



# HISTOIRE DE LA GÉORGIE

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE,

TRADUITE DU GÉORGIEN

PAR

*Alex. Brosset*  
**M. BROSSET,**

Membre de l'Académie Impériale des sciences.

DERNIÈRE LIVRAISON.

**Introduction et Tables des matières.**



BIBLIOTHÈQUE S. A.  
Les Fontaines  
60 - CHANTILLY

St.-PÉTERSBOURG,  
DE L'IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES.  
1858.

Se vend chez MM. Eggers et Comp., libraires, Commissionnaires de l'Académie, et à Leipzig  
chez M. Léopold Voss.

Prix: 1 Rouble = 1 Thlr. 3 Ngr.

## CATALOGUE

des livres publiés en langues étrangères par l'Académie Impériale des sciences de St.-Petersbourg et en vente chez ses commissionnaires. St.-Petersbourg, 1834. 66 pag. in-8°.

## SUPPLÉMENT

au Catalogue des livres de l'Académie Impériale des sciences de St.-Petersbourg publié en 1834. St.-Petersbourg, 1836. 10 pag. in-8°.

## КАТАЛОГЪ

русскихъ книгъ изданныхъ Императорскою Академіею Наукъ и находящихся въ продажѣ у ея комиссіонеровъ. Изданіе 1837 года. 72 стр. in-8°.

*Ces Catalogues se distribuent gratis chez les commissionnaires de l'Académie Impériale des sciences.*

*S'adresser, pour l'achat des livres publiés en langues étrangères par l'Académie Impériale, à ses commissionnaires: M. EGGERS et Comp., à St.-Petersbourg, SAMUEL SCHMIDT, à Riga; et LEOPOLD VOSS, à Leipzig.*

Beiträge zur Kenntniss des Russischen Reiches und der angränzenden Länder Asiens. 1839—1836. 1—15, 17—20 Bandchen.

Bohtlingk, Otto. Sanskrit-Chrestomathie. Zunächst zum Gebrauch bei Vorlesungen herausgegeben. 1845. 1 rbl. 35 cop. arg. = 1½ Thlr.

O. Bohtlingk u. R. meth. Sanskrit-Wörterbuch. I. Theil (1852—1855). 1855. 6 rbl. 70 cop. = 7 Thlr.

— Ueber die Sprache der Jakuten. Grammatik, Text und Wörterbuch. Besonderer Abdruck aus v. Middendorf's Reise. 1851. 5 rbl. 40 cop. = 6 Thlr.

Brosset, M. Monographie des monnaies arméniennes. Avec deux planches. 1839. 20 cop. = 6 Ngr.

— Catalogue de la bibliothèque d'Edchmiadzin. Каталогъ книгъ Эчмиадзинской библиотеки. 1840. 20 cop. = 6 Ngr.

— Rapport sur l'ouvrage intitulé: Нумматическіе факты Грузинскаго царства; et Revue de numismatique Géorgienne. Avec une planche lithogr. (Extrait du Compte Rendu des prix Démidoff, Année 1846). 1847. 30 cop. = 10 Ngr.

— Rapports sur un voyage archéologique dans la Géorgie et dans l'Arménie, exécuté en 1847—1848 sous les auspices du prince Vorontzof, lieutenant du Caucase. 1831. Avec un atlas de 43 planches lithographiées. 8 rbl. = 8 Thlr. 27 Ngr.

Castrén, A. Vom Einflusse des Accents in der Lappländischen Sprache. Aus den Mémoires besonders abgedruckt. 1845. 15 cop. = 5 Ngr.

— Nordische Reisen und Forschungen, herausgegeben von A. Schiefner:

Reiseerinnerungen aus den Jahren 1838—1844. 1853. 1 rbl. 80 cop. = 2 Thlr.

Reiseberichte und Briefe aus den Jahren 1845—1849. Mit drei lithographirten Beilagen. 1856. 1 rbl. 80 cop. = 2 Thlr.

Vorlesungen über die Finnische Mythologie. 1853. 1 rbl. = 1 Thlr. 3 Ngr.

Ethnologische Vorlesungen über die altaischen Völker nebst samojedischen Märchen und tatarischen Heldensagen. 1857. 1 rbl. = 1 Thlr. 3 Ngr.

Kleinere Schriften.

Versuch einer Ostjakischen Sprachlehre nebst kurzem Wörterverzeichnis. 2te verbesserte Ausgabe. 1858. 75 cop. = 25 Ngr.

Grammatik der Samojedischen Sprachen. 1854. 2 rbl. 70 cop. = 3 Thlr.

Wörterverzeichnis aus den Samojedischen Sprachen. 1855. 1 rbl. 80 cop. = 2 Thlr.

Versuch einer koibalischen und karagassischen Sprachlehre nebst Wörterverzeichnissen aus den tatarischen Mundarten des minussinschen Kreises. 1857. 1 rbl. = 1 Thlr. 3 Ngr.

Versuch einer burjatischen Sprachlehre nebst kurzem Wörterverzeichnis. 1857. 1 rbl. 20 cop. = 1 Thlr. 10 Ngr.

Versuch einer tungusischen Grammatik.

Versuch einer jensisei-ostjakischen und kottischen Sprachlehre nebst Wörterverzeichnissen aus den genannten Sprachen. 1858. 1 rbl. 35 cop. = 1 Thlr. 15 Ngr.

D. Chwolson, Die Ssaber und der Ssabismus. 1856. 3 rbl. = 3 Thlr. 16 Ngr.

Band I. Die Entwicklung der Begriffe Ssaber und Ssabismus und die Geschichte der harrânischen Ssaber oder der syro-hellenistischen Heiden im nördlichen Mesopotamien und in Bagdad zur Zeit des Chalifats.

Band II. Orientalische Quellen zur Geschichte der Ssaber und des Ssabismus.

## КАТАЛОГЪ

книгамъ изданныхъ Императорскою иностранныхъ языкахъ

## ПРИБАВЛЕНИЕ

къ КATALOGU изданному въ 1834 году. 1836.

## CATALOGUE

des livres publiés en langue russe par l'Académie Impériale des sciences de St.-Petersbourg. 1857.

*Эти каталоги раздаются у комиссіонеровъ Императорской Академіи Наукъ.*

*Русскія изданія Академіи продаются у ея комиссіонеровъ: Н. ГЛАВУНОВА, въ С. Петербургѣ и въ Москвѣ, ЕГГЕРСА и Комп., въ С. Петербургѣ, П. ДОЛЖИКОВА, въ Кіевѣ, ЭФИМЯНИЦА и Комп., въ Тифлисѣ, и САН. ШМЕДАТА, въ Ригѣ. Книжки, неимѣющіяся у комиссіонеровъ на лицѣ, чрезъ нихъ же можно выписывать.*

Derbend-Namch, or the history of Derbend; translated from a select Turkish version and published with the texts and with notes etc., by Mirza A. Kazem-Beg. 1851. 3 rbl. = 3 Thlr. 10 Ngr.

Born, Bernh. A Chrestomathy of the Pushtu or Afghan language; to which is subjoined a glossary in Afghan and English. 1857. 4 rbl. 50 cop. = 5 Thlr.

— Das Asiatische Museum der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften zu St. Petersburg. 1846. Mit einer lithographirten Tafel. 3 rbl. 15 cop. = 3½ Thlr.

(Draughton.) Der Weise und der Thor, aus dem Tibetischen übersetzt und mit dem Originaltexte herausgegeben von J. Schmidt. 2 Theile. 1843. 4 rbl. 50 cop. = 5 Thlr.

Fraehn, Ch. M. De Academiae Imper. scient. Petropol. museo numario Muslemico prolusio prior. 1818. 15 cop. = 5 Ngr.

— Das Muhammedanische Münzkabinet des Asiatischen Museums der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 1821. 65 cop. = 22 Ngr.

— Numi Muhammedani, qui in Academiae Imper. museo Asiatico asservantur. Tomus I: Recensio numerum Muhammedanorum Academiae Imper. 1826. 6 rbl. 75 cop. = 7½ Thlr.

— Die Münzen der Chane vom Ulus Dschutschis's oder von der goldenen Horde. 1832. 2 rbl. = 2 Thlr. 7 Ngr.

— Opuscula postuma:

Pars I. Nova supplementa ad Recensionem numerum Muhammedanorum Academiae Imp. Scient. Petropolitanae additamentis editoris aucta, subiunctis ejusdem de Fraehnii vita, operibus impressis et bibliotheca relationibus. Edidit B. Doru. 1855. 1 rbl. 80 cop. = 2 Thlr.

Graefe, Fr. Die Einheit der Sanskrit-Declination mit der griechischen und lateinischen. Aus dem Gesichtspunkte der classischen Philologie dargestellt. Extrait des Mém. 1843. 45 cop. = 15 Ngr.

Histoire de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, publiée en géorgien par M. Brosset. I<sup>re</sup> Partie. Histoire ancienne, jusqu'en 1469 de J.-C. 1849. 5 rbl. 50 cop. = 6 Thlr. 3 Ngr.

— — — — — II<sup>e</sup> Partie. Histoire moderne, depuis 1469, jusqu'en 1800 de J.-C., publiée en géorgien par M. Tschoubinof. 1854. 4 rbl. = 4 Thlr. 13 Ngr.

— traduite du géorgien par M. Brosset. I<sup>re</sup> Partie. Histoire ancienne. 1849. 8 rbl. 50 cop. = 9 Thlr. 13 Ngr.

— Additions et éclaircissements à l'Histoire de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'en 1469 de J.-C. par M. Brosset. 1851. 4 rbl. 50 cop. = 5 Thlr.

— traduite du géorgien par M. Brosset. II<sup>e</sup> Partie. Histoire moderne. I<sup>re</sup> Livraison. 1856. 4 rbl. = 4 Thlr. 13 Ngr.

— — — — — 2<sup>e</sup> Livraison. 1857. 2 rbl. 50 cop. = 2 Thlr. 23 Ngr.

— Introduction et Tables des matières. 1858. 1 rbl. = 1 Thlr. 3 Ngr.

\* La Traduction, les Additions et l'Introduction, prises ensemble, 15 rbl. = 16 Thlr. 20 Ngr.

Memak'andra's Abhidhânak'intâmani, ein systematisch angeordnetes synonymisches Lexicon. Herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen begleitet von Otto Boehtlingk und Charles Rieu. 1847. 3 rbl. 60 cop. = 4 Thlr.

Ibn-Foslan's und anderer Araber Berichte über die Russen älterer Zeit. Text und Uebersetzung mit kritisch-philologischen Anmerkungen; von C. M. Fraehn. 1823. 3 rbl. 35 cop. = 3 Thlr. 22 Ngr.

(Kallidasa's) Urwasi, der Preis der Tapferkeit, ein Drama. Herausgegeben, übersetzt und erläutert von Fr. Bollensen. 1846. 4 rbl. 50 cop. = 5 Thlr.

**HISTOIRE**  
**DE LA GÉORGIE.**

**Publié par ordre de l'Académie.**

**Le 30 Novembre 1857.**

**Pour le Secrétaire perpétuel C. VESSÉLOVSKY.**

*prof. Stary*

# HISTOIRE DE LA GÉORGIE

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE,

TRADUITE DU GÉORGIEN

PAR

**M. BROSSET.**

Membre de l'Académie Impériale des sciences.

---

**Introduction et Tables des matières.**



**ST.-PÉTERSBOURG,**  
**DE L'IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES.**  
**1858.**

Se vend chez MM. Eggers et Comp., libraires, Commissionnaires de l'Académie, et à Leipzig  
chez M. Léopold Voss.

Prix: 1 Rouble = 1 Thlr. 3 Ngr.



## INTRODUCTION.

---

En publiant les deux parties de l'Histoire de Géorgie, l'Ancienne jusqu'en 1469, qui a paru en 1849—51, avec les Additions et éclaircissements, la Moderne, se prolongeant jusqu'à nos jours, je me suis proposé un double but : le premier, de mettre en circulation des textes peu connus, renfermant de riches matériaux, pour l'histoire tant générale que particulière de l'Asie ; le second, de former avec ces matériaux une histoire continue, positive, de la nation géorgienne, aussi complète que possible et critiquée par tous les moyens en mon pouvoir. La force et le temps m'ont manqué pour combler la lacune de l'histoire mythologique et pour recueillir les matériaux classiques : l'étude de la langue et de la littérature du pays m'a fait interrompre ce genre de recherches, mais peut-être le prix proposé par l'Académie pour 1856 et prorogé jusqu'en 1858 amènera-t-il la solution des questions qui s'y rattachent.

Maintenant que les principaux textes historiques géorgiens sont entre les mains des savants, je vais en exposer l'enchaînement et faire connaître les détails d'exécution.

La base de l'historiographie géorgienne est cette vieille Chronique dont plus tard je dirai quel n'est pas le rédacteur, et qui contient l'Histoire ancienne, la première partie de mon travail. Cette Chronique a été consciencieusement élaborée et abrégée par le tsarévitch Wakhoucht, dont la vie embrasse les trois quarts du XVIIIe siècle. J'ai laissé de côté cet abrégé qui, sans apprendre rien de nouveau au lecteur, le prive des mérites de l'original, mais j'en ai extrait les dates, fruits des longues méditations de l'historien ; en outre, comme celui-ci a concentré dans sa Préface les résultats de ses calculs, que j'ai trouvés, à peu d'exceptions près, logiques et exacts, je lui ai emprunté cette Préface, qui ouvre l'Histoire ancienne de la Géorgie ; après cela le texte même de la vieille Chronique, des Grandes annales, a été donné en entier, sans aucun retranchement, avec mes notes philologiques, ma traduction et mes remarques : de sorte, qu'à part la période mythologique, la première Partie donne la série des faits connus, depuis l'origine de la nationalité géorgienne jusqu'à son mor-

cellement dans la seconde moitié du XVe s. Trois bons et anciens manuscrits m'ont servi pour ce travail : celui du tsarévitch Théimouraz , celui du Musée Roumiantzof et le mien.

Des trois copies dont je parle, la mienne, appartenant aujourd'hui au Musée asiatique, va jusqu'à l'année 1605, où mourut le roi Giorgi X ; mais Wakhoucht avait d'autres matériaux pour prolonger ses récits, depuis l'an 1469 jusqu'en 1744. Il a de nouveau porté l'oeil de la critique au milieu de ce chaos, et, pour plus de précision, il a pris la peine d'écrire quatre histoires séparées. C'est là un travail qui lui appartient en propre, puisque c'est lui qui a su en réunir les matériaux ou du moins en profiter et leur imprimer le cachet de sa critique, fixer les dates de chaque événement. Un pareil ensemble ne pouvait être morcelé, c'est par-là que commence la seconde Partie, l'Histoire moderne. Une Préface lumineuse, les Histoires particulières du Karthli, du Cakheth, du Samtzhé-Saathabago et de l'Iméreth, tels sont les premiers textes, dont l'impression a été confiée par l'Académie à l'honorable professeur de Géorgien à l'université de S.-Pétersbourg, textes dont l'Académie possède depuis 1838 le manuscrit autographe. Nous avons confronté ensemble la copie qui a passé à la typographie, et M. Tchoubinof s'est chargé seul de la lecture des épreuves.

Soit pour compléter les récits de Wakhoucht, soit surtout pour amener l'histoire de Géorgie jusqu'au XIXe s., nous avons jugé à -propos de joindre à ces textes la série des Dates recueillies par Wakhoucht, de 1201 à 1755, qui sont la charpente de ses récits, et qui contiennent, dans cette période de 554 ans, environ 900 faits certains. Après les Dates le texte le plus important est la fin de mon M-it. des Annales ; puis les deux Chroniques de Sekhnia Tchkhéidzé et de Papouna Orbélian, renfermant les événements de tout un siècle, de 1658 à 1758 ; puis la Vie du roi Ercle II, entre 1722 et 1783 ; enfin quelques notes, rédigées par des contemporains, nous conduisent à la première année du XIXe s. Des notes de même origine atteignent tant bien que mal, dans la traduction, sous le nom spécial d'Histoire moderne, l'année 1837.

Si l'histoire complète de la Géorgie avait été écrite d'un seul tenant par quelque auteur national méritant confiance, peut-être aurais-je dû me contenter d'éditer et de traduire son ouvrage ; mais faute d'un tel secours, il me semble que le seul plan raisonnable à suivre était celui de la compilation de chroniques que j'ai formée. Les répétitions que produisent les divers textes publiés ne sont qu'apparentes, puisque chaque auteur donne son coup-d'oeil, ses variantes de dates et de détails.



L'éditeur du texte géorgien de la IIe Partie a présenté, de son point de vue, un aperçu presque complet des sources historiques géorgiennes, qui intéressera surtout le lecteur par l'abondante analyse qu'il a faite du contenu de chaque ouvrage. Pour moi, qui m'adresse à un autre public, je ne répéterai point ici littéralement ce qu'a dit l'honorable professeur, et je me contenterai, après avoir énuméré ce que je connais de ressources pour l'historiographie de la Géorgie, d'apprécier autant que j'en serai capable les écrivains qui nous ont transmis le récit des événements. Ce sera la meilleure réponse à opposer au double préjugé de ceux qui pensent, soit que l'histoire géorgienne n'existe pas par elle-même, et qu'elle a tout emprunté aux auteurs arméniens, soit surtout que ce vénérable dépôt de traditions nationales est à-peine digne de fixer un moment l'attention des savants, et de soutenir les regards de la critique.

---

## I<sup>re</sup> PARTIE.

### *Vues générales et histoire littéraire.*

---

#### § 1er. Noms de la Géorgie.

Sous le nom de Géorgie je comprends toute la région transcaucasienne où l'idiome géorgien dominait, à une époque plus ou moins ancienne, où il est encore vivant de nos jours, et, pour m'exprimer plus clairement, une contrée renfermant l'Albanie, l'Ibérie, la Colchide, les Moskhies et la patrie des *Tαοχοι* de Strabon; l'Aghovank, le Vratstan, l'Eger ou Egéranstan, les provinces de Gougark et de Taïk des historiens arméniens. C'est donc tout le bassin du Mtcouar ou Kour, avec les vallées secondaires de l'Aragwi, au N.; de la Khram ou Ktzia, de la Débéda et de l'Aghstapha, au S.; de l'Alazan, à l'E.; du Tchorokh, à l'O.; du Rion et des affluents de la mer Noire, jusqu'à Gagra, au N. et au N.O. entre les 58° et 64° 50' de longitude E., 40° 50' et 42° 50' de latitude septentrionale. Comme les diverses portions de ce territoire sont géorgiennes à divers titres, dans le sens que je donne à ce mot, je m'efforcerai plus bas de faire ressortir les nuances de ma pensée.

La Géorgie est connue historiquement sous trois noms principaux, racines des abréviations nombreuses ayant cours en Europe. Le Kour, tout près du coude qui le

fait descendre du N. au S., à Mtzkhétha, reçoit un petit affluent, le ruisseau de Karthli, tirant son nom, s'il faut admettre la tradition, du premier établissement en ces lieux d'un fils de Thargamos ou Thorgom, d'un arrière-petit-fils de Japheth, de Karthlos, qui est reconnu comme le patriarche de la nation géorgienne. On croit avoir fait preuve d'esprit fort en riant de cette tradition, ou en la traitant d'explication biblique, postérieure à l'introduction du christianisme; tandis que, si les Géorgiens l'eussent puisée dans la Bible, ils n'auraient pas commis la faute de faire descendre de Japheth, par Tharchich et Avanan, leur Thargamos, fils, suivant l'auteur sacré, de Gomer, fils de Japheth. Le grave Moïse de Khoren a notoirement compulsé des sources bien antérieures à l'ère chrétienne, où se trouvait une généalogie analogue à celle-ci, au moment même où il lisait, pour la première fois, la Bible dans le texte grec et dans la version arménienne: ce qui démontre l'antiquité du récit traditionnel des Géorgiens. Au fond, si les Ioniens ou Grecs d'Asie, et les Egyptiens, par exemple, peuvent être et sont reconnus réellement comme la postérité de Iavan et de Metsraïm, qu'y a-t-il d'absurde à ce que les Géorgiens soient celle de Thogormah le Japhétide et de Karthlos?

Les Géorgiens donc nomment leur ancêtre Karthlos, leur nation Karthwéli, adoucissement de Karthléli, et leur pays Karthli ou Sakarthwélo, pour Sakarthlo. Cette appellation ancienne, générique, la plus étendue dans sa compréhension, s'est dédoublée dans les temps modernes, où le Karthli proprement dit ne renfermait plus que le bassin du Kour, depuis le canton de Mthas-Ikith, à la limite de l'Iméreth, jusqu'un peu au-dessous de Tiflis, Sakarthwélo restant une dénomination d'ensemble, rarement employée depuis la seconde moitié du XVe s. Les assertions des Géorgiens, en ce qui concerne Karthlos et leur nom national, seraient à rejeter, si elles impliquaient ou contradiction avec des notices plus certaines, ou absurdité: ces deux cas n'existant point, la saine critique doit, ce semble, les admettre.

Issus de Haïc ou Haos, frère aîné de Karthlos, les Arméniens nomment leurs voisins de Géorgie Virk, pluriel de Vir, et la contrée Vratstoun, Maison des Virk, d'où se forme l'ethnique Vratsi. Je ne sais si tout le monde sera frappé comme moi de l'extrême probabilité de l'étymologie de ce nom, si on le fait dériver de la préposition arménienne Ver, i Véra, en haut, d'où se sont incontestablement formés les deux autres noms, Vérhin et Vériatsi, signifiant Ibérie, Ibérien. Pourtant il faut ici faire une distinction: Vérhin ne se rencontre, à ma connaissance, que dans la Géographie attribuée à Moïse de Khoren, et me paraît représenter là une forme grecque

ou latine, comme, plus bas, on lit Aghbania pour Aghovank; tandis que Vériatsi, se lit dans un passage de Mégasthène, cité par le même auteur, où il paraît devoir signifier Juif; mais Flavius Josèphe qui avait connaissance de ce texte, les frères Whiston, les savants pères Tchamitch et Indjidj, y voient le nom des Ibériens. Le commentaire joint au nom de Vériatsi dans l'édition princeps de Moïse de Khoren, d'Amsterdam, et dans celle des frères Whiston: «Ce pays de Vérin ou Supérieur est dans l'angle du Pont-Euxin...» a disparu des éditions postérieures de Venise; mais la qualification de «pays supérieur,» en parlant évidemment de la Géorgie, se lit dans un passage d'Etienne de Siounie, l'historien des Orbélians, en sorte que je me crois fondé à soutenir l'étymologie arménienne des noms Vériatsi et Virk pour Verk. Quant au sens du mot ainsi formé, il est parfaitement en rapport avec la position réciproque de la Géorgie et de l'Arménie: c'est le pendant du nom de Somékhi donné aux Arméniens par leurs voisins du N., nom d'où se forme Somkhéthi, l'Arménie, et qui paraît assez régulièrement dérivé de Samkhréthi, le sud.

Enfin les Persans nomment les Géorgiens Gourджи, et leur pays Gourджистан, d'où les Arabes ont fait Djourz et Dzorzan, parce que le k mouillé manque à leur alphabet. Le nom de Gourджистан ne paraît pas dans la littérature musulmane avant Masoudi, c'est-à-dire avant le Xe s. de notre ère, mais celui de Dzorzan se voit dans un document du VIIe s., la lettre du général Habib au patrice d'Arménie, si tant est que cette pièce soit authentique.

Après tout ce qui a été dit sur l'origine du nom persan dont je parle, comme s'il provenait du nom du fleuve Kour ou Djourzon, et sur celui même de la Géorgie, comme s'il pouvait s'être formé du grec γεωργος, ou du nom de S.-George, bien qu'il y ait dans toutes ces assertions quelque chose de spécieux, j'avoue que je n'ai point acquis à cet égard une conviction assez forte pour essayer de la faire partager aux autres. La première de ces étymologies me paraît avoir quelque degré de probabilité, les deux autres au contraire me semblent puériles, parce que d'une part les Géorgiens ne sont pas de grands et actifs laboureurs, de l'autre il n'y a pas assez de connexion entre le culte d'un saint et le nom d'une nation entière.

Il est maintenant aisé de fixer l'origine des autres noms sous lesquels la Géorgie est désignée par les écrivains européens. La forme géorgienne, nationale, n'a produit que les noms Carduel ou Karduel, Kartalinia, Kartalinie, assignés à la Géorgie centrale, dont les deux premiers et le dernier se rencontrent chez les auteurs français, comme Chardin, Tournefort, et autres, et le troisième dans les livres russes. Du

nom arménien dérivent, de toutes pièces, pour ainsi dire, le grec Ἰβηρία, Ibiria ou plutôt Iviria, et le latin Iberia; de Gourdjistan, Georgia et Géorgie; Gourzi, qui se lit dans les plus anciens documents russes; Grouzi, forme russe du même mot, qui se rencontre à chaque pas dans les actes plus récents, à partir de la fin du XVIe s. et se décline au pluriel, enfin Grouzia, d'où les Allemands ont formé Grusien, Grusisch. Toutefois je dois dire que le nom de Grouzie était attribué spécialement, par les agents russes de l'époque indiquée, à la partie de la Géorgie qui ouvrit les premiers rapports avec les Tsars, c'est-à-dire au Cakheth, et que dans les actes postérieurs les souverains russes exprimaient leur suzeraineté sur les pays géorgiens par les mots: « dominateur des pays ivériens, kartaliniens et grouziens, » termes qui atteignent le Cakheth et le Karthli, en laissant de côté la Mingrélie et le Gouria, ainsi que les autres contrées occidentales, de langue géorgienne, comme le Samtzhké et le Lazistan.

Mais il ne suffit pas d'avoir fait connaître les noms sous lesquels la Géorgie est connue dans son ensemble, il faudrait aussi énumérer et expliquer ceux des principales parties de cet ensemble politique: ici je dois avant tout confesser mon insuffisance. Je pourrai transcrire ces noms, mais à-peine réussirai-je à en expliquer convenablement quelques-uns.

A partir de l'E., l'Aghovank ou Albanie porte un nom de forme grammaticalement arménienne; car le peuple qui l'occupait descendait d'un patriarche arménien, Sisacan. Toutefois, malgré la facilité de dériver son nom d'un mot arménien signifiant *doux*, je ne crois pas qu'il vaille la peine de s'arrêter à cette étymologie; car si, dans les temps modernes, quelques peuples se sont donné ou ont reçu de leurs voisins des noms de fantaisie ou significatifs, je doute qu'on puisse prouver la même chose d'aucun peuple ancien: du moins nous ne sachions pas que les ancêtres des Daghistaniens, des Lesguis et des Cakhés, se distinguassent par la douceur de leurs moeurs, de leur langage ou de leur caractère. Quant au nom de Cakheth, donné par les Géorgiens à la portion occidentale de l'Aghovanie, il paraît avoir été employé pour la première fois par un auteur arabe du Xe s., qui, en parlant des prisonniers enlevés chez les Saclabes par Mourwan Abou'l-Cassim, dit qu'il les transporta à Cakhit. Chez les auteurs géorgiens, je le rencontre il est vrai dans la Vie de Se. Nino, dans celle de S. Abibo Nécrésel, vivant au VIe s., dans celle d'Ilarion, Géorgien, fin du IXe s., et encore fréquemment dans les Annales, depuis le IVe s. de notre ère; mais l'antiquité de ces textes n'étant pas complètement démontrée, l'on n'en peut tirer de conclusion

rigoureuse, car tous les livres géorgiens sont remplis d'anachronismes de mots. Ce qui est plus positif, c'est que l'abrégé arménien des Annales, composé au plus tard au XIII<sup>e</sup> s., l'Histoire de Siounie par Et. Orbélian, en 1299, la Chronologie de Mékhithar d'Aïrivank, du même siècle, nomment plusieurs fois le Cakbeth et ses habitants; notamment ce dernier parle du Cakbeth en 500 de l'ère arménienne, 1051 de J.-C. L'origine de ce nom, analogue à celle du Karthli, provient, suivant la tradition, de Cakhos, l'un des huit fils de Karthlos. On trouve encore dans le canton de Béla-can, à la gauche de l'Alazan, un lieu nommé Cac, fréquemment mentionné par le chroniqueur Papouna Orbélian, et qui s'écrit sur les cartes russes Кахъ, avec une aspirée à la fin, qui a une forte ressemblance avec la racine d'où a pu sortir le nom qui nous occupe.

L'autre royaume géorgien, l'Iméreth, sans aucune contestation possible, doit son nom à sa position *au-delà* du mont Likh, qui le sépare du Karthli: იმერ იმერ *imer* au-delà, d'où Imiéréthi, Iméréthi. Au reste, ce nom est comparativement moderne, puisque le pays dont il s'agit, composé de portions de la Colchide et de la Meskhie, ayant appartenu autrefois à la Lazique, a commencé d'exister indépendant seulement en 1259; mais la distinction de la Géorgie en imer-amerni commence à paraître dans l'histoire depuis la réunion de l'Aphkhazie et du Karthli sous le même sceptre, à la fin du Xe siècle.

De l'Aphkhazie ou Abasgie je n'ai rien à dire, si ce n'est que son nom doit provenir d'un mot quelconque de la langue parlée dans ces contrées; car il en est ainsi de l'Aphcbegh des Arméniens, ou Apsilie des Byzantins, dont le vrai nom, *Abjib*, encore employé, signifie en langue aphkhaze « la moitié, ce qui est au milieu; » or l'Apsilie des anciens était précisément située entre l'Abasgie et les Misimiens, au lieu qu'occupe encore la partie mitoyenne du Samourzakhan.

La Mingrélie, en géorgien Egrisi, Eger ou Egéran en arménien, tire son nom d'Egros, frère de Karthlos. Ce nom se retrouve, mais altéré, chez Pomponius-Méla, chez Pline, qui la nomme Ecrétiké, et le peuple Manrhali. L'adjectif ethnique *Mégréti*, Mingrélien, s'est formé régulièrement, comme Karthwéli de Karthli. Le nom de la plus considérable de ses provinces, Odich, paraît n'être pas sans analogie avec la racine géorgienne *odwa*, moisir, heurdrir, sens très convenable pour désigner un pays si humide. Quant au nom de Colchide, qui est étranger, on a mis en avant, à ce sujet, des conjectures plus ou moins spécieuses, historiques ou rationnelles, mais qui n'offrent rien de certain. Dans ses diverses transformations le nom de la Colchide

Lazique ou Aphkhazié, a toujours été appliqué aux bassins entiers du Rion et du Tchorokh, réunis sous un même souverain. Ce n'est que dans les temps modernes, à des époques bien connues, qu'il s'est fractionné en Iméreth, Odich, Samourzakhan, Aphkhazie et Gouria. Rien de raisonnable, ou du moins d'évident, n'a encore été dit sur l'origine de ce dernier nom.

Il ne reste plus à mentionner que deux dénominations importantes, Tao et Samtzhé, sur le haut Tchorokh et le haut Kour. Tao est certainement la Taïk des Arméniens, dont les limites sont très peu définies, dont la population parle encore géorgien : preuve d'une ancienne domination, peut-être d'une communauté d'origine, tout au moins de rapports anciens et prolongés. La forme plurielle du nom arménien force à admettre ici un peuple nommé Ta ou Taï, et la forme géorgienne, une nation des Tao, que l'itinéraire suivi par les Dix-Mille, sous la conduite de Xénophon, nomme *Taoχοι* : c'est la fusion des deux formes.

Enfin le Samtzhé, pays des Meskhes ou Saathabago, est la patrie des Moskhes. S'il paraît assez raisonnable de dériver le nom de ce peuple du patriarche Mosok, fils de Japheth, que toutes les déductions de la critique placent dans ces contrées ; si le nom moderne du Saathabago s'explique naturellement par l'établissement des atabeks géorgiens, depuis le XIIe s. ; si le nom des Meskhes paraît dans l'histoire géorgienne depuis le règne de Bagrat III, fin du Xe s. ; si, dis-je, tout cela est clair et palpable, il n'en est pas ainsi de l'origine du mot même de Samtzhé. Le faire dériver du nom de Mtzkhéthos, un fils de Karthlos, exige le retranchement arbitraire d'une syllabe ; pour l'obtenir de Sameskhétho, pays des Meskhes, il faut pratiquer une contraction et un retranchement non moins fantastiques. Les mêmes défauts et une conjecture tout-à-fait capricieuse se retrouveront dans l'étymologie Sami-Tzikhé Trois-Citadelles, alléguée par d'autres écrivains. Ainsi le critique prudent fera mieux de s'abstenir. Si j'insiste sur cette question, c'est que, dans les derniers temps, elle a fourni la matière des plus singulières hypothèses à un voyageur, M. Koch. Je me garderai bien de les répéter ici, même pour les réfuter, l'ayant déjà fait ailleurs, trop vivement peut-être, mais complètement, à ce que je crois, et je craindrais de m'attirer de nouveau les qualifications que m'a values une précédente polémique. Pourtant cet auteur est revenu à la charge, « s'étant de plus en plus convaincu, dit-il, que les Meskhes sont les vrais ancêtres des habitants du Karthli et les fondateurs de Mtzkhétho, et que le point de départ de la nation géorgienne a été le Samtzhé. » A cela je ne puis que répondre par des faits ; la tradition géorgienne, que j'admets jusqu'à preuve

d'absurde, affirme l'opposé des assertions hypothétiques de M. Koch, et la philologie 1° ne permet pas de croire que le nom de Mtzkhétha dérive de *Meskhie*, car les lettres radicales géorgiennes de ces deux mots n'ont pas l'analogie qu'elles semblent avoir dans l'orthographe européenne, მკხე, მცხე; 2° la contraction exigée, dans l'hypothèse en question, est invraisemblable et sans pareille en géorgien; 3° supposé même que Samtzkhé fût analogue à Sameskhé, on croira probablement que Mtzkhétha, forme simple, soit l'origine de Samtzkhé, forme dérivée, et conséquemment que les habitants de cette dernière contrée proviennent de Mtzkhétha, plutôt que l'inverse; 4° enfin la citadelle de Samtzkhé fut fondée seulement à la fin du Ier s. de notre ère, par le général arménien Soumbat Biwritian.

Il s'en-faut de beaucoup que tous les pays de langue géorgienne dont je viens de donner l'énumération aient été toujours réunis dans un même corps politique; non-seulement chaque contrée désignée a varié de limites suivant les époques et appartenu à différents maîtres, mais encore plusieurs ont été successivement envahies par des maîtres étrangers. Les rivages de l'Aphkhalie, par exemple, étaient dans les temps anciens occupés par des colonies grecques; enlevés à la Géorgie au Ve s. de J.-C., ils lui furent rendus comme dot de la princesse grecque épouse de Gourgaslan, servirent de refuge aux monarques expulsés de la Géorgie centrale par l'invasion musulmane, constituèrent ensuite leur indépendance, et delà partirent au Xe s. les souverains qui, Bagratides par leurs mariages, fondèrent la monarchie Aphkhazo-Karthle.

La Mingrèlie, avec l'Iméreth et le Samtzkhé, le Gouria et le Tao, passa sous le sceptre de Pharnawaz, trois siècles avant J.-C., en fut détachée plus tard, lorsque, sous le nom de Colchide, elle fit partie du royaume du Bosphore et du Pont, servit d'asyle aux descendants immédiats de Gourgaslan, de la branche collatérale, et fut soumise à l'influence de l'empire grec. Sous le nom de Lazique, la possession en fut disputée pendant plus de cinquante ans par les souverains de Byzance et par les rois Sassanides; puis il s'y forma sourdement le noyau d'une principauté bagratide, primitivement arménienne, mais qui, par des alliances avec les Aphkhaz et les Ibériens, devint peu-à-peu géorgienne. La prédominance des musulmans dans la Géorgie centrale empêcha ces Bagratides de s'étendre au-delà du Tao et du Samtzkhé, où ils s'éteignirent; mais ces contrées revinrent aux rois d'Aphkhalie, qui les couvrirent de monuments et partirent de l'O. pour occuper peu-à-peu le Karthli et le Cakheth.

Ce dernier royaume s'était formé de la portion occidentale de l'ancienne Albanie, si bien décrite par Strabon. On ne saurait le méconnaître à la limite que le géo-

graphie trace entre l'Albanie et l'Ibérie, le cours du fleuve Kyrnos ou Kyrtos, le Mtcouar des Géorgiens; à cette rivière Alazonius, l'Alazan, qui l'arrose; à la Cambysène, la plaine de Cambedchovan ou des buffles, répondant aux steppes de Qaraghatch et de Chirakeb; à cette fertilité en vins, qui est encore le caractère distinctif du Cakheth; à cette plaine d'Alon, sur la gauche de l'Alazan, au N. de Thélaw, qui a conservé presque intact le nom des Aghovans; à cette Lopotis-Tsqal, qui rappelle la peuplade des Lphnik et celle des Lubieni de Plin. Quand S. David Garesdjel arrivait dans le Cakheth au VI<sup>e</sup> s., il y trouvait un seigneur arménien; au Xe s. cette contrée fut amené à la foi orthodoxe par un de ses princes, enfin, après bien de vicissitudes, elle fut incorporée à la Géorgie par David-le-Réparateur et resta dans cet état depuis le commencement du XII<sup>e</sup> s. jusqu'à l'année 1469.

Pour le dire en passant, le nom d'Albanie s'applique historiquement à des contrées et à des époques très diverses. 1<sup>o</sup> l'Albanie de Strabon, comprenant le Cakheth géorgien et le Daghistan, le royaume qui fournit une armée de 70000 hommes au roi Orçèsès, pour combattre Pompée. 2<sup>o</sup> l'Albanie convertie au christianisme, d'abord par S. Elisée, disciple de l'apôtre S. Thaddée, puis par la prédication de S. Grégoire-l'Illuminateur, et recevant un catholicos d'origine arménienne. Alors elle était unie, sous un même pasteur spirituel, avec la Géorgie méridionale. 3<sup>o</sup> l'Albanie sassanide, occupée par des princes de la famille royale de Perse, dont la généalogie et la succession ne sont connues que par les écrits de Mosé Caghancatovatsi. 4<sup>o</sup> l'Albanie improprement dite, des rois Bagratides Corikians, résidant à Lorhé, dans le Tachir, et qui y végétèrent durant environ 200 ans. Ces derniers se confondent presque avec les petits rois de Cakheth, et furent réduits à rien par les conquêtes de David-le-Réparateur.

Le nom de Somkheth a aussi en géorgien une double signification: c'est d'abord la véritable Arménie, dont les quinze provinces sont décrites par Moïse de Khoren, dans sa Géographie; c'est encore la partie méridionale de la Géorgie, qui a fréquemment passé de l'une à l'autre nation, et qui, composée des provinces de Taïk et de Gougark, s'appelait Géorgie, Vratstan, quand elle appartenait aux rois ou princes d'Arménie; Somkheth, quand les monarques géorgiens y dominaient. Cette province, depuis David-le-Réparateur, n'a cessé de faire partie du royaume géorgien.

Telles sont les limites dans lesquelles se faisait sentir l'autorité des rois géorgiens, limites qui furent rarement et jamais pour un temps considérable, réunies sous leur sceptre; car, trop faibles pour assurer complètement leur indépendance, ces rois



surent seulement profiter de l'affaiblissement de leurs suzerains pour en jouir par échappées. C'est ainsi qu'à tour de rôle l'Aphkhalie, la contrée où est Artanoudj, la Lazique entière, passèrent par intervalles sous l'influence des Grecs; que la Géorgie centrale fut occupée par les musulmans, du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s., bien que Bagrat IV leur ait deux fois enlevé Tiflis; que depuis David II jusqu'aux Mongols, tout le Qarabagh, le Chirwan, le Daghistan, se reconnurent tributaires des monarques géorgiens, que Trébisonde même céda devant les armes de Thamar; qu'enfin, au dernier réveil de la Géorgie, toute la contrée, de Lars à l'Araxe, obéit au vaillant et infatigable Eréclé II. Il faudrait retracer ici toute l'histoire de la Géorgie durant vingt siècles, pour donner le tableau complet de ces vicissitudes.

§ II. Sources de l'histoire géorgienne.

Les ouvrages fondamentaux formant la chaîne de l'histoire géorgienne sont :

1° La Chronique, censée originale et attribuée jusqu'ici au roi Wakhtang VI, atteignant dans mon M-it. l'année 1605.

2° L'abrégé arménien de cet ouvrage, rédigé au XIII<sup>e</sup> siècle et allant jusqu'en 1125.

3° L'abrégé de la même Chronique, jusqu'à l'an 1469, suivi de la continuation de l'histoire individuelle des royaumes et principautés géorgiennes, jusqu'en 1744, par Wakhoucht, fils du roi Wakhtang VI, et

4° Les Dates recueillies par le même auteur, entre les années 1201 et 1755.

5° La Chronique de Pharsadan Giorgidjanidzé, de Gori, depuis l'introduction du christianisme en Géorgie, jusqu'environ 1703.

6° La Chronique de Sekhnia Tchkhéidzé, depuis 1659 jusqu'en 1737, et

7° Celle de Papouna Orbélian, qui en est la continuation, jusqu'en 1758.

8° Les seize Discours sur l'histoire de Géorgie, par le catholicos Antoni I<sup>er</sup>.

9° La Chronique géorgienne anonyme, publiée en 1831 par la Société asiatique de Paris, et traduite de nouveau en français dans les Mémoires de l'Académie Impériale des sciences, VI<sup>e</sup> sér., sc. mor. et pol. t. V. C'est une compilation anonyme, de dates, d'extraits de chartes et du Did-Moourawiani, *infra*, N. 18.

A ces neuf ouvrages, embrassant ou l'histoire tout entière, ou un laps de temps considérable, il faut ajouter :

10° Les Vies des saints géorgiens, par divers auteurs.

11° Le *Martyrica*, ou éloges de plusieurs des mêmes saints, par le patriarche Antoni, déjà nommé, et

12° Le *Tsqobil-Sitqouaoba*, ou Discours en vers, par le même, contenant la mention, par ordre chronologique, de tous les personnages célèbres à divers titres dans l'histoire de Géorgie; Tiflis 1853.

13° Le Livre de la Visite, ou voyage aux saints lieux, par Timothé Gabachwili, métropolitte de Tiflis, en 1755 et années suivantes, imprimé à Tiflis, en 1852, par M. Platon Iosélian.

14° Les Voyages d'Iona, évêque de Rouïs, vers la fin du XVIIIe s., en Europe et aux saints lieux, édités par le même, à Tiflis, en 1852.

15° Petite histoire des rois Giorgi VIII et Constantiné III; v. Hist. mod. I, 9.

16° L'Histoire particulière, en vers, de Tamar et du roi Théimouraz Ier, par le roi Artchil, fils de Wakhtang V, la dernière publiée à Tiflis, en 1853, par M. Platon Iosélian.

17° Une histoire en vers du règne de Chah-Nawaz Ier et de celui de son fils Artchil dans le Cakheth, par Phéchang; v. Hist. mod. I. Addit. VIII.

18° Le *Did-Moourawiani* ou histoire du grand-moouraw Giorgi Saacadzé, par son petit-fils, le métropolitte de Tiflis Ioseb, imprimée à Tiflis, en 1851, et dont la traduction russe abrégée, par M. Platon Iosélian, avait déjà paru là même, en 1848.

19° Celle des dernières années de Wakhtang VI, en vers, par David Gouramichwili.

20° La Guerre du roi Solomon, d'Iméreth, contre les Aphkhaz, en vers et en prose.

21° L'Expédition de Roukh, au temps du même roi, en vers, attribuée au poète mingrélien Gégedchcor.

22° La vie du roi Eréclé II, jusqu'en 1783, par Oman Kherkhéoulidzé.

Quelques ouvrages historiques, de peu d'étendue et d'importance, par divers auteurs.

Ces derniers ouvrages ne concernent que des individus ou des faits isolés.

23° L'Histoire moderne, par les tsarévitch David et Bagrat.

24° Les chartes et documents authentiques.

25° Les inscriptions sur les images des saints et ustensiles servant au culte.

26° Les inscriptions monumentales et tumulaires.

27° Les monnaies et antiquités diverses.

28° Les nombreuses notices renfermées dans les ouvrages arméniens, par exemple chez Moïse de Khoren et Lazare de Parbe, chez Gorioun et Ghévond, chez Sébéos et Jean catholicos, chez Oukhthanès d'Ourha et Asolic, chez Aristakès et Vardan-le-Grand, chez Matthieu d'Edesse et Et. Orbélian, chez Kiracos et Malakia Abégha, etc., auteurs inédits pour la plupart. Pas un de ceux-ci n'a traité ex-professo de l'histoire géorgienne, il est inutile de le dire, mais il faut convenir également que leurs récits sont très positifs, et portent le cachet irrécusable de la véracité et de l'exactitude : j'en ai fait un fréquent usage dans la première partie de ce travail.

29° Enfin cet ensemble se complète, soit par les indications des historiens musulmans, soit par les travaux imprimés de quelques Géorgiens et par ceux où les savants de l'Europe ont essayé de porter le flambeau de la critique dans une matière encore obscure, et, par un effet des circonstances, presque entièrement neuve même après eux. A tout cela il faut encore ajouter les récits d'un bon nombre de voyageurs européens, comme aussi les très utiles recherches de plusieurs auteurs ecclésiastiques.

30° N'étant point en état de lire les ouvrages écrits en arabe, en turk et en persan, j'ai dû me contenter des traductions et des critiques, monuments de l'érudition de mes devanciers : les riches annotations de M. S.-Martin sur l'histoire des Orbélians, l'Histoire de l'empire ottoman, les belles recherches de M. Defrémery dans le Journal asiatique de Paris pour 1849, celles de mon collègue M. Dorn, dans les Mém. de l'Acad. des sc. VIe sér. sc. pol. et mor. t. VI, les traductions de M. le professeur Gottwaldt et bien d'autres, car je ne puis tout nommer. Quelques Géorgiens m'ont aussi fourni des matériaux : S. A. le tsarévitch David, par sa *Кратк. Исторія о Грузія*, imprimée à S.-Pétersbourg en 1805, et par la cinquième partie du *საქართველოს*, imprimé à Tiflis en 1800, et le savant tsarévitch Théimouraz par son « Histoire de l'Ibérie, Géorgie ou Sakarthwélo, depuis les temps les plus reculés, » en géorgien, Pétersbourg 1848. Il est juste de mentionner ici les vastes travaux de M. Vivien de S.-Martin : son mémoire historique sur la géographie ancienne du Caucase, Paris 1847 ; ses recherches sur les populations primitives du Caucase . . . Paris 1847 ; ses nombreuses dissertations sur les Alains, sur les Huns blancs ou Hephthalites, sur la Lazique, le Caucase au Xe s., travaux disséminées dans les Nouvelles annales des voyages : voilà ce que j'avais à ma disposition, pour critiquer les historiens géorgiens originaux.

Au lieu de me lancer dans des considérations générales sur ces éléments d'espèces si diverses, comme tous les livres historiques des Géorgiens sont écrits d'une

manière uniforme, c'est-à-dire, sans critique ni indication d'autorités, les auteurs parlant en leur propre nom, le plus souvent sans se faire connaître, je vais les passer en revue, m'efforçant, par des analyses exactes, de donner une idée du contenu et de la valeur des principales compositions.

§ III. Aperçu des chroniques originales de la Géorgie.

Parmi les livres qui viennent d'être énumérés, le plus important, par son antiquité réelle et incontestable, est celui portant le nom du roi Wakhtang VI, c'est aussi le premier en date, le plus volumineux, bien qu'il s'arrête au commencement du XVIIe siècle, le seul où ne soit pas empreint le sceau d'une rédaction moderne, enfin la source d'où a été puisé tout ce qui s'est dit, en Géorgie et en Europe, sur les origines du peuple géorgien.

Le roi Wakhtang, fils de Léwan et de Thoutha, princesse gourielle, naquit très probablement le 15 septembre 1675<sup>1)</sup>, ainsi qu'il résulte de ses notes manuscrites, conservées au Musée asiatique de l'Académie. Zélé pour la gloire de sa patrie, il a mis son nom, entre autres ouvrages, à deux collections considérables, l'une d'histoire, l'autre de législation, dont il n'est pourtant que le compilateur authentique. Pour se faire une juste idée de la part qu'il a prise à la formation de ces recueils, il suffit, quant au second, de lire la Préface générale, placée, par lui ou en son nom, en tête du Code géorgien : « Le prince-royal Wakhtang, y est-il dit, a rassemblé tout ce qu'il y avait d'ouvrages de législation, dispersés soit dans les autres royaumes, soit dans le Karthli. » A l'égard du premier, il n'est pas moins impossible de l'en croire l'auteur. En voici les preuves tant morales que matérielles.

Quant à l'histoire, il est contraire au bon sens de penser qu'un prince né en 1675 ait pu, sans matériaux préexistants, rédiger une chronique renfermant des traditions de temps voisins du déluge, et qui remonte, pour les faits historiques, jusqu'au commencement du IVe siècle avant J.-C. : ces traditions et ces faits seront, du reste, examinés plus tard. Or, de tels matériaux existaient réellement en Géorgie avant le roi Wakhtang, et déjà à l'état, non de renseignements isolés, mais de corps d'annales. Car les historiens arméniens, Mékhitar-Erets, cité par Vardan-le-Grand ; Mékhitar d'Aïrivank, auteur inédit, dont nous avons une copie au Musée asiatique ; Vardan, ci-dessus nommé, et Et. Orbélian, tous auteurs des XIIe et XIIIe siècles, affirment qu'ils ont consulté des annales géorgiennes, connues de leurs temps. Le

<sup>1)</sup> V. Ballet. scient. t. VIII, p. 317.

dernier même les nomme *Karthlis-Tzkhovreba*, précisément le nom que porte la Chronique dite de Wakhtang, Vie ou Histoire du Karthli, et il ajoute qu'elles furent en partie lacérées en 1177. Et encore, Dosithée, patriarche de Jérusalem, qui visitait la Mingrèlie en 1659, dit y avoir trouvé un ancien livre d'histoire, en langue géorgienne, composé par Pancrace, roi d'Aphkhalie. Ce prince qui, suivant notre auteur, vivait en 991 de J.-C., paraît être le Bagrat III des listes géorgiennes; or, l'époque où le patriarche Dosithée faisait des extraits de l'ouvrage ici mentionné est si rapprochée de celle du roi Wakhtang, qu'il est difficile de croire que ce curieux investigateur n'en ait pas eu connaissance.

Outre cela, dans le texte des Annales géorgiennes, on trouve mentionnée une Histoire d'Aphkhalie, un ancien Livre du Karthli et un Livre des rois, pour le Xe siècle, au commencement du XIIe et au milieu du XIIIe. D'ailleurs, non-seulement Wakhtang ne s'attribue pas la rédaction proprement dite, ni même l'idée d'une composition historique exécutée sous ses ordres, mais encore il dit formellement, dans le préambule de la Chronique portant jusqu'à présent son nom, qu'il a simplement ordonné et surveillé la réunion des chroniques existant antérieurement. « Il rassembla, dit-il, des hommes savants, et mit la main sur tout ce qu'il put trouver de chroniques de la Géorgie, et encore, sur les chartes de l'église de Mtzkhéta, de Gélath, de beaucoup d'églises et de seigneurs...; on rassembla encore d'autres écrits. » Paroles qui font bien voir que Wakhtang n'a voulu s'attribuer que le mérite, très grand pourtant à nos yeux, de réunir des relations ou des notices éparses jusqu'alors et d'y ajouter, à ce qu'il paraît, quelques détails, qu'il n'a malheureusement pas pris la peine de signaler, ensorte qu'il n'est pas possible de discerner ce qui, dans les Annales, pourrait être son ouvrage.

A ces arguments, déjà très plausibles, on peut en ajouter de plus concluants. Voilà ce qu'on lit sur une marge du manuscrit des Annales appartenant au Musée Roumiantzof, f. 136 v., faisant partie du règne de Wakhtang-Gourgaslan: « Léon Makkella, beau-père de Wakhtang. Depuis ce Léon, jusqu'à la présente année pascale 397, il s'est écoulé 1188 ans. » Or, mettant de côté l'erreur de 47 ans en moins qui résulte du chiffre 1188, au lieu de 1235, l'année pascale 397 répond à 1709 de notre ère. Conséquemment le manuscrit dont je parle était déjà copié avant 1709, époque où le roi Wakhtang avait 34 ans, âge raisonnable, il est vrai, mais où il est bien difficile que ce prince, qui avait déjà compilé le Code vers 1703 ou 1704, eût encore pu rédiger lui-même un travail historique original, tel que celui qui lui est attribué.

Et encore, plusieurs parties anciennes de la Chronique dite jusqu'à présent de Wakhtang portent, à tort ou à raison, le nom de leurs rédacteurs. Par exemple, l'histoire de la conversion de la Géorgie au christianisme a été tracée par trois personnages contemporains : le prêtre juif Abiathar, de Mtzkhétha, devenu chrétien et nommé le nouveau Paul ; par Sidonia, fille d'Abiathar, également disciple de Ste. Nino ; enfin par Salomé, femme de Rew, fils du roi Mirian, et reine d'Oudjarma. A la fin du règne d'Artchil-le-Martyr on lit ces paroles remarquables : « On a trouvé l'histoire de son martyr, écrite ainsi en abrégé, parce que dans ces temps de confusion, nul n'avait songé à la retracer plus longuement. Quant à ce livre, l'Histoire du Karthli, il a été écrit jusqu'à Wakhtang-Gourgaslan, à diverses époques. Depuis ce prince, il a été composé par Djouancher Djouanchérian, époux d'une fille du frère de S. Artchil, descendant de Rew, fils de Mirian. Plus tard, les générations suivantes écriront ce qu'elles auront vu, comme les circonstances du temps en donneront connaissance à leur esprit éclairé de Dieu. » A quoi le patriarche Antoni, dans le 3e Discours de son Martyrica, ajoute « que la vie de S. Artchil, écrite d'abord brièvement par un inconnu, puis par Djouancher, le fut enfin, avec plus de détails, par l'archiéréi Bessarion. Comme Bessarion Orbélian, catholicos de Géorgie dans la première moitié du XVIIIe siècle, a écrit, outre des ouvrages de polémique et de liturgie, une Histoire des saints géorgiens qui, du reste, m'est inconnue, je pense que c'est de lui qu'il est ici question. Il résulte de ceci que l'histoire de Géorgie jusqu'à Wakhtang-Gourgaslan, 446 — 499 de J.-C., existait anciennement, de diverses mains ; que le prince Djouancher l'avait continuée jusqu'au martyr de S. Artchil, soit 718 de J.-C., suivant le calcul de Wakhoucht, mais bien plus tard suivant moi. Lorsqu'en effet on lit l'histoire des 44 rois qui ont gouverné la Géorgie depuis Pharnawaz jusqu'à S. Artchil inclusivement, on ne peut ne pas être frappé des différences sensibles de la rédaction. Quelques règnes, comme ceux de Pharnawaz et d'Aderc, de Mirian et de Wakhtang, sont racontés avec développement et dans tous leurs détails ; d'autres, bien qu'ayant duré plusieurs années, ne fournissent qu'une seule phrase ; tous, même les plus considérables, semblent avoir été rédigés de souvenir, sauf celui de Mirian, dont il a déjà été parlé plus haut.

Pour les temps postérieurs, la même différence se fait également sentir. On voit, à n'en pas douter, que la série des Annales se compose de fragments tous anonymes, mais évidemment rédigés par divers auteurs, probablement ecclésiastiques, contemporains ou à-peu-près. Une seule fois l'historien de Rousoudan dit que le sac de Ti-

flis a été décrit par un certain moine de Mghwimé, qu'il ne nomme pourtant pas, et ne dit pas non plus qu'il en ait fait usage. Or, le silence des auteurs, relativement à leur nom, à leur époque, à leur propre biographie, prive sans doute les Annales géorgiennes des honneurs de l'authenticité, de ses avantages, mais non de tout droit à notre confiance, puisqu'il nous reste la ressource des synchronismes et de la comparaison des récits géorgiens avec ceux des écrivains étrangers, dont nous nous prévaudrons dans la suite.

Enfin, ce qui ne nous laisse aucun doute sur l'existence, antérieurement au roi Wakhtang, je ne dis pas de monuments écrits de l'histoire géorgienne, mais d'un corps d'annales, compacte et circulant en Géorgie, dont ce prince paraît avoir fait une révision générale, c'est le fait matériel suivant. Dans un manuscrit arménien, obligeamment communiqué à l'Académie, en 1841, par Mgr. Carapiet, archevêque des Arméniens de Tiflis, on trouve une Histoire de Géorgie, en arménien, depuis les premières origines de la nation, jusqu'à la mort du roi David-le-Réparateur, 1125 de J.-C., ouvrage incomplet, puisqu'il finit par une phrase et même par un mot resté inachevé, *nstouts* [ial], « ayant fait as[seoir son fils Dimitri sur le trône]. » M. Platon Iosélian, à qui je dois les premières notions sur ce livre, et une copie qu'il en fit faire pour moi, l'attribuait d'abord, et je le répétais d'après lui, au vartabied Ghévond, historien du IXe ou du Xe siècle; mais plus tard il changea d'avis, et l'inspection du manuscrit lui-même, ainsi que la date d'un memento de copiste, me convainquirent bientôt qu'il était postérieur à Ghévond. En effet, ce manuscrit ne contient pas moins de 16 ouvrages; écrits à différentes époques, constatées par les notes des copistes. La première partie ou les trois premiers ouvrages furent achevés de copier en 1118 de l'ère arménienne, 1669 de J.-C.; la seconde, celle où se trouve l'Histoire de Géorgie, a été terminée dans la ville de Van, « sous la protection des apôtres Pierre et Paul, en 1123—1674, « par l'indigne prêtre Grigor-Erets, » inconnu d'ailleurs. Or, ainsi que je l'ai dit plus haut, le roi Wakhtang VI naquit en 1675: il n'est donc point l'auteur d'une chronique dont l'Histoire de Géorgie en arménien est seulement le calque réduit, comme je me réserve de le prouver.

La découverte de cet intéressant ouvrage a été faite presque en même temps, par un religieux Mékhithariste de Venise et par M. Platon. En mai 1831, M. Levailant de Florival, professeur d'arménien à Paris, la communiquait au *Journal asiatique*, d'après des notes fournies par le P. Gabriel Aïvazofski. Là il parle d'une « Histoire de Géorgie, traduite en arménien depuis sept siècles, Histoire dont est certainement ti-

rée celle de Wakhtang V ; » et plus loin il dit : « C'est là un point fort important sans doute, que la découverte de la traduction de l'histoire de la Géorgie vient, pour la première fois, observons - le ici, de révéler aux Arméniens. » Lors de mon voyage à Venise, en 1845, je m'empressai bien naturellement de demander communication de l'ouvrage si pompeusement annoncé par M. Levailant, et quand il n'y aurait pas eu d'autre preuve d'authenticité, j'appris qu'il avait été copié précédemment sur le même original que Mgr. Carapiet a mis, pendant deux ans, à la disposition de l'Académie, et je vis qu'il se termine par le même mot inachevé dont j'ai parlé plus haut. Ainsi et le manuscrit de Venise et le mien sont *unum et idem*. Or, il s'en faut de beaucoup que la Chronique dite de Wakhtang soit un extrait de l'Histoire de Géorgie en arménien ; car ce dernier ouvrage occupe dans l'original 35 feuillets, d'une écriture passablement serrée, avec abréviations, soit 140 colonnes, ou tout autant de pages in-8°, tandis que, pour le même temps, i. e. jusqu'à la mort de David II, mon manuscrit des Annales se compose de 229 grandes pages in-f°, tellement longues que chacune équivaut presque à l'un des feuillets, ou à quatre colonnes du manuscrit arménien. Je le demande, à première vue, laquelle des deux Histoires semble extraite de l'autre ? Quant à l'époque où fut rédigée cette Histoire de Géorgie, on peut la déduire de deux circonstances : 1° elle se termine à la 25e année du XIIIe s.. Il est vrai pourtant que rien ne prouve qu'il n'y eût pas une suite. 2° Une copie bien plus ancienne que celle de Mgr. Carapiet se trouve à Edchmiadzin, où je l'ai vue de mes yeux, elle se termine par le même mot inachevé, mentionné plus haut, et n'a pu être écrite qu'entre les années 1279 et 1311, ainsi que je l'ai dit dans le IIIe Rapp. sur mon Voyage archéologique, p. 62. Ainsi la traduction abrégée des Annales géorgiennes remonte peut-être au commencement du XIVe s. Devant revenir plus tard sur cette composition, je reprends la grande Chronique ou les Annales, que, dès ce moment, je cesse d'attribuer au roi Wakhtang, et vais l'examiner au point de vue des faits, de la chronologie et de la rédaction.

Les Annales donc, depuis les temps voisins du déluge, se composent d'un préambule et du récit, plus ou moins développé, de 80 règnes ; dans le préambule sont exposées les origines du peuple géorgien, la première division du pays, quelques remarques sur l'état social et le récit abrégé de ce que les Géorgiens eurent à souffrir des Khazars, des Perses et des Grecs, jusqu'à l'avènement de leur premier roi.

L'antique résidence des Géorgiens dans le pays qu'ils occupent encore aujourd'hui, étant un fait démontré par les témoignages de Strabon, de Josèphe, de Plutar-



que et de Moïse de Khoren, je ne m'arrêterai point à critiquer cette partie de leurs traditions ; je ne crois pas non plus qu'ils méritent d'être blâmés pour avoir peut-être cherché dans la Bible l'origine de leurs aïeux. Les indications du Livre par excellence sont assez exactes en ce qui concerne les peuples dont il parle, pour que d'autres nations, sur lesquelles il se tait, aient pu vouloir s'y rattacher. Mais que Thorgom ou Thargamos soit, suivant les Géorgiens, arrière-petit-fils de Noé, par Tharchich et Avan, ou, suivant les Arméniens, par Tiras et Gomer, conformément au texte des Livres-Saints, cela me paraît extraordinaire et inexplicable ; d'autant plus qu'au temps de l'historien Josèphe, antérieur à Moïse de Khoren, les Ibériens étaient regardés comme descendants de Thubal, fils de Japheth, et les Phrygiens, qui ne paraissent avoir rien de commun avec eux ni avec les Arméniens, comme issus de Thygramme, le Thogorma de la Bible, celui que ces deux peuples regardent comme le fondateur de leur race. Je ferais, du reste, bon marché d'une pareille prétention, aussi difficile à appuyer qu'à renverser, si elle n'était le résultat d'une tradition dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Car, assurer que c'est seulement à l'époque de leur conversion au christianisme que les Ibériens ont cherché à se donner une généalogie biblique, c'est oublier que la Bible a pu être connue beaucoup plus tôt dans un pays où les Juifs abondaient, dans une contrée toute voisine de celle où les captifs d'Israël séjournèrent, plus de 700 ans avant J.-C., et ceux de Juda cent dix-sept ans plus tard.

Il n'y a non plus rien d'inadmissible, ni de contradictoire avec les faits connus d'ailleurs, dans la soumission de ce pays aux souverains de la Perse, quels qu'ils fussent d'ailleurs, ni dans la conquête de l'Ibérie, sinon par Alexandre, qui s'avança notablement jusque dans l'Hyrcanie, le Gilan actuel, du moins par quelqu'un de ses lieutenants. Si le récit des Annales, concernant les actes de souveraineté exercés en Géorgie par quelques princes de la dynastie des Pichdadiens, n'a pas été emprunté de toutes pièces au Chah-Nameh, ou puisé aux sources dont se servit Firdoussi pour rédiger cet ouvrage, en tout cas, il est antérieur au roi Wakhtang, puisqu'on le retrouve dans l'abrégé arménien de la Chronique. Ce que dit Strabon de la puissance des Ibériens et du degré de leur avancement dans certains arts nécessaires à la vie, comme la construction des maisons en briques, justifie l'Annaliste géorgien, qui attribue au gouverneur persan Ardam l'introduction de cette manière de bâtir. Le même n'est pas moins exact, quand il mentionne la division du peuple géorgien en quatre castes, qui subsistent encore, quoique profondément modifiées, et qui semblent avoir été empruntées à une institution analogue de Djemchid, en Perse. Appien et Dion-

Cassius, en décrivant les combats livrés par les Ibériens à Pompée, leurs armes, consistant en javelots et en frondes, leur manière de combattre, en attirant l'ennemi dans les bois et l'attaquant du haut des arbres; ces auteurs, dis-je, parlent d'un peuple dont la physionomie s'est conservée jusque dans des temps plus modernes, et se trouve fidèlement représentée sous les mêmes traits dans ses Annales.

La circonscription de l'Ibérie, telle que la donne Strabon, qui en fixe les limites entre l'Albanie, le Caucase et la Colchide, la Moskhie et la Lazique, est à peu de chose près celle qui ressort des trois partages successivement faits par Thargamos, Karthlos et Mtzkhéthos, à leurs enfants. Je dis *à-peu-près*, parce que suivant l'Annaliste géorgien la nation karthle avait occupé tout le bassin du Kour, jusqu'au confluent de l'Alazan, et que conséquemment au moins une partie de la Moskhie et la vallée de l'Ior lui appartenait; tandis que Strabon attribue formellement la Cambysène, auprès de l'Ior, à l'Albanie. Mais il pourrait bien se faire qu'au temps de Strabon le Couketh et le Cakheth eussent passé en d'autres mains; car on sait, par les Annales géorgiennes, que ces contrées, après l'introduction du christianisme et surtout après le concile de Chalcédoine, suivaient le rit arménien; qu'elles furent continuellement en guerre avec les rois Bagratides de Géorgie, et ne passèrent définitivement sous leur autorité qu'après une conquête opérée de vive force par David-le-Réparateur, au commencement du XIIe siècle; et quant à la Moskhie, notamment la partie septentrionale, arrosée par la rivière d'Akhal-Tzikhé, elle était également, aux environs de l'ère chrétienne, possédée par les monarques arméniens, ou du moins sous leur influence, depuis que le premier roi arsacide arménien y eut vaincu Morphylikiaï.

Si le tableau de l'organisation féodale subsistant en Géorgie, avant la royauté, comme dérivation de l'autorité des chefs de famille, si ce tableau, dis-je, représenté par les Annales, paraît du moins appuyé sur une grande vraisemblance; s'il est également très vraisemblable que les langues géorgienne et arménienne soient sœurs, car leur parenté est établie historiquement et philologiquement, j'avoue pourtant que certains faits, avancés à cet égard par l'Annaliste, me semblent difficiles à admettre. Par exemple, je crois volontiers que, dans l'origine, tous les fils de Thargamos parlaient une langue commune, mais non que jusqu'à Nabuchodonosor l'idiome arménien ait dominé en Géorgie, comme le disent l'abréviateur et certains exemplaires géorgiens de l'ouvrage original; je ne crois pas non plus que la Géorgie ait servi d'asyle à tous les réfugiés du Caucase et de l'Asie, et que de leurs idiomes mélangés se soit

formé le géorgien actuel. En effet, les caractères généraux de cette langue présentent une affinité incontestable de radicaux et de formes grammaticales avec le sanscrit, l'ancien persan et l'arménien, affinité qu'une connaissance plus profonde de la langue-mère de l'Inde rendrait sans doute plus évidente; une seule forme, autant que je puis le savoir, le *m* initial des participes et adjectifs dérivés des verbes, lui est commune avec la famille sémitique. Trop peu versé dans la philologie comparée, je ne pourrais longuement développer ce thème, mais je désire vivement que quelqu'un s'en empare et le démontre assez abondamment pour que l'affirmative ou la négative soient mises hors de doute. J'admets volontiers, avec l'Annaliste, la promiscuité des mariages chez un peuple primitif, imbu des idées juives, et l'abandon des morts sans sépulture, suivant les usages bien connus du magisme; mais j'ai peine à admettre, avec lui, que les Ibériens aient jamais été systématiquement et habituellement anthropophages. A-peine retrouve-t-on l'exécrable coutume de se nourrir de chair humaine en vigueur chez aucune des nations ou même des peuplades de l'Asie. Les sauvages de l'Amérique et de l'Océanie, qui l'ont pratiquée et la conservent encore, sont des chasseurs ou des guerriers, ne connaissant ni la vie sédentaire, ni l'agriculture qui en est la base. Ils n'ont pour vivre que ce que leur fournissent les eaux et les forêts, et la victoire excite chez eux un délire si frénétique qu'il n'est pas étonnant que la joie brutale du triomphe, les privations inséparables de l'état de guerre, assaisonnent délicieusement pour eux la chair palpitante de l'ennemi terrassé; mais que les Ibériens, peuple cultivateur d'un sol fertile, organisé en nation puissante, suivant le témoignage des Grecs et des Romains, qui les avaient vus de près, qu'ils se soient repus des cadavres de leurs semblables, c'est ce que je me refuse à croire. L'Annaliste le dit, il est vrai; il nomme Alexandre, comme ayant aboli cette détestable coutume; enfin Wakhoucht cite à l'appui de cette tradition le proverbe: «Ceux de Carsan doivent cinq morts aux habitants de Codman;» mais, suivant moi, la *vendetta*, encore en vigueur dans le Caucase, et que le Code français n'a pu déraciner en Corse, depuis cinquante ans, suffit pour expliquer le proverbe en question, tandis que l'abondance du gibier et des fruits ne rendait point nécessaire, en Géorgie, la recherche d'une nourriture disputée aux vers et aux animaux carnassiers.

J'ai déjà dit et démontré par deux faits matériels que l'Histoire de Géorgie en arménien est antérieure à la promulgation des Annales, qu'elle en est l'abrégé et non l'original, cela résulte de l'étendue comparée des deux textes, et il suffit d'un coup d'oeil pour ne laisser, à ce sujet, aucun doute dans l'esprit des lecteurs. Une autre

preuve, non moins admissible, c'est que plusieurs règnes sont entièrement omis dans le texte arménien, notamment ceux de Bacour Ier, de Mirdat II, de Bacour III et d'Adarnasé, de Gouram et de Stéphanos Ier etc., règnes qui sont racontés plus ou moins longuement chez l'Annaliste géorgien.

Il s'agit maintenant de prouver que cet ouvrage est la traduction d'un texte géorgien, exécutée par un étranger, peu au fait de l'histoire, qui s'est servi d'un original souvent différent de ceux que nous possédons, qui ne s'est pas gêné d'y faire des additions assez graves, dont quelques-unes permettent de croire qu'il était lui-même Arménien. Ce serait se jouer de la sagacité du lecteur, que de s'évertuer à lui démontrer l'identité fondamentale des deux textes : pourtant il y a certains points qu'il est bon de relever.

Le nord, dans la langue géorgienne, s'appelle *tchrdilothi*, pays de l'ombre ; le traducteur arménien, bien que sa langue lui fournisse le mot propre, *hivsis*, le remplace fréquemment par une expression signifiant « le pays ténébreux. » Là où le texte géorgien dit : « Karthlos donna à Héros la contrée jusqu'à Tqé-Tba, le Goulgoula d'aujourd'hui, » l'arménien porte : « Jusqu'au lac de Maïri, maintenant Gagghagh ; » et cela, parce que le nom Tqé-Tba signifie forêt-lac, tandis qu'en arménien *maïri* a le sens de *forêt*. Et encore le mot géorgien *mamasakhlis*, chef de maison, est traduit par l'arménien *tanouter*, qui a le même sens, outre celui de « chef d'un pays, d'une famille ; » les noms propres Tzikhé-Did, grande forteresse, Ouphli-Tzikhé, mieux Ouphlos-Tzikhé, forteresse du Seigneur, d'Ouphlos, Déda-Tzikhé, forteresse-mère, sont traduits par les mots arméniens équivalents, au lieu d'être simplement transcrits.

Soit par ignorance, soit par une confusion de lettres, bien explicable dans le caractère géorgien ecclésiastique, le traducteur écrit presque habituellement Biouab, Arbac, Ardabir, Mochidan, au lieu de Chioch, Archac, Ardachir, Mobidan ; ce sont trois noms de personnages, revenant assez fréquemment dans l'histoire, et qui, le second surtout, devaient être connus de l'écrivain. Quant à Rhicha, nom de ville, toujours substitué par le traducteur à celui de Rousthaw ou Bostan-Kalak, seuls employés par l'annaliste géorgien, il constitue une variante grave, dont il faudrait découvrir la source ; il en sera de même des variantes géographiques d'Achotsk, pour Abots, Taïots-Dourn pour Taos-Car, Nakhédran pour Nakhidour, qui peuvent s'expliquer historiquement.

Chacun sait quels secours peut procurer à un éditeur, à un traducteur attentif, la lecture d'un second, d'un troisième manuscrit : un mot supprimé, une lettre ajou-

tée ou changée, un fait expliqué en termes différents, sont autant de traits lumineux, qui peuvent conduire à une intelligence plus nette d'un texte ancien. C'est là précisément le genre de ressource que fournit la lecture de l'abrégé arménien des Annales. Mettant de côté une espèce de variantes, souvent fort importante pour l'appréciation des faits, celle qui consiste dans la différence, très fréquente entre les deux textes, des indications numériques, j'en relèverai pourtant quelques-unes. Par exemple, les Annales disent qu'au temps du roi pichdadien Kai-Khosro, 28 familles de Turks, battues par ce prince, se réfugièrent en Géorgie, dont le mamasakhlis leur donna un établissement auprès de Mtzkhétha. Klaproth, qui a le premier mis ce fait en circulation, et à qui M. St.-Martin l'a emprunté, avait trouvé ce même nombre dans son exemplaire. Cependant le manuscrit du musée Roumiantsof porte « 28,000 familles, » et Wakhoucht, parlant de la même migration, de 2,800 maisons. Voilà donc trois variantes considérables, qui produisent une fâcheuse incertitude. Or, la Chronique arménienne donne le même nombre que le manuscrit consulté par Klaproth : des raisons qu'il est facile d'apprécier m'ont fait regarder cette rédaction comme préférable.

Une variante non moins raisonnable à mon sens se trouve dans un passage où deux manuscrits des Annales portent à 50 le nombre des familles de la race de Barabas, qui reçurent le baptême de la main de Ste. Nino ; tandis que, dans les Vies des saints Géorgiens, il n'est parlé que de 50 âmes, et dans la Chronique arménienne de 50 personnes : ce qui est plus croyable. Pour Wakhoucht, il a omis cette circonstance.

Certaines indications chronologiques, ajoutées par le traducteur arménien, complètent plus ou moins heureusement le texte des Annales. Par exemple, l'historien expose qu'au commencement du règne d'Artachir Babécan, la Perse était sans cesse ravagée par les Arméniens, par les Géorgiens et par les peuples du nord. Le traducteur arménien ajoute, avec raison, « que ces incursions durèrent dix ans, » ce qui est en effet confirmé par les historiens arméniens, parlant du roi Khosrov, l'ennemi acharné du fondateur de la dynastie Sassanide. Ailleurs, l'Annaliste géorgien ne dit pas formellement combien de temps dura l'expédition du roi Wakhtang-Gourgaslan dans l'Oseth et dans les pays voisins, tandis que l'auteur arménien, par une déduction fort simple, du reste, lui assigne une durée de trois ans. Et encore, là où nos manuscrits, la Vie des saints Géorgiens et le catholicos Antoni, dans son Martyrica, placent la mort du roi Artchil, pour la foi, 50 ans après l'invasion de Mourwan-le-Sourd, la Chronique arménienne la raconte 12 ans après la même invasion : c'est un point de chronologie très important, qui sera discuté plus bas.

Une autre circonstance également intéressante, c'est la mort de Ste. Nino, arrivée, d'après les Annales, en 338 depuis l'Ascension de J.-C., 5838 depuis la création; d'après la Chronique arménienne, en 332 depuis l'Ascension, 5832 depuis la sortie d'Adam du Paradis; selon Wakhoucht, en 329 de l'ère chrétienne. Ces chiffres seront aussi examinés. ●

Certaines variantes purement orthographiques de l'ouvrage arménien sont remarquables par leur correction. Par exemple, l'Annaliste nomme *Héroj Awrisounel*, l'un des grands de la cour du roi Mirian, que la Chronique arménienne appelle Pérojawr Siounel. Sans doute, l'écriture ecclésiastique géorgienne peut expliquer ce changement du *p* en *h*, mais l'ethnique Awrisounel est inconcevable, au lieu que Siounel se comprend naturellement, en traduisant ce mot par «le Siounien,» et la forme Pérojawr, quoique très peu usitée, se trouve être l'analogue du nom Wakhtangawr, que j'ai trouvé dans un vieux manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris. Et encore, les auteurs géorgiens parlent en maintes rencontres des Abaches, nation indienne, nom que la Chronique arménienne écrit bien plus correctement *Habech*, forme où il est facile de reconnaître les Abyssins ou Ethiopiens de l'Inde.

D'autres variantes d'écriture où de rédaction ne sont pas moins judicieuses. Là où l'auteur géorgien raconte que le roi Pharnawaz nomma *aznaours* les soldats grecs d'Azon, lieutenant d'Alexandre, qui avaient embrassé son parti, l'auteur arménien dit qu'il les appela *azonatsi*, i. e. Azoniens; et ce qui prouve bien que l'Annaliste avait l'intention d'indiquer ici l'étymologie du mot *aznaour*, noble, en le faisant dériver d'Azon, c'est que tous les Géorgiens admettent cette opinion, en se fondant sur l'autorité des Annales, et notamment, dans sa petite Histoire de Géorgie, en russe, le tsarévitch David dit formellement que telle est l'origine du titre d'aznaour, ce qui est notoirement inexact; car d'Azon devait se former *Azonouri*, où mieux *Azonéli*, et non *aznaouri*. Et d'ailleurs l'arménien *ազն* *azn*, race, d'où *ազնիւ*, *azniv*, distingué, *ազնական*, *aznovacan*, noble, est la véritable racine du mot. Là aussi où l'Annaliste expose d'une manière très confuse la division administrative de la Géorgie, opérée par le roi Pharnawaz, confusion qui a induit Wakhoucht lui-même en erreur, l'auteur arménien dit clairement que ce prince établit en Géorgie huit éristhaws ou gouverneurs et un sparapiet, ou généralissime, au lieu de neuf ou même dix gouverneurs que mentionne Wakhoucht.

Je pourrais entrer dans de plus longs détails, mais je me contente de dire qu'au moyen de la traduction arménienne, une foule de passages s'éclaircissent, quantité de

points historiques, géographiques, sont mis en lumière; que l'on y trouve des additions, les unes consistant en un mot, en une phrase, les autres plus considérables, prouvent que l'exemplaire sur lequel travaillait l'abrégiateur arménien différait notablement de ceux qui circulent aujourd'hui.

J'ai déjà fait entendre plus haut que certaines explications données par le traducteur, et qu'un Géorgien eût regardées comme superflues, suffisent pour faire reconnaître la main d'un étranger: voici maintenant sur quoi je me fonde pour y signaler celle d'un Arménien, non toujours au fait des choses géorgiennes. La légende de Pharnawaz dit que ce prince s'égara un jour, à la chasse, sur les traces d'un cerf, en géorgien *irémi*; le traducteur arménien rend ce mot par *éré mi*, une bête sauvage. Plus loin, au lieu de « la contrée entre la rivière d'Egris et le Rion, entre la mer et la grande montagne, » le traducteur écrit: « Le pays mitoyen entre *Garé Dchour* d'Erivan et la grande montagne. » On voit que les mots géorgiens *Egrisis - Tsqali da Rioni* ont été lus d'après un mauvais exemplaire *Garis-Tsqalida rewani*, et traduits en conséquence. Ailleurs une altération du même genre, dans l'original géorgien, aura induit le traducteur à remplacer le nom de l'église de Nino-Tsmida, par celui tout arménien de Sourb-Nichan. Mais où se décèle surtout une main arménienne, c'est dans des additions par lesquelles l'auteur cherche à compléter les Annales, par des allusions à l'histoire arménienne. Par exemple, l'Annaliste ayant dit que Ste. Nino opérait des miracles et des conversions, le traducteur ajoute: « Entendant ceci et les grandes merveilles que Dieu avait faites envers son père, le roi Tirdatios, la reine de Géorgie fut dans l'admiration et crut en Jésus-Christ, » phrase qui manque entièrement au texte géorgien. D'ailleurs la reine Nana n'était point convertie au christianisme, à l'époque dont il s'agit: il y a donc anachronisme, si l'auteur veut parler de l'épouse du roi Mirian; mais ici il a dû avoir en vue Salomé, fille de Trdat, roi d'Arménie, et mariée à Rew, fils du roi Mirian. En tout cas, une telle allusion à un personnage arménien doit provenir d'un auteur appartenant à cette nation. Il en est de même de celle-ci: l'Annaliste dit tout simplement « Le roi Soumbat fut conduit à Dovin, où on le pendit à une potence, et il mourut; » mais le traducteur: « Le roi Sembat fut tourmenté durant un an, à Dovin, puis étranglé et pendu. » Ce renseignement sur Sembat, martyrisé à Dovin, en 914, est tout-à-fait exact. Enfin, le traducteur ajoute une longue tirade sur les rapports bienveillants du roi David-le-Réparateur avec les Arméniens, en général, et en particulier sur le respect qu'il témoignait à un vartabied, nommé par Kiracos Jean-Sargavac: je ne donnerai pas ici cette tirade, mais elle me semble caractéristique.

En un mot, la traduction abrégée arménienne, des Annales de la Géorgie, représente pour nous un manuscrit ancien, et méritait pour cela les honneurs d'une traduction complète; elle m'a beaucoup servi pour l'intelligence du texte géorgien.

L'ouvrage historique de Wakhoucht n'est également, jusqu'en 1469, qu'un abrégé des chroniques originales, réunies et promulguées par son père, le roi Wakh-tang VI; abrégé fait par un Géorgien studieux, intelligent, qui donne souvent la clef de passages difficiles à comprendre, de faits embarrassants à expliquer, et formant comme un commentaire perpétuel du texte primitif. Si ce commentaire n'est que l'expression de l'opinion individuelle de son auteur, il n'en a pas moins une très grande valeur pour les étrangers, pour ceux qui, ne pouvant se flatter de connaître la Géorgie aussi bien que les Géorgiens, sont bien forcés de se confier, sauf le droit d'examen et de critique, à la direction d'un guide indigène. Toutefois, la méthode d'abréviation de Wakhoucht ne tombe pas seulement sur la rédaction, ce qui ne serait pas un grand mal; car plusieurs règnes sont traités, dans les chroniques originales, avec une prolixité de rhétorique, qui ne sera certainement pas du goût des lecteurs européens: ceci s'applique particulièrement aux règnes de Mirian, de Gourgaslan, de David-le-Réparateur, de Thamar. Si Wakhoucht n'eût fait qu'en élaguer les phrases, les amplifications, la perte ne serait pas grande, en tout cas, elle serait facilement réparable; mais il a subi la condition commune des abrégiateurs; il a souvent supprimé les détails de moeurs, d'histoire, des faits, en un mot, de ces petits faits, qui initient le lecteur au point de vue de l'écrivain, aux habitudes de style et d'action des personnages et des peuples, qui servent de préparation et d'accessoires aux faits importants. Au contraire de l'abrégiateur arménien, qui, par tout ce qu'il a conservé, sert à constater l'état des chroniques nationales avant Wakhtang, Wakhoucht, par ses omissions, en donne une idée souvent fautive, toujours incomplète, et ne dispensera de la lecture des originaux aucun de ceux qui veulent en porter un jugement exact. Pour me résumer, Wakhoucht est un excellent interprète du texte des *Annales*, il a tous les défauts de l'épitomiste. A part cela, il a le grand, l'incontestable mérite d'avoir introduit dans les chroniques de son pays deux éléments qui y manquaient: la critique des faits et un certain ordre chronologique.

#### § IV. Coup-d'oeil général sur l'histoire de la Géorgie.

Ainsi que je l'ai dit, l'histoire géorgienne n'a point d'authenticité; les noms des rédacteurs n'étant jamais indiqués, on ne sait à quelle source les faits ont été puisés,



si la rédaction ne renferme pas des anachronismes de langage, des interpolations postérieures. Ce n'est pas tout : les auteurs n'indiquent presque jamais la date des événements, ni la durée des règnes. Comment donc se retrouver dans un tel labyrinthe ? Ce n'était pas assez de placer les relations émanées de tant de mains dans un ordre conforme à l'enchaînement supposé des faits ; il fallait, par un examen attentif, par la discussion des synchronismes, démontrer que cet enchaînement est réel, exact ; arriver à des conclusions précises, formulées en chiffres ; comparer les dires des Géorgiens avec ceux de leurs voisins, les Grecs, les Arméniens, les Persans, avec ceux des rares auteurs européens qui fournissent des renseignements sur la Géorgie. Or, Wakhoucht était-il en état de faire de telles recherches, embrassant plusieurs langues étrangères et un intervalle d'au moins 2,000 ans ? Ce qui est certain, c'est qu'indépendant des autorités géorgiennes, dont plusieurs ne me sont pas encore tombées entre les mains, il cite à plusieurs reprises, dans ses notes, les *Annales ecclésiastiques* de Baronius, les *Histoires de Pologne, de Turquie*, et parfois les écrivains arméniens, sans cependant les nommer : voilà tout ce qu'il a eu de matériaux. Toutefois, depuis la mort de Thamar, il s'est aidé de recueils, qu'il indique, sans en discuter la valeur, et avec ce secours il a formé une série considérable d'événements, dont les dates, données-là forment depuis lors l'unique base de son travail. On en parlera, quand il sera question des siècles postérieurs. C'est avec de si pauvres ressources que ce laborieux investigateur a réussi à attacher à chaque fait une date, à fixer le nombre et la durée des règnes, ainsi que la succession des événements. S'est-il trompé, me suis-je laissé abuser, en ne reconnaissant dans son travail qu'un petit nombre de graves anachronismes, c'est ce que les critiques décideront. Pour les mettre en état de le faire, je vais passer en revue les pièces du procès, sinon intégralement, du moins avec assez de développements pour porter la conviction chez les esprits impartiaux.

Voyons d'abord l'époque importante de la fondation de la royauté en Géorgie.

Pharnawaz était, suivant les *Annales*, fils d'une Persane et d'un frère de Samara, mamasakhlis ou gouverneur de Mtskhéta, lors de la venue d'Alexandre. Suivant la *Chronique arménienne*, sa mère était persane et *soeur de Samara*, ce qui détruirait l'origine géorgienne du personnage : il faut donc regarder cette variante comme très hasardée. Quoi qu'il en soit, Pharnawaz, resté orphelin, à l'âge de trois ans, réussit, 24 ans plus tard, à se faire reconnaître roi de Géorgie, ce en quoi il fut aidé par le roi de Syrie, Antiochus ; il mourut après un règne de 65 ans. Klaproth, parlant de ces

faits, dit faussement que Pharnawaz régna 27 ans, et mourut dans sa 65e année. Si la date 302 av. J.-C., donnée par Wakhoucht à l'avènement de Pharnawaz, est exacte, ce prince serait né en 329, la mort de son père aurait eu lieu en 326 avant l'ère chrétienne, époque où le conquérant macédonien aurait envahi la Géorgie; il n'y a là rien qui répugne à ce que l'on connaît d'ailleurs. La difficulté est dans le synchronisme du règne d'un Antiochus, en Syrie, synchronisme également indiqué dans la *Chronique arménienne*, et que les autres circonstances du problème ne permettent pas de reculer beaucoup. Or, parmi les rois grecs de Syrie, celui, du nom d'Antiochus, qui occupa le trône à l'époque la plus voisine de Pharnawaz, est Antiochus-Soter, 280—261 av. J.-C.: c'est donc une différence d'au moins 22 ans, si l'on veut que le roi de Syrie ait reconnu Pharnawaz aussitôt après son avènement. Quant aux dernières années du règne de ce prince, qui mourut, en conséquence des calculs précédents, en 237 av. J.-C., elles coïncidèrent assez bien avec celles d'Antiochus-le-Dieu, qui occupa le trône 261—244 av. J.-C. Rejettera-t-on, à cause de la différence signalée plus haut, le synchronisme offert par les *Annales*, ou bien essaiera-t-on de corriger cette différence, en substituant le nom d'Antigonus, qui régna en effet 299—280 av. J.-C., à celui d'Antiochus; ou enfin ne pourra-t-on admettre que le secours fourni par Antiochus au roi géorgien, la couronne qu'il lui envoya, sont des faits postérieurs de 22 ans à son avènement? Dans ces derniers cas on fait violence au texte géorgien, et même avec la correction, il reste une différence de trois années; c'est bien peu, pour un fait si ancien, et l'erreur, si erreur il y a, est antérieure aux deux compilateurs modernes.

Quant à Saourmag, fils de Pharnawaz et second roi de Géorgie, l'Annaliste lui attribue un règne long et heureux, sans rien dire de plus précis; mais Wakhoucht place sa mort en 162 av. J.-C. et lui donne 77 ans de règne, ce qui me semble fabuleux. Car son père étant mort à 92 ans, Saourmag aurait dû, dans cette hypothèse, passer de beaucoup la centaine. Ici, pas de synchronismes.

Mirwan Ier, fils adoptif, gendre et successeur du précédent, avait pour contemporains un Antiochus, roi de Syrie, qui mourut durant son règne, et un Archac, roi d'Arménie, à qui il donna en mariage une de ses filles. Lui-même régna 50 ans et mourut en 112 av. J.-C. Or, dans les années de Mirwan, on trouve en Syrie cinq Antiochus, dont le dernier régna 112—94 av. J.-C., et un Archac Ier, 127—113 av. J.-C.: les deux indications sont donc exactes, bien que l'on ne sache sur quoi reposent les autres calculs.

Le seul synchronisme du règne de Pharnadjom, fils et successeur de Mirwan, tué en 93 av. J.-C., après avoir trôné 19 ans, c'est l'invasion d'un roi d'Arménie, qui plaça sur le trône de Géorgie son propre fils. Comme Pharnadjom périt pour avoir substitué à l'idolâtrie le magisme, alors florissant en Perse, et que d'un autre côté le roi arménien Artachès Ier, qui régna 144—89 av. J.-C. était un idolâtre déclaré, au dire de l'historien de l'Arménie, cette circonstance justifie le calcul des années de Pharnadjom, sans pourtant arriver à la démonstration.

Le règne suivant, celui d'Archac Ier, n'offre aucun point de contact avec les autres histoires, mais il n'en est pas de même de celui de son successeur.

Artag, en effet, auquel on attribue 15 ans de règne, et de qui la mort tombe en 66 av. J.-C., n'eut de rapports qu'avec les Perses, si l'on s'en tient aux *Annales*. Mais l'antiquité classique nous fournit, en ce qui le concerne, un synchronisme d'une précieuse exactitude. En 65 av. J.-C., Pompée, voulant poursuivre Mithridate-le-Grand, réfugié sur les bords de la mer Noire, partit des confins de l'Arménie, et eut à combattre successivement Orcezès, roi des Albains, ainsi que Otokos ou Artokès, roi d'Ibérie. Le général romain prit Acropolis, sans doute la citadelle d'Armaz, traversa le Kour, relança Artokès au-delà du fleuve Pélore, qui paraît être l'Aragwi, et força le roi à demander la paix, en donnant son fils en otage. Or trois historiens, Dion-Cassius, Florus et Appien, donnent le nom du monarque qui résista à Pompée, nom dont la ressemblance avec celui d'Artag est frappante; l'année même de l'événement étant indiquée avec une ponctualité remarquable, bien qu'il y ait une très légère différence, il semble qu'on ne peut refuser de classer Artag parmi les personnages acquis à l'histoire. ●

Les trois règnes suivants, Bartom Ier, Mirwan II, Archac II, entre les années 66—3 av. J.-C., ne présentent, dans les *Annales*, aucun synchronisme: toutefois Dion-Cassius rapporte qu'à cette époque L. Canidius Crassus, lieutenant de Marc-Antoine, marcha contre les Ibères d'Asie, et força leur roi Pharnabaze, vaincu dans un combat, à se joindre à lui contre Phraate, roi des Parthes et fils d'Artokès. Plutarque ne parlant point de ce fait, dans la vie d'Antoine, il reste pour moi inexplicable; car si la chose se passa à la fin de l'hiver de l'an 46 av. J.-C., l'Ibérie avait alors pour roi Bartom Ier, de qui le nom n'a aucun rapport avec celui mentionné par Dion-Cassius.

Une remarque générale à faire sur les neuf règnes jusqu'ici énumérés, c'est que l'Annaliste n'a indiqué la durée que des deux premiers; qu'en se tenant directement au texte, un seul, celui d'Artag, offre un point de repère incontestable, et que l'on

ignore complètement comment Wakhoucht est arrivé à fixer la durée des autres. Permis donc à chacun de leur assigner d'autres limites, taillées dans cet intervalle de 302 ans, entre Alexandre et le commencement de notre ère, car avec celle-ci va coïncider l'avènement d'un autre monarque.

Aderc, fils de Kartham, devint roi à 30 ans et en régna 57, ou seulement 45, d'après la *Chronique arménienne* : Jésus-Christ naquit dans la première année de son règne, et, suivant les *Annales*, St. André prêcha la foi chrétienne dans la Meskhie, ainsi que sur la côte de la mer Noire. Si l'on s'étonnait que Wakhoucht, malgré la précision du synchronisme indiqué, ne soit pas tombé juste en repère avec l'ère chrétienne, la réponse à cette difficulté se trouve dans le fait, reconnu par tous les computistes, que la naissance de J.-C. a réellement devancé de deux années celle d'où l'opinion commune et l'usage font commencer l'ère chrétienne.

Cependant, si l'on en croit Tacite, sous le règne de Tibère, en l'an 20 de J.-C., l'Ibérie avait pour roi un certain Pharasmane, fils de Mithridate, suivant Dion-Cassius, qui avait placé sur le trône d'Arménie son frère cadet Mithridate. Rhadamiste, fils de Pharasmane, fut mis à mort par son propre père, dans les premières années du règne de Néron. Ces histoires sont trop connues, pour être longuement rapportées ici, mais elles sont très embarrassantes à concilier avec les *Annales géorgiennes*, qui ne disent rien de semblable.

Après Aderc vient une série de cinq doubles règnes qui, dans les conditions où les *Annales* et les calculs chronologiques les présentent, sont un vrai phénomène. Dix rois règnent parallèlement, deux par deux, commencent et meurent à la même époque : c'est incompréhensible, inexplicable ! Toutefois il y a des synchronismes, dans cette période de 74 ans, 55—129 ap. J.-C. Ainsi, sous le premier de ces règnes parallèles, 55—72 de J.-C., Vespasien prend Jérusalem, fait indiqué par les *Annales* et par la *Chronique arménienne*. Le second, 72—87 de J.-C., coïncide avec Erovand, roi d'Arménie, qui régna en effet entre 58 et 78 de J.-C., et s'empara d'une province de la Géorgie occidentale. Si l'histoire arménienne ne le dit pas expressément, elle le laisse sous-entendre, en racontant que ce prince, dans ses guerres contre le fils de Sanatrouc, eut pour auxiliaires les Géorgiens et leur roi Pharsman. Or, précisément à l'époque dont je parle, régnaient Pharsman Ier, fils de Kartham, et Caos, fils de Bartom II. Cette indication des *Annales* est donc exacte et confirmée par l'histoire arménienne. Sous le troisième, 87—103 de J.-C., Artachan, suivant le traducteur arménien, Artaban, ou plutôt Artachès Ier, successeur d'Erovand, envoya en Géorgie

Sembat Biwritian, i. e. fils de Biourat, pour se venger d'une invasion faite par les deux rois géorgiens Azorc et Armazel, unis aux peuples du N. Or, et cette invasion des peuples du N. et celle des Géorgiens, ainsi que tous leurs résultats, sont exposés par Moïse de Khoren, et fixés par la chronologie à l'an 88 de J.-C.; ensorte que, soit les ressemblances, soit les différences mêmes des détails complètent alternativement ce que l'on sait à ce sujet. Quelques années après, en 113 de J.-C., d'après la *Chronique arménienne*, une nouvelle invasion des Géorgiens rappela dans leur pays les troupes arméniennes, dont le chef Zaren ou Zareh, fils du roi Artachès, fut fait prisonnier, puis délivré, après une captivité de trois ans, par Sembat Biwritian, par Artwaz et Tiran, deux autres fils d'Artachès. Toute cette histoire, qui se retrouve dans la *Chronique arménienne*, et en partie chez Moïse de Khoren, pourrait sur-le-champ être admise comme preuve de la véracité des *Annales*, si Moïse de Khoren ne nommait Kartzam le roi des Géorgiens qui commandait l'armée d'invasion. Je reconnais la difficulté, et, sans entrer ici dans de trop grands détails, je crois que chacun peut y trouver une solution satisfaisante.

Si le quatrième double règne est stérile en événements caractéristiques, il n'en est pas ainsi du cinquième, qui occupe les années 113—129 de J.-C. Les Arméniens, dit l'Annaliste, devinrent alors amis des Grecs, i. e. des empereurs romains, et envahirent la partie de la Géorgie où régnait Mirdat Ier, qui venait de faire mourir son collègue Pharsman II, dit le Bon ou le Brave, et ce prince succomba lui-même dans une bataille. En effet le roi d'Arménie Artachès III se soumit, vers la fin de sa vie, à l'empereur Adrien; son frère et successeur, Artachès IV, 129—131 de J.-C., continua la même politique, ainsi que Tiran, autre frère d'Artachès, qui succéda à Artavazd. Or, on sait, par l'historien Dion-Cassius, que, sous le règne d'Adrien, Pharasmane, roi d'Ibérie, excita une guerre sanglante dans l'Albanie, suivant d'autres manuscrits, en Alanie, guerre qui s'étendit plus tard à la Médie, à l'Arménie, à la Cappadoce. Sturz, le savant éditeur de Dion, place ces faits en l'an 104 de J.-C., mais Stritter les range sous l'année 136; or, Adrien régna dans les années 117—138. Vologèse, roi des Parthes, pacifia l'Albanie par des présents, tandis que Flavius Arrianus, préfet de Cappadoce, la contint par la terreur. Pharasmane fut obligé de venir plaider sa cause à Rome; il le fit avec tant de succès, que l'empereur Adrien lui confirma la possession du trône, et qu'on lui érigea même une statue équestre dans le temple de Bellone. Zonaras, sans doute d'après Dion, répète les mêmes faits, que l'on s'étonne, avec raison, de ne pas rencontrer, même indiqués, dans les *Annales*.

Je passe à regret sur plusieurs règnes qui sont, pour la plupart, énoncés dans une ou deux lignes, faisant seulement connaître la filiation et la succession des personnages, durant 133 ans, 129—262 de J.-C., et j'arrive au 23<sup>e</sup>, celui d'Asphagour, 262—265 de l'ère chrétienne. Kasré-Anouchirwan ou Ardachir, dit l'Annaliste, ayant exterminé la dynastie Ajghalide, le roi Asphagour assista Cosaro, roi d'Arménie, dans ses fréquentes incursions en Perse, et fut lui-même le dernier des rois géorgiens descendants de Pharnawaz. Ce simple exposé, fidèlement extrait des *Annales*, abonde en inexactitudes. Car d'abord Ardachir, le fondateur de la dynastie Sassanide, ne porte chez aucun auteur le nom d'Anouchirwan, défiguré dans la *Chronique arménienne*, sous les formes Charphon et Charor. Ensuite, tous les savants s'accordent à placer en l'an 227 l'extinction des Ajghalides ou Arsacides de Perse; ceux d'Arménie disparurent en 233, suivant la chronologie de M. St.-Martin, en 258, suivant celle du P. Tchamitch, ce qui est encore de quatre ans en arrière du roi Asphagour. Troisièmement, le règne de Khosrov-le-Grand, en Arménie, dans les années 198—232 ou 214—258, d'après les autorités ci-dessus alléguées, n'atteint pas non plus celui d'Asphagour. Pourquoi, en l'absence de chiffres précis sur la durée des règnes, Wakhoucht l'a-t-il fixée arbitrairement; pourquoi ne s'est-il pas contenté de calculer ceux pour lesquels les textes anciens lui fournissaient des données certaines? Enfin le titre de Pharnawazide ne convient point, suivant nos idées, au roi de qui nous parlons, puisqu'il était le quatrième descendant du roi Rew, fils d'un roi d'Arménie et d'une fille de Pharsman III.

Je dois dire, à ce propos, que suivant toute probabilité les chroniques originales dont la collection forme ce que j'appelle les *Annales géorgiennes*, étaient primitivement écrites en bloc, sans division ni numération des règnes, sans chiffres apposés auprès du nom des souverains homonymes, en un mot, comme est rédigée la traduction arménienne. Voulant donner une forme plus commode à l'ouvrage auquel on a, depuis, attaché son nom, le roi Wakhtang VI, si toutefois quelqu'un ne l'avait devancé dans ce travail, introduisit les rubriques, contenant le numéro du règne, le nom du roi, celui de son père et de sa famille, son rang dans la série des homonymes. Mais ces rubriques furent mises d'abord avec une grande hésitation, parce que le classement n'était ni parfaitement connu, ni décidément fixé. Je dirai que des deux plus anciens exemplaires des *Annales* que je connaisse, dont l'un appartient au musée Roumiantzof, l'un, ce dernier même, est tout chargé de ratures et de corrections et fourmille d'erreurs, en ce qui concerne les rubriques; l'autre, celui qui provient de la

bibliothèque du feu tsarévitch Thémouraz, et qui m'a servi de base, diffère beaucoup du précédent. Le mien, qui est d'une autre origine, présente d'autres variantes. Or, dans ces rubriques, la famille des rois est souvent mal indiquée, notamment à l'égard d'Asphagour, qui était Arsacide par son père et Pharnawazide seulement du côté maternel. Ces faits, peu importants en eux-mêmes, ne comportent pas ici de plus grands développements, mais ils prouvent que le canon royal n'avait pas encore sa rédaction définitive, ni pour les numéros d'ordre, ni pour l'indication précise des familles et des origines : c'est tout ce que je voulais démontrer.

Ce serait peut-être le lieu d'indiquer, sinon de résoudre, une question que se posent naturellement les lecteurs des *Annales* : quels ont pu être les rédacteurs de ces chroniques, qui remontent vers les temps du déluge ; sous l'influence de quelle nationalité, de quelle civilisation, ont-ils écrit ; à quels mémoires ont-ils puisé ; de quelle langue, de quelles lettres se servaient-ils ? On a dû être frappé, comme je le suis moi-même, de l'uniformité de terminaison, dans les noms des patriarches de la nation géorgienne : Thargamos, Karthlos, Mtzkhéthos, Gardabos. Les noms de Mirwanos, Mourwanos, se sont aussi présentés plusieurs fois sous la plume de nos écrivains, au lieu des vraies formes asiatiques Mirwan, Mourwan ; on trouve, dans l'histoire de l'invasion d'Alexandre, le nom de *protatos*, donné à des soldats grecs ; le roi Rew épousa Séphélia, fille d'un *logothétos* grec ; enfin le nom de Khosro prend quelquefois la forme grecque *Cosaros*. Que veulent dire tous ces grecismes ? On a la preuve que, dans un pays voisin, en Arménie, la langue et les caractères grecs ont été employés jusqu'à l'époque mémorable de l'invention de l'alphabet par St. Mesrob ; on a des monnaies grecques des Arsacides d'Arménie, et surtout le cachet, à légende grecque, d'un certain Ousas (Achoucha ?), gouverneur de l'Arménie géorgienne : tout cela nous montre, quoique sous un voile obscur, une influence grecque, s'étendant jusqu'aux détails de la vie, dans les deux contrées dont je parle. Peut-être est-ce là qu'on trouvera la solution du problème.

Le passage de la dynastie arsacide à celle des Khosroïdes est raconté dans les *Annales* et répété dans la *Chronique arménienne*, presque dans les mêmes termes que chez Moïse de Khoren, à qui il me semble que toute cette tirade, malgré de légères différences, a bien pu être empruntée.

Le règne de Mirian, fils d'Ardéchir Babécan et d'une concubine, qui ouvre la dynastie géorgienne des Khosroïdes, abonde en synchronismes, se rapportant à l'histoire politique et religieuse, et fournit quelques dates. Nous passerons en revue les

*Hist. de la Gé. Introd.*

uns et les autres. Aussitôt après la mort du roi arménien Khosrov-le-Grand, qui avait forcé le roi Asphagour à s'enfuir dans les montagnes, pour échapper à la colère d'Ardéchir, les seigneurs géorgiens demandèrent au nouveau prince Sassanide de leur donner pour monarque un de ses fils. Celui-ci leur accorda le jeune Mirian, alors dans sa septième année: c'était, suivant Wakhoucht, en 265 de J.-C. Mirian, d'après l'ordre de son père, devait suivre le culte du feu, mais laisser les Géorgiens libres d'adorer les idoles, tolérance que lui-même, au dire des historiens, pratiquait à l'égard de ses sujets d'Arménie. — Ardéchir étant mort, lorsque Mirian atteignait sa quarantième année, ce prince voulut revendiquer le trône de Perse, mais ses prétentions furent repoussées, parce qu'il était fils d'une femme de second ordre. Or, si Mirian avait 7 ans en 265, cette indication nous amènerait à l'an 298, date évidemment trop reculée, puisque, d'après les calculs les plus favorables à notre hypothèse, les 58 années du règne d'Ardéchir se terminèrent en 284. Ce qui confirme surabondamment la fausseté de ce renseignement, c'est qu'immédiatement après l'Annaliste parle d'une invasion des Goths en Grèce, durant laquelle Trdat, fils du dernier roi d'Arménie, soutint un combat singulier contre le roi de ces barbares; or, suivant Moïse de Khoren, ce fut en la 2e année de Dioclétien, deux ans avant la mort d'Ardéchir, que le fait en question eut lieu. Je n'hésite donc guère à retrancher 20 ans des 40 allégués en toutes lettres par l'Analiste, d'après quatre manuscrits, y compris l'abrégé arménien.

Le grand événement du règne de Mirian, c'est sa conversion et celle de son peuple au christianisme. Pour en fixer la date avec précision, il faut réunir et combiner les éléments très divers que fournissent les *Annales*, les autorités arméniennes et les sources de l'histoire ecclésiastique, tant grecques que latines. J'exposerai d'abord les matériaux isolément, après quoi j'essaierai, s'il est possible, d'en tirer des conclusions positives.

Dans le texte des *Annales*, le règne de Mirian se compose de deux portions bien distinctes: 1° le récit des faits principaux, terminé par cette indication: « Dans ce temps-là vint la sainte et bienheureuse femme Nino, à qui nous devons le baptême... Elle demeura trois années à Mtzkhétha, après quoi elle commença à prêcher à haute voix... 2° Le vie de Ste. Nino, écrite ex-professo par un anonyme, à la fin de laquelle se trouvent plusieurs relations d'un Juif contemporain, Abiathar, et de sa fille, Sidonia. Je ne dirai rien de la partie légendaire de cette biographie, mais je dois pourtant y relever une erreur assez grave: il y est dit que l'oncle maternel de Ste.



Nino, un certain Iobénaï, était alors patriarche de Jérusalem, tandis que l'on ne connaît point de patriarche de ce nom, dans la ville sainte, avant l'an 428.

Après le martyre de Ste. Rhiphisme, Nino, échappant aux perquisitions du roi Trdat, passa en Géorgie, où elle trouva, durant trois ans, une retraite obscure et tranquille, auprès d'un jardinier du roi, à Mtzkhétha, et d'Anastasia, sa femme. Ce fut à cette époque que Mirian, qui revenait des terres de l'empire, battu par Constantin-le-Grand, entendit parler d'elle. Quelque temps après, à la suite d'un miracle opéré en sa faveur, il embrassa le christianisme et envoya sur-le-champ un ambassadeur en Grèce, pour demander un évêque et des prêtres. A l'arrivée de ces ecclésiastiques, il reçut le baptême, lui, son épouse et beaucoup de ses sujets. Non content de cela, il fit demander une portion de la vraie croix, nouvellement découverte par l'impératrice Hélène, et des architectes, pour construire des églises. Ayant continué sa prédication durant 11 ans, tant en Géorgie que chez les montagnards du Caucase et du Cakheth, Ste. Nino mourut en 5838 du monde, 338 depuis l'Ascension, 14 ans après sa venue en Géorgie. Cependant Constantin, qui s'était fait donner en otage, dans la guerre précédente, un fils de Mirian, le lui rendit après la mort de Ste. Nino, et le roi lui-même mourut 25 ans après sa conversion.

a) Quoique Ste. Rhiphisme et ses compagnes appartiennent à l'Arménie, j'ai dû faire mention d'elles, parce que l'époque de leur mort sert à fixer celle de la conversion de leur persécuteur, le roi Trdat, et que ce dernier fait a une intime connexion avec l'introduction du christianisme en Géorgie. Parmi les opinions qui se sont produites sur les dates des événements dont je parle, je crois devoir, malgré mon respect pour la vaste érudition de M. St.-Martin, écarter celle qu'il a émise dans ses savants *Mémoires* sur l'Arménie et dans ses notes sur l'Histoire du Bas-Empire, opinion qui fixe la conversion du roi Trdat à l'an 276 de notre ère. Comme ce calcul n'est basé que sur un passage d'Eusèbe, dont le savant français a tiré de larges conclusions sans avoir pourtant développé tout son système; qu'en l'adoptant, il faudrait avancer tous les faits d'une trentaine ou d'une quarantaine d'années, contrairement à la chronologie reçue, je m'en tiens ici à une date précise, fournie par Moïse de Khoren, à savoir que le roi Trdat fut réinstallé sur le trône d'Arménie en la troisième année de l'empereur Dioclétien, 287 de J.-C. Quant à la conversion de ce prince, le savant P. Tchamitch la fixe en 301, après le martyre de Ste. Rhiphisme; Baronius place le martyre en 311, la conversion en 315; le P. Stilling, dans son excellente dissertation sur la chronologie d'Agathange, hésite entre les années 305 — 310; enfin l'historien

arménien inédit Asolic, dans un passage auquel on n'a pas fait encore attention, fixe la réforme du calendrier arménien à l'an 553, « 242 ans après la conversion de l'Arménie, » qui se trouve, par-là, reportée à l'an 311 de notre ère.

b) Voyons maintenant à quelle époque peuvent se placer les trois années de séjour à Mtzkhétha de Ste. Nino. Elle s'y trouvait quand le roi Mirian revint de sa malheureuse expédition en Grèce, entreprise à la suite du roi de Perse. En effet le second successeur d'Ardéchir Babécan l'ayant entraîné sur les terres de l'empire, Constantin voulait se retirer sans combattre. Mais ayant alors embrassé le christianisme et reçu le baptême, dit l'Annaliste, il remporta une victoire complète sur les deux monarques et accorda la paix à Mirian, en demandant, comme garant de sa parole, Bakar, fils de ce prince. Si cet élément de calcul laisse malheureusement des doutes, l'époque du baptême de Constantin étant encore controversée, il en sera de même des deux suivants, la date de l'événement qui porta Mirian à se faire chrétien, que Wakhoucht fixe en 317, et celle de son baptême, en 318.

c) En effet, suivant l'Annaliste, ce fut un samedi 20 juillet, que Mirian, s'étant égaré dans les bois, retrouva sa route, après avoir promis de se faire chrétien. Or, le 20 juillet tomba un samedi en 306, 317, 323, 328. L'indécision ne peut évidemment porter sur la première de ces indications; on verra pourquoi je préfère l'une des trois autres, pourquoi je penche en faveur de l'une des plus reculées.

Dès le lendemain du jour où il avait pris sa résolution, Mirian envoya demander des prêtres à Constantin, qui fit passer en Géorgie l'évêque Ioané, deux prêtres et deux diacres. Le roi et son peuple ayant été baptisés, une seconde députation alla auprès de Constantin, solliciter un morceau de la vraie croix, nouvellement découverte, et des prêtres en plus grand nombre; ce qui lui fut accordé. Pour tous ces faits, nulle date; mais Wakhoucht fixe le baptême du roi à l'an 318, et d'ailleurs l'invention de la Sainte-Croix qui eut lieu en 326 ou 327, la 20<sup>e</sup> année de Constantin, aide à placer la seconde ambassade géorgienne aux environs de ce temps.

d) A l'incertitude résultant du défaut de précision dans les indications de l'Annaliste, s'ajoute encore celle causée par une tradition, constante en Géorgie et admise dans l'église d'Orient, à savoir. que les prêtres envoyés par Constantin furent fournis par le patriarcat d'Antioche, et qu'Eustathe, alors patriarche de cette ville, se rendit personnellement auprès de Mirian. Cette tradition, qui se retrouve dans les livres ecclésiastiques des Géorgiens, tant anciens que modernes, qui est répétée dans les chartes authentiques, et que tous les historiens du pays appuient de leur témoi-

gnage, dérange tous les calculs chronologiques de Wakhoucht, car Eustathe ne monta sur le trône patriarcal qu'en 325 et fut déposé en 331.

Pour sortir du cercle des difficultés qui compliquent la question, montrons d'abord quels points sont incontestables ou presque certains. La seconde ambassade de Mirian à Constantin ne put avoir lieu qu'après l'invention de la Ste. Croix, donc vers la fin de 326, au plus tôt, ou en 327, suivant que l'on s'en tiendra aux dates de l'abbé Fleury, ou de Lebeau et St.-Martin. En second lieu, le voyage d'Eustathe en Géorgie ne put avoir lieu qu'entre les années 325 et 331. Reste à chercher quel temps s'était écoulé entre la seconde et la première ambassade géorgienne, temps que l'on ne peut guère estimer à moins d'un ou deux ans.

e) Suivant l'Annaliste, Ste. Nino mourut en 338 depuis l'Ascension, 5838 depuis la création du monde, la 14<sup>e</sup> année de son séjour en Géorgie, nombres qui se lisent en toutes lettres dans trois bons manuscrits. Cependant l'abrégé arménien remplace ces dates par l'an 332 depuis l'Ascension, 5832 depuis la sortie d'Adam du Paradis, 15<sup>e</sup> année de l'arrivée de Ste. Nino. Wakhoucht place le fait en 329 de J.-C.

Ecartant tout d'abord l'ère mondaine, indiquée d'après un des nombreux systèmes qui ont cours chez les Grecs, je remarque que la différence de six années entre nos manuscrits des *Annales* et l'abrégé arménien n'est rien moins qu'indifférente pour les faits postérieurs; car aussitôt après avoir raconté la mort de Ste. Nino, l'Annaliste ajoute immédiatement que Constantin renvoya à Mirian son fils Bakar. Or, s'il fallait admettre les faits dans cet ordre, il s'ensuivrait un grave anachronisme, Constantin-le-Grand étant mort le 22 mai 337.

f) Enfin la mort de Mirian va nous fournir une dernière indication: Rew, fils du roi Mirian, mourut la 25<sup>e</sup> année depuis sa conversion, suivant deux bons manuscrits; la 35<sup>e</sup>, suivant un autre; dans sa 34<sup>e</sup> année, d'après l'abrégé arménien. « La même année le roi Mirian tomba malade et mourut. » La dernière variante, fournie par le traducteur arménien, combinée avec celle qu'il donne pour la mort de Ste. Nino, permet, ce semble, de proposer d'autres calculs que ceux de Wakhoucht.

Ainsi, suivant moi, Ste.-Nino serait venue en Géorgie en 318, Mirian aurait embrassé le christianisme en 322, aurait été baptisé en 323, aurait envoyé sa seconde ambassade en 327, et la Géorgie aurait été visitée par Eustathe, patriarche d'Antioche, aux environs de cette époque, enfin Ste. Nino serait morte en 332, et le prince Bakar aurait été rendu à son père en 333. Avec ces supputations, on peut rendre compte d'une manière satisfaisante, de la plupart des allégations des historiens. Tou-

tefois, je dois convenir qu'indépendamment de Wakhoucht, les autorités ne manquent pas à d'autres systèmes. En effet Baronius fixe la conversion de l'Ibérie en 327; l'abbé Fleury place la prédication de la sainte en 326, et le patriarche Dosithée sa venue en Géorgie en 327, en ajoutant qu'elle y resta 12 années.

En Géorgie même, l'opinion qui retarde le plus la venue de Ste. Nino est bien antérieure à Wakhoucht. En effet, en 1590, Alexandre Ier, roi de Caketh, disait à l'ambassadeur russe Zwénigorodski que la Grousie était devenue chrétienne depuis 1,300 ans, sous le grand Constantin, depuis 1,262, et même 1,260 ans; or, ces trois chiffres nous ramènent en arrière aux années 290, 328 et 330 de l'ère chrétienne. Mais toutes ces indications sont vagues et ne tiennent point compte des faits de détails.

Ce qui me confirme dans la conviction de la justesse de mon calcul, c'est le témoignage de Rufin, vivant au IV<sup>e</sup> siècle. Cet auteur ecclésiastique dit expressément que l'histoire de la conversion de l'Ibérie lui fut racontée, cinquante ans après l'événement, à Jérusalem<sup>e</sup>, par un certain Bacurius « roi d'Ibérie, *gentis ipsius rex*, » ou « βασιλικος των Ιβηρων, » suivant Sozomène, lequel avait été témoin oculaire des miracles opérés lors de la construction de la première église, à Mtzkhétha. Ce Bacurius, non mentionné, d'ailleurs, dans les *Annales*, mourut en 394, au service des Grecs, dans un combat contre le tyran Eugène. Or, pour qu'il pût encore combattre en 394, on ne peut guère lui donner plus de 65 à 70 ans, ce qui nous reporte vers l'an 324.

Evidemment les auteurs anciens, quand ils parlent de l'Ibérie, attribuent parfois mal à-propos le titre royal à certains personnages: je viens d'en citer en exemple, et j'en vais alléguer un second, qui ne sera pas le dernier. Sous le règne de Mirdat III, petit-fils et second successeur de Mirian, 364 — 369 de J.-C., l'Annaliste ne rapporte aucun fait pouvant servir de synchronisme. Mais suivant Ammien-Marcellin, auteur contemporain, l'empereur Constance, se disposant à attaquer la Perse, gagna par des présents les rois d'Arménie, Arsace, et d'Ibérie, Mehribanès, ce qui eut lieu en 361. Sept ans plus tard, le même auteur cite un certain Sauromacès, investi par les Romains du commandement en Ibérie, qui en fut chassé par Sapor, roi de Perse, et Aspacurès, que ce prince substitua au précédent; enfin il parle des efforts que fit l'empereur pour réintégrer Sauromacès sur le trône, *Hiberiæ regno*. Aspacurès était cousin de son rival et avait un fils, nommé Ultra, détenu en Perse comme otage. Or, si les noms de Saourmag et d'Asphagour sont reconnaissables sous la forme latine que leur a donnée Ammien-Marcellin; si celui de Mehribanès répond assez bien à une forme qui serait Mirwan; si enfin Ultra ne ressemble à aucun nom géorgien

connu, comment faire concorder les faits? L'année 361 fut la 9<sup>e</sup> de Tiran II, en Arménie, qui eut pour successeur, seulement en 363, Archac II; en Géorgie régnait Mirdat, dont le nom n'a guère d'analogie avec celui mentionné par l'auteur latin. Et d'ailleurs, les *Annales* se taisent complètement sur ces faits, sur ces personnages, nommés en passant, qui ne reparaissent plus qu'en 374, époque où le parti de Sauromacès fut entièrement anéanti par Sapor. Pourtant, d'après les détails, on ne peut douter qu'il ne s'agisse ici de la véritable Ibérie ou Géorgie, puisque les deux prétendants voulaient partager la contrée en deux portions, dont l'une, la Lazique et les terres limitrophes de l'Arménie, obéissait à Sauromacès, l'autre, l'Albanie, à Aspacurès, le fleuve Cyrus servant de limite entre eux. A cela je ne puis que répondre, que les matériaux nous manquent pour faire autre chose que constater la divergence des allégations.

Une autre complication se retrouve sous le règne suivant, celui de Waraz-Bakar, 379—393 de J.-C. Suivant l'Annaliste, ce prince donna en otage à l'empereur Théodose-le-Jeune son fils Mourwanos, âgé de 12 ans, qui, étant passé en Palestine, y devint moine, sous le nom de Pétré, puis évêque de Moam ou Maïoum, et mourut un vendredi 2 décembre, « dans sa 65<sup>e</sup> année, sous l'empereur Zénon, » ajoute une biographie du saint.

L'existence de Mourwanos et son élévation à l'épiscopat sont démontrées d'ailleurs, tant par de longs passages de l'historien arménien Mikaël Asori, que par une vie de ce saint, écrite d'abord en syriaque, par Zakaria, Géorgien et son disciple, et traduite par Macar en langue géorgienne; puis par un autre ouvrage, écrit en syriaque, au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, d'après Assémani. St. Pétré fut persécuté, comme adversaire du concile de Chalcédoine, et ne fut maintenu dans son siège que par l'influence de l'impératrice Pulchérie. Mais si l'existence et les principaux faits de ce personnage sont incontestables, les détails et la chronologie fournis par les *Annales* abondent en contradictions. Car d'abord, Waraz-Bakar, mort en 393, selon Wakhoucht, ne put remettre son fils, âgé de 12 ans, à Théodose-le-Jeune, de qui le règne commença en 408, et pour que ce saint soit mort, âgé de 65 ans, au temps de Zénon, il faut qu'il soit né au plus tard en 409, qu'il ait été donné en otage en 421, Zénon ayant commencé à régner en 474: de tout cela il résulte que Wakhoucht a fixé arbitrairement et sans bases solides les chiffres du règne de Waraz-Bakar, mais l'authenticité de la biographie de St. Pétré n'en est point ébranlée.

Les *Annales* nous fournissent encore pour ce règne un bon synchronisme: elles

rappellent qu'un roi de Perse fit une invasion en Géorgie, où le commandant persan construisit Tiflis, pour servir de boulevard contre Mtzkhétha. Il est vrai que l'histoire arménienne mentionne, à cette époque, non précisément une expédition des Perses en Géorgie, mais une guerre contre le roi arménien Arsace II, régnant 363—381, qui fut obligé de se retirer dans le Caucase, et qui s'était lié avec les Ibériens. Cette indication me paraît suffire pour rendre vraisemblable l'entrée des Perses en Ibérie et les autres faits relatés par l'Annaliste. Ici l'abrégé arménien renferme une grave addition, qu'il faut sans doute prendre non à la rigueur, mais dans le sens le plus large. Il dit que cette guerre eut lieu sous le roi Khosrov II, *fils* de Trdat-le-Brave. Il ne peut ici être question de Khosro-le-Petit, fils et successeur du roi Trdat, de qui j'ai tant parlé plus haut; ce prince n'était pas contemporain de notre Waraz-Bakar. Il s'agit, au contraire, de Khosro III, *descendant* de ce même Trdat, et qui régna dans les années 388—392. Toutefois, même avec cette correction, le traducteur a fait là un commentaire hasardé, puisque l'histoire arménienne mentionne l'expédition dont il est question sous le prédécesseur de Khosro III, que j'ai nommé précédemment: l'honneur de l'exactitude est donc pour l'Annalise géorgien.

Un événement très important, qui s'accomplit sous le règne de Waraz-Bakar, nous donne une dernière preuve de l'exactitude des Annales, en ce qui concerne les noms des souverains, mais non de celle des calculs de Wakhoucht. En l'année 408 ou 410 S. Mesrob, après avoir fixé l'alphabet arménien, voulut rendre le même service à l'Ibérie. Il trouva dans cette contrée le roi Bacour, l'évêque Mosé et l'interprète Dchagha ou Dchaghel, qui l'aidèrent à inventer des lettres appropriées aux sons de la langue géorgienne

On sait déjà, par un passage de la vie du roi Pharnawaz, que ce prince avait développé dans ses états l'usage de la langue géorgienne et fixé l'écriture nationale. Quoi que puisse dire la critique, je regarde ce trait comme aussi authentique que tout ce qui est avancé par les auteurs arméniens à l'égard de leur propre alphabet. On sait également que les Géorgiens ont deux corps d'écriture: l'un, dont les formes arrondies et quelques lettres ont la plus grande analogie avec les caractères zends et pehlevis, et l'autre, une ressemblance de style non moins frappante avec les lettres arméniennes. Si l'on en croit la tradition, fort vraisemblable, c'est le premier qui fut imaginé par le roi Pharnawaz. Quant au second, les Géorgiens n'en parlent pas, mais les détails fournis par Corioun et par Moïse de Khoren ne laissent que peu de doute sur la vérité du fait. Toutefois Lazar de Pharbe, qui parle si longuement du

travail de saint Mesrob, ne dit rien qui concerne la Géorgie. Mais, dira-t-on, si les Géorgiens écrivaient avant la venue de Mesrob, peut-on prouver qu'il y ait eu chez eux des livres? Je réponds, que sous les rois Azorc et Armazel, vers la fin du Ier siècle de notre ère, les Géorgiens s'engagèrent à battre monnaie à l'effigie, ou, comme s'exprime l'abréviateur arménien, «avec la figure et le nom,» du roi Artachan: ils avaient donc alors des lettres à leur usage. D'ailleurs, dans la vie du roi Mirian est mentionné un Livre de Nemrod, que le prince lisait, et qui est rappelé sous le règne de Wakhtang-Gourgaslan; en outre Abiathar et Sidonia, ci-dessus mentionnés, ont écrit au IVe s., une histoire, qui est parvenue jusqu'à nous, de la Conversion de la Géorgie.

Quoi qu'il en soit, Mesrob créa le nouvel alphabet sous le roi Bacour. Or, dans les années fixées par S.-Martin et par Tchamitch, il n'y avait pas en Géorgie de roi portant ce nom, Waraz-Bakar étant mort en 393, ce qui laisse un intervalle d'au moins quinze années. Ce que j'ai dit précédemment des époques de S. Pétré prouve incontestablement, que le règne de Waraz-Bakar est mal déterminé par Wakhoucht, et que, malgré l'embarras où l'on se trouve pour le déterminer autrement, d'après une base certaine, il faut admettre qu'il dura au moins jusqu'en 408 de notre ère.

Le roi Artchil Ier, qui régna 410—434, est mentionné par Moïse de Khoren; cet auteur raconte que, de son temps, S. Mesrob alla dans le canton de Gardman, partie du Qarabagh moderne, travailler à extirper les restes de l'idolâtrie, et par-là atteste l'exactitude de notre Annaliste. On ne sait en quelle année Mesrob fit ce voyage, mais comme il ne mourut qu'en 450, on a toute la latitude nécessaire.

Avec le règne d'Artchil, qui épousa une fille de l'empereur Jovien, commence une longue période historique, toute traitée par un nouvel auteur qui, après avoir rappelé en peu de mots, par forme de transition, les faits antérieurs à cette époque, aborde l'histoire de l'aïeul et du père du roi Wakhtang-Gourgaslan, puis celle de ce monarque. Je ne rappellerai point ici les résultats, si abondants, du règne de Wakhtang, parce que je les ai concentrés dans le Compte-Rendu de la 15e distribution des prix Démidof, pour 1846, p. 265 et suiv. Synchronismes avec l'histoire grecque, témoignage des monnaies\*), mention développée de ce règne chez Lazar de Pharbe,

\*) A l'occasion des monnaies géorgiennes au type sassanide, portant l'un de ces quatre groupes, ՄԷ, ԵՐՓԵ, ԵՐԿՓՇԵՐՆ, ՔՕ, je me crois obligé de faire ici certaines réserves. Comme ces groupes se trouvent tous sur l'avvers des monnaies, et que deux d'entre eux, notamment le 2e et le 3e, ne peuvent se lire autrement que *Stéphanos*, nom porté par deux rois, l'un Bagratide, l'autre Khosroïde, on est, ce semble, très fondé à conclure que les 1er et 4e renferment aussi, sous une

écrivain arménien contemporain, rien ne manque ici pour démontrer la véracité de l'Annaliste.

Sous le règne de Bacour II, fils de Datchi, 514—528, l'histoire byzantine mentionne un certain Gourgénès, *roi d'Ibérie*, qui s'enfuit à Constantinople avec son épouse et son fils Péranius : c'était en 523. Gourgénès avait vu ses états envahis par les Perses, marchant contre la Lazique, où Justin Ier avait conféré les insignes de la royauté à un certain Tzathès. Comme les Annales ne disent rien ni de ce roi ibérien, ni de ce royaume de Lazique, qui commence à occuper une place importante dans l'histoire, il faut se rendre compte de cette singularité.

J'ai déjà dit que les historiens étrangers mentionnent, jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, six rois ibériens inconnus aux annalistes de ce pays, sans compter Kartzam, dont parle Moïse de Khoren. Voici maintenant Gourgénès, un roi passé sous silence par les historiens, un grand royaume existant dans une contrée que les Géorgiens revendiquent, dont pourtant ils ne disent pas un mot. Gourgénès, s'il était roi d'Ibérie, ne put l'être du pays auquel nous donnons ordinairement ce nom, à moins que Bacour II n'eût deux appellations et la Géorgie deux maîtres : choses également impossibles, invraisemblables. L'Ibérie dont parlent les Byzantins doit donc être quelque chose comme cette partie du royaume située au S. du Kour, ou plutôt de la Ktzia, la province de Gougark, cette possession indécise des divers peuples voisins et rivaux, qui se l'arrachaient et en jouissaient tour-à-tour, qui avait servi de dot à la fille du roi Mirian, et plus tard d'apanage à Mirdat, fils du roi Artchil, quand il épousa la fille d'un gouverneur perse. Du moins nous savons, à n'en pas douter, qu'à la fin du Xe siècle, les Byzantins, enregistrant *le don de l'Ibérie* fait à l'empereur Basile II, parlent des contrées situées aux sources de l'Araxe et dans la Haute-Arménie, qui n'étaient certainement pas l'Ibérie propre. Quant à la Lazique, cette con-

forme abrégée le nom de dynastes quelconques, ayant régné en Géorgie. D'autre part, si le nom d'un Ormizdas est écrit en plein, en lettres pehlevies, aux deux côtés de l'effigie royale représentée sur l'avvers de plusieurs de ces monnaies, et que les numismates croient être Ormizdas IV, ayant régné en 579—591 ; si ce nom et ce règne coïncident à - peu - près avec le premier des Stéphanos, ils sont en arrière d'un siècle avec Wakhtang-Gourgaslan et en avance de cent-vingt-sept ans sur Djouancher, les deux monarques par le nom desquels pourraient s'expliquer les groupes géorgiens dont il s'agit. Que faire donc ? attendre, pour la solution définitive de ces questions, quelque nouveau progrès de l'histoire géorgienne et de la numismatique sassanide. M. Bartholomaei, qui le premier a soulevé des doutes sur l'interprétation des groupes géorgiens mentionnés et sur l'attribution des monnaies qui les portent, a bien voulu me fournir à ce sujet de nombreux matériaux, qui seront prochainement publiés.



trée dont l'histoire est si mal connue et si pleine de faux renseignements géographiques, on sait par les Annales que le Clardjeth et tout l'espace entre les monts Arsian et la mer Noire avaient été occupés par les Grecs, sous le roi Waraz-Bakar; que les fils issus du second mariage du roi Gourgaslan y eurent leur apanage, et que leurs descendants s'y trouvèrent sous la dépendance des Grecs: ces renseignements suffisent pour guider le lecteur.

Le règne de Pharsman VI, 542—557, est signalé par deux événements intéressant l'histoire ecclésiastique de la Géorgie, et qui nous donnent d'excellents synchronismes. En effet Pharsman, désireux de mettre sur un bon pied, dans ses états, et la religion et le culte, fit venir de Syrie plusieurs saints prêtres et religieux; la colonie se composait de 12 moines et d'un diacre, sous la conduite de Ioané, de Mésopotamie: en tout 14 personnes. Cependant chez les historiens cet événement est toujours indiqué par les mots: la venue des 12 ou des 13 saints pères. Le trait chronologique le plus brillant de la légende de ces saints personnages, c'est qu'en quittant leur patrie ils reçurent la bénédiction de S. Siméon-Stylite Thaumastoritès, qui, plus tard, envoya sa bénédiction et son bâton à l'un d'eux, S. Abibo, marchant au supplice; qu'ils arrivèrent en Ibérie sous le règne de Pharsman, le siège patriarcal étant occupé alors par Ewlawios, puis par Macar. Un Géorgien instruit, M. Platon Iosélian, a cru trouver là une contradiction et un anachronisme, parce qu'un S. Siméon-Stylite mourut en 461 ou 462, et conséquemment place le fait dont nous parlons environ un siècle plus tôt. Mais indépendamment de ce que 12 évêques vinrent en effet, de Syrie, sous le règne de Gourgaslan, aux environs de l'an 477, le titre de *Thaumastoritès* joint au nom du saint Stylite, fait voir qu'il s'agit d'un saint homonyme du premier, mais postérieur de 60 ans, et qui est connu dans l'histoire ecclésiastique comme ayant accompli sa carrière de pénitence entre les années 521 — 596: ainsi l'indication de l'Annaliste est parfaitement exacte. Je ne dirai pas la même chose de celle-ci: l'un des saints en question fit, dit-on, le pèlerinage de Jérusalem, au temps d'Ilia, patriarche de la ville sainte; or le seul patriarche du nom d'Elie, qui ait siégé à Jérusalem, s'y trouvait en 494 — 513 et mourut en 518. Si toutes les autres circonstances chronologiques du fait n'étaient d'accord, si déjà nous n'avions vu dans les Annales une erreur flagrante, relative au patriarcat de Juvénal, au temps de Ste. Nino, je me rendrais à cet argument; mais j'aime mieux croire ici à une fause indication, à une interpolation postérieure.

Sans insister sur toutes les conséquences qu'eut pour la Géorgie la venue de ces

personnages, je relèverai deux détails qui me semblent curieux. Le premier est que S. Chio, l'un des religieux syriens, reçut du roi Pharsman un livre d'Évangiles, richement orné par le roi Wakhtang-Gourgaslan. Il faudrait d'abord déterminer quelle langue était un livre si précieux au monarque, qui sans doute en faisait usage; vraisemblablement il était en géorgien; car il n'y a rien d'absurde à penser que 120 ans après la prédication de Ste. Nino, il se trouvât en Géorgie des livres de religion écrits dans la langue nationale. En effet l'Annaliste nous apprend que le roi Artchil, ci-dessus mentionné, ayant marié son fils Mirdat à une Perse, celui-ci fit venir des hommes savants « qui traduisirent et commentèrent pour elle le livre de l'Évangile de N. S. J.-C. » Dans le même temps il y avait en Géorgie un évêque, nommé Mobidan, Perse de nation, faisant montre d'orthodoxie, mais intérieurement sectateur du magisme, qui écrivait en secret des livres impies. Or, de ces deux faits, l'un, au moins, implique également l'emploi de la langue géorgienne, à savoir les écrits de Mobidan, qui s'adressaient surtout à la masse de la nation, et qui répandaient « parmi le bas peuple, » la connaissance du culte du feu.

L'autre circonstance, c'est que, lors du martyre de S. Abibo, probablement avant l'an 570, un marzban ou gouverneur perse résidait dans le Haut-Pays, i. e. dans le Karthli au N. du Kour; indication qui concorde très bien avec ce que l'on sait d'ailleurs de l'extension de la puissance persane en Ibérie à l'époque des guerres dont la Lazique fut le théâtre.

Jusqu'au règne de Pharsman VI, la Géorgie avait reçu de Grèce ses catholicos, Syriens pour la plupart, nommés et sacrés par le patriarche d'Antioche; depuis ce prince, au contraire, disent l'Annaliste et l'abrégiateur arménien, les catholicos furent des Géorgiens de grande famille. Pour faire mieux comprendre de quoi il s'agit, je dois résumer la question.

On se rappelle la tradition, constante en Géorgie, que les premiers prêtres qui y vinrent, furent envoyés par Constantin et appartenaient au diocèse d'Antioche, et que le patriarche Eustathe, lui-même, y vint en personne. Depuis lors, le premier dignitaire du clergé géorgien eut le titre d'évêque, et jusqu'à Gourgaslan, 10 personnages revêtus de ce titre figurent dans l'histoire, d'où Wakhoucht et Mékhithar d'Aïrivank ont extrait leurs listes. Il est vrai que ces renseignements, recueillis dans les Annales et confirmés par la tradition, ne sont pas universellement admis; car Fauste de Byzance assure que Grigoris, petit-fils de S. Grégoire-l'Illuminateur, fut catholicos d'Albanie, de Géorgie et des Mazkouth ou Massagètes. Bien qu'il soit le

seul à s'exprimer de la sorte, Galanus, et d'après lui Assémani, l'ont répété. Mais le P. Tchamitch, en parlant de ce fait, exprime un doute, que je partage d'autant mieux, qu'en 340, époque à laquelle se rapporte l'assertion de l'historien arménien, la Géorgie avait son évêque, et que la chrétienté ibérienne était alors trop insignifiante pour demander un catholicos. Peut-être, au reste, faut-il entendre ici, par le nom d'Ibérie, cette province ambigüe dont j'ai parlé tout-à-l'heure : ce qui me paraît historiquement facile à soutenir et très probable.

Quoi qu'il en soit, Wakhtang, de retour de son expédition dans l'Inde, demanda à l'empereur Léon et au patriarche de Constantinople la permission de fonder en Géorgie un catholicat. Sa prière fut renvoyée au patriarche d'Antioche, alors Pierre-Foulon, qui envoya au monarque un de ses clercs, Pétré, le premier catholicos géorgien nommé dans les Annales. Pétré eut plusieurs successeurs, qui reçurent d'Antioche leur mission ou seulement l'investiture. Comme un pareil état de choses n'était pas convenable et pouvait devenir la source de nombreuses difficultés, Justinien, en l'année 549, fit rendre un décret ecclésiastique qui autorisait les Géorgiens à avoir un catholicos de leur nation. Toutefois la Géorgie, quoique dépendant du diocèse Thracique, qui fut assigné au patriarche de Constantinople, par le concile de Chalcedoine, resta et était encore, à la fin du XVIIIe siècle, suffragante du patriarcat d'Antioche. Des traces nombreuses de ces arrangements hiérarchiques se retrouvent et dans les canons des conciles, et dans les ouvrages géorgiens, comme la vie de S. Giorgi du mont Athos, mort en 1067, le Voyage du métropolitte Timothée Gabachwili, exécuté en 1756, et les chartes déjà publiées.

S'il fallait en croire deux passages des Annales, qui se trouvent dans mon manuscrit, mais qui manquent aux autres de moi connus, ce ne serait pas Justinien Ier qui aurait affranchi le catholicat ibérien. D'après le premier, en effet, cet événement aurait eu lieu sous Théophylacte, patriarche d'Antioche ; or ce personnage siégea en 744—751. D'après le second, au VIe concile, tenu à Constantinople en 606, l'indépendance du catholicos géorgien fut reconnue par un canon formel ; or le VIe concile écuménique fut tenu en 680, sous Constantin-Pogonat : ce sont donc deux interpolations, faites postérieurement, par une main inexpérimentée.

Ces événements, qui supposent un grand mouvement religieux en Ibérie, vers le milieu du VIe siècle, eurent pour résultat la fondation de 12 nouveaux évêchés et la diffusion plus rapide du christianisme dans la véritable Géorgie, tandis que la même influence se faisait sentir au N. de la mer Noire, dans l'Aphkhalie, où Justinien érigeait

la magnifique église de Pitsounda et fondait, par l'entremise de l'eunuque Eustathe, une chrétienté nouvelle. Ces bonnes dispositions de l'empereur paraissent avoir eu pour cause le secours que lui prêta Pharsman, dans une expédition contre les montagnards du Caucase, dont les Byzantins ne disent rien, mais qui n'en est pas moins vraisemblable.

Sous le règne de Bacour III, 557 — 570 de J.-C., l'Annaliste commet un très grave anachronisme, en racontant à cette époque le martyre de Se. Chouchanic, qui eut lieu réellement vers l'an 458, comme en font foi l'historien contemporain Lazar de Pharbe et les martyrologes arméniens. Comme j'ai eu déjà plusieurs fois l'occasion de relever cette erreur, dont Wakhoucht ne s'est pas aperçu, je n'en reparlerai pas ici.

Les Géorgiens, comme on le sait, affichent, non toutefois en termes exprès, la prétention que leurs dynasties forment, durant 2103 ans, une succession non interrompue de personnes royales, dont les descendants, aujourd'hui existants, auraient encore dans leurs veines une goutte du sang de Karthlos. Un pareil phénomène, si toutefois il était susceptible de démonstration, serait un fait unique dans l'histoire. Le rejeter, sans preuves du contraire, serait peu rationnel; mais le respect pour d'anciennes traditions et pour les monuments littéraires où l'un des peuples les plus vieux du monde les a déposées n'empêche pas de douter. Le passage des Karthlosides aux Nébrothides est donc marqué par l'union de Mirwan Ier avec la fille de Saourmag; Archac Ier, premier roi arsacide géorgien, épousa de même la fille nébrothide de Mirwan Ier; Aderc, Karthloside et descendant de Pharnawaz par les femmes, épousa une Arsacide; Abéchoura, fille d'Asphagour, le dernier des Arsacides, apporta ses droits à Mirian, le premier roi khosroïde géorgien; enfin Gouram, Bagratide, mêla son sang à celui de Gourgaslan, et c'est par lui que la dynastie s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il n'y a en Europe aucune famille qui puisse se vanter, pièces en main, d'une pareille antiquité.

Si même on refuse d'y croire, en ce qui concerne les quatre premières dynasties, je ne fais aucun doute que les indications fournies par les auteurs arméniens sur les origines et sur les développements de la famille bagratide ne soient aussi certains, aussi authentiques qu'aucun fait historique connu. Les premières notions à ce sujet, contenues dans l'ouvrage de Moïse de Khoren, sont nettes et précises et nous conduisent jusqu'au milieu du Ve siècle. Après lui, Jean-Catholicos, Ghévond, Asolic, Vardan et tous les écrivains postérieurs, forment une série de témoignages dont la vé-

racité ne peut être contestée, en ce qui concerne l'Arménie. Tous ces auteurs, la plupart contemporains ou voisins des faits qu'ils racontent, nous représentent les Bagratides comme ayant été chargés spécialement, dès leur admission au service des rois d'Arménie, de l'administration des provinces occidentales de la monarchie, comme résidant dans la province de Sper ou aux environs, y élevant des villes, y laissant leur dépouille mortelle; enfin, au Xe siècle, Ani, situé dans la même région, devient la capitale de leur nouveau royaume. Au lieu de ces récits, vraisemblables, conséquents, démontrés par toutes les preuves que peuvent exiger les hommes les plus difficiles en fait de critique, que trouvons-nous dans les Annales géorgiennes? une simple tradition, qui fait venir de Palestine sept frères, fils d'un Juif et Khosroïdes par leur mère, remontant par une série d'aïeux jusqu'au prophète David. Dès le premier coup-d'oeil, on est frappé de l'invraisemblance de cette tradition; tout d'abord on s'étonne que l'Annaliste ne donne pas les noms des sept frères, mais seulement de quatre: les autres ne se trouvent que dans l'ouvrage de Wakhoucht. On se demande ensuite comment Salomon, le père de cette nombreuse famille, avait pu, en Palestine, épouser une fille de Gourgaslan et transmettre à sa descendance le sang royal de Géorgie. Ce n'est pas tout: les sept fils de Salomon viennent s'établir dans la province d'Ecletz, auprès d'une certaine reine Rakael, qui les convertit au christianisme, qui leur fait contracter des alliances avec la famille royale d'Arménie et envoie deux d'entre eux s'établir dans l'Albanie. Disons-le, tout cela est incohérent. On ne sait positivement quel est ce pays d'Ecletz, cette reine Rakael.

A ces assertions gratuites nous avons à opposer la masse considérable des témoignages arméniens, qui se succèdent de siècle en siècle, et la force probante d'une foule d'inductions qui nous ramènent invinciblement vers la Haute-Arménie, comme centre de diffusion de la famille Bagratide, en général. En ce qui concerne la branche géorgienne, en particulier, Ghévond et Vardan ne cessent de répéter que la souche commune des deux dynasties fut, au VIIIe siècle, un certain prince Achot, père de Sembat, son successeur en Arménie, et de Vasac, dont le fils, Aternerseh, fut roi des Géorgiens. Pour être consciencieux, je dois dire que ce dernier point, autrement exposé par l'Annaliste, reste douteux, sans toutefois que l'origine juive des Bagratides soit contestable.

Quant à l'époque où les Bagratides paraissent pour la première fois en Géorgie, voici l'état de la question. Suivant les Annalés Gouram, fils de Salomon, aurait épousé une fille issue du second mariage de Gourgaslan. Or ce second mariage n'ayant eu

lieu, au plus tôt, qu'en 473, celui de Gouram n'aurait pu s'accomplir avant l'an 490. Ces dates seules suffisent pour saper le récit géorgien ; car Gouram régna, suivant le calcul de Wakhoucht, en 575—600. Pour sortir de cette difficulté, trop réelle, Wakhoucht, sans autre autorité que la sienne et celle du bon sens, ajoute deux générations à la série connue des Bagratides géorgiens. Suivant lui, notre Gouram épousa en effet la fille de Gourgaslan, de laquelle il eut un fils, nommé Bagrat, comme l'un de ses oncles, qui fut père d'un second Gouram ; c'est celui-ci, réellement Khosroïde par son aïeule, qui devint roi en 575. Pour être arbitraires, ces combinaisons n'en sont pas moins ingénieuses et surtout logiques.

S'il y a des contradictions dans la partie des Annales que je viens d'analyser, il doit pourtant s'y trouver un fonds de vérité, dont le côté obscur tient à l'éloignement des temps. Lorsqu'en 952 l'empereur Constantin Porphyrogénète écrivait son livre de l'Administration de l'empire, il prit soin d'enregistrer les traditions généalogiques des couropalates ibériens, qui faisaient remonter leur origine à 400 ou 500 ans de son époque, i. e. au milieu du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Sans doute le royal auteur ne nous apprend que très peu de chose sur les premiers développements des Bagratides. Toutefois il modifie le dire des Annales, en rattachant ces princes au prophète-roi par un enfant issu de son commerce avec la femme d'Urie, au lieu que, d'après l'Annaliste, leur descendance est directe. En tout cas, si nous nous rangeons au chiffre indiqué, de quatre siècles avant l'an 952, nous arrivons à 452 ou vers le commencement du VI<sup>e</sup> siècle, qui est précisément l'époque de l'entrée en scène des Bagratides géorgiens.

Je regrette de dire que l'abrégiateur arménien laisse une grande lacune entre Pharsman VI et Gouram, qui n'est pas même nommé. On aurait pu, du moins, avec les détails qu'il aurait conservés, fixer l'antiquité de certaines indications des Annales, qui semblent porter le cachet d'un remaniement postérieur. En effet l'historien, non content d'avoir reculé de plus d'un siècle, par un anachronisme incontestable, l'époque du martyr de Ste. Chouchanic, fonde sur cet anachronisme même l'interruption, durant 45 ans, de la dynastie khosroïde. Il dit que Bacour III, par le châtement qu'il infligea à Wasken, l'époux et le bourreau de la sainte, s'attira le ressentiment du roi de Perse, qui réussit à détacher de lui ses grands vassaux, et ceux-ci, à leur tour, profitèrent des embarras de la Perse sous Khosro-Parwiz, pour se débarrasser de leur roi et en demander un autre à l'empereur grec. L'empereur jeta les yeux sur Gouram, alors gouverneur et maître du Tao, et vassal de la Grèce, et lui

donna l'investiture, en l'an 575 : ce fut là le premier avènement des Bagratides géorgiens.

Ayant déjà exposé ailleurs l'histoire critique de cette dynastie, jusqu'à la première année du XI<sup>e</sup> siècle <sup>1)</sup>, je ne me répéterai point ici, mais je continuerai à glaner les faits propres à donner une idée nette et des Annales et des supputations de Wakhoucht.

Les règnes de Gouram et de Stéphanos, son fils, sont marqués par des synchronismes très exacts, à savoir les révolutions intérieures de la Perse sous Khosro-Parwiz et Bahram-Tchoubin, ainsi que la cession complète de la Géorgie à l'empereur Maurice ; mais l'Annaliste a entièrement passé sous silence la séparation religieuse des Géorgiens et des Arméniens, à l'occasion des doctrines fondamentales du concile de Chalcédoine. Je me tairai également sur ce sujet si intéressant, que l'évêque arménien Oukhthanès, d'après des matériaux contemporains, et quelques autres, ont traité avec beaucoup de détails <sup>2)</sup>. La séparation en question eut lieu en 596. Depuis lors, durant plus d'un siècle, le titre de roi se perdit en Géorgie, soit par crainte des Perses, soit par respect pour la suzeraineté des Grecs ; le patriarcat même *semble* n'avoir pas tardé à s'y éteindre momentanément : je dirai plus bas la cause de mon hésitation.

D'autre part Héraclius entra en Géorgie et s'empara de Tiflis, aux environs de l'an 620. Mais Stéphanos I<sup>er</sup>, alors seigneur du pays sous la vassalité des Grecs et des Perses, étant mort dans une bataille contre l'empereur, celui-ci rendit l'autorité à la dynastie khosroïde, dans la personne d'Adarnasé I<sup>er</sup>, un descendant de Baccour III. Ces faits, omis par l'histoire byzantine, se trouvent rapportés par Dosithee, dans sa grande Histoire des patriarches de Jérusalem, et en partie par un historien arménien du Xe siècle, Mosé Caghancatovatsi, ainsi que par Kiracos, apparemment son copiste, et par d'autres. Toutefois Théophane et Anastase parlent d'un roi d'Ibérie, sans doute quelque dynaste des contrées limitrophes de la Perse, nommé Barsamocès, qui périt en combattant contre les Grecs, sur les rives du Zab, en 627.

Le règne d'Adarnasé I<sup>er</sup> (620—639), ce prince de la façon d'Héraclius, est constaté par un précieux synchronisme, tiré de l'Histoire des Aghovans par Mosé Caghancatovatsi. En effet Adarnasé se rencontra à la frontière de ses états avec Djouancher, prince des Aghovans, à qui il fournit des secours contre les Perses après

<sup>1)</sup> V. Additions et éclaircissements à l'Histoire de Géorgie ; Add. IX.

<sup>2)</sup> V. Additions et éclaircissements à l'Histoire de Géorgie ; Add. V.

la prise de Ctésiphon et la fuite d'Izedjerd. Mais comme Ctésiphon ne fut occupé par les musulmans qu'en 645, il restera là, à éclaircir, une difficulté chronologique. Sous Stéphane II, fils et successeur du précédent, en 639—663, on ne trouve rien de remarquable, que le retour de l'empereur grec, après ses campagnes de Perse, l'institution, par ce prince, d'un nouveau catholicos en Ibérie, institution dont j'aurai bientôt occasion de reparler, et qui n'est mentionnée que par des auteurs non géorgiens, enfin plusieurs monnaies au type sassanide, offrant l'image de la croix, et qui paraissent devoir être attribuées à Stéphane II, dont elles portent le nom en caractères géorgiens ecclésiastiques.

Mais sous les fils et successeurs de ce prince, Mihr et Artchil II, 663—668—718, les Annales renferment d'étranges contradictions, qui ont fait commettre à Wakhoucht un anachronisme considérable. Voici de quoi il s'agit.

L'Annaliste raconte que les rois Mihr et Artchil étant sur le trône, « il vint dans la Géorgie un émir musulman, nommé Mourwan-le-Sourd, fils de la soeur de Mahomet, envoyé par l'émir-el-mouménin Echim, de Bagdad, fils d'Abdal-Mélik, descendant d'Ahmath, ou plutôt d'Ommah. » Suivant Wakhoucht, cela aurait eu lieu en 667; durant cette invasion furent martyrisés les saints David et Constantin, honorés par l'église géorgienne. Or, sur cette citation, sur ces dates, sur ces faits de l'histoire ecclésiastique, il faudrait un long commentaire, pour en montrer les imperfections, mais je me contenterai de quelques remarques.

Le célèbre Mourwan, que son arrogant despotisme a fait qualifier de *Sourd* par les Géorgiens, n'était point neveu de Mahomet, qui n'eut pas de soeur. Son père était Mohammed, frère du khalife Abd-el-Mélik; pour lui, le khalife Hicham l'envoya, vers l'an 731, faire la guerre dans le Caucase, en place de son propre frère Masslamah, de qui les armes n'y étaient pas heureuses. Aux succès qui couronnèrent ses expéditions, aux ravages qu'il exerça, il n'est pas possible de méconnaître le personnage qui fut plus tard le 12<sup>e</sup> khalife ommiade. Or toutes les expéditions de Mourwan ont été critiquées et sont connues, par les historiens arabes et arméniens, comme ayant eu lieu dans les années 731—739. Il est remarquable que l'abréviateur arménien omet le nom de ce farouche devastateur, non cependant sans enregistrer ses funestes exploits.

Quant aux saints martyrisés par ses ordres, les manuscrits ne s'accordent pas sur la date: dans un exemplaire, je trouve l'an 6223 du monde, 777 depuis le crucifiment; dans trois autres, l'an 6249—730, sous Léon-l'Isaurien; le catholicos Antoni



fixe la venue de Mourwan et le martyre des deux saints sous l'empereur Héraclius. Sans chercher à concilier, dans ces divers systèmes, les ères mondaine et chrétienne, je m'en tiens à l'indication du manuscrit appartenant au Musée asiatique et d'un vieil exemplaire très dégradé, que j'ai pu consulter, et adopte l'an 730 depuis le crucifiement, sous Léon-l'Isaurien. La légère différence entre ce chiffre et celui assigné plus haut aux campagnes de Mourwan, me semble sans importance à côté d'un synchronisme dont les autres détails appuyent l'authenticité. Pour atténuer l'incohérence du récit de l'Annaliste, des calculs de Wakhoucht et de la Biographie des deux saints, on peut admettre que les auteurs géorgiens ont confondu ces expéditions de Mourwan avec celles de son neveu et prédécesseur Mosslim : celles-ci remplissent, en effet, l'intervalle entre les années 716—730, et quoique l'on ne sache pas positivement que ce général soit entré en Géorgie, il n'y a là rien d'improbable, puisqu'il guerroya longtemps dans le Caucase, et que tous les auteurs géorgiens s'accordent pour attribuer à Mourwan une pointe sur Constantinople, qui fut certainement exécutée par Mosslim en 718, précisément à l'époque assignée par Wakhoucht à la mort du roi Artchil.

Le computiste géorgien ayant commis, en ce qui regarde la venue de Mourwan, un anachronisme de 66 à 67 ans, si l'on rapproche les dates des règnes de Mihr et Artchil, il devra y avoir ou lacune dans les temps antérieurs, ou excédant pour ce qui va suivre. Quant au premier point, je n'ose combler arbitrairement un tel vide ; j'ai l'espoir de pouvoir diminuer le surplus. Pour cela, en effet, il suffirait de faire prévaloir une variante fournie par l'abrégiateur arménien, et qui fait venir en Géorgie le général musulman Djidnasoum ou Dchidchoum-Asim, non pas cinquante ans, mais douze ans seulement après Mourwan-le-Sourd ; de sorte que la mort du roi Artchil, ordonnée par ce général, aurait eu lieu presque dans la limite chronologique exigée par les autres circonstances.

Dans cette hypothèse, le règne de Mihr, au lieu d'avoir duré cinq années seulement, se serait prolongé jusqu'en 715 ; Mosslim aurait fait alors une invasion en Géorgie, martyrisé les saints David et Constantin et occasioné la mort du roi Mihr ; douze ans plus tard, vers l'an 727, Dchidchoum-Asim, personnage inconnu d'ailleurs, aurait fait mettre à mort le roi Artchil, et enfin Mourwan-le-Sourd serait venu en Géorgie à l'époque, certaine d'autre part, de ses expéditions dans le Caucase. Avec cette correction arbitraire, mais logique, on fait disparaître en partie le doute que suggère l'Annaliste en présentant Artchil enfant lors des campagnes de l'empereur

Héraclius, mort sous Léon-l'Isaurien, 628—718; on se délivre de l'inqualifiable conséquence d'un autre texte, qui fixe la mort du roi Artchil à l'an 781, lui attribuant ainsi, par le fait, 133 ans de vie.

A l'époque de l'histoire géorgienne où nous sommes parvenus se rattache un fait très important, l'interruption apparente du catholicat en Géorgie. Thabor, catholicos lors de la venue de Mourwan, de Mosslim, selon moi, mourut on ne sait en quelle année, et n'eut pas de successeur connu; son nom clot la liste de ceux qui étaient venus à la connaissance de Wakhoucht et de Mékhithar d'Aïrivank, et le premier ne continue la sienne qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle. La question est donc de savoir s'il y eut réellement vacance du siège ou seulement insuffisance de matériaux, pour un espace d'environ 340 ans. Commençons par établir que la liste de Wakhoucht ne renferme pas tous les noms de catholicos plus ou moins certainement connus.

A. Noms omis par l'historien géorgien :

1) Arséni, auteur d'une vie de S. Ioané Zédazadénel, et qui vécut 400 ans après ce saint, donc vers 946: son portrait se voit au couvent géorgien de la Croix, à Jérusalem.

2) S. Clémentos, qui fit construire une chapelle non loin de la grotte du même saint, *bien longtemps après*.

3) Samoel, nommé dans le titre de la Vie de S. Abo, par ordre duquel cette Vie fut écrite, vers l'an 790.

4) Samoel, mentionné dans mon manuscrit des Annales, sous Stéphanos II, au milieu du VII<sup>e</sup> siècle.

5) Courion, mentionné par les auteurs arméniens seulement, à l'époque de la séparation religieuse des deux nations, en 590.

6) Basili, en 1135.

7) Gabriel, nommé dans les lettres du catholicos arménien Abraham, en 491.

8) Enon, catholicos sous Stéphanos II, d'après un passage du seul Mit. T.

9) Suimon, mort sous le roi Bagrat III, donc avant l'an 1014, et remplacé par Melkisadec; Okropir, Giorgi du Tao, sous Bagrat IV, 1028—1072; Gabriel de Saphara, sous Bagrat IV et Giorgi III, mort sous David-le-Réparateur, qui le remplaça par Ioané, avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Ces cinq noms ne se trouvent que dans un ancien Mit. des Annales, tombé entre mes mains après la mort du tsarévitch Théimouraz.

B. Voici maintenant ce qui force à douter que dans l'intervalle de quatre siècles, signalé plus haut, le catholicat se soit éteint en Géorgie :

1) Le patriarche Cyrille, de Constantinople, affirmait en 1756 au métropolitain Timothée Gabachwili, qu'Héraclius institua le métropolitain de Photi catholicos d'Aphkhazeth, celui de la Géorgie centrale restant en fonctions; en outre, le patriarche Dosithée, de Jérusalem, assure que le catholicos de la Basse-Ibérie, supérieur à celui de la Haute, date de l'an 720, sous Léon-l'Isaurien, tandis que celui de la Haute ne remonte qu'à l'an 1045: les auteurs de l'Histoire de la hiérarchie géorgienne (en russe) fixent également l'institution du catholicat géorgien à l'époque de l'empereur Constantin-Monomaque, vers l'année que je viens d'indiquer.

Quoique ces indications se rapportent plutôt à l'Aphkhazeth qu'à la Géorgie proprement dite, elles n'en ont pas moins de force, puisque Wakhoucht se tait également à l'égard de ces deux contrées. Voici maintenant quelques renseignements fournis par les Annales mêmes.

2) Une phrase de mon Mit., qui manque dans tous les autres, dit formellement que Bagrat, premier du nom, établit un catholicos d'Aphkhazie en l'an 219 depuis l'apparition de Mahomet (commençant samedi 16 janvier 834 de J.-C.), et Wakhoucht, dans le récit du règne de Léon Ier, en Aphkhazie, semble avoir eu connaissance de quelque chose de semblable, quand il dit: « Delà il faut conclure que le catholicos d'Aphkhazeth devint indépendant, du consentement des Grecs.

3) L'Annaliste rapporte que quand Démétré, roi d'Aphkhazeth, se rendit maître de la personne de son frère Thewdos, qui lui causait de l'ombrage, « ce prince ne lui fut livré qu'après que le catholicos, les chefs du clergé et tous les seigneurs eurent fait les serments les plus solennels, » pour garantir sa sûreté. Or le fait dont il s'agit s'accomplit vers l'an 979 de J.-C.

4) Lorsque le roi Bagrat III voulut faire la dédicace de la belle église de Kouthathis, construite par ses soins, « il convoqua les souverains du voisinage, les catholicos, les archevêques . . . ; » or on sait par une inscription authentique, trouvée sur le mur de cette église, que le pavé en fut achevé en 223—1003 de J.-C., et supposé même que le mot « les catholicos, » ne s'applique pas uniquement à un ou plusieurs dignitaires portant ce titre dans la Géorgie, on ne peut néanmoins se refuser à croire qu'il n'en indique au moins un dans ce pays.

5) Enfin, parmi les noms de catholicos non mentionnés dans les listes géorgiennes, que j'ai rassemblés plus haut, il s'en trouve deux, Arséni et l'un des deux Samoel, qui tombent précisément dans la lacune signalée, et probablement Clémentos y rentrera aussi.

De tout cela il résulte que les Annales n'ont point été rédigés avec tout le soin désirable, mais que pour celui qui les lit avec attention et critique, elles ne manquent pas d'excellentes indications.

Au reste, l'espèce d'abaissement de la Géorgie au VIIe siècle est parfaitement rendu intelligible par les circonstances. Héraclius avait, de sa propre autorité, substitué une dynastie à une autre, qui devait elle-même son avènement à l'un de ses prédécesseurs; en outre, durant les troubles qui accompagnèrent l'installation de Khosro-Parwiz sur le trône de Perse, les grands feudataires géorgiens s'étaient fait assurer par l'empereur l'hérédité de leurs fiefs, système qui se continua sous le règne suivant. Maurice, de son côté, obtint de la Perse la cession de la suzeraineté de la Géorgie centrale. Toute la Lazique était sous la main des Grecs, à l'exception de quelques portions, où s'étaient retirés les Bagratides, descendants de Stéphanos I. Enfin, lors de l'invasion des musulmans, les rois s'étaient retirés dans la Mingrélie, gouvernée par un commandant d'institution grecque, qui obtint aussi l'hérédité. Comme si ce n'était pas assez de ce morcellement, le roi Artchil, lorsque la mort de son frère le laissa seul monarque, avait fait une nouvelle distribution de ses domaines, qui servirent de dot à ses six nièces, et n'eut plus pour lui que l'Iméreth central. Que restait-il donc du royaume de Pharnawaz et de Gourgaslan? A peine un pouce de terre, pour asseoir un trône; à-peine une église, où un catholicos pût faire le service divin. L'Aphkhalie seule, tranquille sous la protection des Grecs, offrait un asyle sûr à la royauté et à la religion.

Le règne de Ioané et de Djouancher, les derniers souverains khosroïdes géorgiens, 718—786, est signalé par les invasions des Khazars, dont le souvenir s'est parfaitement conservé chez les auteurs arméniens, notamment chez Ghévond et Mosé Caghancatovatsi, et d'ailleurs, dans ces derniers temps, on a retrouvé une monnaie d'argent au type sassanide avec les lettres initiales du nom de Djouancher, à laquelle toutefois il sera prudent d'appliquer la politique expectante, réclamée dans la note, p. xli.

Désormais les matériaux critiques et les moyens de contrôle seront si abondants, que jusqu'à l'année 1469, où doivent s'arrêter ces esquisses, nous serons plus embarrassés de choisir entre les objets dignes de l'attention du lecteur, que de les recueillir.

Le second avènement des Bagratides en Géorgie, en l'an 786, dans la personne d'Achot Ier, est remarquable à plusieurs égards.

1°. Durant plus de 200 ans les titres de roi et de mthawar, indiquant, l'un l'indépendance complète de la nation géorgienne, l'autre sa soumission à des étrangers, i. e. aux Persans ou aux Grecs, furent remplacés par celui de couropalate ou comte du palais impérial. Quoique cet honneur ait été conféré successivement, en Géorgie, aux chefs de la famille, à ceux qui y perpétuaient l'hérédité de l'autorité suprême, cependant il n'est pas rare de le voir attribué également à plusieurs princes bagratides, appartenant à la même génération, comme le prouvent les Tables généalogiques: ainsi, à ce qu'il paraît, il n'impliquait point prééminence, supériorité. Durant le même intervalle, le titre de magistros, maître des offices du palais impérial; celui de patrice, dont l'infériorité relative au précédent est contestable; celui d'antipatrice ou plutôt anthypate, enfin ceux de nobilissime et de sévastos reviennent continuellement durant ce période: d'où l'on peut conclure la dépendance plus ou moins complète de la nouvelle dynastie à l'égard du sceptre grec. Les histoires byzantine et géorgienne s'accordent pour ne laisser à cet égard aucune espèce de doute. Achot premier fut donc nommé couropalate, si l'on s'en rapporte à l'époque qui lui est assignée, par l'empereur Constantin V.

2°. La généalogie d'Achot offre quelque difficulté. L'Annaliste, à la fin du règne de Djouancher, nous fait connaître son père, Adarnasé; ses frères, Stéphané et Philippos; son aïeul, Waraz-Bacour l'antipatrice, et jusqu'à son trisaïeul Gouaram-Couropalate, fils du mthawar Stéphanos Ier, qui vivaient dans leur apanage du Clardjeth, depuis la restauration des Khosroïdes par Héraclius. Mais je dois dire que c'est tout ce que nous savons de ces personnages, et que l'histoire ne mentionne aucun de leurs actes.

D'autre part, les écrivains arméniens indiquent différemment la descendance d'Achot. « Dans ce temps-là, dit Vardan, le commandant des musulmans donna la Géorgie à Achot, fils d'Aternerseh, fils de Vasac, fils d'Achot, prince d'Arménie, lequel alla dans cette contrée et la subjuga, et l'empereur le nomma couropalate. » On connaît historiquement les détails de la vie du bisaïeul donné à notre Achot par l'historien arménien; on sait qu'après avoir durant 28 ans gouverné l'Arménie, il mourut en 771; mais de Vasac et d'Aternerseh le même auteur ne raconte rien en détail, de sorte qu'entre ces deux traditions, s'il n'y avait pas d'autres faits, on ne voit aucun motif de prendre partie pour l'une ou pour l'autre.

3°. Suivant l'Annaliste, Achot aurait eu le couropalatat, non, comme je le supposais plus haut, de l'empereur Constantin V, qui régna 780—797, mais à une épo-

que bien antérieure, c'est-à-dire, lors même que Masslamah vint en Grèce et « en sortit vaincu ; » ces paroles font allusion à la levée du siège de Constantinople, par le général musulman ici nommé ; or cet événement eut lieu en 718, sous Léon-l'Isaurien. Je demande si un homme qui fut honoré du couropalatat en 718 put devenir roi en 786 et ne mourir que 39 ans après : c'est une incohérence.

4°. Achot, dit le même historien, après avoir été décoré du couropalatat, devint puissant, tandis que les Sarrasins s'affaiblissaient. Cela seul démontre que l'élévation d'Achot eut lieu vers la fin du VIIIe ou au commencement du IXe siècle, époque où le khalife Haroun eut réellement des guerres difficiles à soutenir, soit contre les Grecs, soit au N. de ses états, contre les nations vivant au S. O. de la mer Caspienne ; il est probable que c'est lui qui, suivant le dire des historiens arméniens, donna définitivement la Géorgie à Achot fils d'Aternerseh, qui, de cette manière, se trouva soutenu et par les Grecs et par les musulmans. Vardan nous fournit encore sur ce règne un précieux synchronisme : « Achot, dit-il, voyant la ville de Dovin occupée par un général musulman en révolte contre le khalife, réclama l'assistance de l'empereur Léon. Mais ce prince, distrait par la conjuration de Michel contre lui, ne put lui porter secours. » Or la conspiration de Michel-le-Bègue, qui coûta le trône et la vie à Léon V, l'Arménien, eut lieu en 820.

6°. Entre Stéphanos Ier et Achot Ier Wakhoucht compte quatre générations, dans l'espace de 167 ans, 619 — 786, tandis que l'auteur arménien n'en donne que deux entre Achot, la souche des deux branches bagratides, d'Arménie et de Géorgie, qui mourut en 771, très avancé en âge, et notre Achot Ier : en sorte que celui-ci était l'arrière-petit-fils de l'autre. Je trouve ces calculs bien plus raisonnables.

7°. Sous le règne d'Achot s'accomplit un fait dont l'histoire ne fait pas mention, mais qui est de la plus grande importance pour la chronologie. Depuis le commencement des Annales jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, on n'a vu qu'un très petit nombre de dates, soit de l'ère mondaine, soit de l'ère chrétienne, la plupart peu exactes ; désormais nous trouverons des indications plus précises, connues sous le nom de « Koroniconi géorgien. »

On sait que le cycle pascal de 532 ans, ou période Victorienne, fut inventé en 457 de J.-C. par Victor, Victorin ou Victorius, natif d'Aquitaine, mais que, comme il présentait quelques imperfections, qui furent démontrées au siècle suivant, par Victor de Capoue, l'église de Rome renonça à en faire usage. En 526 un moine scythe qui se trouvait à Rome, Denys, dit le Petit à cause de sa taille, reprit le travail de

son devancier et, comme cela était logique, fixa rétroactivement le commencement de ses cycles à la première année de J.-C. : c'est ce qu'on appela « période dionysienne. » Ce nouveau comput se répandit peu-à-peu dans les pays chrétiens. Les Grecs l'adoptèrent en 563, au dire du P. Khatchatour Sourmalian, dans son *Traité du Calendrier*, en arménien, Venise, 1818, p. 80, comme base de leurs calculs pour la célébration de la Pâque. Les Russes, qui comptent aujourd'hui 450 du cycle pascal, ont dû commencer en 1408, ce qui suppose un autre cycle, partant de l'an 876.

Quant aux Arméniens, ils avaient senti bien avant les Géorgiens le besoin de réformer leur calendrier, et, en l'an 552 de J.-C., le cycle pascal s'introduisit dans leur comput ecclésiastique, grâce aux efforts de leur catholicos Movsès II. Toutefois, au lieu de recommencer un autre cycle en 1084, la majorité des écrivains de cette nation a continué jusqu'à nos jours cette série d'années, connue sous le nom d'ère arménienne, qui maintenant est arrivée à l'année 1307; mais dans les manuscrits on retrouve parfois, sous le nom de « petit comput, » la trace du véritable comput pascal.

L'inconvénient de commencer le cycle à une année ou à l'autre, indifféremment, est nul, pourvu que l'on observe exactement les phases accompagnant chacune des 532 années formant une révolution complète. Mais les Géorgiens sont tombés dans un autre extrême. Donnant au comput pascal un effet rétroactif, ils ont divisé en périodes égales toutes les années écoulées jusqu'en 780, même avant la naissance de J.-C., ce qui les a forcés d'ajouter 96 ans à 5508, date mondaine grecque de ce grand événement, qu'ils placent, conséquemment, en 5604<sup>1)</sup>. Si, en effet, on additionne 780 et 5508, et qu'on divise le total par 522, il reste 436, nombre auquel il manque juste 96 ans pour parfaire 12 cycles depuis la création. En comptant comme les Grecs, faute de ce supplément, ils eussent été forcés d'admettre un premier cycle de 436 années. Pourquoi les Géorgiens n'ont-ils pas adopté plus tôt ce calcul, pourquoi l'ont-ils adopté à la fin du VIII<sup>e</sup> s., préférablement à une autre des 248 années écoulées depuis 532, c'est ce que je ne me flatte pas d'expliquer; mais je suppose que ces deux faits ne sont pas sans liaison avec l'état politique de leur pays. Cette faible nation, sans culture très développée, supporta au VI<sup>e</sup> s. de longues guerres dans la Lazique et les continuelles invasions des Perses; au VII<sup>e</sup>, celles d'Héraclius et bientôt des premiers conquérants musulmans; au VIII<sup>e</sup>, les terribles expéditions des Arabes, qui ne lui permirent de songer qu'à se défendre et à vivre. Mais en 786 la dynastie

<sup>1)</sup> Je ne connais qu'un très petit nombre de dates mondaines de ce système, soit sur les églises, soit dans les Mits. géorgiens.

Bagratide s'assied fermement sur le trône, la dynastie Aphkhaze se fonde, le pays commence à respirer : voilà, je crois, l'origine de ce commencement d'organisation de l'année civile dans la Géorgie. Le cycle pascal fut donc introduit alors par le clergé syrien, et, dans un manuscrit de Mtzkhétha, de l'année 1233, il est nommé « cycle syriaque. » Dans les livres modernes on le désigne sous les titres de « kyclosi, კვკლოსი, mzis-moktzéwi, მზის-მოქცევი, révolution solaire, ხუთასიანი ქრონიკონი, koroniconi de 500 ans : » les Arméniens nomment aussi le cycle pascal, en nombre rond *հինգհարիւր եւ Կ* « la cinquantaine. »

Quoi qu'il en soit, avant l'année 826 il n'existe nulle part, que je sache, une seule date pascale, ni dans les chroniques ni dans les plus anciens livres ecclésiastiques géorgiens, ni sur les monuments, et Wakhoucht, qui en a fait usage au XVIIIe s., les a obtenues par un calcul rétroactif. Au contraire, on pourrait en citer un bon nombre de ce 13e cycle. L'Annaliste donc place la mort d'Achot en 6334 du monde 46e année du cycle pascal, le 29 du mois de janvier : c'est la leçon de mon Mit. Malheureusement l'abréviateur arménien n'a pas conservé la date, mais on trouve dans deux autres anciens manuscrits l'an 6830 du monde *ԷՎԵ*, qu'il faut lire *ԷՎԵ* 6430, suivant le système géorgien, et qui répond exactement à l'année indiquée du cycle et à celle de l'ère chrétienne.

Pour ne point donner trop de développement à ces notices, je ne m'étendrai point sur les invasions des musulmans en Géorgie, comme en Arménie, au temps d'Achot Ier et de son successeur Bagrat Ier. Je dirai toutefois que non-seulement les synchronismes fournis par les Annales sont exacts, en ce qui concerne les expéditions de Khalil, fils d'Iézid et de Bougha, mais encore, plus d'un émir musulman, non connu jusqu'à ce jour, le sera au moyen de la Chronique de Géorgie.

Les princes Bagratides, qui furent les chefs de la famille depuis David Ier, en 876, jusqu'à Bagrat-le-Sot, mort en 994, méritent à-peine le nom de rois. Leurs domaines étaient bornés à quelques portions du Tao, tandis que le Cakheth, gouverné par ses éristhaws et korévêques, Tiflis et la Géorgie centrale, soumise aux Béni-Djafar et autres émirs musulmans, l'Aphkhazeth constitué en province indépendante, ne reconnaissaient leur autorité que suivant les circonstances. Eux-mêmes, parés du courpalatat, n'étaient que des vassaux de l'empire grec, vassaux à-peine considérés. Tout ce que l'histoire géorgienne nous apprend à cet égard, durant un intervalle de 118 ans, se compose de six pages, dont la plus grande partie a été omise par l'abréviateur arménien ; elle enregistre les empiétements successifs des gouverneurs d'Aph-



khazie sur la Géorgie centrale et la mort tant du couropalate, chef de la famille, que des autres princes des branches collatérales. Par bonheur les historiens arméniens Vardan et Asolic abondent en détails, qui comblent les lacunes et prouvent la véracité de l'Annaliste; par bonheur encore, Constantin-Porphyrrogénète nous a conservé quelques fragments très circonstanciés des événements intérieurs de la branche bagratide dont Artanoudj était la résidence; enfin l'histoire de S. Ewthym et celle de la fondation du couvent Ibérien du mont Athos, vers l'an 976, nous servent de points de repère; mais ayant traité ailleurs ce sujet avec toute la critique et le soin dont j'étais capable, je ne me répéterai pas ici.

Sous Bagrat-le-Sot, le dernier de ces rois *de paille* dont je viens de parler, il s'opéra en Géorgie un grand changement dynastique. A force de pénétrer dans le Karthli et dans le Caketh, soit comme auxiliaires, soit comme conquérants, les gouverneurs d'Aphkhazeth, qui déjà s'attribuaient le titre de rois depuis longtemps, s'habituèrent à regarder les Géorgiens comme leurs sujets, et d'autre part, à force de contracter des alliances matrimoniales réciproques avec les Bagratides, résidant plutôt que régnant dans le Tao et dans le Clardjeth, ils finirent par se croire Bagratides eux-mêmes. Aussi, en l'année 980, fatigués de la faiblesse de leur souverain actuel, songèrent-ils à s'en donner un autre, et jetèrent-ils les yeux sur Bagrat, fils d'une princesse aphkhaze, mariée à l'héritier présomptif de la couronne de Karthli. Ils soumirent leur projet à David-Couropalate, un neveu de Bagrat-le-Sot, qui était alors un puissant dynaste. Tout le sud de la Meskhie, le Basian et le pays jusqu'aux sources de l'Euphrate, lui obéissaient, il y commandait en souverain, avait ses troupes à lui et jouissait certainement d'une plus grande considération que le roi son oncle. Comme il avait adopté déjà le jeune Bagrat et voulait en faire l'héritier de ses domaines, il approuva le voeu des Géorgiens, sans que son oncle y mit, à ce qu'il paraît, aucune opposition, en sorte que le jeune Bagrat fut reconnu roi de Karthli. Cinq ans après, la mort du roi d'Aphkhazie permit à Bagrat de s'emparer également de cette contrée, enfin la mort de Bagrat-le-Sot, en 994, suivie de celle de son père Gourgen, en 1008, et de l'extinction des derniers rejetons de la race bagratide, le laissa seul maître du royaume uni aphkhazo-karthle.

L'événement le plus considérable du règne de ce prince, celui qui sert de critérium pour les Annales, c'est celui que mentionne l'histoire byzantine, «l'Ibérie donnée à l'empire.» En effet David-Couropalate, de qui je viens de parler, avait laissé, en mourant, ses états à l'empereur Basile II: ce n'était que justice. Car une partie de ses

domaines lui avait été donnée en simple jouissance viagère, et les princes de sa famille, qui avaient tourmenté sa vieillesse et finirent par l'empoisonner, ne méritaient guère qu'il les reconnût pour héritiers du reste. Lebeau a faussement placé cette donation en 989, du moins ne fut-elle consommée qu'en 1001, après la mort de David, que toutes nos autorités placent à cette époque. L'Annaliste a omis de mentionner les guerres dont la donation de David fut le signal, du temps de Bagrat III, et les détails ne s'en trouvent que chez l'historien arménien Asolic, contemporain des faits. Sous le règne suivant, celui de Giorgi Ier, la guerre se ralluma avec une nouvelle intensité et des succès divers, et se termina par la défaite du roi géorgien, le 11 septembre 1022, qui fut suivie d'une transaction. Comme les Annales, l'histoire byzantine et celle écrite par un autre contemporain, Rhistacès de Lastivard, sont parfaitement d'accord sur les faits, sur l'ordre chronologique dans lequel ils s'accomplirent et sur la plupart des circonstances, je n'insisterai point.

Je ne puis toutefois omettre que l'avènement de la dynastie apkhazo-bagratide est l'ère d'un vaste développement de la puissance politique, de l'instruction et du goût des arts en Géorgie. Bagrat III étendit ses conquêtes jusqu'à Gandza et à Dovin, et put dès-lors prendre dans le protocole de ses actes le titre de roi de Chirwan, de Ran, de Movacan et d'Arménie; il acheva, sinon de conquérir, du moins de soumettre à son influence le Cakheth, et sans les vastes domaines des Orbélians, il était le maître absolu de toute la bande de territoire située au bas du versant méridional du Caucase, de l'Aphkhalie à la mer Caspienne.

C'est sous Bagrat III que le couvent Ibérien du mont Athos vit fleurir les savants interprètes des livres saints et des plus belles productions de la théologie grecque, versions dont plusieurs copies, faites quelques années plus tard, ornent notre Musée asiatique; sous lui que fut commencée la fondation du couvent de la Croix, à Jérusalem; sous lui que furent bâties les belles églises de Bédia, aujourd'hui ruinée, de Kouthathis, dont il existe encore des restes magnifiques. Cette dernière est remarquable par ses curieuses inscriptions, lisibles encore après huit siècles et demi, dont une, la plus ancienne en chiffres indo-arabes, fixe l'achèvement du monument à l'an 1003 de notre ère. Tout ce qui nous reste de cette époque, manuscrits et édifices, porte le cachet d'un goût élevé, sinon pur, d'une grande élégance et de la solidité.

Dans le règne de Bagrat IV, 1028 — 1072, je ne choisirai que quelques traits, qui suffiront pour montrer que les Annales géorgiennes méritent désormais plus de confiance. Suivant ces dernières, dès le commencement de ce règne, la mère du roi

Bagrat alla à C. P. pour chercher une épouse à son fils et lui obtenir quelques faveurs impériales: tout ce qu'elle demandait lui fut accordé. L'histoire byzantine raconte, en effet, qu'en 1032 la reine, sans qu'il soit mention, toutefois, d'un voyage, renouvela l'alliance de l'Aphkhalie avec l'empire, et qu'une ambassade, venue de sa part, obtint pour le monarque géorgien la princesse Hélène, fille d'un frère de Romain-Argyre. Un peu plus tard, les deux histoires mentionnent la cession faite à l'empire, par la veuve du précédent roi, de la ville d'Anacophia. Ce fait, qui n'est pas de nature à être révoqué en doute, ne laisse pas que de causer un certain embarras. Car, d'un côté, l'Annaliste ne mentionne pas l'époque du mariage de Giorgi avec Mariam, princesse qui n'est connue que par une inscription arménienne et par la suite des textes géorgiens et arméniens, et de l'autre, à l'époque où Alda faisait cette donation, la reine Mariam, mère de Bagrat IV, vivait encore; c'est donc en vain que l'on voudrait échapper à cette difficulté, soit en disant qu'Alda, d'après les Géorgiens mêmes, était la *seconde femme* du roi Giorgi Ier, soit surtout que les Annales, en parlant de cette cession, disent qu'elle fut faite par Démétré, fils de Giorgi et de sa seconde femme, mais non par cette femme même, ce qui permet de penser qu'elle était morte alors. L'essentiel serait de savoir ce que l'auteur géorgien entend par les mots შვილი ცოლი, qui, d'après l'usage constant, ne peuvent pas signifier une *concubine*, mais une seconde épouse en titre.

Je passe sur quelques petits faits, comme une expédition des Grecs contre l'Aphkhalie, en 1035, et la tentative que fit Ani pour se livrer à Bagrat, dix ans après, pour éviter de tomber entre les mains des Grecs, faits sur lesquelles l'histoire byzantine et les Annales sont d'accord; sur un autre point, ce sont les Byzantins qui nous donnent des éclaircissements. En effet, à part l'insolence d'un puissant vassal, tel que nous est représenté ce Liparit Orbélian, possesseur de la moitié de la Géorgie, on aurait de la peine à s'expliquer l'animosité qui régnait entre ce seigneur et Bagrat IV, si Cédrenus ne nous apprenait que le roi avait précédemment séduit l'épouse de son vassal, et que celui-ci, par représailles, avait déshonoré la mère du roi. On conçoit que l'historien géorgien ait voulu cacher un tel motif. L'Annaliste n'est pas moins exact en racontant la grande bataille livrée, en 1048, aux Turks, par les Grecs et les Géorgiens réunis, dans la plaine d'Ordro; suivant lui, comme suivant les Byzantins, Liparit, général des Géorgiens, fut fait prisonnier. La captivité de Liparit est un fait tellement démontré, par les textes de Cédrenus, d'Ibn-al-Athyr, d'Abou-'l-Faradj et par les Annales géorgiennes, que la seule autorité d'Etienne Orbélian ne suffit pas

pour prouver ici le contraire. Ce dernier auteur est tout simplement coupable d'avoir laissé subsister, dans ses extraits, sans la remarquer, une forte lacune. En effet il rapproche deux invasions accomplies, l'une en 1048, l'autre en 1064, par la seule transition « peu après ; » or, l'histoire géorgienne à la main, on voit qu'en effet dix-huit ans après la bataille à laquelle Liparit assistait dans le Basian, il mourut à C. P. Diverses raisons me font croire qu'il combattait alors de nouveau dans les rangs des Grecs, et qu'il y trouva la mort dans l'invasion qui fit tomber Ani aux mains des Seldjoukides.

Bagrat fit en 1048, suivant les Byzantins, d'après mon calcul, en 1050, un voyage à C. P., sans doute pour changer les dispositions trop favorables de l'empereur à l'égard de Liparit. Si les Byzantins ne parlent pas de ce voyage, du moins ils n'oublient pas le double mariage de la fille du roi avec Michel Ducas, fils de l'empereur Constantin X, et de l'une de ses nièces avec Isaac Comnène.

Enfin l'Annaliste remarque que Bagrat et Alp-Arslan moururent la même année, en 1072; ce qui est exact.

Au long et remarquable règne de Bagrat IV succéda celui de Giorgi II, qui durant seize années n'offre que des scènes de dévastation de la part des Turks seldjoukides, et presque aucun fait saillant. Mais avec David II commence pour la Géorgie une ère de renovation; ce monarque sut profiter du mouvement rétrograde imprimé pour un moment à la race seldjoukide, pour ressaisir l'indépendance et faire de belles conquêtes. La mort de Mélik-Chah en 1092 tombe presque exactement « dans la quatrième année de David, » comme le dit l'Annaliste; car ce prince arriva au trône en 1089. Un peu plus tard, les Francs prennent Jérusalem, et la Géorgie va respirer. L'histoire de David II est bien plus intéressante et mieux rédigée que celles des rois précédents, on y trouve aussi un plus grand nombre d'indications chronologiques. Mais d'autre part, jusqu'au moment où ce prince se rendit maître de Tiflis, ses exploits, obscurs, bornés à l'intérieur de son pays, eurent sans doute de grands résultats pour la couronne et la nation: P. E. l'assujétissement complet du Cakheth et de ses dépendances à la couronne de Géorgie, en 1103, la fondation de Gori, l'expulsion des Turks nomades des belles vallées de la Ktzia et de la Débéda: là-dessus il faut en croire purement et simplement à l'Annaliste. Mais le mariage des deux filles de David, l'une à Alexis Comnène, en 1116, l'autre à un Chirwanchah, est ou confirmé par le témoignage des Byzantins, ou rendu vraisemblable par les indications analogues d'écrivains orientaux. Le règne de ce prince est remarquable à divers égards:

P. E. c'est lui qui donna l'exemple de recourir aux guerriers des pays du N. du Caucase, dont il fit venir jusqu'à 40000 en Géorgie et leur assigna des terres pour leur demeure; il réunit deux conciles pour procéder à l'épuration de la discipline et du culte, il commença à envoyer annuellement en Grèce des jeunes gens destinés à y puiser le goût de l'instruction et des sciences . . ., il fonda le monastère de Gélath . . . En l'année 1120 ou 21 il remporta une victoire signalée sur Ilghasi, Ortokide, seigneur d'Alep, victoire attestée, outre l'Annaliste géorgien, par Matthieu d'Edesse et par Gautier le chancelier, auteur de *Bella Antiochena*. Il est vrai que cet écrivain, parlant du pays où Ilghazi voulait porter ses armées, le nomme *Euetia*, mais ce mot, précédé d'un signe de doute, doit certainement se lire *Iveria* . . . . Enfin il arracha Tiflis aux Arabes en 1122, date qui se retrouve chez tous les historiens, tant géorgiens qu'étrangers. La prise d'Ani par le roi David eut lieu deux ans plus tard, et, à ce qu'il paraît, après une brillante campagne de ce prince dans le Chirwan.

Chacun sait qu'une tradition nationale, admise en Géorgie, attribue au roi David l'enlèvement de portes de fer à Derbend, d'où il les aurait fait transporter en Géorgie. Voici ce qui peut y avoir donné lieu: En juin 1123 David, accouru dans le Chirwan sur les traces du sultan seldjoukide, s'empara de Goulistan, résidence des Chirwanchahs, et au mois de mars 1124, vainquit auprès de Chabran le commandant de Derbend. Si le prince eût été à Derbend même, il est bien probable que l'histoire, cette fois plus exacte et plus détaillée que de coutume, n'aurait pas omis la mention d'un tel événement.

Par bonheur les prétendues portes de Derbend ou du moins l'une d'entre elles existe encore, au lieu même où repose la cendre de David. L'inscription arabe qu'elle porte a été copiée, déchiffrée, commentée savamment. Elle est de l'an 455 H. — 1063, et fut faite par ordre d'un de ces Béni-Chédad, maîtres de l'Aderbidjan. Les auteurs arméniens et musulmans nous apprennent en outre qu'en 1138 un tremblement ayant renversé la ville de Gandja, le roi Dimitri Ier, fils et successeur de David, profita de ce moment pour venir piller la ville et « en emporta les portes dans son pays. » Enfin d'une inscription géorgienne, qui se voit à Gélath, il résulte que cet événement, rare dans l'histoire, eut lieu en la 13e année du roi Dimitri: ainsi le fait et ses détails sont désormais acquis à la science.

Je n'ai pas cru devoir m'étendre beaucoup sur le mémorable règne de David, parce que les dates nombreuses semées dans l'histoire de ce prince sont presque toutes incontestables.

Mais pour me résumer, je dirai : âgé de 16 ans, en 1089, David fut appelé au trône par son père et mourut, âgé de 53 ans, en l'année pascalle 325 (lis. 345), après 34 ans de règne. Malgré l'apparente précision de ces indications, on y voit plus d'une contradiction, plus d'une obscurité, ou pour mieux dire, rien ne va ensemble, ni l'âge avec le règne, ni la durée du règne avec la date de la mort.

En partant de ce qui est certain par nos manuscrits, David, âgé de 16 ans et couronné par son père en 1089 — 309, était dans sa 52<sup>e</sup> année, lorsqu'il mourut, après 36 ans de règne. — Pourtant l'Annaliste lui attribue 53 ans de vie et 34 ans de règne : s'il n'y a pas ici d'erreur de copiste, il faut croire que David fut associé, durant 3 ans, à son père, et que son règne ne commence, à proprement parler, qu'en 1092. Quant à l'année pascalle de la mort de David, indiquée dans la Chronique, je ne fais aucune difficulté de la corriger, quoiqu'elle se trouve dans deux manuscrits, parce que l'erreur est évidente ; en effet, après la prise d'Ani, mentionnée en 344 — 1124, il serait absurde de trouver la mort du roi en 325 — 1105. Les indications de l'Annaliste étant si claires et si précises, on ne sait par quelle raison Wakhoucht a été conduit à les changer d'une manière très considérable. Suivant ses calculs, le roi David mourut en 1130, âgé de 57 ans, dont il régna 41. Non-seulement aucun manuscrit à moi connu n'autorise de pareilles modifications, mais des preuves positives, tirées des historiens arméniens et de l'enchaînement même des faits, montrent que ces calculs sont tout-à-fait gratuits et dérangent la chronologie postérieure. En effet, Matthieu d'Edesse, historien fort exact, raconte la prise d'Ani par David en 1124, la mort de ce prince en 1126, et la cession d'Ani à un fils d'Aboulséwar, en cette même année, sous le roi Démétré.

La prépondérance obtenue par les Géorgiens dans le XII<sup>e</sup> s. est facile à comprendre : les croisés, en marchant sur Jérusalem, à travers les contrées de l'Asie occupées par les diverses branches des Turks seldjoukides, en se rendant maître de Nicée, d'Edesse, d'Antioche et surtout de Jérusalem, avaient porté la désorganisation et la terreur au sein des peuplades musulmanes et relevé le nom chrétien. Les sultans seldjoukides, après avoir couvert de leur ombre le khalifat de Bagdad, se trouvaient eux-mêmes effacés par la puissance naissante des atabeks de l'Aderbidjan ; il n'y avait plus dans toute l'Asie occidentale de grande puissance musulmane en état de donner le ton aux autres : il ne s'y trouvait que des dynastes plus ou moins ambitieux, mais sans ascendant réel et reconnu. Naturellement, les Géorgiens profitèrent, comme ils l'ont toujours fait, de ce relâchement de leurs fers, ils coururent aux ar-

mes : delà les grands et glorieux règnes de David et de ses successeurs, durant un siècle, gloire qui ne fut ternie que par l'arrivée des Mongols.

Le règne de Démétré Ier continue à tous égards celui de son père David ; il fut long et glorieux ; mais il lui a manqué un historien, un panégyriste. J'ai trouvé cependant quelques bonnes indications chez les Arméniens. D'après Wakhoucht, Démétré aurait régné 25 ans, 1130—1154, 5, et serait mort en 1156, après avoir abdiqué la pourpre pour le froc ; Vardan, au contraire, dit qu'il mourut en 1156, après 32 ans de règne, ou après 33, suivant Etienne Orbélian.

Les règnes de Giorgi III, de Thamar, de Giorgi IV et de sa soeur Rousoudan, ont été merveilleusement critiqués par M. S.-Martin ; en réunissant les matériaux divers fournis principalement par les auteurs arabes, ce savant a beaucoup avancé la solution des questions de chronologie qui se rapportent à leur époque.

L'avènement du roi Giorgi III au trône est clairement indiqué par l'Annaliste ; car le roi David III mourut en 1155, quelque temps avant son père Démétré Ier, qu'il avait forcé à se faire moine. Quelle que soit la durée que l'on attribue au règne de David III, soit six mois, avec l'Annaliste géorgien, soit deux ans, avec Et. Orbélian, la différence ne sera toujours pas très considérable.

On remarquera que l'Annaliste, ainsi que Wakhoucht, passent sous silence le fait d'usurpation de la couronne, attribué à Giorgi III par Et. Orbélian. L'usurpation ressort-elle évidemment du fait que Giorgi devint roi après la mort de son frère aîné, aux dépens de son jeune neveu Dimitri ou Demna ? C'est ce qu'il s'agit de prouver, d'examiner. Les exemples de frères succédant à leur frère, même ayant des enfants, ne sont pas rares dans l'histoire de Géorgie, mais à vrai dire ces faits sont toujours arrivés sous l'empire de quelque circonstance particulière. S'il faut en croire Et. Orbélian, cette fois-ci, ce serait le résultat d'un parjure. Nous en verrons les suites plus tard.

L'Annaliste emploie deux expressions que ses devanciers ne connaissaient pas, et qui ont une certaine valeur historique. A plusieurs reprises, il parle des « sept royaumes » obéissant à Giorgi : est-ce une hyperbole orientale ou l'expression d'un fait réel ? je penche pour la dernière solution. En effet, indépendamment des explications mystérieuses du nombre 7, aussi bien connues des Géorgiens que des autres Asiatiques, et dont l'historien de Thamar a fait le thème d'une longue amplification en l'honneur de cette princesse, indépendamment de cela, la couronne de Géorgie se prévalait réellement de son ascendant sur sept pays décorés du titre de royaumes : le Karthli, l'Aph-

khazie, le Cakheth, le Héreth, le Somkheth, le Ran et le Chirwan. La preuve de cette prétention se trouve dans les plus anciennes chartes géorgiennes connues, où ces titres sont fastueusement énumérés. Sous Giorgi encore l'auteur commence à se servir plus fréquemment de ces expressions : Imier, Amier, qui indiquent une séparation devenue alors plus tranchée entre les deux principales portions du royaume géorgien, la partie *au-delà* et la partie *en-deçà* des monts Likh, qui en faisaient la limite. Le nom d'Amier, donné au Karthli, indique seul sa prépondérance à l'égard de l'autre; il prouve que Tiflis était la ville dominante, la capitale de toute cette jeune royauté. Toutefois, dans les énumérations, l'Imier est habituellement nommé avant l'Amier.

La prise d'Ani en 1161, de Dovin en 1163, la reprise d'Ani en 1174, le roi ayant été obligé de la livrer aux musulmans en 1165, les combats de Giorgi contre les chahi-armen d'Akhlat et contre l'atabek Ildigouz, combats suivis de succès divers : tous ces faits mentionnés chez Ibn-Al-Athyr, chez Vardan et Samuel d'Ani, et autres, aussi bien que chez notre Annaliste, servent de preuve de sa véracité. Mais je ne dirai point la même chose en ce qui concerne la lutte du roi contre Demna, fils de son frère aîné David III. Par la série des faits, nous voyons Giorgi triompher des Orbélians, dans la 21<sup>e</sup> année de son règne, i. e. en 1177, et les exterminer par divers supplices; nous le voyons s'emparer de son neveu Demna, l'aveugler et le mutiler, pour qu'il n'eût pas d'héritiers, de son mariage avec une princesse Orbélian, en un mot, n'épargner aucun des membres de cette famille. Ces faits ne sont que trop prouvés, par le témoignage positif d'Et. Orbélian, témoignage empreint peut-être de partialité et d'exagération, mais vrai pour l'ensemble : l'Annaliste, au contraire, dit que le roi « pardonna à ses ennemis ou les punit avec clémence. » L'année suivante, soit 1178, Giorgi associa sa fille Thamar au trône; en plaçant cet événement 1171, on ne sait quelle base Wakhoucht a donnée à ses calculs.

Après cela l'histoire géorgienne ne raconte plus rien du roi Giorgi; mais Vardan le met encore en scène, en 1180, pour exterminer les voleurs et les brigands dans ses états, et raconte sa mort en 1184. Cette date est assurée par le témoignage conforme d'Etienne Orbélian et par une inscription du couvent de Sanahin, et me paraît ne pouvoir être révoquée en doute. Cependant l'Annaliste place la mort de Giorgi en l'année pascale 394, équivalant à 1174 de l'ère chrétienne; la faute doit-elle être imputée à l'historien ou au copiste, c'est ce que je n'ose décider.

L'avènement de Thamar doit naturellement coïncider et coïncide réellement avec la mort de son père : cette reine, suivant les témoignages positifs que je viens de rap-



porter, monta donc sur le trône en 1184, tandis que suivant l'Annaliste, le fait eut lieu en 1174.

Cependant la rubrique initiale du règne de Thamar est ainsi conçue : « Thamar, fille de Giorgi, monte sur le trône, par la volonté de Dieu, en l'an 6686 du monde, 1156 de J.-C. ; elle fut le 63<sup>e</sup> souverain. » Le défaut de concordance de ces deux ères entre elles et avec l'indication de la mort de Giorgi III est si frappant qu'il ne reste qu'à faire comme Wakhocht, à rejeter le témoignage de la rubrique, dont l'autorité ou plutôt l'authenticité n'est point démontrée.

Je ne veux point répéter ici ce que j'ai dit ailleurs de la chronologie du règne de Thamar, mais résumant ce qui s'y trouve d'essentiel, je rappellerai, qu'au dire de l'Annaliste Constantinople fut prise de son temps par les croisés, en 1204 ; qu'elle fit une entreprise contre Cars en la 23<sup>e</sup> ou 24<sup>e</sup> année de son règne, lequel Vardan dit avoir été de 23 ans, tandis que tous les auteurs le font durer 27 ans ; qu'une inscription arménienne, sur l'église de Marmarachen, nous la montre vivante en 1205, que des monnaies en son nom furent frappées en l'an 330 — 1210 ; enfin que l'Annaliste raconte la mort de cette princesse après celle de Zakaria, son généralissime, que Vardan place en 1212. Ainsi, de toute rigueur, Thamar ne put mourir avant cette dernière époque. Je crois avoir réussi à mettre hors de doute ces résultats. Wakhocht, ordinairement fort serré dans ses raisonnements, et très attentif observateur des moindres indications chronologiques données par les Annales, a évidemment perdu de vue deux circonstances : 1<sup>o</sup> l'avènement de Giorgi-Lacha 29 ans après celui de sa mère, puisqu'il lui fut associé dans sa 24<sup>e</sup> année, et que Thamar mourut 5 ans après ; 2<sup>o</sup> la prise de C. P. sous le règne de Thamar : deux circonstances qui, même dans son système, devaient reculer la mort de cette reine en 1203 et en 1204.

Le règne de Giorgi-Lacha n'offre rien de saillant jusqu'à la première invasion des Mongols, si ce n'est que le prince, par sa mauvaise conduite et ses débauches, affaiblit singulièrement les liens sociaux et le respect dû à l'autorité souveraine. Les seigneurs, le voyant incapable de revenir à de meilleurs sentiments, l'auraient complètement abandonné, si l'arrivée des étrangers n'eût réveillé leur patriotisme. Les Mongols donc fondirent sur la Géorgie méridionale et furent bravement accueillis par les Géorgiens, qui perdirent la bataille et un grand nombre des leurs : c'était en 1220 ou 1221. De ce combat et d'un autre qui eut lieu un ou deux ans après, le souvenir a été conservé par deux historiens arabes, Abou-'l-Féda et Ibn-al-Athyr, ainsi que par Vardan, mais ce qui n'est pas moins intéressant, par plusieurs documents

authentiques, de la main de la reine Rousoudan et de son atabek Iwané, ainsi que par une lettre du pape Honorius III. En effet les Géorgiens s'étaient mis depuis quelques années en relation avec les chrétiens occidentaux, et par-là avec le chef de la religion latine.

Quoique l'on ne sache pas très positivement en quoi consistait l'établissement des Géorgiens à Jérusalem, on sait pourtant, par la vie des rois Mirian et Wakhtang I, que ce peuple y possédait un pied-à-terre quelconque, si toutefois on peut se servir de ce mot; sous Bagrat IV, fut bâti le couvent de la Croix, dont l'existence postérieure est affirmée par plusieurs voyageurs et tout récemment par MM. Dittel et Bérézin, qui l'ont visité; pour les temps anciens et voisins de la fondation, nous avons le témoignage d'un memento de copiste, sur un Mit de notre Musée.

Jérusalem ayant été occupé par les croisés une cinquantaine d'années après, ceux-ci durent y rencontrer les Géorgiens, au sujet desquels Sanut et Jacques de Vitri s'expriment presque dans les mêmes termes d'admiration pour leur piété et leur courage. Ces expressions ne paraîtront pas exagérées à ceux qui lisent attentivement le récit des victoires de David, de Dimitri, de Giorgi et de Thamar, sur les musulmans voisins de leurs domaines. Les principautés seldjoukides étaient désorganisées, dans le N. par les usurpations d'Ildigouz et de ses successeurs, et par les succès des Géorgiens; dans le sud, par les combats incessants des Arméniens de Cilicie et des princes chrétiens installés à Edesse, à Antioche, etc. : les papes donc profitaient de tous les moyens pour susciter de nouveaux ennemis aux Turks. Ce fut dans ces circonstances que le légat qui se trouvait avec les croisés sous les murs de Damiette, en 1218 ou 19, ou vint en personne en Géorgie, ou se mit par quelque envoyé en rapports directs avec Giorgi-Lacha et son premier ministre Iwané. Le roi, apprenant que l'empereur d'Allemagne devait prendre la croix et était incessamment attendu, se proposait lui-même d'aller le rejoindre, à la tête de ses troupes, lorsqu'il en fut précisément empêché par l'arrivée des Mongols et par la mort qui le frappa, suivant mon calcul, le 18 janvier 1223.

Depuis Giorgi II, père de David-le-Réparateur, la coutume s'était introduite en Géorgie, que les rois, pour assurer à leurs fils l'héritage de la couronne, les en décorassent de leur vivant. Mais cette barrière imposée à l'ambition des collatéraux n'avait pas empêché Giorgi III, père de Thamar, de déposséder son neveu Demna; elle n'arrêta point non plus Rousoudan, soeur de Giorgi IV. Cette princesse, bien qu'elle se fût engagée à ne régner que sous le nom de son jeune neveu David, ne vit pas plus

tôt son frère renfermé dans la tombe, qu'elle songea à s'assurer la prérogative suprême aux dépens de son pupille. Il est vrai que Giorgi s'était refusé à contracter un mariage légitime, et par sa conduite crapuleuse avait encore ajouté à la déconsidération de son héritier naturel; mais Rousoudan, comme femme, fut encore plus condamnable que lui. L'impudeur de ses déportements fut poussée à un tel excès de dégradation, même à n'en croire que l'Annaliste, sans accepter tout ce que raconte Abou-'l-Féda, que l'autorité royale dut, entre ses mains, tomber dans le dernier avilissement. Aussi, quand Djélal-ed-Din parut en Géorgie, « trois ans après la mort » de Giorgi IV, et qu'il s'empara de Tiflis, en 1226, quand il y revint en 1229 et renouvela ses dévastations, trouva-t-il une faible résistance. L'histoire de sa double invasion nous a été conservée dans les plus grands détails par Nisawi, de qui les récits longs et circonstanciés nous donnent les dates les plus précises.

Les dates des principaux événements du règne de Rousoudan ou peuvent se déduire des indications données par l'Annaliste, ou, mieux encore, sont fixées par plusieurs historiens arabes presque contemporains: P. E. le mariage de cette princesse avec Mogit-ed-din, Seldjoukide d'Icone (l'Annaliste dit moins exactement: avec le fils d'Orthoul), vers 1223; celui de sa fille avec Gaïath-ed-Din Kai-Khosrou II, en 1236; l'entrée des Mongols en Géorgie, précisément vers le même temps.

Les personnes qui liront attentivement chez l'Annaliste le récit des conquêtes des Mongols y trouveront certainement un bon nombre de détails manquant chez les autres auteurs, et qui intéressent l'histoire générale; mais la plupart des faits racontés ne concernent que l'histoire propre de la Géorgie, encore trop peu connue, malheureusement.

D'ailleurs, l'Annaliste ne fournissant réellement aucune date, la critique est obligée de procéder par un examen minutieux des circonstances, de voir si chaque énoncé est pur d'anachronismes, et de chercher dans les historiens du voisinage des moyens de contrôle. Pour cette période la littérature arménienne offre les plus grandes ressources: Vardan, Mikael Asori, Et. Orbélian, Kiracos de Gantzac; au moyen des renseignements fournis par ces auteurs, je crois avoir réussi à fixer les dates de Rousoudan.

Enfin la date de la mort de cette princesse n'est pas précisée par l'Annaliste; car je n'attribue aucune valeur à un chiffre qui se trouve en surcharge dans le Mit. Roumiantzof, et dans le texte du mien: ce chiffre, l'an 451 du cycle pascal, 1231 de

J.-C., est inadmissible, comme les précédents sous Giorgi et Thamar : il est sans doute le produit du faux calcul de quelque copiste postérieur.

Wakhoucht, plus rationnellement, mais non avec toute l'exactitude désirable, arrive à l'année 1237 ; mais l'erreur de ce chiffre n'en est pas moins évidente. Car, indépendamment des autres indications, 1° le pape Grégoire IX écrivit en 1240, « à la reine Rousoudé et à son fils David, roi des Ibériens ; » 2° David, fils de Rousoudan, et son homonyme, fils de Giorgi-Lacha, partirent pour la Mongolie en 1243 et 44, Rousoudan vivant encore, et assistèrent à l'élection de Gaïouk, en 1246 ; 3° enfin, parmi les nombreuses monnaies de cette reine, celles en cuivre qui nous sont connues portent toutes la date 447—1227, et celles en argent 450—1230, indications qui ne peuvent pas beaucoup servir pour la chronologie ; mais celles de son successeur David portent la date 467—1247, et le nom de Gaïouk, par la protection duquel il monta sur le trône.

Il s'accomplit sous ce règne un grand changement dans la constitution politique de la Géorgie. Depuis plus de cent ans ce royaume avait conservé l'unité fondée par David-le-Réparateur : l'Aphkhalie et ses dépendances, le Karthli et les trois grandes provinces du Cakheth formaient un seul tout, obéissant à un monarque unique et absolu. Malgré l'invasion des Mongols, l'unité se serait peut-être maintenue, si le défaut de conduite de la reine Rousoudan, si ses cruautés gratuites envers son neveu n'eussent mécontenté la nation et offert aux mécontents un prince vers qui porter leurs vœux et leurs efforts. Mal ou malheureusement servie par ses généraux, lors de la formidable invasion de Djélal-ed-Din, elle ne sut que se retirer devant le fléau, au lieu de le conjurer par une soumission opportune, ou de le combattre vigoureusement et de succomber avec gloire. Le départ définitif et la mort du Khorazmchah aurait rendu la paix à la Géorgie, si les Thathars n'y étaient entrés sur ses traces, quelques années après. Rousoudan, qui venait de faire couronner son fils, âgé de six ans, afin de lui assurer sa succession, se réfugia encore dans les parties les plus reculées de ses états, soit à Kouthathis, comme le dit l'Annaliste, soit à Ousaneth, suivant les auteurs arméniens ; les principaux seigneurs imitèrent leur exemple, et l'un d'entre eux, de qui les domaines étaient sur la route suivie par les Mongols, se voyant sans autre ressource, fit sa paix particulière. Les bons traitements qu'il reçut en engagèrent d'autres à faire de même, du consentement de Rousoudan, qui bientôt envoya son fils aux noïns : c'était en 1243, après leur victoire sur le sultan d'Icône. David fut pres-

que aussitôt expédié à Batou, qui devait l'envoyer auprès de Mangou-Khan, du moins c'est ainsi que s'exprime l'Annaliste, à plusieurs reprises.

Cependant les Géorgiens se voyant sans maître, car Rousoudan continuait à se tenir à l'écart, et son fils était comme perdu dans la Tartarie, songèrent au neveu de Rousoudan, au fils de Giorgi-Lacha, qui gémissait encore dans les prisons du sultan d'Icône.

Je ne sais si j'aurai bien exactement débrouillé toute cette histoire et mis les événements dans leur véritable ordre chronologique. Je pars de ces faits: 1° que les deux David assistèrent en 1246 ou 7 à l'élection de Gaïouk. Abou-'l-Faradj le dit, Rachid-ed-din en parle.

2° Au dire de l'Annaliste, ce ne fut qu'après le départ du premier David et la mort de Rousoudan que les Géorgiens se décidèrent à faire reparaître le David, fils de Giorgi-Lacha. Or ces deux circonstances s'excluent l'une l'autre, puisque Gaïouk fut élu en 1246 ou 7, et que Rousoudan mourut en 1247.

Quant à ce que dit l'Annaliste, que les princes géorgiens furent envoyés à Mangou, et que c'est de ce prince que date l'idée de séparer la Géorgie en deux royaumes, c'est une inexactitude; car nous avons des monnaies de Narin-David, 1244 Tiflis. et de l'autre David . . , 1247.

C'est avec grande peine que l'on peut fixer les dates de l'avènement des deux David IV et V et celle de leur retour en Géorgie. Toutefois voici les données de l'auteur géorgien.

L'Annaliste, après avoir raconté l'arrivée de Houlagou en Perse ou plutôt au campement des Mongols, à Alatagh, ajoute que les deux David restaient encore auprès de Qoubilaï, successeur de Mangou, à Qaraqouroum, et qu'ils ne furent envoyés de là que bien longtemps après. Or, précédemment, il avait dit qu'ils demeurèrent cinq ans en Tartarie. Comment faire concorder ces indications?

A cet exposé, voilà ce que je réponds: Houlagou n'arriva dans ses domaines de Perse qu'en 1256: c'est un fait démontré par l'histoire des Mongols, et qui n'admet pas de doute. Or, très certainement les deux David étaient en Géorgie avant l'année indiquée. Car Tchamitch raconte en 1249 une tentative de révolte contre les Mongols, organisée par les seigneurs de la Géorgie occidentale, à laquelle David, fils de Giorgi-Lacha, avait pris une part au moins passive, en ne la réprimant pas. L'atabek Awag Mkhargrdzélidzé, qui s'y était vainement opposé, réussit à sauver la vie des conjurés, mais ne put épargner la bastonnade au roi David. Awag, qui avait été

envoyé en Tartarie avant Narin-David, c.-à-d. avant l'an 1244, en était donc déjà revenu, et probablement les deux David vers la même époque. Mais suivant l'Annaliste, Awag ne revint, avant les princes sus-nommés, qu'aux environs de l'an 1256, i. e. après Houlagou, et par l'ordre de Qoubilaï : ce qui ne s'accorde pas avec le témoignage des auteurs arméniens. Pour Wakhoucht, de qui la chronologie durant les règnes de Giorgi III, de Thamar, de Giorgi IV et de Rousoudan, est généralement en retard de 10 ans, il fixe ce retour à l'année 1244, contrairement à toutes les indications chronologiques connues.

Tous les auteurs qui, à-propos surtout de numismatique, se sont occupés de cette portion de l'histoire de Géorgie, affirment que les Thathars avaient divisé la Géorgie en deux portions, dont l'une, l'orientale, fut gouvernée par le fils de Giorgi-Lacha; l'autre, l'occidentale, par le fils de Rousoudan. Il serait bien aisé d'indiquer à quelle source est pris ce renseignement, au moins inexact : c'est dans les résumés russes ou autres de l'histoire géorgienne, qui ont été répétés par tous les écrivains postérieurs.

Mais l'Annaliste ne dit rien de semblable. Aussitôt que le fils de Rousoudan eut été livré aux Mongols, ceux-ci « lui donnèrent toute la Géorgie et Samchwildé, et le nommèrent dès-lors Narin, ou le nouveau-venu. » C'était avant la bataille livrée au sultan d'Icone, en 1243; puis ils envoyèrent le prince auprès de Batou, qui le garda deux ans, avant de le faire passer en Tartarie. Dès qu'il fut parti, les Mongols tirèrent de la captivité où il gémissait le fils de Giorgi-Lacha, et sans le reconnaître pour roi, l'envoyèrent à son tour en Mongolie. Ici les auteurs arméniens Kiracos et Malakia ne s'accordent point avec l'auteur géorgien : ils disent qu'aussitôt après sa délivrance, le fils de Giorgi-Lacha fut sacré roi à Mtzkhéthá et nommé Vahramoul, à cause de l'assistance que lui avait prêté en cette rencontre un certain Vahram Gagel, qui l'avait tiré des mains du sultan. Ceci me paraît plus complet et d'autant plus vraisemblable que l'Annaliste, immédiatement après ce que je viens de dire, ajoute que les deux David, Narin et Oulou, étaient en Tartarie lors de l'arrivée du sultan Gaïath-ed-Din (lis. Rokn-ed-Din); or ce surnom d'Oulou, qui paraît là pour la première fois, a bien lieu de nous surprendre, et semble confirmer le dire des Arméniens. Jusque-là il n'est pas question de partage. Plus tard, lorsque Qoubilaï (sic) renvoie les deux David à Houlagou, il lui recommande « de les faire rois tous les deux, » et l'Annaliste ajoute qu'ils « s'assirent ensemble sur le trône de leurs pères, à Tiflis. » Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il sera mention d'un partage exécuté de gré à gré entre les deux David.

L'étude des monnaies pourra encore nous fournir ici quelques bonnes indications.

Une monnaie portant au centre le monogramme d'un roi David, entouré d'une légende persane où le grand qaân des Mongols est mentionné, mais sans être nommé, et frappée à Tiflis en 642 de l'Hégire, 1244, 5, de J.-C. : cette monnaie, dis-je, montre qu'en ladite année il y avait à Tiflis un roi géorgien ainsi nommé. On a du même type d'autres pièces, datées 645 — 1247, 8 et 650 — 1252, 3. Evidemment ces frappes sont de David-Narin.

Quant à celle 456 467 — 1247, elle doit être de David, fils de Giorgi, car le type en est tout différent, comme les autres où son père est clairement indiqué.

Les deux David, au dire de l'Annaliste, régnèrent quelque temps dans la meilleure intelligence, résidant tous les deux à Tiflis. Mais après la prise d'Alamout, en 1258, David-Narin, ennuyé des vexations qu'il fallait subir de la part des Mongols, s'esquiva de leur campement, d'où il passa dans l'Iméreth et se déclara roi indépendant, au-delà du mont Likh. C'est de cette fuite, assez exactement datée par Wakhoucht sous l'année 1259, que commence réellement la division de la Géorgie. Je n'aurais peut-être pas rappelé cet événement, s'il ne donnait lieu, du moins d'après ma manière de voir, à faire une rectification importante dans l'Histoire des Orbélians. Etienne de Siounie, qui en est l'auteur, raconte en effet, que David, un petit roi du pays de Sonk, s'étant échappé, lui quatrième, du campement des Mongols, fut arrêté dans sa fuite par Thanghrécoul, un noble dépendant de Sembat Orbélian. Pour obtenir la liberté de continuer sa route, il offrit à Thanghrécoul une pierre du plus grand prix, en lui disant de la porter à Sembat : « Si je m'échappe d'ici et redeviens roi de mon pays, tu m'apporteras ceci et je te donnerai la contrée ou la ville que tu voudras ; mais si je ne sors point du pays de Sonk, ceci t'appartiendra. » Il partit donc, s'en-alla, et ayant pénétré dans le pays fort et resserré de Sonk, il n'en sortit plus jusqu'à sa mort. » Cette histoire m'a toujours paru inintelligible. Comment, en effet, David, roi de Sonk et cherchant à s'échapper des mains de ses oppresseurs mongols, peut-il dire : Si je ne sors pas de Sonk, cette pierre précieuse t'appartiendra ?

Evidemment, au moment où il parle, David n'est pas dans son pays et veut y rentrer ; aussi, dans le cas où il réussira à y rentrer, il promet une récompense à qui l'aura laissé passer sans mettre obstacle à sa fuite. Et tout-à-coup il ajoute : « Si je ne sors pas du pays de Sonk, la pierre t'appartiendra. » Ainsi ce roi rentre dans le pays de Sonk, apparemment son royaume, et là il se cache dans un lieu fort pour n'en plus sortir, et la condition posée par lui s'accomplit : il y a là mille contradictions.

Or l'Annaliste géorgien nous apprend, de son côté, que comme Houlagou était dans son campement d'été d'Alatagh, ayant près de lui David-Narin, qu'il n'aimait guère, celui-ci fut arrêté et conduit au campement d'hiver de Barda, d'où il réussit à s'échapper, déguisé, lui 3e. Comme il se dirigeait vers l'Aphkhazeth et traversait les terres de l'atabek Awag, il fut reconnu et arrêté par Sembat Orbélian, de qui il acheta la discrétion par le don d'une belle pierre, que sa mère Rousoudan lui avait fait emporter. Il poursuivit donc sa route, fut reçu avec allégresse par les Aphkhaz, les Souanes, les habitants du Radcha et de la Mingrèlie, et reconnu sur-le-champ roi d'Aphkhazeth.

Si je ne me trompe, Etienne Orbélian aura mal compris cette histoire; perdant de vue que lui-même, dans son ouvrage, raconte l'extinction de toutes les royautés de la Siounie, de Capan, d'Haband et d'autres, lui, ou plutôt ses éditeurs ont mal-à-propos substitué aux mots *სობე*, *სობაგ*, les formes plus connues *სობეტი*, *სობეაგ*, et comme l'histoire géorgienne est encore peu popularisée, on s'est contenté de ces renseignements.

Je n'insisterai pas sur les autres événements du règne de David V, fils de Giorgi-Lacha, parce qu'ils offrent peu de difficultés pour la chronologie, étant intimement liés à l'histoire des Mongols sous Houlagou et Abagha. D'ailleurs les historiens arabes et persans mentionnent la part que depuis cette époque les Géorgiens prirent à toutes les expéditions des Tartares.

Suivant Wakhoucht, David V mourut en 1269, ayant régné 25 ans, ce qui fait remonter son avènement au trône à l'année 1244. Je crois en effet que ce prince doit avoir été tiré de sa prison et ses droits reconnus à l'époque indiquée, bien que sa nomination réelle ait été un peu plus tardive. Sa mort fut suivie d'un interrègne de deux ou trois ans, durant lesquels Tarsaidj Orbélian dut se donner les plus grandes peines pour faire reconnaître les droits de Dimitri IIe. Ce prince, en effet, devait être alors fort jeune, car d'après les calculs de Wakhoucht, il serait né en 1256; mais suivant les miens, le mariage du roi David avec Gontsa ayant eu lieu vers 1260, Dimitri aurait eu à-peine huit ans lors de la mort de son père. Si l'Annaliste ne nomme pas expressément Tarsaidj parmi ceux qui s'employèrent le plus activement pour la cause de ce prince, ce n'est pas une raison de nier sa coopération, que l'historien de la famille Orbéliane a seulement le tort de représenter comme exclusive.

Par ordre d'Abagha, le jeune Dimitri entra, il est vrai, en possession de tous les domaines de son père, mais ce n'était alors qu'un bien faible héritage. L'Iméreth



et ses dépendances étaient démembrés de la Géorgie ; les provinces du sud formaient l'apanage, presque indépendant, des Orbélians et des Mkhargrdzélidzé, enfin les domaines de Sargis Djaqel, dans le pays d'Akhal-Tzikhé, étaient formellement exclus du domaine direct de Dimitri. C'est à ce Sargis que Wakhoucht fait commencer l'histoire du Saathabago, ou pays d'Akhal-Tzikhé, comme principauté indépendante.

Le règne de Dimitri II, le Dévoué ou le Décapité, répond à la fin de celui d'Abagha, à celui de Taqouadar, et au commencement d'Arghoun.. Ce prince ou ses troupes prirent une part active aux campagnes d'Abagha, en Syrie, en 1277 et années suivantes, où les Géorgiens se distinguèrent par leur valeur et essayèrent de grandes pertes. Sa mort est indiquée fort exactement, un samedi de la 3<sup>e</sup> semaine de Carême, 12 mars 1289 ; car cette année Pâque tomba le 10 avril. Immédiatement après le récit de la triste fin de Dimitri, mis à mort par ordre d'Arghoun, comme s'il eût été complice de quelque trame contre lui, l'Annaliste mentionne une éclipse de soleil, et précisément dans la même année, le 23 mars, il y eut une éclipse de ce genre, centrale au S. de l'Asie : ainsi l'exactitude de l'historien est démontrée.

Depuis la mort de Dimitri II, jusqu'en 1310, l'histoire de Géorgie est tellement parallèle à celle des Mongols que la chronologie n'en offre aucune difficulté. Durant les quatre règnes de Wakhtang II, de David VI, de Giorgi V et de Wakhtang III, elle présente seulement le curieux spectacle de trois frères rois en même temps, nommés par la même autorité. En effet, après la mort de Dimitri, Arghoun, sur la proposition d'un de ses conseillers, avait placé sur le trône de Karthli un fils de David-Narin, qui ne régna que 3 ans. Après lui David VI, fils de Dimitri, étant rentré dans ses droits, mais ayant d'abord pris parti pour Thoukal et Baïdo, adversaires de Qazan, et ensuite refusé de se rendre à l'ourdo de ce dernier, son frère Giorgi V, un jeune enfant, fut nommé roi de Tiflis, et bientôt après, sans que l'on sache pourquoi, un autre de leurs frères, Wakhtang III lui fut substitué. Sur ces entrefaites Qazan mourut en 1303, du chagrin d'avoir mal réussi dans une campagne contre les Mameluks, et Kharbanda, qui lui succéda, fit dans le Gilan une expédition, où le roi Wakhtang III périt ou mourut pour la foi, en 1307. Après quoi la couronne de Karthli fut encore portée en même temps par David VI, roi sans autorité ni état, et par Giorgi-le-Petit, son fils, enfin par un autre Giorgi, fils de Dimitri II, à qui les Géorgiens donnent le titre de Brillant.

Le règne de ce prince coïncide avec l'époque de l'abaissement complet des Mongols de Perse, dont la période envahissante cesse avec l'avènement du jeune Abou-

, saïd. Giorgi, comme l'avaient fait ses ancêtres à toutes les époques, profita de la faiblesse des oppresseurs de la Géorgie pour la reconstituer autant que possible. Il réussit à triompher des Tartares de l'Aderbidjan et du Qarabagh, qu'il soumit de nouveau à son influence, reprit la haute main dans l'Iméreth et réduisit les descendants de Narin-David à se contenter du titre d'éristhaw; enfin le dadian, le Gouriel, le reconnurent comme leur maître, et il conféra le titre d'atabek aux fils et petit-fils de ce Béka qui, durant 23 ans, avait refusé de paraître en personne à la cour des rois de Géorgie. Son glorieux règne, entièrement occupé par les conquêtes dont j'ai parlé, se termine en 1346.

Les règnes de Bagrat V, petit-fils de Giorgi-le-Brillant, et de Giorgi VII, répondent à celui de Timour, qui entra six fois en Géorgie. Bien que la chronologie n'en offre aucune difficulté, ce n'est pas sans un profit sensible que j'ai pu faire usage des riches matériaux contenus dans la vie de Timour par Chérif-ed-Din, dans celle écrite par l'historien arménien, contemporain et inédit, Thomas de Medzop et d'autres sources tant européennes qu'orientales.

Bagrat fut fait captif par Timour, en 1387, avec sa seconde femme, la reine Anna, de qui l'Annaliste ne fait point connaître l'origine. Mais une histoire de Trébi-sonde, publiée en 1832, nous apprend qu'elle était fille de l'empereur Manuel III, et qu'elle épousa le roi de Géorgie en 1367; or cette indication confirme l'exactitude de la date 1366 assignée par l'Annaliste à la mort de la première femme du roi Bagrat. Ce prince resta entre les mains du conquérant jusque vers l'an 1393. Pendant sa captivité l'Iméreth avait essayé de se soustraire au joug du Karthli et s'était même donné un catholicos spécial, nommé Arséni. Si l'Annaliste ne le dit pas, du moins nous trouvons ce fait dans les Dates qui sont la base de la chronologie de Wakhoucht. Comme ce fait est important pour l'histoire religieuse de la Géorgie, je reprendrai les faits relatifs au catholicat au point même où j'ai laissé la question.

J'ai dit qu'entre le milieu du VII<sup>e</sup> siècle et l'an 1103 il devait y avoir eu des catholicos en Géorgie, bien qu'on n'en ait pas la liste complète, et même très probablement en Aphkhazeth, quoique pas un seul nom ne nous soit connu. Maintenant ce second catholicat se perpétua-t-il jusqu'en 1390? Voici les éléments de la réponse à faire à cette question:

1°. David-le-Réparateur tient en 1103 un concile où assistaient les catholicos, archevêques et évêques de son royaume.

2°. Thamar fut associée au trône, de l'assentiment des patriarches, des évêques et des didébouls de l'Amier et de l'Imier.

3°. Sous le roi Giorgi-Lacha, vers l'an 1220, l'Annaliste parle du chagrin que ressentirent les catholicos de la mauvaise conduite de ce prince.

4°. Un peu plus loin il est dit que « les grands du royaume, ceux de l'Amier et de l'Imier et les deux catholicos se réunirent, pour reconnaître la reine Rousoudan. »

5°. Quand Djélal-ed-Din eut évacué Tiflis, Rousoudan fit sacrer son jeune fils David, par le catholicos d'Aphkhazeth.

6°. Le roi Dimitri II, se disposant à aller au camp d'Arghoun, adressa ces paroles aux dignitaires du royaume, réunis près de lui: « Vous tous catholicos (au pluriel) évêques, . . . . ici présents, » et Wakhoucht, parlant du sacre de ce prince dit: « Le catholicos, les évêques, arméniens et géorgiens se réunirent. »

7°. Lors du sacre de Wakhtang II, qui succéda à Dimitri-le-Dévoûé, l'Annaliste ne parle que d'un catholicos, qui y ait pris part, mais Wakhoucht mentionne positivement « les catholicos et les évêques. »

En réunissant ces textes, qui me manquaient lorsque je publiai mon Essai chronologique sur les catholicos d'Aphkhazeth, avec ceux qui y sont cités, on ne peut guère se refuser à conclure qu'avant l'an 1390 il dut y avoir en Aphkhazeth des personnages revêtus du titre de catholicos, bien que nous n'en ayons pas la liste.

Je dois dire ici qu'à l'époque où nous sommes parvenus, le texte des Annales est loin de présenter un texte suivi et complet. L'excellent manuscrit du Musée Roumiantzof se termine au milieu du règne de Wakhtang III; le mien, qui a été copié sur l'exemplaire du Pr. Phalawandof, va jusqu'à l'avènement d'Abou-Saïd, ou plutôt de Giorgi-le-Brillant, mais ici même une chronique anonyme jointe à ce manuscrit donne des détails tous nouveaux, extrêmement obscurs et contradictoires, sur le règne de David VII et de son frère Giorgi V, que je n'ai point osé insérer dans le texte, mais dont j'ai fait le sujet d'une Addition. Cependant, pour qu'il n'existât pas de lacune dans l'histoire, j'ai emprunté en totalité à Wakhoucht le récit des règnes de Giorgi-le-Brillant et de son fils David VII. Quant à celui de Bagrat V, comme la rédaction des Annales est plus complète, j'ai recommencé à les traduire, en empruntant seulement à l'abrégiateur les dates et quelques détails. On trouvera peut-être bizarres ces emprunts faits à divers textes, pour en composer un tout plus commode à lire: je conviens qu'il y aurait là quelques inconvénients, si chaque emprunt n'était soigneusement indiqué; car dans ce cas le lecteur serait trompé sur la nature et sur

les qualités du texte, objet de ses études. Or l'ouvrage que je publie a la prétention d'être, non-seulement la traduction d'un texte géorgien, mais aussi un corps d'histoire aussi complet que possible. Si donc les savants blâment la marche que j'ai suivie, libre à eux de restituer les textes et de les lire dans leur ordre naturel, sans égard au classement, en apparence arbitraire, que j'en ai fait.

Le long et glorieux règne d'Alexandre, le second réparateur de la Géorgie, occupe dans le XVe s. la même place que celui de Giorgi V dans le XIVE. Ce prince relève les ruines dont le pays s'était couvert au temps de Timour, restaure les églises, rétablit de nouveau le lien de l'unité; mais le récit des Annales est horriblement incomplet. Les 28 ou 30 ans de ce prince y occupent à-peine deux pages, dont le seul mérite est de continuer la chaîne de l'histoire au moyen d'une demi-douzaine de dates, la plupart exactes. On peut seulement y ajouter quelques faits tirés de l'ouvrage de Thomas de Medzop, de l'Histoire de l'empire ottoman etc.

Les points de l'histoire de ce roi les plus sujets à critique sont: 1° la détermination du nom de ses deux épouses, si réellement il a contracté deux mariages; 2° l'appréciation de son caractère, présenté sous des couleurs contradictoires par les Annales et par Thomas de Medzop; 3° le genre et la vraie date de sa mort; 4° le fait de la division de la Géorgie, qui lui est attribuée.

Rien n'est plus confus que l'histoire des successeurs d'Alexandre durant une période de 27 ans, 1442—1469. L'Annaliste fournit une série de rois, Wakhoucht en établit une autre; c'est un chaos: pourtant les faits politiques intéressant la Géorgie restent les mêmes, sans altération, et au moyen des chartes connues on peut du moins rectifier quelques dates.

Je n'ajouterai rien à ces aperçus, parce que désormais l'histoire géorgienne offre assez de synchronismes avec celle de l'Asie, pour pouvoir être aisément critiquée; mes notes jointes à la traduction et l'Addition XVI, Etudes sur les chartes, renferment à ce sujet d'amples renseignements.



II<sup>e</sup> P A R T I E .

*Essai sur l'organisation sociale de la Géorgie, au moyen des chartes.*

---

Ce n'est point un tableau complet de l'organisation sociale de la Géorgie que j'entreprends de tracer ; pour un tel travail les matériaux me manquent, et ne connaissant guère le pays que par un nombre trop restreint de documents écrits, n'ayant pas, par un long séjour, acquis les connaissances pratiques que rien ne remplace, je n'ose aborder un si vaste sujet. Ce sera donc ici une simple esquisse, dont chaque trait pourra avoir ses preuves, plus ou moins abondantes suivant les circonstances plus ou moins favorables à mes recherches. Je m'appuierai, tant sur les chartes dont on trouve l'analyse, la traduction ou des extraits dans cet ouvrage, que sur les deux volumes NN. 507 et 508 du Comptoir synodal de Tiflis, renfermant des copies des chartes de Mtzkhétha, que j'ai eus à ma disposition, et sur les excellents catalogues que j'ai pu consulter à Tiflis. Je citerai parfois des chartes entières, m'arrêterai beaucoup aux détails ; s'il m'arrive de faire usage de pièces qui me paraissent *douteuses*, je le ferai sans préjuger rien sur le fonds, quand les renseignements me sembleront utiles.

---

§ 1er. Etat des personnes. — Thawads, aznaours, msakhours, vilains, esclaves, marchands, bourgeois.

La hiérarchie sociale de la Géorgie comprenait : un roi, trois classes de thawads ou princes, trois classes d'aznaours ou nobles, les bourgeois des villes et quatre classes de marchands, des msakhours, des vilains et des esclaves. Thawad vient régulièrement de *thawi* თავი, tête, et équivaut au latin princeps, i. e. primum caput. Les thawads du premier rang ou *dideboulds* დიდებულნი, i. e. grands, glorieux, étaient, dans le Karthli les chefs de six grandes familles aristocratiques, à savoir : l'éristhaw de l'Aragwi et celui du Ksan ; le chef des Amilakhors, des Orbélians, des Tzitzichwili et des méliks du Somkheth. Mais cette dénomination, dans un sens plus large, comprenait tout les princes ayant de grands domaines ou ayant conquis une position hors ligne par leurs qualités personnelles, soit dans le Karthli, soit dans les autres pays

géorgiens. Il en était de même, généralement parlant, du titre de mthawar, chet, bien que depuis la division de la Géorgie, au XVe siècle, on ne reconnaisse plus de mthawars proprement dits que le dadian, le Gouriel, l'atabek, les Charwachidzé d'Aphkhazie et le principal seigneur du Souaneth. Quant aux éristhaws, i. e. chefs du peuple, outre les deux déjà nommés, dans le Karthli, on connaît ceux du Radcha et de Bar en Iméreth et certains grands vassaux du prince Gouriel. Mais j'oublie que les titres de mthawar et d'éristhaw sont plutôt administratifs que nobiliaires, et désignent les feudataires de l'ordre le plus élevé.

Aznaour, provenant de l'arménien ազն race, qui forme ազնիւ noble, ազնուակաւ distingué, ազնուարար celui qui fait des choses nobles, est le mot par lequel on désigne tout ce qui n'est pas d'extraction ou de condition servile. Toutefois certains aznaours sont dans la dépendance féodale des thawads, comme le prouve la liste faisant suite au traité de 1783, et les chartes nous apprennent qu'ils peuvent passer de l'un à l'autre par droit de cession. Les mokalaké ou bourgeois ne se trouvent qu'à Tiflis et sont tous, à ce que je crois, d'origine arménienne comme cette ville elle-même, qui a été fondée à leur intention. Les commerçants de Gori, autre ville arménienne, forment une corporation analogue. Pourtant je ne voudrais pas soutenir que tous les marchands soient aussi exclusivement Arméniens, mais je sais que la majorité de ceux qui se livrent au négoce en grand, appartient à cette nation, et, dans la Géorgie occidentale, aux Juifs, et que fort peu de Géorgiens de race se livrent au trafic dans les villes.

Les msakhours, ou *serviteurs*, forment un chaînon intermédiaire entre la noblesse et la roture. C'étaient, à ce que je crois, des paysans honorés de la confiance du maître ou d'un haut fonctionnaire, qui les arrachait aux travaux de la glèbe pour les employer à son service, comme gens de guerre ou pour des fonctions civiles. Il s'en trouvait un bon nombre au palais et dans l'administration, et leur position devait avoir quelque chose de tout particulier, puisque le « chef des msakhours, » მსახურთა უბუგებო, était le 3e des grands dignitaires de l'état; Géogr. de la Gé. p. 19. Le msakhour était donc entièrement différent du mona მონა, esclave, et du qma ჟმა vassal, serf. En passant des travaux manuels au service du roi ou de l'état, ces gens acquerraient la position que le service public, en Russie, donne à tous les employés. Différents actes prouvent que les moouraws, ou chefs de grands districts, avaient le droit de s'attacher un msakhour, sans plus; v. dans l'Étude sur les chartes une pièce, de

l'année 464—1776; toutefois le moouraw du canton de Sagaredjo, dans le Cakhet, pouvait en avoir jusqu'à cinq; N. 405 des actes de Mtzkhétha.

Quelques passages du Code d'Aghbougha, VIe partie des lois géorgiennes, nous font mieux connaître cette classe intéressante, au XVe s. Au § 8 il est dit que le sang d'un simple msakhour se paie 1000 théthri ou blancs; le sang du même, s'il sert son maître en qualité de fils d'aznaour, 12000 théthri; § 10. Si le msakhour était revêtu de la cotte de mailles, ce qui est un emploi «absolument équivalant au titre d'aznaour,» le même prix: si, quoique obligé de servir son patron, il n'était pas employé sur le pied d'aznaour, 6000 théthri; tandis que le sang d'un vilain n'est estimé là, § 12, qu'à 400 pièces, et à 1000 seulement s'il était honoré de l'estime particulière de son patron. Dans le Code du prince-royal Wakhtang, le sang du msakhour est porté à 24 toumans. Or, en prenant les choses sur le pied où elles sont aujourd'hui, 24 toumans font 240 r. a. ou 960 fr., le double du prix fixé pour un vilain. Au XVe s. mille théthri ou chaours<sup>1)</sup> font 50 r. a. ou 200 fr.: deux estimations qui offrent une très grande différence. Les 12000 théthri sont donc, sur ce même pied, 500 r. a. ou 2400 francs.

Le mot «fils d'aznaour» comporte en géorgien, par rapport aux aznaours, la même différence qu'en russe le terme «fils de boïar,» relativement aux boïars en titre. Le chef d'une famille noble géorgienne portait le titre de noble, d'aznaour, il représentait la noblesse de la famille: son fils n'était que fils d'aznaour. Il en était de même pour les thawads. Mais on a vu, par l'extrait du Code d'Aghbougha, qu'un msakhour; sans être noble, pouvait servir sur le pied d'aznaour et de fils d'aznaour, précisément comme les fils de boïar «gens de guerre, peuvent aussi exercer un emploi civil,» suivant la définition du Dict. de l'Acad. russe, éd. 1847.

Les vilains, გლეხი (*qabç, qabçtç*, rue, rustaud), étaient attachés à la glèbe, labouraient la terre et fournissaient à leur maître et à l'état certains services, corvées, impôts et redevances. On les distinguait en royaux, სსბსლ, appartenant au fisc, et en particuliers. Ceux de Mtzkhétha étaient მცხეთის ყმის serfs de Mtzkhétha; je crois que le terme «fils de Mtzkhétha,» s'entendait plutôt des thawads et aznaours dépendant

<sup>1)</sup> Je dois ici prévenir que la valeur ancienne du *théthri* «blanc, aspre,» en Géorgie, n'est point connue, mais que je la *suppose*, une fois pour toutes, comme égale au *chaour* moderne, 5 k. a. ou 20 centimes. C'est par la comparaison des prix anciennement fixés pour certains objets et de ceux qui leur sont attribués aujourd'hui, que j'en suis venu à cette *supposition*, nécessaire pour que l'on puisse parler de manière à être compris.

de l'église, ou comprenait en masse la totalité des gens soumis directement à l'administration ecclésiastique. Ceux qui avaient du bien se nommaient მამულისნი; ceux qui n'en avaient pas, ღირსნი: N. 404 Mt.; Code, VIIe P-ie § 100. Les vilains pouvaient être donnés, vendus, engagés; N. 91 Mt., en 1662, un serf est vendu au catholicos. N. 27, en 1672, Mazita, du Radcha, avec son fils, s'était donné à Giorgi Makhwiladzé, puis il lui avait volé un cheval et s'était enfui chez le catholicos Domenti II, qui paya le cheval et l'homme et garda le paysan, du consentement de Giorgi. N. 87, en 1665, un paysan s'étant sauvé auprès du catholicos, qui le rendit, s'enfuit de nouveau, et le catholicos le garda, en en donnant un prix satisfaisant. Cf. N. 113.

N. 197, en 1671, D. B. vend les neveux d'Iwanas-Chwili, par besoin d'argent. N. 161, en 1612, David, fils de Phéchang Phalawandichwili, vend, à Garsoua Iazanth un serf, venu d'Iméreth. N. 28, en 1672, le prêtre I. M. fait don d'un serf au catholicos. N. 147, Iésé Tcholaqachwili offre un serf au catholicos Zakaria, qui siégeait en 1624—1631, quoique l'histoire ne le mentionne pas, mais dont plusieurs chartes font connaître l'existence; v. Ier Rapp. p. 37. N. 320, en 1689, I. B. vend huit paysans pour un poignard d'or; l'acte est écrit par l'abbé Arséni. N. 62, l'émir Dolmaza engage un serf à Thamaza Amilakhor, jusqu'au paiement d'une dette de 10 thoumans.

On a aussi des exemples de personnes libres qui se déclarent de leur gré esclaves de tel ou tel seigneur; v. Etudes sur les chartes, en 1778.

Au reste, dans cet écrit, les donations de paysans avec toutes leurs familles et propriétés, sont tellement fréquentes, qu'il est inutile d'insister sur ce sujet. Voyons maintenant comment on les affranchissait. Sous l'année 1733, j'ai cité une charte d'affranchissement, en voici encore une autre. N. 439, en 441—1753, 11 mai. « Moi Kaï-Khosro B. je te donne cet écrit, à toi A., faisant foi que tu avais été affranchi par mon père et avais de lui une lettre d'affranchissement. Je t'ai poursuivi, puis de nouveau relâché, en te donnant cet écrit, au moyen duquel tu ne me dois que salut et amitié, rien de plus. » Suivent les témoins et les signatures, qui manquent à ma copie. N. 371, un certain Béjan donne la liberté à son serf Papia, moyennant deux paires de boeufs, un cheval bien harnaché, une marmite de 4 martchils, 2 r. 40 k. a., un martchil en espèces ou 60 k. a., et le laisse servir Mtzkhétha.

Quelquefois la liberté n'est donnée que pour l'époque après la mort du maître, comme dans l'acte de l'année 1733.

Outre les affranchissements dépendant de la volonté de chacun, la captivité chez les Lesguis était, par elle-même, une cause majeure de liberté pour celui, après



l'avoir endurée, réussissait à s'échapper. On en peut voir des exemples en 1793, N. 424 Mt., et en 1788, dans une décision judiciaire que j'ai rapportée à cette date. Toutefois, dans le dernier cas, le juge donna, à ce qu'il semble, une entorse à la justice, en prescrivant que les fils, qui n'étaient pas nés avant la captivité du père, restassent serfs.

La défense de vendre des esclaves, des captifs, était rigoureuse et souvent renouvelée par les chefs du clergé; v. l'Introduction de la IV<sup>e</sup> P.-ie. du Code. Le mot *ჭაბი* signifie « un captif, un prisonnier de guerre; » c'est donc un homme privé de sa liberté par la force des armes, soit dans une guerre au-dehors, soit dans une de ces incursions si fréquentes entre seigneurs en Géorgie, et qu'autorisaient les moeurs du pays. Enfin l'histoire ne nous apprend que trop que les propriétaires géorgiens ne se faisaient pas faute de vendre leurs propres vassaux, de quelque condition qu'ils fussent, et que c'était, notamment en Iméreth, en Mingrélie et dans le Gouria, une source de revenu pour des maîtres non moins inintelligents que dépravés. V. Hist. mod. t. I, p. 269, 291, 292.

Souvent encore les rois de Géorgie se trouvèrent obligés de livrer soit au chah, soit au sultan, un certain nombre de jeunes gens des deux sexes, destinés ou au service militaire ou à celui du sérail. Telles sont les diverses formes de captivité exprimées par le mot *ჭაბი*. Toutefois la défense de vendre des captifs me paraît s'appliquer plus particulièrement à la vente des chrétiens aux musulmans. C'est contre cet abus que s'élèvent les canons des assemblées ecclésiastiques. Le § 2 du Code du catholicos prononce l'excommunication contre ceux qui s'en rendent coupables, et la pendaison dans le cas où le captif n'aura pu être racheté. La défense était souvent renouvelée, comme le prouvent les chartes N. 114, 115 et 144 de Mitzkhéta. Par la première, vers la fin du XVII<sup>e</sup> s., un prince Phalawandichwili s'engage, envers le catholicos Nicolaoz Amilakhorichwili à ne plus vendre d'esclaves; par la seconde, un prince Awalichwili prend le même engagement, et par la troisième l'amir-edjib Rousab et Zaal promettent au catholicos Domenti II, de racheter ceux qu'ils ont vendus à Akhal-Tzikhé et à ne pas diviser les familles. Enfin au N. 186, en 1690, Waraza Barathachwili et son fils Giorgi, excommuniés et ayant encouru la disgrâce du roi pour avoir vendu un esclave, font cadeau de plusieurs paysans à l'église, entre les mains du catholicos Ioané. De même, au N. 422, en 1721, R. et K. Djawakhichwili offrent un paysan au catholicos Domenti III, parce que leur père, ayant vendu des esclaves qu'il ne put racheter, et n'ayant pu également payer l'amende canonique im-

posée par le catholicos, ils n'ont pas d'autre moyen d'expiation que de faire une telle offrande. Hist. mod. de la Gé. t. I, p. 105, on voit que le roi Wakhtang VI n'envoyait au chah des esclaves que quand celui-ci l'exigeait, encore étaient-ce des hommes achetés, et non des Géorgiens.

Toutefois les § 128, 170, 222 du Dastoulamal, cités plus bas, montrent que les rois de Géorgie faisaient régulièrement présent d'esclaves au roi de Perse, et l'histoire elle-même enregistre parfois de tels présents; v. la Chronique de Pap. Orbélian, p. 75, où un pareil envoi est mentionné, en 1742.

Aux diverses classes de la population déjà mentionnées, il faut adjoindre encore les marchands de trois degrés ou guildes, les mokalaké ou bourgeois de Tiflis et ceux de Gori. Les trois classes de marchands sont mentionnées dans le Code du prince-royal Wakhtang, § 30 sqq., et assimilés pour le prix du sang aux aznaours de seconde et de troisième classe, et aux msakhours; les mokalaké sont sur le pied des marchands de première guildes, comme on s'exprime en russe, et conséquemment égaux aux nobles de seconde classe et au simple moine; leur nom seul prouve qu'ils n'existaient que dans la ville par excellence, Tiflis, *Kalaki*. Quant à « ceux de Gori, » გორელები, ce sont évidemment des bourgeois de cette ville, nommés avec les précédents dans un ordre du roi Suimon Ier, N. 145, où il est dit que « les vassaux de Mtzkhéthà, mokalaké et ceux de Gori, ne paient de douane qu'à l'église; en 271—1583, 7 décembre. » Dans un ordre joint à celui-ci il est dit que les vassaux de Mtzkhéthà ne paient point l'impôt de Tiflis, ქალაქის ხარკი, et que d'ailleurs, le seigneur catholicos étant occupé à rebâtir Swéti-Tzkhowéli, il faut les laisser tranquilles.

#### § 2. Du roi.

La Géorgie fut, depuis le milieu du XVe s., divisée en trois royaumes, dont chaque souverain se donnait le titre de roi des rois, et à sa femme celui de reine des reines. Outre cela, chacun de ces monarques se prétendait, au moins pour la forme, roi de toute la Géorgie, et conservait les attributs rappelant les victoires de ses ancêtres sur les chirwanchahs et sur le chahanchah d'Arménie; le nord, l'E. et l'O. étaient toujours censés faire partie de leurs domaines. Ceux de ces princes qui, comme Rostom, Chah-Nawaz Ier, Eréclé Ier et autres, avaient réussi à conquérir à main armée ou le Cakheth ou l'Iméreth, ne manquaient pas de s'attribuer la possession des deux trônes et couronnes, de Likhth-Imier et de Likhth-Amier, i. e. des pays en-deçà et en-delà des monts Likh, ou encore du Karthli et du Cakheth: c'est ce que j'ai fait voir

dans une énumération chronologique d'un bon nombre de protocoles des chartes, dans mon IV<sup>e</sup> Rapp. p. 39 sqq. Quant à l'héritier de la couronne, il est toujours désigné, dans les chartes les plus anciennes, sous le nom de « notre fils aîné ; » dans les plus récentes, sous ceux de « batoni-chwili » ou « ouphlis-tsouli, » signifiant « fils du maître, prince-royal ; » enfin, depuis 1783, on trouve encore le titre de მემკვიდრე « héritier, » conformément à l'usage russe et allemand, qui désigne l'héritier présomptif de la couronne par les mots de наследникъ et Kronprinz. Les autres fils, quand il y en a, sont mentionnés dans l'ordre de primogéniture, à l'exclusion constante des filles.

De tout ce qui précède on peut conclure qu'en Géorgie, comme dans tous les pays de l'Europe jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., le féodalisme florissait depuis les temps les plus reculés, non, il est vrai, par le droit de la guerre, de la conquête, de la force brutale, mais comme dérivation de l'état patriarcal, primitif, de la constitution de la famille naturelle, de l'aggrégation sociale, puis de la variété et de l'inégalité des facultés et de l'intelligence. Pour ne point être chicané plus tard sur les mots, j'entends par féodalisme un état social où toute la terre occupée par une certaine race *est censée* appartenir à une famille, acceptée de toutes les autres comme la première, et qui en gouverne directement une portion. Les autres parties du sol, par concession formelle ou de l'aveu de la famille dominante et du consentement tacite de la nation entière, forment à leur tour l'apanage de grandes familles naturelles qui, d'un côté, se rattachent au supérieur par une subordination convenue, de l'autre, délèguent leurs droits à des inférieurs, sous réserve d'hommage et de dépendance, et, par eux, de degrés en degrés, l'autorité descend et va embrasser la masse du peuple. Celle-ci comprend les rentiers parvenus, affranchis du servage, les commerçants, les artisans et agriculteurs et tous les hommes de main. En quelques mots, une famille souveraine, de grandes familles vassales, les mthawars et éristhaws héréditaires, puis les vassaux de ceux-ci, thawads et aznaours, et le peuple proprement dit : voilà l'idée complète du féodalisme géorgien, tel que nous le représentent les anciennes chroniques et les chartes, ainsi que Strabon, vivant dans les premières années de l'ère chrétienne.

Sur le sacre du roi, v. N. 286, p. 53, 55 du Mit. sans N<sup>o</sup>. du Mus. as., et Chron. de Papouna Orbélian en 1744 p. 145 sqq.

### § 3. Revenus du roi, monnaies.

Ainsi que je l'ai dit, ce n'est point un traité complet que j'espère dérouler ici, mais un aperçu ; je vais donc m'attacher à la partie de mon sujet qui m'offre le plus de matériaux. Beaucoup de points accessoires ressortiront d'eux-mêmes.

Toute propriété donne des revenus au possesseur ; tout état social, quelque primitif qu'il soit, exige des dépenses, tant générales ou particulières, que propres au temps de paix ou nécessitées par la défense du pays contre les agressions du dehors : delà les impôts dûs au souverain, au prince ou à ses délégués, comme vassaux, comme propriétaires immédiats.

Dans les pays enrichis par le commerce extérieur, par une industrie développée, par un échange continuel de produits au-dedans, ce qui suppose des communications faciles, sur une large échelle, l'impôt se solde naturellement en monnaie, moyen commode et agréable pour tous, parce que de cette manière les comptes sont simples, et le revenu public assuré par l'inflexibilité des chiffres. Dans des conditions différentes, le travail personnel et les prestations en nature remplacent le numéraire, d'après une estimation de nature plus élastique, moins avantageuse pour les intéressés.

Que les Géorgiens connussent la monnaie avant le commencement de notre ère, on peut le conclure de certains passages de la vie du roi Pharnawaz, où il est parlé, soit de *khostag*, mot évidemment employé pour signifier des métaux précieux, devant servir à la solde des troupes, soit, là même, d'or façonné, frappé, ჰქვლია, Hist. de Gé. p. 137. Le mot ჰქვლია « a été frappé, » se trouve aussi au XIIIe s., sur de nombreuses monnaies d'argent de la reine Rousoudan : Compte-rendu du concours Démidof, pour 1846, p. 298.

Les rois Azorc et Armazel, au commencement du IIe s. de notre ère, s'engagèrent à inscrire sur leurs monnaies le nom d'Artachès, roi d'Arménie ; Gourgaslan, au milieu du Ve, les Stéphanos au VIIe, Djouancher à la fin du VIIIe s., frappaient les leurs, dont nous avons plusieurs échantillons, d'après le type des rois sassanides et des Ispéhbeds : voilà ce que nous savons par l'histoire et par les monuments ; Revue de numism. p. 255 sqq.

D'après quelques pièces de Bagrat IV, de David et de Giorgi incertains, conservées dans les collections, on sait encore qu'au XIe siècle il existait des monnaies de frappe géorgienne ; pour les règnes suivants, jusqu'à la fin du XIIIe s., on ne manque pas de monuments ; à partir delà, lacune complète de quatre siècles, sauf toutefois quelques monnaies mongoles, turques et persanes, frappées à Tiflis. Pourtant un historien arabe nous apprend que le roi Giorgi VII fit frapper plusieurs milliers de pièces d'or, pour les offrir à Timour ; Addit. et éclairciss. p. 397. Enfin, des règnes de Bakar, de Théimouraz II, d'Eréclé II et de Giorgi XII, au XVIIIe s., les monuments monétaires abondent dans les collections. Une pièce d'or, la seule connue, encore est-elle de

la fin du dernier siècle, se trouve à notre Musée. La Géorgie eut donc de tout temps, excepté peut-être du XIV au XVIIIe s., sa monnaie particulière. <sup>1)</sup>

Comment s'appelait cette monnaie, on ne le sait qu'en partie. Sous Pharnawaz, elle se nommait *khostag*, bétail, et proprement *mouton* *խաշ*, s'il faut s'en tenir à la traduction arménienne des Annales, faite au plus tard à la fin du XIIIe s. D'après les définitions combinées du Bouquet de mots, par Soulkhan-Saba, *խոստացո* *khostag* signifie proprement « une femelle de bétail, une brebis propre à être fécondée (*verbis* *խոստացո, ևսճամօ, քրքեցք*); explication confirmée par une charte du roi Rostom, de l'an 1645, N. 111 Mt., où le mot *խոստացո* est employé concurremment avec *տօն-տղե* « quadrupède, » de façon à signifier le menu et le gros bétail. En persan, suivant ce que me communique M. Dorn, le mot *خواستہ* *khosteh* signifie « ce que l'on désire, ce que l'on possède. » Dans le grand dictionnaire arménien, Venise 1836, on lit, il est vrai, que le mot *խոստակ* signifie « jeune enfant, fils, héritier, » et cette citation des canons: « Si quelque habitant des couvents commet un scandale, qu'on le chasse du lieu, et qu'on prenne son *khostac* pour l'église. » Il me semble qu'ici le sens de *fils* ne va pas convenablement. Je dirai la même chose du sens donné dans le même dictionnaire au mot *խոստակդար* « petit-fils, » à propos duquel les savants auteurs citent ce passage d'Etienne Orbélian: « Personne ne peut enlever ceci à l'église, ni mon frère, ni mon fils, ni aucun de mes *khostacdar*, » suivant eux, « de mes petits-fils. » Je n'ai malheureusement pas retrouvé le passage cité ici, dans l'ouvrage inédit d'Et. Orbélian, mais je suis convaincu que le mot dont je cherche la signification est ici l'équivalent d'un autre, qui se rencontre dans beaucoup de passages analogues, du même auteur: « Quiconque après moi, soit des miens, soit des étrangers, soit des princes ou des *employés* (*խշխանաց և ձեռնաւորաց*), mettra obstacle à cette donation . . . ; » v. p. 148, éd. de S.-Martin; ou encore; au chap. 71, inédit, à la suite de donations faites au couvent de Noravank: « Personne, ni des supérieurs ni des *employés* ni quelque prince que ce soit, n'a de droits sur ce village d'Arpha. » En un mot, là où se lit *խոստակդար* dans le passage contesté, on retrouve dans les passages analogues le mot *ձեռնաւոր*, que j'en crois l'équivalent; car *խոստակդար* est formé, suivant l'usage persan, de *խոստակ* richesse, et *դար* celui qui a soin de, qui est chargé de. Le *khostacdar* serait donc, suivant moi, un intendant, un surveillant des biens. Enfin, dans un passage de la vie de Timour, par Thomas de Medzop, on lit, en parlant des ravages exercés par les troupes d'Iskender: « Les Thathars ravagèrent si bien le pays de Khatchbé-

<sup>1)</sup> Je prie le lecteur attentif de se référer ici à la note 1, p. XLI.

rounik, qu'ils n'y laissèrent ni blé ni *khostac*, » suivant moi, ni *bétail*. Or en géorgien ზღსტაგო a la double signification, de bétail et de richesse monnayée; du moins il est encore employé dans ce sens dans les montagnes au N. du Cakheth; სჭანგლო signifie aussi tout à-la-fois « richesse et boeuf; » *مال* *mal* en mongol et en persan a aussi ce double sens. La bonne foi me fait pourtant un devoir de dire que, suivant une remarque de M. Dulaurier, c'est *խոտակ*, *herbe*, qui doit se lire dans le Mit. de Paris, N. XCIV, où est la vie de Timour, et c'est en effet ce mot que les Mékhitaristes ont admis dans leur grand dictionnaire; mais je regarde cette indication comme une simple variante.

Les autres noms anciens des monnaies géorgiennes sont les suivants: sous le roi Azorc, *drama*, l'équivalent de *dirhem*, provenant de *drakma*, mais ayant une autre valeur. C'est toujours une monnaie d'argent, d'un certain poids. Les *doucats* et les *potonats* du XIe s., Addit. à l'Hist. de Gé. p. 233, tirent leur nom de Constantin Ducas et de Nicéphore Botaniate; ces noms se retrouvent dans la pièce qui passe pour être le Testament de David-le-Réparateur et dans une charte de donation au couvent de Chio-Mghwimé, par un certain Songhoul; Закавк. вѣстн. 1845, ч. неоф. p. 130. Cette donation était de 110 dragmes d'or, de 400 doucats et de pièces d'argenterie, d'une valeur de 50 dragmes: en tout 300 botinats. De ceci il résulte évidemment que le potonat ou botinat devait être une pièce d'or, quoique plus bas, dans un acte du XIIe s. il soit parlé de botinats d'argent. L'une et l'autre indication peuvent être vraies, puisque doucat et botinat sont simplement des noms provenant de ceux de deux empereurs. Malheureusement il nous manque la valeur du ducat, pour pouvoir apprécier le tout en dragmes et le comparer aux valeurs modernes. Il est remarquable que le botinat est encore mentionné dans une inscription du couvent de Saphara, He Rapp. p. 129, que je crois être du XIVE s., mais qui certainement n'est pas beaucoup plus ancienne.

Au XIIe s. on avait encore le *kilmanaour* ou kirmanéoul, dont le nom provient de Manuel Comnène<sup>1)</sup>; à la fin du XIIIe et au XIVE, le Qazanour, monnaie de Qazan-Khan, et le Giorgaoul, de Giorgi-le-Brillant. On verra encore, dans des titres que je citerai plus bas, le nom du *thétri* ou blanc, mais il sera souvent douteux si, avant le XIVE siècle, c'est un nom de monnaie particulière, ou l'attribut général des monnaies d'argent.

<sup>1)</sup> Il n'est pas encore démontré évidemment si ce nom provient d'un Comnène de Constantinople ou de Trébizonde. Ceci tient à une question non résolue de numismatique, où les plus fortes autorités se rangent maintenant pour la seconde des villes indiquées.

*botinati* ;  
*botinaour*  
(p. XCIII)

Enfin, pour l'époque où l'on ne connaît pas de types monétaires purement géorgiens, les Mongols, les Persans et même les Turks, frappèrent monnaie à Tiflis.

Sur le droit régalien de battre monnaie il n'existe à ma connaissance que peu de textes géorgiens, encore ne se trouvent-ils que dans les parties du Code qui sont d'origine étrangère: p. e. dans la IIe P-ie., qui est un Enchiridion perdu, de Léon-le-Sage, fin du IXe s., il est dit, § 377: «Tout homme, excepté le roi, qui fera battre des espèces de phlours ou des phouls, de bon ou de mauvais aloi, aura les deux mains coupées; on en coupera une à quiconque, sachant que cette monnaie est frauduleusement frappée, la recevra ou l'emploiera.» Un passage de la IIIe partie, traduite d'une compilation arménienne du XIIe s., § 390, statue aussi la peine de la main coupée pour la fabrication clandestine de monnaie. Là même, § 403, le législateur déclare que les rois feront frapper monnaie par l'entremise de magistrats *ad hoc* et, § 404, que si un commandant ou prince s'arroge ce droit, et l'argent frappé, et le lieu où la chose s'est faite, seront confisqués par le souverain.

Quant à la quantité d'argent en circulation en Géorgie, voici quelques circonstances à considérer:

1°. les sommes fixées pour le prix du sang des Thoulas-Dzé, en 841; des Awchandas-Dzé, sous David-le-Réparateur; des Cotridzé, en 1432: des Jouroulidzé et des Ratis-Chwili, en 1460;

2°. les impôts levés à diverses époques, connues positivement;

3°. les sommes déterminées pour le prix du sang, sous Giorgi-le-Brillant, au XIVe s., sous Aghbougha, au XVe, et sous Wakhtang VI, au XVIIIe s.

De ce qui précède il résulte évidemment qu'à toutes les époques on frappa de la monnaie en Géorgie, et qu'elle dut y jouer le même rôle que dans notre Europe et dans le reste de l'Asie. Mais l'argent pouvait-il abonder chez un peuple sans industrie, sans commerce extérieur, sans voies faciles de communication, comme celui dont je parle: c'est à quoi je crois pouvoir répondre négativement, car rien ne fait pressentir le contraire. L'or et les métaux précieux s'y trouvèrent, il est vrai, en quantités considérables, à certaines époques de prospérité et de gloire, comme le prouvent les riches images des couvents, restes d'une ancienne splendeur; mais d'abord c'était le luxe du clergé et des grands, non de la masse, et ensuite la même cause qui les avait fait affluer, la guerre, les fit à plusieurs reprises disparaître. Quant à la richesse minérale du pays, l'examen consciencieux qui en a été fait, à ce point de vue, depuis cinquante ans, a prouvé qu'elle était réellement insignifiante pour une

nation de quelque importance. L'or se trouve disséminé en paillettes et en rares pépites sur les rives du Kour, en Qarabagh, dans le Rion et dans la Tzkhénis-Tsqal; l'argent est plus abondant à Akhtala, à Alwerd et dans quelques cantons de l'Oseth, mais pourtant le trésor public n'en a point encore retiré un profit notable. V. *Кавказъ* 1850, N. 39 sqq., une longue série d'articles fort intéressants sur la richesse métallurgique de la Transcaucasie.

Autre question : les impôts au profit du souverain étaient-ils payés en numéraire ; je le crois, du moins pour une faible portion. Mais d'après ce qui se passe encore dans la Mingrèlie, dans l'Aphkhalie et autres petites principautés ayant, à ce qu'il semble, conservé plus de restes de l'organisation ancienne, on peut juger que les servitudes et prestations en nature constituaient la majeure partie des revenus de l'état, c'est-à-dire du chef féodal, à tous les degrés de la hiérarchie.

On voit bien, il est vrai, dans les diverses parties du Code géorgien, soit dans la plus moderne, qui porte le nom du prince-royal Wakhtang, soit dans celles du catholicos, d'Aghbougha et du roi Giorgi, qui sont plus anciennes, que les amendes à payer pour délits contre les personnes et propriétés sont évaluées en sommes considérables ; on a aussi des chartes très anciennes, où le prix du sang est estimé de la même manière ; toutefois, que conclure delà ? Dans un pays de droit personnel, où la vengeance du sang était fréquente, tout le numéraire en circulation aurait à-peine pu solder annuellement les amendes encourues de ce chef, ainsi qu'on pourra le déduire des détails où je vais entrer.

#### § 4. Prix du sang.

Voici, pour commencer, la charte de sang des Thoulas-Dzé.

« C. Avec l'assistance de Dieu, nous roi des Aphkhaz, des Karthles, des Raniens, des Arméniens, chahanchah et chirwanchah, possesseur autocrate de tout le N., de l'E. à l'O., roi des rois Bagrat, fils d'Achot couropalate, avons ordonné :

« Iwané et Mikhaïl Thoulas-Dzé, leurs fils et les membres de leur famille, loyaux serviteurs et servants de la majesté du trône et de la couronne de leur maître, étant venus devant nous, dans le temps où Démétré Thoulas-Dzé rencontra <sup>2)</sup> à la chasse l'aznaour Dchiladzé, ils se présentèrent à nous et nous demandèrent humblement de leur donner la récompense de leurs loyaux services.

<sup>1)</sup> Il s'agit d'une rencontre hostile, d'une attaque.



« Ayant fait une enquête , nous connûmes la position de leur maison , toute composée de gens titrés <sup>1)</sup>, de quoi ils avaient sigel ou acte authentique. Par le présent sigel nous renouvelons le précédent , et fixons le prix de leur sang de cette sorte et manière.

« Celui qui , par l'artifice du démon , fera périr un homme de la race des Thoulas-Dzé , paiera 120,000 anciens blancs *kirménaouls* , et 12,000 de sanakhchiro ou paiement préalable ;

« Celui qui forcera leur église et profanera leur sépulture , 15,000 blancs ;

« Celui qui séduira ou enlèvera leur femme , la moitié du sang ;

« Qui les accusera injustement ou les calomnierait auprès du roi , le tiers du sang ;

« Qui imputera à un innocent un acte de sorcellerie , la moitié du sang ;

« Qui renverra leur fille , la moitié du sang ;

« Qui frappera leur femme ou leur fils jusqu'à fracture , la moitié du sang ;

« Qui endommagera un des six membres , le tiers du sang ;

« Qui vous attaquera et mettra le feu chez vous , 40,000 blancs ;

« Qui endommagera votre haras , 15,000 blancs ;

« Qui battra une de vos servantes ou femme à votre service personnel , un palefrenier , jusqu'à fracture , vous paiera 20,000 blancs ;

« Qui vous imprimera une marque , *daghi* , vous paiera 20,000 blancs ;

« Qui fera couler le sang d'une blessure , paiera le sagerché , i. e. le prix proportionnel suivant la blessure ;

« Qui vous fera quelque affront , vous paiera tout ce que définit ce sigel ; en outre les rois des rois vous feront payer un sang entier , avec 2000 blancs de sanakhchiro. Tout ce qui est écrit ici sera payé.

« Confirmez cet ordre et décret de notre part , vous catholicos de Karthli , vous catholicos d'Aphkhazeth , Kouthathel ; Génathel , à Gélath ; Atsqouérel , dans le Samtzhé ; Mokwel , à Mokwi en Odich ; Bédiel , à Bédia ; Tzaïchel , Drandel ; Tzagérel , dans le Souaneth ; chefs de la religion , exécuteurs des lois , dans le Souaneth ; évêques , abbés , prêtres , diacres , confirmez-le.

« Vous aussi , soutiens du trône et de la couronne et royauté affermiées de Dieu , éristhaws des éristhaws ; dadian , chefs des adjudants ; atabek , amir-spasalar , éristhaw des Souanes , Gouriel , confirmez-le.

<sup>1)</sup> სანკონი, სანკონი, სანკონი, princier, honorable, classe intermédiaire, dans la Géorgie occidentale, entre la famille royale et les thawada.

« Vous, gens de notre palais, amir-edjib, éristhaw, maître de la cour, amilakhor, commandant de citadelle, chef des trésoriers, hôtelier, chef des armuriers, des fauconniers, confirmez-le.

« Vous nazir, trésorier, sommelier, garde-vin, musiciens, fauconniers, cuisiniers et vous tous autres, mdiwans, secrétaires, économistes de notre cour, que nul n'ose s'y opposer, mais seulement y prêter main forte.

« Par contre, Dieu bénira ceux qui confirment ceci ; ceux qui s'y opposent courroucent Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit et tous ses saints, spirituels et corporels, mentionnés annuellement dans le Synaxaire.

« Ecrit en 841 de J.-C. »

J'ai les plus grands doutes sur l'authenticité de cet acte, dont il m'a été donné une copie, sans que j'aie vu l'original, ni que je sache où il se trouve. Voici mes raisons pour et contre.

1°. La date et le nom du roi concordent bien ensemble ; car Bagrat Ier, fils d'Achot, régna réellement en 826—876. Mais outre que je doute de la conservation d'un acte si ancien, le plus ancien connu en Géorgie, je ne m'explique pas pourquoi, contrairement à l'usage, l'année du cycle pascal n'est pas indiquée.

2°. Bagrat Ier n'eut pas, que l'on sache, une puissance suffisante pour justifier les titres qu'il se donne ; cf. Hist. de Gé. p. 265, sqq. D'ailleurs il n'y avait alors ni chahanchah ni chirwanchah, et conséquemment Bagrat, par des victoires sur ces princes, n'aurait pu avoir aucun droit de s'arroger leur titre.

3°. Un Antoni Thoulas-Dzé était réellement évêque de Manglis en 1047, ce qui prouve du moins l'antiquité de la famille ; XIe Rapp. p. 28.

4°. La monnaie kirmanéoul est reconnue jusqu'à présent comme tirant son nom de Manuel Comnène, régna 1143—1180, s'il s'agit d'un empereur byzantin, au XIIIe ou au XIVe s. s'il est question, comme beaucoup le croient, d'un souverain de Trébizonde : ce nom-là du moins, est un anachronisme.

5°. Un passage de l'Histoire, p. 265, laisse supposer que Bagrat Ier établit en effet un catholicos d'Aphkhazeth, en l'an 219 de l'Hégyre, 834 de J.-C., mais l'authenticité de ce passage n'est pas démontrée, et la date géorgienne corrigée, 88 du cycle pascal, qui devrait répondre à celle de l'Hégyre, répond réellement à l'an 868 de notre ère, encore sous le règne de Bagrat Ier.

6°. L'église de Dranda, celle de Gélath, subsistaient-elles déjà au IXe s. ? rien ne le prouve d'ailleurs. Quant aux dignités d'atabek, d'amir-spasalar, de kiliphthar ou

sommelier, de ménagharaé ou sonneur de trompette, ainsi que le mot *daghi*, marque, ce sont ou des choses qui n'existaient pas encore, ou tout au moins des mots d'origine musulmane, qui forment anachronisme. J'en dirai autant des titres de *dadian* et de *Gouriel*.

En somme, cette charte est habilement arrangée pour le fonds et pour plusieurs formules, mais elle pêche par la chronologie. La suivante a été copiée dans les archives du tribunal de Kouthaïs, par M. Dimitri Méghwineth-Khoutzésof, et paraît authentique pour le fonds, mais elle est de deux époques, et la forme n'en est pas irréprochable; aussi n'en donnerai-je qu'une analyse, toujours à titre de simple renseignement.

Le roi David-le-Réparateur avait fait une chute grave, du haut des constructions qu'il faisait exécuter à Gélath, et n'avait été guéri des suites de cet accident que grâce à des bains de lait de biche fourni par un Awchandadzé; celui-ci fut nommé gardien des forêts royales, et le roi renouvela en sa faveur une charte du prix du sang donnée à sa famille par Léon, roi d'Aphkhazeth, à la fin du VIII<sup>e</sup> s., et par Bagrat III, au XI<sup>e</sup>.

« Quiconque, par un effet du courroux céleste et des suggestions du démon, se rendra coupable du meurtre d'une personne de votre famille ou le fera commettre par un autre, te paiera 200,000 botinaours d'argent ancien, à titre de sanakhchiré, paiement préalable, et comme chésamgrélo (réconciliation) 400,000 pour prix complet du sang;

« Qui enlèvera ou <sup>1)</sup> . . . . la femme d'un membre de votre famille, paiera la moitié de ce prix du sang;

« Pour une incursion dans le lieu où vous vous trouvez dans l'intimité avec votre famille, le même prix;

« Qui, dans vos pâturages, champs labourés, vignes comprises dans l'étendue de vos limites, enlèvera, sous quelque prétexte que ce soit, un animal appartenant à votre maison, soit cheval, boeuf ou autre bête, paiera le quart du sang;

« Qui blessera un membre de votre famille, paiera suivant les règles anciennes, ayant aujourd'hui force de loi. »

Postérieurement le prix du sang des Awchandadzé est fixé à 200,000 tzkhours d'argent (botinaours?), auxquels sont ajoutés: 12 paysans, 12 mulets blancs, 12 faucons blancs, 12 chiens courants, 12 émerillons blancs, des tiges de bottes en satin . . ., sans doute comme paiement préalable.

<sup>1)</sup> Lacune, où se trouvait sans doute quelque mot trop expressif.

La chartre du sang des Aphakidzé, que je vais donner, a été copiée sur un original en parchemin, se trouvant dans le Gouria, d'après ce que m'a dit celui qui me l'a communiquée, Géorgien de haute naissance. En tête on voit un portrait de roi, colorié.

« Au nom de Dieu, Père, Fils et S.-Esprit. Le roi issu de Salomon et de Bagrat, affermi de Dieu, maître et autocrate de tout trône et empire, de l'orient à l'occident, du Likhth-Imer et du Likhth-Amier ;

« De par Bagrat, par la volonté de Dieu, maître des Karthles, des Raniens, des Alains, chanché et charwanchidzé ;

« Les vassaux de l'Archange, de Phasa-Edjen, à savoir Caland Aphakidzé et ses fils Athanasé et Philippé sont venus en notre présence, gens très loyaux et ayant servi notre trône avec dévouement ; venus en notre présence, ils nous ont humblement supplié, et, accueillant leur humble prière, nous leur avons octroyé ce sigel de sang, et nous avons fixé leur sang à 350,000 blancs anciens. C'est un crime de tuer un innocent et de répandre le sang, mais celui qui, par la suggestion et la malice du démon, tuera un homme de votre race, paiera 350,000 blancs anciens, sans rémission, avec paiement préalable de 12,000 blancs anciens.

« Qui vous attaquera dans votre maison, paiera la moitié du sang ;

« Qui enlèvera votre femme, vous accusera de sorcellerie, si vous prouvez votre innocence ; qui profanera votre sépulture, paiera la moitié ;

« Qui fera une offense à un fils de votre maison, paiera la moitié du sang ;

« Qui attentera à votre haras, vous enlèvera un garçon propre à la guerre, paiera le tiers du sang ;

« Qui vous fera une marque au visage, paiera 3000 blancs ;

« Qui insultera une femme à votre service personnel, ou un écuyer, paiera 3000 blancs ;

« Jouissez de cela, vous fils de notre trône et tous ceux de votre sang.

« Maintenant, vous saints catholicos d'Aphkhazeth et de Karthli, reines et az-naours, vizirs de notre cour, hôteliers, trésoriers, armuriers, musiciens, connétable, écuyers, fauconniers, garde-vin, veneurs de lièvres, mésainé? pages de notre personne, envoyés de notre cour, vous tous confirmez ceci.

« Par la volonté de Dieu, jouissez de cela, vous fils de notre trône, Caland Aphakidzé, tous les fils et agnats de votre maison ; Dieu vous fasse prospérer ! Amen, kyrié éléison ! En 1008. »

Ici encore la date et le nom du roi concordent bien ensemble, Bagrat III

pouvait à la rigueur s'attribuer les titres contenus dans le protocole de l'acte, et quant à la rédaction je ne vois rien qui puisse en faire suspecter l'authenticité. Seulement la mention de deux catholicos, chose que l'histoire a passée sous silence, me semble digne d'attention.

Un roi d'Iméreth, le 14 mai 1432, fixa le prix du sang des Cotridzé à 120,000 kirmanaouls anciens, et le sanakhchiré ou paiement préalable à 2000. En guise de sanakhchiré, il fut donné un cheval *ablaq*<sup>1)</sup>, avec une selle bien ciselée, et le sabre avec lequel l'éristhaw Tzitza Dcharoulidzé avait tué Abésalom Cotridzé. Pour parfaire le prix du sang, le meurtrier dut abandonner le village de Dchouris-Thaw, huit familles de paysans avec leurs propriétés, la rivière et l'église de Ghounda, une cuirasse de mailles, des bottines de fer, une marmite à cuire un boeuf, un dchirghatho? un livre des Quatre-Evangiles, deux mulets, cinq chevaux, dix boeufs, trois tapis à haute laine, deux peaux de rindjaph et autres présents, au moyen desquels l'affaire fut terminée. Parmi les fonctionnaires mentionnés à la fin de l'acte, se trouvent les catholicos de Karthli et d'Aphkhazetb; au commencement il est dit que le sang des Cotridzé avait été précédemment fixé à la somme ci-dessus par Wahktang-Gourgasal et par David couropalate. Je ne sais si cet acte, qui se trouve au Musée asiat., Mit. Gé. N. 29 in-fo. N. 28<sup>b</sup>, est authentique. Celui que je vais transcrire, au contraire, porte tous les caractères désirables de vérité. C'est une copie, que je tiens de M. Platon Iosélian :

« Au nom de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, nous souverain autocrate et maître reconnu des deux trônes et royaumes, de Likhth-Imer et de Likhth-Amer, des Aphkhaz, des Karthles, des Raniens, des Cakhes, des Arméniens, chahanchah et charwanchah, de tout l'orient et de l'occident, roi des rois Giorgi; notre épouse la reine des reines Nestan-Daredjan et notre fils Alexandré, nous t'avons donné cet acte et signe de faveur, authentique et invariable, sur la demande de l'éristhaw Chalwa et du Largwel, à vous leur domestique, élevé, nourri et honoré par eux, à vous le prêtre Giorgi, à vos frères Awgaroz et Rat, à votre fils Dimitri, à Chio, fils de votre frère, à vos fils et à la postérité de votre famille;

« Dans le temps où vous vîtes en notre présence et nous suppliâtes de vous honorer de cet acte authentique de notre faveur; accueillant votre humble demande, nous fîmes une enquête et reconnûmes que les anciens rois vous avaient donné Tzkhra-Dzma, que les gens de votre maison y avaient droit de chasse, et qu'ils

<sup>1)</sup> En turk ابرق tacheté de noir et de blanc.

étaient fils des possesseurs du monastère et de la forteresse. Maintenant, animés de la même bonté, nous renouvelons l'ordre des rois relativement au prix de votre sang, et le fixons à 160,000 blancs, de sorte que celui qui osera tuer une personne de votre famille vous conjurera instamment et vous priera d'accepter 160,000 kilmanaours.

« Qui ose attaquer ou maltraiter votre femme, vous paiera 45,000 kilmanaours ;

« Qui attaquera votre résidence et en emportera du butin, vous donnera la même somme, sans diminution ;

« Qui tirera l'épée sur vous et vous blessera, 45,000 kilmanaours ;

« Qui vous lancera une flèche, 40,000 kilmanaours ;

« Qui attentera à vos haras ou bestiaux, 12,000 ;

« Qui vous crevera un oeil, 60,000 ;

« Qui vous endommagera la main ou le pied, 40,000 ;

« Qui vous fera une plaie apparente, 20,000 ;

« Qui mettra le feu à votre maison paiera, d'après la décision des arbitres, le sang de vos filles et femmes qui s'y trouveront ;

« Qui mettra le feu au-dehors et incendiera le pailler ou le magasin, le moulin ou la maison des vignes, ou les haies, vous paiera 20,000 kilmanaours ;

« Qui frappera d'un bâton ou de tout autre instrument de bois sec, 10,000 ;

« Qui frappera votre femme, en paiera autant.

« Qui vous fera quelque affront, menace ou autre tort quelconque, les arbitres et taxateurs, évêques, vizirs de la porte royale, juges, marchands de la ville, tous passants, pénitents, gens craignant Dieu ou mauvaises têtes <sup>1)</sup>, mamasakhlis des contrées et autres gens de cette espèce, arbitreront l'affaire d'après cette décision et acte d'appréciation du sang, que vous recevez de notre bonté.

« Que personne n'altère ou n'empêche d'exécuter ce sigel, relatif au sang, que nous vous accordons ; ce que nous avons décidé sera invariable, cet acte étant perpétuel, et non-seulement pour vous le prêtre Giorgi Jouroulis-Chwili ; vos frères Awgaroz et Rat, votre fils et Chio, fils de votre frère, tous vos fils et descendants de votre famille jouiront de cet acte que nous vous octroyons, qui était ancien, que nous avons maintenant renouvelé, après information, et que nous vous avons gracieusement accordé. Ce sigel de sang, authentique, invariable, cet ordre émané de nous, que per-

<sup>1)</sup> მონახულნი კაცნი, ღობს მოქიშნი და სულის - კერპნი კაცნი. Ces expressions singulières me paraissent signifier que, l'ordre du roi étant absolu, chacun a le devoir et le droit de le faire exécuter.

sonne n'ose l'annuler, ni changer les décisions qui y sont contenues: vous jouirez de cet ordre, contenant l'appréciation du sang, vous le prêtre Giorgi Jouroulis-Chwili, vos frères Awgaroz et Rat, votre fils et tous les descendants de votre maison et famille, sans que personne ose changer cet acte d'appréciation, que nous vous avons accordé.

« Vous tous <sup>les</sup> catholicos de Karthli, bénis du Christ, éristhaws et éristhaws des éristhaws, thawads de Karthli, émirs de la ville, émirs des émirs, dians <sup>1)</sup> et métamghé (douaniers), vous tous fonctionnaires de la ville, thawads du Mthiouleth, bers des vallées, honorés et chargés d'emplois par nous; que nul d'entre vous n'annule ce sigel d'appréciation du sang, fixé par nous, et ne fasse autre chose que d'y prêter main forte et assistance.

« Cet ordre et sigel, émané de nous, a été écrit dans la 12<sup>e</sup> indiction de notre règne, en l'an 148, par le secrétaire de notre porte et porte-croix Gabriel Dchorachwili, le 12 juin. »

Signature enchevêtrée: « Giorgi, roi de Géorgie, je confirme ceci de ma main. »

A la suite de cette charte, qui est sur parchemin, d'une archine et demie sur une demi-archine, et existe à Tiflis entre les mains du général-lieutenant G. Eristof, on lit encore:

« Après cela nous, couronné de Dieu, roi des rois Bagrat, par la volonté de Dieu, nous avons conquis la royauté des deux trônes, de Likhth-Imer et de Likhth-Amer; ayant vu le sigel de sang, émané de la faveur de notre oncle Giorgi, et animés de la même bonté pour toi, nous l'avons confirmé pour vous le prieur Giorgi Jouroul, pour vos fils et frères; votre affaire et votre sang seront appréciés, ainsi qu'il convient, d'après ce sigel de sang et décision. Nous t'avons donné et confirmé ce signe, de 160,000 kirmanéouls blancs. Pour celui qui ne saurait pas la valeur du kirmanéoul blanc, il vaut le . . . dang. <sup>2)</sup>

« Cet ordre et signe, émané de nous, a été écrit en la 7<sup>e</sup> indiction de notre règne, en l'année 170, par le grand pécheur . . . . »

A postille. « Nous Mathé, archevêque de Samthawis, nous confirmons ceci,

<sup>1)</sup> Je lis *diwans*, i. e. secrétaires, gens de justice.

<sup>2)</sup> Je crois qu'il manque ici un nom de nombre, peut-être à cause de l'allittération que produit le mot précédent: კირმანეული ორისა თანგისა ზომისა არის; car on sait, et par le Code du prince-royal Wakhtang, § 16, et par la charte des Ratis-Chwili, que je vais citer, que le kirmanéoul vaut deux chaours ou danga.

comme l'ont confirmé les rois et catholicos de Karthli. » En tête de l'acte est un portrait de roi, assis les jambes croisées, couronné et barbu, remettant un rouleau, l'acte lui-même, à un homme coiffé de la calotte grecque, agenouillé au bas du trône. A la fin, quatre lignes de caractères enchevêtrés renferment une signature royale et une formule, au nom de plusieurs personnes, terminée par le mot  $\text{ვამტკიცებთ}$  « nous confirmons ; » au pluriel. Sur ceci je remarque :

1°. Dans la première partie de l'acte, la date 148 — 1460, 12<sup>e</sup> indiction du règne, et le nom du roi Giorgi, VIII<sup>e</sup> du nom, concordent assez bien ensemble. Toutefois je dois faire observer que, suivant le calcul de Wakhoucht, Giorgi monta sur le trône en 1445, mais que nous avons plusieurs chartes de lui, datées : 135 — 1447, 1<sup>ère</sup> indiction ; 136 — 1448, 3<sup>e</sup> indiction (lis. 2<sup>e</sup>) ; 137 — 1449, 26 décembre, 3<sup>e</sup> indiction ; 148 — 1460, 12<sup>e</sup> indiction. Les variantes résultant de ces dates proviennent sans doute de négligence ou de la différence existant, dans le rapport des années pascuales à celles de l'ère chrétienne, suivant que l'on fait commencer l'année géorgienne le 1<sup>er</sup> janvier ou le 1<sup>er</sup> septembre. Ainsi il peut se faire que les actes des années 136 et 148, où le quantième du mois n'est pas indiqué, soient de l'un des mois septembre — décembre, auquel cas la première et troisième indiction de Giorgi auraient commencé le 1<sup>er</sup> septembre, et les chiffres seraient exacts. Là-dessus nous manquons de renseignements positifs pour le Karthli.

2°. Pour l'acte du roi Bagrat, qui nomme le roi Giorgi « mon oncle, » l'an 170 répondrait à 1482, époque où régnait dans le Karthli le roi Costantiné III. Quel peut donc être ce roi Bagrat, neveu du roi Giorgi, qui fait dans le Karthli acte de souveraineté, après l'avoir conquis ? D'après l'histoire, Bagrat II, d'abord éristhaw d'Iméreth, puis sacré roi en 1462, s'empara du Karthli à deux reprises : d'abord en 1466, pour peu de temps, puis en 1471 — 1476. Il mourut en 1478, suivant l'histoire. Il devait donc compter sa 7<sup>e</sup> indiction dans l'Iméreth en 1469, dans le Karthli environ l'an 1478.

Que reste-t-il donc à faire de la date 170 — 1482 ? évidemment, la rejeter ; car le prince David Matchabel, qui a copié l'acte en question sur l'original même, avec le plus grand soin, dit que de la date  $\text{სა} 170$ , la dernière lettre se distingue à-peine ; qu'on voit  $\text{ჟ}$  ou  $\text{ჰ}$ , ce qui fait supposer  $\text{საჟ}$ ,  $\text{საჰ}$  165 ou 166, répondant à 1477 ou 1478, chiffre qui pourrait être exact. Enfin Giorgi VIII était fils d'une tante de Bagrat II, et de plus il avait épousé une certaine Nestan-Daredjan, que l'Annaliste dit avoir été « fille d'un roi d'Iméreth : » il pouvait donc être l'oncle de Bagrat II, qua-



lité qui lui est donnée par Wakhoucht, Hist. d'Iméreth, p. 269. Peut-être aussi, et l'on en a des exemples, le titre d'*oncle* est-il de pure courtoisie.

Quant au nom de l'écrivain de l'acte, ainsi tracé dans la copie ჯაგოჯის მკვინის ოქროსი, la forme de la phrase exige ici un titre d'emploi et un nom propre. M. Platon a lu « Ioané, catholicos de Karthli; » je ne cache pas que les mots s'y prêtent mais l'histoire, pour l'époque dont il s'agit, donne un tout autre nom de catholicos que celui de Ioané, lu ici par M. Pl. Iosélian; v. Hist. mod. de la Gé. t. I, p. 16; les chartes nomment aussi en 1464 et 1465 un autre personnage; IVe Rapp. p. 6. Je crois lire la signature enchevêtrée: « Nous, par la protection du Christ divin, catholicos du Karthli *Marcoz*, nous affirmons ceci canoniquement. »

Il existe, à la même date 148—1460, un sigel très authentique, donné par le roi Giorgi à l'abbé Giorgi, à son frère Chalwa, éristhaw Kwéniphnéwel et Largwel, à ses frères Awgaroz et Rat et à son fils Dimitri . . . ., où le sang de cette famille est apprécié à 170,000 kirmanéouls, « de deux chaours l'un, ou 4100 toumans de blancs <sup>1)</sup>; » VIe Rapp. p. 84. Cet acte concerne les mêmes personnages, que ceux mentionnés dans le précédent: cf. *ibid.* p. 78, 79.

Puisque l'occasion s'en présente, je glanerai ici une charte, copiée pour moi à Saskhor, sur un original en parchemin, de la teneur suivante:

« Nous couronné de Dieu, descendant de Salomon, de Pancrate, roi des rois, du nord à l'occident et à l'orient, autocrate Bagrat, avec notre épouse la reine des reines, ainsi que, de nos <sup>2)</sup> fils, Alexandré, nous vous avons gracieusement octroyé cet acte de faveur, cet ordre scellé, à vous nos très fidèles et signalés serviteurs, Daniel Eliocis-Dzé, porte-croix, à vos fils et tous descendants de votre maison;

« Quand vous vous êtes présenté à la porte de notre palais, nous avons entendu votre prière et représentation. Comme vous vous étiez dévoués sans restriction, vous et vos fils, à notre service, nous vous avons, en conséquence, accordé par cet acte de faveur, par ce sigel, cet ordre et ce signe, pour la rédemption de nos âmes, le village de Saskhor, acheté par nous, plaines, vignes, côteaux moulins et habitations qui en dépendent, avec la rivière coulant près du darbaz <sup>3)</sup> et celle de Khécordz, achetée

<sup>1)</sup> Il faut, je crois, lire 4800 toumans; car la somme de 240,000 chaours divisée par 50, nombre des abaz (4 chaours), qui forment le touman, donne un tel quotient; mais ce chiffre laisse du doute.

<sup>2)</sup> Il arrive souvent dans les chartes, qu'un souverain n'ayant alors qu'un seul fils se serve ainsi du pluriel, soit par courtoisie, soit pour indiquer par-là l'espoir d'en avoir d'autres plus tard.

<sup>3)</sup> Peut-être: la rivière de Darbazhan?

par nous. Comme nous passions sur la route, vous vous êtes plaints de manquer d'eau, et nous, n'ayant point alors d'argent, nous avons engagé et donné pour cette rivière les boutons de notre vêtement. Nous l'avons achetée à telles conditions que, si un homme barbu s'y rase, on l'y secouera lui-même; car nul homme n'a le droit d'y rien prétendre.

« Nous l'avons achetée d'Abouléthel, sans aucun retranchement, en souvenir et pour le repos de notre âme, et l'avons donnée en présent à Eliozis-Dzé, à condition qu'au jour de S. Nicolas il fasse bénir notre tombeau et célébrer la messe par un prêtre de Mtzkkéthà, avec ses diacres.

« Maintenant quiconque lèvera la main pour arrêter nos dispositions à l'égard de ce village acheté par nous, et que nous avons donné à perpétuité aux Eliozis-Dzé, roi ou reine, grand ou petit, prêtre ou abbé, maître du pays, celui-là excite le courroux du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de tous les saints de Dieu, des puissances spirituelles et corporelles du ciel et de la terre, et sera condamné pour nos péchés, au jour du jugement; aucun repentir ne rachètera son âme. Ceux qui soutiennent ceci, que Dieu les bénisse!

« Cet acte a été écrit en l'année 1467, le 20 janvier, par notre écrivain et secrétaire David. » La pièce est signée du roi Bagrat et d'Alexandré, et scellée de leurs sceaux. Ce que j'ai dit plus haut de la conquête du Karthli par Bagrat II suffit pour montrer que la date est bonne.

Au même Nitchbis, sur une image de S. Nicolas, dont l'inscription a été relevée par la même personne, on lit, qu'elle a été fabriquée et offerte par Papouna Tzitzichwili et par son épouse Mariam, fille de l'éristhaw, en 7229—1721—409 du cycle. Faute d'indications plus précises, je n'ajouterai que ceci: la Chron. gé. p. 94, en 1649, mentionne un « sardar Papouna Tzitzichwili. »

Je terminerai ces appréciations du sang en Géorgie par l'extrait d'une charte plus moderne, donnée par le Gouriel Rostom, qui régnait en 1534—1564, acte qui fait partie de la grande charte de Bidchwinta, au Musée asiatique, N. 27 des Mits. géorgiens in-fo., N. 20;

« Quiconque, didéboul, thawad ou aznaour, insultera le catholicos ou se jettera sur lui, pour le frapper, paiera à l'église 50 paysans et au catholicos double sang, en lui faisant de vives supplications.

« Quiconque frappera un des frères, l'attaquera chez lui, le prendra de vive force, paiera au temple six paysans et 2000 blancs à la personne;

« Qui tuera un des frères ou des fils de l'église, paiera à l'église 20 paysans et deux sangs ;

« Qui attentera aux haras du catholicos, paiera 10,000 blancs à l'église ; qui attentera aux haras des fils ou employés de l'église, ci-dessus mentionnés, paiera 10,000 blancs à l'église, 2000 à l'homme, avec de grandes instances, et rendra l'objet volé ;

« Qui dépouillera un envoyé du catholicos, paiera 10,000 blancs à l'église et 4000 à l'homme ;

« Qui emmènera un boeuf de somme ou un boeuf du fisc, paiera au temple 12,000 blancs ;

« Qui dépouillera un fonctionnaire en mission, paiera à l'église 4000 blancs et 2000 à l'homme ;

« Qui frappera un chorévêque, le saisira, l'insultera méchamment, lui fera un affront quelconque, donnera 12 paysans à l'église et 30,000 blancs à l'homme ; s'il est paysan, le coupable sera livré à l'église, avec ses propriétés ;

« Qui tuera un serf, msakhour du catholicos, paiera 600,000 blancs à l'église, 300,000 pour le sang et 15,000 de paiement préalable ; tous les employés du temple seront traités, à l'égard des amendes, comme il a été dit des fils de l'église ;

« Qui tuera un moïnalé <sup>1)</sup> de l'église, lui paiera 700,000 blancs et 400,000 pour le sang, puis 1500 ? de paiement préalable ;

« Qui forcera ou pillera un village ou un paysan autour de Bidchwinta, dans un lieu où sa cloche peut s'entendre, ou attentera aux bestiaux, paiera 600,000 kirmanauls blancs anciens à l'église et 3000 ? à l'homme. Quant aux autres champs, métoks, monastères et villes, pour tous les paysans, msakhours ou moïnalé y habitant, qui seront tués, on paiera 600,000 blancs à l'église, 300,000 pour le sang et 15,000 de paiement préalable ;

« Qui pillera un village ou un homme de ce village, paiera 2000 blancs à l'église, 2000 pour chaque paysan, autant qu'il y en avait dans ce lieu, et le butin sera rendu en entier ; quelque prétexte qu'il y ait eu pour ce faire, il sera regardé comme nul ; si l'agresseur est tué, son sang et le paiement préalable sont perdus ;

« Qui attentera aux haras et pâturages, paiera à l'église 30,000 blancs pour l'église et 2000 pour le lieu ;

<sup>1)</sup> Je crois toujours que ce mot est une altération de *moniali*, provenant de *mona*, esclave, mais j'en ignore la valeur réelle.

« Qui focrera l'église paiera 4 sangs ;

« Qui enlèvera la femme d'un serf de l'église, si celui-ci est prêtre, il paiera deux sangs ; séculier, un sang entier ;

« Qui renverra une fille , paiera sang entier ;

« Qui détruira une vigne de l'église ou d'un de ses serfs , paiera à l'église 30,000 blancs et 1000 au propriétaire de la vigne ; le prétexte qui l'y aura poussé sera regardé comme nul ; de même pour la destruction d'un moulin ;

« Qui frappera un palefrenier , un mésadilé<sup>1)</sup> ou un berger de l'église , et le dépouillera, paiera à l'église 10,000 blancs et 1000 à l'individu lésé ;

« Quiconque , comme un bandit , emportera au loin quelque chose de l'église, paiera 2000 blancs à l'église ;

« Qui, sans autorisation du catholicos, pêchera dans les eaux de Bidchwinta, avec un filet, paiera à l'église 20,000 blancs ;

« Qui blessera un serf de l'église dans un endroit *apparent*<sup>2)</sup>, paiera trois fois le prix de la blessure ; si . . . . il paiera le 12e sang ;

« Comme l'église de Bidchwinta est au-dessus de toutes les autres , nous avons dû faire pour elle des conditions plus avantageuses. »

Tel est le prix réglé, encore au XVIe s., pour les torts et dommages faits à l'église de Bidchwinta et à ses serviteurs. Huit catholicos d'Aphkhazeth ont successivement approuvé ce tarif extraordinaire.

Sans aucun doute les événements définis et appréciés dans les diverses parties du Code géorgien, au tarif des amendes pour le sang, devaient être fréquents en Géorgie, puisqu'ils constituent presque toute la législation. Mais si le numéraire était rare dans ce pays, comme j'en suis convaincu, je crois avoir une réponse à la question que soulève cette absence de monnaie, dans l'article 18 du Code du prince-royal Wakhtang : « Le sang d'un vilain, dit-il, se paiera en bétail, et nous avons décidé que l'on donnera 60 boeufs ; car, pour l'argent, il nous semble qu'il n'y en a pas assez en

<sup>1)</sup> Ce mot est régulièrement formé de *sadili*, dîner, mais le sens réel m'en échappe.

<sup>2)</sup> უღლის ავღილს ; ces mots sont omis dans la traduction russe jointe au document : le premier ne m'est pas connu. Plus bas, là où j'indique une lacune, le texte porte : თუ ღახვას, მყოფრმეცე სისხლი ღუქრვოს. Dans la traduction russe : Если беззаконно родится дитя, то виновникъ сего вѣа долженъ заплатить двѣнадцатую кровь ; or le mot ღახვას, tout seul, n'a jamais exprimé, que je sache, un tel sens.

Géorgie. » Sur ce fondement le législateur dispose que le tiers seulement du prix fixé pour le sang d'un aznaour, la moitié du sang d'un thawad de 3e et de 2e classe, et ainsi de suite proportionnellement pour les autres, se paiera en monnaie d'or et d'argent, et le reste en effets plus ou moins précieux; § 19—22. Or les incursions à main armée დასაბრკალები, si ordinaires dans la Géorgie, devaient souvent amener mort de paysans; comme donc leur sang est apprécié à 60 boeufs, et § 33, à 12 toumans ou 120 r. a., il en résulte que chaque boeuf était estimé à 2 r. a., soit 8 fr. Quant aux thawads du plus haut rang, nous avons, dans une charte du XVe s., un exemple de ce qu'il en coûtait pour avoir versé le sang d'un Djapharidzé; v. Xe Rapp. p. 58; Bulletin scient. t. IV, N. 17.

§ 5. Fortune du roi; économie de sa maison.

La fortune des propriétaires féodaux géorgiens, c'est-à-dire des thawads et aznaours, consistait matériellement en domaines, d'une étendue variable, renfermant des montagnes, des vallées et des plaines, des eaux et des forêts, avec droit de chasse, de pêche, d'exploitation des richesses minérales: c'était là, pour ainsi dire, la base de leur puissance, comme individus, comme membres d'une hiérarchie.

Mais ce qui donnait à tout cela sa valeur, c'était la population, dont le noyau, existant là dès l'époque immémoriale de l'établissement primitif, s'était augmenté ou diminué suivant les lois de progression et de décroissance propres aux temps de paix et de guerre, par les émigrations volontaires, par la colonisation des prisonniers et des étrangers, et disons-le, des esclaves donnés et achetés. Pour cette population et par elle se construisaient la résidence, la citadelle, l'église et son monastère, et les habitations des paysans.

Ayant parlé plus haut de la condition des serfs, je m'occuperai ici de la propriété matérielle et de ses produits utiles, en ce qui concerne le roi et ses dignitaires, ainsi que le clergé; toutefois ce que j'ai à dire, ne reposant que sur un petit nombre de données, ne pourra avoir toute l'exactitude et le développement exigibles s'il était question d'une nation européenne quelconque.

Les revenus, de toute nature, du roi comme propriétaire de domaines, sont exposés dans un livre intitulé Dastoulamal « instruction, » rédigé ou refait par Wakh-tang VI, alors vice-roi, qu'il serait du plus haut intérêt de traduire intégralement. Malheureusement il est hérissé, outre les détails techniques dont je doute qu'un Européen puisse rendre un compte parfait, de mots complètement étrangers à la langue

géorgienne. Pour le bien comprendre, il faudrait un long séjour en Géorgie et la coopération des vieux indigènes. J'en donnerai seulement ici une analyse succincte. C'est un exposé des revenus du roi, en même temps qu'une liste nominative de tous les dignitaires et employés, en fonction à l'époque de la rédaction, c'est-à-dire vers l'an 1704.

§ 2. Des Soïbath - Iasaouli ou adjudants ; § 3, des Abdari ; § 4, des Zindari ; § 5, des préposés de l'*adjilgha* ou écurie : tous officiers, dont les fonctions nous sont peu connues. <sup>1)</sup>

§ 9. Cérémonial des banquets, suivant les salles ; cf. § 163, places assignées à chacun, manière de présenter les mets, le café, le thé, le qalioun . . . ; p. 6, orge pour les étalons de l'*adjilgha* ; combien chaque contrée doit en fournir de boisseaux.

§ 11. De la ferme des bains : elle varie de 12 à 13 toumans, soit de 120 à 130 r. a. ; la moitié du dixième du produit est pour le grand-maître du palais, l'autre moitié pour le vizir et les secrétaires.

§ 12. Ferme de l'eau-de-vie ; elle est de 35 toumans, 350 r. a. Le fermier a seul le droit de l'acheter et vendre ; il l'achète dans les villages, à 3 bist ou un chaour le litra (2 bist  $\frac{1}{2}$  font un chaour ou 5 k. a., et le litra pèse 9 livres russes) ; il la revend un *douatach* i. e. 6 ou 7 chaours. On prélève sur lui le *rousoum*, dont la moitié pour le grand-maître du palais, l'autre pour le vizir et les secrétaires.

§ 13. Appointment des nokers ou soldats nomades ; § 13, redevance des nomades d'Aghamath. Quand le roi va à Qaraïa, dans le Cakheth, combien chaque vingt maisons fournissent de boeufs, moutons . . . ; un dixième est pour le grand-maître du palais, un dixième pour le vizir et les secrétaires ; § 15, redevances des nomades d'Aghec, en travail et en argent, au profit du roi et du moouraw ; § 16, Awlabar est dans les mêmes conditions que Tiflis ; § 17—22, redevances d'Aténi pour le prince, pour le moouraw, pour le khaznadar ou trésorier, pour le natzwal ou maire, pour les officiers des vignes, pour les vignes du roi.

§ 23. Redevances de Qaïqoul ; six chaours ou 30 k. a. de mali ou taxe en argent, par tête, et encore un chaour, dont la moitié pour le grand-maître du palais et l'autre pour les secrétaires ; § 24, exempter d'impôt pour un an ceux qui viennent s'installer dans le pays ; le voleur rendra au septuple : deux pour le propriétaire de l'objet volé,

<sup>1)</sup> Les mandators ou adjudants, dont le chef était un des premiers dignitaires de la cour, prirent plus tard un nom persan qui se voit ici.

quatre pour le roi, un pour le moouraw. Le prince nomme les mamasakhlis dans les nouveaux villages. Droits du moouraw, du natzwal, du mamasakhlis.

§ 25. Mamasakhlis d'Haïdar-Beg; § 26, conservation des étalons.

§ 27. Des dénombrements dans le Karthli, par qui et comment ils doivent être faits, ce qui se paie par feu pour le réviseur, pour les officiers de la reine; § 157, les nomades sont dénombrés tous les trois ans; § 182, dénombrement à Tiflis tous les 7 ans; cf. la charte du Samilakhoro, donnée en 1656 par le roi Rostom, avec la reine Mariam et leur fils aîné (adoptif) Wakhtang, par laquelle le généralat est conféré à Giw Amilakhor, à ses frères Dimitri, Bardzim et Paata, à ses neveux Iotham et Awthandil et à leur postérité. Le roi, renouvelant les privilèges de la bannière du Samilakhoro, en récompense de loyaux services, déclare que quand ses employés feront le recensement du pays, les gens d'Amilakhor les accompagneront. Quand il y aura à partager du butin fait par ceux de cette bannière, les collecteurs du quint pour le roi en donneront la dixième partie à Amilakhor, qui en prendra la moitié et distribuera le reste à ses gens; ceux-ci ne pourront procéder au partage sans l'autorisation du général; si les gens de ladite bannière ont un procès par-devant le roi, ils seront assistés par un employé de la bannière, et ne seront contraints à aller en guerre qu'après que le général en aura été prévenu. Enfin le recensement du Samilakhoro, tel qu'il aura été fait par les employés du général, servira de base pour la levée des gens de guerre au nom du roi. Cette charte est au Sénat; elle a été écrite par Birthwel Toumanof.

§ 28. Du bokouulth-khoutzési, chef des agents de police, et de l'échic-aghasbachi . . . cf. § 34.

§ 29. Règlement pour l'arrosement du jardin du roi: il doit être arrosé le vendredi au soir, le samedi et le dimanche, jour et nuit; amende de 12 minalthouns, ou 12 r. a., 48 fr., pour les transgresseurs. Cf. § 213, des jardins de la forteresse; ils seront arrosés le mercredi et le jeudi; cf. § 216.

§ 31, 32. Prélèvement sur les oies et les poules. « Partout où on élève des oies dans notre domaine, dans le Thrialet ou ailleurs, on en inscrira 100, qui seront distribuées dans les villages du Thrialet et à Cawthis-Khew, et chaque année, pour chaque oie, on amènera deux oisillons.» Cf. § 52. A Dighom, il y a 150 poules, dont le produit annuel est de 450 têtes; la même redevance, en argent et en nature sur chaque pièce de bétail.

§ 35. Redevances de Bolnis : un huitième de la moisson pour le roi. § 36, profits du chef des fauconniers ; § 37, 38, impôts de Gori, service militaire. Les nouveaux mariés paient 3 abaz ; un après, 6 abaz perpétuels, 1 r. 20 k. a. 4 fr. 80 c., jusqu'à ce que le fils se marie ; quand le fils se marie, il paie le mali, et le père cesse de le payer. De ces six abaz, cinq sont pour le prince, deux chaours pour Amilakhor, généralissime de la contrée, un chaour pour le grand-maître du palais et les secrétaires, un chaour pour le mamasakblis. Douane qui se paie à Gori, dont un tiers est pour le catholicos.

§ 34. Ordonnance de Léwan, père du prince-royal Wakhtang, sur les droits à prélever par les agents de police. Cf. § 100, ordonnance du même, pour les mdiwanbegs ou secrétaires en chef et juges. <sup>1)</sup>

§ 36, 37. Des fauconniers, et notamment à Qaraïa et à Gawaz.

§ 42. De la garde des routes, qui en est chargé. § 44. Chaque boutique paie un chaour par mois, à Tiflis, ce qui produit annuellement 12 toumans, 120 r. a., 480 fr., consacrés autrefois à la dépense des hôtes. Maintenant c'est le roi qui paie cette dépense, et l'impôt des boutiques sert à l'éclairage du palais.

§ 45. De la pêche au grand filet, dans les lacs Tbis-Qour, Pharawan . . . ; cf. § 79, du conî, sorte de filet, dans le pays de Qaraïa : « Les nomades fourniront la pierre pour remplir ce conî. » 47, Dafthar-Khanah ; 48, Dabagh-Khanah ; 50, 51, 52, redevances de Dournouc et de Dighom ; 53, du beurre, récolté dans le Thrialet, dans le Qaïqoul et le Tachir ; 54, registre des peuples nomades, donnant en tout 1093 familles ; 55, des nomades affranchis d'impôt.

§ 56. Redevances d'Eclésia envers le prince ; 57, fourniture d'eau de rose ; 59, profits du vizir ; 60, de l'employé servant comme danistri <sup>2)</sup> ; 61, de la monnaie : cet article est très difficile à comprendre, à cause des termes techniques. Il y est parlé d'une monnaie *zikila*, valant 14 chaours, 70 k. a., 2 fr. 28 c. ; du rendement de chaque fournée . . . ; 65, redevances du Thrialet envers le roi et les employés : ce que paie chaque charrue, chaque boeuf, excepté ceux qui apportent le sel ; l'obligation d'apporter de la neige pour la glacière royale, de faire des enceintes de chasse, dans la steppe de Qaraïa, . . . Limites des villages de ce canton, décrites en détail,

<sup>1)</sup> De ces ordonnances, qu'il serait bien long de citer en entier, la première paraît avoir été rendue en 1703, Léwan étant vice-roi de Géorgie et diwan-beg de Perse ; la seconde est datée du 15 septembre 392—1704. Toutes deux réglementent une foule de cas très intéressants.

<sup>2)</sup> Je crois que ce mot, dont j'ignore l'origine, signifie « employé à une enquête. »

X

danistrad

"Mit Erlaubnis"



telles que le prince Wakhtang les avait fixées, par ordre du roi. § 86, liste des villages royaux et de leurs moouraws.

§ 70, 75, des palefreniers et de leurs profits; 72, des iasaouls; 73, des amendes; si le roi fait remise d'une amende, le iasaoul, exécuteur de la police, ne prend que le tiers de son droit; 78, « La limite du Karthli et du Cakheth est marquée par un éboulement jaune de la vallée Khew-Dzmar, au-delà de Kwith-Kir, là où passe le Haut-Lilo; il y a un chêne. »

§ 81, redevances de Cawthis-Khew; 82, impôt des nomades du Cakheth, passant dans les montagnes du Karthli, un florin par tente; le quart du dixième est pour le grand-maître du palais et pour les secrétaires; 84, redevances de Lantchpar-Indo, où se trouvent des canaux d'arrosage; 85, de l'ouzbach des fusiliers, cf. 111; 86, profits des secrétaires, énumérés en détail; 87, du mourdar ou gardien du sceau; 88—99, 102—111, de divers petits emplois; 102 du trésorier en chef.

§ 127, du canal d'Ourbnis; 128, du présent à faire au chah; « quand les esclaves donnés au chah s'en-vont, les nomades doivent préparer un présent de 100 toumans, » 1000 r. a., 4000 fr.; § 170, douane à payer sur les captifs amenés du dehors; trois minalthouns, 3 r. a. 12 fr., par prisonnier acheté en Iméréth, pour être introduit dans le Karthli; pour un prisonnier passant d'un maître à l'autre, dans le Karthli, l'acheteur et le vendeur paient chacun 3 minalthouns; pour ceux qui se vendent dans les montagnes; le douanier n'a rien à voir; cf. 222, dépense pour les captifs envoyés au chah: en tout 97 toumans, 970 r. a. 3880 fr., à payer par les fils d'aznaours du Somkheth; § 129—144, liste de divers petits employés: cuisiniers, gardes du vin . . .

§ 148. De la taxe *ბსჴო*. « Pour la taxe on procède ainsi: quand une taxe est frappée sur le pays, celui que le prince en a chargé lève sur chaque feu 14 chaours, dont quatre martchils (12 chaours, 60 k. a.) pour le prince. Des deux chaours restants, un et demi est pour le collecteur, un demi-chaour pour le grand-maître du palais et les secrétaires, qui partagent par moitié; deux phouls et demi pour le grand-maître, deux phouls et demi pour les secrétaires du roi. Ni le majordome ni les secrétaires de la reine n'ont rien à y voir. » Ajoutez à cela les cadeaux et frais de réception des collecteurs, à la charge des habitants. X

§ 149, du droit de pâturage; 150, du samaspindzlo, hospitalité offerte au prince; 151, 154, du codis-pouri dans le pays de Samilakhor, dans le Sabarathiano, dans le Satzitziano, dans le Somkheth; 158, recensement triennal des nomades; § 166, les

gens du roi ne sont pas employés pour la reine, mais ceux de la reine sont, en certains cas, forcés de travailler pour le roi, excepté pour moissonner et battre en grange.

§ 168. Des peaux d'animaux tués pour la cuisine royale; à qui en revient une partie; le reste se vend à forfait, ainsi que les graisses . . ., 20 toumans plus ou moins; cf. 175, 176; 169, le roi prend la meilleure pièce de bois de chaque train.

§ 178, 179, des présents et de ceux qui les enrégistent; 180, des domaines royaux, dans l'éristhawat du Ksan; 181, 182, des impôts que paie Tiflis; § 184, des fonctions du tchoban-beg, chargé de lever la redevance sur les troupeaux de moutons; 187, redevances de Kwithkiris-Lilo; 186, des lieux où nichent les autours ჭობო, dans le Somkheth: quinze localités sont énumérées; cf. 203, 208 des faucons et de leurs nids, შუგარდენო; 187, revenu provenant du vin; 188, de la mort et des funérailles du roi: « Quand un accident aura frappé le roi, on l'enterrera à Mtzkhétha. Lorsqu'on l'emportera de Tiflis, le général du Somkheth et du Sabarathiano, avec ses gens, fera parvenir le lit funèbre jusqu'à la rivière de Dighom; au-delà de cette rivière, Amilakhor et les gens de son généralat le conduiront à Déwis-Namoukhli; après Déwis-Namoukhli, les gens de la bannière royale; depuis le pont jusqu'à l'église, le prince de Moukhran, l'éristhaw de l'Aragwi et celui du Ksan, avec ceux de ce généralat. Partout où passera le cortège, la route sera mesurée à prix d'entretien journalier *pour les travailleurs*: c'est ainsi que se fera le transport. Les généraux doivent faire exécuter les lamentations par leurs gens, qui, à chaque changement de porteurs, viendront gémir auprès du chef du deuil, après quoi l'escouade de treize qui suivra viendra de même se lamenter auprès du général, et le transport se continuera. » Cf. Hist. mod. de la Gé. t. I, p. 522.

§ 189—193, liste nominative des qoriasouls, qapidjis . . . .

§ 194, du fromage provenant des brebis du roi; cf. 145, 147, 154, du blé et du pain; 177, du miel; 187, du vin; 195, 196, de diverses opérations culinaires; 207, du sucre: il faut le faire venir du Gilan; 215, du vin; 216, 217, des fruits, des légumes: les propriétaires de jardins qui ne veulent pas concourir à la dépense du roi, en légumes, ne peuvent en avoir que pour eux-mêmes, sans droit d'en vendre à leur profit.

§ 200, 201, villages et moouraw de Qaiqoul; 202, du qoular-aghass; 209, redevances de Choulawer et de Théthri-Sophéli; 211, droits de douane sur les marchandises de Perse; 220, droits des commandants de vallée.

Le Dastoulamal de la reine, rédigé d'abord par le roi Giorgi, puis revu par le roi Wakhtang, renferme aussi l'*instruction* relative aux officiers et revenus de l'épouse du roi.

§ 1—16, la maison de la reine offre, pour son service personnel, plusieurs des mêmes titres d'emplois que celle du roi; il y a en plus un directeur et des prêtres, dont celui qui dit la messe d'ne ce jour-là avec la reine; des peintres . . . qui, outre leur entretien *ouloupha*, reçoivent des appointements. La reine fournissait aussi les frais des agapes pour la pieuse reine Mariam, femme du roi Rostom, à chacune des sept fêtes du Seigneur. Les apanages de la reine étaient à Tsin-Tsqaro, Choua-Bolnis, Ophreth, Gomareth, Ourtzéwan, Nakhidour; § 17—20, 22—31, Akhal-Daba, Ali, Krtzkhilwan, Aradeth. Rouis, Gori, Aténi . . . Elle levait encore des redevances spéciales sur certains villages; § 33, sur les nomades; 34, sur les teintureries; 35, sur le poisson de la Khram, pour les jours d'abstinence; 36, les légumes secs et frais lui étaient fournis par d'autres; § 38 — 40, liste des fonctionnaires de la maison de la reine et des villages qui doivent lui fournir les mets de carême.

Tel est le contenu du Dastoulamal du prince Wakhtang, rempli de notions positives sur la fortune particulière des rois de Géorgie, sur l'état des fonctionnaires et sur la nature de leurs appointements, enfin sur les rapports des serfs de la couronne avec le chef de l'état et ses employés, conséquemment sur toute l'administration féodale de la Géorgie.

#### § 6. Clergé; du *catholicos*.

En Géorgie, comme dans les autres pays de l'Europe, le clergé formait une corporation indépendante, privilégiée, une nation ecclésiastique à côté de la nation politique et civile, constituée et régie par ses propres lois, mais par contre ne s'occupant en aucune manière du bien-être matériel du pays; concourant aussi peu que possible à la production, et régulièrement à une immense consommation, soit par elle-même, soit par ses aumônes. Un *catholicos*, des archevêques, des métropolitains, des évêques, des archimandrites, des prieurs, abbés, moines, et des prêtres séculiers, formaient toute la hiérarchie ecclésiastique.

Le *catholicos* est formellement reconnu comme « roi spirituel du pays, » tant dans les chartes que dans différents articles du Code. Voici comment s'exprime à ce sujet le § 25 du Code du prince-royal Wakhtang:

« L'affront, de quelque nature qu'il soit, fait au roi ou au catholicos, est égal des deux parts ; parce que si le premier est souverain des corps, l'autre l'est des âmes, et qu'ils ont reçu tous deux une égale bénédiction de Dieu et des hommes. Il est vrai que le roi est l'objet de plus de respects, mais cela provient de la crainte matérielle, et c'est pour cela que je les ai placés tous deux sur la même ligne. »

Dans un Mit. du Musée as., contenant 69 copies de chartes, faites sur les originaux, on lit au N. 494, sans date, ces titres donnés au catholicos par David, prieur du couvent de David-Garesdja : « Au seigneur assigné de Dieu à notre humilité, à mon roi et souverain le saint patriarche . . . » Cet acte roule sur une contestation de l'évêque de Nino-Tsminda et des moines, que celui-ci voulait soumettre à son autorité.

On a vu dans l'Hist. de Gé. t. I, p. 212, 229, quelle était l'étendue de la juridiction du catholicos ; la voici, mieux définie, d'après la charte N. 405 de Mtzkhétha, d'où je crois qu'a été tiré l'extrait cité. Après avoir énuméré toutes les exemptions d'impôts dont jouit le catholicos « excepté notre kharatch, » l'auteur de la charte continue :

« Tout service et impôt en notre nom qui incombera au catholicos et sera exigé de lui, il le fera recueillir par ses gens et nous le présentera ainsi, sans qu'aucun iasaoul ait le droit d'entrer dans ses domaines, de même que ni capitaine ni aznaour du catholicos n'a rien à voir à l'égard des autres généraux et généralissimes. A la guerre, à la chasse, ils accompagnent le catholicos ; qu'ils continuent de l'accompagner, et, en son absence, le général de ses troupes n'a aucun droit sur eux. Notre ordre est que les habitants du Karthli et du Cakhet soient sous la bannière des pachas et du roi, mais tout ce qu'il y a dans le Karthli et le Cakhet de soldats du pays de Mtzkhétha, tous doivent suivre le catholicos ou, en son absence, son général : nul n'a et n'a eu de droits sur eux. Qu'il y ait un pacha ou un roi dans le pays, tous, sans exception, doivent aller sous son drapeau.

« Quand le roi Wakhtang-Gourgasal construisit sur la Colonne-Vivante l'église catholique apostolique, et qu'il y installa le catholicos, il offrit à Swéti-Tzkhovéli l'église de la Colonne-Vivante, à Mtzkhétha. Comme Constantin-Pogonat, lors du VI<sup>e</sup> concile <sup>1)</sup>, et encore Constantin dans d'autres conciles, ainsi que celui d'Antioche, lui assignèrent comme troupeau et placèrent sous la main du catholicos : Tiflis, le Haut- et le Bas-Karthli, le Cakhet, l'Albanie, Chaki et le Chirwan jusqu'à la mer de Derbend ; depuis Derbend, le pays des montagnes jusqu'à la limite de l'Oseth ; le Saba-

<sup>1)</sup> V. à ce sujet Hist. de Gé. p. 229, 235 et n.

rathiano, le Somkheth, le Tachir, le Thrialet, le Djawakheth, le Qaïqoul, Tchildir ou Palacatsio, et ses environs; Ani, ses environs et sa province; Cars, ses environs et sa province; Arzroum et ce qui est au-delà des limites de la Géorgie; la Haute-Géorgie ou Samtzhé-Saathabago, le Tao et le Phasian, Thorthom, Olthis; Phanac, ses environs et sa province; la vallée de Ligan, Arthwin, le Chawcheth, le Clardjeth, l'Adchara; le Koboulian, ses environs et province; Akhal-Tzihhé, Atsqour, ses environs et province; l'Oseth entier, jusqu'aux limites de Tcherkez et du Souaneth. Tous les ermitages, monastères, églises ou possesseurs d'églises, clergé qui y siège, archevêques, métropolitains, évêques, archimandrites, prieurs et autres moines, prêtres, laïcs grands et petits, rois et reines, éristhaws, thawads, aznaours, msakhours, vilains<sup>1)</sup>, forment son troupeau et sont sous sa main . . . . Que le catholicos exerce la justice corporelle et laïque, et la justice spirituelle . . . ; que personne ne fasse obstacle à ses profits sur le mort et sur le vivant, n'usurpe ses douanes, nichan, offrandes, amendes canoniques, ne les conteste ou diminue, ne prélève le nichan et l'offrande avant lui . . . Que le catholicos informe, suivant la loi spirituelle, de tout ce qui est ecclésiastique ou laïque; qu'il règle tout: la vente des captifs, les affaires des captifs, les péchés commis ou affaires y relatives et pénitences canoniques: que le catholicos informe de tout cela. Les couvents de Mghwimé, de Zédadzen et d'Oulounba, seront sous la main du catholicos, comme ils y étaient précédemment. »

Malheureusement ceci n'est qu'une copie, incomplète du commencement, et se terminant par les mots « ici était la date et une signature en grec; » de sorte qu'on ne peut savoir qui a donné cette charte. Toutefois plusieurs expressions dénotent l'autorité d'un maître étranger, d'un Turk, peut-être, bienveillant pour les Géorgiens: dans ce cas, l'acte pourrait être une charte ancienne, renouvelée par les Osmanlis, devenus maîtres de Tiflis et de la Géorgie en 1724.

Dans deux endroits on trouve cette clause tout-à-fait féodale, p. 372, 374 de mon Mit.: « Si un faucon  $\text{ქაჭო}$  construit son aire à Akhal-Chen, on l'offrira au catholicos; » de même à Phachaan, du côté de Grem: « Si un faucon y fait son nid, le catholicos l'emportera. » Comme topographie, cet acte est infiniment précieux pour la désignation des limites positives de chaque localité dépendant de Mtzkhétha, et même beaucoup plus détaillé qu'un acte qui sera donné plus loin, *in extenso*.

Le catholicos n'était donc pas un souverain purement spirituel. Outre son clergé

<sup>1)</sup> Une charte de Léwan-Dadian, donnée en 1628, énumère ces mêmes classes de la société géorgienne; seulement elle omet les msakhours, sans cause appréciable.

et les « fils de l'église, » c'est ainsi qu'on nommait les personnes de toute condition relevant directement de son autorité, il avait l'administration de vastes domaines, produisant des revenus en argent et en nature, pour l'ordinaire ne payant rien au roi ou frappés de légères redevances, comme celle de l'impôt dit « taxe thathare, » et les services de guerre et de chasse; outre cela il lui revenait une part dans certains douanes, ainsi qu'on le verra, et dans certaines pêcheries; il avait aussi son armée, obéissant exclusivement à un général de son choix, comme cela ressort de la charte de Mtzkhétha, N. 120 :

« Nous souverain et roi Alexandré, je t'adresse cet écrit à vous Swéti-Tzkhovéli, notre espérance et notre gloire, robe du Seigneur et saint myron, à vous qui intercédez pour notre âme, catholicos Basili, à telle fin et de telle sorte que quiconque sera ton vassal dans le Karthli, dans le Cakheth, dans le Saathabago, dans le Somkheth, dans le Sabarathiano, dans le Thrialet et dans l'Iméreth, que tes vassaux t'accompagnent à la chasse et à la guerre; si tu n'es pas présent en personne, ton sardar et les gens de ton palais s'y trouveront avec eux, et nul autre sardar ni amir-spasalar n'aura aucun droit sur tes vassaux, nul ne séparera de toi tes fils d'aznaour et paysans, qui tous seront réunis sous notre drapeau. » En 50—1362. La date de ce document n'est pas juste, mais le fonds n'en reste pas moins exact; car, d'après Wakhoucht, p. 209 de la Géogr. de la Gé., le territoire de Mtzkhétha appartenait à la troisième bannière, celle de Moukhran ou de gauche, mais fournissait un corps de troupes particulier, se réunissant à la bannière du roi.

Voici maintenant quelques textes faisant foi de la grande puissance spirituelle dont jouissait le catholicos.

Au N. 141, adressé « au seigneur et roi Յրջոյեան, le catholicos-prince Domentî. » Gabriel, sacré par lui évêque de Manglis, promet de lui être soumis en tout, de ne pas absoudre ceux que le catholicos aura anathématisés . . . »<sup>1)</sup>

N. 142, adressé au même. Mamidjana Phirozachwili avait acheté de Papoua et de Bidzina Qantchael, une jeune fille, pour 160 martchils, 96 r. a. 384 fr.; cette fille s'enfuit près du catholicos, qui la lui rendit. En conséquence Mamidjana s'engage, par le nom du roi Rostom et de la reine Mariam, à la bien traiter et ne pas la vendre. « Si je manque à mon engagement, que je sois, dit-il, considéré comme destructeur

<sup>1)</sup> Il y a eu trois catholicos du nom de Domentî, et malheureusement nous ignorons l'époque de Gabriel, évêque de Manglis.

de Swéti-Tzkhowéli!» Ceci avait lieu au milieu du XVIIe s., et fait voir quel était, à cette époque, le prix d'une esclave en Géorgie.

N. 343. «Nous couronné de Dieu, roi des rois, seigneur Léon, notre compagne la dame-reine Thinathin, nos fils le prince Alexandré, El-Mirza, Costantiné, Théimouraz, Kai-Khosro, Wakhtang, Eréclé et Bagrat, nous osons vous adresser ce serment, promesse et écrit, à vous église catholique-apostolique de Swéti-Tzkhowéli, dressée de Dieu même, robe du Seigneur, myron divinisant, et à vous qui en tenez le gouvernail comme chef des chefs des pontifes de toute la Géorgie, catholicos-patriarche, seigneur Malakia, et à vous évêques directeurs de tous les Karthles et Cakhes; tellement et à telles conditions, qu'aujourd'hui et dans tous les jours qui suivront celui-ci, nous observerons cette règle et conduite, afin que notre religion ne nous condamne pas: sans ton consentement nous ne donnerons nos filles à personne et ne prendrons pas pour nous celles d'autrui; quiconque dans notre principauté commettra une action non canonique, qu'il soit thawad, aznaour ou petit, il encourra notre colère, et nous te le laisserons corriger, et ne l'admettrons pas à notre cour tant que vous ne lui aurez pas accordé l'absolution; à l'évêque qui ne résidera pas dans son siège, ou qui en aura été dépossédé, nous ne lui ferons pas dire la messe; tant que Dieu nous laissera notre tête et notre raison, tout ce que vous avez de goudjars, i. e. de chartes ecclésiastiques, apportez-les, nous les accueillerons, nous prendrons en considération celles des anciens princes, aussi bien que les nouvelles, et, autant qu'il nous sera possible, nous les comprendrons comme il convient. Ni nous, ni aucun de nos vassaux, nous ne ferons dire la messe à aucun catholicos *déposé*. De l'accomplissement de ceci nous prenons à témoins Dieu et en outre les saints.»

L'expression *déposé* უსჯულობა, littér. «sans siège,» donne beaucoup à penser pour la solution du problème historique de ces catholicos doubles, ou dont les noms ne sont pas mentionnés dans l'histoire, comme par exemple Malakia, bien que de nombreux documents prouvent qu'ils ont existé; v. IVe Rapp. p. 6, 33, en 1532.

On sait que Léwan II régna dans le Cakheth entre 1513 et 1574, et qu'il eut la femme et quelques-uns des enfants ici nommés; Costantiné, Bagrat et Eréclé ne sont pas connus d'ailleurs, mais pourraient bien n'être que des petits-fils, ceux dont les noms se retrouvent dans la Table généalogique. Quant au catholicos Malakia, nommé par Léwan II, nous ne savons de lui que ce que disent les chartes, qui le nomment vers le milieu du XVIe s. C'est peut-être le même que Melkisédec, fils du roi Cos-

tantiné III; cf. IVe Rapp. p. 30. Pour cette époque on retrouve encore le nom du catholicos Melkisédec.

Au N. 362, en 206—1518, on trouve un acte de soumission de l'atabek Qouarqouaré au catholicos Basili, siégeant sous le roi David VIII, et dont les chartes parlent entre 1518 et 1529. Et encore Séraphim, archevêque d'Atsour, sous le règne d'Alexandré, promet obéissance au catholicos Théodoré, de qui il a reçu la consécration; Gerasimé Matsqouérel promet obéissance au catholicos Mikel, même règne, et s'engage à ne pas recevoir d'ordres du patriarche d'Antioche; Nicolas Matsqouérel, sacré par Ioané (Barathachwili), sous le roi David VIII, promet également obéissance, ainsi que Ioané Mtbéwar, au catholicos Domenti; Ioané Coumourdoel, au catholicos David.

Je pourrais encore citer quelques actes de soumission des évêques ou archevêques envers le catholicos (v. Mit. du Mus. as. in-fo. p. 50—53, 71), mais ils seraient moins remarquables que ceux du roi Léwan II et de Qouarqouaré, du premier surtout, qui veut bien reconnaître la suprématie du chef du clergé dans des choses qui, suivant nos idées, ne tombent point dans le domaine de l'autorité spirituelle.

Ce grand respect des Géorgiens pour leur catholicos n'empêcha pas le roi Rostom de faire mettre à mort le catholicos Ewdémon Diasamidzé, Hist. mod. t. I, p. 70, Eréclé Ier et Giorgi XI de changer à plusieurs reprises les catholicos Ioané Diasamidzé et Nicolaoz Amilakhor; enfin un certain Tariel Tazis-Chwili, de tuer le catholicos Nicolaoz Kherkhéoulidzé, en 1744, et le roi Théimouraz II d'obliger Antoni Ier à se démettre de son siège pour passer en Russie, en 1756.

#### § 7. Propriétés de l'église.

Passons maintenant à l'état mondain et aux propriétés temporelles du catholicos et du clergé géorgien.

Les différents membres du clergé étaient assimilés, par leurs dignités mêmes, aux membres de la hiérarchie féodale; Code de Wakhtang § 26—32; comme donc, dans la plus part des cas, le catholicos et les dignitaires ecclésiastiques sortaient ou de la famille royale ou des grandes races feudataires, toutes les forces vives du pays se trouvaient réellement absorbées et concentrées dans ces trois termes: le roi, les grands, le clergé. Telle fut, à certaines époques, la cause de la puissance et, plus tard, de l'affaiblissement final de la Géorgie.



J'ai parlé plus haut de la hiérarchie ecclésiastique ; voici quelques remarques sur l'état des prêtres en général. Ceux-ci pouvaient ne pas être de condition libre, du moins ils étaient sujets à certaines redevances qui portent à le croire : p. ex. N. 196, en 1665, le prêtre G. R., racheté d'entre les mains des Thathars par le catholicos Domenti II, se donne à lui, avec sa femme et ses enfants, pour lui appartenir et le servir à jamais, comme ayant été acheté par lui. N. 171, en 1697, le catholicos Ioané Diasamidzé affranchit le prêtre D. Z. du servage d'un Tzitzichwili et l'établit dans la résidence construite à Dighom par le catholicos Domenti II, à charge de célébrer chaque année une agape, dont le menu est décrit là, pour lui et pour le catholicos Domenti. N. 406, en 1783, un certain O. G. offre au catholicos Antoni Ier le prêtre Abram « qui est son serf, » et lui donne sa liberté pour toujours. Les exemples de ce genre sont très nombreux dans les chartes et notamment dans celles d'Iméreth. En voici un qui prouve que l'épiscopat était héréditaire dans une famille. En 412—1724, 10 juin, Costantiné, roi de Cakheth, confère le titre héréditaire d'évêque de Nécrési à Abibo, fils de Chermazan Rousis-Chwili, et à ses descendants, à cause des services rendus par cette famille ; v. l'acte lui-même en sa place chronologique.

Quelque chose d'à-peu-près semblable avait lieu autrefois en France, où les évêchés et abbayes se donnaient à des hommes tout-à-fait mondains : témoin cet archevêque de Reims, de la maison de Guise, sous Louis XIII, le cardinal de Retz succédant à son oncle dans l'archevêché de Paris, en 1654, et ce prince de Conti, séculier, mangeant joyeusement ses 40,000 écus de revenus ecclésiastiques. <sup>1)</sup>

Outre des paysans, l'église de Mtzkhétha comptait parmi ses *fijs* ou vassaux des *thawads* et des *aznaours* : elle pouvait donc aussi recevoir en don des familles nobles, comme on le voit au N. 72, en 1645, où le roi Rostom lui fait offrande de plusieurs *aznaours*, et entre autres de Rousi Rousis-Chwili. Au commencement de l'acte il est dit que des *aznaours* d'Atsqour ont apporté dans le Karthli des images saintes de cette localité et se sont établis à Ghoghieth. « Si un prince chrétien, ajoute-t-il, s'établit un jour dans le Saathabago, et que ces *aznaours* veuillent retourner dans leur patrie, avec leurs serfs et images, il ne faudra pas les retenir.

Les listes de familles appartenant à Mtzkhétha sont pleines de noms de *thawads* et d'*aznaours* les plus illustres.

Il existe heureusement plusieurs listes de propriétés de l'église patriarcale de Mtzkhétha et autres, au moyen desquelles on pourra se former une idée de la ri-

<sup>1)</sup> Louis XIV et son siècle, p. 98, 237, 240.

chasse territoriale des centaines d'églises et de monastères couvrant le sol géorgien. Voici un de ces documents, dont la copie m'a été donnée par feu S. E. M. Boutkof<sup>1)</sup>, membre de la section Russe de l'Académie. Je sais très bien que, dans sa forme actuelle, elle n'a point d'authenticité, et je ne manquera pas d'en relever les défauts; mais elle est identique, à peu de chose près, au N. 212 du Recueil de Mtzkhétha, ce qui prouve qu'elle n'est pas entièrement controuvée<sup>2)</sup>. D'ailleurs elle ne diffère du N. 405 qu'en ce que celui-ci, malheureusement incomplet du commencement et conséquemment privé du nom du donateur, est infiniment plus détaillé au point de vue topographique et de la description précise des limites de chaque localité.

« Par la miséricorde de Dieu, nous Alexandré Ier, souverain de toute la Géorgie, roi de Karthli, roi de Cakheth, roi d'Iméreth, possesseur des principautés de Samtzhé, d'Odich, de Gouria, de Souaneth, de Chako de Chirwan,

« Nous avons renouvelé le roartag<sup>3)</sup> et le goudjar des offrandes faites par les rois nos pères; les offrandes anciennes, nous te les réoffrons à toi, copie du ciel, sainte et grande église catholique et apostolique, à la Colonne-Vivante qui y est dressée, à la robe du Seigneur et au myron, source d'immortalité<sup>4)</sup>;

a) Karthli.

« Dans la ville de Tiflis, l'église et la résidence, les marchands, propriétés ou bazars, boutiques, douanes, revenus; le monastère de Métekh, de la Se.-Vierge, avec les propriétés qui en dépendent, ainsi qu'Awlabar et sa forêt; sur le bord du Kour, le village et son filet<sup>5)</sup>; Akhal-Ouban, à Tiflis, avec les marchands de Crtsanis, au-dessus de Lighwis-Khew, jusqu'à l'église de Thabor<sup>6)</sup>; le village de Tsawcis, par en-haut, jusqu'à la limite de Cojor et de-là jusqu'à celle de Théleth, ainsi que le second Chindis, avec Makhraghadj et Khécordz; à Métekh, toutes les métoks existantes; à Dighom, tout ce qu'il y a de paysans de Mtzkhétha, ainsi que de propriétés et de grands vignobles; à Lis, cinq feux; le village de Tsin-Ouban, la montagne de Satho-

<sup>1)</sup> Cet homme respectable, qui a tant écrit sur la Géorgie, est mort le 12 décembre 1857, à 82 ans.

<sup>2)</sup> Cet acte N. 212, daté 1er décembre 86—1398, indict. du règne, est incomplet du commencement. Dans le recueil de l'Académie, il se lit à la p. 73 v. et porte à la fin qu'il a été écrit en la 4e indiction du règne, on verra plus bas de quel roi.

<sup>3)</sup> Arm. *Հրարարագ*, lettre officielle.

<sup>4)</sup> Tout ce qui précède manque au N. 212 de Mtzkhétha.

<sup>5)</sup> *յան*, filet à prendre les . . .; conus, est je crois l'origine du nom géorgien, et indique que c'était une nasse, terminée en pointe.

<sup>6)</sup> N. 212 ajoute le village de Chindis.

wlé; le village de Kwabni, celui d'Oupir, celui de Dzaghlan et de Phaphan; le village de Nakoulbakew, celui de Moukhath-Gwerd, celui de Carsan, celui de Karthli; le monastère et la citadelle d'Armaz, ses revenus et douanes; le village de Martatz, celui de Tzikhé-Did <sup>1)</sup>, celui de Saskhor; le monastère de Lawra et les Kouliwidzé; à Tsinarekh, le monastère du Prédicateur, de la S.-Vierge, avec ses propriétés, montagne et plaine; le village d'Orbeth, le monastère de Malemts, le village de Goudaleth, le village d'Ezat; sur le Did-Gor, celui de Mokhis, celui de Niab, de Gomi, de Tchocheth, de Métekh; à Dchwiros, sept feux; le village de Gratal; à Aténi, tout ce qui appartient à Mitzkhétha, église, citadelle, paysans, domaines et champs; à Mkhwédoureth, le village de Tzolut, sept feux; dans Imer-Khew, le village de Sarc'is Tsmida-Giorgi, ses domaines et revenus; les Mardjanidzé; au-dessus de Samtséwriss, le village de Sanébel; à Noua, les Samkharadzé.

b) Thrialetth.

« Dans le Thrialetth, le village de Bareth, celui du Petit-Bareth, Khidis-Ouban, Miris-Sophéli, Tsithéli-Saqdari, Zouris-Ouban, Akhal-Chen, Clona, Bechkénachen; à Zémo-Antrap, vingt feux et l'église; le village de Matchoutha, Edzan, Akhal-Kalak, Nadwalew, Oromachen; à Pharawan, Thaw-Pharawan, le village de Phoca; dans le Tachir, le village de Stéphane-Tsmida, Cothil-Daba; sur la colline de Marmachen, le village de Tsqaro-Mrawal et Tsin-Ouban, celui de Phoudzé-Marg, de Weltha, de Mthawar-Angéloz; à Loré, celui d'Amoudch, avec son église, ses domaines, revenus, montagne, plaine, eaux, pêcheurie; le village de Disorgh; à Akhtala, dix feux d'Arméniens, avec leurs propriétés et ustensiles <sup>2)</sup>; encore dans la vallée d'Akhtala, le village de Wardis-Ouban; au bas d'Orbeth, le village de Qorant'ha, avec ses revenus, montagnes et plaines; celui de Werc'éthil et ses revenus; au-delà de Sion, le monastère de S.-Giorgi, ses revenus et Thaw-Mrgouala; le village de Khatis-Sophel et celui de Darbaz.

c) Samtzkhé.

« Dans Zouareth, le village de Gogia, celui d'Alastan, de Zémo-Gom, de Dech, de Bnéla; à l'entrée d'Akhal-Kalak, le village d'Ocam; sur le Mtcouar, celui de Toloch, celui de Ghormac'é; à Thoukhars, l'église des Apôtres, sépulture d'Achot cou-

<sup>1)</sup> N. 212, aj. celui de Dzégwi.

<sup>2)</sup> ნაგებობა, Pers. دلال •meuble, ustensile; • c'est un de ces mots dont je suis complètement hors d'état de fixer le sens en géorgien. Soulkhan-Saba l'explique par მრეცხი, ნაგებობა. Le Dictionnaire triglotte adopte le dernier synonyme; dans l'Hist. de Gé. p. 398, je l'ai rendu par •alliés; • au Ps. Cl, 8; il résulte d'autres acceptions, en le comparant aux textes grec et latin.

ropalate ; le village de Kwa-Qril, celui de Skhaltha, celui de Giorgi-Tsmida ; à Artan, Zémo-Dchindchar, la montagne entre Corocheth et Satorwéla, en entier ; le village de Djouara ; à Artanoudj, le village d'Akhal-Daba, celui de Dolis-Qana <sup>1)</sup>, de Nigozeth, de Samaneth ; dans le Tao, celui de Khéwa, d'Akhal-Ouban et d'Agara ; à Artan, quarante feux, avec leurs propriétés, maison et porte ; à Cola, le village et l'église de S. Jean-Baptiste, avec ses propriétés et revenus ; les citadelles et revenus d'Artanoudj ; là-même, le village de Tzikhis-Dzir, Akhal-Daba, Botzos-Djouar et Agara.

d) Aragwi.

« Dans la vallée de l'Aragwi <sup>2)</sup> le village de Ghergheth, le monastère de Tsmida-Saméba, Oudabno et ses églises, la croix en sarments, donnée par la vierge Nino, illuminatrice des Géorgiens, ses villages, champs, cavernes, lieux d'embuscades <sup>გადასახეობა</sup>, fortes positions ; la citadelle de Gertaoul, sur l'Aragwi, le village de Kandac ; à Jinwan, sept feux, et quatre au-delà ; à Or-Khew, dix feux ; le village d'Ach, celui de Baga, de Nawaza, de Misaktziel, de Counéla, de Beltis-Tzikhé, de Tzikhé-Bdaw, de Grémis-Khew.

e) Encore du Karthli.

« Le village de Qouris-Ouban, celui de Gogilani, de Tchikounour, de Moukhani, de Tsqal-Chatroan, de Tséroan, de Sagondé, d'Akhal-Tzikhé, de Codman, Oudabno, Sarc'iné, Mghwimé, Saqdar ; le village de Sacaneth, Botco, Touratha, Agara, Aghaïan, Alaïan, Cwarkheth, Casp, douze feux ; dans la vallée de la Rekh, le village de Wélour ; à Tsold, trois feux ; le village de Nigoza, d'Ouphlis-Tzikhé, le monastère et la forteresse, avec ses revenus. A Gori il y a encore des propriétés et marchands de Mtzkhéthá ; le village de Zert, avec ses montagnes et collines ; l'ancien village de Sathibé, celui de Kwech, de Phlaw, de Disew, de Tchkhoc'eth, de Satikhar ; à Wanath, neuf feux ; le village de Kwabni, celui de Kord, le Petit-Méghourécis ; à Eredwi, les Giladzé ; le monastère de l'Archange, à Wirchá <sup>3)</sup>, avec ses revenus et Tsias-Tsqal ;

<sup>1)</sup> Altération de Lodis-Qana, Hist. de la Gé., p. 263.

<sup>2)</sup> N. 212, à la source de l'Aragwi.

<sup>3)</sup> Wircha, ainsi que le fait voir la place où ce lieu est mentionné, ici et dans le N. 212, ainsi que dans les chartes N. 33, 44, 214, avec le même entourage qu'ici, Wircha devait être situé dans le canton de Sawaktango, sur la Géris-Tsqal (v. 3e carte de la Géogr. de la Géorgie). Le titre de Wirchel ou propriétaire de Wircha fut souvent porté par des membres de la famille des éristhaws du Ksan, et, dans les temps anciens, transformé en Boursel (Hist. de la Gé. p. 412, 416) ; mais dans les temps postérieurs on trouve sous le nom de Wirchel des personnes qui n'appartenaient que de loin à cette famille, ou même lui étaient étrangers, comme dans l'Hist. de Gé. p. 433, et dans la charte N. 150, Soumbat Wirchel Ourdoélas-Chwili.

du côté de Gori, le village d'Arachenda; trois feux d'Akhal-Daba; à Mthawar-Angé-loztha, à Rouïs, Mroélachwili; Ouloumba et ses revenus, douane, propriétés; le monastère de Catzkh, le village de Racwia; au bas d'Ouloumbo, le village de Mokhis, avec ses montagnes, revenus, collines, eaux et forêts; près de Casp, Achourian, au-dessous de Choua-Chara; le village de Sac'iré; et encore, au-delà de l'Aragwi, le monastère de Djouar, ses montagnes, collines, eaux, forêts et vignes.

f) Cakheth.

« Le village de Phoso, celui de Djadchwi, d'Awdchala, de Coutala, d'Orota; sur l'Ior, le monastère de Sion, celui de Kwabni, avec ses montagnes et eaux de montagnes, revenus et produits; le village de C'ekh, celui de Tazreb, Phadachen, Qanob; en-deçà de Saméba, du côté de Sagaredjo, là où un torrent desséché se dirige, du côté de la maison des Dzmaran, en droite ligne vers l'Ior; au-delà, vers Sam-Gor, dans l'intérieur du canal construit par la reine Thamar, en s'avancant vers le lac de Sadjerné, depuis le lac jusqu'au rocher de Chourthkhaan, depuis Lourdji-Cldé jusqu'à la montagne de Mahmad, dans l'intérieur de la grande route, en s'élevant vers Tharak; à l'extrémité de Tharak, la montagne de Mtzkhétha; Moukhranni; en s'élevant, Mariam-Djouarni, nommé Dawalth; en descendant, le village de Saphsité, Anthoc, jusqu'à la citadelle, Thwalni, Giorgi-Tsmida, Berth-Ouban; Patardzéoulni, avec ses montagnes, collines, eaux, moulins; le village de Djimith, avec ses propriétés, en dedans de l'église construite par David-le-Réparateur; en descendant, jusqu'à Grdzel-Khewth-Tsnor; le village de Gourджаан, de Napit, celui de Chanchian, de Calaour, de Wanni, de Khodachen, le tombeau de David <sup>1)</sup>, Dodos-Rka, le monastère et l'ermitage avec ses revenus, et en-deçà, le Sagaredjo, avec leurs montagnes, collines, eaux, moulins, revenus, sans contestation de la part de qui que ce soit; à Chalwiaour, huit feux; à Phitchkhowan, cinq feux; le monastère de Childa, N.-D. de Wartzan; le village de Wedzis-Khew, jusqu'en bas, au rocher blanc; le village de Phachaan; à Gawaz, tout ce qu'il y a de propriétés et vignobles, de Mtzkhétha, et sept feux.

g) Côté de Bélakan.

« La terre des Baraounni, formant sept samamasakhiso; les villages et monastères des Archanges, avec leurs revenus; Lagodekh; à Ghanoukh, quatre-vingt feux; à Bazar, vingt-sept feux, de marchands arméniens et juifs; dans Enisel, le village Cou-nélian, Tsin-Ouban et tout ce qu'il y a de propriétés et de champs; le village de Ganghot.

<sup>1)</sup> N. 212 aj. le village d'Acoura.

## A) Haut-Caktheth.

« Dans l'Ertso, Tchicour, Lertsam, le village de Nodocra et le monastère; le village de Cwernaoula, celui de Thwalé-Djouar, de Gorowna, de Nodja, de Nodjiceth, Phitlowan, Sirdal; treize feux à Dzaghnacora, la propriété de Chaphirachwili et de Chergilachwili; le monastère et le village d'Aneb; le village de Dchopart, celui de Kwémo-Bitsmen, d'Ardjacal, d'Iwtis, d'Adzwi; quatre feux à Sagouramo; encore le monastère d'Ertso; Bodchorma, avec ses revenus et forteresse; Tsobéna et toutes les autres propriétés et champs, dans la montagne et la colline, dans le Karthli et le Caktheth, dans le Samtzhé-Saathabago, dans le Somktheth et le Sabaratho, tout ce qu'il y a de propriétés avec ou sans bâtiments, aujourd'hui, ou qui se feront plus tard.

« Par ce goudjar nous t'avons affranchi et délivré de toute réquisition et prélèvement; on n'exigera rien, on n'inscrira rien, jamais et en aucun temps; ni grand sathathro-ouloupha, ni petit satséri, ni ouloupha-perpétuel; ni écuyer, ni fauconnier, ni connétable, ni collecteur d'impôts, ni bête de somme, ni conservateur des bêtes à tuer, ni porteur de bois pour la cuisine, ni porteur d'eau; ni rien de ce qui est imaginé par l'homme, et écrit par un secrétaire; on ne demandera rien, on n'inscrira rien; nul n'a de droit dans les revenus de Mtzkhétha; ni les envoyés et employés de notre cour, ni moouraw d'aucun lieu voisin des propriétés de Mtzkhétha, ni fils ni parent de l'homme n'a affaire dans les revenus de Mtzkhétha: ni pain, ni vin, ni boeuf à tuer, ni travail, ni rien de semblable. Nul n'est digne, nul n'aura l'audace d'annuler cet ordre, émané de nous.

« Nous vous avons déclaré à l'abri de toute contestation, vous grande et copie du ciel, nouvelle Jérusalem, notre héritage, métropole de Mtzkhétha, église catholique, colonne érigée de Dieu dans cette église, robe du Seigneur, myron divinisant, image du Sauveur, non faite de main d'homme, pour la prospérité de notre règne et la prolongation de nos jours; pour la consolation de notre âme pécheresse, au jour terrible et redoutable, afin que tu intercèdes pour nous devant le juge, dans les deux vies, et nous preserves des pièges de l'ennemi et de tout dommage.

« Voici donc, saint et honorable chef des chefs des prêtres; imitateur et égal des saints pontifes Basile et Grégoire, catholicos de Karthli, patriarche Domenti; prie devant Dieu, pour moi et pour la rémission de mes péchés, ainsi qu'il convient de le faire pour l'auteur de cet acte de confirmation et de franchise en ta faveur, et fais en sorte que nous ne soyons jamais oubliés dans tes prières et supplications.

« Maintenant quiconque, homme ou femme, usurpateur par violence, ou infé-

rieur, pour son profit, fera à ceci des changements, entreprendra de l'annuler ou empêcher, d'enlever aucune des propriétés de Mtzkhétha, ici énumérées par écrit, intriguera dans ce but, servira pour cela d'émissaire, ou le changera en insinuant quelque prétexte, que celui-là soit *changé* de la foi chrétienne; il offense le Dieu sans commencement, Père, Fils et Esprit-Vivant. Si c'est un roi qui le change, ô toi seigneur des seigneurs, *change*-le lui-même de ta majesté; si c'est une reine, ô toi reine des reines, *change*<sup>1)</sup>-la de ta majesté et de celle de ton Fils. Quiconque, quelque homme ou femme que ce soit, imaginera de le changer, d'y travailler de fait, soit pour lui-même, soit pour un autre, efface et arrache sa mémoire de dessus la terre; qu'il soit lié sur la terre comme dans les cieux, qu'il ressente le tremblement de Caïn, la lèpre de Gézi, l'étranglement de Judas, l'engloutissement de Datham et d'Abiron; que la demeure de son âme soit avec Nestor et Origène; que sur lui s'accomplisse cette parole qui fut dite lors du crucifiment: « Son sang soit sur nous et sur nos enfants! » que la malédiction du 108e Psaume éclate sur lui. De celui qui l'accomplira, que Dieu confirme toutes les dispositions.

« Ce notre goudjar a été écrit en l'indiction de notre règne, en l'année 86 du cycle, le 1er décembre.

« Tels sont celles des propriétés offertes à Mtzkhétha, ci-dessus décrites, et ceux des serfs qui, encore aujourd'hui, sont en exploitation: huit villages au roi et à nous par moitié dans le Cakheth; quatre sont à nous en particulier. A Tiflis et à Gori, quelques marchands; en Karthli, quinze villages sont à nous . . . »

An lieu de ce Post-Scriptum, qui manque dans l'original de Mtzkhétha, et qui paraît être moderne, le N. 212 porte: « Ceci a été écrit . . . de la main du prêtre régulier, supérieur de Kwabtha-Khew, Philipé Barathachwili. Et encore: ni le Mats-gouérel, ni l'Alawerdel ne prélèveront avant vous rien sur les offrandes. Moi le souverain Alexandré, je confirme ceci, par la volonté de Dieu. Amen, amen, amen! »

L'introduction ou protocole de cet acte important, ne se trouvant plus, l'écrivain qui a fait ma copie en a rédigé une à sa manière, dépourvue de cette solennité, de ces fleurs d'éloquence théologique, qui s'épanouissent ordinairement en cette place. Du moins le copiste s'est conformé aux indications du Post-Scriptum original. Or, pour mettre ce Post-Scriptum et notre introduction en harmonie avec la date, il faut

<sup>1)</sup> J'ai conservé le mot, mais chacun voit dans quel sens il doit être pris.

absolument lire celle-ci 186—1498, et le reste s'expliquera, ainsi que j'espère le démontrer. <sup>1)</sup>)

En effet, au N. 214, écrit en 85, 15<sup>e</sup> indiction du règne, un roi Alexandré, avec sa mère Nestan-Daredjan et son fils Giorgi, offre à Mtzkhétha une partie des domaines ci-dessus énumérés, dont quelques-uns avec variantes : « Le tombeau de David et de S.-Dodo, avec le Sagaredjo et ses églises . . . , le monastère d'Acour . . . , Notocra (sic) et le tombeau de S. Artchil, Bocotsin, Thokharé avec la résidence et les domaines qui y tiennent . . . . , Aghaïan, Charab-Khana, dans le Samikélao deux fauconneries (sachawardné) . . . . , à Dighom cinq domaines complets, i. e. la terre et les hommes . . . . ; le tout avec les paysans et aznaours qui y résident. »

Or cet Alexandré, réellement fils de Giorgi Ier et le premier de son nom dans le Cakheth, fut père de Giorgi II, dit le Mauvais, et de Dimitri. Sa mère et sa femme ne sont point historiquement connues. Si l'on veut bien encore lire ici avec moi au lieu de 85 185—1497, cette année fut, j'en conviens, la 5<sup>e</sup> et non la 15<sup>e</sup> du règne d'Alexandré, mais je ne vois pas d'autre moyen de faire concorder l'introduction avec la date finale. Seulement, comme il me semble exorbitant, qu'un roi de Cakheth ose offrir en son nom une foule de villages appartenant à un royaume voisin, je prends cette formule pour une simple confirmation, de sa part, des offrandes précédemment faites par d'autres souverains.

Ce qui achève de montrer la justesse complète de mes raisonnements, c'est : 1° La copie sans le préambule, de l'acte que je viens de traduire, qui se trouve dans le Mit. de l'Académie, p. 74 verso, et qui porte la date 86—1398, lis. 186—1498, comme notre N. 212, plus la 4<sup>e</sup> indiction du règne, et qui se termine aussi par la signature du roi Alexandré. 2° la charte N. 215, datée 13 mai 190—1402. Le roi Alexandré, avec sa mère Nestan-Daredjan, ses fils Dimitri et Giorgi, et la reine Anna, sa femme, s'adressant au catholicos Dorotheos, lui rappelle qu'au temps où Mtzkhétha s'amoindrissait, lui, il le nomma catholicos. Maintenant il lui offre, entre autres, le couvent de Garesdja, dont une moitié des revenus sera pour Mtzkhétha, l'autre pour le couvent lui-même, et en outre, plusieurs villages du Cakheth, francs de tout

<sup>1)</sup> J'ai dit en commençant que l'acte dont il s'agit est presque identique au N. 212, or celui-ci est daté du 1<sup>er</sup> décembre 86, et adressé au catholicos Domenti. Comme ce catholicos siégea après 1593, il est évident que la date doit se lire 286—1598, et qu'il est du règne de Simon Ier. C'est une nouvelle preuve que les chartes se recopiaient de règne en règne, et que souvent les copistes omettaient de rectifier les dates et les noms propres.



impôt, excepté le mali et les services de guerre et de chasse. Or Alexandre Ier de Cakheth, déjà nommé, réunit toutes les conditions pour que le protocole et la date tout-à-fait régulière de cette charte lui conviennent.

Depuis que ma traduction et le travail précédent de critique sont terminés, j'ai relu le Mit. de l'Académie, et j'y ai retrouvé, à la suite du N. 212, p. 78, une autre copie du même acte, aussi incomplète du commencement, datée 80—1392, 4e indiction du règne, et écrite par le directeur spirituel de la cour Ioseb. La copie se termine par le sceau de «Giorgi.» Or comme réellement le roi Giorgi VII put succéder à son père Bagrat V, fait captif, en 1388, la 4e année de son règne tomba réellement en 1392; ce qui me porte à conclure, que toutes les copies de l'acte dont il s'agit, faites au nom d'un roi Alexandre, sont l'ouvrage de copistes venus plus tard, qui ont oublié de corriger et l'année du cycle et celle du règne, ou l'ont fait à tort et à travers.

Je ne quitterai point ce sujet sans mentionner encore plusieurs actes qui s'y rapportent directement, et qui font voir quelle fut, à des époques soit antérieures, soit postérieures, l'étendue des possessions de Mtzkhétha.

N. 213, en 135—1447, 1re indiction du règne, adressé au catholicos David <sup>1)</sup>. «Le roi Giorgi, réunissant les deux royaumes de Likhth-Imer et de Likhth-Amer, les possédant fortement et avec une autorité inébranlable; roi des rois, des Aphkhaz et des Karthles. . . . Les races d'Agar et nos ennemis et adversaires sont à tout jamais mis en fuite et dispersés au jour d'aujourd'hui. Voilà pourtant qu'un fléau nous a atteints, qu'un châtement terrible s'est élevé, tel que le méritaient nos péchés. Au temps du père <sup>2)</sup> de mon grand-père le roi Giorgi, sous son règne et sous son commandement, il est venu un ennemi poussé par l'impiété, un ennemi exterminateur de toute terre et de toute religion, un descendant d'Agar, un adversaire de tous ceux qui espèrent en la croix, l'impie Timour. Avec un oulous immense et innombrable, il a dévasté la Géorgie et exterminé tous les vivants par le tranchant du fer.» Le roi ajoute que Mtzkhétha fut ravagée et ses domaines occupés, dévastés, mais que le roi son père reconstruisit l'église et renouvela les chartes de donations. Pour lui, Giorgi, il confirme les actes de son père par le présent goudjar, dont le contenu est presque identique avec celui de l'acte traduit plus haut, en entier. Toutefois, comme Giorgi

<sup>1)</sup> C'était, je crois, le fils du roi Alexandre, de Karthli.

<sup>2)</sup> Ma copie porte: du frère; mais comme il s'agit ici du roi Bagrat V, sous lequel parut Timour, je crois devoir faire cette correction; v. IVe Rapp. p. 20.

était roi de Caktheth du vivant de son père Alexandré, de Karthli, il omet la plupart des domaines situés dans le Karthli occidental et dans le Somktheth et est très détaillé en ce qui regarde le Caktheth; cet acte est surtout remarquable philologiquement, pour l'emploi des termes géographiques. Parmi les offrandes faites à Mtzkhéthha on y trouve «les portes de Tiflis,» sans doute la douane qui y était perçue. «Tout cela, dit le roi donateur en terminant, avait été offert à Mtzkhéthha par mon bény père le roi Alexandré, franc de toute espèce d'impôt,» et lui-même confirme cette franchise. Du reste, la mention des «portes de Tiflis,» se retrouve dans l'acte N. 216, du roi Costantiné (IIIe du nom), avec ses fils David, Giorgi et Bagrat, adressé au catholicos Dorotheos, et dans l'acte N. 219 qui va être cité.

Or non-seulement la date et le nom du roi Giorgi VIII concordent très bien ici, mais cet acte est très important, en ce qu'il fixe la première année du monarque à l'an 1447, deux ans plus tard que Wakhoucht, dans l'Histoire du Karthli; chronologie rendue très probable par une série de chartes; v. IVe Rapp. p. 20.

Au N. 219, 1<sup>er</sup> décembre 247—1559, 4<sup>e</sup> indiction du règne, sous le catholicos Domenti(?), le roi Simon I<sup>er</sup>, prenant les mêmes titres que Giorgi, offre aussi «les portes de la ville de Tiflis, que Mtzkhéthha ne possédait plus;» Dighom, Catsaré . . . Mokhis, dépendant de la chapelle de son aïeul, . . . Wircha, donné à l'église par l'éristhaw; les Odichélidzé, résidant à Ach (Archia?); restitue beaucoup de paysans qui, déjà du temps de son père, avaient échappé à Mtzkhéthha: le tout exempt d'impôts, excepté les taxes dites *sathathro saouri* et *ouloupha*, qui seront expliquées plus bas. Le roi renonce pour lui-même au petit *ouloupha*, et à l'*ouloupha* perpétuel. En outre, il demande que si, dans ses voyages, il s'arrête quelques jours sur les terres de l'église et y cause de la dépense, on ne le lui impute pas à crime. L'écrivain de l'acte est Philipé Barathachwili, supérieur du couvent de Kwatha-Khew, le même qui a écrit le N. 212 en 1498. Au point de vue de la chronologie il y aurait ici beaucoup de choses à dire, mais je me convaincs de plus en plus que souvent les actes d'un nouveau règne étaient recopiés intégralement, sauf le changement de quelques noms propres. J'en pourrais citer bien des exemples, qui donnent lieu à de singuliers quiproquos.

Les actes cités, des rois Giorgi et Simon, se complètent par le N. 217, comprenant la liste des propriétés perdues de Mtzkhéthha; 218, sans commencement, également adressé au catholicos Domenti, confirmation des propriétés de Mtzkhéthha dans le Karthli: ici est encore mentionné le village de Mokhis «dépendant de la chapelle de notre aïeul;» cette chapelle, dite des Archanges, avait été bâtie et embellie par le

roi Alexandre et par son petit-fils David VIII, plus tard moine, pour leur servir de sépulture; v. à ce sujet la charte N. 201, IVe Rapp. p. 24.

Il y a encore des listes des domaines de Mtzkhétha, spécialement dans le Cakheth, aux N.N. 215, 222—226, 234, 260, 305, 306, 331, 335—337, 405 . . . ; dans l'Odich, où un certain Djawakh Dchiladzé lui avait donné des terres et des paysans, des cantons nommés Sadchilao-Salominao, N. 355; dans le Samtzkhé (N. 361, sans date), où, sans compter les domaines énumérés plus haut, 34 familles lui appartenaient, notamment: les Cawcasidzé, les Samdziwars, les Lasouris-Dzé, les Tchortanels; les Khoursidzé, éristhaws des éristhaws; les Abouséris-Dzé, les Botzos-Dzé, les Serthwisarni (Kherthwisarni, de Kherthwis?), leur monastère sépulcral et leur église, situés près des domaines des Kamkam, et occupés par les Amataciens; les Elizbal, les Rtchéouliens, les Thoukharels, les Doucis-Dzé, les spasalars et leurs trois églises sépulcrales; le grand et honorable monastère de Wardzia: toutes familles des plus distinguées, mentionnées dans l'histoire; cf. IIe Rapp. p. 133. Toutefois je ne puis croire que les *spasalars* fussent autre chose qu'une branche collatérale de la famille régnante des atabeks; car on voit par le Tableau généalogique de cette maison, comparé avec bon nombre de noms de personnages dont la parenté avec elle nous échappe, que nous sommes loin d'en connaître la descendance complète; peut-être aussi est-ce à l'une de ces lignées inconnues qu'appartiennent Qouarqouaré, fils de Kai-Khosro, fils de Qouarqouaré, nommé au N. 362, en 1518; Manoutchar, N. 303, et Qouarqouaré, fils d'Iwané, N. 365, en 1462.

Au reste, je n'ai ni l'intention ni les moyens de constater dans tous ses détails l'étendue des propriétés de Mtzkhétha, en terres, aznaours et paysans: il me suffira de dire que les chartes alléguées par moi constatent, outre 237 villages, la possession de 239 familles, données et reconnues comme appartenant à Mtzkhétha, entre les années 1498 et 1559. D'ailleurs le N. 404 renferme une liste nominale, sans date, de 554 familles, dont quelques-unes font sans doute double emploi avec la précédente. Or en ne donnant, au bas mot, que 10 familles par village et 5 individus par famille on trouve 2609 familles ou 13040 individus tous vassaux ou, suivant le terme technique, fils de l'église.

D'un autre côté j'ai pu m'assurer par la lecture de la seule grande charte de l'église patriarcale de Bidchwinta, au Mus. asiat. Mit. in-fo. N. 27, dans des contrées beaucoup moins peuplées que le Karthli et le Cakheth, que cette église possédait 629 familles, ou 3145 individus, auxquels il faut en ajouter un bon nombre, désignés

dans d'autres actes, ou qui ne sont pas connus ; enfin les grands établissements ecclésiastiques, comme Kouthaïs, Gélath, Alawerd, Chémokmed, le couvent de la Croix, de Jérusalem . . . , avaient également leurs vassaux ; il en était de même des autres couvents, si beaux et si nombreux dans toutes les parties du sol géorgien. On peut donc conclure avec certitude qu'un nombre de 16185 personnes de tout rang, et probablement le double de ce nombre, appartenaient corps et biens aux associations cléricales, et que ce n'étaient ni les moins riches sujets, ni les moins bonnes terres qui, par le fait de cette dépendance, ne payaient au roi aucune redevance ni impôt.

Eu égard à la population de la Géorgie au XIII<sup>e</sup> s., en 1254, s'il faut s'en rapporter au seul dénombrement connu, qui donne plus de 4,000,000 d'habitants, le nombre de 30 et quelques mille de fils de Mtzkhétha serait faible, assurément ; mais il n'est guère probable qu'au commencement du XV<sup>e</sup> s., époque à laquelle se rapportent les documents analysés, la population n'eût pas fortement décrû. En effet, l'oppression des Mongols, puis les invasions des Osmanlis, des hordes du Mouton-Noir et Blanc, surtout les huit expéditions de Timour, avaient dû en éclaircir beaucoup les rangs. Depuis l'époque ci-dessus indiquée il n'y eut plus de recensement officiellement connu ; toutefois le Dastoulamal nous apprend quel était le terme fixé pour cette opération, soit à Tiflis soit dans les autres parties de la Géorgie ; v. sup. p. cv.

#### § 8. Vassaux de l'église.

Comment les villages, aznaours et paysans et même des prêtres devenaient-ils propriété de l'église ? Les actes de donation nous apprennent que chaque village, ses terres et droits utiles ; chaque serf, ses biens personnels, sa maison et les meubles meublants, tombaient dans le domaine de l'église à laquelle ils étaient assignés ; que ladite église pouvait les occuper, les vendre, les rétrocéder, les échanger, en un mot, en disposer souverainement : c'est beaucoup de savoir cela, il ne manque plus que de faire connaître les détails.

En Géorgie les propriétés, tant particulières que des établissements royaux, se transmettaient par vente et par échange, comme dans tous les pays, et les quittances, placées au commencement sous la protection du ciel, à la fin sous la garantie des témoins, n'offrent rien qui mérite une attention spéciale. Les gens illettrés traçaient une croix à côté de leur nom. J'ai trouvé quatre de ces quittances dans l'inventaire de Mtzkhétha, N. 24, 74, 126, 183, qui se retrouveront en leur place chronologique ;

une seule mentionne le prix reçu, les autres disent seulement que le prix convenu a été payé en entier. Voici la première, traduite intégralement.

« Nous Ramaz Madchawarian, nous avons proposé et vendu au seigneur catholicos une propriété, achetée par nous à Dilimis-Chwili et à Pawlias-Chwili, et en avons reçu le prix complet, si bien que notre coeur est content. Ainsi votre serf nous l'avait vendue, et nous vous l'avons proposée; telle qu'elle avait été achetée par Miridjana, telle nous l'avons vendue au seigneur catholicos: il ne reste là plus rien à dire ni à écrire, et nous n'aurons aucun droit à exercer dans Aghaïan. Ont été présents et témoins le seigneur Béjan Amilakhor, tous ses grands et tous les gens de Mtzkhétha. » Ainsi la terre dont il s'agit avait primitivement été vendue par Miridjana, puis par les deux personnes mentionnés au commencement, enfin par Ramaz Madchawarian.

Les femmes n'avaient pas le droit de vendre une propriété: c'est ce que constate l'acte N. 244: Gabriel Eliozis-Dzé avait acheté une terre de Kéthéwan, veuve de Soulkhan; or « les femmes n'ayant pas le droit de vendre une propriété, » le roi Rostom rendit la terre à qui de droit, après la plainte d'un certain Thourman; cependant, sur l'intercession du Chémokmédel, il consentit à faire examiner l'affaire par des personnes de la cour, dont la décision consciencieuse devait terminer le différend. Si la décision était contraire à Gabriel, la terre serait donnée à Thourman, et le roi, en considération du Chémokmédel, ferait à Gabriel une autre faveur. D'ailleurs le Code géorgien n'admet ni le serment ni la caution de la femme, ni sa comparution en justice.

L'église, comme le prouvent les nombreuses chartes déjà citées, obtenait ses domaines la plupart du temps par actes de donation, qui sont nommées en géorgien goudjar, mot d'origine inconnue, sigel, du latin *sigillum*, ou chétsirouléba შვენიერება, offrande. Je vais, à ce propos et sur celui de l'autorité dont jouissait le catholicos à l'égard des offrandes faites à l'église, citer quelques pièces qui feront mieux apprécier les faits.

N. 171, en 385—1697, 1er septembre, le catholicos Ioané Diasamidzé s'adressant au prêtre David Jandarachwili: « Nous t'avons racheté, dit-il, de Pharsadan Tzitzichwili, toi, tes enfants et ta postérité, en lui payant la somme entière qui a satisfait son coeur, et t'avons installé à Dighom, dans la résidence achetée par le prince-catholicos (Domenti II), en te chargeant d'une agape en mon nom et en celui du prince-catholicos, ainsi réglée: au jour de la S.-Nicolas, tu apporteras à Mtzkhétha 100 pains, 15 litres de vin, 20 poissons dits gélaknour, ou autre poisson qui se trouvera,

ou deux zourgiels et un mcerda, un litre de caviar, trois stils de bougie et un stil d'encens. En apportant tout cela, tu y joindras un demi litre de sel, de façon à ce que cela suffise pour le poisson; au protopope et au sacristain, à qui tu feras dire la messe, tu offriras, au premier deux chaours, un au second. Si tu annules ceci, d'abord tu te rendras coupable envers Dieu et Swéti-Tzkhowéli; si tu l'annules, le Très-Haut t'annulera toi-même d'âme et de corps . . . . Les témoins qui ont assisté à cet acte sont : Manoutchar, moouraw de Dighom et chef des trésoriers; Maximé Bownel, i. e. évêque de Bolnis; Nicolaoz Maghaladzé, prédicateur, le majordome Réwaz, Adam Maghalachwili, Grigol candélaç, i. e. sacristain; le chantre Ioram, mamasakblis et natzwal de Dighom.»

N. 202. le catholicos Mikel à Watché Gouramachwili : considérant que le royaume a été dévasté, soit par les Khorazmiens, soit ensuite par les Thathars; que Watché Gouramachwili, chef des msakhours du catholicos, et ses frères, étaient tombés dans une extrême indigence, et ne pouvaient vivre avec ce qui leur restait de propriétés désolées, appartenant à l'église, il lui donne, pour servir l'église et le catholicos, à lui, à ses fils et postérité, le village d'Oromachen, situé à l'entrée du territoire de Dmanis, à l'exception des prêtres jouissant d'un sigel, qui y ont été amenés de delà, par le bienheureux Nicoloz <sup>1)</sup>, catholicos de Karthli, et qui y disent la messe pour les rois. Ces prêtres ne doivent en aucune façon être molestés. Suivent les approbations du roi des rois David et du « pauvre Arséni. » Témoins, l'amir-spasalar . . . . et Basili. Si je ne me trompe, le donateur est ce Mikel, catholicos, au temps du roi Alexandré. Le roi des rois David est sans doute David VIII. Ar-éni et Basili n'ont rien qui les distingue et les fasse connaître; quant à l'amir-spasalar et à deux autres signatures, non reproduites dans ma copie, je ne puis que les mentionner en passant.

Voici une série de cinq actes, tous relatifs à la même localité.

N. 40, en 262—1574, 14 mars, par ordre du roi Simon et de la reine Nestan-Daredjan, le catholicos Nicoloz et tous les fils de Mtzkhétha cèdent au prince-royal Wakhtang le monastère de Wircha et ses revenus, comme ils avaient été offerts à l'église; les Artchwas-Dzé, de Tsias-Tsqal, comme ils ont été offerts par l'éristhaw; à Ereth, Gélachwili, avec ses propriétés; Zacwi et Sathikar, avec leurs limites; à Kord et à Trdzan, tout ce qui appartenait à l'église; le Petit-Méghourécis et dépendances; à Méghourécis, la vigne qui appartenait à l'église; à Akhal-Daba, les terres et paysans offerts par Phalawandichwili, ce qu'avait offert Wardan; à Qel-Ktzéoul,

<sup>1)</sup> Je lis Elioz.

tout ce que possédait l'église : le tout en échange de Qouris-Ouban, et en donnant au prince l'absolution de sa faute.

Deux catholicos Nicolaoz sont mentionnés dans les chartes de Simon Ier : l'un, qui avait succédé à Germané, mourut en 1584<sup>1)</sup>; l'autre appartenait à la famille royale du Cakheth; quant au prince Wakhtang, c'est un frère du roi Simon. En tout cas, le district de Sawakhtango, sur la Gétis-Tsqal, aura pu tirer son nom de ce Wakhtang, car toutes les localités ici nommées sont dans les environs.

N. 82, en 283—1595, 30 avril, par ordre du roi Simon, de la reine Nestan-Daredjan et de leur fils Giorgi, de l'assentiment et en présence de tous les fils de Mtzkhéthà et de la plénitude de l'église, le catholicos-patriarche Domenti s'adresse au prince Wakhtang, fils du roi-martyr Louarsab. Ce prince avait reçu de son frère le Moukhran, et précédemment le catholicos Nicoloz avait échangé contre Qouris-Ouban les villages de Kord, Zacwi, Sathikhar et environs, sis dans le Haut-Karthli, parce que Qouris-Ouban, ancienne propriété de Swéti-Tzkhowéli, lui convenait mieux; mais comme le prince et l'église trouvèrent bon de défaire ce marché, on rendit Qouris-Ouban au prince, qui rendit les biens ecclésiastiques, et pour le récompenser des travaux faits par lui, pour l'amélioration de ces biens, et des paysans qu'il y avait amenés, on lui concède ici une messe, à célébrer par le catholicos, et une agape annuel, portes ouvertes, le samedi de la semaine du Tyrophage, pour lui, pour son épouse Thinathin et pour ses fils. Ecrit par Estathé.

N. 26, même date; le même acte, écrit par Ioseb Saacadzé, évêque de Dmanis. Si, comme je le pense, ma copie est juste, cet acte fait connaître pour la première fois un personnage de la famille Saacadzé, qui a échappé à son historien, sans doute un oncle ou au moins un très proche parent du fameux moouraw Giorgi Saacadzé;

<sup>1</sup> Je prie de compléter en ce sens la note 3, p. 366. Hist. mod. de la Géorgie, t. I. La succession des catholicos de Karthli, sous ce règne, est très difficile à établir, et ce, seulement au moyen des chartes. Wakhoucht. au commencement de Simon Ier, Hist. mod. t. I, p. 31, dit: «Le roi Louarsab avait installé le catholicos Nicolaoz; celui-ci, après sa mort, fut remplacé par Domenti, nommé par le roi Simon.» Puis il n'est plus question de rien de semblable. Or nous avons des chartes et des témoignages historiques qui, sans éclaircir tout, fournissent de nombreux renseignements. 1°. Une charte de famille, de l'an 1543, mentionne en cette année un catholicos Ioané Barathachwili, présidant à un partage; 2°. La suite des Annales, ibid. p. 350, dit qu'un Nicolaoz siégeait lors de l'avènement de Simon Ier, en 1558; 3°. Le même ouvrage, ibid. p. 366, qu'en 1584, le fils du seigneur Léon de Cakheth (Nicolaoz) succéda à Nicolaoz Barathachwili, et il fut vu en 1589 par un ambassadeur russe. Mais 4°. nos chartes, et c'est là le plus embarrassant, mentionnent un catholicos Simon en 1548, et Domenti, en 1559, 1560, 1595 et années suivantes.

v. Жизнь моурава кн. Г. Саакадзе, par Platon Iosélian, Tiflis 1848, et le texte géorgien, ღიღ-მოურავისა, ibid. 1851. Seulement il y a ici à remarquer une singulière coïncidence de noms : notre Ioseb était évêque de Dmanis, en 1595, sous le catholicos Domenti; l'auteur du ღიღ-მოურავისა était Ioseb, métropolitain de Tiflis en 1662, sous le roi Rostom.

N. 125, même date; autre copie du même acte, seulement, au lieu d'une agape, le catholicos accorde ici l'absolution au prince Wakhtang, pour avoir possédé illégalement, უკუღმად, des biens de l'église; il l'absout au nom de Swéti-Tzkhowéli, de sa croix et de son omophore. Ecrit par Ewstathé.

On entrevoit ici que l'échange opéré par Wakhtang contre des possessions de Mtzkhéthà n'avait pas été complètement volontaire des deux côtés, et que les actes qui s'y rapportent ont beaucoup de gravité, puisqu'il en fut fait trois copies distinctes.

N. 44, en 310—1622, sous le roi Suimon II. Ioram Phawnélichwili vend sa part du village de Brotsleth aux princes de Moukbran Théimouraz et Kaï-Khosro, ainsi qu'à leurs fils Wakhtang, Artchil, Bagrat, Eréclé, Costantiné et David; il détaille les familles de paysans qui lui appartiennent; deux grands champs à blé, royaux; un autre grand champ, dont les paysans étaient vassaux de l'image, et en faisaient le service, sans toutefois lui payer de bégara ni de redevance. Il avait voulu vendre ce champ à l'éristhaw, qui fut alors mandé par le chah et ne reparut plus: ainsi la vente est sans empêchements. Entre autres témoins figurent Chanché, éristhaw du Ksan; Chanché Corinthel, Mamouca et Sekhnia Matchabels.

Or la même année, le 20 décembre, Théimouraz et Kaï-Khosro ayant reçu en don de Chah-Abaz les villages de Saphourtzlé et de Gogilan (vraisemblablement biens de l'église), offrirent en compensation au catholicos Kristéphoré <sup>1)</sup> la part du village de Brotsleth, qu'ils avaient achetée de Ioram Phawnélichwili. Le catholicos, de son côté, leur ayant fait racheter à leurs frais certains vassaux de l'église et s'étant contenté de cela, les décharge de toute excommunication.

#### § 9. Donations canoniques.

Passons maintenant aux donations canoniques, c'est-à-dire à celles faites en réparation d'actes réputés criminels et pour en obtenir le pardon.

N. 49, en 139—1451, après avoir invoqué tous les saints et saintes du paradis,

<sup>1)</sup> Dans l'histoire ce catholicos ne paraît en titre que sous Rostom, après le supplice d'Ewdémon Diasamidzé.



deux membres de la famille Gabélis-Dzé, Ramin, premier chambellan, et son frère Saham, connétable du catholicat, s'adressent au catholicos David. Saham ayant épousé une Kawthris-Dzé, avec qui il avait quelque lien de parenté, le catholicos lui en témoigna son mécontentement. Pour l'appaiser, les deux frères lui offrirent en donation, à perpétuité, pour l'église, deux paysans Laladzé, de Krtzkhilwan, avec leurs vignes, domaines, maison, demeure, vases à vin et cave, aire, grenier à foin, cour, eau, canaux d'arrosement et moulins, . . . un paysan Djokhas-Dzé, d'Ergneth, avec deux pièces de vignes et une vigne de trois journals. Suivent les imprécations. . . Ecrit par Elioz Eliozis-Chwili.

N. 158, en 181—1493, les Barathachwili Chaqoubath, Iarali, Mérab, Lom, s'adressent au catholicos Abraham, de Karthli; leur frère Soulkhan étant mort sans confession, le catholicos lui accorda néanmoins l'absolution. Eux donc, ils lui offrirent, pour rachat de l'offense, Dawitha Iaghanachwili, de Tiflis, ses fils, propriétés, maisons et boutique, qu'ils avaient achetés du roi, et une vigne avec dépendances, propriété dudit paysan, à Dighom.

N. 36, en 248—1560, le prince Costantiné (?) ayant marié sa fille à Kai-Khosro, son parent, séparé de biens d'avec lui, le catholicos Domenti I<sup>1)</sup> en fut mécontent, comme il convenait; alors le prince Costantiné, ses frères Giorgi et Melchisédec offrirent, pour obtenir l'absolution, une résidence, à Tiflis; maison, porte, propriétés, boutiques, et cent journals de terres sis à Coulbith. Ecrit par le prieur Bessarion. La grandeur du présent m'a fait croire qu'il s'agit ici de personnages du sang royal, mais je n'ai pu découvrir leur véritable descendance, au temps du roi Simon Ier.

N. 31 vers la fin du XVIe s. Après avoir invoqué plusieurs saints, Mamisaman, fils d'Amilakhor, qui avait épousé, à l'encontre des canons, la fille de Soulkhan Corinthe, alla à la porte du catholicos Domenti I, qui le réprimanda; il lui offrit alors son champ à blé, sis à Cirbal, contigu à celui du catholicos, plus bas que la grande route et s'étendant jusqu'au ruisseau et à la limite de Sobor. Ecrit par le moine Philipé Barathachwili; cf. sup. p. cxxi.

N. 100, en 374—1686, Giw Saacadzé, ayant épousé la soeur de sa femme et le catholicos Nicoloz lui ayant refusé l'absolution, il le conjura de lui pardonner et, l'ayant fléchi par l'intercession du roi et des grands, lui offrit quelques paysans, avec

<sup>1)</sup> C'est là ce que je ne puis expliquer, ce catholicos Domenti, dont le nom paraît déjà dès le commencement du règne de Simon Ier, et qui succédera en 1595 à Nicolaoz, du sang royal de Cakbeth.

leurs domaines, terres labourables, terres à foin etc. . . Sont témoins et médiateurs l'évêque Philipé Mroel, Pharsadan Tzitzichwili, le maître de la table Kai-Khosro Barathachwili, Bakhouta Djawakhis-Chwili, Phridon Matchabel, Paata Tchkhéidzé. Ecrit et attesté par Réwaz majordome.

N. 290, sans date et incomplet; un mariage non-canonique, contracté par un certain Liparit . . . est racheté par le don de huit journées de terre et de deux villages.

Voici quelques cas un peu plus sérieux.

N. 296, en l'an 153 du 14<sup>e</sup> cycle (1465 de J.-C.), 23 avril, l'éristhaw Wameq Chabouris-Dzé, ou fils de Chabour, avec son frère Saro, ses fils Giorgi, Omar, Mika, Waram et Nougzar, s'adresse au catholicos Marcoz. Le roi des rois Giorgi ayant donné sa fille au fils dudit éristhaw « ce qui était grandement blâmable, condamnable, anticanonique, et le catholicos l'ayant justement blâmé, » il lui offrit, par ordre du roi, son domaine de Nodjiceth, l'église de Nodjis-Thaw et trois paysans. Ecrit par Makharébel Okropiris-Chwili.

Comme le catholicos Marcoz est inconnu dans l'histoire du roi Giorgi VIII, je citerai ici en passant le N. 278, 13 décembre 152—1464, où ce même Marcoz confirme un certain Misri Bérinas-Chwili dans la possession des domaines de son beau-père Makharébel, qui l'avait adopté.

Quant à l'éristhaw Wameq, on peut supposer qu'il appartenait à l'une des deux familles qui ont eu au XVI<sup>e</sup> siècle le nom d'éristhaws du Ksan et de l'Aragwi. La question serait plus d'à-moitié résolue si le pays de Nodjiceth était mentionné quelque part, dans la Géographie et dans l'Histoire.

N. 243, en 176—1488, 10<sup>e</sup> indiction du règne. Le roi Costantiné, avec son fils aîné le roi (sic) David, Giorgi et Bagrat, déclare la franchise complète des biens de l'église. En outre son fils David ayant, contre les convenances, épousé une Barathachwili et ayant été justement réprimandé par le catholicos Ewagré et par les évêques, le roi alla à la porte du catholicos, demander son pardon; il fit fabriquer quatre images et autant de lampes, qu'il offrit à Mtzhéthha, ainsi que plusieurs individus, qui peuvent faire le commerce pour le catholicos, sans payer de douane, et une propriété à Théloan, dans le mont Skhal-Did, où l'on ne prélèvera point de droit de pâture sur les troupeaux appartenant à l'église; v. IV<sup>e</sup> Rapp. p. 22.

N. 268, en 199—1511, 1<sup>re</sup> indiction du règne. Le roi Giorgi, avec son fils Léon, affranchit d'impôts les biens de Mtzhéthha situés dans ses domaines: parmi les impôts et corvées énumérées on remarque le travail aux glaciers. « Pour mes pé-

chés, ajoute le roi, je commis une faute, dont vous seigneur catholicos Dionos, seigneur archevêque Malakia, Ioané abbé (amba) d'Alawerd, me réprimandâtes comme l'exige la loi;» en conséquence le roi donne à l'église la moitié du village de Counel et celui de Tchicour, dans l'Ertso, avec fondation d'une agape le lundi de la quasi-modo, pour son père le roi Alexandré, et le 1er octobre, fête de Mtzkhétha, pour la prospérité de son règne. Ecrit par Bééna Irouphakis-Dzé majordome.

L'histoire nous apprend, en effet, que Giorgi Ier, de Cakheth, se rendit coupable d'un parricide, et la date assignée à l'agape pour son père ferait croire que ce crime fut commis le lundi de Quasimodo, de l'an 1511; cf. VIIIe Rapp. p. 136 une offrande faite dans des circonstances quelque peu analogues, par Léwan-Dadian, à Bidchwinta, en 1628.

N. 354, sans date. Djawakh Dchiladzé ayant épousé, bien qu'il y eût «inconvenance entre eux,» la soeur du roi Louarsab, son père Goustan s'engage envers le catholicos Malakia à offrir annuellement à l'église 60 litras de cire. Comme le catholicos Malakia ou, plus probablement, Melchisédec, siégea au XVIe s., il est évident qu'il s'agit ici du roi Louarsab Ier. Le même Djawakh, d'Odich, offrit à Mtzkhétha, en 237—1549, quatre pêcheurs d'esturgeon შებებებ et un certain nombre de serfs.

N. 234, en 236—1548, le roi Léon Bagratide, des Aphkhaz, des Karthles, des Raniens, des Cakhes et Arméniens, chahanchah et charwanchah, maître de tout l'orient et occident, avec la reine Thinathin, ses fils Giorgi, Iésé. Alexandré et El-Mirza, ayant donné, contre les convenances, sa fille Eléné à Eréclé fils de Bagrat, et ayant été réprimandé justement, offre à l'église tout le canton de Sagaredjo-Intérieur, en-deçà de la montagne, en réservant la taxe du chah, les services de guerre et de chasse et la moitié du droit de pâturage, en-dehors du mont Gombor, ainsi que les mets qui lui seront fournis quand il ira quelque part, et la moitié des amendes encourues par les gens du pays qui l'offenseront.

Il s'agit ici, malgré l'enflure des titres, de Léon II, de Cakheth; toutefois le catholicos Siméon, nommé dans l'acte, n'est connu par aucun autre document.

N. 366, en 247—1559, Iosaphat Gogibachwili, son frère Wakhoucht et Phalan-Khosro s'adressent au catholicos Domenti. Le roi Léon, ayant donné sa fille Kéthéon audit Wakhoucht, ce qui était très inconvenant et anticanonique, offre au catholicos Domenti, pour la rémission de ses péchés 30 familles de paysans, franchises de tout service, excepté aide et assistance, თანადგომის და ძალმხრეობის; en outre, deux lampes d'or.

La date de cet acte devance de beaucoup celle où nous connaissons positivement le catholicos Domenti, comme ayant siégé après l'an 1595; mais on remarquera que la plupart de ces catholicos si embarrassants pour la chronologie sont mentionnés dans les chartes du Cakheth. Toutefois l'indication de deux catholicos siégeant en même temps, Mikel et Eliozi, dans la charte N. 21, se rapporte au Karthli (v. IVe Rapp. p. 12) et ne laisse aucune espèce de doute sur un fait si extraordinaire. Je ne presserai point cette idée, dont les pièces justificatives ne sont pas encore assez nombreuses. Cf. sup. p. cxiii, les catholicos « sans siège, déposés. »

N. 199, en 352—1664, le 3 août, Kai-Khosro Barathachwili, fils du grand-maître du palais, s'étant fait de prêtre régulier laïque, par l'instigation du démon, le catholicos Domenti (Ile du nom), lui en témoigna son juste mécontentement. Sur ces entrefaites le patriarche d'Antioche étant venu et ayant intercédé, on lui accorda l'absolution. Lui, de son côté, offrit un paysan, sa propriété légitime, avec ses fils et ses biens et un autre paysan, tous deux du village d'Andria. Suivent les malédictions. Sont témoins: Mthawar-Angéloz, Zaal Phalawandichwili, Papoua majordome du catholicos, Khakhouta Loladzé, Kai-Khosro Gédéwanichwili, Iésé protopope et sacristain de Dcharma, tous les fils de Mtkhétha et Nicoloz Tzitzichwili Alawerdel, écrivain de l'acte.

Cet acte, outre l'intérêt qui lui est particulier, offre encore celui d'un synchronisme, qui mérite d'être examiné en détail. Dans l'Aperçu critique et littéraire des voyageurs en Russie jusqu'en 1700, par Fréd. Adelung, t. II, p. 325, on lit que Macarius, patriarche d'Antioche, vint en Russie en 1653, et qu'il alla de Moscou dans les principaux monastères, pour recueillir des aumônes pour le patriarcat. L'histoire des voyages de Macarius, écrite en arabe par le diacre Paul d'Alep, a été traduite et imprimée en anglais, par Belfour, London 1829—1834, 2 vol. in-4°. Dans le vol. II, contenant la Ve partie, relative à la Russie, il est dit, p. 9, que le patriarche « revint une seconde fois dans ce pays, en passant par la contrée des Géorgiens. » C'est justement l'époque de ce second voyage qu'il nous importe de bien connaître. Mais avant cela disons un mot du premier.

Le patriarche Macari vint à Moscou, pour la première fois, vers l'époque du retour d'Arséni Soukhanof<sup>1)</sup> envoyé en Grèce et à Jérusalem pour recueillir des livres liturgiques; en 1655 il rassembla un concile des chefs du clergé russe, pour ré-

<sup>1)</sup> Arséni Soukhanof revint à Moscou, d'un voyage de quatre ans, en Asie, le 7 juin 7161 — 1653; *Сказанія русск. народа*, t. II, 1849, in-8°, p. 189—223.

glements la liturgie. Ces indications concordent avec ce qui est dit dans son voyage, Vie P.-ie., qu'il assistait au service funéraire célébré en l'honneur et 10 ans après la mort du Tsar Michail Féodorovitch; or on sait que ce souverain mourut en 1645. Quant au second voyage, Macari l'entreprit sur l'invitation du tsar Alexis Michailovitch pour assister au jugement du patriarche russe Nikon; il arriva en novembre 1666, date qui laisse malheureusement trop de latitude pour que l'on puisse fixer certainement l'époque du pardon accordé à Kai-Khosro Barathachwili, et du passage du patriarche en Géorgie. En tout cas, comme les récits de Macari sont intéressants pour l'histoire, je vais en donner ici un extrait presque complet.

« De Derbend en Géorgie, dit-il, à la frontière des états de Timouras-Khan, on compte 15 jours de marche.

« Il y a deux ans <sup>1)</sup>, l'Empereur de Moscovie (Alexis Michailovitch) a envoyé trois ambassadeurs à Timouras-Khan, avec 700 personnes et 377 quarantaines de très fines zibelines, valant chacune 300 dinars, plus ou moins, 40,000 dollars d'Espagne et 10,000 pièces d'or, des armes et des provisions. Le tout fut expédié par eau. Arrivés à Astrakhan et s'étant embarqués sur la mer Caspienne, quand les envoyés furent au milieu, il s'éleva un ouragan; leur vaisseau fut brisé, et seulement 20 ou 30 personnes se sauvèrent, entièrement nus. Ils se rendirent à Chamakhi, où ils furent très bien traités, ces peuples étant en grande amitié avec l'Empereur russe, et les Moscovites furent expédiés à Timouras-Khan.

« L'Empereur envoya d'autres personnes et d'autres trésors à ce prince. Mais ce n'était pas assez pour Timouras de la mort de son fils (tué en 1648 dans une bataille), de la perte de ses états, occupés par les Persans; le chef de cette nouvelle mission mourut en arrivant aux confins de la Géorgie <sup>2)</sup>. Les envoyés russes s'arrêtèrent où ils étaient et expédièrent un moine grec, de la cour de Timouras-Khan, qui arriva à Moscou durant le grand carême et pendant que Macari s'y trouvait. Ce moine, qui avait connu Macari lorsqu'il était métropolitain d'Alep, dit qu'en voyageant nuit et jour et forçant de marche, avec une escorte de 500 hommes de cavalerie, il

<sup>1)</sup> Comme Macari se trouvait à Moscou en 1655, il paraît que l'ambassade dont il parle aurait été expédiée en 1653: mais à cette date on ne connaît rien de semblable à ce qui va être dit sur le triste sort des ambassadeurs et du chef de la mission qui succéda à celle-ci: pourtant il est bien difficile de rejeter un récit tellement circonstancié.

<sup>2)</sup> Cette nouvelle ambassade, si elle eut lieu réellement, n'est pas plus connue que la précédente; il y a pourtant quelque raison de croire qu'on en pourrait trouver les détails en continuant les recherches précédemment entreprises aux archives de Moscou, qui s'arrêtent à l'année 1650.

avait été 80 jours en route et avait formené 25 chevaux. La route de terre, par où il était venu, est hérissée de montagnes et occupée par les Circassiens, qui ne sont qu'à peine soumis au roi de Perse. Après Pâques l'Empereur réexpédia ce moine, par eau, avec un nouvel ambassadeur.

« Aussitôt que le Tsar avait su les malheurs de Timouras et la mort de son fils, il avait chargé son envoyé près du chah de lui en faire des plaintes, et celui-ci s'était excusé sur l'insoumission d'un de ses gouverneurs, qui avait agi de son chef. Au reste, il y a grande et ancienne amitié entre la Perse et la Russie, et quand Chah-Abas prit, il y a trente-deux ans <sup>1)</sup>, la capitale de la Géorgie, et s'empara de la robe sans couture de J.-C., il en fit cadeau au Tsar, malgré les offres brillantes du roi de France, qui donnait deux de ses grandes villes en échange. Macari la yit à Moscou, dans une boîte ornée d'une inscription géorgienne, et pas plus grande qu'un missel.

« Le Tsar fit demander à Timouras de lui envoyer la princesse Eléné, veuve de son fils David, avec leur fils Nicolas, auquel il réservait la main de sa fille Evdokia. « Quand j'allai après cela en Géorgie, ajoute le patriarche, en l'année 7173—1665, 6, on me dit que Timouras descendait du prophète David, et que David de Kerbéla (lis. (*kouropalate*), qui fit la guerre avec Basile-le-Macédonien <sup>2)</sup>, était un de ses ancêtres.

« Lorsque Timouras envoya son fils au Tsar (en 1652), le jeune prince fut attaqué dans le grand désert, par ordre du chah, par 500 cavaliers, qui voulaient s'emparer de ses trésors, mais qui manquèrent leur coup, car le prince avait une suite nombreuse de serviteurs et de servantes. Lors de son second voyage à Moscou, Macarius apprit que l'auteur de cette violence était le chamkhal, dont les états sont situés entre les limites du Cakheth et du Thoucheth et la rivière de Ghanam, là où se trouve un fort turk. Comme l'escorte de la reine était faible, les Persans la défirent, en tuèrent une partie, et la reine, ayant coupé ses cheveux et pris un pauvre déguisement, elle et son fils, s'échappa à la faveur de la nuit <sup>3)</sup>. Arrivée au point du jour, avec peu de monde, au fort turk, elle fut escortée delà jusqu'à Astrakhan et se rendit à Moscou. Ayant informé le tsar de son arrivée, elle reçut de lui de riches présents et des

<sup>1)</sup> En remontant depuis 1655, nous arrivons à l'an 1623, époque où, réellement, Mtzkhéta était aux mains des Persans, mais non date positive de la prise de la ville, qui remonte à 1616; v. Chr. gé. p. 62.

<sup>2)</sup> David Ier, roi et couropalate, ne fut pas en guerre avec l'empereur grec: Basile II fut aussi en bonne intelligence avec un autre David couropalate, au Xe s.: il doit y avoir ici un malentendu.

<sup>3)</sup> V. Hist. mod. de la Gé. t. I. p. 172.

objets de toilette, et fit dans la ville une brillante entrée, signalée par des illuminations <sup>1)</sup>.» Le patriarche annonce qu'il continuera plus tard ce récit; en attendant, il se contente de dire que les restes de l'état de Géorgie sont le dixième gouvernement en relations amicales avec le Tsar; il raconte aussi qu'il célébra la messe chez la reine Hélène, le 5<sup>e</sup> samedi de carême, car les Géorgiens préférèrent le samedi aux autres jours pour communier; enfin il décrit sa visite chez la reine et les cérémonies de la communion des Géorgiens; v. *Travels of Macarius*, Ve partie, p. 25—29; 64, 84, 85.

Ce fut donc plus probablement lors de son second voyage que le patriarche obtint le pardon de Kai-Khosro; car ce voyage eut lieu, comme il le dit formellement, en 7173—1664, 5, et la date de notre charte se prête à cette combinaison. Comme curiosité historique, on peut rappeler ici que vers le même temps, et notamment en 1659, Paisius, patriarche de Jérusalem, fit un voyage dans la Géorgie occidentale; Dosithée, son successeur, y vint en 1681; *Bullet. scient.* t. V, N. 15, 16.

Je termine par deux actes: l'un N. 127, par lequel l'éristhaw Baïndour, ayant épousé la fille du roi David, à l'encontre des canons, et le catholicos Basili l'en ayant réprimandé, offre à ce dernier, d'accord avec ses frères Zourab, Goderdz, Bardzim, Gostasab et Rostom, la vigne de Thawalaséoul, sise à Dighom et achetée par lui. Basili fut catholicos sous le roi David VIII, dans les premières années du XVI<sup>e</sup> s.; on ne sait de quel éristhaw il est ici question, ni comment s'appelait la princesse sa femme; cf. sup. N. 296, p. cxxxii.

N. 364. Après une invocation aux saints et notamment à N.-D. d'Atsqour, une princesse Thamar, avec ses fils Amilakhor, Giorgi et Elbadour, son frère Abdoukhan et ses fils Koïar, Melkissadeg, Othar et Rougéthel, ayant tué leur frère, par l'instigation du démon, offre au Matsqouérel, en guise de pénitence canonique, les Chothachwili, de Tsina, avec leurs domaines; les domaines de Thewdora; Méraba Naïbachwili, d'Akhal-Tzikhé, son fils et ses neveux Iarali et Goulaïg, affranchit les Itchkithadzé du paiement du *mali*, et Silibistro Parcadzé de ses dettes.

<sup>1)</sup> Je crois que le narrateur confond les événements des deux voyages du prince Nicolas et de sa mère. Le premier eut lieu en 1652 et avec les circonstances indiquées; le second, en 1664; v. *Hist. mod.* t. I, p. 78, 176, et les curieux détails, *Chr. gé.* p. 139 sqq. Or il me semble suspect de voir ici un fort *turk* sur la rivière Ghanam; car l'Alazan est précisément nommé Ghanoukh par les Persans, et sur un de ses affluents se trouve le fort de Thorgha, d'où la reine s'échappa, déguisée, en 1664, pour aller rejoindre son fils. S'il ne s'agit point ici de Thorgha, ce sera alors, pour sûr, *Terg* ou *Terki*, aujourd'hui Qizlar, à l'embouchure du Térék, qui était réellement la limite N. des états du chamkhal.

Nous concevons bien, avec nos idées d'aujourd'hui, que pour un meurtre, comme dans les deux chartes N. 268, 364 ; dans le cas de mariages évidemment prohibés, comme au N. 100, vraisemblablement contractés malgré les empêchements de parenté, comme aux NN. 31, 36, 49, 290, 354, et encore dans le cas de mort sans confession, comme au N. 58, ou d'abandon de l'état religieux pour l'état laïque, comme N. 199, le *catholicos* ait pu appliquer des peines canoniques ; mais que dans le mariage d'une fille de roi avec un simple particulier, sans autre cause d'inconvenance alléguée, comme aux NN. 127, 234, 243, 296, 366, l'église soit intervenue, sans doute comme protectrice de la majesté du trône, cela nous paraît exorbitant. Ces derniers cas sont d'autant plus curieux à recueillir, que l'histoire ne les mentionne nullement.

#### § 10. *Nichan*.

Les *catholicos* avaient encore un autre droit qui leur rapportait d'abondants et riches revenus : c'était le *nichan*. On donne ce nom, qui signifie proprement *un signe*, à toutes les choses ayant servi à l'usage particulier des grands personnages, comme vêtements, armures, cheval de selle, bijoux . . . , qui devaient être remises au *catholicos* ou à l'évêque accomplissant la cérémonie des funérailles. J'ai à citer sur ce sujet quelques indications historiques et deux chartes, qui montreront combien ce droit était onéreux pour les familles. Le *nichan* et les droits sur les morts sont formellement énoncés parmi les profits du *catholicos*, dans la charte N. 405.

Le prince Eréclé, fils d'Alexandré II, de Cakheth, étant mort à C. P. vers l'an 1589, ses habits et insignes furent rapportés à son père, l'année suivante ; une cérémonie semblable fut accomplie à l'égard de Mamouca, prince d'Iméreth, mort vers 1654, prisonnier du *dadian*, et ses insignes furent distribués au clergé ; en 1648, le prince David, fils de Théimouraz II, de Cakheth, ayant été tué dans une bataille, ses insignes furent envoyés à son père ; Chron. gé. p. 83, 85. Enfin, la mort du prince Otia, fils du Gouriel Simon et de la reine Mariam, en 1645, donna lieu à l'accomplissement d'un rite semblable ; Pharsad. Giorgidjanidzé, p. 171, 190, 198.

Voici maintenant deux actes relatifs au *nichan*.

N. 344, malheureusement incomplet du commencement et sans date : « . . . Nous avons offert au seigneur *catholicos* une pelisse de martre (*siasamour*, *samour noir*), avec son dessus en soie brochée d'or, *diba* ; quatre pièces d'étoffe, sans compter une qu'il a déjà prise ; un plat, une assiette, une tasse et une coupe ; une pelisse, faisant



partie du nichan ; une robe longue, *caba* ; un chali, des bas, des souliers et des bottes ; un cheval harnaché. Par votre grâce et par celle de votre image, i. e. de votre patron ! le défunt n'avait pas de mors d'or pour son cheval, sans quoi nous savons bien qu'il ne convenait pas à votre rang, et que c'était un affront pour vous que la chose se passât sans cela ; un tapis à haute laine, un *khountha* ? une couverture, un grand coussin ; un *nazbalig*, sorte de coussin, avec son fournement ; une cuvette et une aiguière en bronze, *brindjao* ; un autre cheval avec *akhan* (ce mot est douteux). Nous vous avons offert tout cela, qui est bien peu digne de vous. Par votre image et par celle de Dieu ! ne vous fâchez pas et ne nous en voulez pas ; il en est ainsi. Aujourd'hui et demain, nous sommes à tout jamais les vôtres. Rappelez-vous avec bonté votre commère (ხსოვლობის). »

Une charte de Kouthais, N. 18 du Mit. 27 fo. du Mus. asiatique, se rapporte au même sujet. Après avoir fait une longue histoire du péché originel et de la rédemption, la donatrice, Anica Abachidzé continue : « Les nichan et offrandes pour les morts sont dévolues au patriarche de Bidchwinta, où est enterré l'apôtre saint André. Maintenant nous, la compagne du thawad distingué Lomcatz Tchidjawadzé, nous Anica Abachidzé, mes fils Giorgi, Tzkhoutchi et Ilarion, nous t'offrons cet écrit à toi, copie du ciel, urne baptismale de Bidchwinta, à toi seigneur Grigol Lorthkiphanidzé. A cette cause, que notre maison devant un nichan à votre trône, vous êtes venu le réclamer, mais par suite des circonstances notre maison était si abaissée que nous ne pouvions vous offrir un nichan digne de votre trône et de votre appréciation, ni convenable à notre maison. En place de cela, nous vous offrons l'abbé Macarioz, de notre porte, avec nos bienfaits pour son entretien et ce qu'il a gagné par son travail ; son frère, le prêtre Giorgi, avec ce qu'il possède, avec les hommes et les femmes, les maisons et portes, les vases et la cave, les bois et les eaux, les champs labourés et les propriétés, les moulins et appartenances connues et non connues, avec tout ce qu'il possède, à vous Mère de Dieu de Bidchwinta, pour la prolongation et prospérité de notre vie : tout cela appartiendra à votre saint et vénérable temple. Et pour garants de l'accomplissement éternel de ceci, nous donnons d'abord Dieu et la Sainte-Vierge de Bidchwinta, votre sainte croix vivifiante et, parmi les hommes, l'assemblée de votre saint synode, les archimandrites, les prêtres réguliers, les prêtres et diacres, les fils d'aznaours de notre maison, tous ensemble : Kwéli Lorthkiphanidzé, fils de Papouna, son frère Simon et autres aznaours et msakhours.

« Dieu bénisse ceux qui confirmeront ceci ! celui qui s'y oppose est excommunié par vous et par votre image <sup>1)</sup>. » Ecrit en 419—1731. » Pour signature, quatre croix.

Pour la rareté des faits et pour le développement des moeurs géorgiennes, je ferai connaître ici quelques donations singulières.

Au N. 85, incomplet du commencement, mais daté de 43—1355, on lisait sans doute, un exposé des malheurs de la Géorgie, à l'époque où se passait ce qu'on va voir. Par suite des circonstances, plusieurs propriétés de Mtzkhétha avaient été envahies par des particuliers, et notamment les seigneurs d'Orbodzal, pays et montagne aux environs d'Icortha, ayant offert au grand roi David, « notre père, » dit l'auteur de l'acte, un faucon blanc, ce prince leur avait abandonné les paysans de Khwédoureth et d'Imer-Khew, appartenant à Mtzkhétha, leurs cavernes, grands vignobles, prairies, champs à blé, landes, lieux de chasse, à condition que, contre la remise de 12000 blancs par le catholicos, ces propriétés lui seraient rendues. Depuis lors ni roi ne s'en était inquiété, ni catholicos n'avait opéré le rachat, et l'Orbodzlel gardait ces biens. En ayant été informé, le roi au nom de qui est le présent acte, reconnaît l'usurpation de l'Orbodzlel, paye les 12000 blancs et ordonne que lesdites propriétés soient remises au catholicos. Ecrit par Giorgi Eganis-Dzé, secrétaire de la chambre à coucher du roi.

Or en 1345 régnait le roi Giorgi-le-Brillant: il est donc évident que l'acte doit lui être attribué, et que les mots « notre père le grand David ou David-le-Grand » ne sont pas rigoureusement exacts, car ce prince était fils de Dimitri-le-Dévoué, et celui-ci de David V, fils de Giorgi-Lacha, et précisément sous ce David, le grand ou l'ainé, par rapport à David-Narin, son cousin et roi d'Iméreth, l'historien de la Géorgie remarque que les propriétés de l'église étaient fort peu respectées, par suite des exigences des Mongols; Hist. de Gé. p. 574. La même chose est relevée par tous les historiens arméniens du temps.

N. 409, 7 juillet 467—1779, à l'époque où le roi Eréclé II et le catholicos Antoni Ier étaient allés dans le Haut-Karthli, pour une entrevue avec le roi Salomon II d'Iméreth, un certain R. Gidjiqrel et sa femme Anna Karoumidzé firent cession à Mtzkhétha de tous leurs serfs et biens sis à Gidjiqar, à Phitchkhoan et dans le Cakheth, pour après leur mort, demandant seulement que leurs serfs les soignent durant leur vie, et qu'à Mtzkhétha on célèbre la messe pour eux, à chaque anniversaire

<sup>1)</sup> Cette singulière expression n'est pas nouvelle dans le libellé des actes, car on la trouve plusieurs fois dans les inscriptions de Coumourdo, datant du Xe s. V. IIe Rapp. p. 169.

de leur décès. Voici les causes de ce legs. «Ma femme, dit le donateur, était devenue aveugle, à cause de son grand âge, moi j'étais très malade, et K. notre parent, séparé d'avec nous, qui devait être notre appui, ne nous soutint pas plus durant notre maladie, qu'il ne nous avait écoutés en santé. Il ne nous traitait pas en parent, ne nous invitait ni congédiait. Comme nous n'avions moyen ni de rester avec lui, ni de le supporter, nous allâmes dans la capitale du roi chrétien, résider dans la famille de notre serf. Étant vieux et sans enfants, pour prolonger le souvenir de notre nom, . . . j'ai fait écrire ce testament.» Suivent les témoins et les signatures: «Moi Gidjiqrel, ne sachant écrire, je prends la main de mon directeur Nicolaoz, protopope de Swéti-Tzkhowéli; moi Anna Karoumidzé, femme de R., étant privée de la vue, je prends la main de mon directeur Nicolaoz et signe ainsi.» Viennent ensuite les signatures des ecclésiastiques ayant concouru à la rédaction de l'acte, que j'ai beaucoup abrégé.

Le 2 novembre 482—1794. N. N. au catholicos Antoni: «Ma servante ayant fait une faute et mis au monde un garçon, je l'ai accueilli sur-le-champ, l'ai élevé, en guise de nourrice sèche კმკლორ ზრუნოთ<sup>1)</sup>, et me suis donné plus de peine pour lui qu'on n'en exige d'une mère. L'ayant pris à sept mois et élevé de la sorte, je jure Dieu et votre grâce, qu'il est fils de ma servante, achetée par moi. Sa mère s'est mariée; moi j'ai pris cet enfant, et n'en ayant pas à moi, je l'ai élevé comme mien. Pour cela B. m'ayant intenté procès, j'allai auprès du roi et informai de la chose le prince-royal Wakhtang, en sorte que le garçon m'a été adjudgé.» Toutefois, sur la demande de l'enfant, elle l'abandonne au catholicos.

d / (Zurunti)

#### § 11. Contestation de propriétés.

En cas de contestation soit au sujet d'une propriété, soit seulement au sujet des limites, le moyen usité en Géorgie était de déférer le serment aux parties. Le serment se faisait parfois en apportant une image révéérée et en forçant les prétendants à marcher, tenant l'image, le long de la limite qu'ils assuraient être légale: après quoi la question en litige se trouvait résolue, à moins que l'adversaire ne fit un serment contradictoire. Les exemples de cet usage étant très fréquents dans les chartes, j'en choisirai un ou deux, et j'ajoute que, d'après ce que j'ai entendu dire, cette preuve inspirait un si grand respect, du moins dans le Karthli, qu'on ne s'y soumettait pas à moins d'être bien sûr de son droit.

<sup>1)</sup> C'est-à-dire sans lui donner le sein.

N. 14. « Dieu exalte la royauté des rois et l'autorité du roi Louarsab ! Nous avons pris siège comme arbitres, nous seigneur roi Louarsab, seigneur archevêque Gorginé, seigneur Tphilel Domenti, seigneur Mrowel Gédéon, seigneur Alexandré, Eréclé Tzitzichwili, Béga Pharsadan, Mirian Gostamichwili, Samadawlé Gabachwili, Goulbaad Nasidzé, Mitsobel, avec le seigneur catholicos, ceux de Mtzkhétha et les fils de l'église, ainsi que le seigneur évêque Tsilcnel. Ceux de Tsilcan se plaignaient au sujet des limites de Moukhran. Ayant fait apporter le grand goudjar de Mtzkhétha, nous le lûmes et examinâmes. Il y était parlé d'une grande montagne et d'une route mitoyenne jusqu'à Charaph-Khana. Après examen, nous vîmes qu'il n'y a pas et qu'il n'y eut jamais d'autre chemin mitoyen que celui existant aujourd'hui. De même, en ce qui concerne la discussion au sujet de Charaph-Khana, ceux de Mtzkhétha nommaient Charaph-Khana l'église en ruines sur le bord de la Narécwaw, ceux de Tsilcan nous montraient un lieu en-deçà de la route, sur le bord de la Lia, disant que c'était Charaph-Khana. Après information auprès des gens se souvenant des faits, et examen de leurs dires, nous reconnûmes que l'église sur la Narécwaw était et est Charaph-Khana, suivant un arbitrage précédent. Ceux de Mtzkhétha durent faire le serment, mais il n'y eut pas d'arrangement. Nous avons donc ainsi réglé et décidé : la grande montagne, sise au-dessus de la route d'en-haut ; à partir de là, la route mitoyenne, et tout ce que la route traverse jusqu'à la petite montagne ; et encore le prolongement de la petite montagne jusqu'à l'église de Charaph-Khana, en allant tout droit dans cet alignement, et ce qui est au-dessous, resta à Mtzkhétha, sans discussion ni conteste ; de même ce qui est au-dessus de Charaph-Khana, au-dessus de la petite montagne, dans l'intérieur de la route, resta sans discussion ni conteste à ceux de Tsilcan ; quant à Charaph-Khana, ç'a été et c'est encore aujourd'hui, certainement, l'église en ruines du côté de la Narécwaw. Avec l'aide de Dieu, c'est ainsi que la chose fut décidée.

« Le seigneur Bagrat et Athanasé fils d'Abraham se plaignaient au sujet de la limite de Tchikounourni ; Athanasé avait un sigel du roi Costantiné, signé du seigneur Bagrat. Voici notre décision là-dessus. Qu'Athanasé se présente avec un autre fils de Mtzkhétha et deux employés ; il jurera que, par le sigel du roi Costantiné, il lui est donné jusqu'à tel endroit, et tout ce dont il jurera restera à Mtkkhétha, le seigneur Bagrat se désistant. Tout ce dont Athanasé ne jurera pas, il s'en désistera. Quant à l'ancien arbitrage, dont le seigneur catholicos et le seigneur Bagrat ont un acte écrit, ils le déchireront ; si cet écrit reparait, il est annulé. Cette décision est juste. »

L'absence du nom du catholicos dans ces deux actes ne me permet pas de décider sous lequel des deux rois Louarsab ils ont été passés ; je penche plus pour Louarsab Ier, parce qu'en effet Bagrat, premier prince de Moukhran, mourut en 1539, sous le règne de ce prince : auquel cas, du moins le second acte serait antérieur à l'année indiquée.

Je renvoie le lecteur, curieux de nouveaux détails, au N. 77 de Mtzkhétha, passé en l'an 1669 ; aux NN. 190 et suivants, qui sont également du temps de Louarsab Ier et de Rostom. Au N. 419, en 1767, on voit combien la cérémonie du serment était respectée, puisque ceux de Crtsanis furent condamnés à une grosse amende pour l'avoir laissé s'accomplir, en ne présentant pas à temps un acte qui consacrait leurs droits. Je termine par un acte plus détaillé que les autres, et qui pourra servir de type.

N. 453. « Nous béni de Dieu, grand archipasteur, catholicos-patriarche de Kartli, seigneur Kristéphoré, nous avons donné cet acte écrit de décision, devant s'exécuter jusqu'à la fin des temps, à telles fins que ceux de Nino-Tsmida et de Thwal étant en discussion pour la forêt de Sakhokhbé, nous avons, par ordre du roi Rostom, réuni les principaux fils de Mtzkhétha, ainsi que Zakaria Maqachwili Nino-Tsmidel et tous les vassaux de Sainte-Nino, et avons procédé aux jugement. Précédemment il y avait eu beaucoup de querelles et de contestations. Nous déférâmes donc le serment à ceux de Thwal, qui se réunirent tous, déposèrent l'image de Se. Nino <sup>1)</sup>, et nous conduisirent à la forêt de Sakhokhbé, durant un bon bout de chemin, par en bas, sur le terrain objet de la contestation, restant jusqu'au bout sur le lieu objet du litige. Goulbathas-Chwili ayant fait le serment, ainsi que tous les gens de Thwal, on continua d'aller, et Béjita Dréidzé fit le serment. Quand on arriva au milieu, Ethibéras-Chwili fit le serment ; on alla du côté des anciens moulins, où deux hommes de Kouroukh firent de même ; on remonta vers le haut de la vallée, et les gens de Thwal firent ensemble le serment. La forêt de Sakhokhbé fut ainsi enveloppée du serment, qu'elle appartient tout entière, légitimement et sans conteste, à Swéti-Tzkhowéli et à Thwal, et nous décidâmes que ni le Nino-Tsmidel ni aucun de ses serfs n'a droit de nous contester la forêt de Sakhokhbé.

« Maintenant quiconque, roi, reine, archiéri, s'opposera à cette affaire de limites que nous avons réglée par serment, offense Dieu et tous les saints du ciel et de la

<sup>1)</sup> Sur un coussin, entre les mains de quelqu'un . . . : à l'égard des saintes images on se sert toujours de termes choisis, comme si c'étaient des personnes vivantes.

terre, spirituels et corporels; qu'il soit frappé de la lèpre de Gézi, de l'étranglement de Judas, du tremblement de Caïn, du coup de foudre de Dioscore, de l'engloutissement tout vivant de Datham et d'Abiron, de la corrosion vermiculaire d'Hérode; que sa part et mémoire soit avec Nestor et Origène, qu'aucun repentir ne rachète son âme ni son souvenir. Quant à ceux qui confirment ceci, que Dieu les bénisse!

« Ont été témoins et assistants: le moouraw Bidzina, chef de la table; Papouna Gédéoni-Chwili, général du pays de Mtzkhétha; le majordome Papoua Maghalas-Chwili, l'hôtelier David Karsidzé; Chioch, chef des officiers du vin; Chio, sacristain de Swéti-Tzkhovéli, et tous ceux de Mtzkhétha, le natzwal Chahwerdi, Thamaza Dznélas-Chwili, le natzwal Khosita et tous ceux de Garesdja. Cet acte et ordre a été écrit en 339—1651, au temps où le roi Rostom vint avec ses gens d'armes chasser à Chirak, le jeudi 29 mai. » Signé du « catholicos Kristéphoré. »

Il suffira de dire ici que le catholicos Kristéphoré Ourdoubégachwili siégea en effet sous le roi Rostom, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Quant au synchronisme donné par la venue du roi Rostom, pour chasser à Chirakeb, il sert à fixer de plus près les dates concernant son fils adoptif, le prince Louarsab: son mariage, en 1650; première chasse, en 1651; seconde chasse, où le prince fut tué, au plus tard au commencement de 1653; v. Hist. mod. t. I, p. 72 sqq.

#### § 12. Malédiction contre les spoliateurs.

On vient de voir un échantillon des malédictions sous la sauvegarde desquelles étaient placées les décisions et propriétés de Mtzkhétha; j'en vais citer de plus terribles encore. Au N. 179, le roi Simon, avec la reine Nestan-Daredjan et son fils aîné Giorgi, offre à l'église de Métekh, dans Awlabar, le village de Tsawcis, qu'il prend aux Tzitzichwili, sous bénéfice d'un échange satisfaisant, franc d'impôts, excepté la taxe tatare et les services de guerre et de chasse, et à charge d'une agape à célébrer le dernier samedi avant le carême.

« Quiconque, ajoute-t-il, des descendants d'Adam, de quelque rang qu'il soit, roi, reine, membre de la hiérarchie ecclésiastique, évêque, prieur, chorévêque, prêtre, diacre, soit didéboul, thawad, aznaour, villageois, homme ou femme, soit grand ou petit, Sarrazin transgresseur de la loi, ou autre adversaire de la religion, ennemi ou partisan des images, entreprendra d'annuler ou changer cet écrit et sigel ferme et invariable, relatif au champ que nous avons offert, fâche-toi contre lui, Dieu sans commencement, Père, Fils et Saint-Esprit; et toi aussi, à qui appartient cette charte au-

thentique (karta), toi qui es élevée au plus haut des cieux, Mère de Dieu de Métekh, dans Awlabar, Marie toujours vierge, venge-toi de lui, extirpe sa racine de génération en génération; par l'ordre et la voix du Seigneur, en-haut dans le ciel et en-bas sur la terre, il est lié d'âme et de corps, mort et vivant, assis ou levé, buvant et mangeant, lui, son fauteuil, son lit, sa tombe, son suaire et la terre *qui l'enveloppe*<sup>1)</sup>; que ni sillon, ni vigne ni arbre fruitier, ne donnent de produits à cet homme; que la terre refuse de nourrir pour lui la verdure; que son bétail, ses quadrupèdes et tout ce qui reçoit ses soins, soit arrêté dans son développement; il est lié par les quatre patriarches et les catholicos, par les métropolitains et korévèques et par les sept conciles; qu'il soit frappé de la lèpre de Gézi, de la strangulation de Judas, du coup de foudre de Dioscore, de l'engloutissement de Pharaon, de Dathan et d'Abiron; que rien ne délivre son âme de l'enfer; sa portion et héritage est avec Nestor, Origène, Eutychès, Dioscore, Timothée, Gaïanos, Julien, Jacques, Pierre . . .<sup>2)</sup>, et Barsanoph, ces dix cornes des hérétiques<sup>3)</sup>; que lui soit appliqué ce mot terrible: « Son sang soit sur nous et sur nos fils; » à lui comme à ceux qui ont crucifié le Christ, à Judas, au voleur cloué à sa gauche, avec le ver sans sommeil, le feu inextinguible; que s'accomplisse sur lui la malédiction du 108<sup>e</sup> psaume; qu'il soit anathématisé, extirpé, conformément à ces paroles des saintes écritures, de génération en génération; qu'au grand jour du jugement il soit avec les gens placés à gauche, et qu'aucun repentir ne délie et n'absolve son âme. Au contraire, que celui qui confirmera cet écrit et sigel soit affranchi de la malédiction et de l'anathème, son âme, ses fils et descendants. Celui qui ne changera pas cette offrande et écrit, que Dieu et sa sainte Mère le bénissent! Écrit en 283—1595, par notre directeur Ioseb.»

Ces mêmes formules reparaissent au N. 347, en 358—1670, à la fin d'un acte de donation du roi Artchil.

Quelque répugnant que soit ce sujet, je veux encore citer quelques traits qui feront voir jusqu'à qu'elle limite étaient poussées les formules d'anathème. Cette fois-ci c'est Léwan-Dadian, avec son épouse Nestan-Daredjan, celle qu'il avait séduite et enlevée à son oncle Giorgi-Lipartian, qui en réparation d'un grand péché, offre à N.-D. de Bidchwinta deux résidences et quantité de paysans, à charge de deux agapes.

<sup>1)</sup> J'ai ajouté ici les mots soulignés, d'après d'autres chartes analogues à celle-ci.

<sup>2)</sup> Ce Pierre est qualifié de *მკაცრეული*, mot que je n'ai jamais rencontré qu'ici.

<sup>3)</sup> Dans le document qui va être mentionné, il est question de douze hérésiaques, mais dix seulement y sont nommés, et entre autres Paul de Samosate, au lieu de Barsanoph.

La donation est terminée par deux énormes pages de malédictions contre ceux qui attenteraient à sa donation. Ici, après un commentaire effrayant des formules contenues dans l'acte du roi Simon, le donateur ajoute :

« Quiconque empêchera cette agape le dimanche, offense en première ligne Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit ; qui l'empêche le lundi, s'attire le courroux des archanges Michel et Gabriel ; le mardi, fâche-toi contre lui, bienheureux Jean-Baptiste, le plus excellent des fils de la femme ; le mercredi, frappe-le de ton courroux, Mère de Dieu, plus haute que les sept cieux, plus élevée que les chérubins, espoir et refuge de tous les chrétiens, très sainte Mère de Dieu de Bidchwinta ; le jeudi, châtiez-le, vous les douze apôtres ; le vendredi, punissez-le, croix vénérable du crucifiment du Christ ; le samedi, il irrite l'Esprit-Saint et celui de tous les saints. Ecrit en 316—1628, par Khakhona Tchargazédzé, secrétaire de la porte du seigneur dadian. Il revient au catholicos : la douane sur les bateaux, offerte à N.-D. de Bidchwinta, un arc, dix . . . <sup>1)</sup>, dix peaux pour chaussures, un tapis à deux côtés, une paire de bottes, dix makhatels de sel, dix poissons entiers. »

Ailleurs Léwan-Dadian, avec son épouse Thinathin et leur fils Manoutchar, termine ainsi un acte par lequel il restitue au catholicos d'Aphkhazeth David Nemsadzé le couvent de Khophi. Après la série des anathèmes ordinaires, le donateur ajoute : « Celui qui annule ou change nos offrandes est lié et anathématisé par les cieux et par la terre, en corps et en âme, lui, sa femme, ses fils, petits-fils et adhérents ; ce monde sera pour lui sans durée ni profit ; sa femme veuve et affligée ; ses fils orphelins, ébranlés et renversés comme les petits de la corneille ; le champ ensemencé par lui sera infertile, son domaine sans produits et sans fruits, et il n'en tirera aucune récolte ; maudit est son cheval, son boeuf, et tout ce qui respire chez lui ; que sa maison ne lui donne aucune consolation ; liée est sa tête, sur ses épaules ; liés ses bras, au haut de son dos ; lié son dos, près de ses côtes ; liées ses côtes, au-dessus de ses cuisses ; liées ses cuisses, sur ses jambes ; liées ses jambes, au-dessus de ses chevilles ; liées ses chevilles, sur ses pieds ; liés ses pieds, sur la terre de sa demeure ; liée la terre sur laquelle se posent ses pieds ; liés ses yeux, ouverts pour voir ; liée sa bouche, pour manger le pain ; sa langue, pour parler ; ses mains pour agir ; ses pieds, pour marcher ; son oreille, pour percevoir les sons et entendre ; lié soit-il, lui, et

<sup>1)</sup> Ici l'auteur se sert du mot *ḅḅḅ*, signifiant ordinairement l'antimoine employé à teindre le tour des yeux, mais que le traducteur russe de l'acte a laissé en blanc, et dont le sens ici ne m'est pas connu ; v. Mit. in-fo. N. 27, au Mes. as. N. 10, tout à la fin.



qu'un autre perçoive ce qui lui revient et appartient; liée sa vie, liée sa mort, liée sa sépulture et son tombeau; qu'il ne soit délié ni en son âme ni en son corps, lui, ni sa femme, ni ses fils, par aucune dépense; qu'il ne soit pas délié par la messe célébrée par un évêque, ou par des prêtres; qu'il ne soit pas délié par un voyage à Jérusalem, par la prière des moines, par l'aumône aux pauvres, par la satiété procurée aux affamés; qu'aucune bonne oeuvre ne lui profite, que toutes lui soient inutiles. Quiconque annulera ces dispositions et notre offrande, qu'il ait pour sa part le lieu où seront tourmentés les renégats du Christ, les ténèbres mortelles, *inéclairables*, remplies de lamentations, le feu inextinguible, le ver sans sommeil, le tartare inconsolable, le grincement des dents, le brouillard fatal, couvrant les yeux des habitants du tartare; qu'il n'y ait pour eux ni rachat ni rédemption, dorénavant et dans les siècles des siècles. Amen, amen, amen. Ecrit en 363—1675. Sont témoins: Gabriel, Dchqondidel-Tzagérel, Catzia Tchikoan, Béjan Ghoghbédzé, Othar Mélil, hôtelier de notre porte.»

Le *nec plus ultra* de l'horrible en ce genre est atteint par les malédictions contenues au N. 6, en 1624, charte de restitution de Dzégwi et de Tzikhé-Did à Mtzkhéthà, par le catholicos Zakaria: il me répugne de transcrire ici ces abominations.

Enfin, au N. 204 de Mtzkhéthà, le roi des rois David, avec ses fils Wakhtang et Dimitri, ayant offert au catholicos Théodoré les villages d'Amoudch et de Dirsegh, insère parmi les imprécations contre ceux qui annuleraient sa donation, cette singulière formule: « Si quelqu'un des mahométans annule ceci, que Mohammed, Houséin et tous leurs imams, pheighambars et tous ceux à qui s'adressent leurs prières, se fâchent contre lui! Ecrit en 113—1425, 21<sup>e</sup> indiction du règne.» Pour le dire en passant, cette charte est tout simplement un acte de la 22<sup>e</sup> année du roi Alexandré, où le nom seul de son fils a remplacé le sien. Delà tous les anachronismes qui s'y trouvent.

Quant à ces malédictions, on en lit l'équivalent dans toutes les chartes données par les rois de l'Europe occidentale au moyen-âge, et le dernier trait, relatif aux mahométans, se retrouve dans des actes arméniens du XIII<sup>e</sup> s., rapportés par Et. Orbélian; S.-Martin, Mém. sur l'Arménie, t. II, p. 149, 287.

### § 13. Propriétés perdues.

En dépit et précisément peut-être à cause des rigueurs désespérantes dont étaient menacés les spoliateurs de l'église, le désordre des temps, la cupidité, les convenances ou volontés des catholicos mêmes, des rois et des particuliers, amenaient

souvent des pertes ou des échanges. Sans parler du N. 217, dont je n'ai point de copie, qui contenait la liste de ces propriétés perdues, au N. 9, en 1413, la première année de son règne, Alexandré, par des raisons inconnues, reprit à Mtzkhéthà le village de Saskhor et lui donna en échange la maison de Wircha, ainsi que d'autres domaines. Au N. 34, en 1459, David Phawnélichwili, Oudjarmel, et son fils Chalwa font aussi un échange avec l'église des saints Michel et Gabriel, de Wircha; au N. 340, en 1569, le roi Léon de Cakheth, considérant que Djimith, propriété de Mtzkhéthà, lui a été enlevé, remplace ce domaine par celui du Bas-Ghanoukh, avec paysans, exempts de tout impôt, excepté les services de guerre et de chasse, la corvée et l'impôt dit saourdowo, ბჟბარს და სსურდოგო. Les chartes précédemment données *in extenso* parlent aussi de plusieurs échanges de ce genre, volontaires ou forcés. Je me sers de ce dernier mot non sans motif; car on a vu précédemment, p. cxi, au N. 85, que les rois agissaient assez sans cérémonie, et prenaient un domaine quand ils jugeaient à-propos de le faire. En voici encore une autre preuve, au N. 242, sous le roi Rostom et la reine Mariam, du temps du catholicos Kristéphoré. Qaïa, le chef de la maison des Tzitzichwili, avait un fils, Iésé, qui tua Zaza, frère de son père. La discorde se mit alors entre lui et ses frères, Kaï-Khosro, Rostom et Iésé. Ils allaient se séparer, quand le roi, son épouse et le catholicos s'entremirent pour les réconcilier et leur faire jurer une amitié éternelle, sur la croix, sous peine de voir leurs propriétés confisquées par le souverain, au profit du trésor.

Dans le Code du roi Giorgi-le-Brillant, la confiscation temporaire ou indéfinie des propriétés est mentionnée presque à chaque article, comme peine infligée aux auteurs des délits contre les personnes, indépendamment des amendes pour le prix du sang.

D'autre part, au N. 255, vers la fin du XVIe s., les Dédabris-Chwili consentent à recevoir une rente en argent du catholicos prince Nicolaoz, en compensation d'un vignoble et d'une cave qu'il leur a pris. Ainsi la confiscation existait en Géorgie, sans que le monarque ou le catholicos fussent obligés de dire leurs motifs. En effet, le souverain jouissait d'un pouvoir limité seulement à son intelligence et à son bon vouloir, comme le prouve la forme même de leurs ordres. Sous la date de 1736, j'ai donné Hist. mod. t. II, p. 520, 1, quelques ordres du roi Alexandré, d'un libellé assez remarquable. En voici un, N. 147, d'un roi Giorgi incertain :

« Moi le roi Giorgi, je déclare: qui que vous soyez, voyageant ici, dans ma principauté, allez et entrez. Nul n'a droit de s'informer de vous, de vous offenser. Pré-

sentement, nous vous recommandons ceci, gens d'en-haut; gens d'en-bas, nous vous commandons. Quiconque d'entre vous écoute et accomplit notre ordre et parole, n'offensera point les gens voyageant en Géorgie, ou sinon nous vous châtierons, comme s'il s'agissait de notre propre sang. Sachez-le.»

Les restitutions assez fréquentes, mentionnées dans les chartes, prouvent aussi, surabondamment, que les spoliations n'étaient pas impossibles. P. ex. N. 11 et 12, le prince (ბატონი) Théimouraz, s'étant convaincu que Saphourtzlé et Misaktziel appartiennent à Mtzkhétha, ordonne de les lui restituer. D'autre part, en 1628, 1er juin, Zourab, informé que Saphourtzlé avait été usurpé sur l'église par les princes de Moukhran, Théimouraz et Kaï-Khosro, les a repris à la pointe de l'épée, pour les rendre à qui de droit. N. 225, en 1579, le roi Alexandré, de Cakheth, avec la reine Thina-thin et ses fils Eréclé, David, Giorgi, Costantiné et Rostom, rend à Mtzkhétha le canton de Sagaredjo, qui lui avait été donné en 1428 par le roi Alexandré, de Karthli, mais dont plusieurs portions, par le malheur des temps, étaient passées en des mains étrangères. N. 383, en 1739, Pharsadan Tzitzichwili restitue au catholicos Domenti des domaines de l'église, qui lui avaient été donnés par Séfi-Khan, en l'absence du patriarche, lors du recensement des biens de Mtzkhétha, qui n'en percevait plus les impôts dits საღიანო, შირი, ბარა et კულუბი.

§ 14. Concession de franchises; réserves; privilèges.

Outre ses propriétés, l'église jouissait encore de certaines franchises et d'autres revenus, également précisés dans les chartes.

Je n'oserais dire que les propriétés de l'église fussent complètement exemptes de tout impôt et prélèvement au profit du roi, ni soutenir que ces exemptions fussent positivement mitigées par des réserves; pour soutenir ces deux thèses, il faudrait être sûr, ce dont je suis bien loin, de posséder toutes les chartes sans exception, et, après les avoir rangées dans l'ordre chronologique, s'en tenir aux décisions des plus récentes. Il faudrait encore posséder, pour chaque localité, une série de dispositions, et avoir la certitude qu'il n'en manque pas une seule. A défaut de cela, je choisirai quelques chartes et règlements qui, se suivant de règne en règne, jusqu'au XIXe s., donneront une idée approximativement exacte de l'état de la question.

N. 120, cité plus haut, p. cx, le privilège de l'armée du catholicos, de n'être commandée que par son sardar.

N. 214, en 85—1397 ? un roi **Alexandré**, en offrant à **Mtzkhétha** l'ermitage de **Dodo-Garesdja** et **Métekh**, les déclare entièrement francs d'impôts : « On n'en exigera ni pain, ni vin, ni bête à abattre, ni paille, ni orge, ni hébergement, ni grande taxe tatare, ni capitation, ni pour les fauconniers, ni pour les haras, ni apport de bois à brûler, ni garde d'honneur, ni *mali*, impôt en argent, ni grand oulouphta tatare, ni pour les écuyers, ni pour les conducteurs de charriots, ni quoi que ce soit ; » ma copie ne porte rien de plus ; v. sur cet acte, sup. p. cxxii. Les mêmes exemptions, en d'autres termes, sont prononcées dans l'acte N. 212, en 1598, suivant la date rectifiée ; v. sup. p. cxvi, cxxii. N. 287, 28 novembre 89—1401, fin d'un acte où un roi, de qui le nom manque, déclare que ses ancêtres, n'ayant jamais réclamé de la maison de **Mtzkhétha** ni paille ni orge, il l'en affranchit aussi, pour lui et pour ses successeurs.

N. 94, en 101—1413, N. 32, en 119—1431 ; N. 33, même date, le roi **Alexandré** offre des paysans, libres de tout impôt et réquisition, « comme le sont d'ancienne date les vassaux de **Mtzkhétha**. »

N. 203, en 122—1434, le roi **Alexandré**, offrant le village d'**Amoudch** à l'église, renonce à en exiger l'oulouphta, la charrue ჯგონბორ-მოსგო, le travail des champs de blé, l'impôt pour l'écurie, le travail des vignes, le droit dû aux écuyers ; défend aux vizirs, éristhaws des éristhaws, écuyers, garde-haras, chercheurs de voleurs, méoulouphé, collecteurs de blé, de bêtes à tuer pour la cuisine, de légumes, d'en rien retirer ; . . . ma copie ne renferme aucune réserve.

N. 213, le 25 décembre 135—1447, le roi **Giorgi** affranchit sans aucune réserve, comme l'avait fait son père, le roi **Alexandré**, de toute espèce d'impôts, les domaines de **Mtzkhétha** dans le **Karthli** et dans le **Cakhet** ; v. sup. p. cxx. N. 210, en 256—1468, le roi **Giorgi** affranchit pour toujours les serfs de **Mtzkhétha** de la taxe tatare, pour la longévité de son fils **Alexandré**. N. 83, en 1457, le roi **Giorgi VIII** déclare au catholicos **David**, que les gens des domaines de **Mtzkhétha** sont exemptés de payer le droit de pâture. N. 84, **Giorgi**, roi du **Likth-Imer** et du **Likth-Amer**, des **Aphkhas** et des **Karthles**, exempté de toute réquisition, au temps des vendanges, conformément aux anciens usages, les chars à boeufs, chevaux de selle et toute espèce de chargement, outre, sac, sapalné, appartenant à **Mtzkhétha**. N. 243, en 1488, le roi **Costantiné** affranchit les domaines de **Mtzkhétha** de tout impôt et réquisition. N. 366, en 247—1559, le roi **Léon** offre deux lampes d'or et 30 paysans, affranchis de tout service, comme : « Travail aux forteresses, aux palais, aux champs de blé, à la vigne ; fourniture de bête de somme ; impôt en argent, droit sur les sacs et les outres, porcs,

poulets; droit pour l'écurier, pour l'écurie, pour le fauconnier, grande ou petite réquisition . . . » ma copie s'arrête là.

N. 146, en 280—1592: « De notre part, dites ceci à Aslana mélik-mamasakhlis. De tout ce qu'il y a de droits de douanes appartenant au seigneur catholicos, sur le poisson frais et vieux, sur le blé, le vin et le fruit, donnez-lui la part qui lui revient intégralement; que nos employés ne s'avisent pas d'y porter la main. Par le Très-Haut! en 280—1592. Cet écrit est du roi Simon. » N. 54, en 348—1660, le roi Chah-Nawaz offre le village d'Arachenda, avec franchise de la taxe tatare, du boisseau de blé, du droit de pâture, du nakhiris-thawi et piris-thawi, des droits de fauconnier, d'écurier, des taxes et droits royaux réservés სუფუტობა.

N. 145, un roi Bagrat, le VIe du nom, à ce que je crois, vers 1619, défend de lever la douane sur les sujets de Mtzkhétha. N. 347, en 358 — 1670, le roi Artchil exempte de même de toute réquisition et impôt le village de Chabadin: parmi ces exemptions se trouve celle du phagabachi, thouthoundjagi, et celle sur la soie. N. 428, ordre qu'aucun iasaoul, agent de police du roi, n'entre dans les villages du catholicos et n'y fasse acte d'autorité, sans un bouïourdi formel. Je crois que cet acte est du XVIIIe s., sans en connaître la date positive: en tout cas il est identique pour la teneur, avec une des clauses déjà rapportées, contenues dans l'acte N. 405, et qui me paraît dater de la conquête turque en 1724 ou tout au moins de l'époque où Chah-Houséin confirma le catholicos Domenti III dans la possession de tous les biens de l'église; v. Hist. mod. t. II, p. 27. Cette charte a malheureusement été oubliée en sa place, en 1708.

N. 393, sous le roi Bagrat VI, vers 1619. « Par l'ordre de Dieu et la bonté de Chah - Abaz, nous le roi Bagrat nous vous enjoignons, mélik - mamasakhlis de Tiflis. N'exigez point la capitation des vassaux de Mtzkhétha, tant qu'il y en a en cette ville; qu'ils servent Swéti-Tzkhowéli, comme ils l'ont servie jusqu'à présent, et restent sur le même pied de franchise. » Rien de plus.

On vient de voir les franchises et immunités accordées à l'église, sans réserve aucune, autant que j'ai pu les constater, depuis le XIVE jusqu'au XVIIIe s.; toutefois il n'est pas rare de rencontrer à la fin d'une donation la réserve, faite par le roi donateur, du service militaire et de chasse, ღაშქარ-ნადირობა; du service de sentinelle contre l'ennemi მტრის დარჯობა; de l'impôt ou taxe tatare სთათრო მადი, სურნი; de l'impôt persan სუფუტ სურნი; de celui nommé tchoban-bégis saqééno ჩობან-ბეგის სუფუტ. En voici quelques exemples.

N. 20, en 136—1448, le roi Giorgi VIII se réserve la taxe tatare sur le village de Baga; la même réserve, N. 30, en 228—1540, à-propos des villages de Zert, offerts par le roi Giorgi IX, alors religieux; N. 174, en 234—1546, le roi Lourrsab Ier reconnaît deux paysans vassaux de l'église de Métekh, exempts d'impôts, hormis la taxe tatare et le *ჭობანბეგ*; N. 145, en 271—1583, le roi Simon retient la taxe tatare, sur les vassaux de Mtzkhéthá; N. 179, en 283—1595, le même roi retient les droits de guerre et de chasse, et la taxe tatare sur le village de Tsawcis; acte très remarquable pour la rédaction; N. 119, le roi David excepte en sa faveur les services de guerre et de chasse, à l'égard des biens de l'église, dans les premières années du XVIe s.; N. 338, en 268—1580, le prince El-Mirza, de Caketh, retient aussi les services de guerre et de chasse, sur les paysans de Kwémo-Ghanoukh; N. 234, en 236—1548, le roi Léwan II, de Caketh, se réserve de prélever dans le Sagaredjo la taxe du qaen, i. e. du chah de Perse, les services de guerre et de chasse, et la moitié du droit de pâture, au-delà du mont Gombor, la moitié des amendes encourues pour fautes contre sa personne, et le droit de se faire nourrir quand il visitera le pays; N. 222, en 257—1569, le roi Alexandré, de Caketh, se réserve sur les propriétés ecclésiastiques les services de guerre, de chasse et de sentinelle contre l'ennemi; N. 5, en 306—1618, le roi Bagrat VI excepte la taxe tatare et les services de guerre et de chasse, sur le village d'Akhal-Tzikhé; N. 58, en 319—1631, même réserve faite par le roi Théimouraz II, à l'égard de paysans offerts à Mtzkhéthá, pour une agape; ainsi que N. 211, en 333—1645, par le roi Rostom, offrant à Mtzkhéthá le village de Darbaz; N. 350, en 384—1696, 2e indiction du khanat, le 24 mars, Kalb-Ali-Khan confirme, entre les mains du catholicos Ioané Diasamidzé, les possessions de l'église dans le Caketh et leurs immunités, sauf la taxe *ჩობანბეგის* *საგებ* «de tchoban-beg, pour le chah de Perse;» la même taxe de tchoban-beg est réservée N. 405, sous le titre *ჩობანბეგის* *საგებ*, la taxe de tchoban-beg, à notre profit.

Enfin en 1703 le Dastoulamal, § 56, détaille les services dûs au roi par les serviteurs d'Ecclésiá. Pour des motifs à eux connus, quelquefois les rois donateurs jugeaient à-propos de renoncer même à ces réserves. Ainsi, au N. 210, daté du 22 mars 156—1478, mais incomplet du commencement, un roi dont le nom manque, considérant qu'il est plus avantageux pour lui que les fils de Mtzkhéthá prient dans Swéti-Tzkhowéli pour la longévité de son fils Alexandré, que lui-même il continue de percevoir l'impôt tatare, *სათათრო მადგო*, sur les biens de l'église, affranchit à tout jamais, en son nom et en celui de son fils Alexandré, tous les paysans et fils de Mtzkhé-

tha de l'impôt en question : acte écrit par Rat Tsirkwalel, fils du maître de la citadelle de Glon გლონის თავის ძე. Sur quoi je remarque qu'en 1468 régnait Costantiné III, père d'Alexandré, souche des Gotchachwili; vraisemblablement le roi se résolut à un tel sacrifice dans un moment où la santé de son fils lui inspirait des inquiétudes. Cf. N. 322, en 1552, exemption des services militaire et de chasse.

L'église jouissait encore d'autres revenus, dont la quotité ne nous est pas connue même approximativement, soit en argent, soit en nature, mais devait être considérable. Par ex. au N. 1, le roi Alexandré donne à Mtzkhétha la citadelle d'Armaz, avec un droit de douane de deux dangs par charge de cheval qui passera en cet endroit. Au N. 3, ce privilège est ainsi exprimé : « La citadelle d'Armaz avec la douane, tellement que, sur chaque caravane montant ou descendant, vous prendrez deux thangas par charge de cheval. » N. 216, le roi Costantiné III confirme au catholicos Doro-théos « la citadelle d'Armaz et sa douane. » Les « Portes de Tiflis, » sans doute un droit qui s'y prélevait, ont été mentionnées plus haut. N. 437, en 1662, le roi Chah-Nawaz Ier accorde également à Mtzkhétha le tiers des droits de douane sur tout ce qui passe à Gori. Les douaniers de Mtzkhétha et ceux de Gori feront la visite ensemble. Tout ce qui vient de Tiflis, du Somkheth, du Sabarathiano, du Thrialet, du Cakheth et du Karthli, d'en-deçà et d'au-delà, du Thrialet par Mzowreth et au-dessous, paiera ce tiers au catholicos. Ce qui vient du Samtzkhé et de l'Iméret, et s'en retourne après avoir fait le commerce à Gori, ne paiera rien au catholicos; mais ce qui va plus loin paiera, ainsi que ce qui arrive du Thrialet, au-dessus et au-dessous de Mzowreth.

N. 418, en 455—1767, 1er octobre : « Ceci est notre ordre. Puis, de tout ce qui viendra ici, à Tiflis, de chevaux à vendre, par la route d'Oseth, les douaniers à ce préposés donneront au catholicos le tiers du droit levé par eux là-dessus, car ce tiers lui appartient. »

Le catholicos avait le droit exclusif de pêche en certains endroits. Par ex. au N. 21, en 1419, il est dit qu'à Mtzkhétha même nul, excepté ses gens, n'osait jeter l'engin de pêche nommé conî (du latin conus), servant à prendre les saumons (?); là-même le roi Alexandré lui donne les villages de Toura et d'Agara, sur le Ksan, avec le droit exclusif d'y jeter le conî.

Au N. 405 (p. 375) sont mentionnées les pêcheries au conî et au phitchkhoulî, sorte de corbeille, des villages de Baraoun, dans le Cakheth, au-delà de l'Alazan, comme appartenant au catholicos. Déjà au N. 316, en 267 — 1579, le roi Alexan-

dré II, de Cakheth, avec sa femme Thinathin, ses fils Eréclé, David, Giorgi, Costantiné et Rostom, renouvelant et augmentant une donation de son frère Giorgi, déclarait que « au-dessus de Boéthan et de la rivière d'Inabot, les moulins et pêcheries avec le conî appartiennent au catholicos, personne autre n'ayant le droit de pêcher dans l'Alazan. »

Les teintureries donnaient également à l'église un revenu privilégié. N. 179, en 1595, le roi Simon, offrant à l'église le village de Tsawcis, déclare qu'aucun teinturier royal n'a de réclamation à y faire; au N. 405, sous l'administration musulmane, il est déclaré que si une teinturerie s'établit à Thwal, dans le Sagaredjo, les profits en seront pour l'église; et plus loin, « si un teinturier s'établit à Akhal-Chen, » les produits de son industrie seront également pour le catholicos. N. 440, le 18 juin 1760, la reine Daredjan donne à l'église la teinturerie de Mtzkhétha; tous les habitants de la ville y teindront leurs étoffes, et le prix de la ferme en sera pour l'église. Toutefois, ni de Tiflis, ni d'ailleurs, on n'y apportera les étoffes à teindre. Au N. 390, en 1801, 28 mars, la reine Mariam offre la moitié de la teinturerie d'un village appartenant à la couronne, pour payer les frais de luminaire en l'honneur de son défunt époux.

Les propriétés et privilèges de Mtzkhétha et de l'église, octroyés par les rois chrétiens ou par de pieux donateurs, étaient certifiées par les goudjars et sigels, chartes et actes signés et scellés, renouvelés de règne en règne. Les rois musulmans de la Géorgie non-seulement n'y portèrent pas atteinte, mais les augmentèrent eux-mêmes, à l'occurrence, comme le prouve les actes nombreux de Rostom, de Chah-Nawaz Ier et d'Eréclé Ier, N. 177, 235, 437, et bien d'autres. Enfin les monarques étrangers, conquérants du pays ou le tenant sous leurs lois, n'oublièrent point le clergé dans leurs actes de munificence. La chronique géorgienne, p. 62, nous apprend qu'en 1616 Chah-Abaz Ier, détourné par ses conseillers de l'intention qu'il avait de détruire l'église de Mtzkhétha, donna une patente qui la confirmait dans la jouissance de ses propriétés, patente qu'il aurait été bien intéressant de retrouver.

A défaut de celle-là nous lisons, au N. 350, un acte de l'an 384—1696, 2e année du khanat du donateur: c'est le sigel du territoire de Chahbadin. « Par la volonté et l'assistance de Dieu, par l'ordre du grand souverain Chah-Soultan-Houséin, nous vous avons donné cet écrit et sigel, qui doit s'exécuter sans opposition de prétextes, dans la succession des heures et temps, authentique, invariable et final; Nous ami du wéli-nameth, béglarbeg du Qarabagh, hakim du Cakheth, seigneur Kalb-Ali-Khan



Ziad-Oghli, sardar, à vous catholicos Diasamidzé, seigneur Ioané, loyal serviteur du qaen; à cette fin et de telle sorte;

« Comme précédemment Chahbadin a été offert à Swéti-Tzkhowéli, par d'autres rois princes et maîtres du Cakheth, ayant fait une information, pensé et réfléchi, nous t'en avons confirmé la possession sur le pied ancien et en avons dressé un okhmi. Nous t'avons donné Chahbadin, non sujet à contestation, avec ses forêts, ses plaines et tous ses revenus, phagabachi, thouthoundjagi, iathaghaqi, douane sur les bateaux; excepté le tchoban-bégi-saqéno, nous n'exigerons rien de ce lieu, et nos employés n'y entreront pas.

« En outre, le canal d'Azambor et toutes les propriétés que tu as dans le Cakheth, nous te les avons confirmés comme tu les avais autrefois; possède-les, pour ton bonheur, et que Dieu te fasse prospérer dans la fidélité au qaen et à nous. Jamais tu n'en seras privé, ni par nous ni par d'autres rois ou princes.

« Nous vous ordonnons, wékils et vizirs de notre porte, et autres employés envoyés par nous, confirmez aussi ce notre ordre et firman.

« Cet acte et sigel a été écrit par Giorgi, secrétaire de notre divan, le 24 mars 384—1696, en la 2e année de notre khanat. Les autres princes ayant confié *ce pays* à Réwaz Maghalachwili, nous le lui confions également »

J'ajoute que les NN. 347 et 349 contiennent donation et diverses dispositions relatives au même lieu. Dans le premier, donné par le roi Artchil, voici comme la position en est décrite: « Je t'ai offert Chahbadin, sur la rive du Kour, Entcho, la plaine au-dessous d'Entcho, la forêt qui va de la plaine au Kour, et la moitié du Kour qui nous appartient, ainsi que le passage des bateaux par en-haut jusqu'au lieu où passe le Kour au-dessus d'Entcho; par en-bas, la tête du canal, ainsi que la localité s'étendant jusqu'au coude du Kour; » n'ayant pas de carte assez détaillée, je ne saurais ni vérifier ni rectifier ces détails; je renvoie donc le lecteur à la carte du Cakheth dans l'Atlas joint à la Description géogr. de la Gé. par Wakhoucht, où l'on trouvera en effet un lieu dit Charaphadina et un canal « du roi Wakhtang. »

L'autre acte, sans date, me paraît assez curieux pour être cité en entier. « Je vous adresse cet écrit, à vous seigneur catholicos Ioané, nous Onana, secrétaire pour le Cakheth. Voici de quoi il s'agit. Il m'est venu un Tharakamachwili, ne pratiquant pas le christianisme; comme vous possédez Chahbadin, nous vous avons prié de le recevoir parmi vos vassaux dans ce lieu, de l'y établir où il vous plaira; tout ce que ce Mamad-Ali amènera de nomades, nommez-le aghsaqal de ces gens, sans qu'il ait

d'autorité sur les autres tribus; celle-ci vous servira comme font les autres. Lui il recueillera en entier les redevances de la sienne, le kodaw, le phagabachi, le thouthoundjagi, le iathaghaqi, fera les excursions nécessaires <sup>1)</sup>, châtiara qui il faudra et ne se rendra coupable ni de désobéissance ni d'attentat envers vous. S'il vous offense, chassez-le, châtiez-le comme vous feriez d'un autre; s'il vous sert bien, soyez bon prince à son égard: ce sera un bon et fidèle serviteur. Votre majordome Réwaz, étant moouraw, que celui-ci le respecte comme moouraw et éli-aghas; qu'il ne prenne ni ne retienne sur sa tribu aucun des revenus dûs au moouraw, et ne fasse ni ne projette rien sans le consulter. Sont témoins et coopérateurs de ceci mon fils Nicolaoz Samébel, David, chef des fauconniers, et son fils Papoua.» C'est donc une proposition de sujet à un emploi, sous la caution de deux personnes.

Chab-Houséin, comme nous l'apprend l'Hist. mod. de la Gé. p. 101, confirma aussi, en faveur du catholicos Domenti, toutes les propriétés de l'église dans le Cakheth, qui lui étaient contestées par les gens du pays. Sans quelques expressions qui semblent ne pouvoir se rapporter qu'à une administration turque, on pourrait croire que le N. 405 est l'acte authentique émané du chab en cette rencontre, en 1708. Voici quelques extraits de cette pièce, souvent citée par moi dans ce travail; elle est trop longue pour être traduite en entier, malheureusement sans date et fruste du commencement.

« . . . . Nous l'avons offert, dit le donateur, et dressé un okhmi <sup>2)</sup> i. e. un ordre officiel, pour que nul autre que le catholicos n'y porte la main;» puis, après l'énumération d'un bon nombre de villages et de paysans appartenant à l'église dans le Cakheth: « Vous pachas et rois de Karthli, et princes du Cakheth établis là par notre ordre, vous hommes de haut rang, quiconque vendra une propriété de Mtzkhétha, faites-la lui racheter et rendez-la à l'église et au catholicos. Vous pachas, rois et administrateurs supérieurs, résidant par notre ordre dans la ville de Tiflis, dans le Karthli, dans le Cakheth, faites rendre les villages qui auraient été enlevés. Tout ce que les princes de Géorgie et grands personnages ont offert à l'église, et qui est inscrit dans les goudjars émanés d'eux, nous l'avons par cet écrit offert et donné.» Puis il parle des droits exclusifs du catholicos sur les biens de l'église et sur ses troupes;

<sup>1)</sup> Ce moyen barbare de forcer les gens au paiement des impôts est commun en Asie.

<sup>2)</sup> En turk  ordre.

suit l'histoire de l'institution du catholicat, déjà traduite plus haut, la description de sa juridiction, où l'on trouve, non sans étonnement, Ani, Cars et leurs territoires, au-delà d'Erzroum, et « Tel est notre ordre : prince de Karthli, prince de Cakheth, du Samtzhé-Saatabago, métropolitains, archevêques, évêques, archimandrites, prieurs, moines et prêtres, laïcs grands et petits, rois, reines, éristhaws, thawads, aznaours, msakhours, paysans, le catholicos peut les excommunier pour désobéissance. Quiconque sera, par notre ordre, dans le Karthli et dans le Cakheth, pacha ou roi, honorez le catholicos comme il convient, partout où il sera. » Mais ce qui laisse le plus de doute sur la nationalité de l'auteur de cette charte, et ce qui pourra aider à la retrouver, c'est la conclusion, où il se plaint que certaines localités « que nous avons offertes, dit-il, ne sont pas encore sous notre main. Par ex., à Tiflis, l'église de N.-D. de Métekh; le village de Chindis, vis-à-vis de la ville, la moitié de celui de Tsawcis; des paysans, à Erta, à Khoutzis-Sophéli ou Tertéras-Sophéli, à Darbaz; Akhtala, Amoudch, Akhal-Daba du Trialet, Dchiteb, Gracol, un fils d'aznaour Thoukharoul avec ses vassaux et domaines, le monastère de Malents, le village de Korozna, un Juif et ses domaines à Moukhaour, le village de Tchkhoceth, des paysans à Tsolda, la vallée de Grémis-Khew dans l'éristhawats de l'Aragwi; un fils d'aznaour Tériss-Chwili, le village de Thécéna dans le Moukhran, celui de Saphourtzé, un paysan Copinian à Tsérowan, les villages d'Akhal-Tzikhé et de Misaktziel, quarante familles à Tiflis, et encore deux artisans. Tout ceci, qui nous appartient de droit, nous manque; nous n'avons pas encore sous notre main nos domaines et diocèse d'Erzroum, ni le Samtzhé-Saatabago, qui fait partie de la Géorgie. » Signature en grec.

Qui a pu donner une telle charte, où il est question de *pachas* nommés par le donateur, de l'impôt de tchoban-beg, pour le qaen? La première de ces indications exige pour réponse « un Turk; » l'autre « un Persan; » et cette signature *en grec* mentionnée dans ma copie, de qui est-elle? du donateur, ou du catholicos qui a validé l'acte? en tout cas, le donateur est un étranger, un musulman; peut-être un Turk, après 1724; peut-être un khan persan, sous Chah-Houséin. On sait d'ailleurs que le catholicos Domenti II avait un cachet grec, décrit dans le *Bullet hist.-philol.* et delà dans les *Mélanges asiat.* t. II, p. 229; cachet dont faisait usage son successeur le catholicos Nicolaoz Amilakhor, en 1687, et qui a pu passer à Ioané Diasamidzé et à Domenti III; car je ne doute pas que l'acte ne soit du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## § 15. Charges des églises.

En échange des biens dont elle jouissait, Mtzkhétha était grevée de messes à dire et d'agapes à célébrer, en mémoire de ses bienfaiteurs. Les NN. 345 et 380, tous deux incomplets, contiennent les listes d'agapes, d'où je n'ai copié, malheureusement, que les noms des rois et grands seigneurs; on y trouve beaucoup de curieuses indications historiques. Ces agapes, fondées pour l'ordinaire du vivant des personnes dont elles gardent le souvenir, ne nous font connaître alors, par le choix du jour, que leur dévotion particulière à telle fête ou à tel saint; parfois cependant elles servent à fixer des dates, quand elles se rapportent à des événements mentionnés par le donateur, tels que, par ex. la mort d'une personne chère, comme dans l'acte N. 211, où est rappelée et précisée celle du prince Otia. Probablement très peu de jours, dans l'année, n'étaient point consacrés à une agape de fondation perpétuelle, probablement aussi plusieurs tombaient sur le même jour, principalement sur ceux que des fêtes particulières signalent à la dévotion des fidèles. Sans m'appesantir sur ces petits faits, je dirai que l'agape se composait d'un service religieux, accompli au nom du donateur par le catholicos, ou par tels autres membres du clergé et en tel nombre désigné par lui, puis d'un repas, ordinairement à portes ouvertes კარ-გაღებული; tous les clercs, les pauvres des deux sexes et autres fidèles attirés à la cérémonie par un motif quelconque, y prenaient part, comme au festin de noces de l'Évangile. Ces repas fraternels ont quelque chose de touchant, dans leur institution, qui n'en compense pourtant pas les inconvénients. Quant aux frais, assez considérables, comprenant la rétribution aux clercs officiants et ceux du service divin et des comestibles, ils étaient supportés par le village ou par les individus offerts à l'église dans cette intention. Les agapes fondées par les particuliers n'étaient pas toujours «à portes ouvertes;» v. N. 60, 315. Je vais citer un ou deux exemples.

N. 33, en 119—1431, le roi Alexandré fonde une agape annuelle pour le 31 octobre, anniversaire de la mort du grand-chambellan Koutzna, son aïeul; les portes seront ouvertes, tous les prêtres et moines se trouvant à Mtzkhétha diront la messe et prendront part au festin, ainsi que les voyageurs, les religieuses et les pauvres, qui seront régalez convenablement. Le catholicos Théodoré fera la cérémonie, tant qu'il plaira à Dieu, et après lui ses successeurs.

N. 449, en 7189—370—1682, le roi Giorgi XI fonde une agape au nom de ses père et mère le roi Wakhtang V et la reine Rodam, pour le 1er octobre, à la charge

des gens de Didoubé. Le roi avait ouvert un canal entre Awdchala et le village de Didoubé, bâti par lui, et les Didoubiens consentirent volontiers à faire l'agape, en fournissant :

1 litre de beurre,	6 cocas de vin,	deux prêtres recevront,
60 oeufs,	1 boeuf,	chacun un abaz ;
1 litre et demi de bougie,	2 moutons,	deux diacres, chacun
1 tcharek d'encens,	5 ventres } de poisson,	deux chaours.
1 » de mèches à bougie,	5 dos }	
2 litres d'huile,	3 litres de fromage ;	
6 cods de blé,		

A ce prix, ils étaient exemptés de toute réquisition, excepté la taxe tatare et le ghala ou impôt sur leurs champs situés au-dessous du canal ; du reste, ni droit de pâturage pour les moutons et porcs, ni pièce de bétail, gros ou petit, ni boisseau de blé, ni ghala, ni couloukh, ni labourage, ni semailles, ni travail de moisson et de battage ou autre corvée, au palais ou ailleurs, ni charriot ni bête de somme, ni droit sur les outres et les sacs, ni réquisition frappée sur le canton, ni ghala sur les champs labourés, situés au-dessus du canal.

N. 171, en 385—1697, le prêtre David Zandarachwili est grevé d'une agape au nom des catholicos Domenti II et Ioané Diasamidzé, pour laquelle il fournira

100 pains,	un $\frac{1}{2}$ litre de sel, autant qu'il en faut	
15 litres de vin,	pour le poisson ;	
20 gélaknours ou autres poissons,	2 chaours au décanos	} officiants.
1 litre de caviar,	1 » » sacristain	
3 stils de bougie,		
1 stil d'encens,		

Dans mes VIIIe et Xe Rapports, on trouve aussi le menu de plusieurs agapes à célébrer en Mingrélie ; v. aussi à ce sujet les chartes d'Iméreth, Mit. 29 b) in-fo. au Musée asiatique.

N. 73, en 317—1629, la princesse Khorachan, fille du roi des rois Giorgi X, fonde deux agapes : l'une pour la reine Thamar, sa mère, le samedi gras : le décanos recevra 1 martchil (3 abaz) ; le sacristain,  $1\frac{1}{2}$  abaz ; les 2 prêtres, chacun 1 abaz ; les 2 diacres, chacun 2 chaours ; la 2e, le jour de la Pentecôte, pour son frère Louarsab II, « nouvellement martyrisé. » Les rétributions sont les mêmes.

Dans une chartre d'Iméreth, donnée vers l'an 1519, la retribution de l'évêque de Génath, pour une messe, est de 100 blancs; Mit. 27 fo. N. 5. Celles des prêtres et servants sont ordinairement fixées en nature.

N. 179, en 283 — 1595. Le roi Simon fonde une agape à portes ouvertes, où l'on tuera deux boeufs, deux moutons, on apportera 20 cocas de vin, du pain cuit de 10 boisseaux, du poisson, du laitage, *საჭაჭა* <sup>1)</sup>, et du sel, autant qu'il en faudra, un demi litre de bougie, un demi-tcharek d'encens.

§ 16. Impôts payés par le peuple: redevances.

Parlons maintenant des impôts que payait la nation géorgienne, et voyons d'abord ce que l'histoire nous apprendra à ce sujet.

La première mention d'un impôt régulier que j'aie trouvée est celle-ci: après le dénombrement fait en 1258 par Houlagou, chaque village géorgien fournissait aux chiliarques mongols un mouton et un drahcan par jour; à chaque myriarque, deux moutons et deux pièces d'or ou drahkans <sup>2)</sup>, et pour l'entretien du cheval 3 blancs. Dans le même temps les Mongols prélevaient 60 blancs sur chaque habitant de 15 à 60 ans <sup>3)</sup>; sur 20 animaux, un animal et 20 blancs, outre divers prélèvements en nature <sup>4)</sup>, suivant les autorités arméniennes; suivant les Géorgiens, 3 blancs sur 100 saters, au profit du *qaen*, sur tous les objets vendus <sup>5)</sup>. Or le drahcan ou phlouri, pièce d'or, a le poids de 4 drams, pesant chacun 6 dangs; le drahcan vaut donc 24 dangs ou chaours des temps modernes. Ainsi la pièce d'or valait six abaz ou 1 r. 20 k. a. d'aujourd'hui. Posons que le blanc, le dang et le chaour soient une seule et même chose, sous trois dénominations chronologiques différentes: les trois blancs sont 15 k. a.

Quant au *sater*, dont le nom est évidemment l'altération du statère grec, c'est à proprement parler, comme je le crois, une monnaie arménienne, que le nouveau dictionnaire des Mékhitaristes explique par *didrachme* et encore, « poids et valeur de 4 drams; » mais le dictionnaire géorgien de Soulkhan-Saba dit que le *satiri* pèse trois drahcans: c'est donc 72 dangs ou chaours, et conséquemment 3 r. 60 k. a., et les 100

<sup>1)</sup> La même expression *საჭაჭა* est employée au N. 211, avec addition, tout-à-fait nécessaire, des mots que j'ai ajoutés ici.

<sup>2)</sup> Hist. de Gé. p. 552, j'ai à tort imprimé ici une pièce d'or: le texte porte *մե, deux*.

<sup>3)</sup> Addit. et écl. p. 451.

<sup>4)</sup> Ib. 432.

<sup>5)</sup> Cf. Hist. de Gé. l. c. et p. 556.

saters, 360 r. a.; ainsi on aurait prélevé 15 k. a. sur cette dernière somme ou 5 k. a. pour 120 r. D'après l'évaluation arménienne, le sater étant 4 drams ou 24 dangs, les 100 saters donneraient 400 drams ou 2400 dangs, c'est-à-dire 600 abaz ou 120 r. a.

Remarquez les mots soulignés « au profit du qaen, » dont l'interprétation sera reprise plus tard.

Le roi Alexandré avait établi une contribution de 40 blancs <sup>1)</sup> par famille, pour la réparation des églises; cette taxe fut perçue durant 27 ans, depuis 1413 jusqu'en 1440, comme le prouvent les chartes; Hist. de Gé., p. 681; IVe Rapp. p. 16. D'après Wakhoucht la Géorgie occidentale s'imposa pour le même but 3 cirmanéouls ou 6 chaours par famille. Pour le même but aussi le catholicos Antoni, dans son Xe Discours sur l'histoire géorgienne, dit que le roi Alexandré avait imposé un demi-martchil sur chaque habitant des villes du royaume de ses fils.

Posons que les 40 blancs soient autant de chaours, ce seraient 10 abaz ou deux r. a. par feu; les trois cirmanéouls donneraient 6 chaours, pour la taxe destinée à la réparation des églises. Quant au demi-martchil dont parle le catholicos Antoni, ce serait également six chaours.

Je ne puis m'expliquer ces différences d'indications chez nos historiens.

Sous le roi Simon Ier, dit l'Annaliste, chaque famille de paysans était imposée à 100 martchils *au profit du qaen* <sup>2)</sup>, somme avec laquelle on achetait sept prisonniers pour être envoyés à ce monarque. Mais Wakhoucht, parlant du même fait, dit: « Simon avait imposé un martchil sur chaque maison de paysan, pour acheter des Osses, des Caucasiens, des Tcherkesses, qu'il expédiait au qaen. » Etaient-ce des prisonniers, ou des captives destinées au harem, voilà ce que nous ne savons pas. Toutefois le Dastoulamal, cité plus haut, nous fait comprendre qu'il y avait un commerce régulier de prisonniers, sans doute des deux sexes, que les rois de Géorgie envoyaient en Perse, et que les frais de ces expéditions de chair blanche étaient pour la plus grande partie supportés par les nomades vivant sur les terres de la Géorgie. Cette contribution « pour le qaen, » ne serait-elle pas la taxe tatare?

Quant à la quotité de l'impôt frappé par le roi Simon Ier pour cet objet, la contradiction qui existe entre les deux historiens serait vraiment remarquable si, au lieu

<sup>1)</sup> Hist. de Gé. p. 681, de six cirmanéouls, p. 100 du Mit. autographe de Wakhoucht. Je crois qu'ici l'auteur a fait un lapsus calami, et voulait écrire զգեո Յչոո 6 chaours, puisqu'il dit, t. I, p. 9 de l'Hist. mod. « trois cirmanéouls par feu, faisant six chaours d'aujourd'hui. »

<sup>2)</sup> Hist. mod. de la Gé. t. I. p. 373.

du mot *cent* სო, dont se sert l'Annaliste, Wakhoucht n'avait employé une tournure qui force bien de suppléer le mot *un*, car il n'a mis ni chiffre ni rien à côté du mot *martchil*. Probablement que Wakhoucht ne savait lui-même à quoi s'en tenir là-dessus et ne comprenait pas plus que nous qu'avec 100 martchils, soit 60 r. a., il fût possible d'acheter « sept prisonniers; » d'ailleurs, c'était une taxe exorbitante pour les paysans, et le nombre des prisonniers achetés, multiplié par celui des familles payant la taxe, serait devenu fabuleux.

On se rappelle pourtant avoir vu le roi Théimouraz II, au XVIIe s., accuser le dadian de vendre annuellement en Turquie 10000 ou 15000 garçons chrétiens, et le Gouriel d'en expédier de même 12000 <sup>1)</sup>. Papouna Orbélian, p. 193, parle d'une centaine de fils de thawads et d'aznaours, envoyés en Perse vers 1747, sur la demande de Chah-Soultan-Ibréhim, avec 300 nokars, de Qazakh et de Bortchalou; en 1741, Nadir voulut se faire livrer 300 femmes veuves, autant de jeunes filles et de garçons, 500 familles et 20000 kharwars de blé.

Safar-Pacha, le premier atabek musulman d'Akhal-Tzikhé, 1625—1635, fit, suivant l'histoire, un recensement de la population et établit un impôt d'un drahcan par tête, du septième des produits de la terre et des fruits des arbres, 2 chaours par mouton, un abaz par boeuf, 6 chaours par cheval et par buffle, enfin le tiers d'un drahcan ou 10 chaours au profit du pacha: le tout d'après les usages des Osmanlis. <sup>2)</sup>

Cette énumération est doublement précieuse en ce qu'elle nous fait connaître positivement la valeur de la pièce d'or ayant cours alors en Géorgie, à savoir 30 chaours ou 1 r. 50 k. a., 6 fr. Je dois ajouter sur-le-champ, que Papouna Orbélian, dans sa Chronique, p. 192, parle de *phlouri* ou pièces d'or « de six minalthouns; » or le minalthoun est de 5 abaz ou un r. a.: ces pièces valaient donc 6 r. a. Plus bas, p. 193, il mentionne des *sika* ou sequins d'or, de 30 chaours, frappés à Tiflis sous Chah-Soultan-Ibréhim, vers 1747. Le premier de ces passages indique donc des pièces de forte dimension, valant quatre fois plus que le drahcan ordinaire, et voilà tout.

Enfin le prince-royal Wakhtang, qui rédigeait son Code en 1703, 4, nous dit au § 15: « Le poids en or de 2 chaours, frappé d'un timbre, est un phlour, valant tantôt 7 abaz, tantôt 7 abas et un ouzalthoun (2 chaours ou un  $\frac{1}{2}$  abaz), tantôt un chaour de moins. » Ici donc une monnaie d'or du poids de 2 chaours est donnée comme va-

<sup>1)</sup> Bull. scient. t. X, N. 7, 8.

<sup>2)</sup> Les Osmanlis établirent cet impôt dans le Karthli en 1724; Hist. mod. I, p. 125.



lant 1 r. 40 k. a. ou 1 r. 50 k. a., et quelquefois 1 r. 45 k. a., ce qui revient précisément à l'indication précédente.

Après l'invasion de 1724, les Osmanlis firent un recensement général et imposèrent chaque homme à un drabcan, chaque mouton à 2 chaours, chaque boeuf à un abaz, chaque buffle et cheval à 6 chaours, les produits de la terre et les fruits à cinq pour cent : aussi la misère fut extrême. <sup>1)</sup>

Les impôts précédemment énumérés ne sont rien en comparaison de ceux qui furent frappés sous Nadir-Chah. Suivant une Hist. mod. § 2, en 1745, ce conquérant imposa la Géorgie à 50,000 toumans, faisant au bas mot 500,000 r. a. ou 2,000,000 de francs : réquisition tellement exorbitante, que les Géorgiens désignent l'année où elle eut lieu sous le nom de « année de la taxe. » D'autres historiens donnent ici d'autres dates et des chiffres différents.

Déjà en 1736 Khandjal-Khan avait assujéti les hommes, le bétail et les arbres, à un tribut fort onéreux, dont la quotité n'est pas connue; en 1741, la famine éprouvée par Nadir dans le Daghistan était telle, que quatre boisseaux de blé se vendaient trois toumans, 30 r. a. <sup>2)</sup>

D'après la Chronique de Sekbnia Tchkhéidzé, p. 54, en 1735, Nadir leva sur Tiflis 7000 toumans, 70,000 r. a.; sur les bourgs royaux, 3000 toumans, 30,000 r. a., et 1000 kharwars de blé, de dix codis ou boisseaux l'un. Papouna Orbélian, p. 64, rapporte qu'en 1740 il fut fait par un fonctionnaire persan un recensement complet en Géorgie : chaque cep de vigne fut imposé à un bist, 2 k. a.; chaque arbre à un chaour, 5 k. a.; les hommes à deux minalthouns, 2 r. a.; les jeunes gens à 5 abaz, 1 r. a., et ainsi de suite, jusqu'à 10 ans <sup>3)</sup>. Il exigea qu'on lui fournît le blé à un bist le litra ou 9 livres russes. Là même, le taux des appointements accordés aux fonctionnaires peuvent donner une idée de la haute valeur de l'argent en Géorgie. En 1742, Nadir consentit à diminuer de 3000 toumans l'impôt du vin, et fit remise de toute charge aux moines et à l'église; il soulagea également les Karthles, mais « comme de raison, » il laissa peser le fardeau sur les Arméniens.

En 1747, soupçonnant les collecteurs de malversations, Nadir se fit rendre compte de l'état des impôts et porta la contribution des seigneurs karthles à 200,000 toumans, deux millions de r. a., si toutefois le texte de notre historien n'est pas al-

<sup>1)</sup> Hist. mod. t. I, p. 125.

<sup>2)</sup> Hist. mod. t. I, p. 132, 135.

<sup>3)</sup> Pap. Orb. p. 68, 80, 152, 153, 156.

téré. A cette mesure exorbitante, le roi répondit en faisant évacuer toute la population sur les places fortes, et Nadir se vit contraint de diminuer ses exigences de 25,000 toumans.

Ces renseignements historiques, tout exacts qu'ils puissent paraître pour un cas ou une époque donnés, sont bien loin de suffire pour éclaircir la question des impôts; d'autre part, le Dastoulamal ne fait connaître que les revenus particuliers de la famille royale et une partie des appointements payés aux fonctionnaires royaux, mais ne fournit aucune donnée de quotité. Continuons donc, en l'absence de registres, de réunir les traits généraux de notre Tableau.

Le paysan géorgien devait, sans aucun doute, payer une somme quelconque en argent à son seigneur, cultiver ses terres; donner une portion du produit des siennes propres, en blé, en vin, en bestiaux, en volailles; pêcher à son profit, construire et réparer par corvées les églises ou habitations, fournir à l'entretien des clercs ou envoyés royaux passant ou séjournant au village, leur donner guides et escortes, aller où on l'envoyait; ces faits ressortent des documents déjà cités, de ceux qui le seront encore, où ils sont disséminés.

Les terres et hommes nobles n'acquittant, à ce qu'il paraît, aucun impôt en argent, non plus que tout ce qui appartenait à l'église, et n'étant tenus que d'allégeance ou de service personnel avec leurs vassaux, c'est encore le paysan qui, en temps de guerre, devait quitter la charrue pour les armes de guerre, en pourvoyant à son équipement et entretien, soit avec ses provisions, soit au moyen du pillage.

Pour les impôts en argent, prélevés par le roi, j'ai réuni précédemment tout ce que j'ai pu recueillir d'indications positives. Quant aux droits utiles, en nature, fournis tant au roi qu'au clergé, ils résulteront avant tout de la liste des fonctionnaires royaux qui en prenaient leur part, et de celle des diverses prestations nommées dans les actes. Ces deux listes étant en corrélation réciproque, il pourra bien s'y trouver quelques répétitions, mais même en défalquant ces doubles emplois, il en résultera clairement que le paysan géorgien payait l'impôt sous plus de cent formes, savamment calculées par le génie fiscal, qui n'en était pourtant pas épuisé; car à la fin de plusieurs actes d'exemption on trouve cette formule complémentaire « et de toute réquisition qu'un homme peut écrire ou un écrivain imaginer. » V. N. 212.

Liste des fonctionnaires, nommés ordinairement à la fin des chartes, pour leur en recommander l'exécution.

Akhsalari, *სახლადგებო*, connétable, chef de l'écurie.

Amir des amirs, ამირათ ამირა.

Amir des amirs de la ville de Tiflis, ქალაქის ამირათ ამირა, N. 61, en 1419; N. 20, en 1448; N. 174, en 1546. Un seul individu revêtu de ce titre est nommé au N. 60, en 1398: c'est Lom Soughoulis-Dzé et son neveu Latchina, qui fondent une agape pour eux à Mtzkhétha, en mémoire d'un სპანდიოთ ou სპანდიო, dont ils ont enceint l'église. Latchina reparaît dans l'acte suivant, faisant don d'une vigne au catholicos Elioz.

Baziéri, ბაზიერი, fauconnier, grand-veneur.

Caris tsarwlnili, კარის წარუღეუნილი, envoyé de la porte royale.

Caris mtsignobari, კარის მწიგნობარი, écrivain ou secrétaire de la porte.

Eltchi, ელჩი, ambassadeur, exprès, envoyé.

Eristhaw, ერისთავი.

Eristhaw des éristhaws, ერისთავთ-ერისთავი.

Gziri, გზირი, voyer, de გზა, route. Soulkhan lui donne l'équivalent arménien *կոչ*, crieur, et encore le géorgien შუღლა, dont la racine n'est pas connue. Cet officier était chargé d'aller proclamer les ordres relatifs aux impôts et corvées.

Kalakis-Tarougha, Darogha de Tiflis; sur la dignité de Darogha, v. Березина ханск. ярлыкы, II, p. 45.

Kourdis médziébéli, ქურდის შეძიებელი, chercheur de voleurs.

Khazinadari, ხაზინადარი, trésorier; je n'ai trouvé ce titre qu'une fois N. 97, en 1414.

Khéwis-Thawi, ხევისთავი, chef d'une vallée, N. 386.

Khélosani, კელოსანი, employé, maire d'un village,

Khouthasis-Thawi, ხუთასისთავი, chef de cinq cents.

Mamasakhlis, მამასახლისი, économe, dont les fonctions ne me sont pas connues; il y avait spécialement le mamasakhlis de Tiflis.

Mdiwani, მდივანი, secrétaire, écrivain des ordres royaux et des chartes; le même que mtsignobari et mouchribi.

Mdiwan-Bégi, მდივანბეგი, secrétaire en chef, chef du diwan, faisant les fonctions de juges. Voici une charte contenant les réglemens qui les concernent. Das-toulamal, § 100.

392—1704, 25 septembre.

Règlement concernant le mdiwan-beg.

«Par la volonté et l'assistance de Dieu, par la volonté du grand souverain, nous

remplaçant du roi des Karthles, spasalar de l'Iran, béglar-beg de Qandaar et de Kirman, maître de Zirich (Girichk) et d'Hailath, de notre frère le seigneur roi Chah-Nawaz, nous mdiwan-beg de l'Iran et vice-roi de la Géorgie, seigneur Chah-Qouli-Khan, avec nos fils le seigneur Kaï-Khosro, le seigneur Wakhtang, Iésé, Suimon et Théimouraz <sup>1)</sup>, nous vous avons donné cet ordre et règlement concernant le mdiwan-béglat, positif et invariable, à vous nos serviteurs loyaux et dévoués comme il convient, Erasti Orbélichwili, fils du mdiwan-beg Wakhtang. Dans le temps où nous avons pensé et résolu de faire une enquête sur les règlements du mdiwan-béglat, il s'ensuivit l'organisation actuelle, que nous vous prescrivons en cette manière :

« S'il arrive chez une tribu nomade l'une de ces quatre choses, meurtre d'homme, dispute, expulsion violente d'oeil ou de dent, il faudra se présenter à la porte, et le mdiwan-beg arrangera l'affaire. Si deux nomades portent plainte l'un contre l'autre, et se présentent de leur bon gré au mdiwan-beg, celui-ci leur rendra justice.

« Si, l'éli-aghas <sup>2)</sup> étant dans la montagne ou dans la plaine, un étranger se plaint contre un nomade, l'éli-aghas leur rendra justice.

« Il en sera de même des mokalaké <sup>3)</sup>, et voici ce qui se fera. S'il arrive meurtre d'homme à Tiflis, soit par un mokalaké, soit par un autre, le mdiwan-beg en fera justice à sa porte. Si le mokalaké se plaint contre un étranger, l'étranger contre un autre, ou si deux mokalaké viennent de leur bon gré se plaindre au mdiwan-beg, celui-ci leur rendra justice.

« En l'absence du mdiwan-beg, les gens des villages se plaindront contre le mokalaké par-devant le moouraw, qui arrangera l'affaire; le moouraw en agira de même dans la poursuite d'un mokalaké contre un autre.

« L'amende est pour le prince.

« Si un thawad ou aznaour de la reine ou leurs vassaux portent plainte l'un contre l'autre, s'il arrive meurtre d'homme dans les domaines de la reine, le mdiwan-beg arrangera l'affaire.

« Si un homme du domaine du roi ou de la reine vient de son gré porter plainte par-devant le mdiwan-beg, celui-ci leur rendra justice. De même si un homme du domaine de la reine se plaint d'un étranger, ou un étranger d'un habitant du domaine de la reine, il leur rendra justice.

<sup>1)</sup> Il manque ici Domenti, Rostom et Alexandré.

<sup>2)</sup> L'adjutant-chef.

<sup>3)</sup> V. ci-dessus, p. LXXX.

« Lors du partage entre thawads et fils d'aznaours, de la reine, le majordome de la reine devra comparaitre par-devant le mdiwan-beg; du martchil perçu sur chaque feu, un abaz ira au mdiwan-beg, autant au sardar, autant au majordome de la reine.

« Le majordome de la reine arrangera l'affaire, en cas de plainte des hommes du domaine de la reine.

« Si le prince est dans le Karthli ou dans le Sabarathachwilo, en compagnie du mdiwan-beg, le majordome de la reine ne s'y trouvant pas, ce sera le mdiwan-beg qui arrangera les affaires des gens du domaine de la reine.

« Si, la reine étant en ville, un homme de son domaine, ou bien un fils de personnage distingué, un fils d'aznaour, ou leurs vassaux, porte plainte contre un homme des domaines du roi et de la reine, par-devant le majordome de cette princesse, ce sera le majordome de la reine qui fera justice.

« De même, si un homme de Gori se plaint d'un étranger, ou un étranger d'un homme de Gori, ils iront par-devant le mdiwan-beg du roi ou de la reine, qui arrangera l'affaire.

« Si deux hommes de Gori viennent de leur bon gré se plaindre par-devant le mdiwan-beg, celui-ci en fera justice, et prendra six parts de ce qui aura été décidé entre ces habitants de Gori. Si c'est l'homme de Gori qui gagne, la moitié est pour le mdiwan-beg, la moitié pour le mdiwan-beg d'Amilakhor. Les droits de l'iasaoul sont en entier pour l'iasaoul du roi. Si c'est l'homme de Gori qui doit dédommager l'étranger, le mdiwan-beg et les secrétaires du roi prennent tout ce qui revient au mdiwan-beg, Les droits de l'iasaoul de Gori passent par moitié à l'iasaoul et par moitié à Amilakhor.

« Sans ordre du prince, aucun sardar ne se mêle de la justice dans son généralat.

« Lors du partage entre gens d'une bannière, ou d'un arbitrage ou jugement important, le sardar de la contrée doit être présent; du martchil par feu prélevé comme droit de passage, un abaz est pour le sardar, autant pour le mdiwan-beg, autant pour le . . (ici le copiste a répété *le mdiwan-beg*).

« Pour chaque affaire réglée sous le sceau du prince et du mdiwan-beg, le tiers, s'il s'agit d'un homme du roi, revient à son secrétaire, à celui de la reine, si cet homme est à elle.

« L'amende est aussi pour le roi, le 10e pour le mdiwan-beg, qui, de ce qu'il prend, fait le partage entre lui et les secrétaires comme des droits du mdiwan-bégat :

en l'absence du roi et du mdiwan-beg, le majordome de la reine rend la justice aux hommes du roi, et donne au mdiwan-beg ce qui lui revient.

« Vous qui obéissez à nos ordres, faites ainsi observer ce que nous avons réglé, et que personne n'y contrevienne.

« Cet ordre a été écrit en 392—1704, le 25 septembre. » Suivent les profits du mdiwan-beg, entre autres 2 minalthouns, 2 r. a. par prisonnier vendu.

Mébajé, მებაჟე, douanier.

Mécouloukhé, მეკულუხე, percepteur de l'impôt dit *couloukh*.

Mélik, მელიქი; il y a spécialement le mélik de Tiflis, N. 152; celui du Somkheth, espèce de grand feudataire, est le chef d'une des six grandes familles géorgiennes.

Mémalé, მემალე, collecteur de la taxe en argent dite *mali*.

Mérémaé, მერემე, surveillant des baras.

Méroué, მერუე, préposé aux canaux, N. 288, en 1405.

Mésabandjré, მესაბანჯრე, collecteur des légumes.

Mesthoulé, მესთულე, préposé à la cueillette, à la vendange.

Méoulouphé, მეულუფე, collecteur de l'impôt *ouloupha*.

Méoulaqé, მეულაყე, préposé aux bêtes de somme prises par corvée.

Méourwé, მეურვე, collecteur de taxes.

Méourmé, მეურმე, préposé aux charriots de corvée.

Méghwiné, მეღვინე, préposé au vin.

Médzaghlé, მეძაღლე, préposé aux chiens de chasse.

Médjinibé, მეჯინიბე, écuyer.

Mérébéli théthrisa, pourisa, saclawisa, თეთრისა, პურისა, საკლავისა მკრებელი, collecteur d'argent, de pain, d'animaux pour la cuisine royale.

Mosakmé, მოსაქმე, employé, en général.

Moourawi, მოურავი, commandant civil d'un canton plus ou moins grand; il y a le moouraw de Tiflis, celui de Gori, et plusieurs dans le Cakheth.

Mparawth médziébéli ou modzébari, მპარავთ მეძიებელი, მოძებარი, chercheur de voleurs.

Mouhasili, მუჰასილი, garnisaire, exécuter de contraintes; je n'ai trouvé ce titre qu'une seule fois.

Mouchrib, მუშრიბი, écrivain.

Mtsdé, Piris-Mtsdé, მწდე, პირის-მწდე, échanton, échanton de la bouche.

*cf. pers. xām kour*

(*ქარვარ*)

Mtsérali, მწერალი, écrivain.

Mtsignobari, მწიგნობარი, écrivain, secrétaire.

Natzwali, ნაცვალა, maire d'un village, d'une commune, vicaire du moouraw.

Nazir.

Saclawis chémnakhawi, საკლავის შემნახავი, conservateur des bêtes destinées à la cuisine royale.

Samzaréoulos chéchis mziawi, სამზარეულოს შემის მზიავი, porteur de bois pour la maison royale.

Satsolis mtsignobari, საწოლის მწიგნობარი, secrétaire de la chambre à coucher; je ne n'ai trouvé ce titre qu'une seule fois, N. 22.

Séphé mtsignobari, სეფე მწიგნობარი, secrétaire particulier, *du roi?* N. 21.

Tsulis mziawi, წყლის მზიავი, porteur d'eau.

Wékili, ვეკილი, lieutenant du roi.

Wéziri, ვეზირი, vizir, toujours nommé le premier parmi les fonctionnaires.

Dans les chartes de l'Iméreth j'ai retrouvé, outre la plupart des fonctionnaires du Karthli, quelques titres qui ne se voient que là.

Atabek, spasalar, dadian, Gouriel, éristhaw des Souanes, éristhaw des éristhaws du Chirwan et de l'Arménie, châtelain მეტონოვნი, ტონის-თავი, tanouter, douanier en chef, nakhapet ნაქაპეთი, abraamat ou caris-bdché კარის ბჭე, adjudant ou cartrib კარტრიბი, chef des garde-forêts, forestier; cette charte est de 1519; l'émir des émirs y est aussi nommé. <sup>1)</sup>

Naturellement le roi d'Iméreth doit mentionner les vassaux de sa couronne féodale; mais quel droit a-t-il de s'attribuer une prépondérance sur le Chirwan et l'Arménie? c'est un restant d'ancien protocole. Les nakhapiets sont Arméniens, ce mot signifie un seigneur, un chef supérieur; tanouter, titre arménien, répond au mamasakhlis géorgien. L'abraamat ou abramad, arbitre de la cour, était le grand-maitre du palais; Géogr. de la Gé. p. 19: c'est la seule fois que j'aie rencontré ce titre dans une charte. Cartrib, donné comme équivalent de mandator, adjudant, m'est inconnu.

Liste alphabétique des impôts, taxes et corvées: comme plusieurs de ces impôts sont d'origine tatare, v. les intéressants travaux de M. Bérézin, sur les iarlighs, I, II, III, Kazan et S.-Pét. 1850, 3 brochures in-8°.

Ansaphis sathkhowari, ანსაფის სათხოვარი, «réquisition de la guilde dans un acte de 1798.

<sup>1)</sup> Mit. 27 fo. N. 6.

Hist. de la Gé. Introd.

= abramadi "major"

= ansaphis "guilde" (corporation de métier)

Asamtserlo, სამწევრო, droit qui se paie à celui qui fait un recensement de la population, Dastoul. § 158.

Baji, ბაჟი, douane; mot persan, arménien et géorgien, signifiant un impôt payé en des lieux désignés, sur les charges de marchandises.

Par les NN. 3, 216, on voit qu'il y avait un lieu de péage à Armaz, où le catholico prélevait 2 thangas par charge; il y en eut un aussi à Jinwan, au confluent des deux Aragwi, un autre aux portes de Tiflis. L'inscription de l'église de Nouzala, dans l'Oseth, prouve que les Osses avaient là un péage à leur profit, à Casara, dans le défilé de la rivière Arédon. La douane se prélevait sur le poisson, sur le blé, sur le vin, sur les fruits, sur les bateaux, c. à d. sur les barques servant à la traversée des rivières, comme on en voit encore sur le Kour, près de Gori, sur l'Abacha, sur le bras oriental de l'Engour, comme il y en avait encore sur le Kour, à Entcho, un peu au-dessus du Pont-Brisé.

Baji momatébouli, ბაჟი მომატებული, douane surajoutée.

Bach-Mali, ბაშ-მალი, N. 145, en 1583; c'est je crois la contribution personnelle, le kharatch chrétien; car en turk *bach* signifie *tête*, et *mali*, en persan, *richesse*. Cf. Dastoul. § 59.

Bel-Bachi, ბელ ბაში, inconnu d'ailleurs, N. 405, p. 365, 368; N. 335.

Bégara, ბეგარა, ce qu'on prélève sur les paysans, corvée; Dict. de Soukhan-Saba. *Հարկ և բեկար*, impôt et corvée; — sur les abeilles, N. 30; sur le riz, N. 345.

Bza, kéri, ბზა, ჭერი, réquisition en nature « paille et orge. » N. 287, en 1401.

Caris-gagzawnili, კარის გაგზავნილი, envoyé de la cour; devait être défrayé, nourri, logé, aux frais du village.

Chésatséri, შესაწერი, proprement « ce qu'on inscrit sur; » taxe, en général. Au N. 319 on lit, pour la localité dite Wédzis-Khewni « le blé, par taxe, ჰური შესაწერი, » ce qui prouve que l'impôt était variable et, sans doute, un peu arbitraire.

Chésatsévari, შესაწევარი, aide; ce que l'on paie pour aider le maître dans ses besoins; N. 309, 316.

Codis-Pouri, კოდის პური, blé du boisseau, impôt sur les céréales: il faut renverser les termes et dire « boisseau de blé, »

Couloukhi, კულუხი, impôt sur le vin: le 10<sup>e</sup> ou le 7<sup>e</sup> de la récolte; *Обозр. русск. владѣнiя*, t. I, p. 291. N. 250, en 1454, est réglé le couloukh que doivent payer les habitants de Djouar; les uns paieront 40, d'autres 30, 20, 17, 11 cocas de



vin doux, mesure de l'ancien petit coca; le catholicos David s'engage à ne jamais exiger ni coca ni litra plus grand, que l'année soit abondante ou non.

On m'a dit que *couloukh* signifie encore proprement salut, *поклонъ*, commission lucrative donnée à un fonctionnaire, comme d'être mihmandar, conducteur d'étrangers; mouhasil, garnisaire . . . . .

L'officier chargé de lever le couloukh se nomme *mécouloukhé*.

Dasatséri, დასაწერი, le même que chésatséri.

Djarima, ჯარიმა, amende, mot persan.

Dzidza, ძიძა, nourrice, réquisition que j'ai vue signalée une seule fois, N. 222, en 1569, et qui consistait sans doute à choisir une femme de paysan pour allaiter l'enfant du maître.

Ethazi, ეთაზი, Dastoul. 49.

Gamosaghébi, გამოსაღები, prélèvement, terme général.

Ghala, ღალა, impôt sur les céréales (ar. *الغ*), sur le coton, sur le millet; v. N. 174; je crois qu'il doit se confondre avec le pouris-codi, du moins il consiste en un boisseau de blé par journal de terre; *Обозр. р. влад. т. I, р. 291.*

Godch-kathami, გოჭქათამი, porc et poulet, impôt en nature.

Godori, გოდორი, corbeille.

Saqourné godori, საყურნე გოდორი, N. 228, en 1405. J'en suis réduit à conjecturer qu'il s'agit d'une corbeillée de grains à donner pour le cheval d'un envoyé en tournée. Saqourné n'est pas géorgien, mais a peut-être quelque analogie avec le persan *كران* cheval fauve-pâle.

Gouthani, გუთანი, charrue. N. 20.

Gouthnis-thawi, გუთნისთავი, une tête, une pièce de charrue; sans doute c'était une réquisition au profit des terres du seigneur.

Thawis-gasamtékhlo, თავის გასამტეხლო, Dastoul. *passim*.

*ქართული*  
(?) Iathaghaqi, იათაღაყი, impôt d'origine musulmane; N. 350. Il est dit un mot à ce sujet au § 73 du Dastoulamal, mais le mot est écrit là იათაღი iathaghi. Il paraît que le iathagh était un parc à bestiaux, tenu aux frais du roi, qui prenait pour droit de séjour tant pour cent.

Kéchicoba, ქეშიკობა, faire la garde; N. 204.

Kodagi, kodawi, ქოდაგი, ქოდავი, impôt d'origine musulmane; N. 350. Dastoul. § 184.

Kortsinis-Khardji, კორწინისხარჯი, frais de noce; N. 222.

**Khar-Ourémi**, ხარურემი, boeuf-charriot; probablement fourniture d'un charriot attelé de boeufs.

**Lachkar-Nadiroba**, ლაშქარნადირობა, service de guerre et de chasse: deux impôts dont l'exemption n'était accordée que rarement.

**Mali**, მალი, impôt payé en argent, dont la quotité n'est pas connue. Un règlement spécial exempte de la taxe en argent le vieillard ayant deux ou trois fils qui la payent; Dastoul. § 24. A Gori, la taxe est de six abaz par tête; les nouveau-mariés n'en payent que trois pendant la 1re année, puis six, jusqu'au mariage de leur premier enfant mâle. Après cela ils en sont exempts eux-mêmes; ibid. § 38.

**Mali** — სამუდამო, taxe perpétuelle; Dastoul. § 38.

**Makhta**, მახტა, impôt en argent, Dastoul. § 41.

**Mitzwalébis-Khardji**, მიცვალეების ხარჯი, frais de mort, d'enterrement.

**Moakhlé**, მოახლე, servante, droit de prendre une servante chez le paysan; N. 222.

**Mtris-Daradjoba**, მტრის დარაჯობა, guetter l'ennemi; v. Saqaraoulo.

**Moudami-Ouloupha**, მუდამი ულუფა, ouloupha perpétuel.

**Mouchaoba**, მუშაობა, travail par corvée au profit du maître; comme N. 201, faucher le foin, travailler aux vignes, porter ou voiturer des provisions, labourer, moissonner, porter du bois, apporter de la glace, faire des bâtisses au palais, dans les citadelles, N. 201, 203, 214, 268, 366.

**Moudjiroha**, მუჯირობა, impôt d'origine musulmane; N. 335, cf. qalani.

**Moqalnoba**, მოყალნობა, le même que qalani.

**Nakhiris-Thawi**, ნახირისთავი, tête de gros bétail, prélevée sur un troupeau.

**Nakhchiri**, ნახჭირი, charte de l'an 1717.

**Naw-Tiwi**, ნავტივი, bateau-train; taxe sur ces deux objets. Le roi avait le droit de choisir la plus belle pièce de chaque train de bois flotté.

**Nichani**, ნიშანი, insignes des morts, revenant au prêtre qui fait le service funèbre.

**Oulaqi**, ულაყი, bête de somme, cheval de selle mis en réquisition pour le service public; подводы. Березинъ, Ханские ярлыки, I, p. 20.

**Ourémi**, ურემი, charriot.

**Ouloupha**, ულუფა, prestation en nature ou en argent, pour l'entretien; en turk, taïn; содержание чиновникамъ, Березинъ, ibid. p. 18.

Les chartes distinguent l'ouloupha simple, le grand, დიდი სათათრო ულუფა, pour les Tatars; le petit, წვრილი ულუფა; le perpétuel, v. ci-dessus; NN. 212, 214, 288. Cet impôt était levé par le méoulouphé, et devait avoir quelque rapport avec ce qui

a été dit plus haut, p. clx, 1, sous les Mongols et sous le roi Simon Ier. Et encore l'ouloupha complet, de six chaours par feu, plus un bacani ou assiétée, de deux litras, et un grand thoung de vin, mesure royale usitée à Gawaz; acte de 1593, d'Alexandré II, roi de Cakheth

Ounébouri stoumari, უნებური სტუმარი «hôte forcé,» acte de 1790; cette avanie consistait sans doute à loger, par ordre supérieur, un personnage en tournée.

Phaga-Bachi, ფაგაბაძი, N. 350, en 1696, impôt d'origine musulmane. Je ne saurais dire s'il y a quelque relation avec l'arménien *ფակ* bâton.

Piris-Thawi, პირისთავი, pièce d'individu, individu; comme cette réquisition est toujours jointe à celle dite nakhiris-thawi, je crois qu'elle lui est analogue et forme un prélèvement sur le bétail.

Pouris-Dchama, dchméwa, პურისჭამა, ჭმევა, «manger ou faire manger du pain,» repas offert à un fonctionnaire, en raison de ses fonctions, aux vendangeurs, aux préposés aux canaux . . . , N. 288.

Qalani, კალანი, synonyme de bégara, chez Soukhan-Saba, signifie certainement un impôt ou corvée, et est l'analogue de *ლალან* chez Malakia-Abégba, p. 9, 14; cf. Березинъ, Ханские ярлыки, II, p. 40, *قلان*, nom général des capitations, et ibid. III, p. 20, droit qui se paie au profit d'un maître. Cf. N. 309, 316, Mtzkh.

Réma, რემა, cheval non dompté; Soukhan-Saba; analogue à *რემი*, *რამი*, *ერამი*, troupe, troupeau. Ce mot doit signifier un cheval de haras, d'où mérémaé, garde-haras, et l'impôt sarémao.

Sathkhowari, სათხოვარი, réquisition en général.

Sabatono, ou Satchwéno, საბატონო, საჩვენო «pour le maître, pour nous.»

Sabalakhé, საბალახე, droit de pâturage, sur les porcs et les moutons.

Saouri, საური, taxe, prélèvement d'argent.

Saourawi, საურავი; id.

Sathathro saouri, სათათრო საური «taxe au profit des Thathars.»

— gamosaghébi, — გამოსაღები «prélèvement au profit des Thathars.»

— mali, — მალი «impôt au profit des Thathars.»

— ouloupba, — ულუფა «impôt d'entretien, pour les Thathars.»

Didi — Saouri, დიდი სათათრო საური, grande taxe tatare.

— — ouloupba, დიდი სათათრო ულუფა, id.

Impôt prélevé, à ce qu'il paraît, depuis l'époque de la conquête mongole, d'abord pour les Tatars eux-mêmes, puis pour les maîtres musulmans de la Géorgie,

car tous les musulmans sont nommés en géorgien Tatars; v. ce que j'ai dit plus haut p. CLXI sur cet impôt, au temps du roi Simon Ier.

Saqaéno saouri, საყაენო საური «taxe au profit du qaen ou chah de Perse:» dans les Annales, p. 511, saqééno bégara, taxe qui se payait sous le roi Simon; cf. Wakhoucht, p. 131, Hist. mod. t. I, p. 43.

Cet impôt et le précédent étaient rarement compris dans les exemptions accordées, même aux biens de l'église. Il est, je crois, analogue à celui nommé Tchoban-Bégis Saqééno.

Sadzalo seskhi საძალო სესხი, «prêt forcé,» ou peut-être «prêt pour mariage;» acte de 1790.

Saourdowo, საურდოვა «taxe pour l'ourdo,» N. 340, en 1569.

Saléco, სალეკო სარჯი «taxe pour les Lesguis.»

Sarousétho, სარუსეთო «taxe pour les Russes.»

Saosmalo, საოსმალო « — — les Osmanlis.»

Saqizilbacho, საყიზილბაქო «taxe pour les Qizilbach.»

Ces quatre taxes, nommées dans des lettres du roi Eréclé II, en 1780 et 1796, sont analogues aux «sathathro, saqaéno;» mais nous n'en savons pas l'histoire.

Saakhosalaro, საახოსალარო, pour le maître de l'écurie; N. 309.

Sadjinibo, საჯინიბო, pour l'écurie.

Samédjinibo, სამეჯინიბო, pour les écuyers.

Sabaziéro, საბაზიერო, pour les fauconniers.

Sabzéo, საბზეო, pour la paille, à fournir aux chevaux du maître; charte 1717.

Sabandjré, საბანჯრე, droit sur les légumes, prélevé en nature.

Saeltcho, საელტხო, pour les ambassadeurs, envoyés.

Sakourio, საქურიო, Dastoulamal § 35, droit sur les veuves qui se remarient.

Samourao, pour le moouraw, N. 425.

Satarougho, სატარუღო, pour le darogha, N. 179, en 1595.

Saqaraoulo, საყარაულო, pour les sentinelles. Deux ou trois hommes sont postés dans un lieu secret, sur les routes fréquentées par les brigands, et tâchent de les surprendre; N. 204.

Salachkro, სალახკრო, pour l'armée.

Sakéchico, საკეჩიკო, pour les gardes.

Samaspindzlo, სამასპინძლო, pour frais de réception, pour le repas offert à un hôte.

Samémandro, სამემანდრო, droit du mémandar; Dastoulamal, § 158.

Samourao, სამორაო, droit en faveur du mouraw.

Samamasakhlisho, სამამასახლისო, droit en faveur du mamasakhlis ou économiste.

Saméliko, სამელიკო, droit au profit du mélik.

Sanatzoulo, სანაცულო, droit au profit du natzwal, six chaours par famille; ch. 1783, 50.

Samghébro, სამღებრო, teinturerie; N. 179 en 1595; N. 390 en 1801; N. 440, teinturerie privilégiée de Mtzkhétha.

Samzaréoulo, სამზარეულო, pour la cuisine du maître.

Samouchao, სამუშაო, travail par corvée, le même que mouchaoba, suprâ; comme par ex. satzikhis-thao, საციხისთაო, au profit ou par ordre du commandant de forteresse, ou tzikhis-mouchaoba; ციხის მუშაობა, travail de la forteresse, N. 270. Saqinoulis mouchaoba, საყინულის მუშაობა, travail de la glacière, N. 268, en 1511.

Saswiano სსვიანო, don de joyeux avènement? Dast. de la reine, § 16.

Saqwéliéro dzghwéni, საყველიერო ძღვენი, don pour le carnaval;

Saaghghomo — , სააღდგომო — — — Pâques;

Sachobao — , საშობაო — — — Noël;

Saérousalimo — , საერუსალიმო — — — Jérusalem;

Satsdélitsdisao — , საწელიწდისაო — — — nouvel an; N. 201.

Saroué, სარეე, taxe pour les canaux; N. 288.

Satchekmé საჩექმე, taxe pour les souliers de la fille du moouraw. Dastoulam.

Séphéoba, სეფეობა «droit propre du roi.» N. 54.

Soursathi, სურსათი, provisions pour les troupes; droit payé seulement par les paysans. S.

Tanisa-Mosi ტანისამოსი, pour le vêtement du მეზურე, préposé au vignoble d'A-téni, Dast. § 21.

Tchoban-Bégis saqééno, ჩობანბეგის საყეენო, droit du tchoban-beg, au profit du qaen; N. 350 en 1696; 405, fin du XVIIe s. Voici ce que dit à ce sujet le Dastoulamal § 184. Le tchoban-beg ou chef des bergers fera tous les trois ans le dénombrement des moutons des Gikhadaras, et de ceux qui sont mêlés aux leurs, et le moutadjir lèvera sur ces derniers l'impôt dit kodaw; v. sup. Le droit de recensement triennuel est de huit chaours sur cent bêtes. Il y a encore annuellement le kéba, de six chaours par tête, qui se paient au tchoban-beg, et 2 chaours au moutadjir. Le kodaw pour le prince est d'un chaour par mouton. Du dixième de la somme totale, trois parts sont pour le tchoban-beg, et un quart se partage par moitié entre le grand-

maître de la cour et les secrétaires. Le kodaw du prince se prélève en trois fois : une part par tête , comme il a été dit , une quand ils vont dans la montagne , la dernière quand ils en reviennent. Ce kodaw du prince donne annuellement en argent , au vizir 12 toumans.

Il est entendu que dans la charte N. 350, donnée par Kalb-Ali-Khan, le droit du tchoban-beg est prélevé au profit du chah, tandis que dans le Dastoulamal elle est au profit du roi de Géorgie.

Tici, ტიცი, outre.

Tic-Tomara, ტიკ-ტომარა, outre et sac ; droit sur les liquides et sur les marchandises en sac.

Tamgha, ტამღა, droit pour la marque de la douane.

Tamghis baji, ტამღისბაჟი, id.

Thouthoun-Djagi, თუთუნ-ჯაგი, droit sur le tabac , au poids? impôt d'origine musulmane. N. 349, 350.

Tsourili satséri, წყრილი სსწერი, petite taxe.

Zrokha saclawi, ზროხა საკლავი, boeuf à tuer pour la cuisine du maître.

La condition du paysan européen n'était pas beaucoup plus digne d'envie , dans les temps passés , comme le fait voir l'Hist. des paysans depuis la fin du moyen âge jusqu'à nos jours , 1200—1850 , par Eug. Bonnemère , 2 vol. in-8°. Paris. V. Indép. Belge des 13 mai et 5 août 1857.

Voilà donc les charges qui pesaient sur le peuple , sous plus d'une centaine de formes , en argent , en nature , en corvées , au profit du roi ou du maître des terres , et des fonctionnaires composant la hiérarchie administrative : système dont on retrouvera les origines et plusieurs des dénominations dans les iarliqs tatars , si bien expliqués par M. Bérézin. Ici je ne puis résister au plaisir de citer du moins quelques-unes des indications recueillies par ce savant. <sup>1)</sup>

« Les ambassadeurs des souverains mongols , dit-il , recevaient souvent des dons offerts par les populations ; il fallait aussi fournir des chevaux et l'entretien (ouloupha) aux courriers. En outre , le gouvernement tirait de chaque paysan 3 aspres , tout autant de chaque boeuf , autant de chaque six moutons ; le souverain et ses généraux tiraient ce qu'ils voulaient et autant qu'ils voulaient des propriétés ; ils pouvaient prendre les hommes pour la guerre , les femmes pour leur service . . . Mais à l'égard des

<sup>1)</sup> Ханские ярлыки, р. 22, 23.

nations qui leur inspiraient quelque crainte, ils se comportaient plus humainement: ainsi, des Géorgiens, ils ne tiraient que 50,000 hyperpères ou besans d'impôt . . . » Tous ces détails et bien d'autres montrent que le système mongol s'était immobilisé chez les Géorgiens et s'y pratiquait jusque dans les derniers temps de la monarchie.

§ 17. Noms et valeur des monnaies anciennes et modernes.

Il est temps de dire un mot des monnaies ayant cours en Géorgie.

Voici d'abord les noms anciens de monnaies, que j'ai trouvés dans les livres et dans les inscriptions :

Asar (as), un dang.

Botinat, monnaie d'argent; Charte des Awchandas-Dzé, au XIIe s., monnaie d'or, d'une grande valeur; v. plus bas.

Cirmanéoul }  
Cilmanaour } argent.

Doucat.

Drama, argent.

Drakma.

Drahcan }  
Dahécan } or.

Giorgaoul, argent; Introd. du Code d'Aghbougha; il y avait des Giorgaouls de 2 et de 5 dangs.

Khostag, ancien type du boeuf?

Phlouri, or, N. 297, en 1460.

Qazanour, Introd. du Code d'Aghbougha.

Thanga, N. 297, en 1460.

Théthri blanc, Théthri ancien.

Tzkhoumour; Charte des Awchandas-Dzé.

J'ai déjà mentionné plus haut la plupart de ces monnaies, pour en constater l'existence. Quant à leur valeur intrinsèque ou relative, je n'ai malheureusement que des renseignements imparfaits et conjecturaux, pour les temps antérieurs au XVe s. Par ex. en l'an 504—1284, un certain Songhoul offrit à l'ermitage de Chio-Mghwimé 110 dragmes d'or, 400 doucats, et de l'argenterie pour 50 dragmes; en tout, une valeur de 300 botinats<sup>1)</sup>. De cela on ne peut conclure avec certitude que la valeur pro-

<sup>1)</sup> Закав. вѣстникъ, 1845, ч. 1000. р. 130. Là, par erreur, l'année pascalle 504 est reduite à 1284. *Hist. de la Gé. Introd.*

gressive de la dragme d'or, du doucat et du botinat, mais non la valeur propre de ces diverses monnaies, car il reste à découvrir combien il fallait de dragmes d'or pour un doucat et le rapport du botinat à ce dernier et à la dragme d'or. Je conclus que le botinat était d'argent, de cette expression du diplôme des Awchandas-Dzé; « 200,000 botinaours blancs anciens. » Là même, le prix du sang d'un Awchandas-Dzé est exprimé autrement et porté à « 200,000 tzkhournours-blancs, » ce qui fait penser que les deux monnaies étaient d'égale valeur. Au sujet du botinat et du tzkhournour, Soulkhan, dans son Dictionnaire, dit seulement: « pièce d'argent (ვეცხლი) d'autrefois. » De la comparaison de tous les diplômes pour le prix du sang cités au commencement de ce mémoire, je crois encore pouvoir conclure que botinat, et tzkhournour-blanc ancien sont une seule et même chose que cirmanéoul, valant deux blancs, comme il est dit positivement dans l'acte des Jouroulidzé, dans celui des Ratichwili et dans le Code de Wakhtang, prince-royal, § 16.

Les valeurs du drama, du drakma et du dahécan, le même que le phlouri, ont été indiquées précédemment, p. CLXII.

Quant au théthri, ou blanc, et au thanga, que je crois être identiques avec le chaour de nos jours, je n'ai rien à ajouter. Le cirménaoul est de deux thangas ou chaours. L'énorme quantité de ces cirménaouls, fixée pour le prix du sang, notamment celle de 350,000 cirménaouls-blancs, à laquelle est taxé le sang des Aphakidzé au XI<sup>e</sup> s., ne permet pas de leur attribuer une valeur de beaucoup supérieure à celle que j'admets par conjecture. La valeur réelle du qazanour n'est connue par aucun autre texte; le giorgaoul, qui le remplaça, devait avoir une valeur identique. Du reste, on ne sera pas étonné de voir ces deux monnaies tirer leur nom de celui du souverain; outre qu'il en est de même en Europe, où l'on dit: un Louis, un Napoléon d'or ou d'argent, un Frédéric d'or . . . ., les Byzantins disaient, suivant Ducange, un Romanate, un Constantinate, un Michalate, un Doucat <sup>1)</sup>; le botinate et le cirmanéoul, ainsi nommés par les Géorgiens, proviennent de Nicéphore Botaniate et d'un Kyr Manuel Comnène. Le botinate était encore usité au quinzième siècle, du moins dans la Géorgie occidentale, puisqu'il est nommé dans une inscription du couvent de Safara et dans une charte de Samadawlé Ier, dadian, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.; v. II<sup>e</sup> Rapp. 123; Mit. géorg. 29 in-fo., N. 28<sup>a</sup>. Là il est dit que celui qui fera un affront ou dira une

l'année 1185 de l'ère chrétienne. Je crains que ces indications n'aient pas été exactement traduites, car il en résulterait pour le botinat une énorme valeur, que rien ne fait soupçonner.

<sup>1)</sup> Ducange, de Numm. aevi inferioris.



injure à un des frères du couvent de Khophi paiera 1000 patinates. A-peine peut-on croire qu'une somme si élevée fût payée pour un tel délit, si ce patinate était une pièce d'or d'une grande valeur. Quant au cirmanéoul, il était en usage jusqu'au XVIIIe siècle.

Pour les temps postérieurs on trouve dans les livres ces noms de monnaies :

L'abaz et ses multiples, argent; l'abaz vaut 20 k. a.

Chaour, le  $\frac{1}{4}$  de l'abaz, 5 k. a.

Cirmanéoul, 2 chaours, 10 k. a.

Drama et kalakouri drama, N. 337.

Drakan, dahécan, or; 30 chaours, 1 r. et demi a.

Ghilia, N. 405, fin du XVIIe s., p. 392.

Martchil, 3 abaz.

Miskhal,  $1\frac{1}{2}$  drama, Dastoul. § 61.

Phoul, 10e partie du chaour.

ᠪᠣᠵᠢᠰᠢᠰᠢᠰᠢ sicila ou zicila, sicle, 14 chaours, Dastoul. § 61.

Somi, 5 abaz; un minalthoun, N. 297.

Théthri, blanc; touman de théthri, 10000 blancs.

Enfin, dans les livres tout-à-fait modernes, comme les ouvrages du roi Wakhtang VI, dans les chroniques du XVIIIe s. et suiv. on trouve :

le minalthoun (1000 or), 5 abaz ou un r. a.; l'altyn russe, d'origine tatare, vaut 3 k. a.

le ouzalthoun (100 or),  $\frac{1}{2}$  abaz, 10 k. a. L'althoun, qui fait la base de ces deux monnaies, doit être d'origine tatare, et représenter l'altyn, dont 5 font la monnaie de 15 kopeks, encore nommée piataltyn, dont 33 plus un kopek font un rouble.

le touman, 10 r. a.

le phlouri ou pièce d'or de 6 minalthouns, 6 r. a.; — de Venise, N. 297, en 1460.

le sika ou sequin d'or, de 30 chaours,  $1\frac{1}{2}$  r. a.

Le roi Wakhtang en nomme encore quelques autres au § 16 de son Code, mais il faut que les noms rapportés là aient été peu usités, car on n'en parle point dans d'autres livres, et le peuple n'en fait pas usage.

Or les notices fournies par les livres sur la valeur des monnaies de la seconde et de la troisième époque sont toutes, excepté une, de la plus récente; en sorte que

bien naturellement, je n'ose me croire suffisamment autorisé à conclure de l'état récent à l'état ancien, entre lesquels il peut exister des différences réelles considérables, quoique non constatées, par des témoignages.

En tout cas, voici la notice à laquelle je viens de faire allusion; l'acte des Ratichwili, de l'an 148—1460, dit que « 170,000 cirmanéouls, de deux chaours l'un, font en total 4100 toumans de blancs »<sup>1)</sup>; celui des Jouroulidzé, de la même date, après avoir fixé leur sang à 160,000 cirmanéouls-blancs, dit que cette pièce est de la valeur d'un thanga, ou plutôt, comme je l'ai déjà expliqué, de deux thangas; » du moins, d'après l'autorité du Code de Wakhtang, qui est de la 3e époque, le cirmanéoul et l'ouzalhoun valent deux thangas, le thanga et le chaour ont une seule et même valeur.

Ouvrons maintenant la partie du Code qui porte le nom du roi Giorgi V, dit le Brillant, rédigée entre 1314 et 1346, mais plus près de la première date; voilà ce qui est dit: « § 2. Le sang d'un gouverneur de citadelle, titré msakhour, ou d'un ber de vallée, i. e. d'un ancien, d'un commandant de vallée, sera payé 6000 blancs, plus un cheval de redevance annuelle perpétuelle, par chaque village du district, au profit du roi. § 9. Le sang d'un parent du ber de vallée est estimé 3000 blancs; § 11. Le meurtre d'un hérowan par un hérowan est taxé à 200 dahécans 1200 blancs<sup>2)</sup>, avec confiscation des biens du coupable au profit du roi. § 13. Le meurtre du commandant de la citadelle de Khada est taxé à 3500 blancs, outre la confiscation des biens pour trois ans. § 30, pour une incursion, on paiera 300 blancs, à celui dont le sang vaut 18,000 blancs; aux aznaours et bers de vallées, 150 blancs; à un hérowan, 30 blancs.»

Dans le Code d'Aghbougha, 1444—1451, où il est prescrit d'employer la monnaie dite Giorgaoul, de 2 à 5 dangs d'argent pur, voici quelques-unes des amendes fixées pour le sang: § 2, le meurtre d'un didéboul par son égal est taxé 40,000 blancs, et les biens confisqués, si le coupable ne peut payer. § 6, une blessure apparente, au visage, 1500 blancs; § 8, le meurtre d'un msakhour en service près de son patron comme fils d'aznaour, 12,000 blancs; 1000 pour un msakhour simple; § 10, pour un militaire, au service actif de son patron, 12,000 blancs; § 12, pour un vilain,

<sup>1)</sup> S'il n'y a pas erreur dans ma copie, où la somme est en toutes lettres, j'avoue n'avoir encore pu retrouver le calcul qui fait la base de cette appréciation.

<sup>2)</sup> ორ-ანის დავისანი დაიურგობს, ათ-ანს ორ ანს თუთარნი; cette formule ne laisse guère douter que la valeur exprimée par « 1200 blancs » ne soit donnée comme l'équivalent de l'autre « 200 drakhans », mais elle déroute toutes les combinaisons fondées sur les données précédentes.

400 blancs; 1000 pour un vilain estimé excellent par son maître; § 27, pour la séduction d'une femme mariée, par un didéboul ou aznaour, envers son égal, 12,000 blancs, si la femme est ensuite répudiée; 6000, si son mari consent à la garder; § 28, pour l'enlèvement de la même personne, sans séduction, 12,000 blancs; § 29, pour le meurtre d'un didéboul, 40,000 blancs; 20,000 et 12,000 pour ceux d'un rang moins élevé.

Pour arriver à se faire une idée quelque peu exacte des prix ci-dessus, il faudrait, ce qui nous manque, connaître le rapport des monnaies anciennes à celles de nos jours. A cette fin, recherchons s'il n'y aurait pas quelque analogie entre les monnaies grecques byzantines et celles ayant cours en Géorgie. Quant aux noms, le rapport est constaté par ce qui a été dit plus haut p. clx.

Or le solidus ou sou d'or byzantin, nommé aussi chrysinos, hyperpère et besant, se divisait en semissis, demi-sou, et tremissis, tiers de sou. Il contenait six tétradrachmes, ou statères, composées chacune de quatre kérations ou drachmes; ou bien 12 miliarésions ou didrachmes, de deux drachmes chacune. Le follis d'argent vaut aussi quatre drachmes, ce qui le met au rang du tétradrachme et du statère; l'aspre d'argent équivaut à la drachme <sup>1)</sup>).

On a vu plus haut que le drahcan ou phlouri géorgien, en or, se compose également de 6 dramas, valant chacun 4 dangs, chaours ou blancs; on a vu aussi qu'au XVIIe s. il valait 30 chaours. Il me semble donc, qu'avec quelque différence dans les noms et subdivisions, le drahcan et le sou d'or byzantin sont une seule et même chose, du moins pour les temps anciens. Le cirmanéoul ou ouzalthoun, de deux dangs, équivaut au didrachme grec, bien que le didrakma géorgien soit égal au zouza ou minalthoun, qui est un rouble argent: la drachme grecque répond au dang, et le drama géorgien au tétradrachme ou statère.

Comme de pareilles analogies ne peuvent être fortuites, je crois pouvoir en inférer que l'aspre grec, la drachme grecque et le blanc géorgien, dont il faut 24 pour le sou d'or, comme pour le drahcan, sont ou du moins ont été identiques.

Cela étant supposé vrai,

- 1) Les 120,000 cirmanéouls-blancs anciens, de l'acte des Thoulas-Dzé en 841, donnent . . . . . 12,000 r. a.
- 2) Les 200,000 botinaours-blancs anciens, ou tzkhoumours, de l'acte des Awchandass-Dzé, au XIIe siècle, . . . . . 20,000 r. a.

<sup>1)</sup> Ducange, *De infer. aevi numismatibus*, p. 56—65.

- 3) Les 350,000 blancs anciens de l'acte des Aphakidzé <sup>1)</sup>, en 1008 . 35,000 r. a.  
 4) Les 120,000 cirmanéouls-blancs des Cotridzé, en 1432, . . . . 12,000 r. a.  
 5) Les 160,000 cirmanéouls-blancs des Jouroulidzé, en 1460, . . . . 16,000 r. a.  
 6) Les 170,000 — — des Ratis-Chwili — — . . . . 17,000 r. a.  
 dont la moyenne est de 186,000 doubles chaours, ou 18,666<sup>2</sup>/<sub>3</sub> r. a.

Les prix fixés par les Codes de Giorgi V et d'Aghbougha sont bien inférieurs : dans l'un, la somme la plus élevée dont il soit question est de 18,000 blancs, 900 r. a., et dans l'autre, pour un didéboul du plus haut rang, 40,000 blancs, 2000 r. a. Il est vrai qu'il s'agit peut-être ici de cirmanéouls, et que d'ailleurs le Code du roi Giorgi a été rédigé principalement à l'intention des contrées montueuses de la Géorgie septentrionale, et l'autre, du Samtzhké, pays où probablement l'argent était encore plus rare que dans le Karthli méridional.

Mais le Code le plus précis et le plus complet des amendes pour le sang est celui du prince-royal Wakhtang, rédigé vers 1703.

§ 26. Pour un didéboul de 1re classe et un archevêque, . . . . .	1536	toumans	15360	r. a.	61440	fr.
Pour un métropolitain, un cinquième de moins.						
§ 27. Pour un didéboul de 2e classe et un évêque, . . . . .	768	»	7680	»	30720	»
§ 28. Pour un didéboul de 3e classe et un archimandrite, . . . . .	384	»	3840	»	15360	»
§ 29. Pour un aznaour de 1re classe et un abbé, . . . . .	192	»	1920	»	7680	»
§ 30. Pour un aznaour de 2e classe, un prêtre régulier, un grand marchand et un mokalaké, . . . . .	96	»	960	»	3840	»
Pour un moine étranger, un cinquième de moins.						
§ 31. Pour un aznaour de 3e classe, un mage, un prêtre, un marchand de 2e classe, . . . . .	48	»	480	»	1920	»
§ 32. Pour un msakhour, un diacre, un marchand de 3e classe, . . . . .	24	»	240	»	960	»
§ 33. Pour un vilain, un marchand de 4e classe, . . . . .	12	»	120	»	480	»

En effet, d'après le § 16 du même Code, le touman est composé de 10 minalthouns, ou 16 martchils et 2 abaz ; autrement, 50 abaz, le martchil valant 3 abaz. Ainsi actuellement 5 abaz font un minalthoun ou un rouble argent. Ces données, qui

<sup>1)</sup> Cette somme, justement le double de celle portée au N. 6), qui est probablement exagérée, paraît exprimer des blancs simples et non des cirmanéouls ou blancs doubles.

sont précises, ne peuvent nullement se concilier avec celle du diplôme des Ratchwili, où 4100 toumans de blancs sont donnés, en 1460, comme l'équivalent de 170,000 cirmanéouls-blancs, de deux chaours l'un.

« L'argent étant rare en Géorgie, dit le prince Wakhtang, § 18 de son Code particulier, nous réglons que l'on donnera 60 boeufs pour un vilain : comme donc ici, § 33, le prix du sang d'un vilain est taxé à 12 toumans ou 120 r. a., il en résulte, ce semble, assez nettement, qu'un boeuf valait 2 r. a. au commencement du XVIIIe s.

Pour mieux apprécier les valeurs attribuées par conjecture aux monnaies anciennes, il faudrait avoir une liste quelque peu considérable des prix de vente de divers objets. Voici à cet égard tout ce que j'ai pu trouver. Vers l'an 1254, le village de Khowlé fut vendu pour 65,000 blancs, soit 3250 r. a. Dans mon Xe Rapp. p. 53, sans date, il est parlé d'un boeuf de 20 drahcans, donné aux artisans qui avaient fabriqué une image : or 20 drahcans, d'après l'estimation du XVIIe s., sup. p. clxii, font 30 r. a. 120 fr. Je crois ce prix très exagéré, surtout en le comparant avec l'article cité du prince Wakhtang. Au N. 386 de Mtzkhétha, sans date, un homme convaincu de vol et vendu pour ce méfait, avec sa femme et son fils, fut racheté pour 7 boeufs et un minalthoun d'argent. La charte N. 335, sans date, mais qui paraît être de la fin du XVIIe s., contient le prix d'une quantité d'objets : entre autres, un mouton, 2 abaz ; un boeuf 6 abaz ; un captif, 10 phlouri ou 15 r. a. ; la charge de vin, 10 abaz, 2 r. a. ; le cod de blé, 1 abaz, 20 k. a. Et encore chez Papouna Orbélian, p. 212 : un mouton, 2 chaours ; un boeuf, 5 abaz ; un captif, 2 minalthouns, 2 r. a.

Au N. 143, un certain Mamidjana avait vendu une jeune fille pour 160 martchils (480 abaz) ou 96 r. a. soit 384 fr., à Papoua et Bidzina Qantchaels. Cette fille s'étant enfuie auprès du catholicos, celui-ci la rendit à Mamidjana, qui s'engagea, tant au nom de Swéti-Tzkhowéli que du roi Rostom et de la reine Mariam, à ne la vendre ni maltraiter désormais, sous peine d'être reconnu, en cas de contravention, comme destructeur de l'église patriarcale, i. e. aussi coupable que s'il commettait cet attentat. — Ici le nom du roi Rostom suffit pour indiquer le milieu du XVIIe siècle. Dans l'Histoire moderne de la Gé. t. II, p. 266, en 1796, je trouve que le cod de blé se vendait, vu la disette, 1 touman ou 10 r. a. ; ibid. p. 301, en 1812, il se vendait 6 minalthouns, ou 6 r. a. Le cod pesant 2 pouds et  $\frac{1}{4}$ , dans le premier cas le blé valait 20 kopeks, la livre ; dans le second cas 12 k. a. la livre.

Le N. 337, renfermant les redevances du Cakbeth, aurait aussi beaucoup d'intérêt, parce qu'il y est question de prix à payer tant en dramas (6 dangs ou chaours)

qu'en nature ; mais je n'en ai pas de copie complète, et ne me sens pas en mesure de citer textuellement mes extraits.

Je ne puis quitter les monnaies géorgiennes sans dire un mot soit de la numération et des chiffres, soit des valeurs réelles et authentiques de l'abaz et de ses multiples, dans les derniers temps et jusque sous l'administration russe. Ce sujet m'a déjà occupé, comme on l'a vu dans le *Nouv. Journ. asiatique*, mai 1835 ; où j'ai mis en usage des matériaux fournis par le savant tsarévitch Théimouraz. Aujourd'hui je possède des matériaux plus complets, et même certaines indications que j'aurais dû connaître alors, mais qui m'ont échappé malheureusement.

On a des preuves authentiques, monuments, monnaies et vieux manuscrits, de ce fait, que déjà au Xe s. les Géorgiens se servaient et des chiffres dits indiens, et de leurs lettres en guise de chiffres, avec valeur décimale de position, de droite à gauche. Les neuf premières lettres de leur riche alphabet donnaient les unités ; les neuf suivantes les dizaines ; les autres les centaines : ici le ჯ remplaçait le 4, seul usité aujourd'hui pour exprimer 400 ; les neuf suivantes, les mille ; la 38e, la dizaine de mille : c'est le système le plus simple qu'il soit possible d'imaginer.

N'ayant jamais vu, dans les anciens livres, de somme au-dessus de 10000 exprimée en chiffres, j'ignore comment les Géorgiens s'y prenaient alors, le cas échéant ; dans les temps voisins de notre époque et encore aujourd'hui, les dizaines de mille s'expriment en mettant un signe de convention, à-peu-près  $\curvearrowright$  ou  $\curvearrowleft$ , sur la lettre qui doit signifier les toumans.

Mais pour les usages de la vie ordinaire ils ont imaginé une notation arithmétique, en apparence, la plus bizarre et la plus compliquée pour un étranger, pour qui n'en connaît pas le fonds, la base. P. E. ჯ $\curvearrowright$  ჯ ჯ 6 signifie 10,000 toumans, 20 abaz, 3 abaz, 2 chaours, 10 phouls, ou 10,000 toumans, 4 minalthouns, 3 abaz, 3 chaours : plus simplement 20,000,930 phouls. Pour obtenir cette plus simple expression, voici comment il faut procéder : ჯ vaut 2000 phouls, ou, avec  $\curvearrowleft$  le signe, 10,000 fois plus, car le mot touman signifie *dix-mille* : donc vingt millions. ჯ vaut 800 phouls, ჯ 120 phouls, 6 20 phouls, 6 dix phouls : donc, en tout, la somme de phouls géorgiens que j'ai dite, dont 10 font un chaour, ainsi que le montrent clairement divers actes, où il est dit qu'un demi-chaour vaut 5 phouls. Les Géorgiens, qui savent de quoi il s'agit, ne s'inquiètent pas du nombre des phouls, demandent la somme des monnaies dénommées par chaque chiffre et exigeront d'un Russe, p. ex. 100,004 r. 75 k. a. pour l'addition ci-dessus.

Mais ce n'est pas tout: les 38 lettres numérales géorgiennes ont, comme je l'ai dit, une valeur qui leur est inhérente, de 1 à 10,000; celle du nombre des phouls, que je viens d'indiquer, semble en apparence tout-à-fait différente (v. le Tableau p. 414 du Mémoire cité, dans le N. Journ. asiatique), et, si l'on s'y arrête, on est exposé comme cela m'est arrivé dans le Mémoire en question, à de graves erreurs. En effet, pour ne pas sortir de l'exemple cité plus haut:

ⵍ	vaut au fonds	10000
ⵍ	» » »	4000
ⵍ	» » »	600
ⵍ	» » »	100
ⵍ	» » »	50

ou, avec le signe  $\sim$  en tout 14,750;  
 qui décuple la valeur primitive de ⵍ,  $10,000 \times 10,000 = 100,000,000$ ,  
 on aurait . . . . . 100.004,750 d'une unité inconnue, celle qu'il faut découvrir.

C'est cette unité inconnue que j'ai cru à tort avoir trouvée, dans le Mémoire cité, et qu'aujourd'hui je suis en mesure de faire connaître.

Marsden, dans ses Numismata orientalia, imprimés à Londres en 1823, t. II, p. 454—458, détermine la valeur réelle des diverses monnaies persanes, d'après les évaluations suivantes:

تومان touman, monnaie de compte, vaut . . . . .	10000 deniers persans, 2000 kazbégis ou phouls, 500 bistis, 200 chahis, 100 mahmoudis, 50 abbasis.
ⵍ عباسی abbasi, vaut . . . . .	200 deniers, 40 kazbégis ou phouls, 10 bistis, 4 chahis, 2 mahmoudis.

℞ محمودى mahmoudi, ou khodabendeh, vaut . . . . .	100 deniers, 20 kzbégis ou phouls, 5 bistis, 2 chahis. 1 mahmoudi,
℞ شاهی chahi, vaut . . . . .	50 deniers,
Le chaour géorgien vaut aussi	10 kzbégis ou phouls,
10 phouls; Dastoulamal, § 148.	2½ bistis, ½ mahmoudi, ¼ abbas.

Il y a des pièces de 5 chahis;  
— 5 doubles chahis ou  
2½ abbas;  
— 5 abbas, ou  
1000 deniers.

Æ بستى bisti, vaut . . . . .	20 deniers, 4 kzbégis ou phouls.
Æ كزبگی kzbégi ou phoul, vaut . . . . .	5 deniers, ¼ bisti.

Il y a des doubles, triples, quadruples kzbégis.  
Ces derniers valent un bisti ou 20 deniers.

Si l'on applique ces évaluations aux six types connus des monnaies russes-géorgiennes, c'est-à-dire frappées en Géorgie sous l'administration russe, on trouve que :

℞ La plus grande pièce d'argent <sup>1)</sup> est marquée უჭარ- თული თეთრი « 400, en argent géorgien, » et vaut	+ 400 deniers persans, 80 kzbégis ou phouls, 20 bistis, 8 chahis ou chaours, 4 mahmoudis, + 40 k. a.
c'est donc un double-abaz.	
℞ La seconde, moitié de la précédente, est marquée სჭართული თეთრი « 200, en argent géorgien, » et vaut	+ 200 deniers persans, 40 kzbégis ou phouls, 10 bistis,

<sup>1)</sup> V. Nouv. Journ. asiat. mai 1835, p. 421, la figure de ces monnaies.



		4 chahis ou chaours, 2 mahmoudis,
c'est donc un abaz.	+ 20 k. a.	
Æ La troisième, moitié de la seconde, est marquée		
ბ ქართული თეთრი «100, en argent géorgien,» et vaut	+ 100 deniers persans,	
	20 kazbégis ou phouls,	
	5 bistis.	
	2 chahis ou chaours,	
	1 mahmoudi,	
c'est donc un demi-abaz.	+ 10 k. a.	
Æ La première, en cuivre, est marquée		
ქ ქართული ფული «20, en cuivre géorgien,» et vaut	+ 20 deniers persans,	
	4 kazbégis ou phouls,	
c'est donc un bisti.	+ 2 k. a.	
Æ La seconde, moitié de la précédente, est marquée		
ო ქართული ფული «10, en cuivre géorgien, et vaut	+ 10 deniers persans,	
	2 kazbégis ou phouls,	
c'est un demi-bisti.	+ 1 k. a.	
Æ La troisième, moitié de la seconde, est marquée		
ე ქართული ფული «5, en cuivre géorgien,» et vaut	+ 5 deniers persans,	
	1 kazbégi ou phoul,	
c'est un quart de bisti.	+ ½ k. a.	

La monnaie fictive ou réelle *althoun*, or, dont le nom entre dans celui de deux monnaies géorgiennes, l'ouzalthoun, deux chaours, et le minalthoun 5 abaz ou un rouble, est précisément de même valeur que le denier persan; car ouzalthoun signifie 100 or, et minalthoun mille or, et justement les deux chaours font 100 deniers persans, et les cinq abaz mille deniers.

On voit par ce double tableau que la valeur naturelle des lettres numérales géorgiennes concorde exactement avec le compte de deniers persans, déduit de la valeur du tuman, qui, du reste, n'est pas entièrement une monnaie fictive; car il en existe un, en argent, figuré chez Marsden, N. DLVI, et l'Ermitage Impérial possède un demi-touman.

Par-là le fait est reconnu et établi, que sur les monnaies géorgiennes d'argent et de cuivre, frappées sous le gouvernement russe, l'unité servant de dénominateur à la

lettre numérale est intrinsèquement la même, le denier persan, cinq fois plus petit en valeur que le kazbégi ou phoul dont 10, chez les Persans comme chez les Géorgiens, forment le chahi ou chaour : si donc les Géorgiens marquent la valeur de l'abaz par la lettre numérale  $\iota$  200, exprimant dans leur nouvelle notation arithmétique 40 phouls, c'est qu'en effet l'abaz vaut 200 deniers persans, égaux à 40 phouls, puisqu'un kazbégi ou phoul vaut 5 deniers. Ce seul exemple suffit pour faire comprendre toute la série des nouvelles valeurs exprimées par les lettres géorgiennes empreintes sur les monnaies : elles signifient toutes un nombre de deniers persans et sont dénommées par le nombre équivalent de phouls. J'ai donc eu raison de dire que la différence n'est qu'apparente ; car c'est absolument comme quand nous disons 15 k. a. au lieu de 5 altyns, 25 centimes au lieu de 5 sous.

Malgré cette identité de l'unité fondamentale, marquée sur les monnaies géorgiennes d'argent et de cuivre, les formules ქართული თეთრი et ქართული ფული sont bien de nature à induire en erreur celui qui ne connaît pas la composition des monnaies persanes ; car la première peut bien être traduite : « blanc géorgien. » et la seconde : « phoul géorgien, » puisqu'il existe réellement des pièces géorgiennes portant ces noms, et que, par une coïncidence extraordinaire, le phoul géorgien se trouve avoir précisément la même valeur que le kazbégi ou phoul persan.

Prenons pour exemple le bisti, marqué  $\delta$  ქართული ფული, mot-à-mot « 20 phouli géorgiens ; » n'est-ce pas à s'y méprendre ? et pourtant, en réalité, ce sont « 20 deniers persans, » équivalant au fond à « 4 kazbégis ou phouls persans et géorgiens. »

Delà il résulte que 1° dans mon Mémoire sur les monnaies géorgiennes, tout ce que j'ai dit sur le *blanc* et sur le *phoul*, ainsi que sur leurs rapports mutuels et avec les kopeks et les centimes, — tout cela est du travail en pure perte. Mais le reste de mon Mémoire, avec tous les tableaux qui l'accompagnent, est exact. 2° Dans les deux formules citées, les mots თეთრი et ფული signifient simplement « argent, cuivre géorgiens, » monnaie en général ; car on dit également dans la conversation თეთრი ou ფული არა მაქვს « je n'ai pas d'argent. » 3° Subsidiairement je ferai remarquer que ces résultats sur la valeur des monnaies géorgiennes-russes sont conformes à l'oukaz Impérial du 21 octobre 1802, qui ordonnait de frapper à la monnaie de Tiflis des doubles-abaz, des abaz, des demi-abaz, en argent ; des grochéviks, des kopeks et des demi-kopeks en cuivre. 4° Enfin, M. Fraehn, parlant des mêmes monnaies dans son grand ouvrage sur les Monnaies de la Horde d'or, en russe, p. 72, a été mal renseigné, lorsque décrivant un double-abaz de 1810, il donne la légende 40 karthouli

phouli; au lieu de 40 il faut lire 80, qui est la valeur en phouls de la lettre numérale  $\eta$ . M. Chaudoir, dans son bel ouvrage sur les monnaies russes, n'a pas été plus heureux en assignant au double-abaz la valeur de 40, à l'abaz de 20, au demi-abaz de 10 karthuli théthri; aux pièces de cuivre, 2, 1,  $\frac{1}{2}$  karthuli fauli; Aperçu sur les monn. russes, IIe Pie., p. 224—226.

Voici le tableau rectifié des valeurs de ces six pièces :

$\mathcal{R}$	Double-abaz $\eta$	400 deniers persans, 80 phouls géorgiens, 40 k. a., 1 fr. 60 c.
	abaz $\iota$	200 — — , 40 — — , 20 k. a., 80 —
	$\frac{1}{2}$ — $\epsilon$	100 — — , 20 — — , 10 k. a., 40 —
$\mathcal{A}$	bisti $\delta$	20 — — , 4 — — , 2 k. a., 8 —
	$\frac{1}{2}$ — $\circ$	10 — — , 2 — — , 1 k. a., 4 —
	$\frac{1}{4}$ — $\rho$	5 — — , 1 — — , $\frac{1}{2}$ k. a., 2 —

Enfin, pour l'agrément du lecteur, je présente ici un compte d'auberge qui me fut donné à Gori en 1848, pour ma dépense de cinq jours.

		ont pris un soupé; por-	deniers	phouls	kopeks	fr.	cent.
$\mathcal{J}$ $\mathcal{J}$ ვახშამი მირთვეს	$\delta$ .	tions de soupe	3; 600	120	60	2	40
$\mathcal{S}$ $\mathcal{J}$ ზოთელა კახური ღვინო	$\mathcal{S}$ .	bout. de vin de Cakheth	1; 200	40	20		80
$\mathcal{S}$ $\mathcal{J}$ ზოთელა თევზი	$\mathcal{S}$ .	poisson, portion	1; 200	40	20		80
$\mathcal{R}$ $\mathcal{J}$ მასლანა	$\mathcal{S}$ .	salade, —	1; 100	20	10		40
$\eta$ $\mathcal{J}$ ოთახის ქირა	$\mathcal{S}$ .	loyer de la chambre	1; 400	80	40	1	60
—							
$\mathcal{U}$ $\mathcal{J}$ სტაქანი ჩაი	$\mathcal{U}$ .	verres de thé	6; 300	60	30	1	20
$\eta$ $\mathcal{J}$ სადილი მირთო	$\mathcal{S}$ .	a pris un dîné	1; 400	80	40	1	60
$\mathcal{U}$ $\mathcal{J}$ სტაქანი ჩაი	$\mathcal{U}$ .	verres de thé	6; 300	60	30	1	20
$\eta$ $\mathcal{J}$ ოთახის ქირა	$\mathcal{S}$ .	loyer de la chambre	1; 400	80	40	1	60
$\mathcal{N}$ $\mathcal{J}$ ჩაისთვის პური	$\mathcal{S}$ .	pain pour le thé	1; 50	10	5		20
—							
$\mathcal{U}$ $\mathcal{J}$ სტაქანი ჩაი	$\mathcal{U}$ .	verres de thé	6; 300	60	30	1	20
$\eta$ $\mathcal{J}$ სადილი მირთო	$\mathcal{S}$ .	a pris un dîné	1; 400	80	40	1	60
$\eta$ $\mathcal{J}$ სტაქანი ჩაი	$\mathcal{U}$ .	verres de thé	9; 450	90	45	1	80
$\mathcal{N}$ $\mathcal{J}$ ჩაისთვის პური	$\mathcal{S}$ .	pain pour le thé	1; 50	10	5		20
$\eta$ $\mathcal{J}$ ოთახის ქირა	$\mathcal{S}$ .	loyer de la chambre	1; 400	80	40	1	60

			deniers	phouls	kopeks	fr.	cent.
ტნ ქ სტაქანი ჩაი	ზ.	verres de thé	7;	350	90	45	1 80
უ ქ სადილი მიწთა	ს.	a pris un dîné	1;	400	80	40	1 60
ნ ქ ჩაისთუნ ჰური	ს.	pain pour le thé	1;	50	10	5	20
ტნ ქ სტაქანი ჩაი	ზ.	verres de thé	7;	350	90	45	1 80
უ ქ ოთახის ქირა	ს.	loyer de la chambre	1;	400	80	40	1 60
უ ქ სადილი მიწთა	ს.	a pris un dîné	1;	400	80	40	1 60
ჩ უ ქ სადილი მიწთუეს	ს.	ont pris un dîné	1;	1800	360	1 80	7 20

ჭ ო

8500. 1500. 8r. 50k.a. 34fr.

(Sic) 8300 d. ou 1660 ph. ; ce qui fait 41 abaz et 1/2 ou 8 r. 30 k. a.

Je crois non que l'aubergiste se soit trompé, mais bien qu'il me fit remise d'un abaz ou 20 k. a., de son plein gré.

Je terminerai ce travail par quelques actes faisant connaître l'organisation de la justice en Géorgie et la manière dont les lois ont été appliquées en certains cas, dans le courant du XVIIIe s.

En bon géorgien, un juge se nomme მსჯულისი ou მსსამართლე; mais depuis que les musulmans ont dominé dans le pays, soit, depuis le règne de Rostom-Khan, les noms d'offices ont été changés. Du mot turk *diwan*, conseil, s'est formé le titre მდივანი *mdi-wani*, secrétaire, puis celui მდივან-ბეგი, chef des secrétaires, juge, grand-juge. Plusieurs princes géorgiens au service de Perse ont eu le titre de mdiwan-beg de l'Iran ou, chef de la justice en Perse. Encore aujourd'hui le уѣздный начальникъ est nommé en géorgien mdiwan-beg. Léwan, fils de Chah-Nawaz Ier ou Wakhtang VI, fut un des grands-juges de Perse, et paraît s'être beaucoup occupé de l'organisation de la justice dans son pays. Nous lui devons deux ordonnances, qui sont rapportées tout au long dans le Dastoulamal de Wakhtang. La première, § 34, contient le « règlement des profits du chef des bokouls; la seconde, § 100, réglemeute les attributions et droits des mdiwan-begs, qui, entre autres, perçoivent 2 minalthouns ou 2 r. a. par chaque prisonnier vendu: cette dernière est de l'année 392 — 1704. époque ou Léwan était vice-roi et lieutenant de son frère Giorgi XI<sup>1)</sup>; l'autre, sans date positive, est pourtant de la même époque, comme on le voit dans l'intitulé. Quant à l'application des lois et à certains lois d'organisation, je renvoie le lecteur aux extraits des jugements contenus dans l'Essai sur les chartes, t. II de l'Histoire moderne, Addition XVI, et aux réglemeute de la bannière du Sabarathachwilo et du majorat des Orbélians, *ibid.* p. 500, 524.

<sup>1)</sup> V. sup. p. clxv.

Mes notes ne fournissent rien de plus sur l'organisation de la Géorgie.

Je termine par la liste des mesures dont j'ai rencontré les noms dans les chartes du Karthli et du Cakheth.

Bacani ou Batcani, assiétée : de nois, de marrons, N. 319; — de deux litras, dans un acte de 281—1593, d'Alexandré II, de Cakheth.

Cabitsi, de dix litras, N. 201.

Coca, de vin, N. 249.

Petit Coca, N. 201, 250.

Codi, boisseau de blé . . . , N. 449.

Gwerdi, N. 337.

Journal de terre, N. 290.

Litra d'huile, N. 174; de soie, N. 319.

— Kalakouri, de Tiflis, N. 174.

— de Gori, de 200 moutqals, N. 201.

Stili . . .

Tchaphi, mesure, de vin . . . N. 171, 319.

Tcharek, quart; N. 449, par ex. un tcharek d'encens.

Tchantchala d'orge, dans le Cakheth, N. 308.

Thoungi, Grand thoungi de cuivre, de Gawaz, dont 3 font un tzal; acte de 1593, d'Alexandré II, de Cakheth.

Je n'ai pas l'intention ni ne suis en état, avec mes matériaux, de fixer les valeurs intrinsèques ou relatives de ces mesures, je me contente d'en avoir réuni les noms, et d'indiquer quelques sources. Soulkhan Saba, dans son Bouquet de mots, fournit à ce sujet des renseignements que l'on peut croire exacts; le prince Wakhtang, également, au § 120—124 de la partie du Code qui porte son nom, nous dit: « Quant au poids du coca et du codi, le coca vaut, suivant les endroits, huit, dix, douze, seize et même vingt-quatre litras: le codi de blé vaut, suivant les endroits, huit, dix, douze litras; le codi d'orge, de même; le codi de millet, dix, douze litras, plus ou moins. Quant au litra, au codi et au coca, le poids de trois minalthouns et 10 chaours fait un stili; cinq stili font un tcharek, et quatre tchareks font un litra. J'ai dit cela pour ceux qui veulent savoir le poids de l'argent; cela vous fait comprendre combien il y a de grains de pavot et d'orge dans un litra. » Le royal auteur ne dit rien de plus ici sur les poids; mais il a parlé avec détails des monnaies au § 16. Au reste, ainsi que je l'ai plusieurs fois rappelé, on trouvera dans le Journal asiatique de Paris, mai 1835,

un travail où tous ces matériaux sont réunis, et dans le Calendrier du Caucase pour 1849, ... des tableaux pratiques, que l'on doit croire exacts, de la valeur des différentes mesures géorgiennes de capacité et de longueur.

§ 18. Faits divers.

Je vais maintenant citer, comme échantillons de style et de formules, deux chartes de donations, qui me paraissent avoir, pour le fonds, une valeur historique et géographique. N. 201, sans date. <sup>1)</sup>

« Sigel d'offrande, de Mokhis dans le Didgor, et de Qawri-Chwili..

« Au nom de Dieu, connu en trois personnes, trois fois brillant, trois fois lumineux, un en volonté, un en puissance, un en divinité, Père, Fils et Saint-Esprit; par l'intercession et l'assistance de notre très sainte reine, la Mère de Dieu, Marie toujours Vierge; par la puissance de la croix vivifiante et adorable; avec confiance en la médiation vigilante des grandes Dominations d'en-haut, qui protègent et gouvernent notre vie, des anges, des archanges Michel et Gabriel, du saint prophète et précurseur Jean-Baptiste, de Jean-le-Théologue, l'Évangéliste-Vierge; avec confiance en la médiation des très honorables chefs des apôtres, Pierre l'orateur, qui tient les clefs du ciel, et qui fut le premier appelé; de Paul, qui atteignit jusqu'au troisième ciel et entendit des paroles ineffables, qui fut le docteur des nations; des 12 disciples, des 70 apôtres du Christ, de tous les saints de Dieu, au ciel et sur la terre, qui, depuis l'éternité, ont été agréables à N.-S. J.-C., ou lui seront agréables dans l'avenir;

« Par leur médiation, nous avons osé t'offrir et te recommander ce sigel qui doit s'accomplir à jamais, à toi supérieur en excellence et en majesté à toutes les contrées du N., saint temple catholique-apostolique de Mtzkhétha, à toi qui en tiens le timon, saint pontife des archipontifes, catholicos du Karthli, Basili;

« Moi espérant en toi, me confiant en ton assistance et protection, revêtu de par toi de la pourpre et de la couronne royales, et maintenant par ta puissance honoré de l'habit monastique, David Bagratide, roi des Karthles, par la volonté de Dieu, et maintenant moine sous le nom de Damiané, j'ai pensé et résolu de t'offrir ce léger souvenir de mon âme pécheresse;

« Sous le bon plaisir et du consentement de mes frères Giorgi, Bagrat, Dimitri, Wakhtang, Alexandré et du prêtre régulier Melkisédek; de mes fils Louarsab, Dara-

<sup>1)</sup> Une autre charte, du même David VIII, fils de Costantiné III, avec ses frères Giorgi et Bagrat, (N. 119 sans date), affranchit les biens de l'église, en réservant le service militaire et de chasse.

zan et Ramaz <sup>1)</sup>), je t'ai offert et fait hommage, à toi saint temple catholique-apostolique de Mtzkhétha, à la colonne qui y a été dressée de Dieu, à la robe du Seigneur et au myron divinisant, à la chapelle des Archanges, que j'y ai construite, du côté du N. pour être la sépulture de mes ossements; je t'ai assigné et offert, pour qu'on y prie pour mon âme, et pour une agape, cette offrande légère et sans valeur, sur laquelle nul fils d'Adam n'a de prétentions et ne peut élever de dispute,

« le village de Mokhis, construit de mes mains, au-delà de la montagne, avec ses limites, eaux, moulins, avec toutes ses limites naturelles, montagnes et tous droits utiles. De notre propre pied nous en avons fait le tour, ayant près de nous tous les gens des villages de la montagne des Barathians, et en ayant fixé les limites, à l'abri de toute prétention, nous l'avons offert à la chapelle des Archanges de Mtzkhétha, bâtie de nos mains, pour être notre sépulture, en vue du jour du second avènement, où sera jugée notre âme pécheresse.

« Ses revenus consistent en 15 cabitsis de blé, de 10 litras l'un, en 5 cabitsis d'orge, par feu, un litra d'huile *par feu*, pour tout le village, 1 boeuf et 3 moutons, plus le cadeau du carnaval, celui de Pâques, de l'année <sup>2)</sup>, de Noël, tel qu'il est imposé aux autres villages de la montagne, ainsi que la fauchaison du foin, le travail dans le grand vignoble de Cawthis-Khew, l'obligation de porter une fois du vin doux de Cawthis-Khew à Mtzkhétha; quand le prince enverra le chapelain pour un service, un homme l'accompagnera;

« Nous avons offert Dchambégachwili, de Gori, qui apportera chaque année a notre chapelle funéraire de Mtzkhétha 24 litras d'huile et 9 litras de cire, litra de Gori, de 300 moutqals l'un; et encore Khétchatoura Wepkhouchwili, de Gori, notre serviteur et trésorier, nous appartenant en propre; auquel nous avons donné notre propriété de Dighom, et une vigne, en lui imposant cinq litras d'huile, mesure de Gori, qu'il apportera à Mtzkhétha, à notre chapelle funéraire;

<sup>1)</sup> Cf. N. 30, en 1540; le roi Giorgi IX, moine sous le nom de Gérasimé, du consentement du roi Louarsab Ier, fils de son frère, et de ses fils Simon et David; de son frère Bagrat et de ses fils Eréclé, Artchil, Achothan, Wakhtang; de son frère Alexandre et de ses fils Costantiné et Gourgasal; de ses neveux Ramaz et Dimitri (frères de Louarsab), offre les villages de Zerteb, dont il décrit les limites, et fonde trois agapes à portes ouvertes, pour le jour de l'Annonciation, pour le 7<sup>e</sup> samedi après Pâques, ou de Tous les esprits, et pour le 15<sup>e</sup> jour du jeûne de Noël: les habitants ne devront que l'impôt tharthar et le service à l'église.

<sup>2)</sup> Je crois bien fermement qu'il faut entendre par ce mot le jour de l'an, i. e. la nouvelle année.

« A Idaeth, le vignoble construit au prix de nos sœurs, avec ses limites, une résidence et une cave. »

Il me semble que l'acte n'est pas complet de la fin.

Quoi qu'il en soit, ce roi David VIII, fils de Costantiné III, régna 1505—1524, et mourut en 1525, un an après s'être fait moine. Quant au village de Mokhis et autres dispositions contenues dans l'acte, voici mes remarques.

1° N. 64, le 14 juillet, 269 — 1581, le roi Simon Ier, avec son épouse Nestan-Daredjan, ses fils Giorgi, Louarsab, Alexandré, offre au catholicos Nicoloz le village de Mokhis, dans le Haut-Karthli; de tous les droits de la couronne sur ce lieu il ne réserve que le paysan Costantiné Ramazis-Chwili, et prononce de rudes imprécations contre qui modifiera sa donation. Ecrit par le wizir Chalwel Thoumanichwili.

Or, entre Simon I et David VIII, il n'y eut que 56 ans, ce qui prouve que les donations irrévocables et perpétuelles avaient besoin d'être renouvelées.

Que Mokhis soit dans le Haut-Karthli, on doit le croire d'après ce qui est dit dans l'acte. Du reste, le Haut-Karthli des modernes n'est pas le même que l'ancien; car, au N. 73, qui est de l'an 1629, le village d'Osiaour, et dans le N. 125 en 1595, celui de Kord, sont comptés aussi comme étant dans la même province<sup>1)</sup>: d'où résulte la preuve palpable et matérielle de ce que j'ai eu souvent l'occasion d'avancer, que les noms des divisions anciennes de la Géorgie ont été modifiés et appliqués différemment dans les temps postérieurs.

Il est encore question de Mokhis, N. 77, mardi, 1er octobre 355 — 1667. Ici Rousab amir-edjib, premier chambellan, et son frère Zaal, s'adressent au catholicos Domenti II. Il avait contesté à ceux de Mokhis, aux Tsacouadzé et aux Abel, une propriété appartenant à Mtzkhétha et fait une fausse déposition. Puis on eut recours au serment sur l'image de l'Assomption d'Ouloumba et autres, le serment fut prêté par le mamasakhlis et par 28 personnes, autour des limites, et la légitimité des droits de Mtzkhétha fut reconnue<sup>2)</sup>. Les témoins étaient Ewthymé, évêque d'Ourbnis, Catzia amir-edjib, Mamouca Abachidzé, Ghonéna Diasamidzé, Rochap, Démétré Abazadzé, Grigol mamasakhlis de Krtzkhilwan, Papoua maître du palais du catholicos, Zaal Kar-

<sup>1)</sup> V. Géogr. de la Gé. aux mots Mokhis, Osiaour, Kord. Ces localités étaient autrefois dans le Karthli Intérieur.

<sup>2)</sup> C'est ici le Mokhis de la Géogr. p. 267, 478, incontestablement. — Le Mokhis de l'acte 201, me paraît être celui de la Géogr. p. 469 ou 471.



sidzé, Khakhouta Loladzé, le moine Zakaria Saacadzé, et tous ceux de Mtzkhétha et de l'apanage de l'amir-edjib, ainsi que le décanoz Zakaria. Ecrit par Réwaz.

2° Il a réellement existé, tout auprès de l'église patriarcale de Mtzkhétha, du côté du N., une grande chapelle ou même une petite église des SS.-Archanges, dont l'emplacement est encore visible dans le sol, et qui a été démolie dans ces dernières années, parce qu'il eût trop coûté de la restaurer et de l'entretenir : c'est une perte au point de vue de l'art et de l'histoire, mais non des besoins du culte. Elle avait été primitivement bâtie par le roi Alexandré, comme il nous l'apprend lui-même dans une de ses chartes, N. 9, datée de l'an 129—1441, 29<sup>e</sup> indiction de son règne. Il paraît que cette église fut consacrée à la sépulture de plusieurs des successeurs d'Alexandré, et après le roi David VIII, plusieurs rois encore parlent de cette chapelle comme destinée à leur sépulture et fondée par un de leurs aïeux.

3° Enfin on remarquera cette particularité, du litra de Gori, comme différent sans doute des autres; les variétés du coca ont aussi été signalées (sup. cxci), et l'on voit par le tableau des diverses mesures géorgiennes inséré au Кавк. Календарь, depuis l'an 1849, que les mesures diffèrent, dans ce pays, de contrée à contrée.

N. 211, 25 février 333—1645. Ce document, intitulé : « Sigel d'Agarac, dans le Somkheh, » occupe 11 colonnes in-fo., dont 4 sont remplies de l'exposition du dogme de la Trinité, de l'invocation des saints et de détails précieux sur les croyances religieuses de la Géorgie; mais comme c'est une matière sans utilité pour la science profane et délicate pour un laïc, je préfère omettre cette introduction.

« . . . Sous leur caution, continue le donateur, me confiant en leur médiation et assistance, je t'ai humblement présenté ce sigel authentique et irrévocable, d'offrande d'Agarac, nous issu d'Iésé, de David, de Salomon, de Bagrat, par la volonté de Dieu et par ta puissance possesseur de la royauté et de la splendeur, roi des rois, souverain, seigneur Rostom, notre épouse, la reine des reines la dame Mariam, l'aîné de nos fils, le seigneur Louarsab, à toi notre protectrice et assistante très redoutable et inspirant la terreur, temple élevé de Dieu, Colonne-Vivante, robe du Seigneur, myron divinisant, qui de ta lumière éclaires les contrées de la Géorgie, qui as été construit par le grand Wakhtang-Gorgasal, dont le nom est répandu par la bruyante renommée, qui t'a bâti avec une grande ferveur et application, qui t'a désigné comme consacrateur de tous les temples de la Géorgie, de tous les archevêques, métropolitains, évêques et rois, et de tous les Géorgiens, comme trône et lieu de prières, et t'a pris

comme lieu destiné à sa sépulture : tous les rois venus après lui se sont occupés de t'augmenter et de t'orner, de compléter tes possessions en villages et champs ;

« Maintenant nous aussi, voulant et désirant servir, en quelque petite chose, ton vénérable temple, copie du ciel et notre futur tombeau, nous t'avons présenté humblement et t'offrons, dans le Somketh, dans la vallée de Talawer, le village de Darbaz, qui n'est possédé ni contesté par personne :

« Dans le temps où le béni fils du Gouriel était élevé comme un fils dans notre maison ; et que, la mort l'ayant atteint, nous l'avons déposé dans ton temple, et l'avons enterré avec grand honneur dans notre propre sépulture, c'est alors que nous t'avons offert ce village de Darbaz avec ses droits, montagnes, collines, eaux, moulins, plaines, vignes, prairies à foin, s'étendant par en-haut jusqu'à Karatac, par en-bas jusqu'à Mamkhout, sans diminution ni contestation possible de la part des enfants des hommes ; c'est ainsi et sur ce pied que nous te l'avons offert, en fixant une légère agape, pour l'âme de notre béni fils Otia ; tellement que, le 25 janvier, jour de Grégoire-le-Théologue, le catholicos célébrera la messe avec son synode, et donnera à manger audit synode et à qui quiconque ce jour-là se trouvera à Mtzkhétha, moine, pauvre ou indigent ; de la collecte provenant de Darbaz, il distribuera un touman, dont une moitié aux membres officiants du synode, et de l'autre il achètera aux décanos et candélac de la cire, de l'encens et de l'huile, pour brûler sur son tombeau ; avec le reste de l'argent provenant de Darbaz, du pain, du vin, de la viande ; quant aux autres redevances, services et corvées, le catholicos les emploiera pour son église comme il le voudra. Qui sait ? le catholicos ne sera peut-être point à Mtzkhétha ce jour-là ; alors il fera dire la messe par son synode, et la dira lui-même un autre jour, quand il sera libre ; qu'il n'y manque pas.

« Maintenant quiconque verra cet ordre et sigel de notre part, rois ou reines nos successeurs, administrateurs de notre maison, vizirs, divans, secrétaires, tous envoyés, employés, gens d'affaires de notre porte, grands ou petits, tous ensemble, non-seulement n'annulez pas, mais confirmez cet ordre authentique émané de nous, et ne songez qu'à le soutenir et à le faire exécuter. Maintenant quiconque, qui que ce soit des enfants d'Adam, ou homme de quelque famille que ce soit, roi, reine, membre des ordres du clergé, évêque, prieur, prêtre, diacre, didéboul ou thawad, aznaour ou homme ou femme du commun, grand ou petit, transgressera cet ordre, Sarrazin ou hérétique, renégat de la foi, ennemi des images ou refusant de les honorer, entreprendra d'annuler, empêcher ou changer cet écrit et sigel contenant offrande irrévocable

d'Agarac, Dieu sans commencement, Père, Fils et Saint-Esprit, fâche-toi contre lui; toi aussi, sainte Mère de Dieu, exaltée au-dessus des cieus, Marie, toujours Vierge; toi encore à qui appartient cette charte et sigel, temple et image dressée de Dieu, robe du Seigneur, myron divinisant, venge-toi de lui, arrache sa racine de génération en génération; son corps et son âme sont liés, en vertu de cet ordre, par tout ce qu'il y a de suprême en-haut dans le ciel, en-bas sur la terre; son cadavre et son individu vivant, soit qu'il s'asseoie où qu'il se lève, qu'il boive ou mange; sa chaise et son lit, son tombeau, son suaire, sa planche et sa terre; que le sillon, la vigne, l'arbre fruitier de cet homme, soient improductifs; que la terre et la verdure des champs ne nourrissent ni ses brébis ni ses bestiaux, que tout ce qu'il arrangera se défasse de soi-même; il est lié par les quatre patriarches, par leurs métropolités, évêques et korévêques, par les sept conciles; qu'il soit en proie à la lèpre de Gézi, à la strangulation de Judas, au foudroiement de Dioscore, à l'engloutissement de Pharaon, de Dathan et d'Abiron; que rien ne puisse racheter son âme de l'enfer; que sa part et héritage soient avec Nestor, Origène, Eutychès, Dioscore, Timothée, Gaïanos, Julien, Jacques, Pierre-le-Foulon <sup>1)</sup> et Barsanoph, ces dix cornes des hérétiques; sur lui soit cette parole terrible: « que son sang soit sur nous et sur nos fils, » dite par ceux qui crucifièrent le Christ et le livrèrent à Judas; qu'il ait sa part avec le voleur crucifié à gauche, avec le ver qui ne dort pas, avec le feu inextinguible; sur lui s'accomplisse en entier la malédiction du 108<sup>e</sup> psaume; qu'il soit anathématisé par les saints susmentionnés, déraciné de génération en génération, rélégué au jour du grand jugement avec ceux qui se tiendront à gauche; que son âme ne soit rachetée ni justifiée par aucun repentir.

« Pour celui qui soutiendra cet écrit et sigel, qu'il soit préservé de l'anathème et malédiction, lui, son âme, ses fils et descendants; celui qui ne changera pas cette ofrande et écrit et qui les soutiendra, Dieu le bénisse, ainsi que sa sainte Mère et Swéli-Tzkhowéli, dressée de Dieu. Amen.

<sup>1)</sup> On a déjà vu cette imprécation p. cxlv. Mon savant collègue E. de Muralt me fait observer que ce Pierre doit être celui qui est surnommé le Foulon, bien que l'épithète géorgienne jointe à son nom n'ai pas précisément un tel sens; v. Dict. triglotte, au mot *ჲჲჲჲ*; mais elle traduit assez bien le grec *κνᾶφευς*, non pas *foulon*, mais *étireur d'étoffes de laine*. Pierre fut patriarche d'Antioche en 471, 475—478. Quant à Barsanoph, c'est le Barsumas qui se rendit tristement célèbre au milieu du Ve s. par sa turbulence, en Syrie et au concile de Chalcédoine; Essai de Chronogr. Byzantine p. 64.

*Imprécation.*

« Cet ordre, écrit et sigel d'offrande, authentique, entièrement et absolument invariable pour tous, à été écrit le 25 février 333 — 1645, par Birthwel Thoumanichwili, mdiwan (secrétaire) de notre porte. Nous te l'avons offert entièrement, maintenant, à toujours et pour les siècles des siècles, tellement qu'on n'exigera de toi quoi que ce soit, ni aucun prélèvement pour nous; de ce village de Darbaz, dans le Somkheth, on n'exigera ni mali, ni ghala, ni couloukh, ni sabalakhé, ni codis-pouri, ni oulaq, ni satarougho, ni saméliko, ni sadjinibo; ni pour les haras, ni pour aucun employé envoyé de notre porte, ni pour qui que ce soit, excepté le service de guerre et de chasse et l'impôt thathar: c'est ainsi que nous te l'avons humblement présenté et assuré, par cet écrit et sigel d'offrande, sans qu'aucun homme puisse l'annuler ou le contester.

« Qu'ici finisse cet ordre, ainsi que nous l'avons conclu, on n'exigera rien pour nous.

« C'est ainsi que, le 25 janvier, jour de la mort du prince-royal, quand le seigneur catholicos et son synode célébreront la messe, la dépense de cire et d'encens se fera comme il a été réglé; semblablement, pour le synode et pour les assistants, le seigneur catholicos fera la dépense sur l'argent provenant de Darbaz, pour la boisson et la nourriture, consistant en 3 boeufs, 10 moutons, trois charges de vin, trois charges de pain; que le poisson, le laitage (ᄃᄃᄃᄃᄃ) et le sel, autant qu'il en faudra, ne manquent pas.

« Nous béni de la bénédiction divine, catholicos de Karthli, seigneur Kristéphoré, et tous les évêques de mon diocèse, nous avons confirmé ce sigel; que celui qui l'annule soit lié, anathématisé, maudit; amen. Maintenant quiconque, après nous, des catholicos ou des fils de l'église, annullera ou diminuera cette messe et petite agape, fâche-toi contre lui, Dieu sans commencement, Père, Fils et Saint-Esprit, amen. Si un catholicos l'annule, toi, annule-le de la foi et de sa dignité; si un fils de l'église, décanos, candélaç ou membre d'un des douze ordres, l'annule, sur lui s'accomplisse la malédiction du 108<sup>e</sup> psaume, que tout ce qu'il arrangera soit annulé, et qu'il soit sous le poids de la malédiction; amen. Ceux qui aideront à ceci et le confirmeront, Dieu les bénisse, ainsi que la sainte Swéti-Tzkhowéli et la Se. Mère de Dieu. Amen, amen, amen.

« Cet ordre finisse ainsi; nous avons affranchi Darbaz du saméliko; on n'exigera

de Darbaz aucun saméliko<sup>1)</sup>; on ne fera nulle demande de saméliko, sous aucune forme.

« Nous Awthandil, mélik du Somkheth, ayant examiné la chose, nous avons vu que ceux de Darbaz avaient de notre grand-père une franchise de saméliko; pour faire honneur à Diasamidzé, catholicos de Karthli, nous avons également affranchi Darbaz de saméliko, en sorte qu'on n'en exigera pour aucun motif pareille redevance pour nous. En 377—1689. »

Je joins ici sur-le-champ l'analyse de l'acte N. 350, relatif audit lieu de Darbaz: c'est la liste des personnes qui avaient été possesseurs de ce lieu, dans l'ordre suivant.

Zourab Saacadzé,

Démétré Saginachwili,

Les Thathars	{	Qaza,
		Ali-Beg,
		Djalal-Agha,
		Bakar-Agha,
		Chah-Mahmada,

Awthandil Souphratchi (maître de la table),

Mérab, du Cakheth,

Chermazan mdiwan (secrétaire) Béjanichwili;

Après eux, le prince royal-Otia; puis le lieu fut offert à Mtzkhétha.

Malgré sa longueur et ses singularités j'ai choisi l'acte N. 211, à cause de son importance historique. En effet il sert à fixer deux faits, l'un ancien, l'autre moderne, tous les deux peu connus. Voici de quoi il s'agit.

1° J'ai déjà essayé de fixer la position des deux localités, Darbaz et Agarac, dont le nom se rencontre dans l'Histoire des Orbélians<sup>1)</sup>. Or, en combinant les diverses passages de l'acte où se retrouvent ces deux dénominations géographiques, on voit qu'en effet Darbaz est un village sis dans un canton plus ou moins étendu, nommé Agarac; c'est déjà la confirmation de l'un des résultats auxquels j'étais arrivé, puisque l'Agarani des Géorgiens, suivant Wakhoucht, était compris entre le Kour à l'E.; la rivière

<sup>1)</sup> Quoique ce mot soit expliqué dans les lignes suivantes, je crois devoir dire qu'il signifie: « ce qui revient au mélik. » On sait que la puissante famille des méliks du Somkheth, la sixième des didébouls du plus haut rang, exerçait une sorte de vice-royauté dans les terres de son apanage.

<sup>2)</sup> Addit. et éclairciss. p. 259.

d'Asoureth, au N. ; Tsin-Tsqaro et Nakhidour à l'O. , et la montagne de Bolnis au S. D'ailleurs, d'après la même autorité, l'église épiscopale d'Akhtala portait, au XVIIIe siècle, le nom spécial d'Agarac. Ici donc je suis peut-être dans l'erreur, en plaçant, comme je l'ai proposé, Darbaz au S. de la Ktzia et de Tandzia, et non entre les ruisseaux de Talawer et de Sarcineth (Géogr. p. 145). Toutefois ce nouveau point de vue n'est pas démontré vrai, mais seulement approximatif.

2° L'Histoire géorgienne ne parle pas de la mort du prince Otia ; Pharsadan Giorgidjanidzé, contemporain, est seul à mentionner cet événement, mais sans en fixer la date, bien qu'avec ses indications je fusse arrivé à l'an 1646. Or on trouve dans l'église patriarcale de Mtzkhétha la tombe du prince Otia, dont l'inscription porte, à la fin, la date 334, qui répond en effet à 1646 de J.-C.; et d'autre part voici un acte de l'an 333—1645, dont le dispositif est rédigé en vue du même événement et le jour même du fait fixé au 25 janvier. J'avoue que je ne sais plus à laquelle de ces indications donner la préférence. Celle de l'acte me semble plus décisive, à cause des détails, et peut-être celle écrite sur la tombe le fut-elle seulement en l'année 1646 : delà serait venue la différence indiquée.

§ 19. Extraits de documents provenant de l'Iméreth, y compris la Mingrélie et le Gouria.

Notre Musée asiatique possède un certain nombre de copies collationnées et accompagnées de traductions russes, 1° de 22 chartes (N. 27 in-fo); 2° de 2 chartes (à la fin du N. 29 fo.); 3° de 17 chartes : en tout, 39 documents provenant de l'Iméreth, de la Mingrélie et du Gouria.

Ces pièces, excepté la grande charte de Bidchwinta, n'ont pas le caractère de généralité, de majesté, que l'on remarque dans les documents du Karthli, mais pourtant dans les détails on puise une foule de renseignements précieux sur le sujet qui nous occupe, les revenus ecclésiastiques; sur les moeurs et la manière de se comporter envers le peuple, du roi, des grands et du clergé. Je vais les analyser au même point de vue que les actes précédents; le lecteur voudra bien faire lui-même la comparaison entre les deux pays. Considérant le petit nombre de ces documents d'Iméreth et de Mingrélie, je crois qu'il ne sera pas hors de propos d'en donner ici un catalogue raisonné, de les critiquer et de faire ressortir les faits nouveaux qui en résultent.

## Registre des chartes d'Iméreth.

	Mit.			Mit.	
1	1330 . . . .	28 N. 2	26	1603 . . . .	28 N. 9
2	1432 . . . .	29 28 <sup>b</sup>	27	1615 . . . .	27 20 <sup>r</sup>
3 vers	1471 . . . .	27 21	28	1628 . . . .	— 10
4 —	— . . . .	29 28 <sup>a</sup>	29 vers	1630 . . . .	— 20 <sup>c</sup>
5	1478 . . . .	28 3	30 —	1651 . . . .	— 17
6	— . . . .	— 5	31 —	1658 . . . .	— 14, 22
7	1491 . . . .	— 4	32 —	1658 . . . .	— 12
8	1495 . . . .	27 1	33 —	1661 . . . .	— 13
9	1507 . . . .	— 11	34 —	1664 . . . .	28 10
10	1509 . . . .	— 2	35 —	1673 . . . .	27 16
11	. . . . .	— 3	36	1675 . . . .	— 15
12	1510 . . . .	28 6	37 av.	1680 . . . .	— 20 <sup>r</sup>
13	— . . . .	27 5	38 —	1680 . . . .	27 20 <sup>m</sup>
14	1512 . . . .	— 20 <sup>d</sup>	39	1682 . . . .	28 11
15	1513 . . . .	28 7	40	1696 . . . .	27 20 <sup>n</sup>
16	1517 . . . .	27 4	41	1731 . . . .	— 19
17	1519 . . . .	— 6	42	— . . . .	— 18
18	1533 . . . .	27 20 <sup>a</sup>	43 vers	— . . . .	28 17
19	1534 . . . .	— 20 <sup>c</sup>	44	1733 . . . .	28 1
20	1548 . . . .	— 20 <sup>b</sup>	45	1754 . . . .	— 12
21	1564 . . . .	— 7	46	1776 . . . .	— 13
22	1568 . . . .	— 8	47	1777 . . . .	— 14
23	1569 . . . .	— 9	48	1782 . . . .	— 15
24	1578 . . . .	— 20 <sup>h, i, k.</sup>	49	1788 . . . .	— 16
25	1586 . . . .	28 8			

1) Le roi Bagrat, avec la reine Eléné et leurs fils Giorgi, Alexandré, fait des donations à S. - Giorgi de la Montagne (sur le mont Nakérala, aujourd'hui abandonné), église construite et enrichie par David-le-Réparateur et par son fils Dimitri; il fixe, en *blancs*, le prix à payer pour les offenses contre les sujets de cette église. Mit. 28, N. 2.

Il s'agit, je crois, de Bagrat Ier, d'Iméreth, 1330—1372, qui avait épousé  
*Hist. de la Gé. Introd.*

une fille de l'atabek Qouarqouaré Ier, dont le nom n'est pas connu, et fut père d'Alexandré, de Giorgi et de Costantiné.

2) 1432. Charte du sang des Cotridzé (Mit. 29, N. 28<sup>b</sup>).

3) Acte du sacre de l'archevêque Tzaïchel-Bédiel Ioacim, comme catholicos d'Aphkhazeth, par Mikhaïl, patriarche d'Antioche, sous le roi Bagrat d'Iméreth, et l'éristhaw des éristhaws Dadian-Gouriel; description des limites de son diocèse, entre l'Oseth, le Tchorokh et la mer Noire (Mit. 27, N. 21).

Cet acte, ainsi que j'ai dit (Bull. Hist.-Phil. t. I, p. 313), doit avoir été écrit et le sacre avoir eu lieu entre 1470 et 1474, sous Samadawlé-Dadian (Ier du nom), Bagrat II, d'Iméreth, et Michel patriarche d'Antioche.

N. 4. Fragment, charte du monastère de Khophi. Léwan-Dadian, Ile du nom, s'adressant à N.-D. de Khophi, où sont enterrés ses aïeux, Giorgi, Wameq, Chergil et Samadawlé Dadian-Gouriel, qui régnait 1471—1474, rappelle un acte de ce dernier, où il était dit que, « par suite de la mauvaise conduite des Aphkhaz, qui avaient perdu le catholicat, » il fit sacrer Ioacim catholicos d'Aphkhazeth, par Mikhaïl, patriarche d'Antioche et de Jérusalem, et confirma les privilèges de Khophi. Signé par le catholicos Maksimé (après 1641), et par Léwan II, ainsi que par des personnages postérieurs. (Mit. 29, N. 28<sup>a</sup>).

N. 5, avant 1478. Le roi Bagrat, avec la reine Eléné et son fils aîné Wakhtang, fait une donation, auprès de Gélath, à Iob Phantchoulidzé et à ses fils, Barthlomé et Iacob, sous condition de dire une messe pour lui, le jour de la S.-Georges, au mois de novembre (Mit. 28, N. 3).

C'est le roi Bagrat II, d'Iméreth, de qui le fils, Wakhtang, paraît être mort avant lui, puisqu'il ne succéda pas à son père.

N. 6. Le roi Alexandré, avec la reine Thamar et leurs fils Bagrat et Wakhtang, confirme l'acte relatif à S.-Giorgi de la Montagne (sup. N. 1, Mit. 28, N. 5).

C'est, je crois, Alexandré II, d'Iméreth, 1468—1510, fils de Bagrat II.

N. 7. En 179—1491. Le roi des rois Costantiné, avec la reine Thamar et leurs fils David, Giorgi et Bagrat, fait une offrande à S.-Giorgi de la Montagne, fonde une messe à deux prêtres et une agape de deux brebis, pour le jour de la S.-Georges. Ecrit par le secrétaire et hôtelier Sadathérisa Thawakalachwili. (Mit. 28, N. 4).

Comme il n'y avait pas de roi Costantiné en Iméreth, à l'époque indiquée, mais que Costantiné III, de Karthli, remplit toutes les conditions indiquées par les noms propres contenus dans l'acte, je crois qu'il s'agit ici de lui.



Reste le secrétaire, certainement un natif de l'Iméreth, et dont le nom reparaitra plus bas; mais rien n'empêche qu'un acte relatif à l'Iméreth n'ait été tracé par un homme du pays.

N. 8. En 183—1495, 12<sup>e</sup> indiction de son règne, le roi des rois Alexandré, avec la reine Thamar, offre différentes donations à N.-D. de Gélath, et entre autres la maison du prêtre Golodzé, appartenant alors à un Jorjoladzé, et fonde pour lui-même une agape à portes ouvertes, qui doit se célébrer le jour de l'Ascension. Il restitue également une propriété que le roi Costantiné avait prise à Gélath, en échange d'une autre. Ecrit par Phalawand Phalawandichwili. (Mit. 27, N. 1).

Or en l'an 1495, l'Iméreth avait en effet pour roi Alexandré II, marié à Thamar. Ses droits au trône datent de l'an 1478, où mourut son père Bagrat II, mais il ne fut reconnu et sacré qu'en 1484, après la prise de Kouthaïs.

N. 9. Le roi des rois Wakhtang, issu de Bagrat et des rois Khosroïdes, fait une offrande à l'image de Se.-Mariné, à Gélath. (Mit. 27, N. 11, 11<sup>a</sup>).

Cet acte est suivi d'une donation à Se.-Mariné, par David et Lomin, fils d'éristhaw, et par leur mère Thamar: trois personnages inconnus.

En Iméreth il n'y eut pas de roi Bagratide du nom de Wakhtang; mais l'histoire nous apprend qu'après la mort d'Alexandré II, le prince Wakhtang, frère de Bagrat III, disputa le trône à ce dernier. La Chron. gé., sous la fausse date 195—1507, donne même à ce prince le titre de *roi*, qu'il s'attribue ici, mais dont il n'exerça pas l'autorité.

N. 10. En 197—1509, 15<sup>e</sup> indiction de son règne, le roi Alexandré, avec la reine Thamar et leur fils Bagrat (né en 1495, Dates; 25 février 193—1505 Chron. gé.), offre à l'image de Khakhoul, au couvent de Gélath, diverses donations, par l'entremise de l'abbé Ilarion, son directeur, avec fondation de deux agapes et de deux cierges, l'un pour son père, au mois de la S.-Jean, l'autre pour lui-même, le jour du Lazare. Ecrit par Iacob Phantchoulidzé. (Mit. 27, N. 2).

Si l'année du règne est bien indiquée au N. 8, il y a ici une erreur évidente, et au lieu de « 15<sup>e</sup> indiction, » il faut lire « 25<sup>e</sup>, » conformément à la chronologie.

N. 11. Fragment. Un anonyme, fils de Nino Lorthkiphanidzé, religieuse, rappelle une victoire du roi Alexandré, à Tchikhor, et fait une donation, par suite d'un voeu. — Les faits et les personnages me sont inconnus. (Mit. 27, N. 3).

N. 12, après 1510. Le roi Bagrat III, avec ses frères, Wakhtang, . . . et David, fait une offrande au prieur Ilarion, de Gélath, pour l'âme de ses père et mère, Alexandre et Thamar, et fonde pour eux une messe perpétuelle, à dire en carême. (Mit. 28, N. 6.

N. 13. Le roi Bagrat III, avec la reine Eléné et leurs fils, fait une offrande à S.-Giorgi à Gélath, qui appartenait autrefois à la reine, et que lui Bagrat fait réparer, le destinant à sa sépulture. (Mit. 27, N. 5).

Les NN. suivants :

N. 14	en 1512, acte de Mamia III dadian, . . . . .	Mit. 27 N. 20 d ;
— 18	— 1533, — du roi Bagrat III d'Iméreth, . . . . .	— — — a ;
— 19	— 1534, — de Rostom Gouriel, . . . . .	— — — e ;
— 20	— 1548, — du roi Giorgi II d'Iméreth, . . . . .	— — — b ;
— 24	— 1578, — de Léwan II dadian et du catholicos Ew-	
	thym Saquarélidzé, . . . . .	— — — h, i, k ;
— 27	— 1615, — de Malakia-Gouriel, catholicos, . . . . .	— — — l ;
— 29	vers 1630, — du roi Théimouraz Ier de Cakheth, . . . . .	— — — e ;
— 30	— 1651, — du prince-royal Mamouca, . . . . .	— — 17 ;
— 31	— 1658, — de Wameq III, Dimitri et Simon Gouriels, — —	14, 22 ;
— 32	— 1658, — de Wameq III, . . . . .	— — 12 ;
— 33	— 1661, — de — . . . . .	— — 13 ;
— 35	— 1673, — de Léwan II dadian, . . . . .	— — 16 ;
— 36	av. 1680, — id. . . . .	— — 15 ;
— 37	— 1680, — du catholicos David Nemsadzé, sous Lé-	
	wan III dadian, . . . . .	— — 20 f ;
— 38	— — — du même catholicos, . . . . .	— — 20 m ;
— 40	en 1696, — du roi Giorgi IV d'Iméreth, . . . . .	— — 20 n ;
— 42	— 1731, — d'Anica Abachidzé, . . . . .	— — 18 ;

tous ces actes sont déjà analysés dans les Rapports sur mon Voyage, VIIIe Rapp., p. 138 et suivantes. Toutefois je dois faire ici deux rectifications.

a) Ibid. p. 141, Bagrat-le-Grand fait plusieurs riches offrandes à N.-D. de Bichwinta ; entre autres, il offre S.-Giorgi, de Gélath, dont il a fait sa sépulture, et la résidence de Djimastouro, déjà achetée précédemment et offerte par le catholicos Ewdémon Tchkhétidzé († 1578) : ainsi il s'agit de Bagrat III, d'Iméreth ; cf. N. 16, 17, et surtout N. 13 ; ainsi encore Ewdémon doit avoir

succédé à Malakia Abachidzé entre 1533 et l'année 1548, dernière du règne de Bagrat III.

Je me suis donc trompé en attribuant cette donation au roi Bagrat V, de Karthli.

b) Un Giorgi (IIe? 1548 — 1585), offre à N.-D. de Bidchwinta sa résidence de Khochtibéla, et 22 familles, sans dire au temps de quel catholicos.

Il faut ainsi rectifier l'article qui lui est consacré. <sup>1)</sup>

N. 15. En 201 — 1513, le prieur de Gélath, Ilarion, fait une offrande à l'image de N.-D. de Khakhoul, pour l'âme du feu roi Alexandré, son pénitent. Entre autres, il offre un certain Tziscarachwili, ღოდ კახს შიგნით უფლისით, et un certain Mikhel Dchiladzé, qu'il a acheté du commandant de la citadelle, pour 100 aunes de toile. Ecrit par le porte-croix Jacob Phantchoulidzé, au temps du roi Bagrat III (Mit. 28, N. 7).

N. 16. Le 27 avril 205 — 1517, . . . indiction, le roi Bagrat III, avec la reine Eléné et leurs fils Giorgi et Théimouraz, fait une offrande à l'église des Archanges, entre les mains du porte-croix Ioseb Phanélidzé (plus bas Phandjouladzé); il fonde une messe, à dire durant le carême. Cette église n'avait pas été rebâtie depuis sa ruine par Mourwan-Qrou. Ecrit par le secrétaire Zourab Thouakarachwili (Mit. 27, N. 4).

Le mot indiction est ici pris, en général, comme désignant la durée d'un règne, et se rencontre avec ce sens dans beaucoup d'actes; peut-être aussi, dans ce cas, le chiffre de l'indiction ou du règne a-t-il été simplement omis par le copiste.

N. 17, Malakion, catholicos d'Aphazie, érige Gélath en évêché, en faveur du métropolitain Melkisédek (Saqouarélidzé), au temps du roi Bagrat III, et fixe les limites de son diocèse entre Kouthathis et le Rion, la Quirila, Catzkh, Khréith, et la montagne du Radcha: en un mot, tout l'Ocriba et une partie de l'Argoueth. Plus bas, il parle de l'archevêque de Gaenath, car c'est ainsi que s'écrit et se prononce ordinairement le nom de ce monastère (Mit. 27, N. 6).

<sup>1)</sup> Mon erreur est provenue soit de ce que j'ai mal saisi les divisions du texte, assez embrouillé du reste, et attribué à Giorgi II ce qui appartenait à Bagrat III; soit de ce que je n'avais pas remarqué suffisamment deux circonstances: S.-Giorgi devenu sépulture royale par disposition de Bagrat III (sup. N. 13), et Djimastouro, acheté et offert par le catholicos Ewdémon. Dans mon VIIIe Rapp. l'article de Giorgi II doit commencer aux mots « Et autres offrandes, » fin du cinquième alinéa.

D'après les Dates, l'érection de Gélath en évêché eut lieu en 207—1519; en 217 — 1529, d'après la Chron. gé. On a des actes de Malakia Abachidzé datés de 1530 et de 1533. S'il ne mourut pas à cette dernière date, ce dut être peu après, et je crois que son successeur immédiat fut Ewdémon Tchkhétidzé, qui siégea certainement avant la mort de Bagrat III (1548), et mourut en 1578.

N. 21, 19 janvier 152 — . . . , 19<sup>e</sup> indiction de son règne, le roi Giorgi restitue à Gélath la possession de Mghwimé, et des paysans Phantchoulidzé (Ib. N. 7).

N. 22, 30 août 256—1568, 4<sup>e</sup> indiction de son règne, le roi Giorgi, avec la reine Rousoudan et leur fils aîné Bagrat, offre à Antoni, archevêque Gaénathel, une terre qu'il avait donnée autrefois à Bejan Nemsadzé, et qu'il lui a reprise parce que Béjan avait excité Khosro, l'oncle du roi, à l'attaquer à Ianethsachwilia, et à le tuer. Ecrit par le secrétaire Agha Thawakalachwili (ibid. N. 8).

On trouve en effet Giorgi II, fils de Bagrat III, qui régna 1548—1585, soit 236—273 du cycle pascal. Comme en l'année 152—1464, date du N. 21, il n'y a pas en Iméreth de roi Giorgi, j'en conclus qu'il faut corriger et lire 252—1564, qui était effectivement, non la 19<sup>e</sup>, mais la 16<sup>e</sup> année de Giorgi II.

Quant au N. 22, il faut dire d'abord que notre Giorgi II épousa en 1563 Rousoudan Charwachidzé, et qu'en 256—1568 leur mariage datait en effet d'un peu plus de 4 ans: c'était donc à-peu-près la 4<sup>e</sup> année de leur règne en commun, ce qui suffit pour justifier les termes de l'acte, termes dont nous verrons d'autres exemples analogues.

Pour Khosro, cet oncle de Giorgi II, et en ce qui concerne ses tentatives, l'histoire se tait absolument.

N. 23, 4 février 257—1569, 4<sup>e</sup> indiction de son règne, le roi Giorgi, fils du roi Bagrat, avec la reine Rousoudan et leur fils Bagrat, fait de grandes donations à S.-Giorgi, de Gélath, et fonde 12 messes annuelles, entre les mains du catholicos Ewdémon. Ecrit par le secrétaire Agha Thawkalachwili. (Mit. 27, N. 9).

Je ne sais si le chiffre « 4<sup>e</sup> indiction, » doit être justifié, conservé, ou s'il est le produit d'une erreur.

N. 25. En 274—1586, la reine Thamar, religieuse sous le nom de Kristiné, fille de Chermazan Diasamidzé et d'Anna, et femme du roi des rois Giorgi, fils aîné du roi des rois Bagrat, offre à S.-Giorgi, de Gélath, apanage des reines, une image d'or, de



acheté et réparé la citadelle de Madchoutor, dans l'Argoueth, et lui a donné tout le territoire jusqu'à la montagne de Moukhour, en bas de Scanda (სკანდგურს ღაღმა, სკანდის უბოღმა), jusqu'à la vallée de Thkhiltha-Tsqaro; a peuplé ce pays et l'a offert à N.-D. de Khakhoul. Ecrit par le prêtre Théodoré (Mit. 28, N. 10).

N. 39, en 370—1682, Otia Tchkhéidzé, avec sa femme Thinathin, fille du commandant de la citadelle, et son fils Béjan, affranchit de toute réquisition, de la part des mouroaws, les Djapharidzé, de Kwitir, appartenant à la croix de ce lieu, celle que l'on porte devant le roi; et cela, sur la prière du candélaç Giorgi. Pour lui, Otia, il était mouraw du lieu. Sont témoins: Khakhouta Awalian et Giorgi Qiphian. Ecrit par le prêtre David (Mit. 28, N. 11).

N. 41. Le roi Alexandré, fils du roi Giorgi et de Rodam, princesse karthle, ayant construit à Gélath une chapelle de S.-André, sur l'emplacement à droite du couvent, où était une chapelle funéraire, dont le nom s'était perdu, y fait enterrer son épouse Mariam, fille du glorieux Béjoul, et fait des donations à cette chapelle, entre les mains du catholicos Grigol (Mit. 27, N. 19).

Tous les traits ici réunis conviennent au roi Alexandré V, fils de Giorgi VI et de la princesse ici nommée, qui était fille de Giorgi XI, de Karthli. La reine Mariam, fille du dadian Béjan Ier, † 1732, Alexandré lui-même † 1752, au mois de mars. C'est donc entre ces deux termes que l'acte doit être placé, d'autant plus que le catholicos Grigol Lorthkiphanidzé siégea entre 1731 et 1742.

N. 43. Mérab Djaïan avait reçu en usufruit, à cause de sa pauvreté, du catholicos Grigol, trois serfs de l'église: il s'engage à les rendre, après sa mort, avec ce qu'ils posséderont. Sont témoins: Giorgi Mikéladzé et Grigol-Mdiwan, Gourgen Ghoghobéridzé, Dathoua Cordzaïa, Giorgi Bériidzé, Iwané Tchatchawa, Lazari. Ecrit par Dchqonia Nicoloz, diacre du catholicos (Mit. 28, N. 17).

N. 44, 16 octobre 421 — 1733. Introduction à la liste des donations faites à Bidchwinta, par Nicoloz Rousthwel, au temps du catholicos Grigol (Mit. 28, N. 1).

N. 45, 6 septembre 442—1754, Giorgi Abachidzé et son fils Mamouca, sous la caution de tous les saints, s'adressant au roi Solomon (Ier du nom): pour payer ses dettes, il vend au roi la citadelle de Kharagéoul et son territoire, excepté deux aznaours Dchantaladzé et Dongouladzé. Sont témoins: Rostom Djapharidzé, Zourab Abachidzé, Kaï-Khosro Tséréthel; Zourab Mikéladzé, chef des fauconniers; Kaï-Khosro Madchawarian, Siméon Tséréthel, Paata et Ber Tsouloucidzé, Amiran Mes-

khe, David-Mdiwan, Thamaz Meskhe, Sekhnia Dcherdjoladzé, Béjia Béjiaghwili; Thandila Cienadzé, Papounachwili; Paata Cienadzé, Khosiachwili. Ecrit par Zaal Abachidzé (Mit. 28, N. 12).

N. 46, 28 décembre 1776, le catholicos d'Aphkhazie Maksimé excommunie Caztia Tchitchoua, pour vente d'esclaves appartenant à Bidchwinta. Visé par le Dchqoin-del Grigol (Ibid. N. 13).

N. 47, 30 décembre 1777, Mamouca Thadgiridzé s'adresse au catholicos Maksimé, au métropolitain de Gélathe Ewthymé, au Chémokmédel Ioseb, au Djoumathel Simon, au Khinotsmidel Ioané; le Gouria était occupé en partie par les Turks, beaucoup se faisaient musulmans, il n'y avait plus d'évêques, et les propriétés ecclésiastiques, surtout celles de Khino-Tsmida, étaient entre les mains des infidèles, ainsi que celles de Thadgiridzé, situées de ce côté.

Alors le catholicos étant venu auprès du Gouriel Giorgi, ce prince nomma des évêques à Chémokmed et à Djoumath, et on réclama de Mamouca les propriétés de Khino-Tsmida. Lui s'engage, quand les Turks seront chassés, à restituer ce qu'il pourra des propriétés réclamées (Mit. 28, N. 14).

N. 48, 14 mai 1782, le roi Solomon Ier, avec la reine Goulkan Tsouloucidzé et leurs filles Daredjan et Mariam, ayant vaincu et chassé les Turks, restitue à Gélathe des paysans et propriétés, et en offre d'autres. Ecrit par Nicoloz Gabaonéli. Sont témoins: Béri Tsouloucidzé, premier vizir et sardar; Papouna Tséréthel, spaspét; Zourab Tséréthel, excellent administrateur, grand-maître du palais; Giorgi Tsouloucidzé, chef de la police (Mit. 28, N. 15).

Cachet: კეთილთ ძირთაგან რტოანნი

მეფედ ვარ ბაგრატიონი, სოლომონი.

Or, suivant deux histoires modernes, Solomon mourut au mois de mars 1782; cf. Dubois, Voyage, t. III, p. 152. D'après une autre indication (V. mes Généalogies, Solomon mourut le 23 avril 1782—1784, jour de S.-Georges. La présente charte et l'indication de notre Mit. me semblent devoir être préférées. Cf. Hist. mod. t. II, p. 394.

N. 49, 2 septembre 1788, le roi des rois David « roi de toute l'Ibérie, » et sa femme, la reine Anna, s'adressant à Nicolaoz Iachwili, lui fait cadeau d'une famille de paysans, sur l'invitation du roi Eréclé. Sont témoins: Elizbar, fils de l'éristhaw du Ksan, gendre (სოძი) de David, et Zaal Abachidzé. Ecrit par le mdiwan Simon (Mit. 28, N. 16).

David II, usurpateur du trône, après la mort de Solomon Ier, avait épousé Anna Mathwéewna, princesse Orbéliane, et sa fille Thamar épousa un prince Eristhof. Cette dernière vivait encore en 1810.

Je vais maintenant relever ce qui me paraît le plus intéressant dans les chartes d'Iméreth et de Mingrélie, en les examinant séparément, et je traiterai sommairement :

- 1° du titre officiel des rois et dadians,
- 2° des monnaies,
- 3° des mesures et poids,
- 4° des redevances dûes à l'église par les paysans,
- 5° des dignitaires,
- 6° de la forme des donations, et des franchises de l'église,
- 7° des chartes en elles-mêmes et des imprécations qui les terminent : tout cela dans les deux pays.

On a déjà vu par un bon nombre d'extraits de chartes du Karthli et du Cakhet quel titre s'attribuaient les souverains de ces deux royaumes, titre fort ambitieux et qui tendait à perpétuer le souvenir d'anciennes conquêtes, d'avantages momentanés sur les dynastes des contrées sises au S. de la Géorgie ; on a vu aussi que tous les deux se regardaient comme souverains légitimes de toute la race géorgienne, bien qu'une très faible partie de cette race leur fût réellement soumise. On remarquera la même ambition et les mêmes tendances chez les rois d'Iméreth, et quant aux dadians, ils ne se feront pas faute de prendre aussi les titres de Gouriel, d'éristhaw du Souaneth, de roi même. C'est ce que j'appellerai l'orgueil historique des dynastes géorgiens.

Bagrat II (sup. N. 2), se nomme « rois des rois, occupant comme autocrate les deux souverainetés de Likht-Imer et de Likht-Amer. »

Bagrat III n'était pas si modeste, car il s'intitule (sup. N. 16) : « Nous, par ta protection et par ta puissante assistance, assis sur les deux trônes royaux, ô toi qui es la protectrice de notre royauté, de notre sceptre, de notre pourpre et couronne, Nous couronné de Dieu, fils issu de Iésé, de David, de Salomon, de Bagrat ; par la volonté et l'assistance de Dieu, maître reconnu, souverain et dominateur des Aphkhaz, des Karthles, des Raniens, des Cakhes, des Arméniens, des chabanchah, des rois de Chirwan, de tout l'orient jusqu'à l'occident, roi des rois Bagrat . . . »

Solomon Ier, de son côté (sup. N. 48), se nomme seulement « roi des Aphkhaz et des Imers ; » David II (sup. N. 49) « roi de toute l'Ibérie. »



Les dadians, pour l'ordinaire, ne prennent que le titre de « souverain et prince ou seigneur-dadian, » et dans les inscriptions les plus anciennes « éristhaw des éristhaws, éristhaw du Souaneth, chef des adjudants, dadian . . . ; » mais Wameq II, cet usurpateur, de qui j'ai parlé, qui succéda à son oncle Léwan II, se nomme, dans une charte (sup. N. 33) « roi des rois, dadian, prince Wameq, » et dans une autre, vraisemblablement de la même époque, 1661, après qu'il eut conquis momentanément l'Iméreth, « Nous couronné nouvellement de Dieu, maître et possesseur du Likhth-Imier et du Likht-Amier, de l'Oseth, du Dwalet, du Souaneth, de la Qabarda, du Djiketh, de l'Aphkhazeth, du grand Odich, du Gouria et de toute la Géorgie, roi des rois, souverain-dadian, seigneur Wameq . . . » Léwan III, successeur du précédent, se contente d'être « maître et dominateur de tout l'Odich et de l'Aphkhazeth (sup. 35). » Dans les inscriptions où les dadians sont mentionnés on trouve souvent accolé à leur titre celui de roi, de Gouriel (VIIe Rapp. p. 14; VIIIe Rapp. p. 95; sup. N. 3; Xe Rapp. p. 60), d'éristhaw des Souanes, ainsi que je l'ai dit, et comme on a pu le remarquer, soit dans les Rapports 8e — 10e sur mon voyage, soit dans les documents précédemment analysés. Faire de la morale à ce sujet, ce serait chose superflue: j'ai seulement voulu constater les faits par des preuves.

Les catholicos de la Géorgie occidentale prennent ordinairement le titre de « catholicos du N. ou de tout le Nord et de l'Aphkhazeth (v. VIIe Rapp. p. 29); mais on trouvera encore cette variante (sup. N. 17): Malakia Abachidzé se nomme « catholicos et patriarche œcuménique de l'orient, de tout le N. et de l'Aphkhazeth; » et celle-ci: « pasteur et chef de toute la Mingrélie et de l'Iméreth (VIIe Rapp. p. 13).

Les monnaies mentionnées dans les chartes de l'Iméreth sont le *théthri*, le *marktchil*, le *chaour*. Au N. 13, supra, par le détail de la donation, on voit que chaque paysan désigné devait au couvent de Gélath, une somme de théthris, entre 10 et 20, des redevances en nature, du travail, et encore des présents ღჳჳნო, dont la qualité n'est pas définie, entre autres ceux de la fête du vin doux, *samadchrobo*, et du carême *samarkho*: la plus forte somme mentionnée est celle de 100 théthris à payer au Géna-thel, pour ses messes. Or comme l'acte en question est du règne de Bagrat III et postérieur à l'an 1510, si l'on prend le théthri pour un chaour, on obtient la somme de 25 abaz ou cinq r. a., 20 fr.; et si l'on se rappelle que dans le Karthli les prêtres et décanos officiant dans des agapes royales recevaient de 2 à 4 chaours, on trouvera qu'ici, dans un pays très pauvre, la progression est suffisante. Dans une charte du Cakheth, de l'an 1629, on trouvera encore que le prêtre officiant recevra un mar-

tchil, 60 k. a.; le candélaç, 6 chaours, 30 k. a.; les deux prêtres, chacun 1 abaz, 20 k. a. et les diacres 2 chaours, 10 k. a.; Hist. mod. t. II, p. 481.

En Mingrélie, les revenus assignés à N.-D. de Bidchwinta sont les produits du territoire de Khophi et de Khorga, la moitié de la douane de Dchala-Did, plus certaines amendes énoncées dans l'édit de Rostom-Gouriel. Outre le *théthri* dont il est quelquefois parlé dans les actes de cette région, j'ai trouvé une fois (sup. N. 4) le *patinate*, évidemment le même que le botinate, dont il a été parlé précédemment. Or ce nom ne se lit que dans la partie d'un acte ancien, visée par Samadawla-Dadian, 1470—1474, qui conséquemment est antérieur à ce prince: «quiconque insultera un des frères de Khophi, ou l'injuriera, paiera 1000 patinates.» Malheureusement Léwan II, en rappelant ces antiques documents, ne donne aucune explication: en tout cas la somme devait être forte, puisque le botinate valait plus que le doucat, ainsi qu'il a été dit.

Les mesures usitées en Iméreth sont les suivantes:

Naothkhal de vin, de ghomi,  
 Satsoni ou tsona de ghomi,  
 Coca de vin,  
 Grand coca de vin,  
 Codi de blé,  
 Godori de ghomi,  
 Martchil d'encens,  
 Roubi, d'encens;

ces deux dernières indications me paraissent devoir indiquer des poids, et non des valeurs en argent. Le donateur s'exprime ainsi (sup. N. 41): «Lecwia Mardosanidzé doit... deux bougies de Chamakhi, un demi-martchil d'encens. ...; Martchiladzé doit... une bougie d'un martchil, . . . et un roubi, et nous y avons ajouté un roubi d'encens; . . . Naphitchouari doit une bougie de 10 chaours . . .; Datchia, une bougie de deux roubis.» Toutefois, faute de données positives, je n'essaie pas d'arriver à plus de précision, mais je pense qu'au milieu du XVIIIe s., époque à laquelle se rapporte l'acte en question, les roubles russes ne pouvaient être assez communs en Iméreth pour qu'il soit permis d'en identifier le nom avec celui de *Roubi*, mot d'origine arabe et signifiant *un quart*. Pour les autres mesures d'Iméreth v. N. 25 sup. un extrait textuel.

Les mesures mingréliennes sont:

Le Gouda ou sac de vin,      le Tchaphi de vin,

Le Kila, de ghomi,

— Makhatel id.

Thepbchi de blé.

*tzkhomowre*  
*(mo-chumuri ?)*

Je n'ai pas encore pu retrouver le vrai sens des mots *Godchcomour* et *Khadili*, qui se voient dans une inscription de Léwan II, à Tsalendjikha (IXe Rapp. p. 18), et qui ont été traduits seulement d'après des renseignements oraux.

Les dignitaires de l'Iméreth énumérés N. 17 sup. sont : le roi des rois et la reine des reines d'Aphkhazeth, les archipontifes et évêques, les éristhaws des éristhaws, les simples éristhaws, les atabeks et spasalars, les dadians et gouriels, les éristhaws des éristhaws de Cbirwan et d'Arménie, les commandants de citadelles, natzouals, tanouters, émirs des émirs, chef supérieur des douaniers, nakhapiet, abramat, adjudant du portique, cartrib, chercheurs de voleurs, chef des conservateurs des bois, garde des bois . . . . » Pour la Mingrèlie nous n'avons aucune liste détaillée, de ce genre.

Quant aux donations, elles sont faites dans la même forme que celles du Karthli et parfois avec la réserve du droit de chasse (v. N. 13 sup.).

Ce qu'il y a de plus remarquable ici, ce sont les imprécations contre les spoliateurs de l'église, qui se lisent à la fin des actes, et dont plusieurs, je ne crains pas de le dire, sont antichrétiennes, empreintes d'un esprit d'inhumanité tout-à-fait repoussant.

« Celui, dit le donateur (N. 13), qui annulera les dispositions de cet iadgar ou acte authentique, qu'il soit puni du feu comme Sodome et Gomorrhe, de la destruction comme Ninive, des plaies de l'Égypte, de l'engloutissement comme Dathan et Abiron, du foudroiement des fils de Coré, de la lèpre de Gézi, de l'étranglement comme Judas, du tremblement comme Caïn, d'un coup de lance du saint protomartyr Giorgi, de la laideur et de la pesanteur de Wdoucsia (lis. d'Eutychès?) . . . »

Au N. 30 sup. il y a deux pages in-fo. d'anathèmes, où je remarque cette semaine : « Quiconque annulera cette donation le dimanche, offense avant tout Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit; le lundi, les archanges Michel et Gabriel se fâcheront contre lui; le mardi, fâche-toi contre lui, toi bienheureux Jean-Baptiste, le plus excellent des fils de la femme; le mercredi, fâche-toi contre lui, Mère de Dieu de Bidchwinta, plus élevée que les sept cieux, plus haute que les chérubins, espoir de tous les chrétiens; le jeudi, fâchez-vous contre lui, vous tous saints apôtres, au nombre de 12; le vendredi, croix vénérable, sur laquelle J.-C. a été crucifié; le samedi, il offense le Saint-Esprit et l'esprit de tous les saints . . . »

Au N. 33, une longue série d'anathèmes se termine par cette phrase impie: « Et que nul repentir ne rachète l'âme du violateur de cette donation. » Ou bien (N. 31) « que le repentir ne puisse soulager son âme. » Ou encore (N. 37) « qu'il ait en partage le lieu destiné aux renégats du Christ, les ténèbres profondes et inaccessibles à la clarté, pleines de lamentations, le feu inextinguible, le ver qui ne s'endort pas, le tartare aux pleurs inconsolables, le grincement des dents, le brouillard épais couvrant les yeux de ceux qui sont au fond de l'enfer; que son âme n'en puisse être rachetée, délivrée dans les siècles des siècles . . . . » Je dois dire que ces horribles paroles se voient seulement dans les actes mingréliens.

Je ne relèverai plus que deux circonstances: 1° le servage des prêtres, qui s'est déjà produit dans plusieurs chartes géorgiennes, se voit également ici (N. 11 et 33); 2° parmi les nombreuses donations à Gélath, contenues dans l'acte N. 13, on trouve quatre paysans d'Okhomira, lieu dont la situation m'est réellement inconnue, mais qui paraît avoir été au voisinage de Gélath. Ne serait-ce pas cet Okhimérium, si souvent mentionné par les Byzantins au temps des guerres de la Lazique, et qui était situé non loin de Kouthaïs?

---

## SOMMAIRE DE L'INTRODUCTION.

Plan de l'ouvrage, p. 1;  
Manuscrits employés, II;

### Ire P-ie. Vues générales et histoire littéraire.

§ 1er. Trois noms de la Géorgie, III; Aghovanie, Cakhet, VI; Aphkhalie, Mingrèlie, VII; Samtzhé, VIII; Lazique, Cakhet, Somkhet, IX, X;

§ 2. Sources de l'histoire géorgienne, XI;

§ 3. Aperçu des chroniques originales de la Géorgie, XIV; leur antiquité, XV; abrégé arménien, XVII; Analyse des chroniques, topographie, état du peuple géorgien, XX; preuves de la nouveauté relative de la chronique arménienne, XXII—XXV; Abrégé, par Wakhoucht, XXVI;

§ 4. Coup-d'œil sur l'histoire de la Géorgie, XXVI; Fondation de la royauté, XXVII; Synchronismes, Pompée, XXIX; doubles règnes, XXX; origine grecque? de la chronique géorgienne, XXXIII; conversion de Mirian, XXXIV; titre royal donné mal à-propos, XXXVII, XLII; S. Mourwanos, XXXIX; écriture ecclésiastique, XL; monnaies sassanido-géorgiennes, XLI; venue des 12 saints pères, XLIII; catholicat, XLIV; continuité des dynasties géorgiennes, XLVI; Héraclius en Géorgie, XLIX; Mourwan-Qrou, L; omission de catholicos, LII, XCII; second avènement des Bagratides, LIV; cycle pascal géorgien, LVI; David-Couropalate, LIX; règne de Bagrat IV, LX; de David II, LXII; portes de *Derbend* en Géorgie, LXIII; règnes de Giorgi III et de Tamar, LXV; époque mongole, LXVIII; les deux David, LXXIII; Bagrat V et Timour, LXXVI;

### Ile P-ie. Organisation de la Géorgie.

§ 1er. Etat des personnes, LXXIX; esclavage volontaire, affranchissements, captifs, LXXXII;

§ 2. Du roi, LXXXIV;

§ 3. Revenus du roi, histoire des monnaies, LXXXV;

§ 4. Prix du sang, des Thoulas Dzé, LXXXIX; des Awchandadzé, XCIII; des Aphakidzé, XCIV; des Cotridzé, des Jouroulis-Chwili, XCV; des Ratis-Chwili, XCIX; charté donnée à Daniel Eliozis-Dzé, *ibid.*; privilèges de Bidchwinta, C; rareté du numéraire, CI;

§ 5. Fortune du roi, économie de sa maison, CIII; analyse du Dastoulamal, CIV;

§ 6. Du clergé; du catholicos, CIX; sa puissance, CXII;

§ 7. Propriétés de l'église, CXIV; liste des villages, CXV; actes en faveur de l'église, CXXIII;

§ 8. Vassaux de l'église, CXXVI;

§ 9. Donations canoniques, CXXX; voyages de Macarius, patriarche d'Antioche, en Russie, CXXXIV;

## SOMMAIRE DE L'INTRODUCTION.

- § 10. Nichan, cxxxviii; donations singulières, cxl;
- § 11. Contestation de propriétés, cxli; date importante du règne de Rostom, cxliv;
- § 12. Malédiction contre les spoliateurs, cliv;
- § 13. Propriétés perdues, cxlvii;
- § 14. Franchises, réserves, privilèges, cxlix; droits particuliers, cliii; Chah-Houséin les confirme, clvi;
- § 15. Charges des églises, agapes, clviii.
- § 16. Impôts, redevances, clx; sous les Mongols, sous les rois, clxi; sous Nadir, clxiii; liste des dignitaires, clxiv; ordonnance sur les mdiwan-begs, clxv; liste des impôts, clxix;
- § 17. Noms et valeurs des monnaies, clxxvi, clxxix; prix du sang d'après le Code, clxxx; prix des objets, clxxxiii; chiffres géorgiens anciens et actuels, clxxxiv; monnaies persanes, clxxxv; monnaies géorgiennes-russes, clxxxvi; addition moderne, clxxxix; des jugements, cxc; mesures, cxci;
- § 18. Faits divers, chartes historiques de Mokhis, cxcii et suiv.; détails historiques sur le prince Otia, fils de la reine Mariam, cxcv; sur les lieux dits Darbaz et Agarac, cxciix;
- § 19. Extraits des documents de l'Iméreth, de la Mingrélie et du Gouria, cc; Registre des chartes d'Iméreth, cci; analyse de ces chartes, ibid. et pp. suiv.; titre des rois d'Iméreth, des catholicos d'Aphkhazeth, des dadians et Gouriels, ccx; monnaies, d'Iméreth, ccxi; mesures, ccxii; mesures mingréliennes, ibid.; anathèmes, ccxiii.



## TABLE DES MATIÈRES

DE LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'HISTOIRE DE LA GÉORGIE ET DES ADDITIONS.

Un \* placé devant le mot, indique le volume des Additions et éclaircissements.

- Abazouc**, ou Anbazouc, roi d'Oseth, 66.  
**Abaches**, peuple, campés en Mingrétie, 241.  
**Abachis-Tsqal**, origine du nom de cette rivière, 242.  
**Abagha**, succède à Houlagou, 572; guerroye contre Barakha, 580; contre Bondokhdar, 586; dans le Gilan, 592; contre le sultan d'Égypte, 594; sa mort, 597.  
\*— **Khan**, sa mort, 335; succède à Houlagou, 459.  
\***Abas**, catholicos d'Aghovanie, 482.  
\*— frère d'Achot-le-Grand, ses aventures, 162.  
— frère d'Achot II, épouse une princesse aphykaze, 166; conspire contre son frère, 168.  
**Abatha** ou Abathan-Noïn, 573, 580, 581.  
**Abazadzé** (Ioané), 316.  
— les, révoltés contre Bagrat IV, 339.  
\*— leurs domaines, 269.  
\***Abdalmélik**, khalife, ses rapports avec les Bagratides d'Arménie, 157, 158.  
\*— intervient dans les affaires du clergé aghovan, 485, 6.  
**Abéchoura**, fille d'Asphagour, épouse le roi Mirian, 83.  
**Abgar**, ou Awgaros, reçoit de S. Thaddée une image du Sauveur, 211.  
**Abiathar**, Juif, se fait chrétien, 104.  
**Abibo** (St.) évêque de Nécrési, 127, 204; martyr, 283.  
**Ablestan**, bataille d', 587.  
\***Abnik**, Avnik, fort, 145, sqq.
- Abo**, (S.), martyrisé à Tiflis, 262, critique de ses Actes.  
\*— — sa biographie, critique des Actes, 132 — 136; date de sa mort, 135; son tombeau, 136.  
**Aboubeer**, fils de Pahlawan, 435, atabek.  
— épouse une princesse géorgienne, 445.  
— veut faire empoisonner Amir-Miran, 447.  
\***Aboucap** ou Apocapès, noble Ibérien à C. P. 219.  
**Abougharb**, seigneur meskhe, 293.  
\*— seigneur géorgien, 176.  
**Abou-Khouasro**, éristhaw des Thouches, 250, 251.  
**Aboulal** mthawar, dans le Cakhet, 299.  
**Aboulasan**, émir de Tiflis, 412.  
— meskhe, 414.  
**Aboul-Cassim**, fils d'Abousadj, 275, 276; dates, 277.  
**Abouleth** ou Aboulel, Orbélian, 358.  
\*— et Iwané Orbélians, à Ani, 232.  
**Aboulséwar**, émir de Dovin, 322.  
— chirwanchah, mené en Aphkhalie, 370.  
\*— émir d'Ani, 232.  
**Abou-Saïd**, Ilkhan, 643.  
**Abouser**, éristhaw d'Artanoudj, 320, pris et rendu, 221.  
\***Abouseth**, général musulman, sa mort, 413.  
**Abraham**, catholicos arménien, 194.  
\*— élu catholicos d'Arménie, 114.  
— catholicos, 612, 619, 625.  
— porte-croix, devient catholique, 599.

- \***Abraham** Alim, frère de Thoghril-Bek, 222.  
**Abram**, émir de Géorgie, 268.  
 \***Abrégé** d'histoire géorgienne en russe, 292.  
 \***Ac-Bogra**, qu'est ce lieu, 385.  
**Achorna**, province, 364.  
 \***Achot** Bagratide arménien, souche des Bagratides d'Arménie et de Géorgie, 143, 160.  
 — Cécéla, 271.  
 — Coukh, Bagratide, 272.  
 — couropalate, Bagratide, 260; ses fils, 261, 262; se réfugie dans le Clardjeth, 263; date de sa mort, 264.  
 \*— couropalate ibérien, 150.  
 — le-Grand, roi d'Arménie, 270; ses envahissements en Géorgie, 271.  
 \*— — — premier roi Bagratide géorgien, 162.  
 \*— patrice, Bagratide arménien, 157.  
 \*— II, Ercath, roi d'Arménie, 165; va à Constantinople, 166; ses victoires, 167.  
 \*— Msacer achète le canton d'Archarounik, 142.  
 \*— et Chapouh, apanagés à Sper et à Chirac, 159; Achot augmente ses possessions, dans l'Archarounik, 160.  
 \*— fils de Vasac, Bagratide arménien, 158; souche des rois Bagratides d'Arménie et de Géorgie, 159.  
 — mthawar de Marilis, 318.  
**Achotsk**, pour Abotz, 69.  
 — 133, v. Abotz.  
 \*— Abots, 9.  
**Achoucha**, gouverneur de Gougark, 148.  
 \*— bdechkh de Géorgie, 72; apostasie, 74.  
 \***Acsica**, prince géorgien d'Akhal-Tzikhé, 388.  
**Adam**, fils de Pharsman II, 74.  
**Adarnasé**, roi, Mahomet vient en Géorgie de son temps. 9.  
 — Ier, Khosroïde, mthawar, 217.  
 — II, roi, couropalate, 273.  
 \*— II; témoignages arméniens, 161; pris par Abas, Bagratide arménien, 162; roi de Géorgie, 163; se brouille avec Sembat, 164; se réconcilie, 165.  
 — roi d'Aphkhalie, 273, sa mort.  
 — Adarnasian, 248.  
 — neveu d'Adarnasé l'aveugle, 249, 250; éristhaw, ses domaines.  
 — Bagratide, hérite des contrées du Haut-Karthli, 259.  
 — Bagratide, moine sous le nom de Vasili, 272.  
 — patrice, 277.  
**Adhadch**, roi des Lphnik, 171.  
**Aderc**, roi, son avènement, 5.  
 — Karthloside, 51; bat Archac II, 52; roi, 53.  
 Jésus-Christ naît sous son règne, *ibid.*; augmente Mtzkhétha, 55; partage son royaume entre ses deux fils, 63.  
 \***Additions** au symbole, en Aghovanie, 482.  
**Adoration** des astres en Géorgie, 24.  
 \***Adranaser**, Adarnasé, couropalate ibérien. 145.  
 \***Adranoutzion**, v. Artanoudj.  
 \***Aenés** Sylvius ou Pie II, soulève les chrétiens contre les Turks, 407, sqq.  
 \***Afchin**, fils de Sadj, émir, 163.  
**Afridoun**, roi pichdadien, envoie des éristhaws en Géorgie, 26.  
**Agadon**, éristhaw perse en Géorgie, 27.  
**Aghalar**, se révolte contre David IV, 585.  
**Agarac** ou Akhtala, 195.  
 \*— ou Agarani, canton, 259.  
**Agarani**, pris par David II, 361; envahi par Phadlon, 334, 398, 399; forêt d', 437.  
**Aghbougha**, fils de Waram Gagel, 519, 538.  
 \*— II, fils d'Ivané II, 366.  
 \***Aghovanes**, dynasties, 471.  
**Aghovans**, accusés d'hérésie, 279.  
 \*— prennent partie pour Ciouron, 119; date de leur conversion, discutée, 120; dans l'Ontik, partie de l'ancienne Albanie, 168.  
**Aghovanie**, ses apôtres, sa conversion, 473; le clergé se prononce contre le concile de Chalcédoine, 485, 486.  
 \*— ses catholicos, 481—488.  
 \*— liste de grands seigneurs au VIII<sup>e</sup> s., 485, 486; histoire civile, 488, sqq.; son histoire sous Mahomet, 493.  
**Agbsarthan** Ier, roi de Cakheth, va en Perse, 331, 349.  
 — II, roi de Cakheth, 354.  
 — prince de Chirwan, 360.  
 — roi de Movacan, sa parenté avec Giorgi III, 397.  
 — de Chirwan, recherche Tamar, 419.  
 — Chirwanchah, 437.  
 \*— Corician, maître de Madznaberd, 307.  
**Aghsounthoul** ou Aksonkor, atabek du Ran, défait, 368.  
 \***Aghstew** (Aghstapha), au pays de Caïan, 320.  
 \***Aghtseph**, lieu inconnu, 270.  
**Ahla**, Ahla, cri mongol, 581.  
**Ahmad**, émir turk, fait une incursion en Géorgie, 346.  
**Ahmada**, éristhaw de Karthli, 611.  
**Ahmed**, successeur d'Abagha, 598.  
 — Qaen, déposé, était musulman; sa mort, 601.  
 \*— Djélaïr, Ilkhan, expulsé par Timour, 386; rentre à Bagdad, 398.  
**Aydi**, fête musulmane, 469.  
 \***Aylthanaï**, femme de Theormaghan, 444, 449.



- Aïna** ou **Anian**, idole établie par Saourmag, 44.
- \***Aïvani** ou Ioané atabek, battu par Timour, 393; le prince, se soumet à Timour, 395.
- Ajghalan** ou Achak, fondateur de la dynastie des Arsacides de Perse, 62.
- Akhal-Daba**, pont d', 538.  
— Kalak (Djawaktheth), fortifié par Bagrat IV, 318; pris par les Seldjoukides, 328.  
— Tzikhé, musulmans établis à, 399, pris par Qara-lousouf.
- Akhatan**, localité, 315.
- Akhiz**, bourg, 175.
- Akhourian** ou Marmet, riv. 66.
- Akhrountchi**, neveu de Tchophan, 642.
- Akhtala**, 195, v. Agarac.
- \***Aksonkor**, gouverneur de Tiflis pour Djé-lal-ed Din, 331.
- Alamout**, assiégé par les Mongols, 529—532; pris par Houlagou, 544.  
\*— pris par Houlagou, 309.
- \***Alastan**, lieu, 369.  
— et Békhoubé, lieux, 375.
- Alatagh**, campement des Mongols, 545; résidence d'été d'Houlagou, 557.  
\*— v. Darbin-Dacht, 456.
- Ala-Thémour**, se révolte contre Houlagou, 570.
- Alawerd**, S.-Georges d', 547.
- Alda**, veuve de Georges d'Abasgie, cède Anacophia aux Grecs, 315.
- Alexandre - le - Grand** fait une expédition en Géorgie, 33; partage ses états, 35.
- Alexandré**, fils de Giorgi VII, 678; roi, 679; restaure les églises, 680; met un impôt dans ce but, 681; sa mort, *ibid.*; critique, 682; ses fils dans divers royaumes, 683.  
\*— de Karthli, gendre (?) de Pechgen Orbélian, 401.  
— d'Iméreth, sa mort, 659.
- Alexis Comnène**, sa mort, 361.  
— prince grec, 412, 413.  
— l'Ange, 464; sa mort, 465.
- All**, fils de Chouab, à Tiflis, 260, 264.
- Alinaq**, chef mongol, 581.
- Alindja** ou Erhendjac, place, 670.  
\*— place, prise par le roi Giorgi, 382; — prise par Timour, 387.
- Aliqad**, 585; v. Alinakh.
- Alkhaz**, sarang ou général, médiateur entre Bagrat IV et les Seldjoukides, 354.
- Alpaslan**, Seldjoukide, expédition en Géorgie, 327; sa mort, 336.
- Alon**, lieu, 365.
- \***Alphabet géorgien**, témoignages sur l', 412.
- Altagh**, 540.
- Althou-Khan**, chef turk, 533.
- Althoun**, favorite de David V, 553.
- Amiran-Daredjaniani**, roman géorgien, 412.
- Amanéllis-Dzé**, 404.
- \***Amarhas**, ville épiscopale d'Aghovanie, 482.
- \***Ambassade géorgienne** à Chah-Rokh, fils de Timour, 400.
- Amier**, Imier, 422.
- Amilakhor**, famille des, ses origines, 686.
- Amir-Djancha**, chef thathar, 667.
- \***Amir-Indo** Amilakhor, fonde un couvent à Jérusalem, 201.  
— Mirman, ou Usbek, fils de Pahlawan, 435; recherche l'alliance de Thamar, 437.
- Ammien Marcellin**, cité sur Méribanès, 134.
- Amos**, bataille à, 580.
- Amounéllis-Dzé**, érithaw de Tzkhom, 410.
- \***Annadrin**, Arménien, 402.
- \***Amram-Tslic**, gouverneur de l'Outik, 168;  
— soulève les Aphkhaz contre Achot II, 170.
- Amzasp Ier**, roi d'Armaz, 71.  
— II, Karthloside, 75.  
— de Taron, 162.
- Anac** fait périr Khosrov-le-Grand, 80, 81.
- Anacert**, rivière d', 214.
- Anacophia**, assiégée par Mourwan-Qrou, 239; livrée aux Grecs, 315; assiégée par Bagrat IV, 319; prise par Giorgi II, 345.
- Anamor**, secrétaire de Liparit, 325.
- Anania Dwinel**, 399.
- Anastasia**, femme du jardinier du roi Mirian, 103.
- Anberd**, 319; et Ani, conquis par Thamar, 435.
- André (S.)** envoyé en Ibérie, 55; ses voyages et sa prédication dans la Géorgie occidentale, 56 et suiv.; sa vie écrite en géorgien par Nikita, 60.  
— grand-prince russe, 412.
- \***Andria**, thawad du Mthiouleth, 380.
- Andronic Comnène** en Géorgie, 396; sa parenté avec Giorgi III.
- Angourga**, noin, 521, 534.
- Ani**, occupé par Bagrat IV, critique du fait, 319; lui est enlevé, 320; pris par les Seldjoukides, 328; enlevé à Phaltoun, 387; assiégé par le chahiarman, 392; rendu aux musulmans, 395; critique; pris par le sultan d'Ardebil, 468; repris par les Mkhargrdzels, 469; pris par Dchaghathar, 516. \*— écheoit à Jean Sembat, fils d'un roi Gagic, 216; pris par David II, 230; rendu aux fils d'Aboul-Séwar,

- 233; pris par Géorg ou Giorgi IV, 253, 258; échoit à Tcharmaghan, 307.
- Aniq**, citadelle, du côté de Derbend, 602; prise par les Mongols, 603.
- Anna**, femme de Bagrat V, 653.
- Anneau**, donné en signe de loyauté, 595.
- Anthropophagie** en Géorgie, 31; \*des Géorgiens, 6.
- Antioche**, a la suprématie spirituelle sur la Géorgie, 192, 194, 236.
- Antiochus**, ou plutôt Seleucus-Nicanor, a-t-il pu soutenir le roi Pharnawaz, 39.  
— Epiphane, coïncide avec le roi Mirwan Ier, 46.
- Antoni Martqophel**, 210.  
— vizir, 402, 406.  
— catholicos, vizir, ... 423.  
— Dchqondidel, 440.  
— Naokhrébélis-Dzé, 600.
- Anziandzor**, ville, 40, 162.
- Aphchwileth**, Abjib, Apsilie, 239.
- Aphkhaz** tendent à envahir le Karthli, 270.  
\*— armure des, 170.
- \*Aphkhazeth**, fin du VIII<sup>e</sup> s., 134; rois d', leur généalogie supposée, 174; exacte, 175.
- Aphkhazie** conquise par les Grecs, 162.  
— apanage des frères du roi Datchi, 200; leur est ôté, 201; \*princes d', Bagratides par alliance, 171.
- Aphridoun**, émir musulman, 364.
- Aphridon**, 402; destitué de son emploi, 407.
- Aphrodite**, idole élevée par la reine Séphélie, 77.
- \*Aphotz** ou Phot, directeur de Se. Chouchanic; évêque de Tsourtav, 77.
- Apparition** de la croix à Jérusalem, 404; \*d'une comète, 458.
- Apsiles**, Aphcheghs, 432.
- Aqouch Afram**, 641.
- Arabia-Lidjatha**, lieu en Chirwan, 364, 365.
- \*Aramaniac**, forteresse de la Taïk, 142.
- \*Arbac**, lis. Archac.
- \*Arbres**, adores chez les Huns, 484.
- Archac** Ier, Arsacide, 48.  
— II, Nébrothide, 51.
- Archéopolis**, 40.  
\*— Nakalakew, ville laze, 98.
- Archimage** guéri miraculeusement, 113.
- Ardam**, éristhaw perse, en Géorgie, 27.
- \*Ardbiouroïk**, lis. Ardchirobith, 17.
- Ardébil**, pris par les Géorgiens, 470.
- Ardéchir-Babécan**, Kasré ou Cosaro, roi Sassanide, 78.
- Ardjéwan Hololis-Dzé**, 312.
- Arew**, de Siounie, 162.
- Arewmanel**, étymologie de ce titre, 271.
- Arghoun-Qaen**, fils d'Abagha, 600; proclamé, 601; sa mort, 608, 9.  
— l'Ouirate, envoyé dans le Samtzhé, 157; vaincu par Sargis Djaqel; procède à un dénombrement général, 550; demande la soeur de Dimitri II, 591. \*— chargé du recensement de l'empire mongol, 308; rentre en grâce auprès du qaân, 329; poursuit David, fils de Giorgi-Lacha, 433.
- Argoueth**, domaines des Orbélians en, 326.
- \*Arghouthin Mkhargrdzel**, 367.
- Arich** et Gawazni, places, livrées à Constantiné roi d'Aphkhazie, 278.
- Arichians**, Baram, Kawthar, 356.
- Arichis-Dzé** ou Arsis-Dzé, famille du Cakbeth, 289.
- \*Arik**, Anarik, 69.
- Aristacès** de Lastiverd, cité sur Iwané, fils de Liparit, 326; critique, 355; \*historien arménien, notice sur, 211.
- \*Arkaïoun**, i. e. chrétien, 328.
- Arkvan**, nom mongol des chrétiens, 541, 562.
- Armaz**, idole établie par Pharnawaz, 42; sa fête, 100; sa statue est détruite, 102.
- Armazel**, roi de Mitzkhéthra, 65.
- Armes** des Géorgiens, 177, 188.
- \*Arménie**, réclame le secours de Théodose-le-jeune, 74.
- Arméniens** réfugiés à Poti, 252. \*— les, se séparent des Grecs, 121; évêques, au concile de Constantinople, 121; au concile de Chalcedoine, 122; pillent Poty, 158; émigrés à Cogh dans la Taïk, 160; reviennent de Mingrélie en Arménie, 171.
- \*Alpha**, palais de Tarsaidj à, 347.
- Arséni** (S.) catholicos, auteur de la Vie des Pères syriens, 203. \*— catholicos géorgien douteux, 126.  
— premier catholicos d'Aphkhazie, 659; Iqalthoel, sous David II, 360, 376; \*Iqalthoel, directeur de David II, 233; Watchnadzé, directeur de David-le-Réparateur, 203.
- \*Arslan-Noïn**, maître de la Siounie, 323.
- Artag**, roi Arsacide, l'Artokès ou Otokos des Occidentaux, battu par Pompée, 49.
- Artan**, Kadjtha-Kalak ou Artahan, ville, bâtie par Djawakhos, 22, 39, 65; canton, 195; les deux, 590.
- \*Artanoudj**, résidence des couropalates ibériens, 148; son histoire, ibid. et suiv.
- Artchil** Ier, Khosroïde, 145.  
— II, mthawar, 237; partage les trésors royaux avec son frère, 240; marie ses nièces à divers

- seigneurs, 248; épouse la fille de Gouram couropalate, 249; son martyr, 253.
- Artchilliani**, cité, sur le combat de Nial, 427.
- Artémis**, Apollon, adorés dans le Samtzhé, 60.
- Artwaz**, frère de lait de Gourgaslan, 175; bâtit Artanoudj.
- père nourricier de Gourgaslan, 183, 185; — éristhaw du Clardjeth, 183, 185, 201.
- Artzil**, v. Artchil Ier, 148.
- Asat** Grigolis-Dzé, éristhaw du Héreth, 410; — fait une expédition à Gandza, 416.
- Ascalana**, lieu, 342.
- \***Ascoureth**, lieu, Sacouris? 167; ou Sacoureth, fort. pris par le couropalate David, 179.
- Asian** ou Asiats-Phor, occupé par Giorgi II, 345.
- Asis-Phor**, Asiats-Phor, 259.
- Aslan**, compétiteur de Qazan-Khan, 620.
- Asolie** cité sur Mahomet et sur le calendrier arménien, 233. \*— cité sur le mot Mamphal, 180; ou Stéphanos de Taron, hist. arménien, notice sur, 210.
- Aspacurès**, dynaste en Ibérie, 134.
- \***Aspam-Sélar**, prince Seldjoukide, 224.
- Asparachen**, place, 605.
- \***Aspandiate** ou Spandiate, divinité des Huns, 484.
- Aspha**, épouse de Liparit Orbélian, 320; Orbéliane, 334.
- Asphagour**, roi Arsacide, 78; sa mort, 82.
- Aspindza**, village, 274.
- Ateghah** à Ondjénar, dans le Gouria, 47.
- Aténi**, lieu mentionné sous Giorgi II, d'Aphkhalie, 288; assiégé, sous Bagrat IV, 318; donné à David IV, 583; soumis à David IV, 592.
- Athanasé**, Géorgien, fonde un couvent au mont Athos, 309; \*Géorgien, fonde un couvent au mont Athos, 195.
- Athos**, couvent ibérien du mont, son histoire, 189, suiv.; ses dépendances, 193; ses curiosités, 194, 197; fondé par Athanasé, Géorgien, 195. \*— Catalogue de la bibliothèque du couvent ibérien, 196.
- Atraka**, fils de Charaghan, prince osse, 362.
- \***Aternersch**, prince de Géorgie 117, 118; prince d'Aghovanie, 478.
- \***Atrvechnap**, gouverneur perse, 78.
- \***Atsériss-Khew**, vallée, 380.
- Atsinean** ou Bohémiens, 338.
- Atsqour**, Azghor, ville, 57; évêché, 225; donné en dot à la fille de Rousoudan, 502.
- \***Atsqouer**, dans le Cakheth, 369.
- \***Autel** géorg. à Béthléem et Gethsamania, 202.
- Avars**, les, assiègent C. P., 531.
- Awag** ou Awak, fils d'Iwané Mkhargrdzel, 500; à Bdchni, 508; à Caïen, 514; se rend aux Mongols, 515; atabek, 521; va chez Batou, 518, 523; va en Tartarie; son séjour, ibid. 528; revient en Géorgie, 542; partisan de David IV, 543; sa mort, 554.
- \*— Sargis, second Mkhargrdzel, 269.
- \*— fils d'Iwané, sa mort, 308.
- \*— atabek, va en Mongolie, 317; dépossédé par les Mongols, 323; sa mort 328; ses états pris par Thoughada-Noïn, 425; est envoyé en Mongolie, 426; s'enfuit de peur de Dchodch-Boga, 427; ses démêlés avec Bougha, 429; enterré à Pghtzahank, 431.
- \***Avan**, dans le canton de Cotaïk, 121; ou Van, 225.
- Avnis-Wacé**, lieu, 533.
- Awri**, ville inconnue, 443; cf. Péroj Awrisounel.
- Azat-Mosé**, chef turk, 626, 627.
- Azon**, gouverneur de la Géorgie pour Alexandre-le-Grand, 34; établit l'idolâtrie, 36; battu par Pharnawaz, 39.
- \***Azghor** est saccagé par Arghoun, 433.
- Azorc**, roi d'Armaz, 65.
- Azordaphor**, Azghor, 57, v. Atsqour.
- Babel**, tour de, 16, 163, 164.
- Babgen** (concile réuni par) catholicos arménien, 194; \*catholicos d'Arménie, au concile de Vagharchabat, 116.
- Babila**, catholicos de Géorgie, 230.
- Bach**, localité, 321.
- Bacour**, ou Nersès-Bacour, catholicos d'Aghovanie, 279.
- Ier, roi Arsacide, 78.
- roi, 141, v. Waraz-Bakar.
- II, Khosroïde, 201.
- III, 214; ses fils dans le Cakheth, 220.
- Orma Dzaganis-Dzé, éristhaw du Cakheth, 410.
- Bacurius**, Ibérien, contemporain de Se. Nino, 133.
- Baadour**, frère de Bagrat VI, 620, 621.
- Baadour et Iadgar, fils de Dimitri II, 602.
- \***Bagaran**, bourg construit par les fils d'Enanos Bagratide, 142.
- \***Bagarat** ou Bagrat, en Arménie sous Vagharchac, 141.
- Bagawan**, lieu, 495.
- Bagdad**, anachronisme sur son nom, 85, 228; sa fondation, 266; pris par Houlagou, 549; par Timour, 671; \*sa fondation, 133; pris par

- les Mongols, 434 — 437; pris par Houlagou, 453.
- \***Baghk**, royaume de, 330, v. Khatchen, 433, 494.
- \***Baghasacan**, évêché d'Aghovanie, 482.
- Baghouach**, proverbe à son sujet, 585.
- (Orbélian), extinction de sa famille, 353; emploi des propriétés, 357.
- Bagrat Ier**, 265; \*de Géorgie, épouse une fille de Sembat-le-Confesseur, 162.
- II Le Sot ou David, 280; \*ses deux femmes, ses différends avec les Aphkhaz, 178; rectification, sa mort, 179.
- III, Aphkhaz, adopté par David couropalate, 292; roi d'Aphkhazie et de Karthli, 294, 295; expédition dans le Cakbeth, 298; marche contre l'émir Phadlon, 299; maître du Chirwan et de l'Aderbidjan, 300; date de son avènement, suivant les Arméniens, 302; \*d'Aphkhazie, fils de Gourgen et de Gourandoukht, marche contre la Géorgie, 139.
- IV, Aphkhazo-Bagratide, sévastos, fils de Giorgi Ier, en otage à C. P., 309; revient en Géorgie, 310; roi, 311; épouse une nièce de Romain III, 314, 315, puis Boréna, Osse; assiège Tiflis, 317; occupe Ani, 319; sa conduite envers Liparit, 322; reprend Tiflis, 323; va en Grèce; 324; revient, 325; occupe Tiflis, Roushaw et Phartzkhis, 334; sévastos, 335, 350, 341; se détache des Grecs; meurt, 336; couropalate, nobilissime, 341.
- \*— Chronologie de son règne, 226.
- V, fils de David VII, roi, 650; bat les troupes de Timour, 653; pris, avec la reine Anna; trompe Timour, 655; feint de se faire musulman, 658; trompe Timour, 659; bat ses troupes, 660; sa mort, 662; récit de son règne, par Wakhoucht, *ibid.*
- Ier, d'Iméreth, le Petit 649; sa mort, 659.
- prince d'Iméreth, éristhaw de Chorapan, 647.
- le-Grand, et le Petit, 677; épouse la fille de Quarqouaré, 649.
- d'Iméreth, chasse Wakhtang, fils d'Alexandré, 684.
- fils de Démétré, roi d'Aphkhazie, 270; va à C. P., 273.
- fils du roi Giorgi Aghtséphel, est jeté à la mer, 290.
- fils de Costantiné, roi des Aphkhaz, 278.
- Bagratides**, leur généalogie biblique, 217, 223; leur descendance, 269, 271, 272, 280, 282.
- du Tao, 280, 285; rois peu connus, 281; leur extinction, 302.
- On n'a mentionné dans la Table que ceux qui se sont distingués par quelque chose de particulier.
- Bagratides**, purs, 216; Aphkhazo-Karthles, 281, 287, 294.
- confusion de noms, 261.
- \*— géorgiens, notice sur les, 138—139; origines, 138, *sqq.*
- \*— date de leur sortie de Jérusalem, 140; issus de David, par la femme d'Urie, 140; sources arméniennes de leur histoire, 161; descendants de David, 200; dans l'Aïrarat, 142.
- \*— du Tao, généalogie, 155;
- \*— dans le canton de Chirac, 142.
- \*— leurs diverses résidences, 142; leur religion, 143; leur second avènement en Géorgie, 144.
- \*— arméniens, leurs origines, 140, 141; leurs privilèges; leurs rapports avec la Géorgie, 156, *sqq.*
- et géorgiens, Tableau généalogique, 161.
- Bahram-Tchoubin**, 221,
- **-Lam**, ou Abraham Alim, sultan Seldjoukide, 323.
- Baldou**, fils d'Arghoun-Khan, 614; compétiteur de Qazan-Khan, 615.
- Bakar**, fils du roi Mirian, en otage chez les Grecs, 89; rendu à son père, 129.
- Ier, Khosroïde, son avènement, 133.
- \*— fils de Mslim, 159.
- \***Bakhaghatouk**, évêché d'Aghovanie, 482.
- Balaban**, mameluk de Gandza, 448.
- Balach**, successeur de Péroz II, 196.
- Balendoukht**, fille d'Ourmizd, épouse le roi Gourgaslan, 160; meurt, 176.
- \***Balich d'or**, sens du mot, 338.
- Balistes**, nom en géorgien et en arménien, 299.
- \***Baikh**, Habacheth, 43.
- Balqoun**, ou Bélaqan, 397.
- Balouqan**, ville, 436.
- Balsamon**, cité sur l'institution du catholicat en Géorgie, 192, 193.
- Bana** ou Phanak, érigé en évêché, 273; assiégé par les Turks, 532.
- Banis-Djouar**, bataille de, 533.
- Bannières** des Mongols, rouges, 519.
- Baouraph, Kyr**, à Bidchwinta, 213.
- Baqathar** ou Bahqathar, guerrier osse, 157; — mthawar de l'Oseth, 274; vaincu par Béka, 633; sa mort, 634.
- Barakha-Qaen**, 575; se révolte contre Abagha, 576; battu à Amos, 581,
- Baram Wardanis - Dzé**, éristhaw des Souanes, 410.

- \*Bardas-Sclérus**, attaque Basile II, 176.  
**\*Bardas** attaqué par les Khazars, 483.  
**Bardos**, fils de Thargamos, ses possessions, 17.  
**Baredjan**, 611, v. Pharedjan.  
 — mthawar des Osses, 612.  
**Barkiaroukh**, sultan, sa mort, 359.  
**Barlaam**, couvent de, en Aphkhalie, 339.  
**Barques** et radeaux pour descendre le Kour, 317.  
**Barsamoèsès**, prince ibérien, 226.  
**Barthomé**, catholicos de Géorgie, 224.  
**\*Bartholomée**, apôtre, sa croix et sa main droite, portées à Haghat, 454.  
**Bartom Ier**, Arsacide, 50.  
 — II, roi du Chida-Karthli, 64.  
 — (Wahram), frère du roi Mirian, 85.  
**Barzaban**, Perse, 181.  
**Barzabod**, éristhaw perse, 146; envoie l'évêque mage Binkar, 149.  
**Bas-Pays**, 311, 316.  
**Bas, Haut, Moyen** pays, en Géorgie, 415.  
**Bas-Karthli**, 673.  
**Basile II**, fait la guerre à Giorgi Ier, Aphk.-Bagratide, 306, 307; critique des faits, 308; conclut la paix, 309; meurt, 310.  
 \*— secouru par David couropalate, 176, sqq.; s'empare des états de David couropalate, 186; fait la guerre à Giorgi Ier, de Géorgie, 211; vient à Carmir-Phorac ou Vanand, 212; seconde campagne, 213; son expédition dans la Taïk, 216; bat Giorgi Ier, 217; sa mort, 218.  
**Basile**, moine du mont Athos, 599.  
**Basili**, 8e évêque de Géorgie, 147.  
 — catholicos, 648, 678.  
 — Dchqondidel, évêque d'Oudjarmo, sa mort, 571, 584.  
**Baslatha**, riv. v. Iscouriah.  
**Baton-Qaen**, le premier entre les princes mongols, 522; ordonne un dénombrement général, 550; son oulous va à Derbend, 565; sa mort, 566.  
**\*Batchou-Noïn**, prend Carin ou Erzroum, 307; ses domaines, 324.  
**Bazaleth**, vallée, 45.  
**Bazouc**, ou Barzoc, roi d'Oseth, 66.  
**Bechken Djaqel**, éristhaw de Thoukharis, 318, 360.  
 — le-Brave, fils d'Aboubecr, 443.  
 — fils de Makhoundjag, 528.  
 — chambellan, à Qaraqoroum, 538.  
**\*Bectimour Chabi-Armen**, maître de Klath, sa mort, 271; discussion des faits, 272.  
**Bédchis-Tzikhé**, 320.  
**Bédia**, église, bâtie par Bagrat III, 300.  
**Bédian**, ou Bédan dadian, 546, 560.  
 — éristhaw d'Odich, 410, 425, 521.  
**Bédiel**, éristhaw de Tzkhom, 647.  
**\*Bedjain**, catholicos d'Aghovanie, son histoire, 418.  
**Béga**, fils de Grigol Souramel, 528.  
 — Souramel, dit Salin-Béga, 545.  
**Béka**, fils de Sargis Djaqel, 590; va combattre avec les Mongols, 595, 608; ses états, 616, 621; sa fille épouse Kyr Mikael Comnène; se bat contre les Turks, 627, sqq.; sa mort, 641.  
**Bek-Timour**, de Klath, 520.  
**Ber**, sens de ce titre, 318, 320.  
 \*— titre des chefs de vallée, 378.  
 — de Khornaboudj, 548.  
 — ville, v. Tchéléth.  
 \*— roi des Aphkhaz géorgiens, 171; pris et aveuglé par le roi arménien Abas, 172.  
**Berdadzou**, village, 311.  
**Berkal**, frère de Batou-Qaen, 565, 566; sa seconde expédition au sud, 572; sa mort, 573.  
**\*Bertaz**, prince géorgien, battu par Timour, 388.  
**Bertziank**, ou Berdzéni, les Grecs, 164, 165.  
**\*Békhoubé**, citadelle chez les Dwals, 369, 382.  
 \*— mont. du Dwalet, 381.  
**\*Béni-Djafar**, maîtres de Tiflis, 242.  
**Bessarion**, écrit le Martyre d'Artchil II, 255.  
**Bezan**, monnaie, 180.  
**Bibars**, sa mort, 595, 596.  
**Bibla**, fils de Qouarqouaré Djaqel, 482.  
**\*Bibila**, Tsilosan, frères de Rostom, éristh. du Ksan, 372.  
**\*Bibilour**, première appellation des éristhaws du Ksan, 373.  
**\*Bibilourlha**, vallée de, 380.  
**\*Bibliothèque** géorgienne au couvent du mont Athos, 193.  
**Bidchwinta**, église de, 213.  
**Bigrit**, ville, prise par David II, 370.  
**\*Bil**, cit. géorgienne, attaquée par Timour, 392.  
**Binkar**, ou Binakar, évêque mage, 149; est mis en prison, 176.  
**Biographie** d'Ioané, père de S. Ewthym, 303.  
**\*Biouab**, lis. Chiouach, 5.  
**\*Blourat**, père d'Ahot Bagratide, 157.  
**Biourthel**, Orbélian, 673.  
 \*— 334.  
**Bitchouï**, noïn, 516.  
**Blwritian**, Soumbat, Bagratide, 66; ses victoires, 67, 68; 71.  
 — éristhaw d'Odzrkhé, 183, 185, 201.  
**Bladjoun**, rivière; Balzoun, Béloun, 489.

- Blanc**, monnaie, 556.  
**Bloutchan**, général khazar, 256.  
**Bndo**, Sassanide, 221.  
 \*— et Vstam, princes sassanides, vont en Grèce, 474.  
 \***Boas** ou Tchorokh, confondu avec le Phase, 87.  
**Boda**, 129; v. Bodé.  
**Bodehorma**, pris par les Arabes, 275; résiste aux Aphkhas, 289; pris par Bagrat III, 299.  
**Bodé** (prêtres juifs de), 106.  
 — ou Boudé, bourg du Coukhet, lis. du Héreth, 123.  
**Bododj**, dans le Thianeth, 318.  
**Bojana**, sources de, 369.  
**Bolo-Cidé**, donné à Soula Calmakhel, 325.  
 \***Boudch**, lis. Brandj, 31.  
**Bondokhdar**, son histoire, 586.  
 \***Boré**, E., Notice sur Mosé Caghancatovatsi, 468; réfuté au sujet des catholicos d'Aghovanie, 488.  
**Boréna**, Osse, épouse Bagrat IV, 318; survit à son époux, 338.  
 \***Borjom**, défilé de, 96.  
**Borzo**, roi de Mowacan, 172.  
**Bostan-Kalak**, Rhicha ou Rousthaw, 21.  
**Botora**, lieu, 364.  
**Botzo**, Meskhe, 414; se joint au prince russe, 424.  
 — Djaqel, 482.  
**Boubakar**, veut tuer S. David Garesdjel, 206.  
**Boubakarni**, monts, 392.  
**Bougha-le-Turk**, en Géorgie, 266; révoqué, 268.  
 — **Noïn**, fait la guerre à Sargis Djaqel, 594; sa mort, 603.  
**Boughatha-Qourni**, lieu, 532.  
**Boughoub**, émir turk, 346.  
**Bouka**, général de Berkaï-Khan, 573.  
**Bourdoukhan**, fille de Khouddan, roi d'Oseth, épouse Giorgi III, 383; mère de Thamar, 400; sa mort, 401.  
**Brandj**, peuple sauvé de la destruction par Zabilon, 91. 92; noms des provinces de leur pays, 92.  
**Bulles d'or** en faveur des courpalates ibériens, 147.  
  
**Cabrachanians**, famille de Barabas, 120.  
**Cac**, pays, 315.  
**Caewakar**, éristhaw de, 329.  
**Cadzaumigna**, prétendue localité, 499.  
 \***Cadzareth**, place, 307.  
 \***Cadzareth**, Tavouch, Noraberd, occupés par Ghataghan-Noïn, 424.  
 \***Caghancaïtouk**, village d'Aghovanie, 474.  
 \***Caghancatovatsi**, vraie lecture du nom ethnique de l'historien des Agbovans, Mosé; toute autre leçon est fautive.  
**Caïen**, fort, soumis à Wardan-Dadian, 425.  
 — Caïson et Gélakoun, apanage d'Iwané Mkhargrdzel, 429; Rousthaw, 430.  
 \*— ou Caïan, ou Caïan-Berd, fort, 169.  
 \*— bâti par l'évêque Jean, 276; échoit à Doughatha-Noïn, 307; pris par Tougada-Noïn, 425.  
**Cakha** Samdziwar, 430.  
 — Thorel, 556.  
**Cakhaber**, éristhaw de Radcha, 385; conspire de nouveau, 692.  
 \***Cakhaber**, cit. de Capan, 256.  
**Cakhaber** Cakhabéris - Dzé, éristhaw de Radcha, 404, 410.  
**Cakheth**, éristhawat, 41; fin du premier royaume de, 356; ses limites, 683.  
**Cala**, partie de Tiflis, 180.  
 \***Calendrier**, Traité du, par le P. Sourmalian, 280.  
**Calpos**, convent de, en Syrie, 338, 354.  
**Calmakh**, citadelle, 250.  
 \***Camakh**, ou Calmakh, citadelle bâtie par Ashot-Msacer, 159.  
**Cambedch** (Cambysène), 196, 197, 436.  
**Cambedchoan** (Cambysène), 220.  
**Camragel**, Carmragel, Gamrécel, famille, 260.  
**Cangarni**, province de Géorgie, 327.  
 \***Cangark**, bataille dans le canton de, 79.  
**Caos**, roi de Mtzkhétha, 64.  
 \***Capaghac**, Cabala, ville épiscopale d'Aghovanie, 482.  
**Capan**, royaume de, 355.  
 \*— occupé par les infidèles, 256.  
**Caractère** des Géorgiens, 377.  
 \***Carmian**, Carm, Gamir, la Phrygie septentrionale, 228.  
 \***Carmir-Phorac**, variantes du nom, 212.  
 \***Carmragel**, général meskhe, ses exploits, 181, 184.  
**Caraw Djaqel**, mère des Samdziwars, 408.  
 \***Carin** et Césarée prises par les Mongols, 427.  
**Carniphor** ou Carmir-Phor, 199.  
 — ou Carniphola, occupé par Giorgi II, 345, 590.  
**Carnoukalak** ou Carakhpoul, ville, Erzroum, 162; donné à Sargis Djaqel, 566, 568.  
 \***Carnoï-Kaghak**, ou Erzroum, pris par les Mongols, 446.  
**Cars**, pris par Giorgi II, 345; repris par les

- Turks, 846; et Carniphola, expédition contre, 413; les Turks à, 456; pris par Tamar, 466; \*assiégé par l'émir Afchin, 163.
- Cartzkhalmi**, montagne, 577.
- Casara**, église de, ses peintures historiques, 421.
- Casp**, ville bâtie par Mtzkhéthos, 23.
- Caspiens**, soumis à Khosrov-le-Grand, roi d'Arménie, 79.
- Casri**, lieu inconnu, 249.
- \***Castrocome** ou Ocom, Ocamî 225.
- Cata**, fille de Giorgi Ier, Aphkh. Bagrat, 311.  
— fille de David II, épouse Alexis, fils de Nicéphore Bryenne, 360; sa mort, 382.
- \***Catacalon** et Aron, généraux grecs, 222, sqq.
- \***Catal**, Bagratide, épouse d'un Béni-Cheddad, 245.
- Catekh**, lieu dans le Héreth, 315.
- \***Catharus**, fleuve de Lazique, 90, 97.
- \***Cathédrale d'Ani**, dépourvue de sa croix, 232.
- Catholicat** en Géorgie, 118; dépendant du patriarche d'Antioche, 119; institué en Géorgie par Gourgaslan, de l'aveu du patriarche d'Antioche, sa juridiction, 192; critique des dates et des noms, 194; sous Théophylacte, patriarche d'Antioche, 229, 230; étendue de sa juridiction, 236; \*géorgien, ses origines, 202.
- Catholicos** choisis parmi les Géorgiens, 202; plusieurs en Géorgie, 239, 355; mentionnés sous Bagrat III, 300, 302; deux, 485, 496; les, 648, 649; successions douteuses, 678; \*géorgiens, douteux, 126.
- Catholicat** en Aphkhazeth, critique, 239; institué par Bagrat Ier, 265.
- \***Catholicos**, deux, chez les Arméniens, 121, 122.
- \*— d'Aghovanie, son titre, 482; translation du siège, de Tchogh à Barda, 482; sa durée jusqu'au Xe s., 488.
- \*— de Gantzasar, leur extinction, 488.
- Catiréwan**, ville de la province d'Achorni, 384.
- Catronicé**, princesse grecque, 370.
- Catzkh**, couvent, aux Orbélians, 326.
- Caucase**, nom commun (Kap-Khoh, kho-Kaf), 18.
- \***Cavot**, envoyé persan? 8.
- Cawcas**, fils de Thargamos, 17; ses possessions, 18.
- Cawthis-Khew** ou Kwahtha-Khew, couvent, ravagé, 656.
- Cawtzia**, prince d'Oseth, 86.
- Cèdre** qui pousse sur la robe du Sauveur, 107.
- \***Césarée**, Ezinca, conquises par Batchou-Noïn 308.
- Cézouni**, lieu, 335.
- Chabouran**, bataille à, 368; ville, 397.
- Chacikh**, pays, 250.
- \***Chahanchah**, ou Amir-Chah, émir d'Ani, 256.
- \*— fils de Zakaré, sa mort, 434.
- \***Chahvaraz**, général perse, son expédition contre les Khazars, 493.
- \***Chaki**, évêché d'Aghovanie, 482.
- \***Chalcédoine**, concile de, 107; Ciouron se rallie à ses doctrines, 111; Histoire du concile de, 483.
- Chaldéens**, leurs traditions mythologiques, 102.
- \***Chaloveh**, à la bataille de Garhni, 312.
- Chalwa Thorel**, 466.
- et Iwané, Akhaltzikhels, 459.
- fils de Botzo, 570.
- Kwénaphlawel, trahit David VI, 622, 624.
- 3e fils de Béka, 641.
- \*— éristhaw du Ksan, 368, 375; ses domaines, 369, 375.
- Chamakhia**, retraite des Turks sous, 368; prise par David II, 370.
- \***Chambat**, ou Sembat, ancêtre des Bagratides arméniens, 141.
- \***Chamchoïldé**, Samchwildé, dépôt des trésors des Orbélians, 260; pris par Djahanchah, 402.
- Chankor**, ou Chankor, ville, prise par Tamar, 444; \*conquise par Moular-Noïn, 307, 424.
- Chana**, en mongol, gardien, gouverneur, 516.
- Chanché-Dadian**, ou plutôt Chahanchah Cheddadian, 385; cf. p. 344.
- chef des mandators, fils d'Iwané, 577.
- fils de Zakaria, Mkhargrdzel, 493; à Ani, 508; chef des adjudants, 508; se rend aux Mongols, 517; sa mort 568.
- Mkhargrdzel, 621.
- \***Chantchat**, Lopat, pays, 45.
- Chapelle** diaconale dans Swéti-Tzkhowéli, 316.
- Charaban**, lieu, 397; plaine de, 566.
- Chartulaire**, dignité, 312, 313.
- Charwaché**, pays de, 569.
- Charwanchah**, 478.
- Charwachidzé** prend l'Aphkhazie, 612.
- Chatberd**, couvent de, 340.
- Chawir** ou Aboul-Séwar, 369.
- Chédan**, nom géorgien, 546: dans la n. 3, lis. «on lit le nom de *Chédan*».

- Cheddad**, Béni-Cheddad, Chatatik, émirs de l'Aran, 343; leur généalogie, 344.
- Chems-ed-Din**, sahib-divan, sa mort, 602.
- \***Cherf-oul-Mouk**, commandant de Tiflis, 315.
- Cherthoulni**, lieu, 332.
- \***Chghpha**, lieu, 217.
- Chichthlantha**, en Chirwan, 364.
- Chida-Karthli**, Karthli-Moyen, 23; v. Zéda-Sophéli.
- Chiffres arabes**, à Kouthais, 300.
- Chignith-Mindor**, 434.
- Chindoba**, bourg, 175.
- Chindara**, lieu, 558.
- Chio** (S.) Mghwimel, 207; se retire sur le mont Lacwa, 208.  
— catholicos, 685.
- Chiracavan**, lieu, 534.
- Chirimni**, bataille à, 306.
- \***Chirwan**, conquis par David II, 230.
- Chirwanchah**, vassal de Thamar, 415.  
— diverses orthographe du mot, 435.  
\*— le, secouru par les Géorgiens, 331.
- \***Chmel**, citad. prise par les Mongols, 443.
- Chobo**, forêt de, 333.
- \***Chobus**, Khopi, fleuve de Lazique, 97.
- Chola**, riv. 558.
- Chorapan**, citad. construite par Pharnawaz, 41.
- Chotha**, montagne de, 441.  
— Artawatchos-Dzé, 399.  
— Coupri, éristhaw de Héreth, 518, 521.  
\*— Rousthwel, poète, jugé, 199.
- Chouchan**, fille d'Artchil II, 251.  
— se suicide, 256.  
\*— Se., son martyre, 76; actes arméniens et géorgiens, 77; son tombeau, 110; erreur du père Tchamitch à son sujet, 114, 116; honorée par les Arméniens et par les Géorgiens, 117.
- Chouchaie** (Se.), reine-martyre, 214; anachronisme à son sujet.
- \***Chouchen** ou Doupha Mkhargrdzel, mariée à David, 273.
- Chouris-Tzikhé**, cit. dans le Cakheth, 289.
- Chourta**, prince cakhe, 289.
- Chrochana**, fille de la cour de Mirian, 103.
- \***Chronique arménienne** 1 — 61; phrase intelligible, 11, 16, 24, 34, 37, 57; variantes, 19, 22, 41; correction proposée 1, 25, 28, 39, 43, 47; omission, 42, 46; rois omis, 17; addition au texte géorgien, 39, 54. critique générale de l'ouvrage, 61.
- Chronologie**, entre Mirian et Gourgaslan, 161; entre Mirian et Pharsman VI, 203, 213.
- Chtor et Madj**, localités du Cakheth, 318.
- Chwéli**, artchwi, djikhwi, animaux, 565.
- Chypre** et France, églises de, embellies par Thamar, 455; dons aux couvents de, 464.
- \***Clouon**, Curion, catholicos de Géorgie, 108; se rallie au concile de Chalcédoine, 111; résiste au vicaire arménien Vrthanès, 113; fait traduire du grec les actes de quatre conciles, 117; vraie cause de sa querelle avec les Arméniens, 119; critique des faits, 120, 121; témoignage de Stéf. Orbélian, 122, 123; son histoire, 412.
- Ciracos**, auteur arménien, cité sur le khaliphe Motazem, et sur la fondation de Bagdad, 266.  
\*— de Gantzac, hist. arménien, notice, 300; extraits de, 412, sqq.
- Cité-Intérieure**, i. e. Karthli-Intérieur, 71, 72.
- Clardjeth**, éristhaw, 41.
- Clardj**, peuple, se révoltent contre Waraz-Bakar, 141.
- Cldé-Car**, ou Cldé-Carni, citadelle fondée par Liparit, 270, 296; 323; se rend à Bagrat IV, 326.
- Clémentios** (S.) catholicos supposé de Mtzkhétha, 205; \*catholicos géorgien douteux, 126.
- \***Clergé d'Aghovanie**, liste du, et des grands, 474.
- \***Climi** le solitaire, 194.
- Clisoura**, en Aphkhazie, Kélasaour, 62, 175.  
— pays entre la, et l'Egris-Tsqal, 201, 248.
- Clou du Sauveur**, à Eroucheth, 121; enlevé 231; donné à la reine Héléne, femme de Bagrat IV, 314.
- \***Cochca**, lieu du Dwalet, 381.
- Codis-Tsqaro** (scribes juifs de), 106.
- \***Codman**, bataille de, contre les Mongols, 441.
- Codramita**, princesse, 311; \*— reine d'Arménie, 209.
- \***Coghkis**, lis. Coukhos, 3.
- Cokhta**, lieu, 533; bataille à, 679.
- Cokhtis-Thaw**, 642.
- Colonne**, sens du mot en géorgien, 356.  
— vivante, son érection miraculeuse, 116.  
— — église, v. Swéti-Tzkhowéli.
- Combats singuliers** entre guerriers, 72, 75, 156, 184, 185, 188, 482.
- \***Comcha**, défilé de, 390.
- Comète**, sous Bagrat IV, 332.  
\*— qui paraît lors de l'invasion mongole, 443.
- Connènes** de Trébisonde, leurs alliances avec la famille royale de Géorgie, 626.
- Comput géorgien**, 28, 264, 278, 294.



- Concele** (sixième), à C. P., au sujet de la Géorgie, 236.  
 — en Géorgie, sous David II, 355, 376.  
 — sous Thamar, 406.  
 — sous Giorgi V, 648.  
 — de Florence, Géorgiens au, 681.  
 \*— de Vagharchabat, liste des évêques géorgiens qui y assistent, 116.  
 \*— de Dovin, où se consomme la scission entre les Géorgiens et les Arméniens, 120.  
 \*— de Constantinople, sous Maurice, 121.  
 \***Conciles** arméniens, au sujet des réclamations de Zakaré Mkhargrdzel, 283, 284.  
 \***Concile** d'Ani, 286.  
 \*— de Barda (Aghovanie), 473, 4.
- Conquêtes** de David II, 368.  
 \***Constant II**, l'empereur, en Aghovanie, 476.  
 \*— patrice, occupe Artanoudj, 151.  
**Constantin-le-Grand** se fait baptiser, 88.  
 — VIII, frère et successeur de Basile II, 310, 311; sa mort, 313.  
 \*— Dragosès, l'empereur, veut épouser la fille de Giorgi VIII, 406.  
**Costantiné** (S.) Géorgien, martyrisé, 268.  
 — fils du roi d'Aphkhalie, installé dans le Kartli, 280.  
 — Ier, roi des Aphkhaz, 274; soumet le Kartli. Sa parenté avec Sembat Tiézéracal, d'Arménie; assiège Wedjin, 277; sa mort, 278.  
 — Aphkhaz, règne dans le Kartli, 285, 287; sa mort, 288.  
 \*— frère de Giorgi VII, va près de Timour, 394; frère de Giorgi VII, 671, 672.  
 — fils de David IV, 610; sa mort, 611.  
 — d'Iméreth, tué à Tchalaghan, 677.  
 \*— roi de Mingrétie, *gendre* ou beau-frère d'Adarnasé II, 163, 164, 167; est fait prisonnier, 164.  
 \*roi, tué par les Turks, 399.
- Constantinople** pris par les croisés, 465; pris par les Turks, 683.  
 \***Contradictions** entre les Arméniens et les Géorgiens, sur les origines des Bagratides de Géorgie, 161.  
**Conversion** de l'Arménie au christianisme, 97.  
**Соня**, pays, v. Souaneth.  
 \***Coriciens**, série des rois, 277, sq.  
**Coriuthel**, famille, 289.  
**Corioun**, auteur arménien, cité, sur l'invention des caractères géorgiens, 141.  
 \***Cortène**, château de, ou Birthwis, pris par Timour, 397.  
 \***Cotalsium** ou Kotatisium, ville de Lazique, 88, v. Kouthais, Kouthathis.
- \***Cotlaeum**, ville de Lazique, 99.  
**Cotman**, ou Codman, lieu, 248.  
 \***Cotman** et Gardman, rivières de, 302.  
**Coubo**, sens de ce mot, 146.  
**Coukhos**, fils de Karthlos, 22; construit Tchéléth.  
**Coumourdo**, église bâtie sous Léon III, d'Aphkhalie, 290.  
**Couple** des églises, sert de cache, 237.  
 \***Coupeurs** de doigt, sectaires aghovans, 472.  
 \***Couropalates** ibériens, leur origine d'après Costantin Porphyrogénète, 140; d'après les Byzantins, 144; réclament la Phasiane, 146; histoire et descendance des, 148, sqq.; dates critiquées, 150; généalogie ancienne, 153, critiquée, 154; d'après les Géorgiens, 155.  
**Coussins**, privilège des, 410.  
**Couvent** géorgien de la Croix, à Jérusalem, son origine, 130.  
 — ibérien, son inviolabilité, 340.  
 \*— — du mont Athos, bâti, 177; témoignages étrangers sur le, 208.  
 \***Couvents** géorgiens à Jérusalem, leurs fondateurs, 201.  
 \***Couvent** de S. Abraham, de S.-Basile, de la Croix, de S.-George, du Golgotha, de S.-Jacques, 198, 201; de S. Jean-le-Théologue, de S. Nicolas, à Jérus., 201, 202; de Se.-Catherine, de S.-Dimitri, de la Présentation, de S.-Théodore à Jérusalem, 202.  
 \***Crazm**, lis. Tzkhrazma? 11.  
**Croissant**, le, sur la cathédrale d'Ani, 232.  
**Croix** érigée sur la colline de Djadchwi, 124; c'est Djouari-Patiosani.  
 — Vénérable, église embellie par Stéphane II, 232.  
 — Adorable, église, 222, 224; enlevée et restituée par les Arabes, 279.  
 — de Mtzkhéthra, ses miracles, 125.  
 — (Se.), rendue par les Perses, 230.  
 \*— de Se. Nino, ses pérégrinations, 76.  
 \*— de S. Mesrob Machtots, 484.  
 \*de Mtzkhéthra et de Manglis, 120.  
**Culte** des astres en Géorgie, après Alexandre-le-Grand, 34.  
**Cwiricé** Banel, construit Bana, 273.  
 — korévêque de Cakbeth, 274.  
 — II, de Cakbeth, 288.  
 — le-Grand, roi de Cakbeth, 316; sa mort, 317.  
**Cwiricé** IV, de Cakbeth, son voyage près de Mélik-Chah, 348, 9.  
**Cycles** géorgiens, critiqués, 28, 410: cf. gazette Кавказъ 1851, NN. 23, 24, 35.  
 \***Cycle** pascal introduit en Géorgie, 188.

- Cyrnus**, Kurtos, noms du fleuve Kour, 49.
- \***Daba**, lis. Bada, Bouda, 30.
- Dacht** ou Tachir, pays ravagé par les Géorgiens, 67.
- Dadana**, idole, v. Danian.
- Dadians**, origines des, 385, 560.
- Dadian** et l'édian, 425, 482, 508.
- Dadjé**, éristhaw de Chter, 318.
- Dahman**, sens du mot persan, 365.
- Danana** ou Danian, idole établie par le roi Saourmag, 44.
- Danse tartare**, 347.
- Darabsac**, ville, prise par les Mongols, 595.
- Daradouz**, vallée, 470.
- \***Darahodj**, évêché d'Aghovanie, 474.
- \***Darbaz**, résidence des Orbélians, 259.
- Darbouzac**, 595, v. Darabsac.
- Dardan** Charwachidzé, 518; sa mort, 519.
- \***Daredjan** Dchiladzé, dadiane, son portrait, 200.
- Darghalan**, v. Darialan, 70.
- Darhin**, ou Daran, plaine, 554; cf. Alatagh.
- \*— -Dacht, plaine où Houlagou se construit un palais, 456.
- Dariala**, non Darghala, mieux Darialan, défilé menant en Géorgie, 25, 510.
- Darialan**, seule vraie orthographe du nom Dariel, 155.
- \*— porte de, 133.
- Darialman**, 562; v. Dariela.
- Darian**, défilé dans l'Oseth, 159.
- Daridjélel**, citadelle, à Tiflis, 320.
- Dariel**, éristhaw perse, 215.
- étymologie et orthographe du nom, 154.
- Dariéla**, pris par David II, 362.
- \***Daroun**, église à, bâtie par Achot patrice, 142.
- Darphaca**, lieu inconnu 197.
- Dartchil**, Dartchi ou Datchi, fils du roi Mirian, 176; est couronné, 183.
- Daster**, ville inconnue, 162.
- Datchi**, apanage de, 196; se retire dans la vallée de Lopat, 197; roi, 200; achève Tiflis, 201.
- korévêque de Gardaban, 264.
- David** et Costantiné, d'Argoueth, martyrisés, 239; époque de leur martyre, 246, 7.
- Garesdjel ou Garedjel, 205.
- ou Bagrat II le-Sot, 280, 281, 286.
- Ier, roi-couropalate, 270; sa mort, 271, 2.
- II, Aghmachénébéli, ou le Réparateur, 345, 350; ses états, 351; s'empare du Cakbeth, 356; envoie son fils Dimitri dans le Chirwan, 360; ses épouses, 362; prend Qabala, 364; bat Elgazi, 365; prend Tiflis, 367; défait Agh-sounthoul, 368; a-t-il pris Derbend? 369; prend Ani, 370; son testament, 358; emmène Aboul-Séwar, 371; présents aux couvents, 372; ses édifices, 372; accident, à Moukhnar, 379; sa mort, 380; Chronologie de son règne, 10; \*témoignages sur son règne, 228 sqq.; bat le sullan Mélik, 229, 230; sa mort, 231; son testament, 232; envoie des Géorgiens en Grèce, 233; date de sa mort, 235.
- David III**, fils de Dimitri Ier, 381; roi, 382; rébelle envers son père, 398; \*est empoisonné, 247, 257; cf. 258.
- IV, fils de Rousoudan, 501; roi, 508; envoyé aux Mongols, 518, 521; nommé Narin-David; reconnu roi, 523; envoyé à Batou et à Mangou-Khan, 526; reste deux ans près de Batou, 528; Narin, ibid; en Mongolie, 536; roi avec David V, 543; s'enfuit en Aphkhalie, 545; épouse une princesse grecque, 579; reçoit Aténi et plusieurs villages du Karthli, 583; échappe aux Mongols, 585; sa mort, 610; \*va en Mongolie, 317.
- David V**, fils de Giorgi IV et d'Alastanel, 484, 528; envoyé à Icone, 508; persécuté à mort par Rousoudan, 524—527; demandé pour roi, 535; est ramené en Géorgie, 537; Oulou, Vahramoul, envoyé en Mongolie, 538; roi avec David IV, 543; va à la guerre contre Alamout, 544; marie à Djigda-Khathoun, 546; va près de Batou, 547; revient 548; participe au siège de Bagdad, 553; épouse Gontza, veuve d'Awag, 54; se détache d'Houlagou, 556; se retire dans le Samtzhé, 557; en Iméret, 559; partage avec David IV les trésors royaux, 560; épouse Esoukan, 569; prend part à la bataille d'Amos, 581; sa mort, 584; dit Soslan, 584; \*va en Mongolie, 317.
- \***David**, fils de Giorgi-Lacha, sauvé par Vahram, 428; reconnu roi avant son cousin? 429; reconnu roi avec son cousin, 430; s'enfuit dans l'Aphkhalie, 433; amené de Césarée, 449; conspire contre les Mongols, 450.
- VI, fils de Dimitri II, 591; envoyé dans les domaines d'Awag, 602; sauvé par Tatchar, 607, 608; roi, 610, 612; épouse Oldjath, 612; se détache de Qazan-Khan, 619; on lui enlève Oldjath, 625; épouse la fille d'Ahmada Souramel; vaincu par Wakhtang III, 633; sa mort, 641; memento à son sujet, 643; \*renseignements sur son règne, 368.
- VII, fils de Giorgi V, roi, 649.
- Soslan, prince osse, second mari de Thamar,

- 420; sa généalogie, 421, 429; fait une entreprise contre Garhni, 448; 461; sa mort, 467; ses monnaies.
- les deux, assistent à l'élection de Gaïouk, 536; renvoyés en Géorgie, 542; rois, 543.
- \*— et Spandiatès, ancêtres des Bagratides, 140.
- \*— Magistros, frère d'Achot couropalate, 151.
- -le-Grand, couropalate, roi de Tao, 281, 291; adopte Bagrat, prince d'Aphkhalie, 292; secourt Basile II, 293; sa mort, 297; \*couropalate ibérien, secourt Basile II, 176; reçoit plusieurs forteresses, 178; prend la ville de Manazert, 181; bat Mamlan, 182, 183; sa mort, 184 sqq.
- -Mamphal, se fait moine, 272.
- korévêque du Cakbeth, 298.
- fondateur de la seconde dynastie cakhe, 687.
- \*— -sans-Terre, roi de Tachir, 179, 180.
- \*— l'un des, en Géorgie lors de la venue d'Houlagou, 309.
- \*— tsarévitch, son Histoire de Géorgie, 293.
- \*— roi sonien, explication, 324.
- \***Dchahap** musulman, chassé de la Taïk, 159.
- Dchaghatha**, ou Dchaghatar, fils de Tchingbiz-Khan, 491; prend Ani, 516.
- \***Dchaghel**, ou Djaqel, famille, 260.
- Dchala**, interprète, 141.
- Dchalal**, de Khatchen, sa mort, 568; \*mis à mort, 434.
- \*— -Dola Sacarbian, 344; sa descendance, 346.
- Dchaneth**, pays, donné à Béka, fils de Sargis, 621.
- \***Dchàra**, général musulman, en Aghovanie; 494.
- Dcharmaghan**, noïn, 511.
- Dcharmanani**, ou Gardman (?) citadelle, 441.
- Dchartals**, montagnards, 126.
- Dchartaleth**, vallée, 45.
- Dchasanin-Cap** ou Dariéla, 620.
- Dchéram**, citadelle, 195, 197.
- \***Dchévancher**, prince d'Aghovanie, 475. 6.
- Dchiaber**, chef des écuries, 399.
- **Tchourchérah**, 402; chef des adjutants, 409.
- chef des Thoriens, 459.
- Dchidchoum**, ou Dchoudchoum-Asim, envahit la Géorgie, 253, 254.
- Dchodchougha**, maltraite Awag Mkhargrdzélidzé, 518.
- Dchqon-Did** ou Martwil, 239; érigé en évêché, 278.
- Dchqondidel**, ou Dchqoïndidel, ce que vaut ce titre, 338.
- Déda-Tzikhé**, 21.
- Défense** d'immoler des hommes, sous le roi Rew, 77.
- \***Defrémery**, Recherches relatives au Caucase, chez les auteurs musulmans, 241 sqq.
- \***Delmastanian**, plaine, du côté d'Ardjich, 183.
- \***Démétr**, prince arménien, de Gag, 180.
- Démétré** ou Dimitri, roi d'Aphkhalie, 290.
- fils de Gouaram couropalate; guéri par la croix de Wardzia, 259.
- fils de Giorgi Ier, Aphkh.-Bagr., 311; ancêtre de Tamar, revient de Grèce, 318, 320; sa mort, 322.
- frère de Bagrat IV, 318.
- éristhaw d'Iméret, sa mort, 695.
- ou Dimitri I, prend les portes de Gandza, 369; roi, 381; se fait moine, 382.
- \*— Ier, fils de David II et d'une Arménienne, 231; témoignages sur son règne, 244 sqq.; perd la ville d'Ani, 244; bat les infidèles dans la plaine de Gag, 245; prend les portes de Gandja, 246; sa mort, 247; chronologie de son règne.
- II, le Dévoué, fils de David V, date de sa mort, 12; 555, 561; roi, 586; épouse une Comnène de Trébisonde, 591; a trois femmes, 593; assiste à la bataille d'Hémèse, 596; ses trois épouses, 599; suit Ahmed dans le Khorasan, 600; est mandé à l'Ourdo, 603; sa mort, 606.
- fils de David III, se révolte contre Giorgi III, 397; est abandonné par Sargis Mkhargrdzélidzé, 398; a les yeux brûlés, 399.
- \***Démétrius** II, en rapports avec le pape Nicolas IV, 305; confié à Sembat Orbélian, 337; roi, par son secours, 369.
- Demna** ou Dimitri, fils de David III, 382.
- \*— ou Demné, frère de Giorgi III, conspire, 256, 257—264; s'échappe de Lori, 262; est mutilé.
- Démoth**, citadelle rendue aux Géorgiens, 71; v. Samtzhé, 68.
- \***Dénombrement** exécuté par ordre de Mangou-Khan, 432.
- Derbend**, soi disant porte de fer de, 369; se révolte contre Arghoun-Khan, 602; \*inscription antique à, 413.
- Déroc**, roi de Mtkhétha, 71.
- Despina**, princesse grecque, 572, 614.
- Deuil** de père, 363.
- Dewsophan**, montagne, 471.
- Did-Gorni**, résidence royale, 333.
- Didos**, font une incursion en Géorgie, 66; ennemis du roi Mirian, 85.
- Dignitaires** sous Giorgi III 402.
- Dignités** et emplois chez les Mongols, 540.

- \*Dim**, évêché d'Aghovanie, 482.  
**Dimitri**, fils de Giorgi Ier; sa postérité, 421.  
 — et Giorgi, fils de Wakhtang III, 640.  
 — fils d'Alexandré, 683, 684.  
**Dimna**, citad. construite par Pharnawaz, 41.  
**Dinar**, reine, ramène le Héréth à la foi de Chalcédoine, 279; prise (soi-disant) par Bagrat III, 299.  
 — ou Thamar (?) mentionnée chez les Russes, 445.  
**Discours** sur l'histoire de Gé., par le catholico Anton Ier, 223.  
**Divination** par des moyens pieux, 204.  
**Division** de la Géorgie, 682.  
**Djadchwi**, lieu, ou Djouari Patiosani, 73.  
 — église de, 180.  
**Djachmatags**, peuple inconnu, 424.  
**\*Djafar** ou Almansour, khaliphe, 220.  
 — fils d'Ali, émir de Tiflis, 275, 316; est pris et relâché, 317.  
**\*Djahan-Chah**, du Mouton-Noir, 401; fait la guerre à la Géorgie, 402; sa mort, 403.  
**Djalliar**, chef mongol, 636.  
**Djan-Chah** ou Djahan-Chah, 683, 686, 687.  
**Djani-Bek** ou Djandier, mthawar, 666.  
**Djaqels**, indépendants, 583.  
**\*Djar**, fils d'Argouthin, sa postérité, 366, 367.  
**\*Djarman**, lis. Gardman, ou Gardaban, canton, 79.  
**Djawakhos**, fils de Karthlos; ses possessions; construit Tsounda et Artan, 22.  
**\*Djawakheth**, donné au prince David, 369, 375.  
**Djazireh** ou Mésopotamie, cédée à la Perse, 181, 183; rendu à l'empire grec, 243.  
**Djélal-ed-din**, guerroyant contre Tchinghiz-Khan, 491, 494; entre en Géorgie, 497; ses ravages, 499, 501, 506; s'abouche avec Awag, 502; prend Tiflis, 504; ses diverses opérations, 505; va de nouveau à Tiflis, 510; va en Grèce, 511; y est tué.  
 \*— ses invasions en Géorgie, 309 sqq.; bat les Géorgiens à Garhni, 310; prend Dovin, 312; prend Tiflis, 314; révolte des Géorgiens, 316; bat les Géorgiens, 331; assiège Khlath et le prend, 332; sa mort.  
**Djibghou**, Djibgha, ou Ziebel, khacan des Khazars, 225; assiège Cala, à Tiflis, 226; prend Cala, 228; nommé aussi Djéboukhacan.  
**Djigda-Khathoun**, femme de David V, 546; meurt, 554.  
 — fille de Dimitri II, 602.  
**Djighphk**, nation soumise à Khosrov-le-Grand, roi d'Arménie, 79.
- Djiks**, peuple, 510.  
**Djikour**, favori de David V, 546; sa mort, 556.  
**Djila**, le fleuve Tigre, 164.  
**Djnal**, lieu, 578.  
**\*Djodje**, Tzitzius, noble Ibérien, à C. P., 219.  
**\*Djor**, passage de, 74.  
**Djordjan**, 184, 189.  
**Djouancher**, géant persan, 73.  
 — général géorgien, 151.  
 — de Vaspouracan, 162.  
 — Djouanchérien, 248; écrit le Martyre d'Artchil II, 255.  
 — roi Khosroïde, 256; prisonnier chez les Khazars, 258.  
**Djouar**, citadelle, prise par Bagrat IV, 318.  
**Djouari-Patiosani**, église vis-à-vis de Mtzhéthra, 124.  
**Djouaris-Gwerd**, 266.  
 — **-Tzikhé**, bâtie par Gouram-Mamphal, 273.  
**Djouziah**, peuple mentionné par Masoudi, 281.  
**Djroudech**, couvent, 281.  
**Dliw**, lieu, 296, 298.  
**\*Dlivec**, village du Djawakheth, 179.  
**Dmanis**, pris par David II, 368; et Khounan, pris par Dimitri Ier, 382; donné au roi David VI, 613.  
**\*Dmanik** ou Dmanis, pris par David-Sans-Terre, 180.  
**\*Dmanis**, Chamchoudé et Tiflis, pris par Tchaghata-Noïn, 425.  
**\*Dobaïs**, de la tribu Réwazi, 229, 237.  
**\*Docon**, Tékhoura, riv., 97.  
**Document** du XIe s., relatif aux Orbélians primitifs, 354.  
**Dodo** (S.), disciple de David Garedjel, 206; va à Jérusalem, *ibid.*  
 — **-Rka**, couvent, 206.  
**Dolis-Qana** ou Lodi-Qana, 263.  
**\*Doph** ou Chouchen, fille de Sargis Ier, 364; sa descendance, 338, 365.  
**Dorghoulel**, roi des Osses, frère de la reine Horéna, 335.  
**Dorotheos** catholicos, 649.  
**\*Dosithee**, patriarche, son opinion sur le site de Pétra, 86; sa généalogie des rois d'Aphkhalie, 174; cité sur les catholicos d'Aphkhalie, 240.  
**Dothago Charwachlitzé**, érithaw des Aphkhas, 410.  
**Dourdzouc**, fils de Tireth, 24.  
 — fils de Cawcas, 26.

- Dourdzoucs**, peuple révolté contre le roi Mirwan Ier, 45, 85.
- Dourbez**, roi d'Arahie, 365; collier du roi, envoyé à Khakhoul, 446.
- \***Doutes** sur l'origine arménienne des Bagratides de Géorgie, 160, 161.
- Dovin**, expédition des Géorgiens à, 414, 415; pris par les Courdj, 445; et Bedchni, conquis par Thamar, 435; \*pris par les Géorgiens, 243.
- Dram**, monnaie, 317.
- Dracan**, monnaie d'or, 160, 165.
- \***Dubois de Montpéroux**, son opinion sur le site de Pétra, 86.
- \***Dwals-Noirs**, 375.
- \***Dwals** se révoltent contre l'éristhaw du Ksan, 380.
- \*— noms, Soungou, Pharedjan, Amsadjan, Bagbathar, 381.
- \***Dwals** d'en-bas, dans le Dwaeth, 380; men-tagnards, expédition contre les, 475.
- \***Dwales** (familles), Broutachwili, Kéléour, Cabochour, Khodjaels, Tziaels, 381.
- Dzaghik**, ou Tsalca, lieu, 52.
- Dzaghliis-Khew**, localité, 310; incursion des Turcs à, 414.
- \***Dzaghmacoranani**, lieu, 369.
- Dzama**, fort dans le Satzitziano, 291; assiégé par le roi Dimitri d'Apkhazie.
- \***Dzanar**, korévèque de, 168.
- \***Dzanariens**, leurs armes, 168.
- Dzélel** (Adarnasé), 291.
- Dziniel**, 430.
- \***Dzraviz Phocas**, conspire contre Basile II, 216.
- Dzwel-Ecclesia**, lieu dans le Samtzhé, 57.
- Egarstan Bacourtzhikhel**, gouverneur pour les Mongols, 529, 532, 537; battu par Awag, 542.
- Eboulement** de terre dans l'Adchara, 579.
- Ecer**, vallée d', 582.
- Ecletz**, pays, 40, 162, 318.
- \*— province, en arménien Ecéghéats - Gawarb, 139.
- Eclipse** de soleil, 606, 649.
- \*— de soleil lors de l'invasion mongole, 443.
- Ecrantha**, lieu 343.
- \***Edesse** sauvée par l'Ibérien Varazvatzès, 219.
- Edouth**, Idiouth, roi chez les Ouïgours, 489.
- Eghia**, catholicos arménien, dénonce Bacour, catholicos d'Aghovanie, 279.
- Eghiché**. S., apôtre de l'Aghovanie, 481.
- Eglise** géorgienne, apostolique, 60.
- Eglise** de Bolnis, bâtie par Pharsman IV, 143.
- de Rousthaw, construite par le roi Trdat, Khosroïde, 133.
- archiépiscopale à Mtzkhéthà, sur l'emplacement du buisson de Se. Nino, 121, v. Samthawro.
- de S.-Etienne à Mtzkhéthà, bâtie par Artchil Ier, 145.
- Supérieure, à Mtzkhéthà, 244; v. Samthawro.
- Egros**, fils de Thargamos, 17; ses possessions, 18.
- Egris**, pays d'Egros, Mingrèlie (pays au-delà d'), soumis aux Grecs, 27; conquis par Azon, 34; le pays à l'O. de la riv. Egris reste soumis aux Grecs, 40; envahi par les Grecs, 150.
- Egris** ou Bédia, ville, 18.
- aujourd'hui Engour, rivière, 27.
- Elarbin**, village, 98.
- Elcetzl**, riv. ou Thous-Tchaï, 392.
- \*— province de l'Arménie orientale, 139.
- \***Eldan**, 309; v. Houlagou.
- Eléné**, nièce de Romain III, épouse Bagrat IV, 315; sa mort.
- Elgon-Noïn**, 567.
- Elgan** ou Gouga-Ilga, officier d'Houlagou, 539, 540; chargé de la Géorgie et de l'Arménie.
- Ella**, 4<sup>e</sup> évêque géorgien, 143.
- Ellicoum** Orbélian, 519.
- Eligoum**, fils de Liparit, Orbélian, 322 sqq., 545.
- \***Ellicoum** Orbélian, chez Ildigouz, 317, sq.
- \***Ellicoum**, fils de Tarsaidj, chef des Orbélians, 347; sa postérité, 348.
- Elie**, prophète, son double manteau, à Mtzkhéthà, 108.
- Elloz**, catholicos, 650; \*catholicos lors de la venue de Timour, 382.
- Juif de Géorgie, assiste au cruciflement, 54, 106.
- \***Elisé**, S., prêche en Aghovanie, 123.
- \*— Hist. arménien, Notice sur, 68.
- Emourtha**, titre ouïgour, 490.
- \***Euanos** Bagratide, à Thalin, 142.
- Enfant** noble, royal, 430.
- Enfants** royaux, 228, 430; cf. Séphétzoul ou Séphédzough.
- Enon**, catholicos, sous Stéphanos II, 233.
- Enouk-Arkoun**, chef mongol, 561.
- Enumération** des sujets de Thamar, 458.
- Ephrem**, descendant d', en Oseth, 421.
- -le-Petit, 360.
- \***Erazgavors**, résidence des rois Bagratides arméniens, 165, 168.
- Erection** de la croix à Mtzkhéthà, 122.

- \***Eréma**, lieu du Dwaëth, 380.  
 \***Eres** mentionnées chez Stéfanos Orbélian, 357, sq.  
 \***Ergévank**, canton, 307; citadelle, 424.  
**Eristhawat** d'Aphkhalie, constitué, 244.  
**Eristhawats** (huit) en Géorgie, sous Pharnawaz, 41.  
**Eristhaw**, maître ou gouverneur de province, 26.  
**Eristhaws**, les cinq, de l'ouest, se révoltent contre Amzasp II, 76.  
**Eristhaw** du Karthli, 428.  
 — du Radcha, 521.  
 \***Eristhaws** du Ksan, origines, 372; leur sépulture à Largwis, 374.  
 \*— Tableau généalogique des anciens, 383; lisez au N. 10: "... épouse Goulchar, fille du roi David, fils de Giorgi, et plus haut, à droite: Goulchar, mariée à Ioané, 10).  
**Eristhawats** sous Gourgaslan, 183.  
**Eroucheth** (église d'), bâtie par l'évêque Ioané, 121.  
**Erovand** ou Iarwand, roi d'Arménie, prend plusieurs villes de Géorgie, 65; est tué, 66.  
**Erso** ou Ertsoukh, pays, 126, 356.  
**Esiom**, princesse mongole, 542.  
**Esoukan**, femme de David V, 569; l'empoisonne, 584.  
 \***Esoughan** khavand, femme de David V, 336.  
**Estathé** Alpar, 455.  
 \***Etel** ou Volga, coule dans la plaine des Khakhs, 431.  
**Etienne** Orbélian, cité, au sujet de Bacour, catholicos d'Aghovanie, 279.  
**Etendard** du khaliphe, envoyé au couvent de Khakhoul, 446.  
**Etymologies** géorgiennes, d'après Stéphanos Orbélian, 213.  
**Euphrata**, eunuque de Justinien-le-Grand, 213.  
**Eustathe** d'Antioche, envoyé au roi Mirian, 118.  
**Evangile** provenant de Gourgaslan, 208.  
 — Mit. ancien, à Djroudch, 281.  
 — à Catzkh, très important pour l'histoire des Orbélians primitifs, 353.  
**Evêchés** fondés par Gourgaslan, 195.  
 \*— d'Aghovanie, 474, 482.  
**Evêques** envoyés en Géorgie, sous Gourgaslan, 192; géorgiens (liste des), 142.  
 \***Evgéni**, métropolitain de Kief, son ouvrage sur la Géorgie, 290.  
**Ewagré**, seigneur, converti par S. Chio, 207. soumet les Khascoums, 212.  
**Ewdémon**, catholicos d'Aphkhalie, 213.  
**Ewlawios**, catholicos de Géorgie, reçoit les SS. pères syriens, 202, 204.  
**Ewlogi**, Chawthel, fou du Christ, moine, 460.  
**Ewphémios** catholicos, 599.  
**Ewstathé**, de Mtzkhéthha, martyr, 226.  
**Ewthym** (S.) du temps de Bagrat III, 293, 300; traduit la Bible, 305; \*sa famille, 176, 177, 187; son histoire, 192; son tombeau, 195.  
**Ewthymé** catholicos, 645; sa mort, 648.  
**Ezinga** ou Carin, bataille à, 519; ravagée par les Mongols, 520.  
 \***Ezinca**, bataille d', entre Gaiath-ed-din et les Mongols, 446, 447.  
**Ezra** Antchel, 312.  
 \***Fadhloun** le Courde, son expédition contre les Khazars, 241.  
**Famine** à Tiflis, 317, 626.  
**Fête** du dieu Armaz, 100; de la Croix, à Mtzkhéthha, 124.  
**Fils** de Timour, leurs guerres, 677, 680.  
**Fleuve** de la Petite-Khazarie, 18.  
**Forteresses** cédées à Basile II, 309.  
**Francs**, les, prennent Jérusalem, 352.  
 — ambassadeurs, près de Timour, 669.  
**Fils** de Gourgaslan, portent le nom de mthawars et eristhaws, dans la Géorgie occidentale, 300.  
**Gabriel**, catholicos (?) de Géorgie, 194; \*catholicos de Géorgie, 116.  
 — de Saphara, catholicos, 335.  
 — Donaour, korévêque de Cakheth, 268.  
**Gabloutz** ou Gabourh, émire de Géorgie, 268; sa généalogie, 269.  
**Gag**, pris par Ioané Orbélian, 343; occupé par Bagrat IV, 334; citadelle, 365; soumise à Ioané Wardanis-Dzé, 425; \*cit., prise par David-Sans-Terre, 180, 307.  
**Gaghghagh** ou Khalikhala, 39, 250.  
**Gaghwam**, ou Gégham, 397.  
**Gagic**, roi de Samchwildé, 317.  
 — roi de Cars, à C. P., 340.  
**Gaiané** (Se.), à Ephèse, 96; sa mort, 97.  
**Galath-ed-Din**, d'Icône, épouse la fille de Rousoudan, 501, 2; résiste aux Mongols, 518; est battu, 519; se soumet aux Mongols, 520; en Mongolie, 538.  
**Gaim**, idole, établie par Azon, 36.  
**Gaiouk**, fils et successeur d'Ogodai, 521.  
**Gaurécel**, général, 399.  
 — de Thor, amilakhor, 410.  
 — généralissime, sa mort, 429.

- Gamrécel**, à Qaraqoroum, 538.  
— Djawakhis-Chwili, 638.
- Gandza**, expédition de, sous Giorgi-Lacha, 481; se soumet, 483; ravagée par les Mongols, 511.
- Gandza**, montagne de, 426; inscriptions.
- \*Gandja** assiégée par les Géorgiens, 331.
- Gardabos**, fils de Karthlos, ses possessions, 21.
- Gardaban**, princes de, 254; topographie, 264; korévêques arméniens de, 265.
- Gardabaniens**, de religion arménienne, 228; — soumis par Phadla, 274.
- Gardman**, nom arménien de la province de Gardaban, 134; province, v. Gardaban; \*168.
- \*Gardman**, Tcharek, . . . occupés par Ghataghan-Noïn, 424.
- \*Gardman**, évêché d'Aghovanie, 482.
- Gardathkrilni**, lieu, 296.
- Garedja**, couvent, 205.
- \*Garedchour** d'Erivan, 9.
- Garhni**, bataille de, 497, 499; \*bataille à, contre le khorazmchah, 306, 310.
- Garman** (Cappadoce), 512.
- Garman**, ou plutôt Carmian, pays, 387.
- Garqlob**, citadelle, 312.
- Garthios**, frère de Karthlos, ses possessions, 21.
- Gatchian** ou Sanadiro-Kalak, 22; citée, donnée à Mirwan, gendre du roi Saourmag, 44.
- \*Gatchiank**, Gadchenk, canton où est Tsourtav, 109, 123.
- Gatz** et **Gaim**, idoles, leurs statues, 101. — idole, établie par Azon, 36.
- Gatzim**, idole, 112; v. Gatz.
- \*Gautier**, chancelier, cité sur une victoire de David II, 229.
- Gazir**, Khazars? 250.
- Géant**, mots géorgiens qui ont ce sens, 50.
- \*Gédiron**, Gadir ou Gibraltar, 469.
- Gégouth**, résidence royale, 467.
- Gélath**, 623; v. Gwéleth; ou Génath, couvent de, sa construction, 357; peintures historiques à, 529; ce sont: Bagrat, roi d'Iméreth et sa femme Eléné; Giorgi et sa femme Rousoudan Charwachidzé, avec leur fils Bagrat; le catholico Ewdémon; \*couvent, fondé par David II, 233; est pillé par Arghoun, 423.
- Gélakoun**, expédition géorgienne dans le, 415.
- Gens** de Liparit 317, 325; — de Gagic, 334; forme géorgienne remarquable, 317.
- Géorgie**, soumise aux Pichdadians, 26, suiv.; se révolte, 29; se soumet à Ardéchir Babégan, 82; amoindrie par les Perses sous Waraz-Bakar, 140; sous Mirdat IV, 144; nom de ce pays dans le sens arménien, 194; paie le kharadj aux Mongols, 517; divisée en deux portions, 546; dénombrée sous Houlagou, 551; imposée par les Mongols, 552; 1<sup>re</sup> division de la, 561; son état à l'avènement de Giorgi V, 645; énumération des provinces de, 654; son état sous Bagrat V, 659; \*son sort sous l'empereur Maurice, 113, 114; ses rapports avec l'Arménie, ibid.; ses divisions, fin du Xe s., 179; sous Bagrat IV, 218; \*nom donné faussement à certaines conquêtes de Timour, 389; roi de, pris par Qara-lousouf, 399.
- Géorgiens** persécutés à Antioche, 339; éloge des, 522, 530; conspirent contre les Mongols, 533; arrêtés et punis, 534; issue de la conspiration, 534, 535; demandent pour roi David V, 536; repoussent l'hérésie arménienne, 553; \*opinion d'Oukhtanès sur leurs origines, 110; les, à Jérusalem, 197, sqq.; font une expédition dans l'Aderbidjan, 243; ayant été en Mongolie, 317; leur établissement à Jérusalem, 405; dynastes, proposent de s'armer contre les Turks, 408, 410; conspirent contre les Mongols, 430, sq.
- \*Georges**, mari russe de Thamar, 292.
- \*Géreth**, couvent, 451.
- Ghadana**, épouse de Pharsman II, 74.
- \*Ghan**, titre mongol, 444.
- Ghado**, ou Phersath, montagne, 17.
- Ghanoukh**, rivière, 360, 364.
- \*Gharabougha**, chef mongol, 443.
- Ghartha**, village, 114.
- Ghéleth**, 623.
- Ghévoud**, date de son histoire, 252; cité sur une expédition des Khazars, 257; \*cité sur le martyre de deux princes mamiconiens, 136; sur un *prince de Géorgie*, 157.
- \*Ghois-Thaw**, lieu, 370.
- Ghoundzeth**, 571, v. Khoundzakh.
- Ghounclanos** ou Longin, de Galatie, y porte la robe sans couture, 107.
- \*Ghorghoraik** ou Qonarqouaré, famille, 260.
- \*Ghouda**, lieu du Dwalet, 380.
- \*Ghphtchakhavank**, 264, 275.
- \*Ghram**, citadelle de Capan, 256.
- Gthaébisa**, église, à Mtzkhétha, v. Samthawro.
- Gilak**, 686, 688.
- Gilan**, description du, 636, 638; expédition de Khorbanda.
- \*Giorgi** ou Georges, diverses formes du nom, 165, sq.

- Giorgi de Tao, catholicos, 335.**  
 — catholicos, 664.  
 — Dchqondidel, 358, 362; sa mort, 363.  
 — d'Olthis, 194.  
 — Olthisar, économiste du couvent ibérien, 340.  
 — l'Enfermé, 387.  
 — Mthatsmidel, 315; vient en Grèce, 324; à C. P., 329; sa biographie, 337; abbé de la Laure ibérienne, 338; va en Géorgie, 339, 340; sa mort.  
 — Ier, roi Aphkh.-Bagratide, 306; ses guerres contre Basile II, 307 — 309; sa mort, 311;  
 \*Ier, de Géorgie, guerroye contre Achot, roi d'Arménie, 210; résiste à Basile II, 216; cède et retire ses concessions, 217.  
 — II, fils de Bagrat IV, 324; roi, 325; cour-palate, 339; son avènement, 341; roi des rois, 343; bat Sarang, i. e. le général seldjoukide, 345, 346; va près de Mélik-Chah, 348; sa mort, 350, 351.  
 — III, fils de Dimitri Ier, 381; roi, 383; guerroye contre le Chah-Armen, 384; s'empare, d'Ani, 385; bat le Chah-Armen, 390; est battu, 394; va à Gandza, 395, 6; va à Derbend, 397; marche contre son frère Dimitri, 398; assiège Loré, 399; châtie ses ennemis, 400; sa puissance, 401; sa mort; \*prend Dovin, 253; reprend Ani, 254; sa mort, 256; aspire au trône, 245, 258; extermine les Orbélians, 263; date de sa mort, 264; chronologie de son règne, 266.  
 — IV, Lacha, fils de Thamar, sa naissance, 431; son nom, 432; descendant du prophète David, 442; se bat à Chankor, 443; occupe Cars, 466; associé au trône, 481; ses tributaires; sa mauvaise conduite, 483; ses résidences, 484; sa mort, 495; critique des dates, 496; date de sa mort, 11; \*chronologie de son règne, 333; fils de Soslan et de Thamar, 420.  
 — V, le Brillant, fils de Dimitri II, 602; nommé roi, 622; emmené par les Thathars, 642; sacré, 643; son code, 644; ses états, 645; chasse les Mongols, 646; assiège Kouthathis, 647; bat les Mongols, 648; ses états, sa mort, 649; \*guerroye dans l'Oseth, 380.  
 — fils de David V, 561; en otage chez les Mongols, 562; sa mort, 575.  
 — VI, le Petit, fils de David VI, roi, 640; sa mort, 643.  
 — VII, fils de Bagrat V, 659; roi, 664; résiste à Timour, 665; protège Thir-Soulhan, 667; se soumet, 670; sa mort, 677; cf. 678.  
 — VIII, fils d'Alexandré, 685.
- Giorgi Aghtséphcl, roi d'Aphkhalie, 269;**  
 conquert le Karthli, 270.  
 — II, roi des Aphkhal, 278; ravage le Cakheth, 288, 289; sa mort, 290.  
 — Dadian, s'empare de l'Odich, 610; sa mort, 611 649.  
**Gobron (S.) martyrisé, 276, 277.**  
**Godch, fils de Moukha, 514.**  
**Goderdz, seigneur cakhe, 329.**  
**Goderdzians, Goderdzis-Dzé, 255, 320.**  
**\*Golgotha, le mont, dévolu aux Géorgiens, 404, sqq.**  
**Gontza ou Gwantza, épouse David V: mère de Dimitri II, 555; sa mort, 568.**  
 \*— tuée par Sembat Orbélian, 335.  
**Gora et non Gori, 255; cf. Tonthio.**  
**\*Gorha, ou Gori, fondé par David II, 230.**  
**Goralaouk, 433.**  
**Gorgasal, 197; v. Gourgaslan.**  
**Gorgo, capitale du Djordjan, 189.**  
**Gori, faussement mentionné, 237, 240.**  
 — ville, 425.  
**Gosier de S. Jean-Baptiste à Opiza, 578.**  
**Grands de la cour de Thamar, 404.**  
**Grande-Khazarie, 18; fleuve de la, 248.**  
**Grecs, les, reprennent la Géorgie occidentale, 229; sous Justinien II, leurs expéditions pour conquérir la Géorgie et l'Arménie, 251; \*influence des, en Ibérie, sous Bagrat IV, 219.**  
**\*Grégoire, pape, St., Lettre à Quirinus ou Ciouron, 121.**  
 — l'illuminateur, sauvé de la mort, 82.  
**\*Grémis-Khew, vallée, 380.**  
**Grigol, 7<sup>e</sup> évêque de Géorgie, 147.**  
 — descendant de Rew, 161.  
 — Asathis-Dzé, 399.  
 — fils de Bacourian, défend Ani, 348; général de l'orient, 346.  
 — éristhaw du Cakheth, se révolte, 259.  
 — mthawar du Cakheth, 260.  
 — Souramel, 521, 530.  
 — éristhaw d'Artanoudj, 322.  
**Grigoris, catholicos d'Ibérie et d'Albanie, 194.**  
**\*Grigor, fils de Touta, docteur arménien, ses procédés, 285, sqq, 414.**  
 \*— Tghai, 422, 425, 431.  
 \*— fils de Bacouran, noble Ibérien, 220.  
 \*— Majistrosian, descendant de Grigor Magistros, 260.  
 — Douphians, parent des Mkhargrdzels, 520.  
 \*— Douphian, 273.  
 \*— de Khatchen, petit-neveu d'Iwané Mkhargrdzel, 338.  
**Groul, lieu, 295.**



- \*Gron**, citadelle, 373.
- Grottes** en Géorgie, 175.
- Gouaram** couroupalate, 249; fils de Stéphanos Ier, 259; \*non mentionné, 113; prince de Géorgie à la fin du V<sup>e</sup> s., 117; non mentionné chez les Arméniens, 144.
- **-Mamphal**, frère de Bagrat Ier, 267; se fait moine, 270.
- Bagratide géorgien, ses états, 269.
- Goubaze**, roi de Lazique, 151, 173.
- \*Goubaze**, dynaste laze, 83.
- \*— II, roi de Lazique, 85; est massacré par les Grecs, 90; punition de ses meurtriers, 92.
- Goud**, va en Mingrèlie, 107.
- Goudaqwa**, ancien évêché en Aphkhalie, 300.
- Goudamaqars**, montagnards, 126.
- Goudjars**, cachés, 241.
- Gougark**, Ibérie méridionale, 46, 47; province d'Arménie et d'Ibérie; révoltée contre Achot-le-Grand, roi d'Arménie, 271; \*province de, 73; prince de, 152; Gougariens, 163.
- Goulistan**, pris par David II, 368.
- Goulauchar**, femme d'un roi Dimitri, 684.
- Gouram** ou Gouaram, Bagratide, nommé roi par l'empereur grec, 216; sa généalogie exacte; reconnu roi, 220; allié de l'empereur, 222.
- Gourandoukht**, fille du roi Mir, épouse Léon, d'Aphkhalie, 248.
- fille d'Artchil II, 251.
- fille de Giorgi II, d'Aphkhalie, épouse Gourgen, fils de Bagrat-le-Sot, 287, 292, 311; mère de Bagrat III, 295, 325.
- Osse, femme de David II, 362.
- Gourcel**, forêt de, 570; riv. de, 582.
- Gourcélel**, Botzo, 482; 528, 545, 559; 570, 582.
- Gourdji-Khathoun**, petite-fille de Rousoudan, 587.
- Gourgen**, ou Ourgend, pris par les Géorgiens, 472.
- Gourgan** (mer de), 18, 20.
- Gourgaslan**, Khosroïde, 148; son expédition en Oseth, 153; soumet la Kabarda et le Qiph-tchaq, 159; l'Aphkhalie, 160; épouse Balendoukht, 160; va en Grèce, 162; s'en va, 169; se bat contre Polycarpos, 173; restitue l'Aphkhalie aux Grecs, 175; origine de son surnom. 177, 178; les monnaies de ce prince, ibid.; secouru par l'empereur Léon Makella, 179; couronne son fils Datchi, 183; va à Jérusalem, ibid.; guerroye dans le Djordjan et dans l'Inde, 184; dans le Sind, 185; critique des dates, 189; guerroye chez les Abaches, ib.; revient en Géorgie, 190; établit un catholicos, ibid.; épouse Hélène, princesse grecque, 193; a d'elle deux fils et trois filles, 196; construit Tiflis; sa mort, 198; son portrait, 184, 200; \*s'allie aux Arméniens, les trompe, 78, 79; critique des événements de son règne, 80.
- Gourgasal**, ou Gourgaslan, drapeau de, 470, 493.
- Gourgen**, roi des rois, 292; sa mort, 297.
- \*— fils de Bagrat-le-Sot, roi de Géorgie, 179.
- \*— Giorgi Ier, roi de Géorgie, se révolte contre Basile II, 187; ou Giorgi, George, roi d'Aphkhalie, 165; ses guerres contre Achot II, 169.
- **-Ber**, éristhaw, 318.
- Gouria**, pays, mentionné, 242, 244, 249; aznaours du, 320.
- Gouriel**, 521.
- Gouth** roi (des), en Grèce, 86; pris par Trdat roi d'Arménie, 87.
- Gouthis-Khew**, bataille à, 77.
- \*Gouverneurs** musulmans de Tiflis, 248, sq.
- Gué** du Mtcouar, au-dessus d'Atsqour, 552.
- Gwantza**, la reine, ou Gontza, est prisonnière des Mongols, 561.
- Gwéleth**, 622.
- Gwiw**, vallée de, 327.
- Gouzan**, Meskhe, 414; se joint au premier mari de Thamar, 424; est destitué, 430, 431.
- Habachk**, Abaches, Abissins, 146.
- Habib** en Géorgie, 245.
- \*Hachou**, évêché d'Aghovanie, 474.
- \*Haghartzin**, couvent, inscriptions, notices, 270.
- Haghat**, couvent, inscriptions, notice, 271—279; \*et Sanahin, couvents, leur fondation, 414.
- \*Hamadaulah**, envoyé de Rousoudan près du grand khan, 429.
- \*Hamam**, restaure le royaume d'Aghovanie, 494.
- \*Hamidola**, maître de Manasagoum, 441, 442.
- Haos**, patriarche des Arméniens, ses possessions, 17, 18; se révolte contre Nébroth, 19.
- \*Hasan**, fils de Cahadba, 159.
- \*— ou Dchalal, de Khatchen, va en Mongolie, 431.
- \*Hatsoun**, Hatsounik, croix de, 478.
- Haut-Karthli**, nommé, 298.
- \*Hazaravoukht**, général perse, 80.
- Hémèse**, défaite des Mongols à, 594, 595.
- Héraclius**, empereur, détrône Phocas, 224. bâtit l'église d'Atsqour, 225; va à Bagdad, 228; retourne en Grèce, 231, 235; fonde le catholicat d'Aphkhalie, 240; \*prend Tiflis, 413;

- entre en Aghovanie, 475; ses campagnes en Asie, 489; s'allie à Djéboukha-Khan, 491.
- Héreth** ou Khorantha, pays de, eité, 18; ramené à la foi de Chalcédoine, 279.
- Hermès** Trismégiste, au sujet de Mahomet, 235.
- Héroïnes** de roman, 411.
- Héros**, fils de Thargamos, 17; ses possessions, 18.
- \***Héthoum**, roi d'Arménie, va en Mongolie, 308, 451; se soumet aux Mongols, 448; se rend près d'Houlagou, 456; sa mort, 465.
- \***Hippis** ou Tzkhénis-Tsqal, riv., 98.
- \***Hisar** (Samchwildé?) pris par Giorgi III, 261.
- Histoire** de Géorgie, ses auteurs anciens, 356.
- \*— géorgienne, travaux des Européens sur l', 62—67.
- \*— des Aghovans, v. Mosé Caghancatovatsi, 469.
- \*— des Aghovans, en arm. imprimée, citée, 488.
- \*— d'Illion, par Mosé Caghancatovatsi, 494.
- \***Historiens** musulmans cités sur la prise de Tiflis, 236, sqq.
- \***Hounévank**, place du Tachir, 180.
- \***Hobénagh**, ou Juvénal, patriarche de Jérusalem, 116.
- \***Hoghodch**, évêché d'Aghovanie, 482.
- \***Honorius** III, pape, sa correspondance avec les Géorgiens, 302.
- Houlagou**, fils de Thouli, envoyé dans l'occident, 538; arrive en Perse, 540; assiège Bagdad, 548; bat les Egyptiens, 557; surnommé Ehdjin, 561; ou Eldjin, 562; fait périr trois princes, 568; sa mort, 571.
- \***Houlavou**, Houlagou, vient en Arménie, 309; prend Bagdad, 436; fait périr plusieurs fils de khan, 455; fait manger du porc aux musulmans, 456; prend Jérusalem, 458; sa mort, 335, 459.
- Houri**, ville, 23, 39, v. Artan.
- \***Housouph**, frère de l'émir Afchin, 164; à Tiflis, 165.
- \***Hrachacaberd**, donné à Liparit Orbélian, 320.
- \***Hrins-Khéou**, lis. Rcinis-Khéou, Khéwi, 15.
- Huns** Hephthalites, v. Kouchank.
- \*— Kouchank ou Hephthalites, en guerre avec lezdedjerd II, 69.
- \*— païens, convertis, 484.
- Iacob**, second évêque de Géorgie, 128; sa mort 136.
- \*— peintre, 194.
- \***Iam**, ce que c'est, 457.
- Iama** et Salpian, v. Souba, Tchéba.
- Ias-Bougha**, conspire contre Ahmed-Qaen, 601.
- Iasi**, émir Turk, 346.
- Ibérie**, i. e. province de Gougark, 46; \*dans le sens des auteurs arméniens, 73 sqq.; dans le sens grec, 82.
- Ibériens**, descendants des Argonautes, 63; \*en relations d'amitié avec les maîtres de la Phasiane, 145.
- Ichkhan**, citadelle, 605.
- Ichkhanie**, Bagratide, dans le Cakheth, 279; \*142.
- \***Icortha**, église de S.-Michel à, 380.
- Idoles** introduites en Arménie par le roi Artachès, 48; des Géorgiens, 84; des Arméniens, ibid.
- Idolâtrie** en Géorgie, 36, 77; et magisme, 101.
- \***Izeddjerd** II, persécute les chrétiens, 67; convoque les montagnards, 69 sqq.; mande les grands d'Arménie, d'Ibérie et d'Albanie, 72; ses défaites, 75.
- \***Iézi**, fils d'Ousaig, 159.
- Iarion Thwalel**, moine sous Giorgi Ier, d'Aphkhalie, 337.
- \*— supérieur du couvent de S. Chio, 137.
- Ildigouz** atabek, inquiète Ani, 392; \*ses faits et gestes, 246, 248, 253; prend la citadelle de Mren, 253; se rend maître d'Ani, 256; sa mort, ses successeurs, 319.
- \***Ile** ou camp retranché des Romains, 89.
- \***Iles** de Géorgie, prises par Timour, 389.
- \***Ilek-Khan**, officier de Djélal-ed-din, ses conquêtes, 332.
- Illa**, patriarche de Jérusalem, 206.
- diacre, venu de Mésopotamie, 203.
- Ilkhan**, étymologie du mot, 539; succession des, 631; \*de Bagdad, dynastie, 386.
- Image** merveilleuse de la Se.-Vierge, 55; du Sauveur, donnée à Awgaroz, 210; merveilleuses, 225; de N.-D. de la Porte, au mont Athos, 304; copies en Russie.
- Imer-Amer**, 649.
- Imérith**, 560; v. Iméreth.
- Iméreth**, Améreth, 426; successions des premiers rois d', 647.
- Imers**, pays des (l'Iméreth), 415.
- et Amers, division de le Géorgie, 384, 492.
- Imier-Amier**, 392.
- Impôts** en Géorgie, sous Houlagou, 552, 556; sous le roi Alexandre, 681; mongols, 438, 443, 444, 447, 450, 451, 452.
- Inantchi**, fils de Pahlawan, 435.
- Indabriantha**, lieu inconnu, 176.
- Indications** géographiques, 578, 582.

- Inscription** à Bidchwinta, 213; de l'église Djouari-Patiosani, 232; de Martwil, 278; de Dolüch-Qana, 281; de Coumourdo, 290; de Zarzma, 293; de Kouthaïs, 300; de Marmarachea, 314; de Catzkh, 327; de Souuk-Sou, 332; d'Aténi, 341; de Gélath, 369; de Thighwa, 382; de Wardzia, 455; arméniennes, sur l'avènement d'Arghoun-Kham, 601; \*relatives à la mort de Giorgi III, 265, sq.
- \***Insula**, Isoulä, position en Lazique, 100.
- Interprètes** géorgiens sous Giorgi II, 360.
- Interrègne**, après Bacour III, 216.
- \***Ioachim**, supérieur de la Croix, à Jérusalem, 198.
- Ioané**, premier évêque de Géorgie, 118.
- Ioané II, 6e évêque de Géorgie, 147.
- catholicos, 229; 354; catholicos sous David II, 372; catholicos, refuse la communion aux Mkhargrdzélidzé, 450; veut prouver la supériorité de la religion géorgienne, 451 — 454.
- évêque, envoyé par Constantin-le-Grand au roi Mirian, 118; revient de nouveau avec des reliques et bâtit plusieurs églises, 121.
- Zédazadénel ou Zédadznel vient de Mésopotamie avec plusieurs SS. pères, 202; sa fête, 205.
- \*— de Mésopotamie, critique de ses actes, 126—129.
- Patric ou Pétritsi, copie les œuvres de Giorgi Mthatsmidel, 339.
- Dchqondidel, frère de Pétré Patric, 341.
- \*— S., père de S. Ewthym, 177; *filz de couropalate*, 195; épouse la fille d'Abougharb, *soi-disant* éristhaw du Ksan, 303; se fait moine, est rejoint par Thornic, 304; son filz Ewthym traduit la Se.-Ecriture, 305.
- \*— Ninotsmidel, abbé, 194.
- roj Khosroïde, 256.
- Chawlian, 270.
- Marouchis-Dzé, éristhaw de Karthli, 292.
- filz de Soula, 293.
- Abouser, éristhaw d'Artanoudj, 312.
- éristhaw de Bana, 311, 312.
- filz de Liparit (Orbélian), 321, 325; son histoire, 326; s'accommode avec Bagrat IV, 326, 333.
- Djaqel, 342.
- Orbélian, 358.
- Taïdehis-Dzé, 360.
- Wardanis-Dzé, 399.
- Akhal Tzikhel, prend Cars, 456.
- Chawthel, poète, 460.
- Brousel, 619, 524, 625.
- \*— Sabanis-Dzé, biographe de S. Abo, 136.
- \*— Roukhwaïs-Dzé, 194.
- \*— éristhaw du Ksan, 379.
- Iob**, 3e évêque géorgien, 136; sa mort, 143.
- Iobénal**, patriarche de Jérusalem, 90, 92.
- Ioseb** Alawerdel, 203.
- \***Ioséba**, lieu du Dwalet, 381.
- Ioser**, ou Iosour, noïn, 511, 516.
- Ioultha** ou léoultha, caverne, 205.
- Iousouph-Zilikhaniani**, roman géorgien, 412.
- Ipadjadj**, roi des Lesguis, 171.
- Irène**, cousine de Marie Alaine, 330.
- \***Irhion**, computiste, 281.
- Isaac** Tolobélis-Dzé, aznaour meskhe, 333.
- Isan**, partie de Tiflis, 317; résiste à Bagrat IV, 320.
- Iscuriah**, riv. d'Aphkazie, 62.
- Isé** Tsilcnel (S.), 204, 209; sa vie.
- filz de Chikh, émîr de Géorgie, 268.
- Isgaour** ou Iskourtehé, Dioscourias, 62.
- Isidoré** Samthawnel, 203.
- Ismaélites**, v. Moulids.
- Ismaïl**, émîr seldjoukide, 351.
- \***Iskender**, du Mouton-Noir, ses faits et conquêtes, 400, sqq.
- \***Israel**, évêque aghovan, va chez les Huns, 484.
- \***Isrol**, vallée dans les domaines du Ksan, 375. Ист. грузинская о... Амлахововъ, roman, 223.
- \***Italacan**, pays, 71.
- \***Ivané** Orbélian veut tuer Démétré Ier, 245; \*conspire contre Giorgi III, 256; se rend à Giorgi III, 262; sa mort, 334.
- Iwané-Dadian**, sous Bagrat IV, 320.
- filz de Liparit, 342; se ligue contre Giorgi II; confirmé à Cldé-Carni et à Samchwildé, 343.
- Orbélian, commandant d'Ani, 387, 389.
- généralissime (Orbélian?), 394; défend Loré, 399.
- Tzikhis-Djouarel, 424.
- Mkhargrdzélidzé, filz de Sargis, 409; blessé, 427; chef des msakhours, 429; se fait Géorgien de religion, 455; est fait atabek, 474; son expédition dans le Dwalet, 475; vaincu par les Mongols, 493; s'affilie à un couvent, 497; est battu à Garni, 498; sa mort, 500.
- \*— Mkhargrdzel, pris à Klath, 271; ses soeurs, 273, 276; sa mort subite? 306.
- et Chalwa Akhaltzikhels, 498.
- Akhaltzikhel, aventure de son filz, 523.
- de Tzikhis-Djouar, se soumet aux Mongols, 517.
- filz de Chanché, 556; chef des mandators, 600.
- \*Mkhargrdzel, enterré à Pghtzahank, 422, 424.
- atabek, vaincu par Timour, 668; se soumet, 672.

- Jaleth**, lieu, 126.
- \***Jani-Bec**, prince géorgien attaqué par Timour, 391.
- \***Jean** catholicos, cité sur les alliances de Constantiné, d'Aphkhalie, 167.
- \*— de Bagaran, catholicos des Arméniens de Grèce, 121.
- de Gothie, évêque 115, 230; sacré à Mtzkhéthi, 339.
- de Mésopotamie, 202, v. Ioané Zédazadénel.
- patriarche d'Antioche, en rapports avec Giorgi Mthatsmidel, 339.
- Sembat, fils du roi Gagie, devient maître d'Ani, 210; est battu par Giorgi Ier, de Géorgie, 211.
- Jovien** empereur, remarques sur ce prince, 165, 166; son traité avec la Perse 181; 475.
- Juifs**, habitant Zanaw, 33; domiciliés dans le sud de l'Ibérie, 47; de Géorgie vont à Jérusalem, lors de la passion du Sauveur, 53; apportent la robe sans couture, 54; à Mtkkhéthi après la prise de Jérusalem, 64.
- Justinien** ordonne que les catholicos de Géorgie soient Géorgiens, 202; guerroye dans l'Oseth, 212; tient le 6e concile, fait prêcher l'Evangile en Aphkhalie, 213; bâtit l'église de Bidchwinta; \*Ier, son influence en Géorgie, 374.
- Juvénaï**, patriarche de Jérusalem, 92.
- \***Kachoeth**, S.-Georges de, transporté chez Wirchel, 384.
- Kadj**, peuple d'enchanteurs, 65.
- Kadjtha-Kalak** ou Kadjatoun, ville, v. Artan.
- Kala**, citadelle, 600.
- \***Kalasar** ou Kéladzor, 318.
- Kaoziani** ou Kawazini, lieu, 333, 334.
- \***Kapetrum**, place du canton de Vanand, 107.
- \***Kaphtchaes** ou Qiptchaqs, dans l'armée de David II, 229.
- \***Karhertz**, citadelle, appartenant à Vahram Mkhargrdzel, 442.
- \***Karim** ou Vahram? Mkhargrdzélidzé, 268.
- Karmaghan**, v. Dcharmaghan.
- \***Karsé Charphon**, lis. Kasré Anouchirwan, 17.
- \***Kartchokh**, place dans les domaines du Ksan, 375, 379.
- Kartham**, petit-fils de Koudj; gendre de Bartom Ier, 50, 51; roi d'Armaz, 64.
- Karthli**, montagne de, 20.
- soumis aux Aphkhaz, 280; au S. du Kour, soumis à Rat, 296; par opposition à Iméreth, 586.
- Intérieur, Haut-Karthli, sens de ces mots, 656.
- Karthlos**, patriarche des Géorgiens, ses sessions, 17; bâtit la citad. d'Armaz, 20; celle d'Orb, 20; enterré à Armaz, 21.
- Kartoun**, cavernes à Ani, 468.
- Kartzam**, roi, 70, v. Kartham.
- \***Kavthar** et autres Orbélians mis à mort, 262.
- \***Kawazin**, citadelle, 307.
- Kawthar**, fils d'Iwané, Orbélian, 399.
- Keghthoukou** ou Keikatou-Qaen, 610; fait la guerre en Grèce, 611; sa mort, 613.
- Kéladzor** ou Kaladzor, citadelle, 381.
- \***Kémakh** ou Calmakh, cit. prise par Timour, 394.
- \***Késiktoï** ou Kéchiktchi, gardiens de la porte, 456.
- \***Kétzéum**, ville laze, 106.
- \***Kétzée**, fort, Kadjéthis-Tzikhé, défendu par les Ibériens, 146.
- Khachags**, Kesseks, Tcherkesses, 478.
- \***Khachm** ou Kasim, général arabe, 158.
- Khada**, pays de, 622, 623.
- \***Khadjin** ou Khatchen, pays, ravagé par Cherfoul-Mouk, 332.
- Khaghbaclank**, administrateurs des domaines des Mkhargrdzels, 429.
- \***Khaghkhagh**, ville, sa position, 75.
- \***Khaghtofarhidj**, citad. dans le territoire d'Erzroum, 216.
- Khakhoul**, église de, bâtie par David Ier, 271; bâtie par David-Couropalate, 294.
- couvent, 337.
- Khakhoula Gourtha**, commandant de Djouar, 318.
- \***Khaliqes** Abdala, Mahdi, Mosé ou Mousa, 133—136; critique des dates.
- \*— abassides, leur durée, 437.
- le dernier, tué par Houlagou, 547, 548.
- Khall-ibn-Izid**, soumet la Géorgie, 261; faussement nommé Khalth-ibn-Izit, 263; battu par les Gardabaniens, et tué, 265.
- Khalpherd**, ville, 457.
- Kharbanda** ou Khoudabandah-Qaen, 633; v. Oldjath ou Oldjaïthou.
- \***Khariba**, nom d'un Dwal, 383.
- Kharikhan-Khoudj**, lieu, 247.
- Khasgian**, lieu inconnu, 396.
- Khasagians**, 447.
- Khascoun** ou Tascoun, nation montagnarde, 212.
- Khatchen**, 433; \*notice sur les rois de, 339, sqq.
- Khathirithber**, régiment des, chez les Khazars, 257.
- \***Khavand**, sens de ce mot, 337.
- Khazars**, envahissent la Géorgie, 24, 25; en-

- nemis du roi Mirian, 85; font une expédition en Géorgie, 86; le roi des, fait prendre Se. Chouchan, 256; plusieurs expéditions en Géorgie, 250, 257; détails très particuliers sur cette nation; installés à Chankor, 267; de Derbend, sous Giorgi III, 397; \*notice sur les, 133, 134, 421; envahissent l'Aghovanie, 494.
- \***Khazi**, émir de Tzac, 228.
- Khécéréboului**, lieu, 328.
- Khélosani**, emploi, 332, 374.
- Khéoba**, vallée du Samtzhé, 274.
- Kherc**, localité, 248.
- Kherthwis**, île, 171; île en général, 198.
- Khidar**, lieu, 249.
- Khikhani**, place, 320.
- Khingra**, 426.
- \***Khiphtchakhs** à Gantzac, 305.
- Khilath** ou **Akhlath**, entreprises de Djélal-ed-din contre, 511, 512; rendue à Thamtha, 520; le sultan de, se soumet aux Mongols, 420; vicissitudes de cette ville, 522; \*assiégée par David-Couropalate, 182; expédition des Géorgiens à, 271, 272; 243, 244; prise par le Khorazmchach, 306; donnée à Thamtha, sœur d'Avag, 429.
- \***Khochak**, mère d'Avag, prend sa défense, 431.
- Khochak**, fille de Gontsa, mariée à Séwiphardaw, 569, à Sadoun, 590.
- \*— fille d'Avag, 328; mariée au sahib-divan, 335.
- Khodja-Aziz**, collecteur d'impôts, 556; livré à David V, 563.
- **Mikhal**, général thathar, 667.
- \*— sahib-divan, ses richesses, 335.
- Khodris**, lieu, 638.
- \***Khokhanaberd**, cit. au pays de Khatchen, 428.
- Khomli**, rocher de, 560.
- Khophath**, lieu inconnu, 320.
- Khorantha** ou **Khornaboudj**, cité, 18.
- \***Khoranachat**, couvent, 431.
- \***Khorazmchah**, tué vers Amid, 306.
- \***Khorianès**, général perse, 87.
- \***Khorichah** Mkhargrdzel, épouse Vakhtang Sacarbhan, 273. sa mort, 274, 344.
- Khornaboudj**, éristhaw de, 318.
- \***Khosia**, fils de Baédar, 371.
- Khosro**, roi sassanide, au temps de Gourgaslan, 180; fait la paix avec la Grèce, 181.
- **Parwiz** ou **Kasré-Ambarwez**, soumet la Géorgie, 215, 221; fait une tentative sur Edesse, en 539, 210.
- **le-Grand**, roi d'Arménie, 78; sa mort, 80.
- \***Khosroès**, roi, veut faire périr Goubaze, 87.
- Khosroïdes**, dynastie géorgienne, 83; liste des, d'après Mkhithar d'Aïrivank, 260; généalogies difficiles, 262.
- \***Khostrov**, ancêtre des Mkhargrdzélidzé, 268.
- Khouachak**, fille d'Avag, 554.
- Khouankhoua**, guerrier osse, 76.
- Kouchank**, peuple, leurs villes, 189.
- Khoudaphrin**, pont de, 469.
- Koudjith**, dieu oughour, 487.
- \***Khoul**, sourd, 50.
- \***Khouli**, prince mongol, ses déportements, 451.
- Khounan**, 21; v. Mtcouaris-Tzikhé; résiste aux Khazars, 25.
- éristhaw, 41; donné à Phéroz, Perse, 87.
- Khoundz**, peuple des montagnes, 250, 478.
- Khouptha**, dans le Gouria? 325.
- sur le Tchorokh, 360; 364; cf. 325, 320.
- Khours**, noble distingué, 306.
- \***Khoutchakhs** ou **Qiphtchaqs** établis à Gandja, 421.
- Khoutlou-Bougha**, 605; v. Khoutlou-Chah.
- Khoutlou-Bougha**, atabek, 608.
- frère de Mangasar, 613.
- **-Chah**, fils de Sadoun, 597, 600; travaille à déposséder Dimitri II, 605; en faveur auprès de Qazan-Khan, 618; ses expéditions contre David VI, 619 — 626; poursuit David VI, 623 sqq.; son expédition dans le Gilan, 636; sa mort, 635, 636, 637.
- \***Khouzlandabis-Dzé**, à Largwis, 373.
- Khowlé**, 322.
- Khozaber**, village, 263.
- Khonzanie**, descendant de Lécos, s'établit à Khozanikheth, 26.
- Khrtila**, dans le Djawakheth, 321, 325.
- Khwarandzé**, fille de Mirdat V, fiancée au gouverneur du Somkheth, 182.
- Khwichkheth**, plaine de, 607.
- \***Kifdjaks**, unis aux Russes, 330.
- Kiilla-Damana**, ou Anwari-Sohéili, traduit en géorgien, 393.
- Kindzara**, village, 98.
- Kir Mikael** Comnène, épouse la fille de Béka, 621.
- Kirkith**, de Souram, fils d'Abouleth, Orbélian, 390.
- \***Kith-Bougha**, son expédition contre Alep, 458.
- \***Klaproth**, ses travaux sur l'hist. de la Gé. 63, sqq.; qq. erreurs de, rectifiées, 139.
- \***Knogho**, citadelle à, 383.
- \***Kodor**, Codor, 90, 97; v. Catharus.

- Korévêque** de Cakheth, fils de prêtre, devenu mthawar, 267.
- Koouns**, trois, fils de qaen, envoyés en occident, 541; leurs divers noms, 567, 570.
- Koudj**, possesseur de l'Egris, 38; épouse une sœur du roi Pharnawaz, 40; reconnu éristhaw de l'Egris, 44.
- \***Kouchler** Béni-Cheddad, émir, 345.
- \***Kourd**, grand-prince, sa parenté avec les Mkhargrdzels, 422.  
— -Wadchris-Khew, et Kourdis-Khew, lieu, 248; vallée, 425; canton, 426.
- \***Kourkouas** patrice, marche contre Tibium (Dovin), 145.
- \***Kourth** ou Couz, émir, bat les Géorgiens, 246.
- Kouthathis**, église de, bâtie par Bagrat III, 300.
- Koutzna**, chambellan, 680.
- \***Ksan**, éristhaws du; prétendue généalogie, 177.
- Kwaboulian** et Tbeth, lieux, donnés à Sargis Djaqel, 564.
- Kwachak** Tzokel, mère de Rat, éristhaw de Karthli, 408.
- Kwa-Khwreltha**, lieu, 292, 329.
- Kwabtha-Thaw**, montagne, 123.
- Kwéchis-Dehala**, lieu, 329.
- Kwémo-Karthli**, Bas-Karthli, 23.
- \***Kwéniphnew**, résidence des premiers éristhaws du Ksan, 373.
- Lacha**, mot aphasar, 432.  
— fils de Dimitri II, 602.
- Laewast**, Lacnat ou Lagoeth, vallée de, 249.
- Lagodekh**, village, 315.
- \***Lalacou**, général grec, 145.
- Langue** arménienne, commune aux Caucasiens, 19.  
— géorgienne, se forme, 31.  
\*— géorgienne, de la, 67.  
\*— laze, altération du géorgien, analogue aux patois du Gouria et de Mingrélie, 83.
- Largwel**, titre, 622.  
\*— éristhaw du Ksan, 374.  
\*— Wirchel, Kwéniphnéwel, titres terriens des éristhaws du Ksan, et noms propres, 372—385.
- Largwis**, couvent de, pillé, 662; \*histoire du couvent de, 372, sqq.
- Latawr**, Bagratide, épouse le roi Djouancher, 258.
- Laure** ibérienne, fondée par S. Ioané, 304.
- Lazar** de Pharbe, sur l'invention de l'écriture géorgienne, 141; \*historien arménien, notice sur, 68.
- Lazique**, ce que c'est, 56; expédition des Grecs, sous Marcien, 181; guerres en, 215, 220, 1; \*notice sur la, 81 suiv.; dans le sens grec; population primitive, 82; sous les empereurs de Byzance; on y parle géorgien, 82; silence des Géorgiens sur son démembrement, 83; vassale des Grecs, 84; se révolte, 86; fin des guerres de Lazique, 92; géographie, 93, sqq.; noms propres de personnes, 104; géographie moderne, d'après les Byzantins, 105.
- Lécos** ou Lécan, fils de Thargamos, 17; ses possessions, 18.
- Léon** Ier Makeila, empereur, restitue plusieurs contrées à la Géorgie, 175; secourt Gourgaslan, 177, 183; critique des dates qui se rapportent à lui, 199.  
— II, éristhaw d'Aphkhalie, 259.  
— fils de Gjorgi II, d'Aphkhalie, éristhaw de Karthli, 289; roi d'Aphkhalie, 290; date de sa mort.  
— antipatrice (anthypate ou proconsul), 160, 182; négocie avec le roi de Perse, 181.  
— éristhaw impérial d'Aphkhalie, 240, 244; confirmé par Artchil II, 248; ses états, 249; son frère épouse une Khazare, 259.  
\*— roi de Cakheth, inscription qui le mentionne à Jérusalem, 200.  
\*— succède au roi Héthoum, 466.
- Léontî** Mrowel, écrit le Martyre d'Artchil II, 253.
- \***Léontians**, Saints, leur martyre, 75.
- Les gens** de Soukman, 381.
- \*— sept fils de ghan, suite de leur histoire, 454, sq., 465.
- Lettre** du roi des Brapdj à Se. Nino, 125.  
— du roi Ourmizd à Gourgaslan, 160.
- Likh**, montagne, entre l'Iméret et le Karthli, 17.
- Liparit** (Orbélian) s'empare du Thrialet, 270.  
— fils de Liparit, sa généalogie, 297; maître de Cldé-Carni, 312; trahit Bagrat IV, 316; éristhaw de Karthli, 318; enlève Anj au roi, 320; fait revenir le prince Démétré, 321; devient très puissant, 322; est pris et remis en liberté, 323; arrêté à Dliw, 325; se fait moine sous le nom d'Antoni, 297, 326, 339; ses fils meurent en Grèce; meurt à C. P., 320.  
\*— Orbélian, livre bataille aux Seldjoukides, 214; combat les Seldjoukides, 223; critique des faits; est pris, 225; refuse de se faire musulman, 226; renvoyé sans rançon, 225; épouse la fille d'Il-

- digouz, 545; ici, ligne 15, lisez: «dès qu'il eut vu *Liparit* Orbélian.»
- Liparit**, fils d'Ioané, 342; traité envers David II, 352.
- \*— frère d'Ivané Orbélian, va chez Ildigouz, 263.
- fils de Soumbat, connétable, 390; éristhaw de Karthli, 399.
- fils de Rat, 297; sa mort, 309.
- \*— Orbélian, tiré de Perse, 320; sa postérité, 322.
- Thorel, dit Déwis-Qour, 546.
- et Eatchi Orbélians, 618.
- \***Lithover**, roi des Huns, 484.
- Livre** de Nébroth, 111, 163.
- des rois, ouvrage géorgien, 585.
- de la Visite, par Timothé Gabachwili, 240, 303; \*critique des dates, 205, sqq.
- Livres** anciens sur les Bagratides, 229.
- arméniens pris par Timour, 664.
- Lodchla**, coup de main de David II à, 372.
- Lomec** (arm. Ghomec), fleuve, 18.
- Lomis-Thaw**, lieu, 582.
- Lomslantha**, bâtie par Gouaram - Mamphal, 273.
- Longinoz**, Juif de Géorgie, assiste au crucifiement, 54.
- Lopat**, vallée, 197; v. Lopotis-Tsqal.
- Lopotis-Tsqal**, 99; v. Lphnik.
- Loré**, pris par David II, 360; résidence du chef des msakhours, 407; du généralissime, 409; soumis aux Mkhargrdzel, 429; pris et repris, 679, 680; \*Loré, Lori, Lorhi, assiégé par Giorgi III, 261; échoit à Tchaghatha - Noïn, 307; \*pris par Tchaghata-Noïn, 424.
- Lortsobantha**, citad., 279.
- Lotsoban**, donné à Liparit, f. d'Ioané, 342, 363.
- Loucia**, éristhaw de, nommé, 329.
- \***Louca** Moukhachwili, martyr géorgien, 204.
- \***Louis** de Bologne, prêche une croisade contre les Turks, 407.
- Lphnik**, peuple soumis à Khosrov-le-Grand, roi d'Arménie, 79, 99.
- \***Lutteur** célèbre, près de Mangou-Khan, 457; battu par Sadoun, petit-fils de Kour, 458.
- Maaq**, seigneur de Caïtson, 425.
- Macar**, catholico, 208, 214.
- \***Madznaberd**, citadelle, 424.
- \***Maghrandwals**, ou Dwals d'en-haut, 381.
- \***Magistros** de l'Asbagie, 146.
- \***Mahled** ou Moulid, i. e. assassins, 423.
- \***Mahmet**, gouverneur de Dovin, 159.
- \*— général musulman, ravage l'Aghovanie, 493.
- Mahomet**, son apparition, 233; veut soumet-
- tre Khosro - Parwiz, 234; \*son apparition 493.
- Maïjan**, généralissime géorgien, 82.
- \***Maïraber**d, Déda-Tzikhé, 3, 4, 7.
- Makéti**, Nakéti, riv. d'Aphkhalie, 62.
- Makhorowan**, village, 311.
- Makhatha**, lieu, 633.
- \***Malakia Abégba**, hist. arménien, notice, 300, 438—467.
- \***Malek-Gourghin** ou Giorgi . . . refuse l'extradition d'Ahmed-Djelaïr, 391.
- \*—**Ipocrate**, i. e. Bagrat V, pris par Timour, 387.
- \***Mali** et khaphtchouri, impôts mongols, 432.
- Malik** sultan, sa mort, 361.
- fils du sultan seldjoukide, 365.
- Mamasakhlis**, père de maison, titre administratif ancien, 24.
- Maméans**, aznaours, 255.
- Mamia-Dadian**, 647.
- \***Mamlan**, émire d'Aderbidjan, 181; ses incursions en Arménie, 182 sq.; battu par David couropalate, 182, 184.
- Mamphal**, titre: Soumbat —, 271; David —, Gouaram — ibid.; explication, 272.
- \***Mamphal** (dynaste) de Tachir, 180.
- \***Mamphali**, étymologie et sens du mot, 148.
- Manglis** (église de), bâtie par l'évêque Ioané, 121; appartenait à Rat, éristhaw (Orbélian), 296.
- Mangou**, fils de Thouli, successeur de Gaïouk, 521.
- \*—**Khan**, sens du nom, 325.
- Manuel**, fils de Dimitri II, 602, 607.
- frère de David VI, 621.
- Manoutchar**, fils d'Aboulaswar, maître d'Ani, 328.
- Manuscrit** des Annales, de la reine Nino, 285.
- Manuscrits** précieux de Gélath, 297.
- \*— géorgiens et arméniens pris à Erzurum, 440.
- Marabdani** ou Marabda, lieu, 336.
- Maragha**, évêque de, exilé par Naurouz, 617.
- Maran**, dans le Cakheth, 289.
- Marand**, ville, prise par les Géorgiens, 470; \*expédition des Géorgiens à, 244.
- Marg** ou Argoueth, canton, 291.
- Margouis** ou Argoueth, éristhaw, 41.
- Mariam**, princesse grecque, épouse le roi Artchil Ier, 145.
- fille de Bagrat IV, 338.
- reine, va près de Romain III, 313; d'origine arménienne, 314; sa généalogie, 319; va à C. P., 329; survit à son fils Bagrat IV.
- fille d'Artchil II, 251.

- Marie** Alaine, 330; v. Martha, fille de Bagrat IV.
- Marilel**, mthawar, 318.
- Marmet**, riv. v. Akhourian.
- Martha**, fille de Bagrat IV, envoyée en Grèce, 329; épouse Michel Ducas, 330, puis Nicéphore Botoniate, 331.
- Martqoph**, image merveilleuse de, 574.
- Martyr**, auteur d'une vie de S. Ioané Zédazadénel, 33.  
— ou Ioané, Biographe de S. Chio, 129.
- \***Martyropolis** ou Néphertert prise par les Mongols, 323.
- Marouchian** tchourtchérahk, 410.
- Masis**, montagne, orthographe du nom, 16.
- Maslamah**, assiége C. P., 260.
- Maslatha**, lieu inconnu, 359.
- \***Mastat**, dépendance de Théodosiopolis, 147.
- Matthieu** d'Edesse, cité sur l'état moral des Arméniens, 355; \*historien, notice sur, 234 sqq.
- Matsqouérel**, évêque ou commandant d'Atsqouer, 321.
- Maurice**, empereur, sa mort, 224.
- \***Mcodowan**, dépendance du couvent de Mghwimé, 137.
- Méaleth**, Herdzoïth, lis. Mthiouleth, Ertso, 31.
- \***Medzarank**, évêché d'Aghovanie, 482.
- \***Medz-Coghmank**, évêché d'Aghovanie, 482.
- \***Medz-Counenk**, évêché d'Aghovanie, 487.
- \***Medzirank**, évêché en Aghovanie, 483.
- \***Medzob**, montagne de, 187.
- Mègres** ou Mingréliens, fidèles à Pharsman II, 74.
- Méherdate**, prince ibérien, 63.
- Mélik-Achraph**, 520; fils de Qélaoun, 631; \*à Khloth, 271.  
— **-Chah** vient en Géorgie, 343; prend Samchwildé, 343, 345; chronologie, 351; sa mort, 352.
- \*— **-Kamel** et Mélik-Achraph, 416, 418.
- \*— Sultan, fils de Taphar, 228.
- **-Naser**, fils de Bibars, 595.
- Melkisédech**, catholicos, nommé sous Bagrat III, 301; va à C. P. 310, 313; ses acquisitions pour Mzkhétha, 315.
- Memna**, fils de Botzo Gourcélel, 482, 503.  
— et Botzo, fils de Botzo, défendent Tiflis, 503; se retirent, 506.  
\*— Djaqel, 260.
- Mencoul**, Manglis? 669.
- \*— ce qu'est ce pays, 393, 394, 395.
- Mer** de Sper ou du Pont, 20, 201.
- Méré**, bourg, 175.
- Méribanès**, roi d'Ibérie, 134.
- \***Merméroès**, général perse, entre en Lazique, 87; sa mort, 89.
- Mesrob** (S.), invente les caractères ecclésiastiques géorgiens, 141; va dans le Gardman, 147.
- \***Métropolitain** de Géorgie, indépendant, 223.
- \***Mghthis-Wel**, lieu du Dwalet, 381.
- Mghwimé**, lieu, dans le Karthli, 207.
- Mglinaw**, village, 274.
- Michel**, l'ange, protecteur de l'orient, 164.  
— Panarète, cité sur Rousantana, d'Ibérie, 579.
- Midznadzora**, lieu, 578.
- Mihran**, prince de Géorgie, v. Mirian, roi sassanide.  
— bdechkh ou gouverneur de Gougark, 134.  
— parent de Gourgaskan, 153.
- Mihrandoukht**, soeur de Gourgaskan, 148; prise à Casp, 150; délivrée 159; mariée au roi de Perse, 182.
- Mihrdat**, bdechkh ou gouverneur d'Ibérie, 46.
- \***Mihrians**, Sassanides d'Aghovanie, 471, 474; liste des princes de cette famille, 475, 477; tableau généalogique, 480.
- Mikael**, catholicos, 402.  
— de Gougark, v. Gobron (S.).  
— **Asori**, parlant de la robe sans couture, 107; cité sur S. Mourwanos, 139.  
— fils de David IV, s'empare du Radcha, 610.
- Mikel**, 10<sup>e</sup> évêque de Géorgie, 149; destitué, 191.  
— Mirianis-Dzé, catholicos, sa mort, 423.  
— Ouloumbel, 203.  
— et Gabriel, mont de, 318.
- Mir**, mthawar, 237; sa mort, 244.
- Mirandoukht**, fille d'Artchil II, 251.
- Mirdat** Ier, roi de Mzkhétha, 71.  
— II, roi arsacide, 78.  
— III, Khosroïde, 134.  
— IV, Khosroïde, 144.  
— V, Khosroïde, 148.  
— frère du roi Datchi, reçoit en apanage le Djawakheth, 201; ses fils soumis aux Grecs, 202; fils de, dans le Clardjeth, 215.
- Mirian**, date de sa conversion, 6, 7; roi sassanide, en Géorgie; son avènement, 80, 82; ses états, 84, 89; idolâtre et pyrolâtre, 84; épouse Abéchoura, 83; Nana, 85; guerroye contre les Khazars, à Derbend, 85, 86; augmente ses états, 86; donne sa fille à Phéroz, 87; battu par Constantin, 88, 109; lui donne son fils Bakar en otage, 89; sa conversion, 90, 113; envoie des députés à Constantin, 115; reçoit des prêtres de Constantinople, 118; est baptisé, 120; va à Jérusalem, 130; meurt, 131; son testament.



- Mirian**, descendant de Rew, 161.  
 \*— et Gourgaslan à Jérusalem, 198.
- Mirwan Ier** ou **Mourwanos**, Nébrothide, genre de Saourmag, 45.  
 — ou **Mourwan**, fils du roi Pharnadjom, mené en Perse, 48; revient en Géorgie, 50; devient roi, 51, sous le nom de Mirwan II.
- Mirwanos**, frère nourricier du roi Mirian, 84.
- \***Misimiens**, peuple, sa situation, 91.
- Mkhargrdzélidzé**, origines des, 387; se retirent dans leurs forteresses, 508.  
 \*— famille, son histoire, 266 sqq.; origines, 267; conquêtes, 270; Bagratides? 271.
- \***Mkhargrdzels**, leurs donations à Noravank, 360; généalogie complète, 362; rectifiez ainsi la fin: Chahancha III; fils: Zakaria IV, N. N. N, Inscript. N d'Ani, collection Kestner; leurs origines, 415; généalogie la plus ancienne, 417.
- Mkhithar** d'Aïrivank, liste des évêques géorgiens, 142; \*cité, sur le schisme entre les Arméniens et les Géorgiens, 121.  
 \*— d'Ani, cité sur les origines des Seldjoukides, 221.  
 \*— **Goch**, au convent de Gétic, 286 sqq.; notice sur, 421 sqq.; sa mort, 299, 422, 423.
- Miana**, occupé par les Géorgiens, 471; se soulevé, 473.
- \***Mina**, canton du Dwaeth, 381.
- \***Minachah** Orbélian, 402.
- Moal**, peuple, 530; v. Mongols.
- Mobidan**, 9e évêque de Géorgie, 147; écrit des livres peu chrétiens, qui sont brûlés; sa mort 149.
- Mobidans** ou **Mobeds** de Perse, 181.
- \***Mochta**, pour Mogwtha, 29.
- Moghri**, lieu inconnu, 296.
- Mogit-ed-Din**, roi des Géorgiens, 501.
- Mogoutha**, près de Mzkhéthä, 100; résidence des mages, 47; pont de..., 177.
- \***Mohammed** Nisawi, historien, notice, 301.
- Mohmed**, émir musulman, 265.  
 — fils de Khalil, émir de Géorgie, 268.
- \***Mobtazem**, khaliphe, 221.
- Moïn-ed-Din** Perwaneh, 588, v. Pharwana.
- \***Moines** et princes arméniens brûlés par les musulmans, 419.
- Moïse** de Khoren, cité sur la conversion du roi Mirian, 114; sur Artzil ou Artchil Ier, 148.
- Mokon**, v. en Galatie, où est, dit-on, la robe sans couture, 107.
- Mokwi**, évêché, érigé par Léon III, d'Aphkhalie, 290.  
 — convent, peintures de, 621.
- \***Molhids** ou assassins, tuent Tchaghata-Noïn, 427.
- Monnaie** en Géorgie, frappée au nom du roi Artachan, d'Arménie, 71; noms, 160; en papier, 610; \*géorgienne où est mentionné le Djawakheth: conjecture, 375.
- \***Monnaies** géorgiennes musulmanes, 241, 242; d'or, au nom de Timour, en Géorgie, 397.
- Mongols**, leur portrait, 485; leur première expédition en Géorgie, 492; s'en vont par Derbend, 493, 494; seconde irruption en Géorgie, 495; envahissent le Chirwan, le Qarabagh, la Géorgie, 513; leur religion, forme de serment, 516; mots, 597; \*leur apparition, 301; seconde apparition en Géorgie, 305; prennent Gantzac, 307; leur première apparition, 329; leur venue en Géorgie, 420.
- Montagnards** convertis par Sa. Nino, 126; leurs divers noms, 127; refusent de se faire chrétiens, 201; auxiliaires des Grecs, 220; liste des, convoqués par lezdedjerd II, 70. sqq.
- Montagne Noire**, Admirable, pres d'Antioche, 337.
- \***Mosé**, catholicos arménien, nomme un catholicos pour la Géorgie, 108; sa mort, 111.  
 — le prêtre, 606.  
 \*— évêque de Tsourtav, 109; se sépare du catholicos Ciouron, 111, sqq; refuse de rentrer à Tsourtav, 118.  
 — Caghancatovatsi, cité, 68; sur l'invention de l'écriture géorgienne, 142; cité sur les Sassanides du Gardman, 221; cité sur Adarnasé Ier, 231; \*hist. armén. du Xe s., extraits, 468—494; son nom ethnique provient du lieu dit Caghancaïtouk.
- Moslimah**, ou Maslamah, ses expéditions dans le Caucase, 244, 250.
- \***Mostazem**, dernier khaliphe de Bagdad, 437.
- Mot** arménien dans les Annales, 346.
- Mots** géorgiens inconnus, 346.
- \***Mouchegh**, roi de Cars, 178.
- Moudzghoul**, lieu, 627.
- \***Moufarghin** ou Mifarikin, pris par les Mongols, 453, 454.
- \***Moukhar**, lis. Moukhnar, 27.
- Moukhnar**, 63, 75; v. Moukhran.
- \***Moukhirisis**, plaine en Lazique, 87; et ville, 100; cf. 104.
- \***Moular-Noïn**, en Arménie, 299; ses exploits, 424.
- Moullids** (assassins) de Perse, 511; se réfugient en Egypte, 544.
- Mourwan-Qrou** en Géorgie, 238; en Min-

- grélie, 239; à Chalcédoine, 243; critique de son expédition, 244—247, 252.
- \*Mourwan-le-Sourd**, en Arménie, 158.  
— de Djaq, éristhaw de Qouel, 333.  
— Gourcélel, 559, 570.
- Mourwanos** (S.), son époque, 7; fils de Bakar II, dit Pétré, 136; évêque de Moam, 138.
- Mousa**, khaliphe, met à mort S. Abo, 262; \*135, 136.
- Moussaïth**, 643; v. Bousaïd, Abousaïd.
- Mouscour**, 397.
- \*Mousdasar**, khaliphe, sa mort, 436.
- Moutaphradin**, Saldoukhide, recherche Thamar, 418.
- Mouton-Blanc, Noir**, dynasties du, 685, 687, 8.
- \*Mouton-Noir, Mouton-Blanc**, dynasties, 398.
- \*Moussès**, prince d'Outik, 167, 188.
- Mowacan**, fils de Thargamos, 17; ses possessions, 18.  
— province, 18, 161.
- Mqinwarni** ou Itsroni, dans le Thrialet, 311.
- \*Mradchouls**, gens du Radcha, 213, 232.
- \*Mrovan**, Mourwan-Qrou, ne peut soumettre le Gilan, 493.
- \*Mslimah** détruit et rebâtit Derbend, 494.
- Mteonar** du Djawakheth, 99.
- Mtcouris-Tzikhé** ou Khounan (citad.), 21.
- Mthawars**, en Géorgie, 80; se soumettent aux Mongols, 317.
- \*Mthiouleth**, notices topographiques, 368—371; 372—384.
- \*Mthioul**, habitants du Mthiouleth, leurs guerres contre les éristh. du Ksan, 377, 381.
- Mtwéris-Tzikhé** ou Khounan.
- Mtzkhéthos**, f. de Karthlos, construit Mtzkhéthha, 22.
- Mtzkhéthha**, ville, bâtie par Mtzkhéthos, 22; ruinée par Azon, 35; assiégée par les Arméniens, 69; ravagée par l'émir Sadj, 279; donations à, 680.
- Musulmans** en Géorgie, critique des faits, 245.
- \*Nabédès**, général perse, va en Apsilie, 88.
- Nadarbazew**, résidence royale, 335.
- Nadcharmagew**, résidence royale, 388.
- \*Nadchvardin**, fils de Sembat, 275.
- Naghwarew**, village, 310.
- Nald**, lieu, 434.
- Nakalakew**, ou Archéopolis, 40.  
— d'Eroucheth, ville, 39.  
— village, 311.
- Nakourdéwels**, famille, 295.
- Nakhidour**, lieu, 360.
- \*Nakhé-Dran**, Nakhidour, 58.
- \*Nakhoragan**, général perse, 90; sa mort, 92.
- Nakhtchéwan**, dans le Cakheth, 289, 327.
- Nana**, fille d'Ouliotor, épouse le roi Miriam, 85; se convertit, 104; est guérie, miraculeusement, 110; meurt, 132.
- \*Nanan Mkhargrdzel**, épouse Abas Corician.
- Narcéwéwi**, ouvrage historique du tsarévitch David, 120, 223.
- Narécwaw**, rivière, 333.
- Narghwewtha**, localité, 333.
- Narin**, mot mongol, 540.
- Nasar**, éristhaw de Tsounda, 183, 185, 200.
- Nasra**, d'Aphkhalie, se révolte contre David Ier, 270; prend Odzrkhé. Djouaris-Tzikhé et Lomsiantha, 273; sa mort, 274.
- Nathéla**, épouse de Dimitri II, 599.
- Nathia**, femme de Giorgi VII, 678.
- Naurouz**, persécute les chrétiens, 616.
- Nawroz-Noïn**, 614; persécute les chrétiens, sa mort, 617.
- \*Navroz** Abazadzé, 369, 376.
- Nazal** ou Nazar, commandant de Birthwis, 675.
- \*Nazovd**, fille de Satoun, épouse Chahanchah, 425.
- Nébroth**, date de sa mort, 20.
- Nelcar**, Nencar ou Nécrési, dans le Cakheth, bâti par le roi Pharnadjom, 47; embelli par Archac II, 51.
- \*Néoknus**, riv. en Lazique, 92, 97.
- \*Néophyté**, S., évêque d'Ourbnis, 137, sq.
- \*Nerdchis**, fille de Sargis Ier, 362.
- Nersès III**, catholicos arménien, va dans la Taik, 252.
- \*Nerséh** ou Bacour-Nerséh, catholicos d'Aghovanie, 485.
- Nerséh**, Nersian, 248.  
\*— éristhaw de Karthli, va à Bagdad, 132.
- Nezwi**, lieu, 340.
- Niania**, fils de Liparit, va à Cldé-Carni, 325.  
— fils de Kwaboul, 342.
- Nial**, plaine, 426; combat de, 427.
- Nicoloz**, catholicos, va près d'Houlagou, 541, 593; se démet de ses fonctions, 599.  
— Goulambris-Dzé, 406.
- \*Nicolaoz** Dwal, martyr géorgien, 203.
- \*Nicolas**, patriarche de Constantinople, sa lettre à Jean-Catholicos, 166.
- Nicoloz Matsouérel**, 593.
- Nicopsis** ou Anacopi, où est enterré S. Simon-le-Cananéen, 61, 339.

- Nicopsia-Derbend**, limites des états de Thamar, 458.
- Nièce** de Bagrat IV, épousée par le sultan seljoukide, 328.
- Nigal**, vallée, 263, 307, 559, 579.
- Nikiphoré** ou Nicolaoz, abbé de la Croix, 200.
- Nikita**, auteur d'une vie de S. André, 60.
- \***Nikitom** ou Nicétas, duc d'Ibérie, 218.
- Nikoz**, église de S.-Rajden à, 195, 413.
- Nino** (Ste.) vient en Géorgie, 89; sa généalogie, 90; va en Grèce, 94; va chez la princesse Rhipsimé, 95; va à Orbantha, 98; à Ourbnis, à Armaz, 100; reste neuf mois chez le jardinier, 104; fait une croix de sarments, convertit Abiathar et Sidonia, reste 3 ans à Mtzkhéth, 104, 109; prêche l'évangile aux montagnards, sa mort, 128; dates 132; apparaît à Gourgaslan, 167; date de sa mort, 7. En note, lisez l'année 338, au lieu de, 328.
- Noïns**, quatre, gouvernent les états d'Houlagou, 541.
- Nomades** hive nant près du lac Pharawan, 98.
- Nomocanon**, de la main de S. Ioané, Géorgien, 305.
- Noms** anciens de diverses contrées envahies par les Khazars, 257.
- \*— arméniens de provinces, au pluriel, 181.
- Nopapat** ou Nokhpat, pays, se révolte contre Datchi, 201.
- \***Noravank**, couvent, notice sur, 358, sq.; sépulture des Orbélians, 336.
- \***Norberd**, citadelle, 307.
- Nor-Kalak**, 630.
- Nosora**, lieu inconnu, 197.
- Nosorna**, lieu, 315.
- Nosté**, riv., 69.
- Notcara**, sépulture d'Artchil II, 255.
- Nouchirwan**, se fait chrétien, 196.
- Noukardin** ou Rokn-ed-Din, fait la guerre à Thamar, 456—462; ses états, 457.
- Noukhat** ou Nokhpat, 250.
- \***Nouveau-Gétic**, couvent, 422.
- Nouzala**, inscription historique à, 158.
- \***Ocom**, lieu du Basian, 225.
- Odzrkhé** ou Otkhé, ville, 22; éristhawat, 41; brûlée; 425.
- Odzrkhos**, f. de Mtzkhéthos, construit Odzrkhé, maintenant Otkhé, 22.
- Ogodai**, fils et successeur de Tchingiz, 491, 521; favorise les chrétiens, 518.
- Okona**, image d', 314.
- Okropir**, catholicos, 316; sa mort, 335.
- Okropha**, 521, v. Ogodai.
- Oldjath**, soeur d'Arghoun-Khan, épouse Wakhthang II, 607.
- Oldjaïtou** sultan, Ilkhan, 635; son expédition dans le Gilan, 636; assiège Rabachan, 641; sa mort, 642; état de l'empire mongol, 643.
- \***Ollaria**, Chytropolia, sur la riv. Kwéwroula, 101.
- Olthis** ou Oukhtik, bataille de, 306.
- Olthisni**, lieu, 532.
- Ong-Khan**, Qéraite, 488.
- \***Onogouris**, ville laze, 90; fort, 101.
- Ophreth**, Cochc et Warazkar, forteresses, 329.
- Opiza**, lieu de sépulture de Gouram, fils d'Achot, 273.
- monastère, 577; attaqué par Thagouthar, 578.
- \***Opsitès**, dynaste laze, 88.
- Orbantha** ou Ourbanis, ville d'Arménie, 98; cf. Ourbnis.
- Orb**, ou Orbeth, ou Orbis-Tzikhé (citad.), ou Samchwildé, 20, 21.
- Orbélians**, Turks, établis en Géorgie, 30; primitifs, généalogie, 297; leurs propriétés en Argoueth; nommés fils de Baghouach, 353; chronologie, 354; vrais Orbélians, 358; 2e époque, généalogie, 389; après Rousoudan, 537; leur restauration, 545; \*origines des, 213; leurs prérogatives, 214; généalogies de la première époque, 315; conspirent contre Georges III, 256; extermination de la famille, 259; conspirent contre Giorgi III, 260; leur origine chinoise, 261; leur ruine, 263; réintégrés, ibid.; descendants de Liparit, 322; suite de leur histoire, 334 sqq.; restauration de la famille, 336; dernières pièces justificatives, 348, sqq.; généalogies complètes, 350; subsistent encore dans l'ancienne Siounie, 351; Orbélians, par conjecture, 352.
- Orbeth**, pris par Bagrat IV, 317; \*cit. donnée aux Orbélians, 213.
- Ordchob**, place, 278.
- Ordouré**, roi osse, 317.
- Ordro**, bataille à, 323.
- Oreth**, montagne, étymologie du nom, 17, 18.
- Origines** des atabeks du Samtzhé, 482.
- \*— de Mahomet, 49.
- \*— des peuples, d'après Mosé Caghancatovatsi, 469, 470.
- Orkhan-Sultan**, chassé du Clardjeth, 648.
- Ormizdas**, successeur d'Izdédjerd, meurt, 173.
- Orota**, village du Dzaghli-Khew, 310.
- Orotan**, village, 310.
- \***Orotn**, conquis par Ivané Mkhargrdzel, 301.
- Orozmoz**, peuplade, 263.
- Ortokides** de Khlath, 388.

- Oseth** ou Qabarda, 156, 335.  
**\*Osourtrou**, plaine en Ibérie, 107.  
 \*— ou Ordor, village, 222.  
**Osses**, font une incursion en Géorgie, 66, 68 ; expédition des, en Géorgie, 75 ; envahissent la Géorgie, prennent la princesse Mihrandoukht, 150 ; soumis par Gourgaslan, 159 ; installés à Dmanis, 267 ; à Gori, 611 ; en guerre avec les Géorgiens jusqu'à Giorgi V, 612 ; en Géorgie, à Tiflis, 612 ; \*à Gori, 377.  
**\*Ostan**, lieu, 9.  
**Othathloan**, lieu, 316.  
**Othagho**, fille de Dchadcha Kwaboulet, 320.  
**Othakha**, fils de Batou-Qaen, 619, suiv.  
**Ottomans**, successions des sultans, 676, 685.  
**Oubarab**, Abram, Houphrim ou Ephrem, éristhaw perse, 144.  
**Ouchich**, prince de Gilan, 637.  
**\*Oucheth**, lis. Eroucheth, 29.  
**Oudjarma**, v. réparé par Asphagour, 78 ; croix érigée à, 133 ; pris par le fils d'Abou-sadj, 275.  
**Oudj**, Oujics, Ouz, Turks de la Transoxane, 457.  
**Ouigours**, Oughours, leurs idoles, 486 ; leur cycle d'animaux, leur religion, 487 ; tribus ; Mongols, 488.  
**Oujan**, ville, 473, 615.  
**Oujics**, peuple, 95.  
**\*Oukhthanès** d'Ourba, son livre sur la scission entre les Géorgiens et les Arméniens, Add. V ; son époque, appréciation de son livre, 124, 125.  
**Oukouth**, pays, 509.  
 —, 541, v. Ogodai.  
**Oulo-Aka**, petit-fils d'Ogodai, 541.  
 — **-Ehdjin**, fils de Mangou-Khan, 538 ; v. Houlagou.  
 — **-Noïn**, 547.  
**Ouobos** ou Rhoubos, s'établit dans l'Oseth, avec des prisonniers de guerre géorgiens, 25.  
**Ouphlis-Tzikhé**, fortifié par Archac II, 51 ; pris par Bagrat Ier, 265 ; rendu par les Aphkbas, 274 ; assiégé par Costantiné Ier, 288 ; pris par trahison, 295 ; enlevé à Gourandoukht, 296.  
**Ouphlos**, fils de Mtzkhéthos ; ses domaines, construit Ourbnis et Casp, 23.  
**Ourbnis**, ville bâtie par Ouphlos, 23, 100 ; \*— ville, sa situation, 137.  
**Ousaneth**, lieu de retraite de Rousoudan, 518.  
**Ousen**, chef des Osses, 636, 638.  
**Outhaghonoba**, qu'est-ce ? 342.  
**Ouzoun-Hasan**, ou Asan-Bek, ses guerres, 686, 687.  
 \*— du Mouton-Blanc, 398, 403, 404.  
**\*Pahlavan**, fils et successeur d'Ildigouz, 257.  
**\*Païza**, tablette d'or, son usage, 327.  
**\*Pal**, usage du, 232.  
**Palacatzio**, canton, 414.  
**Palais** de Gourgaslan à Oudjarma, 195, 196.  
**Palawra**, monastère, 315.  
**Palécartos**, ou Polycarpe, général grec, 171.  
**Panarète**, cité sur la reine Anna, 653.  
**Pancis**, éristhaw de, 318.  
**Pancrate** contre Baghouach, 424.  
**\*Pankratios-Magistros**, 147.  
**\*Papes**, rapports des, avec la Géorgie, 305.  
**\*Pâque**, querelle au sujet de la, entre les Arméniens et les Géorgiens, 280 ; oblique ou Fausse-Pâque arménienne, 280 sqq. ; anticipée, des Grecs, 422.  
**Parkhal**, Mt., Turks qui y résident, 626.  
**\*Partizakaghak**, hoston-Kalak, 3.  
**Patiakhch**, 80, v. Mthawars.  
**Patron**, sens du mot en géorgien, 570.  
**Patriarche** syrien, vient en Géorgie, 393.  
**\*Pechgen** Orbélian, empoisonné (?) par le roi Alexandre, de Karthli, 401.  
**\*Peintures** historiques du couvent de Gélath, 233.  
**Pélagon** ou Archipel grec, 525.  
**\*Pères** syriens en Géorgie, 125—132 ; critique des faits, 126 ; biographie.  
**\*Persans**, émirs, battus par David II, 231 ; se rendent maîtres de Jérusalem, 370.  
**\*Pétra**, en Lazique, construite par Tzibus, 86 ; assiégée par Daghistée, 87 ; prise par Bessas, 88 ; description, 102.  
**Pétré** (S.), v. Mourwanos.  
 — catholicos, 201.  
 — prêtre grec, 165 ; 1er catholicos géorgien, 192.  
**Pétros** Gétatartz, son miracle, 309.  
 — de Khatchen, 191.  
 — ou Pétré Athonski, 303.  
 \*— évêque de Siounie, Ve s., 122.  
 \*— **-le-Loup**, évêque arménien, 117 ; son histoire, sa mort, 123.  
**Phadchanigs** ou Patzinaces, en Apkhazie, 159.  
**Phadla** Arewmanel, korévêque de Cakheth, 271.  
 — II, korévêque du Cakheth, 278.  
**Phadlon**, émire de Gandza (i. e. de Tauriz) guerroyait contre le Cakheth, 299 ; s'accorde avec lui, 300 ; hostile aux Géorgiens, 316.  
 — frère de Manoutché, émire d'Ani, 332 ; vaincu par Bagrat IV, 333 ; conduit à Khornaboudj, 334 ; occupe Kawazin et assiège Agarani ; est fait prisonnier, 343.  
**\*Phakhradaulah** Orbélian, sa mort, 334.

- Phalawan**, fils d'Ildigouz, 435.  
**\*Phaltoun**, émir de Gantzac, 180; fils d'Aboul-Séwar, maître d'Ani, . . 234; un frère de, se fait chrétien, 245.  
**Phanak**, v. Bana.  
**Pharadula**, prince de Khatchen, 520.  
**Pharasmane**, roi d'Ibérie, 63.  
**Pharawan**, lac, 201, 262.  
**Pharawna**, Pharawan, Phanawar, lac, 98.  
**Phardjanians**, famille, 560.  
**Pharedjan**, Osse, 608.  
**Pharisos**, royaume, 67.  
**Pharman**, les fils de, se révoltent contre Ojdjaïtou, 642.  
**Pharnadjom**, Nébrothide, érige l'idole de Zaden, 47; bâtit Nelcar ou Nécrési, ibid.; partisan du culte du feu.  
**Pharnawaz**, premier roi, sa naissance, 36; s'allie avec Koudj, 38; divise la Géorgie en éristhawats, 41; établit l'idole d'Armaz, 42; règle la langue et l'écriture civile, 43; sa mort ibid.  
 — spaspét ou général, 72.  
**Pharnawazides** ou Karthlosides, 1<sup>re</sup> dynastie géorgienne, 36; fin de leur dynastie, 79.  
**Pharsadan** Giorgidjanidzé, cité, sur Dimitri, frère de Giorgi III, 398; cité, 424.  
**Pharsman Ier**, roi d'Armaz, 64.  
 — II, roi d'Armaz, dit Kouel, 70; est empoisonné, 73.  
 — III, Karthloside, 75.  
 — IV, roi khosroïde, 143.  
 — V, Khosroïde, 201.  
 — VI, 202; SS. pères syriens viennent en Géorgie, 202; soumet les Khascouns, 212.  
 — éristhaw de Thmogwi, 318.  
 — **Pharoukh**, guerrier perse, 156.  
**\*Phartadzès**, noble laze, 91.  
**Phartzkhis**, fort, pris par Bagrat IV, 317.  
**Pharwana** ou Pharman, sultan d'Icône, 587. 588; sa mort.  
**\*Phase**, citadelle de, 91.  
 \*— rivière, ses sources suivant les Byzantins, 85, 87; description de son cours, 94 sqq.  
**\*Phasiane**, la, envahie par les Sarrasins, 145; concessions des Grecs aux Ibériens, 147.  
**Phatloun**, de la tribu Réwazi, achète Ani, 328.  
**\*Phentoukthar** ou Bondoqdar et Sghour, s'enfuient de Bagdad, 459; leurs aventures, 460—464.  
**Phéris**, fils de Djodjic, 337.  
**Phériz**, ou Phers, ou Phersas, de Tao, 308.  
**Phéroj**, prince d'Oseth, 86.  
**Phéroj Awrisounel** ou Phérojawr, Siounel, 127.  
**Phéroj-Caphar**, ville, 162.  
**Phéroz II**, roi sassanide, au temps de Gourgaslan, 180, 189.  
 — gendre de Mirian, reçoit l'éristhawat de Samchwildé, 133.  
 \*— roi de Perse, fait une expédition contre les Hephtalites, 77.  
 — Perse, épouse la fille du roi Mirian, 87; ses domaines, ibid.  
**Phersath**, montagne au S. de l'Iméreth, 17.  
**Phiarous-Pholad**, 528.  
**Phidarz-Gorthan**, Osse, 317.  
**Phidchoutha**, lieu, 577.  
**\*Philippe-le-Bon**, duc de Bourgogne, chef proposé d'un armement contre les Turks, 408, sqq.  
**Phkhoels** ou Phkhaïk, montagnards, 126.  
 — et Didos, soumis, 475.  
**Phkhwénel**, famille, 289.  
**Phocas**, empereur, 224.  
**Phocani**, dans le Djawaketh, 321.  
**\*Phrantzès**, protovestiaire, va en Géorgie, pour traiter d'un mariage, 406.  
**Pichdadians**, rois de Perse, maîtres de la Géorgie, 26, 27 suiv.  
**Pierre Knaphée**, ou le Foulon, patriarche d'Antioche, 192.  
**Pimen-Salos**, moine de Garesdja, 600.  
**Piros** Bréthel, 203.  
**Piroz** Gardmanatsi, sous Bakar Ier, 134.  
**\*Pipa**, fils de Chalwa, du Ksan, 370.  
**\*Pityus**, Bidchwinta, 103.  
**Planche des pieds du Sauveur**, à Eroucheth, 121; enlevée de Manglis, 231.  
**\*Platon Iosélian**, voyage au mont Athos, 209.  
**Polycarpe**, fils de Manuel, amoureux de Thamar, 417.  
**Polyglottie** en Géorgie, 32.  
**Pontos**, ville, bataille des Perses contre les Grecs, 171.  
**Population** de la Géorgie, 551.  
**\*Portaitisa**, Notre-Dame, son image, 190 sq.; images en Russie, 209.  
**Porte de la mer**, Derbend, 25; construite par le gouverneur Ardam, 27.  
 — de l'Aragwi, Darialan, vulg. Dariel, 25.  
**Portes de la Géorgie**, 25, 34, 75, 551.  
 — du Caucase, 140.  
 — du Karthli, 177.  
 \*— des Alains (Darialan), 163.  
 \*— de Gandja, prises par Démétré Ier, 246, portées à Gélath.  
**Portrait** de Gourgaslan, 200.

- \*Portraits** de Géorgiens illustres, au couvent de la Croix, 203.  
**\*—** des martyrs géorgiens, au couvent de la Croix 204, 205.  
**Postaphor** ou Bosphore, cité, 61.  
**Pouzan**, émir, 343.  
**Prédiction** sur les Sarrazins, 243.  
**Prince** osse, prétendant à la main de Thamar, 413.  
**Princesses** mongoles, deux, venues en Géorgie, 569.  
**\*Prince** de Géorgie, martyrisé par le khaliphe Mousa, 136.  
**Prisonnier**, mot géorgien qui a ce sens, 45.  
**\*Privilèges** accordés aux Géorgiens, 416, 418.  
**\*Prhoch**, baron, sa généalogie, 321; inscriptions qui le concernent.  
**Prokhoré**, de Chawcheth, bâtit le couvent de la Croix à Jérusalem, 338; \*197; son tombeau, 202.  
**Pyrolâtrie** en Ibérie, sous Pharnadjom, 47, 144, 149; abolie en Géorgie, 176.
- Qalan**, mal, impôts, 590.  
**\*Qantchaeth**, lieu, 875, 381; église de la Se. Vierge à, 380.  
**Qantchiel** (Mama), 289.  
**Qaphoul** ou Qaraoul, sentinelle, 565.  
**\*Qara**, lieu du Dwalet, 384.  
**\*— -Iousouf**, du Mouton-Noir, ses actes, 398, sqq.  
**— -Khan**, chef turk, 532.  
**\*Qaraqalqanlik**, peuplade géorgienne, soumise par Timour, 388; pays des, ravagé par Timour, 393.  
**Qaraqouroum**, 485, 509, 521.  
**Qara-Songhoul**, guerrier égyptien, 596.  
**Qara-Sonkor**, 641.  
**Qazan-Khan**, fils d'Arghoun, 614; son avènement, 615; guerroye contre l'Égypte, 630—632; une seconde fois, 634; sa mort, ibid.  
**Qazbin** ou Qazwin, occupé par les Géorgiens, 472.  
**\*Qazwini**, hist. arabe, cité sur le siège de Khlath, 273.  
**Qéraités**, tribu mongole, 488.  
**Qélaoun**, sultan d'Égypte, 596.  
**Qiphtchaqs**, soumis par Gourgaslan, 159; établis en Géorgie, 303; à Derbend, en Géorgie, 496; auxiliaires, 428, 633; \*leurs rapports avec la Géorgie, 291.  
**Qizil-Arslan**, atabek, sa mort, 435; un fils de, recherche Thamar, 418.  
**Qongharda**, frère d'Ahmed-Qaen, sa mort, 508.
- Qouarqouaré**, 424; v. Iwané Tzikhis-Djouarel.  
**—** général du Samtzhké, 521.  
**—** maître de Tzikhis-Djouar et de Djaq, 532.  
**—** second fils de Béka, 641.  
**—** atabek, 648.  
**Qoubasra** ou Qoubasar, généralissime, 402, 407.  
**\*Qoupassar**, général qiphtchaq, 260, 262; sa mort, 269.  
**Qoubilaï-Khan**, devient qaen, 538.  
**Qouroumtchi-Badour**, 582.  
**—** Mongol, réside dans le Djawakhet, 607.  
**—** fils d'Alinakh, sa mort, 614.  
**Qouthlou-Arsghan**, se révolte contre Thamar, 407.  
**Quatre-Eglises**, monastère des, 303.  
**\*Quatre idoles?** 10.  
**Qwélis-Qour**, place, 327.
- Raaznaor**, village, 315.  
**Rabat**, village, 98.  
**Rajden** (S.), son martyre, 195; église de, à Nikoz et à Oudjarmo, 195, 198, 413.  
**Ram**, citadelle, 633.  
**Ran**, province, où est Barda, 17; conquise par Bagrat III, 299.  
**Rat**, éristhaw de Cldé-Carni, Aténi... 296; se révolte contre Bagrat III; est pardonné, 297; sa mort, 306.  
**—** fils de Liparit, sa mort, 353.  
**—** Souramel, éristhaw du Kartbli, 410.  
**—** fils de Béga Souramel, 600.  
**—** Souramel, 613.  
**Rcinis-Djouar**, montagne, 57.  
**—** défilé, 322, 534.  
**Rcinis-Thaw**, défilé, 72.  
**Règnes** doubles, 64—74.  
**\*Reine** de Géorgie, mariée à un musulman, 316.  
**Rekh** ou Rékha, bataille de, 74, 265.  
**Relation** du sac de Tiflis, par un moine de Chio-Mghwimé, 506.  
**Religion** des Romains, qu'est-ce? 6, 113.  
**Rew**, roi arsacide, 77.  
**—** fils du roi Mirian, épouse Salomé, 8, 9; réside à Oudjarmo; sa mort, 131.  
**Rhadamiste**, fils de Pharasmane, 63.  
**\*Rhat** et Zoïad, Orbélians anciens, 213.  
**\*—** meurt dans une bataille contre Basile II, 212; sa parenté, 213.  
**\*Rhéon**, Rion, fleuve, 94, 97.  
**Rhicha**, citad. v. Bostan-Kalak, 21.  
**\*Rhizaeum**, place, 103.

- \***Rhodopolis** ou Wardzikhé, fort en Lazique, 92, 103.
- \***Rhodjveh**, général perse, détrône Khosro-Parwiz, 491.
- \***Rhouzoukan**, i. e. Rousoudan, reine, 441.
- Richesse**, comment ce mot s'exprime en géorgien, 38, 40.
- Riphsimé**, princesse, à Ephèse, 95; sa mort, 97.
- \***Rites** arméniens, pour la Pâque, 280; pour différents objets, 283.
- Robe** sans couture de J.-C., 54, 93; échoit aux Juifs de Mtzkhétha, 107.
- \***Roca**, lieu du Dwalet, 381.
- Roi** de Géorgie, arrêté par ordre de Qélaoun, 596.
- Rokn-ed-din**, épouse Thamar, fille de Rousoudan, 501.
- Romain III**, Argyre, empereur, 313.
- Romgouiar**, ville, 439.
- Romgouar**, Romgor, Romgwiaroz, ville du Khorasan, prise par les Géorgiens, 472.
- Romgouaro**, 541.
- \***Rosen**, auteur d'une bonne grammaire laze, 83.
- \***Rostom**, souche des éristhaws du Ksan, 372.
- Rousa**, grand-mère du roi Alexandre, 680.
- Rousantana**, d'Ibérie, 579.
- Rousoudan**, la reine, soeur de Giorgi III, 395, 403, 412, 420; deux Rousoudan, 421; médiatrice, 429, 431, 437.
- recherchée par des princes musulmans, 495; reine, 496; défaite de Garni, 497; épouse le fils d'Orthoul, 501; abandonne Tiflis, 503, 514; persécute David V, 524—527; sa mort, 528.
- \*— reine, écrit au pape Honorius III, 302; ses manoeuvres contre son neveu, 336; ses déportements, 424; refuse de se soumettre aux Mongols, 428; envoie son fils David en Mongolie, 429; chronologie de son règne, 333.
- fille de Dimitri Ier, 382.
- soi-disant fille de Dimitri II, 598, 602.
- Roustan-Mélik**, de Gilan, 638.
- Rousthaw**, du Cakheth, citad. v. Bostan-Kalak.
- résidence d'un éristhaw, 133.
- et Phartzkhis, occupés par Bagrat IV, 334.
- Route** du Dwalet, 35, 86.
- \***Rouzoudan**, fille de Dchélal, de Khatchen, mariée à Bougha-Noïn, 434.
- Rowth**, nom d'un peuple, 526.
- Rufin**, cité, sur la conversion de l'Ibérie, 133.
- Russes**, auxiliaires de Basile II, 309.
- \* mentionnés, 177; dans les armées grecque et georgienne, 186; prennent Barda, 494.
- Russie** convertie au christianisme, 295.
- Saba**, catholicos, 202.
- \*— Thoukharel, 194.
- Sabotarels**, famille, 295.
- Sacoureth**, 608; v. Scoreth.
- Sacoeth**, localité, 311.
- \***Sadaka**, v. Sagha, fils de Doubaïs, 228.
- \***Sadilébo**, lieu, à Tiflis, 136.
- Sadj**, émir sarrazin, vient dans le Cakheth, 279.
- Sadoun Mancaberdel**, ou Cakhaber, 554; lutteur célèbre, 555; interprète près d'Houlagou, 564; sa faveur, 575; atabek, '86; gouverne la Géorgie, 589; marié à Khochak, 590; sa mort, 597.
- \*— très considéré d'Houlagou, 433.
- Sadzmor**, église bâtie à, par Artchil II, 249.
- Saégro**, ou Mingrèlie, et autres formes analogues, 342.
- Sahac**, émir de Tiflis, 265; sa mort, 266.
- Sahakhdoukht**, 177; v. Sagdoukht.
- Sagdoukht**, fille de Barzabod, 146; épouse Mirdat, fils d'Artchil Ier, 147.
- \***Sagha**, Arabe, fils de Doubaïs, 228.
- Saghiris-Dzé**, 404.
- Saghir** Coloncélis-Dzé, 410.
- \***Sahath**, lieu, 256.
- Sahac-le-Brave**, marzpan, d'Hyrcanie, 143.
- \*— Bagratide, patrice, 159.
- \*— ou Sévada, prince, de Gardman, 168.
- Saints** pères syriens, leurs noms, leur nombre, 203; durée de leur carrière, 205.
- S.-George** d'Alawerd, église, 278.
- \***Sain-Ghan**, ou Gaïouk, 448.
- \***Saint-Martin**, savant, notice sur lui, 353.
- Sakhloudabel** (Sagodébel?), lieu près de Tiflis, 633.
- Sako**, résidence d'hiver d'Houlagou, 557, 571.
- Sakris**, lieu dans le Samtzkhé, 57.
- Saladin**, un fils de, amoureux de Thamar, 417.
- \***Salahadin** (lis. Djélal-ed-Din), vient en Arménie, 423.
- Saldoukh**, battu par Dimitri Ier, 382.
- \*— pris sous les murs d'Ani, 248.
- ou Salthouq, d'Erzroum, sa dynastie, 418, 419, 432, 457.
- Saldoukides**, déposés d'Erzroum, 457.
- Saldous-Tchophan**, chef mongol, 637; généralissime, 638.
- \***Salcora**, dans le Basian, 216.
- \***Saltoukh**, émir, battu par Giorgi III, 254.
- Samadaula**, éristhaw cakhe, 619.
- Samchwildé** (citad.), v. Orb. 20; résiste aux Khazars, 25; éristhaw, 41; éristhaw, donné à Mirwan, gendre du roi Saourmag, 44; donné

- en dot à Mirdat, fils d'Artchil Ier, 147; variantes et signification du nom, 271; résidence d'un roi arménien, 317; pris par Bagrat IV, 329; donné à Iwané, fils de Liparit, 342; pris par Mélik-Chah, 343, 346; pris par les Orbélians, 358; donné à David IV, 521; \*possédé par un prince Genthounien, 169; pris par Achot II, 170.
- Samdzimar**, Samdziwar, thawad, 57, 582.
- Samokalako**, territoire, 320, 347, 424.
- Samosate**, ville, 120, 177, 190.
- Samouel**, 10<sup>e</sup> catholicos de Géorgie, 219, 220, 223.
- Samouel**, catholicos interpolé, 235.
- moine grec, 165; évêque, à Mtzkhétha (Samthawro), 193.
- Donaour, korévêque de Gardaban, 264.
- \*— catholicos géorgien douteux, 126.
- Samthawro**, église archiépiscopale, à Mtzkhétha, 121; église, dite Supérieure, archiépiscopale, épiscopale, 142.
- Samtzkhé**, citadelle, construite au pays de Démoth, 68. — Etymologie du nom, 68.
- Sanadiro-Kalak**, v. Gatchian, 22.
- \***Sanahin**, couvent, inscriptions, notice, 267—279.
- Sanigs**, peuple inconnu, 424.
- \***Sanut**, cité au sujet du siège de Damiette, 304.
- Saourmag**, fils du roi Pharnawaz, 43; augmente Mtzkhétha, établit deux idoles, 44.
- général sous Mirdat V, 148.
- chambellan de Gourgaslan, 183, 185.
- Saphara**, lieu 335.
- Saphourtzé**, village, 98.
- Sara-Niaphor**, Béthlémite, 90, 92; arménienne, 93; Se. Nino la sert.
- \***Saraciné**, sens du mot, 6.
- \***Sarapanis** ou Chorapan, citadelle laze, 103.
- Sarciné** ou Sarcineth, citadelle bâtie par les Turks Orbélians, 30.
- ville, résiste à Alexandre-le-Grand, 33.
- Sargis Mkhargrdzélidzé**, généralissime, 387, 409.
- Mkhargrdzel, sa mort, 429.
- \*— fils de Zakaré, gouverneur d'Ani, 253.
- \*— Ier, ses filles, 362.
- \*— II, Mkhargrdzel, gouverneur d'Ani, 268; sa mort, 269.
- fils de Qouarqouaré Djaqel, 518.
- Djaqel, Tzikhisdjouarel, 557; bat les Thathars, 558; dit Papa-Sargis, 564; reçoit la ville de Carnou-Kalak, 566; indépendant du roi, 573; s'associe à Thagouthar, 577; sa puissance, 590; se révolte contre les Mongols, 594.
- Sargis II**, fils de Béka, 612.
- fils aîné de Béka, se bat contre les Turks, 629, 641.
- \*— Dchalaliants, auteur d'un Voyage dans la Grande-Arménie, 269, sqq. passim.
- de Thmogwi, 430, 466, 537, 570.
- Makbatélis-Dzé, 434.
- Sarrasin**, étymologie du mot, 234.
- Sarrasins**, font une expédition en Géorgie, 250.
- s'emparent de la Géorgie, 264.
- Sasireth**, bataille à, 321.
- Sassanides**, origine des, 78.
- (princes), établis dans le Gardman, 221.
- Sarwanos?** 541.
- Sathnic**, épouse d'Artachès, roi d'Arménie, 66.
- Sathkhis** et Ouzourabeg, Osses, 613.
- Sathmaz-ed-Din**, 443.
- Sater**, monnaie, 556.
- Satoun**, commandant d'Ani, 387; \*gouverneur d'Ani, son sort, 253.
- \*— fils du grand prince Kourd, 422.
- Sauromacès**, chassé d'Ibérie par Sapor, 135.
- \***Sauterelles**, apparition de, 450.
- Sawalth** (Vsevolod), prince russe, 412; \*292.
- Sazwérels**, aznaours, 288.
- \***Scanda**, fort laze, 104.
- \***Scission** entre les Géorgiens et les Arméniens, 107—125; consommée au concile de Dovin, 120.
- Scwireth** (riv. de), 21.
- ou Scoreth, vallée de, 296.
- Scélérus** se révolte contre Basile II, 293, 294, 304.
- Scoreth**, vallée de, 607.
- Sébastopolis** d'Aphkhalie, 62; v. Dioscurias, Isgaour.
- \*— ville forte laze, 104.
- Sébéos**, cité au sujet de Nouchirwan, 196.
- Second** mari de Thamar, notes sur le, 322, 421, 424.
- Seldjoukides**, en Géorgie, 322, 323; fondent sur la Géorgie, 331; \*leur origine, 220.
- \***Sémavé**, cit. géorgienne, 391, 392.
- \***Sembat-le-Victorieux**, 156.
- Nahatac, roi d'Arménie, à Capoet, 277.
- Aboulabas, le Confesseur, sa mort, 267.
- le-Brave, Bagratide arménien, 224.
- \*— le-Martyr, date de sa mort, 414.
- \*— fils d'Achot-le-Grand, lui succède, 162; ses états, 163; son martyre, 165.
- \*— fils d'Achot, généralissime, 159.
- \*— frère d'Achot Bagratide; ses aventures, 157.
- \*— marzpan d'Hyrcanie, 114, 117.



- Sembat**, fils de Liparit Orbélian, 545, 568.  
 \*— Orbélian, va en Mongolie, 317, 326; résultats de son voyage, 327; retourne en Mongolie, 328; sa mort, 336.  
 \*— prince arménien, va en Mongolie, 448.  
**Sembatavan**, bourg, construit par Sembat Biwritian, 141.  
**Sembatanouch** et Sembatoubi, filles de Sombat Biwritian, 66.  
**Séparation** religieuse des Géorgiens d'avec les Arméniens, 194.  
**Séphé-Tsouli** ou Séphédzough, enfants royaux, gardes du corps des rois d'Ibérie, 47.  
**Séphélla**, femme du roi Rew, 77.  
**Sept** langues, après la confusion, 164.  
 — royaumes, les, 384, 392.  
 \*— fils de ghans mongols viennent dans l'occident, 451.  
**Sévada**, prince d'Aghovanie, 479.  
**Séwindj-Sawalth** (Vsévolod), frère du roi des Qiphtchaqs, 437, 440.  
 \*— nom thathar, 294.  
 \*— -Bek, 328, 29.  
 — femme de Tchingiz-Khan, 491.  
**Sévmatchan**, gouverneur perse de l'Aghovanie, 493.  
**Sia** ou Esaïa, Issa, roi de Mardin, 670; se soumet à Timour, 671.  
**Siba**, campement mongol, 569, 573.  
**Siboutchi**, fils de Khouthlou-Chah, 619, 625, 634; va dans le Gilan, 637.  
**Sidonia**, Juive, se fait chrétienne, 104, 105; fille et non épouse d'Abiathar.  
**Sigel**, patente, 327.  
**Sikan** ou Zagam, place, 332.  
**Siméon** Stylite, Thaumastoritès, au VI<sup>e</sup> s., 204.  
**Simon** le Cananéen, en Aphkazie, 56; prêche dans l'Oseth et dans le Djikheth, 61; enterré à Nicophsia.  
 — (S.), couvent de; Géorgiens qui y vivent, près d'Antioche, 339.  
**Sinay**, couvent de, bâti par David II, 372.  
**Sion**, église à Samchwildé, 147.  
 — église à Tiflis, 222.  
**Siramoun**, fils de Tchormaghan, 449.  
**Sirmon-Noïn**, fils de Dcharmaghon, 572.  
 — ou Chiramoun-Noïn, 577; bat Thagouthar, 578.  
 — -Badour, général d'Abagha, 583.  
 — échoue dans le Gilan, 593.  
**Sis**, pris par les Egyptiens, le prince Léon est fait prisonnier, 460; Léon est délivré, 464.  
**Sithlaraba**, Sidi-el-Arab (?), émir de Tiflis, 334.  
**Skhwilosei**, famille, 289.  
**Sobi**, interprètes Juifs de, 106, oubliés dans la traduction.  
**Sobgha**, citadelle en Aphkazie, 240; Tzibélium?  
**Soeur** de la reine Thamar, 431.  
**Sodéik**, canton en Aghovanie, 478.  
**Sokman**, prince de Khélath ou Akhlath, 231, 243.  
**Soldats** de Cars et d'Arménie, leurs vêtements, 179.  
**Solomé**, fille de Trdat, épouse Rew.  
**Solomon**, père des sept frères bagratides, 218; ce que deviennent ses fils, 219.  
**Somèkhes**, Arméniens, étymologie du nom, 15.  
**Somketh**, province méridionale de la Géorgie, 25; ce que c'est, 182.  
 \*— dans le sens des auteurs géorgiens, 74.  
**Sonien**, lis. Souane, pays, 324.  
**Sorghala**, épouse tatar de Dimitri II, 602, 607.  
**Sosanna**, soeur de Iobénaï, patriarche de Jérusalem, 90; épouse Zabilon, qui devient père de Se. Nino, 92.  
**Sosangeth**, 55, v. Atsqour.  
**Soskho**, vallée du Dwalet, 381.  
**Sosna**, Rowth de nation, 526; fait connaître le sort de David V, 536.  
**Souanes**, orthographe du mot, 83.  
 — leur éristhaw se révolte, 342.  
 \*— royaume des, conquis par David II, 232.  
**Souaneth**, position du lieu, étymologie du nom, 44.  
 — sa division, 423: du dadian; des princes sur l'Engour-Moyen; Libre, lisez plus à l'E., aux sources de l'Engour.  
**Souanite**, Souaneth, 392; pays conquis par Timour, 393.  
**Souba** ou Souboutaï, sa venue en Géorgie, 492.  
 — et Tchéba arrivent à Gandza, 492.  
**Soukman**, sa généalogie, 381; \*chahi-armen, 246.  
**Soula**, éristhaw de Calmakh, 322.  
 — Calmakhel, abandonne Liparit, 325.  
**Soultanich**, fondé par Kharbanda, 635.  
**Soumbat** mamphal-anthypate, Bagratide, 272.  
 — roi-couropalate, 281.  
 — dit Simon, Orbélian, 389.  
**Souramel**, éristhaw du Mthiouleth, 384.  
**Source** formée des pleurs de Se. Nino, 123.  
**Sources** arméniennes pour l'hist. des Mongols, 299.  
 \*— musulmanes pour les invasions des Mongols et du kharizmchah, 329.

- Sourman**, pays, 532.
- \*Sourb-Khatch**, église arménienne, près de Khloth, 182.
- \*Spandiatès**, Bagratide, sa postérité, 145.
- Sparsi-Bazir**, 433, 434.
- Spaspét** ou général du Karthli-Intérieur, 42.
- Sper** (mer, lac de), 20; mer Noire, 383.  
— citadelle, assiégée par Béka, 629.
- \*Sprham**, princesse d'Aghovanie, 477, 8; embrasse la doctrine de Chalcédoine, 485.
- Stéphané Khirsel**, 203.  
— de Tbeth, biographe de S. Gobron, 276.  
— Mtzkhéthel, 226; v. Ewstathé de Mtzkhéthà.
- Stéphanos**, combien de souverains de ce nom en Géorgie, 223.  
— Ier, mthawar, 223; résiste à Héraclius, 225.  
— II, mthawar, Khosroïde, 232; partage ses trésors à ses enfants, 237.  
— Wardjanis-Dzé, 318.  
\*— patriarche d'Aghovanie, 347.  
— Orbélian, cité sur les premiers Ilkhans, 609; cité sur la fin de Keïkhatou, 613; sur l'avènement de Qazan, 615; sur Naurouz, 617; sur les expéditions de Khouthlou-Chah, 619.  
\*— Orbélian, sa relation de la scission entre les Arméniens et les Géorgiens, 121, 122; cité sur les origines de sa famille, 213.  
\*— prêtre, évêque, métropolitain de Siounie, 347; notices sur lui et sur son histoire de Siounie, 352, sqq.; 355, sqq.  
\*— mthawar de Karthli, 134.
- Stiltling**, dissertation de cet auteur sur Agathange, 97.
- Strangulation** des criminels, 464.
- \*Stylites**, plusieurs du nom de Siméon, 126.
- Suanir** ou Souaneth, lieu du martyr de Simon-le-Cananéen, 61.
- Successions** royales, rectifiées, 689.  
\*— royales en Géorgie, système rectifié, 411.
- Suimon**, 5e évêque géorgien, 143.  
— 8e catholicos de Géorgie, 215.  
— Dchqondidel, 370.
- Sultan** d'Ardébil, prend Ani, 468.
- Svindj**, roi de Qiphtchaq, 412.  
\*— ville du Qiphtchaq? 293; correction proposée, 294.
- Swér**, citadelle, 331.
- Swéti-Tzkhowéli**, église des Apôtres, bâtie par Gourgaslan, 193; réparée et embellie par Melkisédéch, catholicos, 301, 2.
- Tabakhméla**, lieu, 633.
- Tablette** d'or, boisson à la, 561.
- Tachir**, province tantôt géorgienne, tantôt arménienne, 134.  
\*— sens de ce nom de lieu, 180.
- \*Tadjat**, évêque arménien de Taïk, 72.
- Tadzár**, couvent dans le Samtzhké, 337.
- \*Taher-Sultan**, assiégé dans Alandjik, 390; délivré par les Géorgiens, 391.  
\*— renvoyé par le roi Giorgi VII, 393.
- Taïk**, province de l'Arménie et de l'Ibérie, 47.  
— appartient aux Arméniens en 449, 195.  
\*— lis. Tasis-Car, 9.  
\*—, Sper, résidence des Bagratides arméniens, 141.  
\*— province, occupée par les Bagratides arméniens, 159, 160.
- Taqiadin**, de Thmogwi, 470, 471.
- \*Tarsaidj** Orbélian, 334; chef de la famille, 336, 338; créé atabek, par Démétré II, 346; sa mort, 347.
- \*Tartoum** ou Thorthom, cit. prise par Timour, 394.
- Tasis-Car** ou Tasis-Carni (défilé de), aujourd'hui Pas de Borjom, 23, 558.
- Tatchar-Noïn**, sauve David, fils de Dimitri II, 606.
- Tathé Stéphantmidel**, 203.
- \*Tathev**, couvent, embelli par Tarsaidj, 334.
- Tba**, Tbeth ou This, lieu, 255; érigé en évêché, par Achot-Coukh, 272.
- Tbel** (Kawthar), seigneur de Tbeth, 296.
- Tchaghathar** ou Dchaghathar, tué par les Moulids, 530.
- \*Tchaghatha-Noïn**, ses exploits, 424.
- Tchala-Méphé**, v. Thewdos II.
- Tchalan-Ousouri**, lieu, 569.
- Tchalkh**, mot qiphtchaq, 442.
- Tchamitch**, rectifié au sujet de la reine Marïam, 319.
- Tchantchakh**, mot qiphtchaq, 442.
- \*Tchankz**, i. e. Tchingiz, ses commencements, 440.
- Tchantchoukha** Phalél, éristhaw, 312.
- \*Tcharek**, pays, échoit à Ghathagha-Noïn, 307.
- \*Tcharmaghan-Noïn**, triomphe d'Avag, 425.
- \*Tchath-Khazar**, chambellan du roi des Huns, 484.
- Tchéleth** ou Ber, ville, 22; deux églises à, 195.
- Tchikha**, éristhaw de, 270.
- Tchikhor**, bataille de, 688.
- Tchingiz-Khan**, 485; Thémourtchi, 488; sa naissance, ses conquêtes, 489; va dans le

- Khatai, 490; ses fils, 491; guerres contre le Khorasanchah, 491; envoie ses fils en divers lieux, 509; envoie ses noïns, 511; ses successeurs, 521.
- Tchingi-Qaen**, titre de Bougha, 602; cf. Tchinkhsan, 581; Tchingkichan, 606.
- Tchirmag**, 4<sup>e</sup> catholicos, 201.
- \***Tchogh**, ancien siège patriarcal d'Aghovanie, 482.
- Tchoutcheth**, localité, 315.
- Tchopphan**, laisse Béka en paix, 640; sa mort, 646.
- \***Tchorman** ou Tchormaghan, chef mongol, épouse une femme de Tchingiz-Khan, 444.
- \***Tchorpan-Tharkhan**, général khazar, 493.
- \***Tchorokh**, fleuve, étymologie du nom, 87.
- \***Tchortovanel**, patrice, 177.
- Tchourtchérahk**, ou souphradji, intendant de la table royale, 402, 410.
- \***Téléboas**, Akampsis, Boas, Voas, v. Phase.
- Tentatives** pour rapprocher les Géorgiens et les Arméniens à l'égard de la religion, 281.
- \***Tente renversée** sur un général grec révolté, 218.
- \***Ter Costandin**, catholicos arménien, sa mort, 459; Ter Hacob lui succède, 464.
- Térek**, fleuve, v. Lomec.
- \***Térounacane**, cit. 424.
- \***Têtes d'ennemis coupées**, sous Basili II, 217.
- Thabor**, catholicos de Géorgie, 231; chronologie de son époque, 235, 239.  
— tour à Tiflis, 320.
- Thaédin** Thorghouel, 461.
- Thagma**, Tamgha, 556.
- \***Thaghighe**, catholicos? de Géorgie, 487.
- \***Thaghiathin**, Bagratide, au siège de Miafarékin, 454.
- Thagouthar-Qaen**, sa révolte contre Abagha, 575, 576; deux Thagouthar; est battu par Sirmon-Noïn, 578; va en Iméreth, 579; ravage le Samtzhé, 582; est pris, 583; se révolte contre Abagha, 598.
- \***Thagoudar**, ses déportements, 465; son sort, 466.
- Thamar**, reine, son avènement, 10; fille de Giorgi III, 383; couronnée, 400; reine, 403; sacrée à Kouthais, 404; ses officiers se révoltent, 407, 408; ses états, 411; épouse un prince russe, 413; le renvoie, 417; sa puissance, 420; épouse David-Soslan, 422; retour du prince russe, 423, 429; on marche contre lui, 425; soeur de Thamar, 431; naissance du fils de Thamar: expédition à Barda, à Erzroum, 432; à Gélakoun, dans le Khatchen, 433; second retour du prince russe, 434; bataille de Chankor, 441; prise de cette ville, 444; poésie de Thamar, 446; son rêve, 449; termine l'église de Wardzia, 451; assiège et prend Cars, 456; fait la guerre à Noukardin Seldjoukide, 457—462; prend Trébisonde, 465; ses diverses résidences, 466; prend Cars; ses possessions, 467; envoie ses troupes à Romgouaros, 470, 473; sa mort, 477; sa sépulture; son éloge, 478, sqq.
- \*— reine, notices sur elle, sa mort, 288; son mari russe, 290 sqq.; critique, 294, 295; chronologie de son règne, 296; inscriptions, monnaies, 298.  
— fille de David II, mariée à Aghsarthan, de Chirwan, 360; sa mort, 382; \*épouse Aghsarthan, 245.  
— fille de Rousoudan, 501; épouse Rokn-ed-Din, ibid. et 502, 508.  
— fille de David V, 554; épouse le fils d'Arghoun-Ardi ou Agha, 591; s'enfuit, 594; épouse Sadoun, ibid.
- Thamtha**, fille d'Iwané Mkhargrdzel, 500, 520; \*soeur de Zakaré, son sort, 276.  
\*— soeur d'Avag, va en Mongolie, 429; mariée au maître de Khlath, 272.
- \***Thangrécol**, son aventure, 325.
- Thankouch**, fils d'Houlagou, 571.
- Tharas**, peuple, 370.
- Tharkhan**, guerrier osse, 156.
- Thargamos**, patriarche des Arméniens, Géorgiens... 15; ses possessions, 17.
- \***Thathar**, étymologie du nom, 440.
- \***Thathars**, se partagent la Géorgie et l'Arménie, 445; leur portrait, 442; leurs premières conquêtes en Géorgie, 443.
- Thavous-Khathoun**, épouse d'Houlagou, 455.
- Thawad**, prince, titre nobiliaire, 24.
- Thaw-Cwer**, route de, 77.
- Thawphétchag**, catholicos, 201.
- Thawrej** ou Tauriz, occupé par les Géorgiens, 471; 473.
- Thawrij-Gilak**, ou Darwich, 686.
- Théâtre**, ouvrage géorgien (?), 220, 553.
- Thélaw**, ville, 589.
- Théodora**, l'impératrice, demande à Bagrat IV sa fille Martha, 329; demande la princesse Martha, 338; \*anachronisme rectifié, 177, 190.
- Théodoré**, catholicos après Mikel, 423, 425, 460.  
\*— Manglél, 200.  
— commandant à Cldé-Carni, 358.

- Théodose**, patriarche d'Antioche, son discours sur le catholicat en Géorgie, 119.
- \***Théodosiopolis** (Erzroum), occupé par Catalon, 145.
- Théophile**, Géorgien, métropolitain de Tarse, 339.
- \***Théthhal**, pays des Huns hephthalites, 220.
- \***Thevdat**, Ibérien, passé pour avoir fondé un couvent au mont Athos, 219; v. Thornic-le-moine.
- Thewdos**, roi des Aphkhaz, 261.  
— II, fils de Giorgi II, d'Aphkhazie, 291, 292; aveuglé, 292, et devient roi; déposé, sa mort, 295.
- Thedz**, lieu, 316.
- Thianeth**, lieu, 126.
- Thir-Soulthan**, ou Taher, Ilkhanide, 667, 668.
- Thkoth**, montagne, 114; à la descente de Casp, 123.
- \***Thlé**, vallée du Mthiouleth, 380, 381.
- Thmogwi**, citadelle, assiégée par les musulmans, 276; donnée à Zakaria Mkhargrdzel, 430.
- \***Thoghril-Bek**, son expédition en Grèce, 222.
- Thor**, canton, 393.  
— vallée, 327.
- Thoratsik** ou Thoriens, 65, alliés du roi Ero-vand.
- Thorgha**, chef du Cakheth, 430.
- Toghril** ou Doughlou-Bek, 325.
- Thoghril-Sultan**, 438.
- Thokharistan**, 189.
- \***Thokhouz-Khathoun**, protège les chrétiens de Bagdad, 436.
- Thomas** de Medzob, cité, 673; sur l'invasion de Timour en Géorgie, 653, 654.
- \***Thonghouz-Khathoun**, épouse d'Houlagou, sa mort, 335.
- Thorgoua** Pancel, se révolte, 547; est mis à mort, 548.
- Thornic**, général géorgien, 293.  
\*— **-le-Moine**, général, bat Sclérus, 177; sa victoire, 100; son armure, 194.
- \***Thotormé**, frère de David II, 230.
- \***Thotos** ou Thewdos II, d'Aphkhazie, détrôné, 178.
- Thoukharis**, ville, bâtie par Odzrkhos, 22; résiste aux Khazars, 25.  
— (église à), bâtie par Mirdat III, 135.
- Thouchi** ou Djoutchi, fils aîné de Tchingiz-Khan, 491.
- Thoukal**, prince mongol, 612, 613; livré à Qazan-Khan, 616.
- Thoull**, fils de Tchingiz, prend Nichapour, 509.
- \***Thourgan**, impôt mongol, 332.
- Thréghik** ou Thrialet, pays, 52.
- \***Throuso**, Throusoui, vallée, 369, 381.
- Tiflis**, Tphilis, construit sous Waraz-Bakar, 140; livré à ce prince, 141.  
— village, 180.  
— achevé par Datchi, 201; assiégé par Héraclius, 225; pris par les Arabes, 258; assiégé et pris par Bagrat IV, 317, 320; et Rousthaw, pris par les Seldjoukides, 332; se rend à Bagrat IV, 334; la Ville, par excellence, 535; \*éloge de..., 109, 112; et Dmanis, conquis par David II, 230; pris par David II: autorités musulmanes, 236, sqq.; pris par Djélal-ed din, 331; repris par les Géorgiens; assiégé et pris par les Khazars, 491.
- Thighwa**, couvent de, fondé par Thamar, fille de David II, 382.
- Tigre**, fleuve, son nom en persan, 181.
- Timothe** Gabachwili, cité, au sujet du catholicat, 119; \*cité sur Thornic-le-Moine, 177; auteur du livre de La Visite, 189.
- Timour** ou Tamerlan, son origine, 650; ses premières guerres, 651 — 652; vient en Géorgie, 653; une seconde fois, 655; va dans le Cakheth, 657; rentre en Géorgie, 660, 664; prend Tiflis, 666; campagne dans le Samtzhé, 667; sur l'Aragwi, 670; prend Bagdad, 671; vient en Géorgie, 673; prend Birthwis, 674; compte de ses expéditions, 675; sa mort, 677; \*dévaste le Dwalet, 382; ses expéditions en Géorgie, 386 — 397; marche sur Tiflis, 387; sa première campagne contre Toqtamich, 388; prend Tiflis, 391; refuse la paix à Giorgi VII, 395; son expédition en Aphkhazie, 397.
- Tininé**, fils de l'éristhaw Démétré, 270.
- Tinis-Khid**, forêt de, 335.
- Titre** officiel des rois de Géorgie, 384.
- \***Tokhouz-Khatoun**, femme chrétienne d'Houlagou, 319.
- \***Tombes** des SS. Ioané, Ewthym et Giorgi Mthatsmidel, au mont Athos, 190.
- Tombeau** de J.-C. racheté par le roi Léon, de Cakheth, 198.
- Tongoul-Khathoun**, femme d'Houlagou, 562.
- Tongouzalo**, ville, 611.
- Tonthio**, montagne imaginaire, 237.  
— village du Djawaketh, 310.
- Toqtamich**, expéditions de Timour contre, 676.
- Tougan**, sorte de flèche, 576.

- Toumotchlan**, Tioumétchi, chef de 10,000 hommes, 540.
- \***Tqé-Tba**, sens du mot, 2.
- Traditions** bizarres au sujet de Mahomet, 234.
- Traduction** de l'Écriture-Sainte par Giorgi-Mthatsmidel, 337.
- Tradzan**, mont de, 426.
- \***Tral** ou Zaal, commandant géorgien de Corète, 395, 397.
- Trdat**, roi khosroïde, 143; fils de Khosrov-le-Grand, sauvé de la mort, 82; prend le roi des Gouths, 87; ses états, *ibid.*; veut se rendre à Rome, 88.
- Tremblement** à Chamakhia, 436.  
— et phénomènes météorologiques, 436.  
— de terre à Thmogwi, 350.  
— à Gandza, 369; \*240, 243, 246.  
— dans le Samtzhé, 593.
- Trois** princes mongols, variantes de leurs noms, 567; leur mort, 570; autres variantes, 572.
- Tsaghoulis-Thaw**, résidence royale, 351.
- Tsanars**, 254, 261.
- Tsarwiz** ou Nicéphore Phocas, se révolte contre Basile II, 307.
- Tsephth**, citadelle, 312.
- Tsephtha**, lieu, 296.
- \***Tserghoné**, vallée de, 380.
- \***Tsalion**, lie. Tsithlosan, éristhaw du Ksan, 378.
- Tsilcan**, église de, construite par le roi Bakar Ier, 134.
- Tsirkwalel**, éristhaw de Wéjan, 331, 430.
- Tsorban**, lieu, dans les montagnes, 126.
- Tsortav**, ville, 215.
- \***Tsouben**, lieu du Dwalet, 380.
- Tsouketh**, 249, 250, 315.
- \***Tsoukhleth**, lieu du Dwalet, 380.
- Tsounda**, ville, 22.  
— éristhaw, 41.  
— fortifiée par Archac Ier, 48; surnommée Kadjatonn, 65.  
— citadelle rendue aux Géorgiens, 71.
- \***Tsourtav**, ville du Somkheth, 109.  
— liste des évêques de..., 116.
- Tsqalqin**, tour, à Tiflis, 320.
- Tsqaltsithéla**, rivière, origine du nom, 246.
- Tsqaros-Thaw**, église construite à, par Datchi, 201.
- \***Tsrha** ou Tsrhi, évêché d'Aghovanie, 482.
- Turks** établis en Géorgie, 30; nommés Orbélians.  
— seldjoukides, leur première invasion, sous Giorgi II, 348.  
— en Géorgie, 352; leurs invasions, 358; à Natcharmagew, 359.
- dans le Samtzhé, 626 — 630; envahissent l'Aphkhalie, 684.
- Typicon**, livre liturgique, 449.
- \***Tzathès**, dynaste laze, 83, 84.  
\*— roi de Lazique, nommé par Justinien, 91.
- Tzel**, lac de, 70.
- \***Tzibilum**, fort en Apsilie, 88.
- \***Tzibus**, général grec, construit Pétra, 86.
- Tzicaré**, lieu, 622.
- Tzikhé-Did**, citadelle, 207.  
— **-Godj**, ville bâtie par Koudj, 40, 150; détruite, 239; topographie, 242; \*Archéopolis, Nakalakew, ville de Lazique, 87, 88.
- Tzikhis-Djouar**, citadelle assiégée par les Mongols, 559.
- Tziw**, montagne, 646.
- Tzkhawat**, localité, 266.
- \*— **-Gareth**, lieu, 371.
- Tzkhénis-Terph**, lieu, 177.  
— **-Tsqal**, rivière, étymologie du nom, 242.
- Tzkhousaméll**, rivière, v. Iscouriah.
- Tzkhoum**, ville, autrefois Sébaste, 61, 62; aujourd'hui, Soukhoum-Kaleh, 62.
- Tzkhrazma** ou Lomisa, vallée de, 622.
- \***Tzoroyget**, canton, 267.
- \***Tzota**, fils de David II, 230.
- Tzotné**, dadian, 510, 521.  
— Dadian-Bédian, 534, va à Ani.
- Ultra**, fils de Sauromacès, en Ibérie, 135.
- \***Usbek**, atabek, sa mort, 312.
- \***Vakhtanc**, roi d'Ibérie, 77, v. Gourgaslan.
- Vakhtanc**, deux, princes de Khatchen, 340; généalogie du premier Vakhtanc, 342;  
— — second —, 344;  
tous deux issus de Sacarh, 345.
- \***Vahan** Mamiconien, soulève l'Arménie, 78.
- \***Vahram** d'Ourha, hist. arménien; 221; notice, 300.  
\*— Mkhargrdzel, va en Mongolie, 449.
- \***Vahsoudan**, fils de Mamlan, 241.
- Valens**, empereur, soutient Sauromacès, en Ibérie, 135.
- Van**, fils de Chavé, 498, 520.
- \***Vanacan**, écrit l'hist. du concile d'Ani, 287; notice, 299; empêche les Arméniens d'adopter la foi de Rome, 308.  
\*— le docteur, pris par les Mongols, 443; ses disciples, 445, 446; sa mort, 450.
- \***Vané** ou Nané, fille de Sargis Ier, 362.
- Varangues**, venus au secours de Bagrat IV, 321.
- \***Varaztirots**, marzpan bagratide, 156.

- Varaz-Grigor** ou Waraz-Gagel, 221; est baptisé, 228; rectification nécessaire, 232.
- \***Varchac**, eaux thermales à, 78.
- Vardan**, cité, au sujet des successeurs de Cobad, 226; sur l'origine des Bagratides de Géorgie, 271; sur le voyage de Giorgi II à Ispahan, 348.
- \***Vardan**, cité sur l'origine arménienne des Bagratides géorgiens, 144; sur les origines géorgiennes, 179 sq.
- \*— et Ciracos, docteurs, leur mort, 466.
- \***Vardanians**, leur mort, 75.
- \***Vasac**, fils d'Achot; souche des Bagratides géorgiens, 160.
- \***Vasil**, fils d'Aboucap, noble Ibérien, 219.
- \***Vatché**, roi d'Albanie, se soulève contre les Perses, 78; prince des princes, 276.
- \*—, Vatchagan, anciens rois aghovans, 471, 472.
- \***Vazgen**, bdechkh de Gougark, 72; apostasie, 74; fait périr Se. Chouchanic, 76.
- \***Veh-Mihr-Nerseh**, ministre de Perse, 73.
- \***Vérhia**, l'Ibérie, 159.
- Véri**, Vériatsi, Ibérien, 261.
- \***Veh-Vehnam**, général perse, 78.
- Vest-Sargis** ou Sargis-Vestès, 319, 321.
- Vêtements** du Sauveur, à Goud, en Mingrèlie, 107.
- Vie** d'Alexandre, en arménien, 35.
- de Wakhtang-Gourgasal, 144.
- Virk**, Géorgiens, étymologie du nom, 16.
- \***Virof**, catholicos d'Aghovanie, sous Héraclius, 483.
- Vision** merveilleuse de Se. Nino, 116.
- \***Vrthanès**, vicaire du catholicos d'Arménie, 112.
- Vstam**, Sassanide, 221.
- \***Vourc**, frère du roi des Lphniks, 75.
- Wachlowan**, lieu, 627.
- Wakhakh**, femme de Béka Djaqel, 626.
- Wakhoucht**, Préface générale de l'histoire Ancienne de la Géorgie, 1—13.
- Wakhtang** Ier, Khosroïde, v. Gourgaslan.
- II, fils de Nariu-David, roi, 607; ses états, 608; sa mort, 610.
- III, frère de David VI, disgracié et réconcilié, 624; roi, 625; va en Egypte, 630; va dans le Gilan, 636; sa mort, 639.
- IV, roi, 682.
- Wakhtang** VI, éditeur et non pas auteur des Annales, 15; traduit le Kiljila-Damana en géorgien, 393.
- fils de David II, 363.
- fils de Dimitri II, 591.
- Vakhtanc** Sacarhian, 441.
- Wakhtang**, prince de Khatchen, 441.
- \***Wakhtanc** de Khatchen, cousin-germain de Zakaré et d'Iwané, 422.
- Waram** Gagel, 470; chef des msakhours, 474, 483—492; 508; 510; à Kouthathis, 514; se rend aux Mongols, 515, 516; envoyé à Angourag-Noïn, 536.
- Thorel, 521.
- Waran-Khosro-Tang**, v. Wakhtang Ier, Gourgaslan, 148, 161, 163.
- Waraz**, sens de ce nom, 136.
- **-Bacour**, Perse, 160, 161; sa mort, 174.
- fils de Gouaram couropalate, 259.
- éristhaw perse, 149.
- ou Bakar II, 136: construit la citadelle de Khidar, 140.
- Gamrécel, 328.
- **-Gagel**, éristhaw de Gardaban, 228; v. Varaz-Grigor.
- \*— prince de Gardaban, lisez Waraz-Grigor, ou Grigor, 475.
- \*— Grigor, prince d'Aghovanie, converti, 483.
- **-Mihr**, envoyé de Gourgaslan, 170.
- \*— **-Trdat**, prince d'Aghovanie, 477.
- \*— **-Watché**, noble Ibérien à C. P., 219.
- Warazg**, atabek, 391.
- Wardzia**, croix de, guérit le prince Dimitri 259.
- église de, terminée par Thamar, 455.
- supérieur de, 542.
- entreprise contre, par ordre de Naurouz, 617.
- Wardan**, éristhaw des Souanes, 342.
- chef des armuriers ou trésoriers, 402.
- Coloncélis-Dzé, éristhaw de Héreth, 392.
- **-Dadian**, chef des msakhours, 409, 418; ses états, 424; prend parti contre Thamar.
- Wardanachat**, cit., 441.
- Wardanis-Dzé**, 404; Cakhaber —, chef des armuriers, 409.
- éristhaw des Souanes, 663.
- \* **Warnis**, lieu du Dwalet, 384.
- Warza-Bakar**, son époque, 7.
- \***Wasili**, catholicos, biographe de S. Néophyté, 138.
- \*— Ouloumbel, 194.
- Wasken**, mari de Se. Chouchanic, 214.
- Watché**, roi arsacide, 38.
- Caridchis-Dzé, 311.
- Wéjan**, citad. assiégée par les Turks, 349.
- Wirchel**, titre, 619.
- ou Brousel, titre, 622.
- \*— Bourdias-Chwili, guide Timour, dans le Dwalet, 382.

- \*Wirchel**, titre des éristhaws du Ksan, et nom propre. 371 et pass., 376.  
 \*— éristhaw du Ksan, 380.  
**Wisramiani**, roman, par Sargis de Thmogwi, 412, 418.
- Xiphias**, se révolte contre Basile II, 307.
- Zaal-Mélik**, Khorasanien, 642.  
**Zablon**, sauve les Brandj condamnés à mort, 92; père de Se. Nino, ibid.  
**Zaden-Gora** (montagne), du Samtzhé, 57.  
**Zaden**, Jupiter, étymologie, 57.  
**Zadwarec**, village du Tao, 310.  
**Zakaria**, auteur de la Vie de S. Mourwanos, 139.  
 — Mkhargrdzélidzé, fils de Sargis, 414; généralissime, 409, 429; refuse de se faire Géorgien de religion, 451; sa mort, 474; \*419.  
 — fils de Wahram, 414.  
 — Wardanis-Dzé, lis. Wahramis-Dzé, 425; ses domaines, 429, 430; assiste à la bataille de Chankor, 442.  
**\*Zakaria-le-Jeune**, lis. Iwané Mkhargrdzel, 272, 273.  
 — Phanascétel, 430.  
 — fils de Chanché, se révolte contre les Mongols, 568.  
**\*Zakaré** Mkhargrdzel, généralissime, 269; notices sur lui, 274 sqq.; sa mort, 275; refuse d'embrasser la religion géorgienne, 279; ses instances au sujet des cérémonies religieuses, 283, sqq.; son expédition à Marand, 287; ravage Artavel, ou Ardébil, sa mort, 288.  
**\*Zamanarsès**, dynaste laze, 85.  
**\*Zamnaxe** ou Damnaze, roi de Lazique, 84.  
**Zankan Zorobabel**, marchand, 412.  
**Zangan**, ville, prise par les Géorgiens, 472.  
**Zaren**, prince arménien, attaque la Géorgie, 70.  
**Zar-Taldch**, 430.  
**\*Zarhmihir - Hazaravoukht**, général perse, 79.  
**Zétzantéli, Zédadznel**, deux fausses orthographes, 203; lis. Zadénel ou Zédazadénel.  
**Zéda-Sophéli**, contrée, ou Chida-Karthli, 23.  
**Zéda-Zaden**, citadelle de, 353.  
**Zéganni**, village, 315.  
**Zémo-Karthli**, Haut-Karthli, 23.  
**Zénobie**, femme de Rhadamiste, 63.  
**Zénon**, successeur de Léon Ier, empereur grec, 199.  
**\*Zérite**, citadelle géorgienne, 392.  
**\*Zghouber**, lieu du Dwalet, 381.  
**Ziar**, village, 315.  
**Zolacertel**, femme de David-sans-Terre, 328.  
**Zoracert**, ville, 299, 300.  
**Zoracertel**, soeur de Cuiricé-le-Grand, 317.  
**\*Zourvanel**, protospaithaire, 146.  
**Zwiad**, éristhaw, sous Bagrat III, 303.  
 — ou Zowad (Orbélian), fait captif, 306; va dans le Basian, 308; racheté, 309.

INDEX DES MOTS GÉORGIENS ET ARMÉNIENS

EXPLIQUÉS DANS LES NOTES.

\* devant un mot, marque le volume des Additions.

- ბეჯარი, 603.  
 აყარო-ბე, pour არყარო-ბე, 235.  
 აზნაური, 43.  
 ამირსპასალარი, 597.  
 ანგარი, 11; ანგარი, 464.  
 ანდამატებრივი, 434.  
 ანტესებრივი, 650.  
 ანტიპატრიკი, 182.  
 ანდბირობით, 78.  
 ათაღმორღ ქრავ, 88.
- აღაშენა, 278.  
 აქო თავისი ღონე, 444.  
 აქველთა, 366.
- ბ pour ზ, 29, 78, 133, 149, 177.  
 ბართა, 174.  
 ბატონი-შული, 139.  
 ბაშმაყანი, 540.  
 გრჭაღუ, 80.  
 ბერქას ღაშქართა გამოსვლა, 568.

ბიზიონი, 130.  
ბუმბუკაზი, 50.  
ბჭე, შუა-მაფალი, 291.

\*განმარტება, 193.  
გამოიტყვეს დედოფლისაგან, 385.  
განძი, 38; განძით, 443.  
განფლანა აქა, აქათ, 191.  
განმტე, 207.  
განსწმიდა, 166.  
\*გარდამოსნა, 196.  
გარდაცვალება, 409.  
გარეუბანს, 121.  
გარე ჰსჯა, 203.  
გელონისთავი, 423.  
გმირი, 50; გოლიათი, 50.  
გორა, 240; გორა, გორი, 317.  
\*გვრგვნი მანიაკისა, 194.

დაბლად, დაშლად, 584.  
დადიანბუდიანნი, 425.  
დაკრძალეს, 554.  
დაიპურა თუხი, 498.  
\*დარბევა, et synonymes, 400.  
დარიალანი, 155.  
დალოცული, 414.  
დარნაბოთ, 479.  
დარჩეს, 25.  
დასა და ძმასა... 403.  
დაულოცავი, 414.  
დაჭმანი, 365.  
დაჭფარავს, 111.  
დერდას, 197.  
დედაკაცი, დიაცი, 408  
დედოფალი, დიდოფალი, 408; დედოფალი, 95.  
დიასახლისი, 408.  
დიდთა ამპარიათა...387.  
დიდებული, 15.  
დიუნად, დევნად, 577.  
დრაჭკანი, 552.  
დრამა, 160; დრაქანი, 160.  
დულილისა, 479.  
დურს, 474; დურს, დვინს, 466.  
ემბაზი, 92, 105; \*ემბაზი, 27.

ენაბრგვნილ, 564.  
ერმიონთასა... 446.  
ერქასი დაჯერქვიძი, 232.

გარსმატი, 67.  
გ épenthétique en géorgien, 25.  
ვედრება, 597.  
ვერძი, 136.  
ვიგრი, 158.  
ვიდრემდის მოიწიფებოდა, 176.  
ვითარცა ნათელს იღეს, 122.  
ქირე, 16.

ზედა შენებად, 506.  
ზედაქქესეული, 487.  
ზედასადები, 487.  
ზედასოფლები, 311; ზემონი-ციხენი, 322.  
ზემოქართლი, 23.  
ზოგი, 664.  
ზომნი, i. e. ზოდნი, 486.  
ზორგარ, 346.  
ზუზმა, 181.

თავი აბოცისა, 21.  
თავიმოგვისა, 47.  
თამჩი, 540, 541.  
თანა იყო და...596.  
\*თარგმანი, 194.  
თეთრი, 552.  
თვალი...გრდემლი, 562.  
თრელეთს, 507.  
თუ ხარ, 175.  
თუნიერ ულო ნოინისა, 547.  
თხს, 190.

ზ ყიულს, 77.  
იმიერ, ამიერ; იმერნი, ამერნი, 384.  
ირემი, 37,  
იქმნა, იქმნეს, 237.  
ჩქასან ქრავ, 88.

კათალიკონი, 608, 662; კათალიკონებისკო-  
პონი, 603, 685.  
კარსა კარნუქალაქისსა, 432.  
კაწანი, 499.



კედარი, 380.  
კისკასი, 272.  
კნისობად, 27.  
კოჭი, 146.  
კსინვით, 298.  
კუბო, 125, 146.  
კუხი, 272.  
კცია, ქცია, 440.

ლამა, 432.  
ლამპრობა, 289.  
ლიპარიტო, 317.

მანიაკი, 194.  
მარდასთა, 450.  
მას ჟამსა, 554.  
მაშველსა, 172.  
მეორეცა, 358.  
მეფე, 503.  
მეტაფრასი, 434.  
მეწიუნ, 179.  
მეჯლისი, 72.  
მიუხურეს, 334.  
მკვდრი, 333.  
მოადგა, 19.  
მოედო ბერძენთა შეწევნა, 465.  
მოეყარა, 318.  
მოთაუღნი, 311, 316.  
მოიწყო, 591.  
მიღიდთა, 47; მოღაღთა, 319.  
მომატევებელი, 255.  
მონოზონი, მოლოზონი, 202.  
მორჩილნი უღოსნი, 573.  
მოსთხედა, 660.  
მოსიმახო, 372, 619.  
მოსდგომოდეს ხანას, 533.  
მტკვარსა გასტურდა, 356.  
მუხარადი, 177.  
მუსულმან, 472.  
მუკლმოყრილი, 564.  
მღვდელთმთავარი, 209.  
\*მძინარე, მძუნარე, 15.  
მწუხარი, 589.  
მხედრული, ხურური, 43.

ნადიმი, 439.  
\*ნათელთა გამოცხადება, 195.  
ნასამაღი, 259.  
ნატეგარი თმოსანი, 99.  
\*ნეძ, 24.  
ნოელისიმოს, 341.

ოღჳათსუღთანს მოსტა, 635.  
ოჩნი ძმანი...633.  
ოჩბელი, ოჩბელანი, 537.  
ოჩოღი, 188.  
*ოსტ-ლიონ ლარა*, 328.

უ, უ, 127.  
პატიაშენი ვინმე...250.  
პატრუცაგი, 160.  
პირუტყვ, 484.  
\*პოლიეფელო, 189.

ყამი, 2.  
რამე გარდახდა, 432.  
რანდნი, 443.  
რეგენი, 230.  
\*რეტი, 101.  
რომელნიმე მეფელ...428.

საეჭველ იყო, 543.  
საზეპურო, 55.  
საკრამანგი, 409.  
საღმასური, 561.  
სამეული, 212.  
სამზეური, 207.  
სამოქალაქო, 320.  
სამღვდელმოდღერონი, 325.  
სამწდეო, ბაგრატული, 346.  
სამხრეთი, 15.  
სამხრით მის კისათა, 122.  
სანახევროთ, 429.  
საპატო, 429.  
საფიცარი, 23.  
საყვარელი ოჩბელი, 398.  
სახელთა, 160.  
საჭურჭლე, 342.  
სეფე, 430, 480; სეფეული, 47, 118; სეფე-  
მული...430.

სეფისკეგერი, 430, 450.  
 სიკეთეს მიეცემა, 37.  
 სიმატლით, 233.  
 სიმუაგრე, 579.  
 სთეელი, 569, 571.  
 სთელის თვე, 42.  
 სოფელი მეგრელთა, 56.  
 სპასალარი მისი, 642.  
 სპერმურნი, 642.  
 სრულის ქვეყნის პატრონი, 551.  
 სტრატეგები, 93.  
 სულთა ზედა, 325.  
 სუპერაზმნი, 390.  
 სუქმანეთი, 381.

ტაძარსა, ეწერს, 637.  
 ტაჭანაგი, 411.  
 ტბახმელ, 633.  
 ტუგა, 103.  
 ტუგუნა, 45.  
 \*ტფილისის როზანი, 205.

უბოძა კარული, 456.  
 უთარგმნეს, 147.  
 \*უის, lisez: უფლის, 52.  
 უძიე, 94.  
 ურიათუბანი, 100.  
 უსენს და ოსთა, 638.  
 უტყვანი, 153.  
 უტყვილისთა, 519.  
 ულაფარი შაქსებელის, 479.

ფილოზოტი, 437.  
 ფიქსიკანს, 299.  
 ფიფალთა, 241.  
 ფურტარი, nom d'un livre, 376.  
 ფიცად მიჰპირდა, 619.

ქალაქი, 18, 63.  
 ქართლსომხითი, 75.  
 \*ქაშანური, 189.  
 ჟაღაიონს, 65.  
 ქველი, 71.  
 ქვემდებარე, 588.  
 ქვემოქართლი, 23.

\*ქულბაქი, 319.  
 ქურდი, ქუსდი, 190.

ღალია, 455.  
 ღამე ბნელი უკუნი, 114.  
 დანუგობა, 419.  
 დელეთს, 623.  
 დეთი, 57.

უაფაზა, 676.  
 უანი, უენი, 485.  
 უიფაუი, 362.

ცამეტური, 487.  
 ცელი, 70.  
 ციკრე, 623.  
 ცინეგოჯა, გოჯი, 239.  
 ცოლ-მჯლი, 431.  
 ცხრამეტური, 487.

ძალით გარდისეკუნეს, 630.  
 ძეგლი, 356.  
 ძელსა ზედა, 464.

\*შავთელი, 197.  
 შარვაშა, 368.  
 შეიმუსრვის, 655.  
 შემწედ წუნდელთა, 69.  
 შემხებელ, 480.  
 შესწავლებული, 462.  
 შიდა-ქალაქი, 64, 72.  
 შიდიითა სპითა, 360.  
 შლას, 574.  
 შუა სამხრის ოდენ, 114.  
 შუღსა შენთა 550.  
 შქერი, 579.

ზავიდიან, 415.  
 ჩრდილოეთი, 491.  
 \*ჩრდილოეთი, 1, 4.  
 ჩელტი, 653.

წარეღო ღოწობანი, 343.  
 წელსა მეორესა, 587.  
 წიგნი მეფეთა, 585.  
 წულაჯვარი, 409.

ჭაჭაგი, 240, 242.

ხაჩვი, 31.

ხაჩხალი, 637.

ხეჩთვი, 171.

ხენითა, 630.

ხვასტანგი, 38, 40.

ხვასრო ოდეს, 259.

ხუთასიანი, 5.

ხუთეული, 487.

ჯაჭჯ, 561, 603.

ბელითა, 118.

ბელისანი, 332, 374.

ჭამანსა, ჰამანსა, 580.

ჭუაგ, იუაგ, 198.

ჭკრეს ძელსა, 468.

ჭომის ანა ჭრხვენოდა, 364.



\*\*\*

## TABLE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE

### OU DE L'HISTOIRE MODERNE DE LA GÉORGIE.

Un \* devant le mot, indique la seconde livraison.

- Abachidzé** (Malakia), patriarche d'Aphkhezeth, 336.  
— les, s'allient à Wakhtang VI, 315.
- \***Abalac**, catholicos de Karthli, 16, 470, 471.
- \***Abaz Ier**, envahit la Géorgie, 340.  
\*— **-Abad**, pris par les Russes, 329.  
\*— **-Mirza**, 280; envoyé au secours du prince Alexandre, 302; envoie son fils à Gandja, 323; battu sous Edchmiadzin, 329; négocie, signe le traité de Tourkmanchaï, 330; sa mort, 332.
- Abaza-Pacha**, 495.
- Abaz-Qouli**, khan de Cakhet, 177, 179; est arrêté, 180, 565 suiv.; \*13.
- **-Qouli-Khan**, secourt Eréclé Ier, 92, 93; accusé de tenir le parti de Giorgi XI, 94.
- Abdalis** (Awghans), leur sultan vient au secours de Kaï-Khosro, 106.
- Abdallatif-pacha**, gouverneur de Tiflis, 469.
- \***Abdallah-Kouprouli**, séraskier, 47; battu et tué, 98.
- \***Abdoula-Beg** ou Artchil, fils du roi Iésé, 44, 51; naïb de Gori, 52; roi de Géorgie, ibid.; se rend près de Nadir, 64; administrateur du Karthli, 73; honoré de la confiance de Théimouraz II, 118; s'arrange avec les Lesguis, 119; s'attache les Baratachwili, 120; se proclame roi, 121; se déclare pour Amir-Aslan-Khan, 126, suiv.; défend la citadelle de Tiflis, 130; va auprès d'Amir-Aslan-Khan, 127; reçoit de lui la principauté de Karthli; ses partisans sont destitués, 142; se révolte contre Eréclé II, 210, 230.
- Abdoulah**, frère de Mir-Weiss, 106, 108.
- \***Abdoula-Khan**, béglar-beg d'Erivan, 163.
- Abdoulghaphar - Beg** (Andouqaphar), Géorgien, 493; délivré par les Persans, 494.
- Abel**, mouraw de Kisiq, 178, 194; \*49.
- \***Abi-Thoura-Beg**, sa mort, 141.
- \***Abo**, oratoire de S., 284.
- \***Aboukhala**, ravagé par les Lesguis, 43; lieu, 74.
- \***Aboullis-Dzé** ou Abouléthis-Dzé, famille perdue, 463.
- \***Aboul-Hasan**, khan de Chiraz, ambassadeur persan à S.-Pét., 304, 305; son retour, 306.
- Abraham** (Abalac), catholicos sous Costantiné III, 16.
- Achkar-Beg**, mélik de Tiflis, 127.
- \***Achraph-Sultan**, Avghan, 42; son avènement, 125; sa mort, 129.
- Achothan**, de Moukhran, tué, 32; ses actions 89.
- \***Achour-Khan**, sardar, 85.
- Adam-Sultan** Endronicachwili, neveu du roi Rostom, 500, 521, 522, 524.
- Adarnasé**, roi de Géorgie, 140.  
— Ier, d'Aphkhezeth, 242.  
— Bagratide? 202.  
— patrice du Héreth, 141.
- Adchara**, province, conquise par le Gouriel, 227.  
— et Dchaneth donnés à Rostom-Gouriel, 256.  
— enlevé au Gouriel, 258; conquis par Mamia II, Gouriel, 264.

- \***Aderbidjan**, l', se révolte contre Nadir, 116; proclame Saam-Chah, 119.
- \***Adil-Chah**, est vaincu, 136; son avènement, 210; successeur de Nadir, 229.
- Adil-Ghiray**, pris par les Persans, 458.
- \***Adji-Khan**, Persan, ambassadeur à C. P., 69; ses expéditions dans le Karthli, 75—77.
- **All-Khan**, général persan, 82; ses intrigues, 8, 87.
- \*— **Tchalabi**, chef turkoman, khan de Nouka, 135, 147; maître du Chirwan, 148; son message au roi Théimouraz II, 159; assiégé Gandja, 164; bat les Géorgiens, 167; refuse un accommodement, 170; marche contre le Karthli, 171; battu par ses concurrents, 176; ses projets contre la Géorgie, 182; bat les Géorgiens, 212; devient khan de Noukha, 231.
- \***Adoption** de Ioseb Phalawandichwili par Nicolaoz Mikadzé, 560.
- \*— d'un fils, 488.
- Aféru-Khouda**, pont, 491; v. Khoudaphrin.
- \***Agha-Kich**, fils d'Adji-Tchalabi, chef daghistanien, 135, 171; battu par les Géorgiens, 172; son expédition dans le Qazakh, 174; vient en Géorgie avec les Koundzakhs, 189; amène ses voisins contre la Géorgie, 215; bat les Géorgiens, 233.
- \*— **Mahmad-Khan**, ses commencements, 259; assiège Choucha, 260; va en Géorgie; prend Choucha, 265; sa mort; nouvelles de son expédition en Géorgie, 548, 551; arrivée de Solomon II à Gori, 550; déclaration de guerre à ce prince par l'imp. Catherine, 553; il vient à Mougan, *ibid.*
- \***Aghamahmad II**, Lesguis battus à, 238.
- \***Aghadj**, 7 verstes, 19, 355.
- \***Aghas**, fils du pvince Abdoula-Beg, 135, 138.
- Aghathang** Kherkhéoulidzé, 49.
- Aghbougha**, atabek de Samtakhé, 206.
- Aghdja-Qala**, cit. bâtie par Khalil-Beg, 14; détruite par Costantiné III, 16; réparée par Chah-Ismaïl, 22; reprise par David VIII, 24; 327.
- \***Aghdan** ou Aïdan, village, 284.
- \***Aghkantha**, lieu, 136.
- Agourian**, village, 361.
- \***Agra** ou Agy, bataille d', contre les Lesguis, 157.
- \***Agris**, bataille d', danger que court Eréclé II, 527.
- Aghsarthan Ier**, roi de Cakheth, 143; sa mort, 144.
- II, de Cakheth, 144.
- \***Aghwa** ou Aghwi, lieu, 184.
- \***Ahmed III**, sultan, détrôné, 44.
- \*— **-Chah**, fils du grand-mogol, sa mort, 360.
- Ahmad-Bey** Thadgiridzé, 294.
- \***Ahgoch**, Akoucha, district dans les montagnes, 312.
- \***Ahri** ou Ahar, ville, 329, 330.
- \***Aidar-Beg**, lieu, 33.
- \***Ainslie**, ambassadeur anglais à C. P., 386.
- Akhal-Daba**, pont à, 46.
- \*— citadelle donnée à Kaï Khosro Orbélian, 165.
- \*— **-Gor** (ville du Ksan), 56.
- **-Kalak**, assiégé par Iaghoub-Qaen, 210; \*assiégé par Eréclé II, 221; assiégé par Goudovitch, 288; pris par les Russes, 300.
- \*— **-Sophei**, lieu, 43.
- **-Tzikhé**, place, du côté de Mtzhéthā? 54; cf. *გორ-მთიწვეთი*, p. 93 et 190; citadelle, rebâtie par les Turcs, 369; prise par Paskévitch, 308; défendue par le prince Béboutof, 329.
- Akhiska** ou Akhalzikhé, et diverses places: prises par les Persans, 57; puis par Lala-Pacha, 457; cit. sous Chah-Abas Ier, 471, 472, confiée à Imam-Qouli-Beg, 499; reprise par les Persans, 495.
- \***Akhméta**, Lesguis battus à, 56; renversée par un tremblement de terre, 67.
- \***Akoulis**, citadelle prise, 333.
- \***Akhtala**, mines de métaux précieux à, 222 mine d', détruite par Omar-Khan, 226.
- Akhtchi**, cavernes d', 221.
- \***Akhwerdof**, le général, 294, 297, 302.
- Alabout**, 220.
- Alabet**, lis. Alabout, 358.
- \***Aladjan**, ouzbachi ou centurion, 125.
- \***Alagaz** ou Alagez, mont, 98.
- \***Alakola**, lieu, 146.
- \***Ala-Iar-Khan**, gendre du chah, 323, 324.
- Alains**, dépendant de l'Aphkhaéth, 241.
- Alamout**, Suimon Ier y est captif, 33, 105.
- \***Ala-Qaphi**, entrée du palais des chahs, 27; à Tiflis, 49.
- \***Alawerd**, église d', restaurée, 157; abîmée par un tremblement de terre, 197; consolidée, 331.
- Chah-Abaz à, 477; une citadelle y est construite.
- premier évêché de Cakheth, 148.
- métropolitaine d', 169.
- Alawerdel**, a commerce avec une soeur d'Alexandré II, de Cakheth, 156.
- Alawerdi**, fils du roi lésé, 133.
- «— sultan d'Aïroumli, allié des Géorgiens, 213.
- Allaverdi-Khan**, va en Géorgie, 504.
- \***Aldadanof**, aznaours du Petit-Somketh, 561.

- \*Alexandrapol** ou Goumri, citadelle, 333.
- Alexandré**, de Karthli, sa mort en 1393, réfutée, 3; durée de son règne, 6; \*Agé de 22 ans, quand il commença à restaurer son pays, 465.
- Ier, de Cakbeth, premier prince géorgien en rapports avec les Russes, 19; la chronologie de son règne, 145, 148, sa mort, 149.
  - II de Cakbeth, épouse une princesse Amilakhor, 34; est battu par Suimon Ier, 37; ses commencements, 153; devient roi, 154; s'entend avec Lala-Pacha, 155; va au siège d'Eriwan, 156; détrôné par son fils David, 157; sa mort, 158; son mariage, ses fils, 355; dissensions entre ses fils, 375; cède le trône à son fils, 425.
- Alexander-Khan** (Alexandré II de Cakbeth), s'unit aux Turks, 457, 459; aux Persans, puis aux Turks, 460, 461; est envoyé dans le Chirwan, 464; sa mort.
- \*Alexandré II** de Cakbeth, ses relations avec la Russie, 335; ses fils, 336; marie sa fille au dadian, 338; se fait moine, 338; sa mort, 339.
- III de Cakbeth, v. Ali-Mirza.
- Ali-Mirza** (Alexandré), fils de David III, de Cakbeth, wali de Karthli, 132; 188; roi de Karthli et de Cakbeth, 195; va en Perse, 196; \*— roi du Karthli, 49, 52; 520; ses ordres; cousin d'Eréclé II, 356, va dans l'Inde.
- Alexandré Ier**, roi d'Iméreth, 247.
- II d'Iméreth, 251; sa femme, ses fils, 253; ses chartes, 254.
  - III, ses deux mariages, 267, 268; son avènement, 270; à recours à la Russie, 272; adopte Giorgi, petit-fils de Théimouraz Ier, 273; partage la Mingrélie, 274; sa mort, 275; \*son sacre, 342.
  - IV, fils de Bagrat IV, d'Iméreth, devient roi, 84; sa famille est arrêtée, 90; ami d'Eréclé Ier, prend la citad. d'Ali, 94; est pris et tué, ibid.; installé par Ousouph II, pacha d'Akhal-Tzikhé, 232, 233; 290; son mariage, 291; dévaste le Radcha, 292; passe dans le Karthli, 294, 295; épouse Thamar Abacbidzé, 296; sa mort, 297; réinstallé, 559, 560, 564; \*ses luttes contre Artchil, 350, sqq.
  - V, d'Iméreth, installé par Isaq-Pacha, 236, 238; 313; ses divers mariages, 316; s'unit au pacha turk, 317; avec Chanché, érithaw du Ksan, 319; est dépossédé, 320, tue sa belle-mère, ibid.; \*à Gori, 11; sa mort, 13; son avènement, 34; ses mariages, 45; chassé par le dadian, 60; ses actes, 57; se retire à Tiflis, 60; retourne chez lui, 62; détrôné, 102; secouru, 105.
- \*Alexandré**, fils de Chah-Nawaz Ier, darogha d'Ispahan, 9; à Kirman, 30; sa mort, 31; 75, 81; 552; sa mort, 553.
- fils naturel de Louarsab, fils de Chah-Nawaz Ier, 102; à Qandahar, 103; délivré, 104; sa mort, 108.
  - fils du roi Artchil, prisonnier à la bataille de Narva, 113; son histoire, 308; \*349, 352.
  - \*— fils du roi Bakar, conspire contre Eréclé II, 225; ses manoeuvres, 247.
  - fils de Théimouraz Ier, livré à Chah-Abaz, 161.
  - fils d'Eréclé II, ses premières armes, 255; prend Gandja, 263.
  - frère de Giorgi XII, se révolte contre lui, 269, 270; passe en Iméreth, 273; en Perse, 281, sa tentative contre le pays de Phambac, 293; dans le Cakbeth, 301; ses revers, 302; va à Akhal-Tzikhé, 309; 322; 325; amène Omar-Khan dans le Cakbeth, 559.
  - d'Iméreth, cousin de Wakhtang VI, 116.
  - \*— fils de Solomon Ier, se révolte, 248.
  - \*— Amilakhor, captif à Vibourg, 248.
- \*Ali**, cit, prise par les Lesguis, 201; 217.
- \*Ali-Khan**, de Karthli, 73; est destitué, 86; saccage le Karthli, 123; se déclare contre Saam Chah, ibid.; roi de Karthli, 206.
- \*Ali-Mourad-Khan**, s'empare de la Perse, 258.
- \*Ali-Naghi-Mirza**, fils du chah, 325, 329.
- \*Ali-Pacha**, en Macédoine (à Janina?), 317.
- \*Ali-Pholad**, chef lesgui, 266.
- \*Ali-Qouli-Khan**, neveu de Nadir, 105.
- ou Adil-Chah, se proclame chah, 119; épouse la fille de Théimouraz II, 73, 195; \*dans le Cakbeth, 340.
  - battu à Tsitsamour, 163.
  - khan de Géorgie, 505.
  - Qouli-Khan, v. Iésé.
  - Kangarlon, 545.
- Alkara-Mirza** (Eréclé Ier), 507, vient en Perse.
- \*Almaz-Khan**, fils d'Eréclé II, 543, 545, 548, 576,
- Alon**, plaine du Cakbeth, 155.
- Altoun-Qala**, cit. 413, 417.
- Amatacis-Chwill**, plusieurs, se liguent contre l'atabek, 219.
- \*Ambassadeur** russe allant en Perse, 113.
- Ambassade** russe à Théimouraz Ier, 169.
- Amberd**, contrée de Gabéléank, 380.
- Amédi** (Aténi), pris par les Persans, 451.

- Amende** pour abus de serment, 528.
- Amilakhor**, famille; 9 princes sont tués, 32.  
— Bardzim, beau-père d'Alexandré II, de Kakhet, 34.  
\*— emploi, 93.  
\*— nom de famille et emploi, 129.
- \***Amilbar** Maghaladzé, substitué à Iwanidzé, 460; Maghalachwili, 503.
- \***Amina** Cabachwili, 70.
- \***Amir-Aslan-Khan**, général persan, assiége Erivan, 116, 118; se retire, 120; 123, suiv., se révolte contre Ali-Chah, 125; se révolte contre Ibrahim, 137; 229; assiége Choucha; sa mort, 230.
- \***Amir-Indo** Amilakhor, 63.  
— Gouna, béglar-beg d'Erivan, 55.
- Anachronismes** de l'Histoire attribuée au roi Wakhtang, 3.  
— relatif à Mourwan-Qrou, etc., 201, 202.
- Anacopia**, résidence d'un éristhaw, 240.
- Anacia**, citad., sa fondation, 302; fortifiée, 315.
- \***Ana-Khanoum**, 2<sup>e</sup> femme de Théimouraz II, 111.  
\*— épouse de Rafaéla Qouznof, 63.
- \***Anania**, archevêque de Sinai, 469.
- Ananour**, pris par Chanché, éristhaw du Ksan, 55; 133.
- \***Anapa**, pris par les Russes, 291.
- \***Anastasia**, fille d'Eréclé II, son mariage, 246.
- Andougaphar** Amilakhor, 49; et sa femme emmenés d'Archa, 56; sa mort, 58; 100.
- \***Andréeva**, échec des Russes à, 312; lieu, occupé par les Russes, 337.
- \***Andronicachwili**, en Karthli et en Kakhet, 483.
- \***Andronicof**, de Karthli, attestation de leur état de prince distingué, 534.
- Anica** Abachidzé, épouse Suimon roi d'Iméreth, 299.
- Anna**, l'Impératrice, son avènement, 129.  
\*— Pavlovna, mariée au prince d'Orange, 306.  
— épouse du roi Bagrat VI, de Karthli, 52.  
— épouse de Théimouraz Ier, 160.  
— femme d'Eréclé Ier, 97; son histoire, 181; sa mort, 185; \*ses pèlerinages à Jérusalem, 408; 503.  
\*— Tzitzichwili, 2<sup>e</sup> femme de Théimouraz II, 523.  
\*— Abachidzé, 2<sup>e</sup> femme d'Eréclé II, 95, 96; sa mort, 147, 232.  
— ou Phkhéidzé, 2<sup>e</sup> femme d'Eréclé II, 196.  
— femme d'Alexandré II, d'Iméreth, 248.  
\*— la reine, femme de David II, d'Iméreth, va en Russie, 275.
- Anna**, femme de Liparit Ier, dadian, 250.  
— épouse de Cakhaber Gouniel, 252.  
\*— la tsarevna, 370.  
\*— soeur d'Eréclé II, 354; mère de Grigol-Dadian, soulève la Mingrétie, 259.  
\*— nièce de Wakhtang VI, à Moscou, 484.  
\*— fille de Théimouraz II, mariée à Dimitri Orbelian, 88.
- Annales**, fin de la traduction, 322—376.
- Année**, commencement de l', chez les Géorgiens, 221, 358, 359.  
\*— de la taxe, 229.
- Années** entre Rousoudan et Alexandré de Karthli, 3.  
— entre Giorgi-le-Brillant et Alexandré, de Karthli, 6; entre Giorgi et Suimon Ier, *ibid.*
- Anouca**, fille de Chah-Nawaz Ier, donnée au khan de Loristan, 79; donnée à Chah-Souléiman, 9; rendue à sa famille, 14; livrée au chah, 75.  
— fille de Wakhtang VI, mariée à Wakhoucht Abachidzé, 110, 237; \*sa mort, 106.
- \***Antchis-Khat**, église à Tiflis, 267.
- \***Antoni** Ier, catholicos, son histoire, 62.  
\*— Ier, Kouthathel, devient catholicos, 88; va en Russie, 197, 203; son histoire et son élection, 228; chassé par Théimouraz II, 234; va en Russie; revient, 237; envoyé en Russie, 241; sa mort, 253; dates de son pontificat, 241, 531, 540.  
\*— II, va en Russie, 250; métropolitain de Nino-Tsmida, Alawerdel, 253; catholicos, appelé en Russie, 298; sa mort, 331.  
\*— Dchqondidel, sa prophétie, sa mort, 314.  
\*— Tchitchawadzé, archevêque, 311.  
— Génathel, 262; 265.
- \***Antiochia**, église abandonnée, 102.
- \***Antsoukhs**, peuplade de montagnards, 78, 107, 109.
- Août**, mois où les Turks entraient en Iméreth, 312.
- \***Apanages** des fils d'Eréclé II, 260.
- \***Appel**, aux troupes géorgiennes, 156.
- Aphkhaz**, battus dans le Gouria, 264.
- Aphkhazeth**, catholicos d', 241; ancien pays d'Egris, 241; durée du royaume d', 244; incursion des Turks, 317.  
\*— postérieur, 436.
- \***Apparition** d'une comète, 241, 259, 264, 289; d'une étoile, 320.
- Apologue** oriental, 567.
- \***Appointements** donnés aux seigneurs géorgiens par Nadir, 60.
- Aradeth**, v. Tzetzkhilis-Djouar.

- Arakel**, Extraits de son Histoire, 421—445 ; ses assertions hasardées, 423, 425, 431, 442, 444.
- Arag-Tchaï** (Aragwi), riv., 478.
- Aragwi**, éristhaws de l', leurs propriétés dans le Cakbeth sont confisquées, 527.
- \***Araphotchi**, lieu, 86.
- \***Araxe**, limite de la Perse et de la Turquie, 44.
- Archange**, église de l', à Mtzkhétha, 333.
- \***Archevêque**, de Karthli, 103.
- \***Archidiacre**, ce que c'est, 103.
- Ardja-Qala**, v. Akhdja-Qala.
- Arelmanel** ou Arewmanel, 140.
- Argoun**, lieu en avant de Doucheth, 123.
- Argoueth**, pays, 241 ; apanage de Costantiné, prince d'Iméreth, lui est enlevé, 262.
- \***Ariph-Pacha**, de Diarbékir, 39.
- \***Aristop** Sonski, l'éristhaw de l'Aragwi, vassal du Cakbeth, 33 ; se soumet à Giorgi X, 339 ; expéditions de Théimouraz Ier contre lui, 342.
- Arkévan**, citadelle, 303 ; \*garnison russe de, massacrée, 324.
- Armaz**, couvent d', 336.
- Armées géorgiennes**, leur rassemblement, 516 ; leur composition, 584 suiv.
- \***Arméniens**, font Fausse-Pâque, 42.
- Arpakavi**, lis. Arpatchaï ou Carbi-Tchaï, bataille d', 131.
- \***Arpa-Tchaï**, bataille près de l', 99.
- Arphaksad**, 350.
- \***Arqnal**, vallée d', 29.
- \***Arséni**, catholicos d'Aphkhazeth, 248 ; 437. — Dolendjis-Chwili, à Girichc, 105.
- \* — Tphilel, est destitué, 297.
- \* — Manglé, 458.
- Artan**, cit. livrée aux Osmanlis, 223.
- \***Artahan**, pris par les Russes, 328.
- Artanoudj**, assiégé par Iskender-Pacha, 449.
- Artchil-le-Martyr**, mariage d'une de ses filles avec un Bagratide, 202.
- \* — III, v. Abdoula-Beg, fils de lésé.
- fils de Chah-Nawaz Ier, promis à une Tzitzichwili, 73 ; sa destinée matrimoniale, 75 ; roi d'Iméreth, 77 ; retiré delà ; se fait musulman, 78 ; roi de Cakbeth ; épouse Kéthéwan, 79 ; veut conquérir l'Iméreth, 81 ; occupe le Karthli ; occupe l'Iméreth, 82 ; va en Russie, 83 ; ses enfants, *ibid.* ; députation à ce prince, 85 ; dates de sa vie, 88, s'enfuit en Russie, 90 ; ses aventures, 91 ; va à Warkhouna, 93.
- (Chah-Nazar-Khan), roi de Cakbeth, 176 ; quitte ce pays, 178 ; chassé d'Iméreth par les Turks, 231.
- Artchil**, fils de Wakhtang V, roi d'Iméreth, 278, 280 ; épouse Kéthéwan, 282 ; roi de nouveau, 286 ; va en Russie, 288 ; dans le Radcha, 293 ; roi de nouveau en Iméreth, 294 ; assiège Kouthathis, 295 ; échappe à Qiltchigo, 296 ; roi de nouveau, 297 ; réside en Oseth, 298 ; roi de nouveau ; passe définitivement en Russie, 299 ; ses malheurs, 307, 308, sa mort ; est rappelé d'Iméreth, 548 ; refuse la fille de Nodar Tzitzichwili, 549 ; se brouille avec son père, 550 ; va à Akhal-Tzikhé, 551 ; occupe l'Iméreth, 553 ; quitte l'Iméreth, 610 ; \*va en Perse, 8, en Russie ; revient en Iméreth, 11 ; part delà, 13 ; chassé d'Iméreth, 345 ; ses séjours en Russie, 349, *sqq.* ; ses fils, *ibid.*
- \* — neveu de Solomon Ier, 249.
- prince de Moukhran, 31 ; pris par les Persans, 32 ; délivré, 36 ; sa mort, 37 ; pris par les Tartares, 350 ; en Perse, 354.
- Artchiliani**, cité, sur l'avènement de Théimouraz Ier, 159 ; sur le séjour de ce prince en Turquie, 165 ; à Ananour, 169 ; sur le différends entre Réwaz et Bidzina, 170 ; sur la bataille d'Oughlis, 171 ; notice sur ce livre, 171.
- Asan-Beg**, ses incursions dans le Cakbeth, 151.
- \* — **Mirza**, fils de Bégoum ; revient dans le Karthli, 143 ; sa mort, 146.
- **Beg** ou Hasan-Bek, seigneur du Chirwan, expédition de Louarsab Ier contre lui, 28.
- \* — **Ali**, khan d'Erivan, 224.
- \* — **Khan**, marche sur Loré, 323.
- \***Ascar-Khan**, ambassadeur persan à Paris, 285.
- \***Ascaran**, cit. sur le Karaképek, 287, 288.
- \***Aslamaz-Khan** Qaphlanichwili, général, 48 ; amir-edjib, 49.
- \* — khan de Kharthli, Orbélian, sa mort, 56.
- \***Aslan-Mirza**, fils d'Abdoula-Beg, 137, va à Tauriz.
- \* — **Pacha** d'Akhal-Tzikhé, est destitué, 44.
- Ier, pacha d'Akhal-Tzikhé, 230 ; en Iméreth, 231, 232.
- II, pacha d'Akhal-Tzikhé, 235 ; pour la 2<sup>e</sup> fois, *ibid.* ; en Iméreth, 276, 280, 287.
- \* — Bébouris-Chwili, frère de Kéthéwan-Khanoum, 195.
- \***Aslandouz**, bataille à, 302.
- Aspindza**, prise par le moouraw, 227 ; \*bataille d', 220.
- Atabeks** de Samtzhé, quelques dates y relatives, 211.
- remplacés par des pachas, à Akhal-Tzikhé, 229.
- \* — d'Akhal-Tzikhé peu connu, 470 *sqq.*, 473,



- Atabeks** du Somketh, 423.
- Aténi**, assiégé par Giorgi le-Mauvais, 332; cit. prise par les Persans, 347; \*prise par les Lesguis, 125.
- \***Athanasé**, évêque de Tiflis, 122.
- \*— Amilakhor, envoyé en Russie, 170.
- \***Athabag**, mélik de Somketh, 479.
- \***Atchabeth**, cit. assiégée par Eréclé II, 79; prise par les Lesguis, 217; d'où Matchabel, 348.
- Atchkhia**, caverne d', 358.
- \***Atchikh-Bach**, nom turk de l'Imérech, 347.
- \***Atheg** ou Attok, fleuve, 357.
- \***Atotz**, Lesguis battus à, 235; image de S. George à, 236.
- \***Atséra**, cit. prise par les Persans, 59; \*vallée d', ravagée par les Persans, 207.
- Atsough**, localité, 33, 42.
- Atsqour**, pris par Iaghoub-Qaen, 210.  
— sandjakh, 360.  
\*— évêques d', leur scission d'avec le catholicos, 466; \*bataille d', 219.
- Atsqouer**, dans le Cakheth, 78, 176.  
\*— lieu dans l'éristhaw de l'Aragwi? 52.
- \***Audiences** du général Iermolof, près du chah, 307.
- Aureng-Zeb**, son avènement, 532.
- Avant-Garde**, poste de combat des Meskhes, 28.
- Avikouran**, rivière, 444.
- \***Awag-Sargis**, sa signature, 458.
- \***Awalichwili**, leurs possessions en Imereth, 79.
- \***Awar**, khan d', 216; v. Koundzakh.
- \***Awdchala**, citadelle à, 46, 48.
- Awghans**, division de ce peuple, 197; prennent Ispahan, 119.
- Aw-Giorgi**, de Cakheth. attaque Dawid III, de Karthli, 19; assiégé inutilement la citadelle de Moukhran, 20.
- \***Awlabar**, partie de Tiflis, 86.
- \***Awnew**, vill. assiégée par les Lesguis, 217.
- Awthar-Beg** (Othar), neveu de Wakhtang V, 507.
- \***Azail-Soulthan**, oncle de Mahmad-Mirza, 332.
- \***Azat-Khan**, chef awghan, ses commencements, 155; son histoire, 160; battu près d'Erivan, 162; se rapproche des Géorgiens, 175, 177, 180; battu par Mahmad-Asan-Khan, 200; battu par les Géorgiens, 213; fait prisonnier, 218; battu près d'Erivan, 232; livré à Kérim, 237.
- \***Azambor**, lieu, 236.
- Azaras** ou Hazaris, peuple awghan, 97, 101.
- \***Azarmatha**, lieu inconnu, 166.
- Baaca Tchikowan**, 309.
- Baadour**, éristhaw de l'Aragwi, 52; sa mort.  
— atabek du Samtzhé, 208; allié de Giorgi VIII, de Karthli, 209.  
— Thourkistanichwili, envoyé de Pierre-le-Grand à Wakhtang VI, 117; de Wakhtang VI, 577.
- Baba-Khan**; v. Phath-Ali-Khan.
- \***Babarykin**, envoyé russe en Géorgie, 343.
- \***Bacour-Tzikhé**, citad. 144.
- \***Bachbéoukof**, branche bâtarde des méliks de Somketh, 495.
- Bachiatchoukh**, v. Imérech.
- Bagdad**, pris par les Turks, 45; par Chah-Abaz Ier, 53.  
— bataille de, en Imérech, 534.  
\*— lieu inconnu, 22.
- Baghtcheh**, cit. 491.
- Bagrat Ier**, fils de Dimitri, d'Aphkhezeth, jeté à la mer, 242; sa mort, 243.  
— V, le Grand, de Karthli, 246.  
— VI, de Karthli, son avènement, sa mort, 52.
- Bagrat-Mirza**, roi de Karthli, 484; sa mort, 488.
- Bagrat**, fils de Mikel, en Imérech, anachronismes sur son règne, 3.  
— Ier, le Petit, éristhaw d'Imérech, 11, 246; ses fils, 247; veut conquérir le Cakheth, 147.  
— II, éristhaw puis roi d'Imérech, 249; soumet le Karthli, 12, 250; sa mort, 251; \*dans le Karthli, 470.  
— III, 253; va à Jérusalem, 255; prend le Samtzhé, 256; sa mort, 258; ses fils; son expédition à Jérusalem, 25.  
— IV, d'Imérech, maître du Karthli, 7; sa naissance, 267; 276, 280, 284; pris par les Turks, 285; roi de nouveau, 287; sa mort, 299; ramené en Imérech, 554; sa mort, ibid.  
— frère de David III, devient premier prince de Moukhran, 19; se fait moine, 27, 336; ses fils, 332.  
— fils de Daoud-Khan, 36; musulman, 361, 364, 475.  
— fils de Giorgi XI, envoyé en Perse, 86; promis à une Tcherkézichwili, 91; sa mort, 94; \*10; va en Perse, 11; sa mort, 12, 13; acte de ce prince, 499.  
\*— Mirza, neveu de Théimouraz II, 519.  
\*— frère de Giorgi XII, administre le Cakheth, 271.  
\*— frère de Solomon Ier, d'Imérech, 314.  
— et Wakhtang, princes d'Imérech, se battent à Mokhis, 19.

- Bagratides**, série des premiers, 200—204; leurs titres et possessions, 204.
- \***Bahman**, khan de Nakhitchévan, 147; vient dans le Qazakh au-devant des rois, 152; khan de Nakhitchévan, 153; son épouse, 155; se bat pour les rois de Géorgie, 160, 1; 164; 169; 174; se détache des Géorgiens, 176; se rapproche d'eux, 180; fait une expédition en Géorgie, 187; khan de Bortchalou, 291.
- Bahri-Beg Mamouï**, gouverneur du Cakheth, 499.
- Balat-Arbatan**, peuplade tartare, 305.
- \***Bafazid**, pris par le gén. Dohawdchawadzé, 328.
- Baydar**, le sultan de, 78.
- province, 85, 118.
- \***Baydars**, les, rentrent en Géorgie, 554.
- \***Bain du Meithar**, à Tiflis, 523.
- Bayndour-Thoumanichwili**, son duel judiciaire, 72, 537, 543.
- éristhaw de l'Aragwi, 96.
- \***Bayram-Oroudj**, fête turque, 279.
- \***Baythmalos**, tribu nomade, 258.
- Bakar** (ou Chah-Nawaz III), chasse les ennemis de Tiflis, 119, 120; roi sous le nom d'Ibrahim-Pacha, 122; quitte Tiflis, 124; envoyé à Moscou, 132; à Astrakhan, 135; convoite le Karthli, *ibid.*; veut secourir Chah-Thamaz II, 136; fils de Wakhtang VI, roi pour son père, 113; s'avance pour secourir le chah, 579, 580; nommé aussi Chah-Nawaz, Ibrahim-Pacha, 591; détails sur ce prince, 598; \*sa naissance, 23; naïb de Karthli, 32; veut secourir Ispahan, 36; musulman, Ibrahim-Pacha, 39; se sauve, 40; chartes de ce prince, 505, sqq.; charte postérieure à son départ de Géorgie, 517.
- \***Bacou**, assiégé par Ali-Naghi-Mirza, 325.
- Bakhouta**, prince de Moukhran, 67, v. Chah-Nawaz Ier.
- **Beg**, adopté par le roi Rostom, 73, 540; (Wakhtang V), 502; son avènement, 503; en vahit l'Iméreth, 508; en retire son fils Artchil, 509.
- fils d'Houséin-Beg, 518, 519, 529.
- Balkari** ou Malkari, pays aux sources de la Malka, 92.
- \***Bam**, lieu, 19.
- Banachwili**, famille, 312.
- Bandza**, bataille à, 73, 275.
- ou **Bandzia**, bataille de, 502, 504.
- \***Bannières** du Karthli, 33.
- \*— de la Géorgie, 101.
- du Cakheth, 148.
- \***Baouraph**, Kyr, 439.
- Bar**, ou Wacé, éristhaw de, 316, 320, 321.
- Baratha Barathachwili**, général, 55.
- Barathachwili**, leur dévouement au roi, 822.
- Satchino, général, 34.
- Barathians**, leur charte, à Bétanias, 3; leur partage, 6; se réunissent à Khoero-Mirza, 168.
- \***Baratinski**, prince, 1<sup>er</sup> commandant en chef, en Géorgie, 334.
- \***Barbaré**, femme de Costantiné, prince de Moukhran, 200.
- \***Barda**, lieu, 80.
- Bardzim**, frère de Giorgi, éristhaw de l'Aragwi, 86, 88; \*12; sa mort, 13; 49, 51; sa mort, 56.
- mdiwan-beg, est envoyé en Iméreth, 90.
- \***Bargouchath**, province, 151, conquise par les Géorgiens.
- Basian**, expéditions dans le, de Louarsab Ier, 28; bataille dans le, 341.
- \***Basili**, catholico, XVe s., 468; son époque, 473, 475.
- de la famille des atabeks, 363.
- \***Bas-Pays**, le, 99.
- \***Bateaux** à outras, 64.
- Bathom** (Batou), fondation de la cit. de, 257.
- Bathoulla**, prince mingrélien, 258; sa mort, 261.
- ou Dathoulla, frère de Léwan Ier dadian, 343; sa mort, 345.
- \***Batonis-Tzikhé**, 122.
- Batoum**, forteresse construite à, 343.
- Bazaleth**, cit. brûlée par Giorgi XI, 86.
- Bazar**, lieu du Cakheth, 71, 157.
- Bazin**, le frère, ses récits concernant la Perse, 129; \*sa relation au sujet de Chah-Rokh, 143.
- \***Béboutof**, Dartchia, 401.
- \***Bébouris-Chwili**, Bégoum, Papa... 71.
- \***Bébnis**, lieu, 52.
- \***Bécam**, lieu, 44.
- \***Bécho**, lieu, 52.
- \***Béden**, lieu, 185.
- Bédia**, l'ancienne cité, d'Egris, 240; éristhaw, 241.
- Bédian** ou Chédan, père de Iason, 357.
- \***Béglor**, Orbélian, gendre de la reine Nina, 300.
- \***Béjan**, Dadian, sa mort, 42.
- éristhaw de l'Aragwi, 134; sa mort, 135, 197; \*63; sa mort, 75.
- khan de Cakheth, 178.
- Lorthkiphanidzé, 291, 293.
- Ghoghobéridzé, 277.
- \*— majordome des Orbélians, 90.
- Ratichwili, éristhaw du Ksan, 97; en Perse, 104, 105; sa bravoure, 239.

- Béjan Saacadzé**, 89.  
— Thakalthoïan, envoyé à Wakhtang VI, 116.  
— Tchikowan, seigneur du Letehkhoum, 303, 307; chasse son père, 310; devient dadian: punit le Gouriel et Zourab Abachidzé, 311; sa mort, 316.  
— **-Bagh**, en Cakheth, 192; \*46.  
**Béjia Tchkhéidzé**, 314, 317.  
**Béka Ier**, maître du Samtzhké, 205.  
— III ou Saphar, pacha d'Akhal Tzikhé, 228.  
**\*Bélad**, ce que c'est, 55.  
**\*Bélakan**, le pays de, se soumet à la Russie, 288.  
**Bélésé**, riv. 106.  
**Bendian**, roi de Mingrèlie, 250.  
**\*Benkendorf**, le gén., bloque Erivan, 330.  
**\*Bentcha**, chef lesgui, sa mort, 129.  
**Ber**, ou ancien de vallée, 30.  
— évêque de Bidchwinta? 270.  
**Bératlu** (Birthwis), occupé par les Persans, 451.  
**\*Berbouc**, localité, 47.  
**\*Bessarion**, catholico, sa mort, 50.  
— catholico de Karthli, 125; sa mort, 133.  
**\*Bessarion**, catholico d'Iméreth, 196, 197.  
\*— catholico d'Aphkhalie, 439.  
\*— Dchqondidel, 255, 259, 312.  
\*— prêtre-ermite, sa mort, 321.  
\*— Gabachwili, envoyé en Perse, 247, 398, 399.  
**Béthénia**, monastère, 380.  
**Béthiachwili**, famille de, 347.  
**\*Beyah**, fleuve, 358.  
**Bidzina**, Chalwa et Elizbar, leur martyr, 173, 174; leur mort, 545.  
**\*Bimbachi**, emploi, 123.  
**\*Birkin**, son ambassade dans le Cakheth, 336.  
**Birthwis**, citad. prise par Chah-Thamaz, 29, 347.  
**\*Birthwel** Toumanichwili, secrétaire royal, 494, 495.  
**Bist**, citad. prise par les Persans, 531.  
**\*Bobnaw**, lieu, 75.  
**\*Bocotsin**, fort, 142.  
**\*Bodbé**, bataille à, contre les Lesguis, 244.  
**\*Bodchorma**, cit. de, 116, 142.  
**Bogir** ou Borg, lieu du Saathabago, 220.  
**\*Boldath-Oghli**, le major, envoyé à Eréclé II, 566.  
**\*Bolnis**, cit. de, assiégée par les Lesguis, 193.  
\*— Inférieur, 484.  
**Bolniseb**, les villages de Bolnis, 401.  
**\*Bortchalo**, district, 118.  
**\*Bortchalous**, les. émigrent de Géorgie, 234.  
**\*Bostachwili** Matchkhanel, donne son cheval à Eréclé II, 232.  
**Bostaganis-Dzé**, famille du Samtzhké, 222.  
**\*Boudéhour**, raisin, 305.  
**Boudaï**, chefkal, 92.  
**Bougha-le-Turk**, 140.  
**Bouloudch**, les, se révoltent, 97.  
**\*Bouphoul**, lieu, 23.  
**\*Bourdoulth-Car**, lieu, 282.  
**\*Bourghnal**, lieu, 297.  
**\*Bournachef**, le colonel, envoyé en Géorgie 226; part de Gandja, 227; est décoré de S.-Vladimir, 251; surveille la route à travers le Caucase, 569; elle va être achevée, 570.  
**Boussé**, M., ses recherches, 407—409.  
**\*Boutourlin**, ses succès dans le Daghistan, 339.  
**\*Cac**, pays, près de Dchar, 53, 154.  
**Cacas-Khidi**, route du Samtzhké en Iméreth, 69, 208.  
**\*Cakha** et Khakhoutha, charte donnée par, 452.  
**Cakhabér-Gouriel**, allié de Costantiné III, de Karthli, 13, 208; 252.  
— Kherkhéoulidzé, chef des pages, 48.  
— Qorghanachwili, 353, 354; sa mort, 355, 364.  
**Cakheth**, commencements de ce royaume, 9; dépeuplé par Chah-Abaz Ier, 52, 53; divisé en éristhawats, 142; 1er royaume de, anéanti par David-le-Réparateur, 144; seigneur, roi de, 148; limites du pays, 149, envahi par David VIII de Karthli, 149, 150; soumis par le roi Rostom, 171; \*premières relations des rois de, avec la Russie, 335; adresse du clergé de, à Wakhtang VI, 412; ses révolutions sous le roi Artchil, 613.  
**Cakhes** massacrés par Qortchi-Khan, 166; s'entendent avec les Lesguis, 184, 185; 187; se révoltent contre les Persans, 482; massacrés ou pris par les Persans, 486; \*surpris à Mtzkhétha, 38.  
**\*Calour**, mont, 116.  
**\*Calmoukhs**, khan des, propose son alliance aux Géorgiens, 173.  
**Camarowan**, lieu, 220.  
**Cambedchowan**, contrée, 201.  
**\*Canal** de Nakhidour, 28.  
**Canaux** creusés par Wakhtang VI, 101.  
**\*Candchis-Ked**, lieu, 11.  
**\*Canons** perdus par Nadir, au pays de Koumoukh, 316.  
**Captifs**, envoyés à Nadir, 132; demandés par Nadir, 134; \*138.  
— offerts à Chah-Abaz Ier, 160; envoyés au chah, 183; vendus aux musulmans, 281, 291, 300, 318.

- \***Capucins**, à Tiflis, 524.
- Caraleth**, le même que Nadarbazew; expédition du roi Rostom à, 70; \*cit. attaquée par les Lesguis, 198.
- Caravane** turque pillée par les Qaphlanians, 134; \*pillée par les Imers, 201.
- \***Carb**, village du Karthli-Intérieur, 36, 215.
- Cardanekh**, lieu du Cakheth, 187.
- Carni-Phor**, dans le Samtzhé, 205.
- Cars**, pris par Chah-Thamaz, 29; pris et repris, 346.
- Cartsakh**, 220.
- Casp**, lieu du Karthli-Intérieur, 36; vill. donné à Swéti Tzkhowéli, 363.
- \***Caspis-Tzikhé**, 67.
- Caspiennes**, provinces, conquises par Pierre-le-Grand, 136.
- \***Catekh**, lieu du Lesgistan, 276; destruction de, 320.
- \***Catherine II**, l'Impératrice, rappelle les Russes de Géorgie, 221; envoie le colonel Bournachef en Géorgie, 226; sa mort, 265.
- \*— **Pavlovna**, mariée à un prince de Wurtemberg, 305.
- Catholicat**, domaines du, rendus à Domentii III; 101.
- \*— en Géorgie, son institution, 432, sqq.
- \***Catholicos** d'Aphkhazeth, essai critique sur les, 432; liste, 440.
- \*— plusieurs, en Géorgie, 434.
- Catzia** Tchikoan, son origine, 286; sa sépulture, 289.
- Ier, dadian, sa mort, 306.
- \*— II, épouse Elisabeth, fille de Théimouraz II, 238; puis Anna Tsouloucidzé; sa mort, 254.
- Catzkh**, citad. en Iméreth, 264; est assiégée, 305.
- \***Catzo**, frère d'Otia-Dadian, sa mort, 45; détenu à Cwara, 316; sa mort, 318.
- \***Cavernes** de Mtsqneth, 74.
- \***Cékhwi**, assiégé par Amir-Indo Amilakhor, 93; Lesguis battus à, 237.
- \***Certificat** de noblesse pour un Garaqanidzé, 550.
- Chacikh**, canton du Cakheth, 143.
- Chadinian** Barathachwili, ennemi du moouraw Giorgi Saacadzé, 48; engage le roi Louarsab II à se rendre auprès de Chah-Abaz, 50.
- Chadada**, prince des Bouloudch, 99.
- Chah-Abaz Ier**, son avènement en juin 1587, et non en 1585, 39, 40, 369; ses lettres à Louarsab II et au khan de Qazakh, 49; vient en Géorgie; donne sa petite-fille à Saimon II, 53; sa mort, 61; son avènement, 155; vient à Gandja, 161; à Jaleth, dans le Cakheth, 162, à Tiflis, 163; marche contre la Géorgie, 431; date exacte, 433; pénètre dans le Cakheth, 434. suiv.; fait périr Louarsab Ier, 444; ses envoyés en Europe, 462; ses succès contre les Turks, ib.; prend Gandja, 469; date de sa venue en Géorgie, 474; dans le Cakheth, 477; 485, 6; à Tiflis, 488; sa mort, 497.
- Chah-Abaz II**, son avènement, 71; sa mort, 79; \*9.
- III, son avènement, 129.
- Chah-Abad**, Islam-Abad, Nousret-Abad, citad. dans la Géorgie, 505.
- Chah-Bendeh-Khan**, béglarbeg d'Aderbidjan, 492.
- \***Chahbadin**, lieu, 496, 499, 503.
- Chah-Houséin**, cède la royauté à Mir-Maghmoud, 117.
- Chah-Iousouph-Pacha**, prince musulman d'Akhiska, 471.
- Chah-Ismaïl Ier** vient dans le Karthli, 7, 8; son histoire, 17; vient dans le Karthli, 20; battu par le sultan à Diarbékir, 21; meurt, 24; en Géorgie, 337; sa mort, 359.
- II, sa mort, 34.
- Chah-Khouda-Banda**, son avènement, 34; sa mort, ses successeurs, 39, 40; est détrôné, 155; son avènement, 359; sa mère géorgienne, 362; sa femme, 363; est déposé, 369.
- \***Chahmadian**, chef kourde, 224.
- Chah-Mir-Khan**, officier persan, 465, suiv.
- Chah-Nadir**, sa guerre contre les Turks, 197.
- Chah-Nawaz Ier** ou Wakhtang V; v. Wakhtang; adopté par le roi Rostom; en Iméreth, 231; irruption dans l'éristhawat de l'Aragwi, 550; sa mort, 552; conquiert l'Iméreth, 607; \*date de son avènement, 494.
- II ou Giorgi XI.
- III ou Bakar, 33.
- Chah-Nazar-Khan**, v. Artchil, roi de Cakheth; vicissitudes de sa vie, 563.
- Chahrier**, i. e. empereur, 376.
- \***Chah-Rokh** reprend l'autorité, 143; son avènement, 229; estaveuglé, 231; sa mort, 264.
- Chah-Séfi II**, sa mort, 71.
- Chah-Souléiman**, son avènement, 79, 549; sa mort, 93; \*9; sa mort, 13; — remplace Chah-Rokh, 143.
- Chah-Soultan-Houséin**, son avènement, 93, 179; délivre quelques princes géorgiens, 94; \*son avènement, 13; sa mort, 42.
- Chah-Thamaz Ier**, ses guerres contre les Turks, 26; contre les Géorgiens, 27; prend

- Tiflis, 28; épouse une parente de l'atabek géorgien, 29; sa mort, 34; ses expéditions dans le Chirwan, 152; dans le Saathabago, 217, 218, 219; sa mort, 222; dans le Samtzhé, 342; épouse une Chalicachwili, 346; en Géorgie, 339, sqq., 347, sqq.; ses successeurs, 424; sa 1<sup>re</sup> expédition en Géorgie, 447; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> expédition, 448; 4<sup>e</sup> expédition, 450; critique des faits, 452.
- Chah-Thamaz II**, son avènement, 119; rentre à Ispahan, 129; sa mort; traite avec les Russes, 137; \*se sauve à Qazmin, 37; prend Ispahan, 42; reprend Ispahan, 46; son avènement, 204.
- \***Chahwerda** Mghébris-Chwili, 132.
- Chah-Werdi**, béglarbeg de Gandja, 30, 32; \*khan de Gandja, 148; son histoire, 237.  
— khan de Loré, épouse une fille de Chah-Nawaz Ier, 553.
- Chah-Werdi-Soultan**, livre bataille à Dzégwi, 153; khan de Gandja, 349; entre dans Tiflis, 351; livré aux Turks, 363.
- Chah-Zadeh**, prétendu, 135; pris par Théimouraz II, 197; \*se montre en Turquie (v. Saam, Séfi-Mirza), 79; va chez Giw Amilakhor, 80; au quartier turk, 82; 158; charlatan, à Tauriz, 249.
- Chaki**, pays de, envahi par Qouarqouaré III, 211, 12; tributaire de la Russie, 286.  
— Tzetzkhliis-Dchwar, 383; v. Aradeth.
- Chakila**, pays, 134.
- \***Chalaour**, lieu, peuplé de captifs du Radcha, 239.
- Chalicachwili**, Othar, marie sa fille à Chah-Thamaz Ier, 29, 35; à la bataille de Tzetzkhliis-Djourar, 212.
- Chankhal**, ses rapports avec Giorgi XI, 92.  
— de Crimée? 293.  
— Ibrahim, 136.  
— -Qara-Mousal, sa fille épouse Léwan II, de Cakheth, 151.
- \***Chamakhi**, pillé par les Lesguis, 34; pris par le fils de Nadir-Chah, 197.
- Chama-ed-Daula** (Samadawlé, dadian), 503, 504, 508.
- Chaman-Dawlé Ier**, dadian, 250.  
— ou Léwan III, 273, 277.  
— dadian, en Perse, 544.  
— II, v. Léwan III, dadian, 548.
- Chanché**, éristhaw du Ksan, se révolte contre Wakhtang VI, 115, 116; se révolte contre les Turks, 127; échappe à Thamaz-Khan, 132; s'enfuit en Russie, 133; revient et se révolte, ibid.; va à Akhal-Tzikhé, 134; livré par Ousouph III, 237; en Iméreth, 319; donne asyle à Alexandré V, 300; \*se révolte, 35; fuit dans l'Iméreth, va en Russie, 52; en revient, 53; prend Kachm, 55; Ananour, 56; secourt Alexandré V, 57; livré à Nadir, 61; est avenglé, 68; reste à Tiflis, 111; recouvre ses domaines, 121; s'enfuit à Akhal-Tzikhé, 207; sa famille est relâchée, 209; destitué, 179; sa mort.  
\*— fils de l'éristhaw du Ksan, va en Perse, 33.
- \***Chankor**, bataille à, 323.
- Charbachar**, le sultan de, battu par Mir-Weiss, 107.
- Chardin**, cité sur les alliances de divers princes d'Iméreth et de Mingrétie, 285.
- \***Chariph**, pacha d'Akhal-Tzikhé, 274; battu sur la Moltakwa, 292.
- \***Chariton**, ambassadeur de Théimouraz Ier, 340.
- \***Charoïans**, aznaours, francs d'impôt, 545.
- \***Chartes** relatives au Cakheth, 407. sqq.  
\*— géorgiennes, 441, sqq.
- Charwachidzé** s'allie avec Chah-Nawaz Ier, 76; s'empare de l'Aphkhezeth, 245; \*établis à Aténi, 527.
- Chasse** du roi Rostom, 352.  
\*— dans le Thrialet, 28.  
\*— grande, 113, 114.  
\*— dans le Cakheth, 154.
- Chatir-Chahi**, gouverneur de Tiflis, 491.
- Chédan**, remarques sur ce nom, 219.
- Cheikh** (les fils du), ou Sofis, 2.
- Cheikh-Ali-Khan**, ihtimadulé, sa mort, 561.
- \***Cheikzaana**, localité, 67.
- \***Chemise** sans couture de J.-C., à Moscou, 341.
- \***Chémokmed**, évêque de, envoyé à Eréclé II, 131.
- \***Chéoupowar**, tour de, 56.
- Chermazan** Tcholaqachwili, serviteur de Théimouraz Ier, 157.  
— intermédiaire entre Théimouraz et Louarsab, 474, 476.
- Chéranchians**, source des, 221, 358.
- \***Chevaux** géorgiens achetés pour l'Empereur, 186.
- Chkheph**, citad., 261.
- Chkhet**, 263; v. Chkheph.
- Chia**, religion des Persans, 20, 338.
- Chikh-Ali-Khan**, 79; sa perfidie, 80; ihtimadulé, 82.
- Chignith-Cakheth**, 143.
- \***Chio**, monastère de St., pillé, 76.

- \***Chio**. catholicos, 466.  
**Chloch** Barathachwili, vaincu dans un duel judiciaire, 72.  
**Chios-Ouban**, 123, 124, 128.  
**\*Chirabath**, vill., 224.  
**Chochita**, éristh. de Radcha, 80, 115, 284, sa révolte contre Bagrat IV; sa mort, 291.  
 — Tchkhéidzé, éristhaw de Radcha, 255.  
 — III, éristh. de Radcha, 304; ses mariages, 305; recourt à la protection de la Russie, 594.  
**\*Choléra** en Géorgie, 321.  
**Chorapan**, éristhawat, 241.  
 — ville, assiégée, 315.  
**Choua-Mtha**, couvent de, sa fondation, 150; 335.  
**\*Choua-Zatic**, Pâque du milieu, 230.  
**\*Choucha** reste aux Russes, 288.  
**\*Choukour-Ali**, khan de Nakhtchéwan, 243.  
**\*Choulawer**, cit. ruinée par les Turks, 85.  
**Chourdan** et Phalawan, chevaux de Suimon Ier, de Karthli, 41.  
**Chrocha**, cit. de, 321.  
**\*Chronique** géorgienne, ses sources, 487.  
 \* — précédant celle de Sekhnia Tchkhéidzé, 3.  
**Chronologie** de l'envoi d'Éréclé Ier en Russie, 172.  
**Chtor**, éristhawat du Cakheth, 143.  
**\*Cicinadzé**, d'Iméreth, font des courses dans le Karthli, 164.  
**\*Citadelles** géorgiennes, disposition des, 135.  
**\*Citadelle** d'en-haut, à Tiflis, 134; prise par Éréclé II, 230; démolie, 306.  
**Clardjeth**, vicissitudes de ce pays, 200, 201, 202.  
**\*Cidé-Car**, lieu, 13.  
**Cidis-Ouban**, partie de Tiflis, 119.  
**\*Clergé** d'Iméreth, son état en 1819, 311; veut faire un nouveau roi, 314; arrestations.  
**\*Climi** Caclatchadzé, écrivain royal, 461, 466.  
**Clou**, le saint, livré au roi Artchil, 83, 288.  
**\*Cobia**, cit. de, ou Doucheth, assiégée par les Awars, 216.  
**Cocho**, défilé de, 128.  
**Cocola**, fils de Waraza, 219; 357.  
 — Qarakhan, 359.  
**\*Coda**, lieu, 127.  
**\*Codehibrola**, mère d'Alexandré V. sa mort, 68; elle fut tuée par son fils, pour cause de trahison. — Ce § de deux lignes, a été oublié dans la traduction, mais se trouve dans le texte.  
**\*Code** de Wakhtang VI, 28, 101.  
**\*Codi**, kharwar, mesures, 49.  
**\*Cohary**, pr. hongrois, 387.  
**Cojor**, bataille de, 55.  
**Cojor**, citad., 328, prise par les Tartares.  
**Cokhoundj**, sorte de chaussure, 266, 289.  
**\*Cokhta**, chef lesgui, 217, 219; sa mort, 220, 235.  
**Cokhtis-Thaw**, bataille de, 378.  
**Cola**, pacha de, 234.  
**Collbaour** ou Colbéour, 371.  
**\*Colons** allemands en Géorgie, 307.  
**\*Colonne** talismanique dans le Sind, 206.  
**Comète**, apparition d'une, 35, 359; \*80.  
**\*Concile** à Tiflis, 140; 147.  
 — en Iméreth, 265; \*en Géorgie, époque douteuse, 438.  
**\*Confiscation** de propriété, 493.  
**\*Contributions** levées sur l'Inde, par Nadir, 361.  
**Cornillos**, envoyé ecclésiastique, 408.  
**Correction** essentielle, 375.  
**\*Cortokht**, mont de, 296.  
**Costandil** (Costantiné, de Cakheth) envoyé en Perse, 459.  
**Costantin**, fils d'Alex. II, de Cakheth, 423, 4; v. Costantiné; envoyé par Chah Abaz, 425; tue son père, 464; sa mort, 426, 465—467.  
**Costantiné**, roi d'Aphkhezeth, 243.  
 — (II) de Karthli, anachonismes de son règne, 4.  
 — III, de Karthli, son avènement, 11; ses états, 12; reprend le Karthli, 13; vaincu par Qouarqouaré, 14; prend Kouthais, ibid.; reconnaît le fait accompli, de la division de la Géorgie, 16; ses fils, 17; sa mort, 18; chronologie de son règne; son sacre, 209; va chez les Tartares, 322, 323; sa lettre à la reine d'Espagne, 407, sqq.  
 — fils d'Alexandré II, de Cakheth, ses commencements, 154, 157; se fait roi, 158; sa mort; otage en Perse, 337, 356; tue son père, 376, \*339.  
 — II (Mahmad-Qouli-Khan), de Cakheth, son avènement, 188; ses querelles avec Wakhtang VI, 189; avec les Lesquis et les Osmanlis, 190; s'installe dans le Cakheth, 191; sa mort, 192; sa lettre à Wakhtang VI, 590; écrit à l'Empereur, 594; \*son mariage, 34; sa naissance, 503, 517; date remarquable d'une de ses chartes, 509; 511; Mahmad-Pacha, 518; \*sa mort, 46.  
 \* — fils d'Éréclé Ier, tarougha d'Ispahan, 24; roi de Cakheth, 36; de Karthli, 37; arrêté par les Turks, 39.  
 — Ier, d'Iméreth, 245.  
 — II, d'Iméreth, 248; sa mort, 249.  
 — soi-disant fils de Dimitri, 324.

- Costantiné**, fils de Giorgi II, d'Aphkhaïzeth, est mutilé, 243.  
— et Rostom, princes d'Iméreth, prisonniers, 261; délivrés, 262.  
\*— détenu à Moukhoura, 256, 275; envoyé en Russie, 278.  
— souche des premiers princes de Moukhran; 89; seigneur de Moukhran, 96.  
\*— grand-maitre du palais, 111; sa mort, 199; mououraw de Tiflis, 126; défend Mchadis-Djour, 183; sa mort, 217, 234.
- Cotchila**, du Letchkhoun, 285.  
\***Cothélia**, lieu inconnu, 263.  
\***Cotet**, église de, à Tiflis, détruite, 307.  
**Cosor**, ou Ouloucosor, pays du Daghistan, 64.  
**Cotorachen**, vill., 213.  
\***Cotsakhour**, gué de, 45.  
\***Coulbith**, lieu, 53; Lesguis battus à, 171.  
**Coulmoukh**, ou Koumouikh, expédition de Nadir à, 194.  
\***Coumis**, Persans vaincus à, 229; cit. escaladée par les Lesguis, 194.  
**Coumourdo**, église de, 244.  
**Cotzla**, meurtrier de Wameq III, dadian, 282.  
**Cozman** Tzagérel, 265.  
**Creon**, le roi Giorgi XI à, 93, 94, 95.  
\***Croix** de Se. Nino, rapportée en Géorgie, 274.  
**Croyance** superstitieuse, 100.  
\***Crtsanis**, bataille à, contre Agha-Mahmad-Khan, 261.  
**Cuiricé Ier**, de Cakheth, 141.  
— II, de Cakheth, 142.  
— III, premier roi de Cakheth, 142; sa mort, 143.  
— IV, de Cakheth, 144.  
\*— le-Grand, de Cakheth, sa signature, 451.  
\***Cwakhé-Tsqal**, lieu, 297.  
**Cwara**, citad., 264, 284, 285; prise, 319.  
**Cwatzkhout**, vill., 232.  
**Cwertzkhoub**, 242.  
**Cwétéra**, éristhaw de Cakheth, 142.  
**Cwiricé** Tchaisel, 265.
- Daba**, inscription de, 378.  
**Dadians** en Russie, leur origine, 76, 279; leurs armoiries, 579.  
**Daghistan**, expédition de Thamaz-Khan, 130; autre expédition, 133, 135; \*diverses expéditions dans le, 313.  
**Daghistiens** rançonnent le Cakheth, 487; \*les, se soulèvent, 312.  
\***Dahchea**, lieu inconnu, 70.  
**Dakez**, sultan d'Azara, sa mort, 101.  
\***Damghis**, au confluent de l'Ior et de l'Alazan, 157; 212; Lesguis battus à, 230.
- Danéki**, localité, 487.  
\***Daniel** ou Sous-Daniel, catholico d'Arménie, 268; sa mort, 269, 295.  
\*— protopope de Mtzkhétha, 38.  
**Daoud** (David), fils d'Alexandré II, de Cakheth, ses déportements, 463.  
— **-Beg**, Géorgien, 482, 486.  
— **-Khan**, son avènement au trône, 32; abandonné des Persans, 36; ses fils, *ibid.*; s'enfuit à Stamboul, 155; va en Turquie, 361; se révolte contre Simon Ier, 453; battu par son frère, 454; va en Turquie, 460.  
— (David) fils de Théimouraz Ier, sa mort, 501.  
— **-Khan**, béglarbeg de Qarabagh, 496, 497; passe en Géorgie, 498.  
**Daouth-Khan** Oundiladzé, frère d'Imam-Qouli-Khan, se lie avec Théimouraz Ier, 64.  
\***Daraoud** ou Daraourt, lieu, 326.  
**Darachoukou**, prince indien, 531.  
**Darazan** ou Andarnas, fils de David VIII, 335.  
**Darédjan**, fille de Théimouraz I, épouse Zourab, de l'Aragwi, 166; puis Alexandré III, d'Iméreth, 168, 269; fait brûler les yeux à Bagrat IV, d'Iméreth, 545; son mariage, 546; sa mort, 549.  
— fille de Bagrat IV, mariée à Giorgi III, Gouriel, 286.  
\*— fille du dadian, épouse le roi Erclé II, 158; la reine, ses manœuvres contre ses beaux-fils, 269; sa mort, 289; époque de son mariage; son père Catzo, 526, 7.  
— fille du roi Artchil, 126; destinée à Manoutchar, prince dadian, 285; affranchit Vasili Dalakis-Chwili, 519.  
\*— fille de Solomon Ier, menée en Russie, 314.  
\*— fille de Rostom, éristhaw de Radcha, 264.  
— sœur d'Alexandré IV, épouse Papouna, éristhaw de Radcha, 291.  
**Daria** Artchilowna, ou Daredjan, en Russie, 584, *suiv.*  
\***Dariéla**, route de, construite, 278.  
\***Darogha** de Tiflis, 476.  
**Dates** recueillies par Wakhoucht, 377, *sqq.* Les faits rapportés là n'entrent point dans notre Table des matières, mais chacun pourra en vérifier les dates, après chaque indication.  
\*— de l'ère chrétienne en Iméreth, 522.  
**Dathouna** ou David, fils de Théimouraz Ier, sa mort, 72.  
\*— prince de Moukhran, 14.  
— éristhaw du Ksan, 85, 97; destitué, 114.  
— éristhaw de l'Aragwi, tué, 66.  
\***David-Garesdja**, les moines de S.-, respectés par Omar-Khan, 251.

- David**, catholicos, † sous Constantiné III, 16.  
 \*— fils du roi Alexandré, catholicos, 465.  
 — Nemsadzé et Nicolas, catholicos d'Aphkha-zeth, 299; \*439, 466, 7.  
 \*— d'Enageth, catholicos d'Arménie, 268.  
 \*— Tséréthel, métropolitain, sa vie, 294.  
 \*— Khinotsmidel, 311.  
 — Bagration, traditions turques sur, 412.  
 — **-Couropalate**, sa mort, 204.  
 \*— prétendu roi de Karthli, 465.  
 — V, de Karthli, ses états, 205.  
 — VIII, de Karthli, son avènement, 18; reprend Gori; attaqué par Aw-Giorgi, de Cakheth, 19; s'empare du Cakheth, 20; conquiert le Cakheth, 21; est battu à Mokhis, 22; se fait moine; ses fils, sa mort, 24; extermine les Osmanlis, 214; et la reine Nestan-Djar, leur avènement, 330; se fait moine, 335.  
 — korévêque de Cakheth, 142.  
 — Ier, fondateur du second royaume de Cakheth, 144; fils de Dimitri, fils d'Alexandré roi de Karthli, 145, 146; devient roi, 147.  
 — II, fils d'Alexandré II, de Cakheth, arrête son frère 156; se fait roi, 157; sa mort; détrône son père, 375; \*son avènement, 338.  
 — III, roi de Cakheth, 181; son épouse Phakhridjan, 182; va en Perse, 183; revient, 184; marie sa fille Eléné au roi Iésé, 85; sa mort, 187; ses fils, 188.  
 \*— III (Imam-Qouli Khan), revient de Perse, 507; sa famille, 509; sa mort, sa dernière charte, 512; interrègne, 513.  
 — Ier, Narin, son avènement, sa mort, 245; ses monuments, 246.  
 \*— roi d'Iméreth, s'enfuit à Akhal-Tzikhé, 255; cousin de Solomon Ier, est reconnu roi, 249; détrôné, 255; son incursion en Iméreth, 257; sa mort, 260.  
 \*— 255, v. Solomon II.  
 — frère de Simon Ier de Karthli, 352; ses guerres contre son frère, 353; maître de Tiflis, 355.  
 — fils de Théimouraz Ier, épouse la nièce du catholicos Ewdémon Diasamidzé, 70; tué, 171.  
 — fils d'Eréclé Ier, 97.  
 \*— fils de Théimouraz II, 514.  
 \*— le tsarévitch, biographe du roi Eréclé II, 203; fils de Giorgi XII, son expédition à Qars, 257; autres exploits, 258; sa bravoure, 261, 263; reconnu héritier du trône, 269, 271; manoeuvres contre lui, 273; passe en Russie, 275; sa mort, 310; ses lettres à Reineggs, 402; colonel au service russe, 549.  
 \*— fils de Bagrat, prince d'Iméreth, sa mort, 316.
- \***David**, fils d'Alexandré V, d'Iméreth, 45.  
 \*— du Ksan, épouse Mariam, fille de Giorgi XI, 10; envoyé en Perse, 14; se fait musulman, 16; renvoyé dans le Karthli, 19.  
 — son installation, 96; sa mort, 97.  
 \*— frère de Chanché, érithaw du Ksan, 179; 198; 383, 385.  
 \*— Abachidzé et Papouna Tséréthel, leur mort, 57.  
 — Djapharidzé, envoyé du roi Artchil, 83.  
 \*— Gostachabis-Chwili, exilé en Sibérie, 295.  
 — Gouramis-Chwili, cité au sujet des affaires de Perse, 129, 130.  
 — Nazarachwili, envoyé de Wakhtang VI, 124, 590.  
 \*— Qaphlanichwili, épouse la princesse royale Thamar, 232.  
 — Oundiladzé, béglarbeg de Gandja, 63, 64, v. Daouth-Khan; 168.  
 — Thourkistanichwili, guérit le cbamkhal, 85, 293.  
 \*— Tzitzianof, gendre d'Eréclé II, 255, 354.  
 \*— fils d'Abdoula Beg, conspire contre Eréclé II, sa mort, 238.  
 — fils de Pharsadan Giorgidjanidzé, 561; moou-raw d'Ispahan, 563.  
 \*— fils d'Alexis, poète, 378.
- Dawithian-Bagratiani**, princes, 575; v. Thwal-Damtswrians.  
 \***Davydof**, le général, à Abaran, 325.  
**Dawrich-Mahmad**, prince de Chirwan, 152, 345, 346.  
**Dbanis**, pris par les Turks, 36; repris par Suimon Ier, 39.  
**Dchakwith**, citad. prise par Chah-Nawaz Ier, 76.  
 \***Dchala**, Souram, Cékhwî, fortifiés par Giw-Amilakhor, 79.  
 \*— résidence des Amilakhors, 43.  
 — **-Tqé**, cit. assiégée, 302.  
**Dchandar**, localité, 15.  
**Dchandarni**, lieu 327.  
**Dchaneth**, pays, soumis à Béka Ier, 205.  
 — et Adchara, provinces, données au Gouriél, 215; enlevé à Rostom-Gouriél, 257, 258.  
 \***Dchapala**, lieu, 13.  
 \***Dchar**, pays, attaqué par Ibréhîm-Khan, 53; ravagé par les Persans, 57; par les Géorgiens, 192; expédition du frère de Nadir-Chah, 196.  
**Dchariens**, apportent de la glace en Cakheth; 177; exterminés par les Cakhes, 180; \*conduite à tenir avec eux, 571.  
**Dcharméoul**, personnage inconnu, 48.  
 \***Dchichoura**, lieu, 297.  
 \***Dchilaef**, famille sortie d'Iméreth, 561.



- Dchladzé** Dchqondidel, 608.  
**\*Dchirkhel**, lieu, 226.  
**\*Dchob**, vallée de, 200.  
**Dchotor**, bataille de, 37; lieu du Caketh, 71.  
**Dchourmout**, Lesguis de, 177.  
**\*Dchqwich**, cit., 259; — est donnée à Béjan-Tchikowan, 309.  
**Dédis-Imédi**, régente du Samtzhé, 154; femme de Qouarqouaré III, 211; épouse de l'atabek Kaï-Khosro II, 37; princesse de Moukhran, épouse Kaï-Khosro II, atabek, 218, 219; reconquiert le Saathabago, 219; prend Qouel et Thmogwi, 222; va près de Lala-Pacha, 224; vivait encore en 1587, 226; sa mort, 329; épouse Kaï-Khosro II, atabek, 341; ses efforts contre les Turks, 357, 362.  
**\*Dédophlis-Tsqaro**, lieu, 210.  
**\*Dehcalou**, lieu, 329.  
**Démétré-Gouriel**, 275, 279; roi d'Imé-  
 reth, 283.  
 \*— fils d'Eréclé Ier, 500.  
**Démoth**, citad., 227.  
**\*Démourtché-Asanlou**, district, 118.  
**\*Derbend**, pris par les Russes, 247.  
**Dermarou**, ou Wardzia, 449.  
**Deuil** de quarante jours, 351.  
 \*— de Giorgi XI, 30.  
**Déwal**, général persan, 8, 22.  
**Déwis-Namoukhar**, montagne, 32.  
**Diasamidzé**, famille du Samtzhé, 219; Idjou, Chermazan, Wakhoucht Diasamidzé, 29.  
**Diacounis-Chwill**, rachète le corps de Simon Ier, 375.  
**Didos**, dévoués aux rois de Caketh, 148.  
**Didoeth**, expédition de Théimouraz Ier, 169.  
**Difficultés** de l'histoire de Caketh, 330, 331.  
**Dighom**, bataille de, 352.  
**Dimitri**, roi d'Aphkhazeth, 244.  
 — fils d'Alexandré Ier, de Caketh, envoyé à Chah-Ismaïl, 149; 248; éristhaw, 249.  
 — père de Bagrat, qui se révolte contre Giorgi VIII, de Karthli, 145.  
 — et Stéphanos, fils de Gouram couropalate, 201.  
 — prince cakhe, auteur des Thwal-Damtswirchwilli, 331.  
 \*— fils de Giw-Amilakhor, retranché à Akhal-Daba, 93; se rend.  
 \*— Amilakhor, conspire contre Eréclé II, 238.  
 \*— Charwachidzé, prince d'Aphkhazie, 318.  
 \*— Orbélian, gendre de Théimouraz II, 75; créé éli-aghass, 126; relève les citadelles du Somketh, 153; placé dans le Bortchalou, 187; échic-aghass-bachi, 201.  
 \*— Qaphlanis-Chwilli, marche en Iméreth, 291.  
**Dinar**, fille d'Adarnasé, 141, convertit le Héreth à la vraie foi; prise par Bagrat III, 142.  
**\*Dirb**, fort, attaqué par les Lesguis, 181.  
**Discorde**, entre Wakhtang et Alexandré, de Caketh, 330.  
**Division** de la Géorgie, erreurs à ce sujet dans l'Histoire, 5.  
**Diw-Soltan**, v. Déwal, 446.  
**\*Djafar-Beg**, fils d'un vizir de Chah-Nawaz Ier, 18.  
 \*— **-Khan**, d'Erivan, 147.  
 — **-Pacha**, son expédition dans le Karthli, 42, 373.  
 \*— **-Qouli**, créé khan de Noukha, 286; se réfugie près d'Abaz-Mirza, 301.  
**Djaïan**, cause la mort de Léwan Ier, dadian, 344.  
**Djamal-Khan**, 543.  
**Djami-Abasi**, notice sur ce livre, 513.  
**\*Djamouchli**, lieu, 257.  
**\*Djan** ou Djéhan-Abad, Dehly, pris par Nadir, 359.  
 — **-Banoum**, petite-fille de Chah-Abaz Ier, 53.  
**\*Djandan**, frère du moouraw de Thoucheth, 199.  
**Djani-Khan**, qortchi-bachi, sa mort, 525; ses déportements, 561, 562.  
**Djanik**, prince géorgien, envoie une ambassade au sultan Sélim Ier, 19.  
**Djaphar-Pacha**, en Géorgie et en Perse, 455, 461.  
**Djarason** Phanascertel, 220.  
**Djargazma**, chamkhal des Awchars, 356.  
**\*Djartchi-Bachi**, emploi, 71.  
**\*Djavan-Boulak**, bataille de, 329, 30.  
**\*Djawad**, gue du Mtcouar à, 324.  
**\*Djawanchirs**, tribu turkomane, 145.  
**\*Djawad-Khan**, installé à Gandja, 252; envahit le Chamchadil, 258; ses intrigues, 260; vaincu à Gandja, 279; excite Agha-Mahmad-Khan contre les Géorgiens, 553.  
**\*Djazirtchis**, ce que c'est, 81, 83.  
**Djébir**, dans le Daghistan, 168; \*bataille à, 279.  
**Djédjor**, dans le Radcha, 292.  
**\*Djehlem**, ou Djalim, fleuve, 357.  
**Djéllalis**, bandits turks, 165, 472.  
**\*Djélal-Abad**, 367.  
 \*— **-Oghlou**, défilé de, 324.  
 — **-Pacha**, son incursion en Géorgie, 473, v. Thathar-Khan.  
 \*— ou Tchil-Pacha, Thathar-Khan, son expédition en Géorgie, 477.  
**Djémal-Khan**, officier persan, 501.  
**Djézairtchis**, 164.

- Djibghiz**, dans le Daghistan, 168, *Sylbani?*  
**\*Djibréil**, ou Gabriel, fils de Giorgi XII; sa mort, 301.  
**Djighal-Oghli**, serdar turk, 467.  
**\*Djikhaïch**, lieu, 297.  
**Djikhs** ou Djiks, nom géorgien des Therkeses, 18.  
**\*Djuncher**, éristhaw de l'Aragwi; 171; sa famille, 175; tué par ses gens, 197.  
 — Tcholaqachwili, conseille l'arrestation des khans, 232.  
**Djouar** (Djouari-Patiosani), église vis-à-vis de Mtzkhétha, 181, 182.  
**Djouaris-Tzikhé**, livrée aux Turks, 227.  
 — dans l'Ocriba, 315.  
**\*Dmanis**, cit. assiégée par les Lesguis, 56.  
 \*— les Lesguis sont battus à, 98.  
**\*Document** sur Alexandré, fils du roi Artchil, 352.  
**\*Dombel** ou Dombal, lieu inconnu, 72.  
**Domenti Ier**, catholicos sous Suimon Ier, 31.  
 — II, catholicos, 75; sa mort, 82; \*ses actes, 496.  
 \*— III, catholicos, va en Perse, 27; envoyé à C. P., 40; revient de C. P., 53; d'Iméreth, 56; sa mort, 62; 101; sa conduite à Ispahan, 109; intrigue contre Wakhtang VI, 111; se retire, 125; est envoyé en Turquie, 126; son retour, 133; est réintégré, 134; sa mort.  
 — Thbilel, 336.  
**Dométi** Qaphlanichwili, évêque de Tiflis, 88.  
**Don**, monastère du, 279, 308.  
**\*Donation** d'un noble à un thawad, 497.  
 \*— d'une église, 509.  
**Doro théos**, catholicos, sous David VIII, 22, 330; \*472.  
**\*Doro thée**, patriarche d'Antioche, 471.  
**Dosithée**, patriarche de Jérusalem, cité, 287.  
 \*— Kouthathel, 255.  
**\*Dosithéos** Phitzkbelour, archevêque du Caucase, 304; révoqué, 307.  
 \*— Kouthathel, 311.  
**Douchia** mouraw, 179; sa mort, 180.  
 — ou Douchiak, mouraw de Kisiq, 90.  
**Doucheth**, cit. prise par Chah-Nawaz Ier, 79.  
 — brûlée par Giorgi XI, 86.  
 \*— incendié par les Koundzakhs, 182.  
**\*Doura-Beg** Qazakh, commandant de Choucha, 299.  
**\*Doutchkof**, le général, 282.  
**Drakan**, valeur de cette monnaie, 228.  
**Duel** judiciaire, 72, 537.  
**Dwals**, les, obligés à payer impôt, 58, 80.  
**\*Dwan**, fort, 217.  
**\*Dwir**, lieu, 44.  
**Dwir**, bataille de, 237.  
**\*Dzaghina**, mines à, 384.  
**Dzalis**, bataille de, 38, 332.  
**Dzanar**, korévêque de, 179.  
**Dzégwi**, bataille de, 153.  
**\*Dzévéra**, Lesguis viennent à, 256.  
**Dzourdzan**, lieu du Samtzhé, 223.  
**\*Echic-Aghas-Bachi**, emploi, 60.  
**\*Eclipse** de soleil, 236, 298, 252, 254, 302; de lune, 278, 299.  
**\*Ecoles** en Géorgie, 237.  
**\*Edchmiadzin**, occupé par les Russes, 329.  
**\*Edicher** Chalicachwili, 39.  
 — fils de Kai-Khosro Lopina, 114.  
 — Rodchicachwili, envoyé de Wakhtang VI, 121.  
 — éristhaw de l'Aragwi, sa mort, 550.  
**Egris**, ou Engour, fleuve, 239; cité, 240.  
 — Aphkhazeth ou Iméreth, 239; pays soumis à Pharnawaz, 240; division du pays en éristhaws, ibid.  
**Egros**, son histoire, 239.  
**\*Egnaté**, évêque, mort pour la foi, 278.  
 \*— Toumanis-Chwili, son crime, 309.  
**Ekals**, citad. à, 595.  
**\*Ekathérinenfeld**, colonie allemande d', 324.  
**Elawsi**, lieu du Samtzhé, 324.  
**Eléné**, fille de Suimon Ier, donnée à Manoutchar II, atabek, 39; 225; épouse de Manoutchar II, son énergie, 471, 472; \*son mariage, 478.  
 \*— fille de Giorgi X, recherchée en mariage pour le fils de Boris Godounof, 339.  
 — épouses de ce nom, de plusieurs rois Bagrat d'Iméreth, 247.  
 — mariée à Kai-Khosro, fils de Giorgi III Gouriel, 292.  
 — épouse de Wameq III dadian, 76.  
 — femme de Mamia III Gouriel, est répudiée, 306.  
 — mère du Gouriel Giorgi IV, 311.  
 — mère d'Eréclé Ier, s'en va du Cakhet, 78; sa fin, 175, 503; va en Perse, 555; \*sa lettre à Wakhtang V, 407.  
 — ou Elisabed, fille d'Eréclé Ier, 97; épouse le roi lésé, 112; sa fidélité, 113.  
 \*— **-Bégoum**, fille d'Eréclé Ier, épouse le roi lésé, 32.  
 \*— fille de Théimouraz II, 236.  
 \*— fille d'Eréclé II, sa naissance, 179.  
**\*Eli-Aghas**, emploi, 126.  
**Eliqanachwili**, résiste aux troupes d'Eréclé Ier, 88.

- \***Elisbar**, du Ksan, se détache de Giorgi XII, 267.  
 — frère de la mère de Louarsab, fils adoptif du roi Rostom, 536.  
 \*— Orbélian, 67, sa mort.  
**Eli-Mourza**, fils de Lévan II de Cakheth, 151, 153; sa mort, 154.  
 — **Mirzon**, frère d'Alexandrè II. de Cakheth, 354; sa mort, 364.  
 \***Elloz**, catholicos, 462.  
 \***Elisabeth** Pétrouva, l'Impératrice, sa mort, 236.  
 \***Elisabed**, fille de Théimouraz II, son mariage, 168; sa mort, 430.  
 \*— mère d'Antoni Ier, 62, 429.  
 \*— soeur d'Eréclé II, son divorce, 238; son second mariage.  
 \*— fille de Pharnawaz, sa mort, 309.  
**Elisabetpol**, 280, v. Gandja.  
**Elisen**, mourawat de, 148.  
**Elkhas**, prince de Chirwan, 29.  
**Eltchin**, envoyé russe en Mingrèlie, 272.  
 \***Ephrem**, catholicos d'Arménie, 269, 295.  
 \***Emir** des émirs, dignité, 462.  
 — **Gounah-Khan**, attaque Olthis, 165; envoyé dans le Samtzhé, 473.  
**Emir-Gouneh**, béglar-beg de Tchoughour-Saad, 492.  
 — **Khan** (Emir-Gounah), 457, suiv.  
 \***Emmanuel**, le général, ses actes, 331.  
**Encénic**, mois de l', 358.  
**Endéri** ou Andréevna, vill. russe du Daghestan, 134.  
 \***Engagement** de ne pas vendre de captifs, 497, 8.  
**Entrevues** de Wakhtang VI et de David III, 186.  
**Entrevue** projetée entre Wakhtang VI et Constantin II, 188.  
 \***Erasti** Amilakhor, sa mort, 44.  
 \*— Barathachwili, mène le chah-zadeh en Turquie, 81.  
 — Qaphlanis-Chwili, 125; sa fille épouse le roi lésé, 112.  
**Eréclé Ier** (Nicolaoz, Nazar-Ali-Khan), petit-fils de Théimouraz Ier, revient de Russie, 77; vaincu à Thorgha, 78; se fait musulman, 87; roi de Karthli, ibid.: en est expulsé, 89; roi de Cakheth, 92; assiège Mtzkhétha, 93; rentre dans le Karthli, 95; ses possessions, 96, va en Perse, 99; arrive de Russie, 174; s'enfuit avec sa mère, 175; va en Russie, 176; vient en Perse, 177; se fait musulman, 178; va à Tiflis, 179; amène la reine Anna, 181; ses enfants, ibid.; quitte le Cakheth; sa mort, 183; ses incursions, 546, 547; à la cour de Perse, 555; vient de Russie, 557, va en Perse, 558; réinstalle Alexandrè IV, d'Iméret, 559; roi, à Tiflis, 564; \*est privé de la royauté, 23; va en Russie, 343; chronologie. ibid.: signe un acte par anticipation, 497, 8; son mariage, 500; chassé du Karthli, réintégré, 502; va en Perse, 504.  
 \***Eréclé II**, roi de Cakheth, 136; va en Perse, 195; renvoyé dans le Cakheth, 196; roi de Cakheth, 198; \*va en Russie, 9; roi de Karthli, 11; arrête le chah-zadeh, 80; administre le Cakheth, 82, 83, 86; se rend près de Nadir, 92; gagne une grande bataille, près de Tiflis, 128; nommé gérant du Karthli, 129; bat les Lesguis à Manaw, 133; épouse Anna Phkhédzé, 95; Daredjan, fille du dadian, 158; son expédition dans le Khewsourath, 187; sa biographie, 203, suiv.; part pour la Perse, 208; prend la citad. de Tiflis, 211; va au secours d'Erivan, 213; son expédition à Akhal-Tzikhé, 219; prend Kherthwis, 220; négocie avec Kérim-Khan, 222; épouse Daredjan, 232; roi de Karthli, 237; son expédition à Akhal-Tzikhé, 240; prend Gandja; 245; son traité avec la Russie, 249; traite avec Omar-Khan, 252; chassé de Tiflis, 261; sa mort, 266; sa campagne dans l'Inde, 354; son retour, 363; document russe sur cette affaire, 364; campagne d'Akhal-Tzikhé, 370; renseignements divers sur ce sujet, 373; lettres à Güldenstädt et à Reineggs, 380; est prié de ne pas aider le pacha d'Akhal-Tzikhé, 568.  
 — fils d'Alexandrè II, de Cakheth, 154; se révolte contre son père, 355, 6.  
 — de Moukhran, ses exploits contre les Osmanlis, 35.  
 — et les Matchabel, se révoltent contre Giorgi XI, 85; a les yeux crevés, 113; ses combats dans le Samtzhé, 219, 220, 222; rentre dans le Karthli, 223; ses exploits, 357, 359, 361; va à Souram, 360.  
 \*— **Beg** Phalawandichwili, 482.  
 \***Erémia** Matsquérel, 472.  
 \***Ereth**, fort, 69.  
**Eristhawats** de l'Aphkazeth, 241.  
 — du Cakheth, 142; limites du pays, 143.  
**Eristhaws** de Cakheth, anéantis par Giorgi Ier, 148.  
**Eristhawats** du Ksan et de l'Aragwi, 332.  
 \***Eristhawats** du Ksan, enlevé aux éristhaws, 304.  
 — de l'Aragwi, donné à Théimouraz II, 197; \*76.

- Eristhawat** de l'Aragwi, conquis par Théimouraz II, 135.
- Eristhaws** de l'Aragwi, leur origine, 48; leurs possessions dans le Cakbeth, 73; 550.
- \***Eristof**, le prince, occupe Tauriz, 330.
- Erivan**, pris par les Turks, 34.
- \*— Chamchadilo et Qazakh, pays donnés à Constantiné, de Cakbeth, 36.
- pris par Chah Abaz Ier, 43; repris par Thamaz-Khan, 131.
- \*— et Gandja . . . se soumettent à Théimouraz II, 147; se soumet aux rois de Géorgie, 211; tributaire de la Géorgie, 231; siège d', 280, 282, sqq.; 285.
- \*— et Edchmiadzin restent aux Persans après le traité de Goulistan, 304.
- pris par Chah Abas Ier, 375; assiégé par Chah-Abas, 424; assiégé par les Persans, 461, suiv.; pris par les Turks, 499.
- \*— abandonné par les Turks, 49.
- \***Ertha-Tsmida**, miracle dans l'église d', 259.
- \***Ertis**, cit. assiégée par les Lesguis, 193.
- Ertso** et Thianeth, pays du Cakbeth, donnés à Zaal, éristhaw de l'Aragwi, 73; enlevés aux éristhaws, 78; sous Eréclé Ier, 92.
- \***Escadron géorgien** en Russie, 186.
- Esclaves**, envoi d', en Perse, 43.
- trafic des, 105.
- \***Estathé**, Tzitzianof, 354.
- \***Evêques géorgiens**, 140.
- \***Evgéni**, archevêque de Géorgie, 332.
- \***Evêché** de Nécrési, héréditaire, 515.
- Etendards**, division du Karthli en quatre, 19.
- \***Ewagré**, catholico douteux, 470.
- Ewdémon** Diasamidzé, catholico, s'entend avec Théimouraz Ier, 69, 197; sa mort, 70; 520, 521; \*342.
- catholico d'Aphkhazeth, 262, 265.
- Saqouarélidzé, catholico d'Aphkhazeth, 282; sa mort, 299.
- Ewdémoz** Tchkhétidzé, catholico d'Aphkhazeth, sa mort, 260; 262, 265.
- \*— Tchkhétis-Dzé, cathol. d'Aphkhazie, 437; 439.
- \***Ewthymé** Saqouarélidzé, catholico d'Aphkhazie, 438.
- \*— Ourbnel, 496.
- \***Ewthym** Génathel, 255; ses intrigues, 264; fait évader le prince Giorgi, 288; engage Solomon II à se soumettre, 293, 311; sa parenté; amené en Russie, 314; sa mort.
- \***Fabrician Pronits**, général russe, 388.
- \***Famine** à Ispahan, 27.
- \*— en Géorgie, 235, 266, 300, 301.
- \***Faux** chah zadeh, arrêté par Eréclé II, 208.
- \*— prophète chez les Tchétchenses, 322.
- Fausse Pâque** des Arméniens, 28, \*42, 320.
- Femme** de Khouda-Banda, sa mort, 415.
- Femmes**, leur influence en Géorgie, 413, 519, 521.
- \*— géorgiennes, crédit dont elles jouissent, 97.
- \*— ne peuvent vendre un domaine, 493.
- Ferhad-Pacha**, en Géorgie, 417, suiv.; sa mort, 419.
- Ferroukh-Abad**, Géorgiens transportés à, 487.
- \***Féodosi**, ambassadeur de Théimouraz Ier, 340.
- Fille** de Béka Ier, épouse un empereur grec, 205.
- \***Fils** de Théimouraz Ier, vivant encore, 480.
- \***Forts** construits par les Russes dans le Daghestan, 339.
- \***Fours** à chaux en Géorgie, 254.
- \***Franchise** des propriétés de Mitkbéthä, 475; restitution, 476, 479, 495.
- \***Franchise** d'impôts, charte de, 500; en faveur d'un Kherkhéoulidzé, 514.
- \***Gabag-Beg**, fils du chamkhal, 189.
- Gabriel** Donaour, korévêque de Cakbeth, 140.
- Dchqondidel, 303; frère de Béjan-Dadian, 314.
- Gac**, roi de Cakbeth, 143.
- \***Gagel**, famille, 466, 7.
- Gaghma-Mkhar**, 143.
- \***Galané**, fille de Giorgi XII, 396.
- \***Galoz**, archevêque, sa mort, 318.
- \***Galéga**, chef lesgni, 69.
- \***Galégof**, lieutenant, 567.
- Gandja**, pris par les Turks, 34; assiégé inutilement par Chah-Thamaz II, 130; assiégé par Mohammed-Khan, 461; \*pillé par Waktang VI, 37; occupé par Ibrahim-Pacha, 39; incorporé à la Géorgie, 151; pris par Eréclé II, 245; se révolte contre Eréclé II, 252; pris par les Géorgiens, 263; par Korsakof, 264; pris par Tzitzianof, 280; occupé par les Persans, 323; défaite des Persans sous, 324; pris par les Russes, 554.
- Gardaban**, pays, 32; soumis au korikoz de Cakbeth, 139; se révolte contre Guiricé II, 142.
- Gareth-Cakbeth**, 142.
- Garis**, localité, 31.
- -**Warkhoua**, lieu, 349.
- Garséwan** Tcholaqachwili, cache le fils d'Aw-Giorgi, 20; sauve Léwan, fils de Giorgi-le-Mauvais, 150.
- \*— Dchawdchadzé, envoyé en Russie, 250.

- négocie pour le tsarévitch David, 272; sa mort, 298.  
**Garsoa** Dchoanachwili, bourgeois de Tiflis, 54.  
**\*Gascar**, ville, 37.  
**Gatékhill-Khidi**, pont de, réparé par Rostom, 535.  
**Gazna**, lieu inconnu, du Karthli, 57.  
**Gédéon**, évêque de Rouis, 27, 336.  
**Gédéwan** Génathel, 315.  
 \*— Mrowel, 474.  
**Gégout**, bataille de, 284.  
**Gélath**, devient siège épiscopal, 254; incendié par les Turks, 330; érigé en évêché, 336; \*pillé par les Lesguis, 202.  
**Géliqar**, lieu, 355.  
**Gélowan**, mthawar des Souanes, 250.  
 \*— Kaï-Khosro, chef du Letchkhoun, 259.  
**Géni-Qafa**, lieu, 94; gué du Mtcouar, 118.  
**Génathel**, éristhaw de Bar, 316.  
**Généalogie** des anciens Bagratides, 202—204, leur fin, 205; critique 206.  
**George**, mois de la S., 359.  
**Georgie**, partagé entre Mourad IV, et Chah-Séfi II, 68; partagée entre la Perse et la Turquie, 356, 450.  
 \*— la, incorporée à la Russie, 273; sa division en districts.  
**Georgiens**, font une expédition à Jérusalem, 25; \*seigneurs, arrêtés par Séfi-Khan, 51; envoyés en Perse, 52; tribut de, exigé par Nadir, 64.  
 — seigneurs envoyés en Perse, 95; renvoyés de Perse dans leur pays, 100; seigneurs vendus dans l'Oseth, 115; servent de chevaux aux Turks, 127; emmenés à Qandahar, 132; au service de la Russie, 132, 133; du Cakheth, emmenés dans le Mazandéran, 164; captifs à Ispahan, 441; se révoltent contre Chah-Abas, 492; \*quittent l'armée russe à Erivan, 282.  
**Georgienne**, énergie d'une princesse, 35.  
 — héroïsme d'une, 124.  
**Gérasimé** Kouthathel, 336.  
 \*— Matsqouérel, 472.  
**Germané**, catholicos sous Louarsab Ier, 27; 336.  
 \*— catholicos d'Apkhazie, 439.  
 \*— Coumourdoel, 470.  
**\*Ghalengof**, Artémi, écrit à Reineggs, 401.  
**\*Gharthis-Car**, village, Costantiné, prince de Moukhran, y est tué, 199; Kéthéwan y bat les Lesguis, 246.  
**Ghéléren-Görésen**, citad., 449.  
**Ghirem** (Grem), ville, 476.  
**Ghlighwis**, peuple, dépendant du Cakheth, 142.  
**Ghoghobéridzé**, épouse la fiancée du pr. Artchil, 76.  
**Ghomi**, nourriture malsaine? 50.  
**Ghonéna** Abachidzé, 60.  
**\*Ghoulew**, lieu, 65.  
**Gilan**, propriétés des rois de Géorgie, 539; v. Phouchtougoun.  
**\*Giorgi**, archevêque de Karthli, 462.  
 — Ier, d'Apkhazeth, 242.  
 — II, d'Apkhazeth, 243; s'empare du Cakheth.  
 — V, le-Brillant, conquiert l'Iméreth, 246; vraie initiale de son règne, 5.  
 — VII, de Karthli, prend l'Iméreth, 249.  
 — VIII, de Karthli, prend l'Iméreth, 250.  
 — IX, de Karthli, son avènement, 24; se fait moine, sous le nom de Gérasimé, ibid., 27, 336.  
 — X, de Karthli, son avènement, 42; prend Loré, 43; sa mort, 44; veut racheter Simon Ier, 373; — empoisonné, 424, 427.  
 — XI, (Chah-Nawaz II); fils de Chah-Nawaz Ier, épouse Thamar, 80; administrateur du Karthli, 81; son avènement, 82; la reine Thamar meurt, 84; il épouse Khoréchan Mikéladzé, 85; conquiert l'éristhaw de l'Aragwi, 86; perd la royauté, 87; ses émigrations, 89; redevient roi, 90; entre dans le Cakheth, 92; se réunit au roi Artchil, 93; empêché de se battre contre les Persans, 94; passe en Iméreth, 95; en Perse, 96; envoyé à Qandahar, 96; investi du gouvernement de Kirman, 98; triomphe des Awghans, 99; roi de Karthli, ibid.; sa mort, 102; dans le Radcha..., 293, 294; s'empare de la famille d'Alexandré IV, 295; va en Perse, avant d'être roi, 552; roi, 553; accusation de magie, 556; de malversations, 557.  
 \*— son avènement, 10, 499; expédition dans les terres de l'Aragwi, 11; se réfugie à Akhal-Tzikhé, 12; quitte le Karthli, 43; va en Perse, 15; béglarbeg de Kirman, 16; reconnu roi de Karthli, 23; demande des Géorgiens à Kirman, 24; va à Qandahar, 25; sa mort, 29, 30; deuil, 30; ne succède pas immédiatement à son père, 498.  
 \*— **-Khan**, 387, v. Giorgi XII.  
 \*— XII, ses fiançailles, 190; livre bataille sous Erivan, 225; repeuple le Phambac, 239; marié à Kéthéwan, 246; reçoit les territoires du Ksan, 241, 246; son second mariage, 249; son avènement 266; sa mort, 268, 272; agitation du pays, après sa mort, 273; ses lettres à Guldenstädt et à Reineggs, 380; ses maladies,

- 400, sqq.; faussement dit Giorgi XIII, 529; son avènement, 555; confirmé par l'Empereur Paul. 556; offre de se soumettre à la Russie, 559; sa mort, 575.
- Giorgi Ier de Cakbeth**, s'unit à Constantin III, de Karthli, 12; (ou Léwan), 148.
- **- le - Mauvais**, son avènement, 148; sa mort, 149; tue son père, 331; sa mort, 333.
- \*— roi d'Iméreth, sa mort, 34.
- Ier, d'Iméreth, 248.
- II, d'Iméreth, ses expéditions dans le Karthli, 37. 258; sa mort, 252; charte intéressante, ibid.
- III, d'Iméreth, pris par le dadian, 69, 265; donne asyle à Théimouraz Ier, 266; marie son fils Alexandre, 267; pris par le dadian, 269; sa mort, ses fils, 270; son avènement, 375.
- IV, d'Iméreth, 298, dit Gotchia.
- V, Abachidzé, d'Iméreth, 301; fait sa paix avec les Turks, 302; adopte Giorgi, fils d'Alexandre IV, 303; sa mort, 315.
- VI, d'Iméreth, installé par Isaq-Pacha, 236; adopté par Giorgi V, 303; roi, 304, 307, 309; épouse la femme de Giorgi Lipartian, 311; revient de Stamboul, 312; sa mort, 313.
- VII, d'Iméreth, 320.
- Ier, dadian, conquiert l'Odich, 245.
- II, dadian, 247.
- III, dadian, 260, dépossédé.
- Lipartian, dadian, 289, 293; chasse Léwan IV, 296; maître du Letchkhoul, 293, 297; ravage le Radcha et le Letchkhoul, 299; ses fils; ses guerres contre son frère lésé, 303; révolte de ses fils, 304, 310; est dépossédé.
- Ier, Gouriel, 253.
- II, Gouriel, 258; son mariage, ibid.; est dépossédé, 261; rétabli, 262; sa mort, 264; ses guerres contre le dadian, 344.
- III, Gouriel, 283; roi d'Iméreth, 289; ses déportements, ibid.; sa mort, 291.
- IV, Gouriel, 309; roi d'Iméreth, 311; sa mort, 315.
- fils de Wakhtang VI, sa naissance, 110.
- \*— Abdoula-Beg, fils du roi lésé, 62.
- Gotchadzé, ennemi du roi Rostom, 69; a les yeux crevés, 70.
- Gotchachwili, prétend à la couronne de Karthli, 520, 521.
- Lipartian, oncle de Léwan II, 274, 278.
- fils de Léwan II, de Cakbeth, tué à Dzégwi, 32; 153; 351.
- fils d'Alexandre II, de Cakbeth, arrêté par son frère, 157.
- Giorgi** petit-fils de Théimouraz II, adopté par le roi d'Iméreth, 172.
- \*— frère d'Alexandre V, d'Iméreth, 57.
- \*— fils naturel d'Alexandre, et petit-fils de Solomon Ier, veut se faire roi, 264; s'évade de Moukhoura, 288; sa mort, 289; un de ses fils proposé comme roi d'Iméreth, 314.
- \*— fils du dadian Grigol, 300.
- \*— frère de Léwan-Dadian, se révolte, 315; envoyé en Sibérie, 316.
- \*— du Ksan, 238; se révolte contre Eréclé II, 241, 246.
- \*— Eristhwis-Chwili, son expédition à Jamour, 308.
- frère de l'éristhaw Zourab, de l'Aragwi, 57; a les yeux crevés, 59.
- éristhaw de l'Aragwi, 86; tient tête à Giorgi XI, 93; sa conduite envers le roi Bakar, 121; sa mort, 123.
- \*12; se fait musulman, 16, sa mort, 39.
- \*— fils de l'éristhaw de Radcha, revient de C. P., 253; sa mort.
- \*— Amilakhorichwili, gendre de Théimouraz II, 168; son divorce, 238.
- Aréhidzé, 273.
- ou Malakia Abachidzé, son histoire, 291; s'oppose au roi Artchil, 294; ses mariages, 299; roi, v. Giorgi V, d'Iméreth.
- \*— Awalichwili, envoyé en ambassade en Russie, 267.
- Kawtharis-Chwili, envoyé au sultan, 57, 127.
- Mikéladzé, 290, 291, 295, 299, 300, 302; chassé de ses domaines, 303.
- Nidjaradzé et sa femme, 307.
- Saacadzé, moouraw de Tiflis, 45; marie sa soeur à Louarsab II, 48; s'enfuit, engage Chah-Abaz Ier à conquérir le Karthli, 49; à tuer le roi, 51; vient dans le Karthli, 53; sa famille, ibid.; prend Tiflis, 54; vainqueur à Marabda, 56; délivre les places d'Aspindza et de Kherthwis, 57; vaincu à Doucheth, 59; musulman, 60; sa mort; fait battre monnaie, 62; en Iméreth, 268.
- \*— Souphratchi, accusé de dilapidations, 505.
- Tcherkézichwili, gendre de Zourab, éristhaw de l'Aragwi, 59.
- Tchkhéidzé de Karthli, 544; sa mort, 545.
- Giw** Amilakhor, gendre de Chah-Nawaz Ier, 77; se fait musulman, 78; partisan du roi Artchil, 82, 88, 9; est vaincu, 125; enlève Gori aux Turks, 130; wékil de Karthli, 134, 197; fait venir des Lesguis, 135; se révolte, ibid.; en Iméreth, 318; \*va en Perse, 8, 58; beau-frère de Giorgi XI, 12; bat les Lesguis, 44; va près

- de Thamaz-Khan, 48; va en Iméreth, 49; se révolte, 50; traite avec Qodja-Khan, 72; s'échappe de Tiflis, 63; son armée de Lesguis, 68; se fortifie à Souram, 74; y est assiégé, 92; négocie, 94; livre Souram et se rend, 97; envoyé dans le Khorasan, 98; ou Chah-Qouli-Khan, dans le Mazandéran, 136; revient dans le Karthli, 144; moouraw de Tiflis, 159; son influence, 169; sa mort, 180; se révolte contre les Persans, 208; se fortifie à Souram, 209.
- Tcholaqachwili, sa mort, 93.
- Giriche**, ville de Perse, 100; les Géorgiens s'y renferment, 103; s'y défendent, 103; \*30.
- \*Glakha** Tzitzichwili, petit-fils de Théimouraz II, 236.
- \*Gldan**, village, 48.
- Godchoraour**, bataille de, 268.
- Godogan**, bataille à, 295.
- Gogdjalous**, peuplade, 189.
- \*Goghthapha**, lieu, 209.
- \*Golovin**, 10<sup>e</sup> commandant en chef de Géorgie, 333.
- \*Gomareth**, vallée de, 45.
- \*Gomi-Djouar**, lieu, 45.
- \*Gomni**, lieu, 67.
- villages de, donnés à Mtzkhétha, 467.
- Gonia**, fondation de la cit. de, 257; 343.
- Gophantho**, bataille de, 40, 263, 370.
- Gordjasp** Cakhabris-Chwili, vice-roi de Cakheth, 555.
- \*Gore** Ouseley, sir, 302, 304.
- \*Gorgi**, désert de, 22, 25.
- Gorgidjanachwili**, famille de Gori, 54.
- \*Gorginé**, archevêque, 474.
- Gori**, pris par Alexandre II, d'Iméreth, 18; par Chah-Thamaz Ier, 30; par Mahmad ou Sinan-Pacha, 37; pont qui y mène, 46; citad. reconstruite par le roi Rostom, 65; pris par les Osmanlis, 124; pris par les Persans, 347; rebâti par les Turks, 367; \*cit., prise par stratagème, 47; réparations à faire à, 555; ravagé par les Awghans, 116.
- \*— Sam-Gor, Lesguis battus à, 219.
- au pays d'Akhal-Tzikhé? 89.
- dans le Samtzhé, 223, 359.
- \*Gorra** ou Selledj, fleuve, 358.
- Gostachabichwili**, Nicolaoz, 94.
- Gotcha**, fondateur des Gotchachwili, sa mort, 41; du sang royal de Karthli, 372.
- Gotchachwili**, famille collatérale de la lignée royale de Karthli. Gotcha (Giorgi), fils de Giorgi IX, 27; lisez - fils de Giorgi, fils de Costantiné, petit-fils de Costantiné III; cf. p. 41, n. 4.
- \*Goudovitch**, comte, ne peut secourir Eréclé II, 262.
- \*— 3<sup>e</sup> commandant en chef de Géorgie, 287; assiège Akhal-Khalak, 288; feldmaréchal, 289; prend la ville d'Erivan, 290; ses divers actes, 291.
- Gougouna** Barathian, 6, 8.
- Goulbaad**, commandant de la citad. de Tiflis, 27; se fait musulman, 339.
- Goulani**, livre d'hymnes, de Chémokmed, notes historiques, 262.
- Goulchar**, de Khewi, 1<sup>re</sup> femme de Costantiné III? 18.
- Gouldoukhtar**, nom musulman de la 1<sup>re</sup> femme du roi Rostom, 66.
- \*Goullakof**, le général, son expédition de Bélakan, 276; sa mort, 280.
- Goulistan**, cit. de, 152.
- \*— traité de paix de, 303; situation de, 304.
- Goulkan**, femme de Suimon, frère de Wakhtang VI, 114.
- épouse d'Otia-Dadian, 311.
- \*Goulkhadara**, dans le Lesguistan, 43.
- \*Goulnabad**, bataille de, 35, 116.
- Goulchareh**, Géorgienne, ses aventures, 470.
- Goumithlou**, bataille de, 492.
- Gouphtha**, bataille de, 125.
- \*— plaine du Haut-Karthli, 74.
- Gouram** Bagratide, sa généalogie, 200; ses fils, 201; couropalate, ibid., sa postérité.
- petit-fils de Gouram couropalate, soumis aux Grecs, 201.
- Gouramis-Chwili** (David), cité sur l'histoire de Wakhtang VI, 118.
- \*Gouramiani**, histoire citée, 36.
- Gourandoukht**, fille de Giorgi II, d'Aphkhaéth, 243.
- \*Gourarkh** ou Gaourarkh, 263.
- Gourgak**, traître envers l'atabek, 219—222.
- Gourgaslan**, fils de, dans le Samtzhé, 201.
- Gourghin** (Giorgi X), sa mort, 470.
- **-Khan**, Giorgi XI, ses querelles avec Eréclé Ier, 571, suiv.
- fils de Léwan II de Cakheth, 453.
- (Giorgi III d'Iméreth), demande la couronne de Karthli, 479.
- Gouria**, éristhawat, 241.
- Gouriels**, leurs origines, 252.
- Gouriel**, roi d'Iméreth, 554.
- Grdan**, canton du Cakheth, 142.
- \*Grégoire**, patriarche de C. P., sa mort, 318.
- Grem**, vallée de, dans le Karthli, 86.
- vallée de, dans le Mthiouleth, 123; moourawat de, 148.

- Grim** et Zagain, villes de Caketh, 460.  
**\*Griboledof**, sa mort, 328.  
**Grigol** Lorthkiphanidzé, catholicos d'Aphkazeth, 299; \*439.  
 — catholicos d'Aphkazeth, 310; \*438.  
**\*Grigol**, patriarche arménien de C. P., 317.  
 \*— évêque de Dchérem, 411, 412.  
 \*— Tzaïchel, 255, 312.  
 — Ier, de Caketh, son avènement, 139; sa mort, 140.  
 \*— **-Dadian**, son mariage, 254; dépossédé, 259; reprend la Mingrèlie, 260; réintégré, 264; se soumet à la Russie, 278; sa mort, 279; \*est dépouillé par Solomon II, 560.  
 \*— éristhaw du Radcha, 45, 67, 316; sa mort, 321.  
 \*— Potemkin, son influence, 250.  
 \*— Souramel, sa signature, 458.  
**\*Grigolet**, riv. de, 292.  
**\*Grigorief**, le général, bâtit la citad. de Qoulew, ou Redoute-Qaleh, 278.  
**\*Gros** canon de Gori, 131; à Tiflis, 132, 134.  
 \*— de Bodchorma, à Gori, 230.  
**\*Guldenstädt**, fait traduire en russe deux chroniques géorgiennes, 5; notice sur, 382.  
**Gwédzineth**, lieu, 95.  
**Gwélis-Thaw**, dans le Radcha, 293.  
**\*Gwerdis-Dzir**, lieu, 52; assigné au fils de l'éristhaw du Ksan, 241, 246.  
 \*— **-Ouban**, lieu, 44.  
**\*Gwindchrob**, lieu, 81; vill. 351.
- Hadji-Ali-Khan**, béglar-beg de Tauriz, sa conduite en Géorgie, 565.  
**Hammer**, de, singulières assertions, 125; récits peu exacts sur la Géorgie, 411—419.  
**Hanza-Mirza**, sa mort, 367, 418.  
**Hanway**, cité sur l'origine des Avghans, 97; sur la révolte des Cligi, 103; sur la campagne de Kai-Khosro contre Qandahar, 106; sur une incursion des Lesguis en Géorgie, 116.  
**Hasan-Bek**, descendant des chirwanchahs, sa mort, 448.  
 \*— **-Khan**, rend Erivan, 330.  
**\*Haut-Karthli**, ce que c'est, 11; 52.  
 — **-Pays**, Karthli-Intérieur, 95.  
**Héreth**, couverti à l'orthodoxie, 141.  
**Hermand**, bataille de, 531.  
**\*Hesse-Rheinfeld**, prince de, sa mort, 250.  
**Histoire** (l') géorgienne existe, 1; écrite sous Wakhtang, fils de Léwan, 2; incohérences de cet ouvrage, 4.  
 \*— moderne proprement dite, de la Géorgie, 228, suiv.
- Housséin**, khan d'Erivan, trompe les Russes.  
**\*Hovseph** Arghoutinski, l'archevêque, 396; lettres à, 405.  
**-Hyver** rigoureux en Géorgie, 309.  
**\*Hypsilanti**, se soulève contre les Turks, 318.
- \*Iaghloudja**, lieu, 128.  
**Iaghoub-Qaen** dans le Samtzhé, 209, 10. ses incursions, 323, 325; sa mort, 329.  
**\*Ialbouz** ou Elbrouz, mont, 67.  
**Ianeth**, bataille à, 259.  
**Iaqoub**, fils d'Ouzoun-Hasan, lui succède, 13; vient dans le Samtzhé, 14; sa mort.  
**\*Iasé Matchabel**, prisonnier des Turks, 105; se délivre, 106; engage des troupes tcherkesses, 171; envoyé chez les Tcherkesses, 190.  
 — Amilakhor, attaque les Lesguis à Ouphlis-Tzikhé, 243.  
**\*Iason**, de l'Aragwi, sa mort, 11; éristhaw de l'Aragwi, 82; sa révolte et sa mort, 84, 85.  
**Ibréhim-Khan**, frère de Chah-Nadir, 133; son expédition dans le Daghistan, 196; \*53.  
 \*— **-Chah**, on conspire contre lui, 143; sa mort, 211; trahit Adil-Chah, 229; son avènement, 230, sa mort (il est aveuglé), 231; 287.  
**\*Ibrahim-Pacha**, prend la Géorgie sous sa protection, 39.  
 — séraskier, s'abouche avec Wakhtang, 122; prend Tiflis, 123.  
 \*— **-Beg**, fonctionnaire persan, 86.  
 \*— khan de Choucha, fils de Phana, 260; assiège Gandja, 263; s'enfuit dans le Bélakan, 265; gendre d'Omar-Khan, 271; se soumet aux Russes, 286; 565, 7; on refuse de traiter avec lui, 568; son dépit contre Eréclé II, 572.  
 \*— **-Mirza** se révolte contre Adil-Chah, 136.  
**\*Icortha**, lieu, 45; pris par Séfi-Khan, 52; assiégé par Séfi-Khan, 56.  
**Ichkhan**, citad. 205.  
**Ichkhanic**, fils d'Adarnasé patrice, 141; sa mort, 142.  
**Ichtoutrouk**, pont d', à Tiflis, 83.  
**Idjou**, Chermazan, Wakhoucht et Amowan, tués par Chah-Thamaz, 217.  
**\*Iédi-Boulouq**, gué de, 252.  
**Iégor Léontiévitche**, prince dadian, 279; 578, suiv.  
**Ier-Mahmad**, frère de Mir-Weiss, 106.  
**\*Iermolof**, 7<sup>e</sup> commandant en chef de Géorgie, 306; son expédition à Naour, 308; ses établissements dans les montagnes, ibid; bat les Lesguis à Zakatala, 320; va dans le Qazakh, 325.



- Iésé**, ou Ali-Qouli-Khan, fils de Léwan, se fait musulman turk, 124; gouverne le Karthli, 125; est nommé Moustapha-Pacha, 126; sa mort, 127; frère de Wakhtang VI, sa conduite près de Qandahar, 106, 108; ses intrigues contre Wakhtang VI, 110; roi de Karthli, 111; ses moeurs licencieuses, 112; est destitué, 113; ses intrigues, 118; \*va en Perse, 25; béglar-beg de Kirman, 31; roi de Karthli, 32; épouse Mariam Qaphlanichwili et Eléné-Bégoum; arrêté par ordre du chah, 33; musulman, Moustapha-Pacha, 40; musulman, roi de Karthli 205.
- ou Joseph, frère de Léwan II, dadian, 277, 280.
  - fils de Léwan II, va dans le Samtzhé, 153, revient, 155.
  - frère de Catzia Tchikowan, 299, 303.
  - éristhaw du Ksan, 49; exterme sa famille, 58; tue son frère Chanché, 66; tué en Perse, 70; nommé éristhaw du Ksan par Chah-Nawaz Ier, 75; éristhaw du Ksan. se révolte, 81; va en Perse, 499, 551.
  - fils de Iésé, éristhaw du Ksan, 544.
- \*— qoular-aghass Amilakhor, est aveuglé, 68.  
 \*— Tzalcalamidzé, 31.  
 \*Iezd, boeuf de, 468.  
 \*Ilan-Khew, réglemens concernant ceux d', 543.
- Ilarion**, le Géorgien, saint, 140.  
 — abbé de Gélath, 254; sa mort, 335.
- Ilori**, église d', brûlée, 317.
- Image** de la Mère de Dieu, de Sion, 23; brisée, 121; 150; son sort, 338, 9; \*à Tiflis, perdue, 39.
- \*— de S. George d'Alawerd, son origine, 243; 265.
  - de la Vierge d'Atsqour, son histoire, 210; portée à Tzikhis-Djouar, 216; prise et rendue par Giorgi II, d'Iméroth, 218; à Tzikhis-Djouar, 257. cf. 258.
  - d'Atsqour, 322, 324, 326; prise, 341, 342.
  - \*— de S. George de Bodchorma, 201.
  - historique à Chémokmed, 292; à Ilori, 266, 268, 269.
- Images** historiques de Khoni, 269; d'Ilori, 272, 534; de Métekh, 339; de Mingrélie, 278, sq.; d'Okona, 76; d'Oqourech, 256.
- Iman-Qouli-Khan**, v. David III, de Cakheth.  
 — (David III, de Cakheth), aux bains de Tiflis, 573.  
 \*— ou David, roi de Cakheth, 24; ses lettres à Wakhtang VI, 408, sq.; sa mort, 425.
- \***Iman-Qouli-Khan**, naïb de Karthli, 57.  
 — béglar-beg de Fars, 494.
- Iméreth**, faits de son histoire, mal-à-propos attribués à celle du Karthli, 5; chronologie des rois, 8; se soustrait à l'obéissance du pacha d'Akhal-Tzikhé, 231; royaume d', 245 et suiv.; soumis au Karthli, 245, 246, 248; son démembrement, 250; envahi par Costantiné III de Karthli, 251; par les Turks, 254; admis à la protection russe, 272; est partagé, 277; révolutions, 280, suiv., 287; divisé en trois évêchés, 336; ses révolutions, 554, 555, 563; d'après Pbéchang, 612; \*incursion des Lesguis dans l', 219; soulèvement en, 315.
- \***Imerlis-Chwill**, notice sur cette famille, 542.
- \***Imers** auxiliaires, pillent la Géorgie, 553.
- Impôt** frappé par Suimon Ier, de Karthli, 43; 373.  
 — en Géorgie sous Nadir-Chah, 132, 134.  
 — dans le Samtzhé, sous Saphar-Pacha, 228.
- \*— de Nadir-Chah en Géorgie, 59; diminués par Nadir, 68; remis, 75, 86; excessifs en Géorgie, 106; sur la Géorgie, sous Nadir, 114; excessif sur la Géorgie, sous Nadir, 115; dégrévement d', par Nadir, 117; sur la Géorgie, sous Nadir, 229; russe, sur le Qarabagh, 286; sur le Belakan, 288; sur la province de Chaki, 317; sur les Lesguis, 332.
- \***Imprimerie** en Géorgie, 28; à Tiflis, 140.
- \***Incendie** à Jérusalem, 290.
- \***Incorporation** de la Géorgie à la Russie, 559.
- Inde**, campagne de Nadir-Chah, 132.
- \***Inondation** à S.-Pétersbourg, 322.
- Inscriptions** monumentales en Géorgie, 1; de Daba, relative au règne de Giorgi-le-Brillant, 5, ibid. n. 2, lisez 1314, au lieu de 3314; relative à la réparation de l'église de Mtzkhétha par le roi Rostom, 73; grecque à Souk-Sou, rectifiée, 318; géorgienne sur la couronne du saint clou, 349.
- \***Indjadara**, lieu, 257.
- Ioacim**, catholicos d'Aphkazeth, sous Bagrat II, 251; \*437.  
 — Nicortsmindel, 265.
- Ioané** Diasamidzé, catholicos, 88; destitué, 90; réintégré, 96; sa mort, 97; \*499, 500, 503.  
 \*— Barathachwili, catholicos, 472.  
 \*— Coumourdoel, 466.  
 \*— Mrowel, 462.
- \***Ioanès**, Manglel-Thbilel, 466.
- \***Ioané** Tzagérel, 255, 259, 312.  
 — roi d'Aphkazeth, 242.

- Ioané**, atabek de Samtzhé, 206.  
 \*— prince de Moukhran, moouraw d'Erivan, 225.  
 \*— fils de Chanché, éristhaw da Ksan, 58.  
 \*— Abachidzé, proposé comme roi d'Iméreth, 314; s'enfuit en Turquie.  
 \*— Andronicachwili, vainqueur à Souphlis, 296.  
 \*— Qaphlanichwili, 285.  
**Ioram**, fils du moouraw Giorgi Saacadzé, 70.  
 — Gotchachwili, veut se faire roi, 79.  
 \*— Phawnélichwili, assiégé dans Ereth, 69.  
**Ioseb**, catholicos d'Aphkhalie, 242.  
 \*— Rousthwel, Djandiérichwili, catholicos, 200, 234.  
 \*— protopope, reconnu aznaour, 558.  
 \*— Argoutinski, supérieur des Arméniens de Russie, 449.  
 — Djawakhichwili, évêque de Manglis, 88.  
 — évêque de Tiflis, 86, sa mort.  
**Ioséllan**, Platon, traduit une lettre de Costantin III, 407.  
 \*— Onisime, aznaour, d'Iméreth, 561.  
**Iosif** patriarche arménien, 559; v. Hovseph ou Ioseb Argoutinski.  
**Iotham** Amilakhor, ses actions, 70; 96.  
**Ioulon**, fils d'Éréclé II, attend Agha-Mahmad-Khan à Gandja, 55; envoyé dans le Qarabagh, 226.  
 \*— et Wakhtang se soulèvent contre Giorgi XII, 272.  
 \*— et Pharnaos, passent en Russie, 278.  
 \*— pris par les Russes, 281, 284; sa mort, 306.  
**Iousouf-Khan**, béglar-beg de Chirwan, 492.  
 \*— **-Pacha**, envoyé en Iméreth par Sultan-Mohammed IV, 345; marche contre le Karthli, 83; battu à Gori, 84; sa mort, 85; \*soumet les Aphkhal, 42.  
**Iphnoub**, cavernes d', 122.  
**Iracli** ou Éréclé, variantes, 79, 205.  
**Isa-Khan**, prince géorgien, envoyé par Chah-Abaz Ier, 55.  
 — fils de Léwan II, de Cakheth, 455, 457; gouverneur du Cakheth, 476, 480; envoyé à Dé-mawend, 484.  
 — qortchi-bachi, gendre de Chah-Abaz Ier, 53; sa fille fiancée à Simon II, de Karthli, 489; général-en-chef, 492.  
 — Bortchalou, 72.  
**Isac**, catholicos arménien, 595.  
 — Artouméladzé, prend l'atabek Qouarqouaré, 256.  
**Isan** ou Awlabar, faubourg de Tiflis, 156.  
**Isaq**, pacha d'Akhal-Tzikhé, 123, 124.  
 — pacha de Tiflis, 126; son administration, 127; dans le Gouria et en Iméreth, 301; 313; ses incursions dans le Cakheth, 193.  
**Isaq**, pacha d'Akhal-Tzikhé, 234; pour la 2<sup>e</sup> fois, 235; pour la 3<sup>e</sup> fois, 236; destitué, 237.  
 \*— s'enfuit de Tiflis, 44; restaure Moukhran, Awdchala, 46; écrit à Giw Amilakhor, 96.  
 \*— **-Beg**, ou Alexandré, frère d'Abdoula-Beg, 152; se fait chrétien, 153.  
**Isé**, fils de Chikh, 140.  
**Isa-Mirza**, fils d'Éréclé Ier, 500.  
**Iskander**, pacha d'Erzroum, 217.  
 \*— **-Beg** Phalawandichwili, 504.  
**Iskender** Moundji (lis. *Mounchi*), extraits de son histoire des Sofis, 445—509.  
**Ismaat**, lieu inconnu, 325.  
**Ismail-Mirza**, son avènement, 356.  
**Itina**, chef lesgui, 217.  
**Itria**, lieu, 44.  
**Ivan III**, Tsar; ses rapports avec Alexandré Ier, de Cakheth, 151; Ivan IV, et Léwan II, ibid.  
**Iwané**, prince de la famille des atabeks, 213.  
 — et Zourab Saacadzé, 521.  
**Janissaires**, installés à Kouthais, 231; remplacés par des goulis, 239.  
**Jean**, mois de la S., 358.  
 — de Dzara, historien, cité sur Simon Ier, 455.  
**Jérusalem**, propriétés géorgiennes à, 101.  
**Jolia** Déisman, 608.  
**Joseph** et Zilikha, poème traduit par Théimouraz Ier, 167.  
 — frère de Léwan II, dadian, 277.  
**Jugement** d'une affaire de sang, 547, 549, 560.  
**Justinien**, nomme Gouram roi de Géorgie, 201.  
**Kaboul**, ville soumise au souverain de l'Inde, 100.  
**Kabri** (lor), rivière, 458, 495.  
**\*Kachan**, lieu, 19, 30.  
 \*— ville au sud de Qoum, 65.  
 — ou Kassan, ville du Khorasan, entre Mechhed et Hérath, 65.  
**\*Kachoeth**, église de, 38, 196; à Tiflis, 307.  
**Kadjis-Tzikhé**, 221; assiégé par Manoutchar, 223; 358, sqq.  
**\*Kaf-Khosro**, neveu de Giorgi XI, envoyé en Perse, 14; naib du mdiwan-beg, 24; apaise une révolte, 27; son code, ses travaux 28; roi de Karthli, 30; sa mort, 31; sa défaite, 95; va en Perse, ib.; marche sur Qandahar, 105, 106; battu par Mir-Weiss, 107; sa mort, 108.

- Kaï-Khosro Ier**, atabek du Samtskhé, 213; sa mort, 330.
- II., fils de Qouarqouaré IV, à Stambol, 215; atabek, 216; marie sa parente à Chah-Thamaz, 217; reprend le Saathabago, 218; sa mort, 354.
- -Gouriel, rétabli, 230; sa mort, 233.
- Ier, Gouriel, 268; sa mort, 275.
- II, Gouriel, 292.
- III, Gouriel, 311.
- fils de Giorgi III, Gouriel, sa mort, 257; 292.
- \*— se soulève dans le Gouria, 315.
- prince de Moukhran, administrateur du Karthli, 55, 58.
- \*— sardar, sa mort, 135.
- \*— Abachidzé, ses intrigues, 242; sa punition, 243.
- \*— Avalichwili, va auprès de Théimouraz II, 83.
- Barathachwili, ennemi du grand moouraw, 58; tué par ordre du roi Rostom, 68; sa mort, 518.
- Iachwili, épouse Eléné, fille de Louarsab, fils de Chah-Nawaz Ier, 294.
- \*— Orbélian, va en Perse, 58.
- Omanis-Chwili, son expédition dans le Daghistan, 161.
- \*— Qaphlanichwili, général, 44; 48.
- \*— Tchkhéidzé, 14.
- Tzitzichwili, sa mort, 86; dit Lopina, 88; tient le parti d'Eréclé Ier, 93; s'empare du Satzitziano, 95.
- \***Kaïnardji**, traité de, 242.
- \***Kala-Khan**, Avghan, 26.
- Kalb-Ali-Beg**, envoyé persan en Turquie, 564; envoyé en Géorgie, 94; revient à Gandja, 96; khan de Cakheth, 180.
- khan de Chirwan, envoyé dans le Cakheth, 115.
- \*— khan de Gandja, envoyé dans le Karthli, 13.
- \*— khan de Nakhtchévan, est chassé, 252.
- \*— **Kalouchin**, résident russe, en Perse, 367.
- \***Kaloustof**, ancienne famille arménienne, 562.
- Kamar-Beg**, mélik de Somkheth, sa mort, 85, 115.
- Kanak** ou Alazan, 414; riv. de, 476.
- \***Kanoudinar**, localité du Béloudchistan, 17.
- Kaozian**, bâti par Khalil-Beg, 14; détruit par Costantiné III, 16.
- Kaozianni**, cit., 327.
- \***Karantal** ou Kalantar-Boulatch, 326.
- \***Karel**, pillé par les Lesguis, 198.
- \***Karémidzé**, tour des, pillée par les Lesguis, 134.
- \***Kariagin**, est battu par les Persans, 285.
- \***Karim** ou Kérim-Khan, envoyé dans le Karthli, 70.
- Karkara** (Qonarqouaré), 446, 447.
- \***Karnal**, bataille de, 53, 359.
- \***Karoum Karémidzé**, majordome des Amilkhors, 134.
- Kartchghaï** ou Kartchi-Khan, massacre les Géorgiens, sa mort, 62.
- Kartchkhay-Sultan**, son origine, 466.
- Karthli** occupé par Bagrat II et Alexandré II, d'Iméreth, 249, 253; cession de territoires à Bagrat III, d'Iméreth, 255; portion du, cédée à l'Iméreth, 335.
- Karthlis-Ouban**, lieu, 92.
- \***Kasbégi**, monnaie, 386.
- Kawthar Solaghachwili** (un) défend la citadelle de Cojor, 15.
- \***Kazoum-Khan**, 151.
- \***Kéchie-Khaneh**, 30.
- Kéchich**, frère de Théimouraz Ier, 160, 463.
- \***Kékaos Tchkhéidzé**, beau-frère de Simon Ier, de Karthli, 4.
- \***Kélem** ou Kilich-Beg, prince d'Aphkhalie, 291.
- \***Kérim-Khan**, Zend, ses actes, 177; ses commencements, 218, 235; soutient Eréclé II, 223.
- Kerlankoudj**, 489.
- (Khornaboudj?) cit., prise par les Persans, 487.
- \***Kéroug**, prince tcherkesse, 172.
- Kéroum** ou Grem, ville, 414.
- \***Khétchatoura Babouris-Dzé**, créé azaour, 547.
- \***Kéthéwan**, épouse de Giorgi XII, sa bravoure, 246; sa mort, 249.
- princesse de Moukhran, épouse David, fils d'Alexandré II, de Cakheth, 155.
- mère de Théimouraz Ier, résiste à Costantiné, 158; envoie demander son fils en Perse, 159; livrée à Chah-Abaz, 161; est envoyée à Achraph, 162; son martyre, 166; Krusinski la nomme Marie; perte de ses reliques, 190; reine de Cakheth, 375; va en Perse, 475.
- petite-fille de Théimouraz Ier, mariée à Bagrat IV, d'Iméreth, puis au prince Artchil, 76, 276; épouse le roi Artchil, 9, 177, 549; \*femme du roi Artchil, 9.
- fille de Théimouraz II, épouse Ali-Qouli-Khan, 195.
- \*— Qaphlanichwili, 1<sup>re</sup> femme du roi Eréclé II, sa mort, 91, 234.
- \*— **-Khanoum** ou Bégoum, femme d'Abdoul-Beg, son histoire, 71.
- \*— fille d'Eréclé II, sa mort, 308.

- \***Kéthéwan** de Moukhran, fiancée au fils d'Eréclé II, 111, 200.  
 \*— femme du prince Wakhtang, sa mort, 290.  
 \***Khachm**, citad., 55.  
 \***Khabouchan**, lieu, 231.  
**Khakhoua** Madchawarian, à la bataille de Bazaletb, 59.  
**Khakhoul**, sandjakh, 360.  
**Khall-Beg**, général de laqoub-Qaen, bâtit Kaozian et Aghdja-Qala, 14; est vaincu, 15; 327, 328; assiège Tiflis, Orbeth.  
 — **Sultan**, de Chirwan, gendre de Chah-Ismaïl, 28.  
**Khalpha-Soultan**, ihtimadawlé, 532, 562.  
 \***Khalnar-Mirza**, prince de Cakbeth, 518.  
 \***Khans** d'Aderbidjan, se soumettent à Eréclé II, 224.  
 \***Khan** de Chirwan envoyé contre les Leagus, 35.  
 \*— persans et turkomans, arrêtés par ordre de Théimouraz II, 166, sqq.  
 \*— tatars arrêtés par ordre d'Eréclé II, 232.  
 \*— turcomans arrêtés par les rois de Géorgie, 215.  
 \***Khanats** du Chirwan, cédés à la Russie, 303.  
**Khandjal-Khan**, Persan, 130.  
 —, khan de Karthli, 132; sa mort, 133.  
 \***Khandjan**, personnage inconnu, 53, 359.  
 \***Khanis-Tsqal**, défilé de la, 297.  
**Khan-Mahmad**, secourt Girichc, 105.  
 \***Kharagéoul**, citad., 43; lieu où se fait la noce de Wakhtang VI, 96, 313, 318.  
 \***Khatha** ou Mariam Ttitzichwili, 2<sup>e</sup> femme de Giorgi XII, 249.  
 \***Khati-Mghthaéba**, 38.  
**Khatis-Sophel**, village, 39.  
 \***Khelth-Ouban**, lieu, 51.  
 \***Khéoba**, vallée du Haut-Kour, 43.  
**Khéphlin**, vallée de, reprise au Karthli, 97; reudue au roi Eréclé Ier, 99.  
 \***Képhinis-Khew**, vallée de, donnée à Zourab Abachidzé, 112; appartenant à Giorgi Abachidzé, 300.  
**Kherthwis**, lieu, 90; cit. livrée aux Osmanlis, 223; livrée aux Persans, 227; prise par le mouraw, 228; \*livrée à Eréclé II, 243.  
 \***Khewsour**, pays de, révolté contre Théimouraz II, 186.  
 \***Khilkhala**, le khan de, 128.  
 \***Khimchia** Abazadzé, substitué à Aboulis-Dzé, 463.  
**Khintz**, lieu du Sabarathiano, 94.  
 \***Khochkaro**, lieu, 10.  
 — en Perse, 81; au-delà de Qazmin, 552.  
**Khodachen**, l'église de, abîmée par un tremblement de terre, 197.  
 \***Khodja-Mélik**, église de, à Tiflis, 257.  
**Khodja** Iacoub, envoyé d'Alexandré II, de Cakbeth, 460.  
 — Grikora, 557, 558.  
**Khokhona** Kherkhéoulidzé, 94.  
**Kholopha**, envoyé de Perse en Géorgie, 110.  
**Khophi**, inscription historique de, 248; livré par le dadian, 261.  
**Khophilandré** Tchkhéidzé, sauve le dadian, 216, 257, 343.  
**Khorachan** Mikéladzé, femme de Giorgi XI, sa mort, 94.  
 — femme de Théimouraz Ier, s'entremet auprès du roi Rostom, 72; soeur de Louarsab II, épouse Théimouraz Ier, 160, 161; apaise le roi Rostom, 171; \*femme de Giorgi XI, 11; sa mort, 13.  
 \*— la princesse, va en Iméretb, pour un projet de mariage, 158.  
 \***Khorgwirab**, cit. prise par le roi de Géorgie, 211.  
**Khornaboudj** ou Khorantha, éristhawat du Cakbeth, 142.  
**Khosia** Barathachwili, prisonnier à Cicanath-Ber, 58.  
 — Djapharidzé, envoyé en Russie, 272.  
 — Lachkhis-Chwili, chef du Letchkhoun, 76, 277, 283.  
 \***Khosrow-Mirza**, fils de Daoud-Khan, 36, v. Rostom, roi de Karthli; vient en Géorgie avec les Persans, 56; nommé qoular-aghass, 57; envoyé en Géorgie, 64; reçoit le Karthli, 168; fait monter Chah-Séfi sur le trône, 497.  
**Khosro-Mirzon**, ou Mirza, 354.  
 — et Bagrat, fils de Daouth-Khan, 361.  
 — fils de Léwan II, de Cakbeth, 151, 154.  
 \*— prince de Moukhran, recherché pour la fille de Boris Godounof, 339.  
 \*— **Chah**, se soumet à Giorgi XI, 22; prince des Bouloudch, 99.  
**Khouaramzé**, soeur de Wakhtang VI, 116.  
 — princesse de Cakbeth, sa mort, 336.  
 \***Khoubof**, son ouvrage intéressant sur l'Arménie, 334.  
 \***Khoudada**, meurtrier d'Agha-Mahmad-Khan, 265.  
 — **Khoudia** Bortchalou, ravage le Djawakheth, 243.  
**Koudjesteh-Beg**, Géorgien, 453; noble Géorgien, 489.  
**Khouyn**, lieu, 552.  
**Khouloupha**, envoyé de Thamaz-Khan, 129.

- Khoundzakh**, dépendance du Cakheth, 143.  
 \*— le khan de, vient à Childa, 181; ses opérations, 182; le prince de, vient à Qouarel, 189; négocie avec les Géorgiens, 198; vient dans le Karthli, 201; en Iméreth; à Ourdo, 226.
- Khovanski** (Pêtre), gouverneur d'Astrakhan, 91.
- \***Howlé**, vill. donné au couvent de Crcon, 453.
- Howleth** (Howlé), bataille de, 517.
- \***Khvédoureth**, lieu, 52.
- \***Khwhiteb**, villages de, 244.
- \***Kichan** ou Kachan dans le Béloudchistan, 30.
- \***Kicnadzé**, famille des, 292, 297.
- \***Kilisakantha**, lieu, 167.
- \***Kindzara**, vill. en Karthli, 168.
- \***Kiril Xanthopoulo**, envoyé en Russie, 338.
- \***Kirilé**, archevêque, 95.
- \***Kirman**, la ville de, prise par Mir-Mahmoud, 414.
- Kisiq**, mourawat de, 148.
- \***Kislovodsk**, incursion des Lesguis à, 321.
- \***Kiyaya**, emploi, 84.
- \***Knorring**, 1<sup>er</sup> commandant en chef de Géorgie, 273, 4.
- Kojar Amilakhoris Chwili**, 223.
- \***Kolagir**, ou Kalagir, lieu, 88.
- \***Korian**, vizir d'Iméreth, 12.
- Korikoç** ou chorévêques de Cakheth, 139.
- Koroniconi**, ce que c'est, 2.
- \***Korsakof**, le général, prend Gandja, 264.
- \***Kotlarefski**, le colonel, prend Akhal-Kalak, 288; envoyé contre Akhal-Kalak, 300; est créé général, 301; son expédition contre Abaz-Mirza, 302; blessé à Lenkoran, 303.
- Koubin-Oelma**, lieu, 475.
- Kouprouli**, chassé de plusieurs villes de Perse, 129; sa mort, 131.
- Kouran-Tchaï** (Kour), fleuve, 468.
- \***Kouraq-Tchaï**, bataille sur la, 303.
- Kourd**, porte du, à Samchwildé, 39.
- \***Kourdes** d'Erivan se soulèvent contre Ercélé II, 219.
- Kouriwis-Dzé**, aznaours, 372.
- Kouthaïs**, repris par Alexandre II, d'Iméreth, 15; éristhawat de; cité, sa fondation, 241; brûlée par les Souanes, 252; environnée d'une muraille, 270; prise par Giorgi II, Gouriel, 263; reprise par le roi Rostom, 264; cit. occupée par les Turks, 282; évacué par les Turks, 286.
- Kouthaïs**, église de, ruinée par les Turks, 295.
- Kouthwal** ou bimbachi, colonel, 51.
- \***Kovallinski**, envoyé en Géorgie, 267; gouverneur de Tiflis, 274; envoyé en Géorgie, 557.
- \***Krabbe**, général, à Qouba, 325.
- \***Krassofski**, général, son combat sous Edchmiadzin, 329.
- Kristéphoré** Ordoubégachwili, catholicoç, 71; sa mort, 75; \*catholicoç, 483.
- \***Krope**, lak, monnaies de compte indiennes, 361.
- Krusinski**, cité, sur l'arrivée de Giorgi XI en Perse, 96; sur la mort de ce prince, 102; sur la mort du roi Kaï-Khosro, 108; sur l'avènement de Wakhtang VI, 109; au sujet de Iésé et de Chah-Nazar Khan, 113.
- \***Krtzkhilwan**, vraie orthographe du nom, 39; ruinée par les Turks, 222.
- \***Ksan**, vallée du, soumise par Théimouraz II, 79.
- \***Ksoris**, lieu, 45.
- \***Kwab**, localité, 14.
- \***Kwatha-Khew**, lieu, 13; couvent de, 307.
- Kwech**, citad. 34.
- \***Kwéchis-Tzikhé**, lieu, 75; cit. Théimouraz II y réside, 115.
- Kwel Tséréthel**, ennemi du grand-mouraw, 58.
- \***Kwéniphnéwel**, titre, 475.
- \***Kwichkheth**, dans le Saabachio, 44.
- \*— citadelle des Abachidzé, 134.
- \***Kwith**, village, 221.
- \***Kwithcir**, cit., 297.
- \***L'abbé** du couvent de la Croix, nommé par les rois de Géorgie, 497.
- Lachas-Djouar**, église dans les montagnes au N. du Cakheth, 151.
- Lachhar-Niwis**, emploi, 535.
- Lachkara**, famille du Samtzhé, 219.
- Lahidjan**, propriété du roi Rostom, 540.
- \***Lahor**, pris par Nadir, 357.
- \***Lajard**, M., envoyé en Perse, 285.
- Lala-Pacha**, entre en Géorgie, 35; 223; dans le Karthli, 361, 362; son expédition dans le Samtzhé, 457.
- \***Lalis-Qour**, citad. du Cakheth, 67, 200.
- \***Lamis-Qana**, Persans battus à, 261.
- \***Lance**, la Ste., envoyée en Géorgie, 241; chasse la peste de Géorgie, 266.
- Lankerni** (Vlacherni), image de la Se-Vierge de, 291.
- Lantchkhout**, bataille de, 268.
- \***Lar**, ville de, 327.

- Latal**, vill., cloche donnée à, 263.
- \***Latchina** Songhoulidzé, 464.
- Lavasaph** (Louarsab II), roi de Karthli, 427; son divorce, 428; sa soeur est livrée à Chah-Abaz, 430; sa mère va en Perse? *ibid.*; s'unit avec Théimouraz Ier, 432; se livre à Chah-Abas, 439; mené en Perse, 442; sa mort, 444.
- \***Lazaref** et Goulakof, les généraux, envoyés en Géorgie, 267, 270; gouverneur militaire de Tiflis, 274; en Géorgie, 538.
- \***Léghowan**, lieu, 292.
- Léla** ou Phathman-Soulthan, v. Thinathin, soeur de Louarsab II; ses aventures, 166.
- Lesguis**, font une incursion dans le Chirwan, 116; alliés de Mahmad Qouli-Khan, 121—123; occupent diverses contrées du Karthli, 123; leurs courses au S. du Kour, 128; séjournent à Tchkhicoutha, 133; fournissent de la glace aux rois de Cakheth, 152; assiègent Childa et Qouarel, 186; \*battus sur l'Alazan, 106; leur expédition dans le Cakheth, 154; battus à Nageb, 155; auxiliaires des Géorgiens, 165; leur incursion à Qars..., 178; chefs, arrêtés, 188; battus à Awlabar, 195; battus à Nitchbis, 197; battus à Qaraïa, à Akhméta, à Cékhwî, 218; peuplades, se soumettent aux Russes, 331; sont en intelligence avec les Cakhes, 411.
- Léon**, roi d'Iméret, 370.
- \*— Dadian, son avènement, 279; secourt les Russes, 296.
- éristhaw d'Egris, 240.
- \*— fils d'Eréclé II, sa bravoure, 233, sa mort; va en Russie, 241; reçoit les territoires du Liakhwi, 241, 246; sa mort, 249; notices sur, 377; sa mort, 431.
- \*— fils du tsarév. Ioulon, soulève les Osses, 297; sa mort, 299; — et Louarsab, fils d'Ioulon, s'enfuit, 281.
- Letchkhoun**, donné à Béjan Tchikoan, 304.
- \***Léwan**, administrateur du Karthli, 10; va en Perse, 11; revient, 12.
- fils de Chah-Nawaz Ier, 75; son mariage, 80; 349, 350; envoyé en Perse, 86; ou Chah-Qouli-Khan; ses fils; épouse Thinathin Awalis-Chwili, 85; ses fils; envoyé en Perse, 86; sort de sa famille, 88; délivré, 94; va à Kirman, 98; va en Géorgie; revient en Perse, 100; sa mort, 105; \*naïb pour le Kirman, 16; va à Ispahan, 23; revient en Perse, 25; sa mort, 30.
- et Louarsab, fils de Chah-Nawaz Ier, à Hérat, 570.
- II, roi d'Aphkhalie, 240, 241.
- III, d'Aphkhalie, 243; sa mort, 244.
- Léwan**, fils d'Aw-Giorgi, bat David VIII, dans le Kisiq, 21; sauvé par Garséwan Tcholaqachwili, 20.
- II, de Cakheth, son expédition à Jérusalem, 25; son mariage, 150; autre mariage, 151; ses fils, *ibid.*; se soumet au Tsar Jean III, *ibid.*; ses courses dans l'Aderbidjan, 152; ses rapports avec Chah-Thamaz II, 153; sa mort, *ibid.*
- fils de Giorgi-le-Mauvais, 333; échappe à David VIII, 334; son mariage avec Thinathin, 335; sauve une image de la Vierge, 338.
- \*— II, ses fils avant son avènement, 354.
- Léwend-Khan** (Léwan II, de Cakheth), 447, *suiv.*
- Léwan**, fils de Théimouraz Ier, livré à Chah-Abaz, 161.
- \*— fils de la reine Daredjan, sa naissance, 196.
- d'Iméret, détrôné, 40; 261; sa mort, 263.
- fils de Giorgi II, d'Iméret, 260.
- Ier, dadian, 255; pris par Bagrat III, d'Iméret, 257; répudie sa femme, 258; va à Stamboul, 259; sa mort, 260; — et Giorgi II Gouriel, leurs alliances et divorces, 344.
- II, dadian, son expédition en Iméret, 69; sa naissance, 264; dadian, 266; reprend sa soeur à Suimon-Gouriel, 268; ses guerres, 269; contre l'Iméret, 270; son divorce, 271, ses fils, 271, 273; renseignements tirés d'inscriptions, 273; ses successeurs, 274, 278; ses déportements, 343; sa mort, 273, 534.
- III, dadian, 277; notices, 280; sa mort, 288; épouse Thamar, princesse de Moukhran, 77.
- IV, dadian, 290, le dernier de la 1<sup>re</sup> dynastie; épouse Thinathin, soeur d'Alexandré IV, 292; sa mort, 296.
- fils de Giorgi III, dadian, prisonnier, 261.
- \*— Abachidzé, attaque le roi Solomon, 169, 274; prisonnier, 316.
- fils de Papouna, prince de Moukhran, 113.
- Léwend-Khan** (Léwan II, dadian), ses rapports avec la Perse, 498, sa mort, 73, 502.
- Lib**, localité du Karthli, 87.
- Linceul** et corde, reliques de N.-S. J.-C. 83.
- Liparit** Baghouach, 143.
- dadian, 73; *lis. fils d'un frère de la reine Marïam*.
- Ier, dadian, 249; sa mort, 250.
- II, dadian, 252.
- III, dadian, 273; s'enfuit, 275.
- Lipartian**, vraie lecture de ce nom, 314.
- \***Lisanévitch**, le colonel, prend la citad. d'Ascaran, 287; le gén. battu traitreusement à Erivan, 301; — et Grékof, généraux, leur mort, 322.

- \***Liste** des archevêques russes en Géorgie, 332.  
 \***Litra**, mesure, 131.  
 \***Litvinof**, le gén. gouverneur d'Iméreth.  
 \***Lodchin**, chasse dans cette vallée, 196.  
**Logath-Khew**, dans le Samtzhé, 88.  
 \***Logman**, localité, 368.  
 \***Lom** Songhoulis-Dzé, 462.  
**Lomcatz** Djapharidzé, 273.  
 \***Lomisa**, lieu, 57.  
 \***Lomsiath-Khew**, les Russes défaits à, 292.  
 \***Lopot**, mont, 116.  
**Loré**, citad. prise par l'atabek Qouarqouaré, 37; prise par Suimon Ier, reprise par les Turks, 39; cédée à Chah-Abaz I, 43; cavernes de, 390; \*khan de, se révolte contre Nadir, 116.  
**Louarsab**, fils de Simon Ier, envoyé en Perse, 459.  
 — Ier, de Karthli, dates de son règne, 4; fils de David VIII, trait de bravoure, 23; son avènement, 27; reprend Tiflis, 28; occupe le Samtzhé, 29; sa mère est faite prisonnière, et s'empoisonne, 30; sa mort, sa fête, 31; ses fils: conquiert une partie du Saathabago, 215; ses expéditions en Perse, *ibid.*; roi, 336; — et ses alliés, leurs excursions en Perse, 345, 346; sa mère s'empoisonne, 348; sa mort, 349, 350; tué par les Persans, 452.  
 — II, son avènement, 44; défait le Thathar-Khan, 46; épouse la soeur du moouraw, 48; s'allie à Théimouraz Ier, 49; consent à venir près de Chah-Abaz Ier, 50; sa mort, 51; -Khan, son avènement, 470; va en Iméreth, 476; se rend à Chah-Abas, 480; envoyé à Astarabad, 484. Cf. Lavasaph.  
 — adopté par le roi Rostom, 72; sa mort, 73; 518, 520; sa généalogie, 518, 519; 532; sa mort, 536; sa généalogie, *ibid.*; épouse Thamar, 532.  
 \*— fils de Chah-Nawaz Ier, sa mort, 16.  
 — fils de Wakhtang V, épouse la fille de l'éristhaw Réwaz, 177; épouse Mariam, 80; se révolte inutilement, 81; va en Perse, 82; sa fille Eléné, demandée par Alexandre IV, d'Iméreth, 85; va à Kirman, 87; délivré, 94; ses prétentions, 551.  
 \*—, l'aîné des petit-fils de Théimouraz Ier, 486.  
 \*— général, battu par les Lesguis, 32.  
 — Qaphlanis-Chwili, qoular-gha, 88; 94; général, 96.  
 \*— frère de Giorgi XI, 10; revient de Perse, 12.  
 \*— **Tarkhan**, bat les Lesguis, 90.  
 \***Loubrma**, lieu, 43.  
**Louc**, mont, 224, 362.  
 \***Loucas**, catholicos d'Arménie, sa mort, 268.  
**Loutbariens**, peuplade, 98; se révoltent et sont battus, *ibid.*  
 \***Loutph-Ali-Khan**, prend Kirman, 34; ses revers, 259; s'enfuit vers Qandahar, 414.  
 \***Loutph-Ali-Khan** Dchawdchawadzé, 552.  
**Lphnatsik**, dans le Daghistan, Lubieni? 168.  
 \***Lvof**, ministre russe en Géorgie, 220; 384.  
**Machath** ou Mechhed, conquis par Nadir, 126.  
 \***Macriné** ou Mariam? fille d'Eréclé Ier, 520.  
 \***Madatha**, se défend dans Bolnis, 74.  
 \***Madatof**, général, prince, 312; occupe le Qazi-Koumoukh, 316; son expédition dans le Qazakh, 322; occupe Gandja, 323, 327.  
**Madcha**, éristhaw du Cakheth, 143.  
**Madchis-Tsqal**, riv., 143.  
**Magharo**, cit. du pays de Kisiq, 191; bataille de, 71, 72, 112, 170, 171; résidence de David III, de Cakheth, 183.  
 \***Maghlac**, lieu, 297.  
**Maghnar** ou Maghran, citad. du Cakheth, 150, 333, 334.  
 \***Mahmad-Ali-Mirza**, sa mort, 321.  
 \*— **Ali-Khan**, fils de Baba-Khan et d'une Tziscarachwili, du Thoucheth, 293.  
 \*— **Asan**, ambassadeur persan à S.-Pét., 309.  
 \*— **Beg**, bat les Lesguis, 46; commandant turk de Tiflis, 130; épouse la soeur d'Alexandre V, 318.  
 — ihtimadawlé, 540.  
 \*— **Khan**, Lesgui, 99.  
 \*— khan d'Erivan, 144, battu par les Géorgiens, 145.  
 \*— **Khan**, sultan de Cac, 154; négocie avec Théimouraz II, 201; guerroye contre les Géorgiens, 211; Qadjar, fait périr Nadir, 229; est battu par Eréclé, 231; assiège Choucha, 235, sa mort.  
 \*— **Mirza**, devient chah de Perse, 332.  
 — fils d'Imam-Qouli-Khan, 188.  
 \*— fils de David III, sa mort, 519.  
 \*— **Ouséin**, Géorgien, 105.  
 — **Pacha** prend Gori, 365.  
 \*— **Qouli-Khan**, v. Costantiné II, de Cakheth.  
 — (Costantiné, roi de Cakheth), ses discussions avec Wakhtang VI, 118; reçoit le Karthli, 119; prend Tiflis, 121; est fait prisonnier et s'échappe, 123; est battu, 125; \*roi de Karthli, 204; sa mort, 205.  
 — gouverneur de Tauriz? 104; se bat contre les Turks, 137, 138.  
 — **Riza** (lis. Mirza), maître de Gandja, 190.  
 \*— sultan de Loré, khan de Gandja, 126.

- Mahmad-Soulthan**, général persan, 349, 50.
- \***Mahmoud**, l'Avghan, marche contre Ispahan, 35; détrône Chah Houséin, 37; ou Mir-Maghmoud, fils de Mir-Weiss, 106; marche sur Ispahan, 116.
- \*— sultan, son avènement, 44; 289; ordonne de massacrer les chrétiens, 319; sa mort, 333.
- \***Maïa** ou Mariam, soeur de Solomon II, 296, 297.
- \***Makharobel**, écrivain royal, 470.
- \***Makhrizl**, lieu, 326.
- \***Majesté**, titre concédé aux rois de Géorgie, 571, cf. 531.
- \***Majordome** héréditaire de Mzkhétha, 503.
- Malani**, lutteur célèbre, 323.
- Malakia**, catholicos, expédié à Chah-Abaz Ier, 50; catholicos de Karthli, 265, 267.
- ou Malakion Abachidzé, catholicos d'Aphkazeth, 255, 339; \*43.
- **Gouriel**, catholicos d'Aphkazeth, 267; \*438.
- , Gouriel, 291, a les yeux crevés, 292, est fait moine.
- \***Malatchi**, chef lesgui, 69; se retire, 74; à Akhal-Tzikhé, 78; envoyé dans le Lesguistan, 84; sa mort, 209.
- Malcari**, Balkhari ou Amalcari, canton, 296.
- Malcolm**, justifie Chah-Abaz, 167.
- \***Malemts**, couvent de, 460.
- \***Mamadjan** ou Papadjan, famille arménienne, originaire de Géorgie, 561.
- \*— **Beg**, sultan de Baïdar, 199.
- Mamia** Ier, dadian, 246.
- II, dadian, 248.
- III, dadian, 254; son expédition dans le Djiketh, 255; 339.
- IV, 260.
- V, 261; sa mort, 263.
- Ier, Gouriel, 254; va dans le Djiketh, 255.
- II, Gouriel, 264; sa mort, 268.
- III, Gouriel, 292; roi d'Iméreth, 300, 308; sa mort, 319.
- IV, Gouriel, 315.
- **Gouriel** vient au secours de Léwan II, de Cakbeth, 21.
- \*— chassé par Solomon Ier, 196; se soumet à la Russie, 280.
- \***Mamouca**, prince d'Iméreth, se réfugie à Tiflis, 179; fait prisonnier, 271, 272; sa mort, 373.
- fils de Giorgi III, d'Iméreth, ses déportements, 514.
- frère d'Alexandré II, d'Iméreth, sa mort, 533.
- \***Mamouca**, frère d'Alexandré V, d'Iméreth, sa révolte, 45, 60; devient roi, 100; 522.
- id., 316.
- et Liparit, neveux de Léwan II, dadian, 542; bataille de Bandza, 543.
- fils du dadian, sa généalogie, 554.
- fils du roi Artchil, sa mort, 94.
- \*— prince de Moukhran, se sauve en Russie, 49.
- envoyé de Wakhtang VI en Russie, 117.
- Manasé**, abbé de Génath, sa mort, 330.
- Manio**, marquis de Gouria, 252.
- \***Manakert**, cavernes de, 74.
- Manaw**, résidence de David III, de Cakbeth, 183.
- \***Mandators**, chef des, emploi, 88.
- \***Manjaw**, vallée de, 18.
- Manoel** Mtchkhétis-Dzé, Khonel, 336.
- Manoutchar** Ier, atabek de Samtzhé, 209; en désunion avec Costantiné III, de Karthli, 12.
- II, aide Quarquaré V dans les guerres du Samtzhé, 219—223; cède aux Osmanlis, 224; est nommé pacha, 225, 364; atabek, 226; reconquiert le Samtzhé, 227; son sort après la conquête turque, 471.
- atabek de Samtzhé, 227; va à C. P., 228.
- Ier, dadian, 263; sa mort, 264; son mariage, 370.
- II, fils de Léwan III, dadian, 285, 288.
- \*— chasse Grigol-Dadian, 259.
- \*— Charwachidzé, 392.
- Qaphlanichwili, 127.
- Marabda**, bataille de, 56, 57, 166; \*Lesguis battus à, 232.
- \***Marcoz**, catholicos, 469.
- Marekh**, épouse Quarquaré V, 218.
- épouse de Léwan, roi d'Iméreth, 262.
- \***Mariages** projetés entre la famille de Boris Féodorovitch et celle des rois de Cakbeth, 339.
- Mariam** Lipartiane, mère de Louarsab II, 47; est détournée par les Géorgiens, 50.
- fille de Giorgi XI, demandée par Alexandré IV, d'Iméreth, 84; mariée à Dathouna, du Ksan, 85.
- épouse de Chah-Nawaz Ier, déposée dans la citad. de Tiflis, 74; sa mort, 84.
- épouse Suimon-Gouriel, 267; lui est reprise, 268; épouse Rostom, de Karthli, 66, 67, 269; puis Wakhtang V, 285; sa mort, 506.
- \*— la reine, passe en Russie, 275; épouse de Giorgi XII, misé en liberté, 299.
- épouse d'Alexandré V d'Iméreth, 314.
- épouse de Louarsab, fils de Chah-Nawaz Ier, 80.
- \*— femme de Solomon II, 297.



- \***Mariam**, soeur de Grigol-Dadian, épouse David, prince d'Iméreth, 254.  
— Abachidzé, femme de l'historien Wakhoucht, 315.
- \*— **-Bégoum**, nièce de Théimouraz II, son mariage, 177.  
\*— fille d'Eréclé II, à qui mariée, 255; épouse David Tzitzianof, 354.  
\*— Qaphlanichwili, épouse le roi lésé, 32.
- \***Marica**, fille de Solomon Ier, 382.  
\***Maribel**, éristhaw de Marilis, 463, 4.  
\***Marina**, princesse gourielle, sa lettre, 204.  
**Marnéoul**, montagne, 114; \*citad., 153.  
**Martqoph**, canton du Cakheth, 148.  
\***Masoul**, khan de Qandahar, 23, 25.  
\***Matériaux** pour le règne d'Eréclé II, 203.  
\***Matich**, pont de, 79.  
**Matsqouérel**, le, est envoyé à C. P., 227; 367.  
\***Maximé** Abachidzé, catholicos d'Iméreth, à Kief, 289 (la note 6 est fautive); 397; 439.  
\*— Madchoutadzé, catholicos d'Aphkhalie, 438.  
**Mazoukiwlan** (riv. de Bélakan), 466.  
\***Medhadis-Djouar**, attaqué par les Koundzakhs, 182; délivré, 184, 233.  
\***Mdiwan-Beg**, emploi, 12.  
\***Medzowreth**, lieu, 74.  
\***Mechhed**, pris par Agha-Mahmad Khan, 264.  
\***Médaille** en l'honneur d'Eréclé II, 259.  
\***Mehmandar**, emploi, 10.  
**Mehrab-Khan**, 530.  
\***Meithar**, emploi, 483.  
\*— **-Khaneh**, 163.  
\***Meithi-Khan**, de Qarabagh, 287, 301, 321.  
\*— chamkhal, 321.  
\***Mélik**s de Somketh, actes qui les concernent, 495.  
**Mélik-Khorkhmaz**, 500.  
— **-Marm**, Arménien, 488; cf. 423.  
\*— héréditaire d'Akoulis, 507.  
**Melkissadeg**, catholicos, sous Giorgi XI, 25.  
— catholicos, 331, 335, est chassé, 336.  
\*— catholicos de Géorgie, charte de, 450.  
— Saqouarélidzé Génathel, 254, 336.  
\*— ou Malkaz Andronicachwili, 296.  
**Mémola**, citad., 227; v. Démoth.  
**Mérah**, mourow, 178, 184.  
\*— Nijaradzé, ses intrigues, 248.  
**Merdankoub**, 486.  
— (Martqoph), assiégé par les Persans, 451.  
\***Méroué**, préposé des canaux, 464.  
**Meskes**, leur place à l'avant-garde, 341.  
\***Mesures** de capacité, 454.  
\***Métekh**, cit., prise par Eréclé II, 134; terri-
- toires de, restitués à Mtzkhéthba, 461; église de, restaurée, 153.  
\***Metnik** ou Mechkin, lieu, 327.  
**Mgel-Tzikhé**, citad., 219; assiégée par Lalapacha, 223; 357, 358, sqq.  
**Mghwimé**, église de, sépulture des Amilakhors, 32; pillée, 50.  
\***Menchikof**, gén. prince, bat Aslan-Khan, 324; ses autres exploits, 326.  
**Mingrélie**, ses rapports avec la Russie, 272; est partagée, 274; incursion des Turcs en, 317; après la mort de Léwan II, 502; révolutions de, d'après l'historien Phéchang, 607—613.  
**Mia** Abachidzé, épouse Omar-Khan, 252.  
**Michel Panarète**, cité sur Béka Ier, 205.  
\***Mikel**, catholicos, son époque, 465.  
— fils de David-Narin, 245; roi d'Iméreth, 246.  
\***Mikirtouma Thaqouf**, chef des mines, 552.  
— **Milakhor**, emploi, 138.  
\***Milakhor-Baché**, emploi, 60.  
\***Milice** soldée, instituée par Théimouraz II, 189.  
\*— régulière en Géorgie, 223; institution et règlement de la, 246.  
\***Militaires** français envoyés en Perse, 286.  
\***Minaret**, lieu près de Gandja, 148, 172.  
**Minda**, citad., 255.  
**Minotcher** ou Manoutchar II, du Samtzhé, se fait musulman, 416, 417.  
— beau-frère de Simon Ier, 457.  
\***Miracles** de Swéti-Tzkhowéli, 476.  
**Miraingoul**, épouse de David VIII.  
\***Mirian**, fils d'Eréclé II, colonel, 250; notice, 399; est nommé colonel, 572.  
\***Mir-Ali-Beg**, Tzitzichwili, 89.  
**Mir-Kasim**, darogha d'Ispahan, 501.  
\***Mir-Khosro-Chah**, révolté bouloudch, 16; sa défaite, 18.  
**Mir-Maghmoud**, sa mort, 125.  
**Mirmar**, général turk, 224.  
— ou Mirza-Ali, 36.  
**Mir-Samandar**, prince awghan, 99; \*attaque Qandahar, 23; vient près de Giorgi XI, 26.  
\***Mir-Weiss**, sultan de Qandahar, 26; surprend et tue le roi Giorgi XI, 29; sa mort, 35; 96; ses commencements, 96, 101; prend Qandahar, 103; battu par les Persans, 414.  
\***Mirza-Achouma**, envoyé dans le Karthli, 73; puni par Nadir, 75.  
\*— **-Alinghibeg**, vizir de Théimouraz II, 201.  
\*— **-Bouzourg**, vizir persan, 293.  
\*— **-Chépha**, de Tauriz, 177.

- \***Mirza-Djémal**, sa Description du Qarabagh, 204.
- \*— **-Gourgina**, envoyé au sultan, 223; Enicolophachwili, à Erivan, 249; 387.
- \*— **-Ibréhim**, vizir du Karthli, 114.
- **-Mohammed**, gouverneur de Gori, 499.
- **-Péluwan**, va en Géorgie, 459.
- **-Thaqi**, ihtimadowlé, 524, 525, 544, 547.
- \***Miscar-Bachi**, ou Mir-Chékar-Bachi, grand-veneur; ou Mir-Ascar-Bachi, général-en-chef, 151.
- \***Misir-Abassi**, faux Chah-Zadeh, 565, 567.
- Modamnakhé**, cit. dans le Satséréthlo, 318.
- Moeurs** persanes en Géorgie, 181.
- Mohammed-Beg**, Arménien, 506.
- \*— **-Chah**, grand-mogol, 357.
- **-Pacha** Qazakhler, 469.
- **-Pacha**, Géorgien, prince de Phanak, 472.
- **-Ziad-Oghli**, chef persan, 461, sqq., 481, 483; sa mort, 484.
- Mois** de la S.-Jean, octobre, 225, 226.
- \***Moine** apostat, de S.-David-Garesdja, 245.
- \*— italien apostat, ses intrigues, 253.
- Mokhis**, bataille de, entre les fils d'Alexandré II, d'Iméreth, 19; entre Mamia-Gouriel et David VIII, 22; 255, 330.
- \***Monaster** ou Lourdj-Monaster, à Tiflis, 133.
- \*— lieu, 52.
- \*— (Aragwi), pris et pillé, 56.
- \***Monnaie**, hôtel persan de la, à Tiflis, 139.
- \***Monnaies** géorgiennes, leur valeur, 57.
- \*— géorgiennes, 139; au titre parsan, 140.
- \*— de Tiflis, 169.
- \***Montagnards**, soulevés par Pharnaouz, 282.
- \*— convertis au christianisme, 313.
- \***Montagne** qui s'affaisse, 212.
- \***Montrésor**, major, sa mort, 281.
- Mouraw-Khan** (Giorgi Saacadzé), dans le Cakheth, 489; tue Qartchkhai-Khan, 490; va dans le Qarabagh, 491; combat les Persans, 492, 495; va en Turquie, 496.
- Mourawat** de Cakheth, 148.
- \*— héréditaire de Tiflis, 483.
- \*— héréditaire d'Akhal-Kalak, 503.
- \*— héréditaire de Satcherkézo, 504; de Dournouc, 507; du vill. de Qazantchi, 508; de Manaw, 511; de Gawaz, 513; de Samtséwris, 515; de Thianeth, 519; de Wélis-Tzikhé, 529, 558; de Rouis, 551; d'Isrolis-Khew, 555.
- Mosabroun**, citad. de Cakheth, 165; résidence de Salim-Khan, 168, 169.
- Moscou**, prince de; difficulté historique, 333.
- \***Mosé**, archevêque de Tiflis, sa mort, 332.
- Mosquée**, construite à Tiflis par Léwan II, de Cakheth, 23.
- \***Mots** persans, nombreux dans les chroniques géorgiennes, 7.
- Moucouzan**, lieu du Cakheth, 162; \*pillé par Omar-Khan, 266.
- \***Mougham**, Thamaz-Khan s'y fait proclamer chah, 50.
- \***Moughan-Tchol**, plaine, 72.
- \***Mougouth**, citad. de l'Oseth, 43.
- \*— grottes de, assiégées par les Lesguis, 172.
- Mouïn**, ou Agha-Moïna, vizir du roi Rostom, 499.
- Moukhath-Gwerd**, lieu, 32, 332.
- Moukhran**, principauté, sa fondation, 19; comment se continue, 88.
- \*— citad. restaurée par Isaq-Pacha, 46.
- \***Mour**, citad. 259, 275.
- Mourad III**, sultan, expédition contre la Géorgie, 38.
- IV, marche contre Erivan, 67; le prend, 68.
- **-Pacha**, vient en Géorgie, 227.
- \***Mouravief**, 13<sup>e</sup> commandant-en-chef en Géorgie, 334.
- \***Mourdar**, emploi, 97.
- Mourdjakheth**, vill. au SO. d'Akhal-Kalak, 386; bataille de, 215, 256, 340.
- Mourtéza-Pacha**, livre Akhiska aux Persans, 495.
- **-Qouli**, khan de Géorgie, 505.
- Mourtouza-Qouli-Khan**, 53; dans le Cakheth, 544.
- Mourtouz-Aly**, khan de Cakheth, 174.
- Mourwan-Qrou**, son expédition en Géorgie, 201.
- \***Mousa**, khan de Bortchalou, 163, 173; à Aghdja-Qala, 195; sultan de Baïdar, 173.
- \*— **-Beg**, sultan de Qazakh, 126.
- \***Mousa-Beg** Iarilel, 229.
- \***Mousa-Qouli**, khan de Bortchalou, destitué, 187.
- \*— **-Khan**, à Aghdja-Qala, 199.
- \***Moustapha**, khan de Chaghagh, meurtrier d'Agha-Mahmad-Khan, 265.
- \*— **-Khan**, de Lenkoran, chassé, 303, et réinstallé.
- Moustapha-Pacha**, en Géorgie, 411, suiv., sa mort, 416.
- \***Moustophi**, emploi, 66.
- Movrov** (v. Giorgi Saacadzé, moonraw), donne sa soeur à Louarsab II, 427; s'enfuit en Perse, 429.
- \***Msakhour**, attaché au mouraw, 475, 532.

- Mtcouris-Tzikhé** ou Moukhran, citad., sa fondation, 20; assiégée par Aw-Giorgi.
- \***Mtchkhiewith**, fort, 179.
- \***Mithas-Ikith**, canton, 43, 66.
- Mithouleth**, pays, soumis par l'éristhaw Nougzar, 48.
- Mtzkhéthà**, église de, réparée par le roi Rostom, 73; occupée par les Cakhes, défaite de ceux-ci, 120; ses propriétés dans le Caketh, 183; \*propriétés de, 461.
- \***Muichetski**, ambassadeur russe en Géorgie, 343.
- \***Mur** de Tiflis, détruit, 153.
- Mzedchabouc-le-Grand**, atabek du Samtzhé, 213; sa mort, 214.
- plusieurs personnages de ce nom, 211.
- fils de Kaï-Khosro II, épouse Marekh, 218.
- princes de ce nom, 322, 325; soi-disant fils de Qouarqouaré III, sa bravoure, 323.
- \***Myron**, le S., reparait à Mtzkhéthà, 286.
- \***Nacwertzkhalà**, vill. 471.
- \***Nachtchokin**, ambassadeur russe en Géorgie, 338.
- Nadarbazew**, vill., 128, v. Caraleth.
- \***Nadir-Chah**, v. Thamaz-Khan.
- \*— général de Chah-Thamaz II, 42; triomphe de l'Inde, 54.
- **-Chah**, ses commencements, 127; reconquiert la Perse, 129; ses divers succès et mésaventures, 130; vient à Tiflis, 131; se déclare souverain, 132; va en Géorgie, 194; \*fait aveugler son fils Riza-Qouli, 229; sa mort; sa campagne dans l'Inde, 335; route qu'il suit, 356; enlève les trésors de l'Inde, 361; son retour, *ibid.*
- Nadjikhourew**, mont, 305.
- Nageb**, pont sur le Kour, à, 96; palais d'Eréclé Ier, 97; pays dans le Caketh, 142; \*grande chasse à, 113.
- \***Naghara-Khaneh**, musique militaire, 18.
- \***Nakhitchéwan**, pris par les Russes, 329.
- \***Namchew**, lieu, 297.
- \***Namy**, auteur d'une relation de l'expédition en Iméreth, 345.
- \***Napharéoul**, Lesguis battus à, 234.
- Narbékof** (Vasili), gouverneur de Térék, 91.
- Narin**, citad. de Tiflis, 491.
- Narigala**, à Kouthaïs, 608; \*la citad. Haute, de Tiflis, 97; prise par Eréclé II, 135.
- \***Nasroulla-Mirza**, fils de Nadir, va dans le Chirwan, 80; \*208; son mariage, 361.
- Nassouh-Pacha**, 475, 481.
- \***Natzoual** héréditaire, 535.
- Natzoulis-Chwill**, 87; archevêque, 88.
- \*— famille, 515.
- \***Nathan**, Nathanaël, 480.
- Navarkin** (Afanasi), ataman des Cosaques, 91.
- Nawardzeth**, citad., 305; \*57.
- Nazar Ali-Khan**, v. Eréclé Ier.
- \***Nébolsin**, le général, soumet le Bélakan, 288.
- \***Négation**, employée affirmativement, 76.
- \***Néichni**, plaine, 205.
- \***Neidhart**, 11e commandant-en-chef, 334.
- Néplouïef**, ambassadeur russe, 136.
- Nerséh**, fils de Warza-Bacour, 202.
- Nestan-Djavar** ou Djar, épouse de David VIII, 24, 330.
- **-Daredjan**, épouse de Suimon Ier, de Karthli, 31; ses malheurs, 355.
- fille de Théimouraz Ier, mariée à Zourab, éristhaw de l'Aragwi, puis à Alexandré, prince d'Iméreth, 65; épouse Wakhtang Dchoudchou-nachwili, 276; ses rapports avec les Turks, 282; sa mort, 283; veuve d'Alexandré III, d'Iméreth, ses déportements, 506.
- fille d'Alexandré II, de Caketh, épouse Manoutchar-Dadian, 156, 263; sa mort, 264.
- Dchiladzé, 2e femme de Léwan II, dadian, 271; sa mort, 272.
- \***Nésvétaïef**, le général, son expédition, 284; vaincu par Ousouph-Pacha, 288.
- \***Niakhour**, Omar-Khan est battu à, 267, 271.
- Niazabad**, bataille de, 418.
- \***Nicodème**, métropolitain géorgien, 337.
- Nicolas**, archimandrite, attaché au roi Artchil, 91.
- \*— St., d'Artozan, son miracle, 253.
- \*— l'Empereur va en Géorgie, 333.
- \***Nicoloz**, catholicos, XIIIe s., 458; sous Constantin III, 16.
- catholicos sous Louarsab Ier, 31.
- Barathachwili (?), catholicos, 350, 366; sa mort, 366.
- catholicos, fils de Léwan II, sa mort, 153.
- catholicos, 366.
- Amilakhor, catholicos, 82; destitué, 88; réintégré, 90; destitué de nouveau, 96; réintégré, 101; \*14.
- Kherkhéoulidzé, catholicos, 134; \*62; sa mort 87.
- Alawerdel, 184.
- \*— métropolitain de Chémokmed, son sceau, 409.
- \*— Matsquouérel, 472.
- Maghalachwili, fait échapper Giorgi XI, 89.
- \*— Rousthwel, 412.
- \*— Tséréthel, ses actes, 239.
- ou Eréclé Ier, envoyé en Russie, 172; \*343.

- \***Nicolas-Dadian**, 292.  
 \***Nikiphor**, métropolitain, ambassadeur de Théimouraz Ier, 341, 342.  
 \***Nina**, régente de Mingrèlie, sa bravoure, 291; appelée à St.-Petersbourg, 300; envoyée dans l'intérieur de la Russie, 316.  
 — princesse dadiane, 578.  
 \***Ninia** Djorachwili, 287.  
 \*— Soumbatof, exilé en Sibérie, 295.  
**Ninias-Tzikhé**, citad., 291.  
 \***Nino**, fille de Giorgi XII, épouse Grigol-Dadian, 254.  
 \***Nitchbis**, lieu, 45.  
**Nokars** ou soldats géorgiens, au service de Nadir, 132.  
**Nodar** Tzitzichwili, ennemi du roi Rostom, 69, 70; sa fille promise au prince Artchil, fils de Chah-Nawaz Ier, 73; se révolte contre Rostom, roi de Karthli, 500; ses déportements envers le roi Rostom, 516.  
 — Djordjadzé, maître du palais de Théimouraz Ier, 164.  
**Nola**, en Iméreth, 319.  
**Nomades**, à Bakhtrian et à Alawerd, 173.  
 \*— du Somketh, soumis à la Géorgie, 176.  
 \***Nomocanon**, 140.  
 \***Noris**, Lesguis battus à, 262.  
**Nosté**, domaine de Giorgi Saacadzé, 48.  
**Nougzar**, érithaw de l'Aragwi, 48.  
 \***Nounis**, montagne de, 43.  
 \***Nour-Ali-Beg**, moutzal d'Awar, assiège Mdchadis-Djouar, 233; son expédition à Chaki, 244; sa mort, 245.  
 — **Mahmad** Osokolel, Lesgui, 294.  
 \***Ochora**, lieu, 12.  
**Odich**, conquis par Bagrat II, d'Iméreth, 251.  
 \***Okévarter**, ou catholicos arménien, 149.  
**Okhérath-Thaw**, lieu, 220.  
**Okona**, croix d', 101; sa fête, 102.  
**Oldamis-Kwab**, lieu, 219.  
**Oldi**, cavernes d', 220.  
**Oldis-Kwab**, 357.  
**Olthis**, assigné à Théimouraz Ier, 165.  
 — **Tzikhé**, 221.  
 \***Oman** Kherkhéoulidzé, biographe d'Eréclé II, 203; reçoit une gratification, 546; écrivain royal, 532.  
 \***Omar-Khan**, prince de Khoundzakh, 216; son entrée dans le Kisiq, 251; à Akhtala, 252; battu à Niakhour, 267; son expédition à Ourdo, 270; à Tsablowan, 554; invasion dans la Cakheth, 558.  
 \***Onophré**, prieur de S.-David Garesdja, 413.  
**Ophicheweth**, ou Ophiscoudcha, bataille de, 41, 370; défaite de Simon Ier, de Karthli, 371.  
**Orawjandaehwilli**, 361.  
 \***Orbélians** et Qaphlanians, 76.  
 \*— organisation de leur maison, 524.  
**Orbeth**, (à) victoire sur les Tartares, 15.  
**Ordouré**, roi d'Oseth, 143.  
**Or-Thwalth**, pont d', 220.  
 \***Oscoun** Enacolophians, la princesse, sa mort, 329.  
 \***Osé** Gabachwili, lettre d', 398.  
 \***Oseph** Arghoutachwili, l'archevêque, va en Géorgie, 268; sa mort, 269.  
 \***Oseth**, missions russes dans l', 105.  
 \***Osiaour**, lieu, 43; donné à Mtzkhéthra, 481.  
 \***Osman**, pacha de Karthli, 45; vainc Thamaz-Khan à Bagdad, 46; sa mort; gouverneur du Chirwan, 458.  
 \***Osmanlis**, occupent Tiflis, 205.  
 \***Osses**, leur expédition dans le Haut-Karthli, 100, 107; châtiés par Eréclé II, 109; auxiliaires des Géorgiens, 161; convertis au christianisme, 313.  
**Otchan**, citad. du Cakheth, 20, 150, 333.  
**Othar**, érithaw de l'Aragwi, 75; conspire en faveur d'Eréclé Ier, 78; 123, 124; s'enfuit à Astrakhan, 125; va en Perse, 550.  
 \*— Tzitzichwili, prend Mdzowreth, 75.  
 — Tcholaqachwili, 154; conseil perfide qu'il donne, 219.  
 — Chalicachwili, trahit l'atabek, 215; sa fille épouse Chah-Thamaz, 217, 340, 341, sq.  
 \***Otia**, fils de la reine Mariam, sa mort, 486, 522, suiv.  
 —, dadian, 316; \*45.  
 \*— fils de l'érithaw de l'Aragwi, sa mort, 75.  
 — Mikéladzé, 274.  
 — Tchécaïdzé, seigneur d'Iméreth, 276, v. Sekhnia Tchkhéidzé.  
 — Tchkhéidzé, sa mort, 313; arrête Wakhtang Dchoudchounachwili, 546.  
**Otousiki**, peuplade nomade des trente-un, 465.  
**Ottomar** Bohusch, sa dissertation curieuse, 209.  
**Otzkhé**, ravagé par Chah-Thamaz, 219.  
 \***Ouchakof**, colonel, auteur d'une histoire des campagnes de Paskévitch, 328.  
 \***Oudabnoeb**, montagne d', 197.  
**Oudjarma** et Bodchorma, conquis par un émir, 141.  
 \***Oudzo**, lieu, 294.  
**Oughlis**, bataille à, 72, 171.  
 \***Oughouli**, khan de Gandja, placé dans le Karthli, 53.

- Ougoubo-Dolendji**, père de Qandourali, 220.
- Ouloucosor**, pays, 65.  
— peuplade du Daghistan, 168.
- \***Ouloumpia**, fille de Bagrat V, de Karthli, 463.
- \***Ouoskherdjian**, ses Mémoires, 204; cités sur la prise de Tiflis, 261.
- \***Ouphadar**, Lesguis battus à, 230.
- \***Ouphlis-Tzikhé**, vill. de, donné à Mtzkhétha, 474.
- \***Ourdo**, gué à, sur l'Alazan, 276.
- Ouriath-Ouban**, bataille d', 175.
- Ourthis-Tzikhé**, 222, 358.
- \***Ouséin-Beg**, le prince, fils du roi Iésé, 128, 129; frère d'Abdoula-Beg, naïb, 137; se rapatrie avec Théimouraz II, 155.  
— Qaramlou, général persan, 33.  
\*— ou Aslan-Beg Charwachidzé, ses actes, 317.  
\*— ou Asan-Ali, khan d'Eriwan, se révolte, 247; sa mort, 249.  
\*— **-Khan**, de Bakou, fait tuer Tzitzianof, 286.  
\*— **Qouli-Khan**, nom musulman de Wakhtang VI, 32; lettres à, 408, sqq.; ses entrevues avec les rois de Cakheth, 417; ses expéditions dans le Cakheth, 418, 419, 420; son diplôme de béglar-beg, 428.  
\*— se révolte contre Baba-Khan, 267.
- \***Ousouph-Beg**, mélik de Somketh, auxiliaire des Géorgiens, 190.  
— **-Pacha**, guerroye contre les Lesguis, 128.  
—, d'Akhal-Tzikhé, entre dans le Karthli, 135; dans le Cakheth, 193; en Iméreth, 290, 315; \*fait tuer le roi de Cakheth, 46; va dans le Cakheth, 47, 205; se porte à Rouis, 208.  
— Ier, pacha d'Akhal-Tzikhé, 229.  
— II, pacha d'Akhal-Tzikhé, 232.  
— III, pacha d'Akhal-Tzikhé, 237.
- Oustadjalouans**, peuplade tartare, 356.
- \***Outhrout**, fils de Bardzim, éristhaw de l'Aragwi, 56, sa mort.
- Outséra**, dans le Radcha, 292.
- Ouzoun-Hasan**, souverain de la Perse, 12; fait une incursion dans le Karthli, 13; dans le Samtzhé, 209; ses incursions, 322.
- Ozourgeth**, étymologies, 345.
- \***Paata**, fils naturel de Wakhtang VI, vient à Tiflis, 165; est arrêté, se sauve en Iméreth, 169; ses lettres, 203; conspire contre Eréclé II, 238; sa mort.  
— fils du moouraw Giorgi Saacadzé, 53.  
— Abachidzé, 76; envoyé à Chah-Abaz, 267; puissant en Iméreth, 290; sa mort, 291.
- \***Paata**, Andronicof, ingénieur, 246.  
\*— Baghachwili, brave guerrier cakhe, 233.  
— Kherkhéoulidzé, refuse de coopérer à la révolte contre Qartchi-Khan, 54.  
— Tsouloucidzé, se réfugie en Mingrélie, 267, 268, 269, 270, 272.  
\*— Tsouloucidzé, restitution de propriétés à, 530.  
— d'Erzroum, prépare une expédition en Géorgie et en Perse, 121.
- Padada-Beg**, ou Badadeh, Géorgien, darogha d'Ispahan, 501.
- Païsius**, patriarche de Jérusalem, en Géorgie, 275.
- \***Paix** entre la Perse et la Turquie, 113.
- Palacatzio**, 220, 358.
- Pancis**, moourawat de, 148.
- \***Papa**, créé mélik de Tiflis, 131.  
\*— Bébouris-Chwili, 141; sauve Eréclé II, 231, 232.
- \***Paphnuti**, évêque d'Aphkhalie, 300.
- \***Papouna**, prince de Moukhran, 31; nasakh-tchi-bachi, 59.  
— fils de Zourab, éristhaw de l'Aragwi, 127.
- \*— Orbélian, historien, notice, 2; son Histoire, 55.  
\*— et Qaphlan Orbélians, 122, 124; vont à Dmanis, 115.  
— éristhaw du Radcha, 76, 85, 291.  
— Tséréthel, 318; sa mort, 319.  
— **-Tzitzichwili**, ses intrigues, 102.
- Pâque** oblique, 386.  
\*— de l'an 1750, 153.
- \***Paskévitch**, le gén., 326; 8e commandant en chef de Géorgie, 328; prend Qars..., 328; prend Erivan, 330.
- \***Patardzéoni**, Lesguis battus à, 424.
- Patriarche** de Jérusalem, fait demander de l'argent en Géorgie, 156.  
— de Géorgie, va en Turquie, 418; v. Matsquérel.
- \***Paul**, l'Empereur, son avènement, 265.  
\*— Potemkin, va à Tiflis, 250; ses lettres, 563.
- \***Paulucci**, le marquis de, 5e commandant en chef de Géorgie, 300.
- \***Paysan** libre, renonce à la liberté, 534.
- \***Pêche** à la chanx et au sagal, 29.
- \***Pehnam** ou Behnam-Khan, Géorgien, 155; v. Bahman-Khan.
- \***Pendjab**, ses cinq fleuves, 357, sqq.
- Perse**, révolutions de, 34.
- Persans**, tiennent garnison à Tiflis et à Gori, 87; leurs rapports avec la Géorgie, 422.
- Peste** à Tiflis, 113; dans le Samtzhé, plusieurs princes de la famille des atabeks en meurent, 225, 363; à Akhal-Tzikhé, 389; \*en Géorgie,

- 241; à Tiflis, 265, 277; en Géorgie, surtout en Iméreth, 299; en Géorgie, 328.
- \***Pétre** Awalichwili, prend la citadelle de son cousin Zaal, 78.
- \***Pétriachwili**, certificat de noblesse des, 537.
- Phadala** Ier, de Cakheth, 140.  
— II, de Cakheth, 141.  
— de Gandza, 143.
- Phadars**, peuplade, à Qaraghadj, 193.
- Phakhriddjan**, épouse de David III, de Cakheth, 182.
- \***Phalawandichwili**, dans l'Argoueth, 462.
- \***Phaldéréwani**, lieu, 257.
- \***Phambac**, district, 118.
- \***Phana-Khan**, de la tribu Djawanchire, ses commencements, 145; battu par les Géorgiens, 150; s'accommode avec les rois, 167; ses projets, 182; khan de Qarabagh, attaque Sighnakh, 190; assiège Gandja, 211; battu par Théimouraz II, 231.
- \*—, Chah-Werdi et Hadji-Tchalabi, guerroient contre les Géorgiens, 211.
- Phanak** (Phanacari), 471.  
— (Pancis?), cit., 474, 476.
- \***Phanaskert**, seigneurs de, 453.
- Phanawar**, lac de, 208.
- \***Phanoel**, archevêque de Kouthathis, 462.
- Phara**, ville au SE. de Hérath, 106; \*31.
- Pharabad**, les Géorgiens captifs à, 446.
- Pharacan** ou Pharnacni, localité, 217.
- Phari** (Khoréchan), soeur de Louarsab Ier, donnée à Théimouraz Ier, 433.
- Pharia** ou Pharabath, ville du Gilan, 164; cf. Phara, au SE. de Hérath.
- Phariddjan-Sultan**, sa mort, 102.
- Pharnacni**, villages, 342.
- \***Pharnaos**, frère de Giorgi XII, fortifie Souram, 267; en Perse, 281; se bat sur l'Aragwi, ibid.; est pris, 284.
- Pharsadan-Beg**, livre Martqoph, 451.
- Pharsadan** Tzitzichwili, maître du Satzitziano, 93; \*bat les Lesguis, 107.
- Pharsidan-Beg** (Pharsadan Giorgidjanidzé), 501; notice sur, 509, suiv.; envoyé à Mahmud-Beg, 540; moouraw d'Ipahan, 541.
- Phartzkhis**, bataille de, sous Suimon Ier, 33, 454.
- \***Phath-Ali-Chah**, son avènement, 265; négocié avec Giorgi XII, 266; défend Erivan, 284; envoie Abaz-Mirza contre la Géorgie, 285; sa mort, 332.
- \*— **-Ali-Khan**, conspire contre le chah, 34; sardar d'Aderbidjan, 63.
- \***Phath-Ali-Khan**, Awchar, 237.
- \*— **-Ali**, khan de Qouba, 245.
- \*— **-Ali**, khan de Derbend, notices sur, 564, 565.
- **-Ali-Khan**, premier ministre persan, 577.
- \***Phchaws** et Khewsours, auxiliaires des Géorgiens, 179.
- Phéchang** Phalawandichwili, 49; auteur d'une Histoire de Chah-Nawaz Ier, 601; notice littéraire.
- \***Phéda**, Patardzéoul, citad. restaurées par Erécle II, 227.
- Phéridjan-Bégoum**, épouse de Costantiné III, de Cakheth, 193.
- Pheikar-Khan**, épouse Léla, soeur de Louarsab II, 45; dans le Cakheth, 163, 164; construit Mosabroun, 165; 440; 489; s'enfuit, 491.
- \***Phénomène** céleste, 54; météorologique, 304.
- Pherhad-Pacha**, 460.
- \***Phéria**, lieu, au pays d'Iraq, 177.
- Philipé** Drandel, 265.
- \*— Khardchachnel, 412.
- \*— Qaithmazachwili, savant prêtre arménien, 237.
- Philippe-le-Bon**, ses rapports avec la Géorgie, 250.
- Phiriaghas-Chwili**, un prêtre, pacha de Djawakheth, 232; gendre d'Isaq Pacha, 237.
- \***Phiriké**, lieu inconnu, 19.
- \***Phiroudagh**, chef lesgui, 223.
- \***Phitareth**, fort, pris par les Lesguis, 171.
- \***Phkhwénis**, lieu, 51, 59.
- Phoca**, village, 122, 124.
- Phocé**, localité en Iméreth, 269.
- Phoso**, district, 220.
- Phosos-Sakhlil**, 357.
- \***Photzkho**, pris par les Turks, repris par les Russes, 331.
- Phothi**, citad. bâtie par les Turks, 315.
- Phouchtoucoun** et Khouïn, revenus de, assignés à Giorgi X, 43.  
— propriété du roi Rostom, en Perse, 532.
- Phoulouzachwili**, 290.
- Phrangistan** (Thourkistanichwili), envoyé de Wakhtang VI, 124.
- \***Phridon-Beg**, fonctionnaire persan, 85.
- Pierre-le-Grand**, ses rapports avec Wakhtang VI, 117; sa mort, 41, 126; causes de son expédition dans le Daghistan, 136; \*écrit à Wakhtang VI, 36; ses dispositions en faveur de la Géorgie, 186.  
— II, emp. de Russie, son avènement, 127.
- Pietro della Valle**, cité sur la mort de Louarsab Ier, 444; sur Grim et Zagain, 460.

- \***Pir-Qouli-Khan**, général persan, 281.  
 \***Pléchtchélef**, ambassadeur en Géorgie, 337.  
**Poésies** de Théimouraz Ier, 166, 167.  
**Polonski**, auteur du drame Дареджана Имперетинская, 276.  
 \***Pont** d'Akhal-Daba sur le Kour, 74.  
 \*— d'Aspindza, 220, 240.  
 \*— de Djichir, 326.  
 \*— de Gandja, à Tiflis, 134.  
 \*— à Gori, 548.  
 \*— de Gatékhilli-Khidi, 262.  
 \*— de Khoudaphrin, 231.  
 — sur le Kour, à Nageb, 96.  
 \*— de Tini, 181.  
 \***Postel**, le général, 309.  
**Potap** Davidof, envoyé du roi Artchil, 91.  
 \***Potemkin**, prince Grégoire, 390.  
 \*— Paul, 397; ses lettres, 563, sqq.  
 \***Potl**, pris par les Russes, 292.  
 \***Pouzirefski**, le colonel, sa mort, 315.  
 \***Prescription** au sujet d'une propriété, 540.  
**Présents** d'investiture aux rois de Karthli, 33, 35.  
 \***Prise** de Tiflis, témoignages sur la, 262.  
**Prisonniers** vendus, 97.  
 \***Prix** du blé durant la famine, 300, 301, 315.  
 \***Privilèges** promis aux défenseurs de Qouarel, 191.  
 \***Propriétés**, enlevées, données arbitrairement, 481.  
 \*— de famille éteinte, transmise, 516, 518, 523.  
**Proverbe** géorgien, 212.
- Qaïqoul**, canton, dépeuplé par Nadir, 131.  
 \***Qalatcha**, lieu, 256.  
**Qalqa** ou Kabkah, citad., 356.  
**Qandahar**, citad., prise par Chah-Abaz Ier, 53; vicissitudes de cette place, 99, 101; prise par Mir Weiss, 102; prise par les Persans, 529, 530; \*prise par Nadir, 53, 206.  
 \***Qaphan**, province, 149.  
 \***Qaphlan** Orbélian, envoyé en Perse, 106, 108; son expédition à Akhal-Tzikhé, 110; sa mort, 125.  
**Qapouzouna**, pays fabuleux, 155.  
**Qarabagh**, expédition de Théimouraz Ier, dans ce pays, 64.  
 \*—, le, soumis par le roi de Géorgie, 212.  
 \***Qaraboudakhi-Chwill**, famille, 200.  
**Qaraghadj**, résidence de Salim-Khan, 173; citad. abandonnée par les Osmanlis, 194.  
**Qara-Khan**, 222.  
 — **-Khan** Bazouklou, 223, 360.  
 \***Qaraklis**, défense du poste de, 281.
- \***Qaraman**, sultan de Chouragel, 224; fils de Mirza Gourgina, 262.  
**Qaramanlou**, peuplade tartare, 352.  
**Qara-Mousal**, chamkhal, s'allie à Léwan II, de Cakbeth, 335.  
 \***Qaraoul**, 19.  
**Qaraphil**, général persan, 23.  
**Qaraphiri**, Elias-Beg, généraux persans, 337.  
**Qara-Qala**, citad., 417.  
**Qara-Qouli-Khan** (Ananour), 494.  
**Qaratcheh-Ardéhan** (Kherthwis, Artaban), 471.  
**Qars** ou Cars, assiégé par Thamaz-Khan, 131; pris par Chah-Ismaïl, 218; construction de la citad. de, 415; \*siège de, par Nadir, 90; pris par les Russes, 328.  
**Qartchi-Khan**, ou Qartchkhai, général de Chah-Abaz Ier, 52; sa mort 54; va dans le Cakbeth, 485.  
**Qartchkhay-Beg**, général du Mazandéran, va en Géorgie, 489; sa mort, 490.  
 \***Qawbis**, citad. prise par les Lesguis, 200.  
**Qazakh**, pays de, donné à Mahmad-Qouli-Khan, 118; \*district, 118.  
 \*— et autres tribus, émigrent de Géorgie, 253.  
 — et Chamchadilo, khans de, 348.  
 \***Qazoum-Khan**, de Tiflis, est arrêté, 141.  
 \***Qazy-Moullah**, sa révolte, 331, sa mort.  
 \***Qbar**, lieu, 86.  
 \***Qel-Ktzeoul**, lieu, 52.  
**Qiasa**, vizir d'Erclé Ier, 88, 97.  
 — vizir de David III, de Cakbeth, arrêté, 184.  
 \***Qilidj-Ali-Khan**, vient à Gandja, 229.  
**Qiltchigo**, arrête le roi Artchil, 295.  
 \***Qirakh**, peuplade lesguie, 77, 107.  
 \***Qirq-Boulaq** d'Erivan, lieu, 49, 162.  
 \***Qochakhils**, lieu, 108.  
 \***Qodja-Khan**, khan de Karthli, 72.  
 \***Qodjakh**, chef lesgui, 210.  
 \***Qodja-Khan** Goundouzel, meurtrier de Nadir, 229.  
 \***Qorakhs**, lieu inconnu, 90.  
**Qorghanachwilli**, Cakhaber, trahit Suimon Ier, 33; tué, 34.  
 \***Qornis**, lieu, 11.  
 \***Qortchi-Bachi**, emploi, 14.  
 \***Qouarel**, fort, assiégé par les Koundzakhs, 190; se défend vigoureusement, 191; défense de, 216; assiégé par Nour-Ali-Beg, 233; assiégé par Omar-Khan, 265.  
**Qouarqouaré**, atabek, fait une expédition contre Chaki, 17.  
 — Ier, atabek de Samtzhé, 206.

- Qouarqouaré II**, atabek de Samtzhé, 206, 7; se détache de Giorgi VIII, de Karthli, 208; sa mort, 330.
- III, atabek de Samtzhé, 211; son expédition à Chaki, et dans le Karthli, 212; sa mort, 213.
- IV, atabek du Samtzhé, 214; va à Jérusalem avec Giorgi XI, de Karthli, *ibid.*; sa mort, 215.
- V, épouse Marekh, 218; ses combats dans le Saathabago, 219 — 223; emmené par les Osmanlis, 224; à Constantinople, *ibid.*; sa mort, 226; emmené en Turquie, 363.
- \***Qouch-Qala**, lieu inconnu, 70.
- Qouel**, cit. prise par Dédis-Imédi, 222; 359.
- \***Qoulamani**, khan d'Erivan, 249, sa mort.
- \***Qoular-Aghas**, emploi, 24.
- \***Qoular**, lieu, 193, 194.
- \***Qoulew** ou Redoute-Qaleh, 278.
- \***Qoultehouq** ou Qiltchiko, prince cabardien, 23; sort de sa fille, 91, 598.
- Qourqoutha**, lieu, 86.
- \***Qris**, lieu, 43.
- Qwawis-Saqdar**, lieu, 559.
- \***Quittance** collective, 486; légale, 496, 502.
- \*— du prix d'un paysan, 521.
- Radcha** et Letchkhoun, éristhawat, 241; 255.
- \***Radeaux** pour traverser le Mtcour, 230.
- \***Radjab-Pacha**, à Tiflis, 40, 125.
- \***Rafaéla** Qouznof, colonel, 63.
- Ramaz** (le prince) envoyé à Chah-Ismaïl, 7.
- fils de David VIII, va auprès de Chah-Ismaïl, 21.
- Ramazis-Chwill**, famille, 575, 614.
- \***Ratéwan**, citad. 154.
- \***Rat Ratis-Chwill**, 85.
- \***Ratichwill**, chartes en leur faveur, 508.
- \***Rawy**, fleuve, 357.
- \***Reon** ou Creon, monastère de, 452.
- Rcinis-Djouar**, route, 208.
- \***Recensement** en Géorgie, 57.
- Rectifications** chronologiques par Wakhoucht, 5.
- Redjeb**, pacha de Tiflis, 125; d'Erivan, 126; 594.
- \***Réguliers**, soldats, 535.
- Régwidi-Beg**, Géorgien, 479.
- \***Reineggs**, notice sur, 385, sqq.; employé diplomatique, 392, sqq.; ses papiers, 403; chez Ibrahim, khan de Choucha, 565.
- \***Reliques** et images perdues au sac de Tiflis, 261.
- \***Renouvellement** de titre, en faveur des Dchawdehawadzé, 517.
- \***Renouvellement** d'un titre de noblesse, 526.
- \***Réout**, le général, défend Choucha, 322, 324.
- \***Restitution** d'un serf 484, d'une propriété, 485; 494; de paysans, 497; de familles nobles, 510; de paysans et de nobles, 514.
- Réunion** de la Géorgie sous Giorgi-le-Brillant, 245.
- \***Révolte** des Géorgiens contre Nadir, 115.
- \***Revue** des deux mondes, citée, sur le siège d'Erivan, 285.
- Réwaz**, éristhaw de l'Aragwi, 79; sa mort, 82; après Théimouraz, 137; gendre de l'éristhaw de Radcha, 551.
- \*— grand-maitre du palais, de Cakheth, 13.
- et Bidzina, leurs différends, 170.
- \*— milakhor, envoyé à Adji-Tchalabi, 170; fils d'Amilakhor, 64.
- \*— Amilakhorichwili, chiliarque, 179.
- \*— Orbélian, général, 63.
- \*— Orbélian, milakhor, 93, 94.
- \*— général du Somketh, 139; ses actes, 162, 166.
- \*— chef des tribus tartares, 198.
- Tcholaqachwili, seigneur cakhe, 178.
- \***Rika-Bachi**, emploi, 95.
- Riswan-Pacha**, 417.
- \***Riza-Qouli-Khan**, fils de Nadir, 70.
- \***Riza-Qouli-Mirza** et Monstapha-Mirza, frères de Costantiné II, de Cakheth, 510.
- Rocith**, bataille de, 84, 291.
- Rodam** Qaphlanichwili, femme de Chah-Nawaz Ier, 74; ses fils, 75; sa mort, 82; agape fondée en son nom, 562.
- fille de Giorgi XI, de Karthli, épouse Giorgi VI, d'Iméret, 303; répudiée, 309; épouse Mzédchabouc, 218.
- \***Romodanofski**, ambassadeur russe en Perse, 340.
- \***Rosen**, général, baron, 296; 9<sup>e</sup> commandant de la Géorgie, 331.
- Rostom-Mirza**, le même que Khosro-Mirza, place sur le trône Chah-Séfi Ier, 61.
- ou Rostom-Khan (v. Khosro-Mirza), roi de Karthli, son avènement, 65; épouse Kéthéwan Abachidzé, 66; épouse Mariam, soeur du dadian, 67, 69; son expédition sur l'Aragwi, *ibid.*; dans le Samtzhé, 69; bataille de Magharo, 71; d'Oughlis, 72; adopte Louarsab, *ibid.*; adopte Wakhtang, prince de Moukhran, 73; attentat contre le roi, 515; \*sa venue en Karthli, 5; sa mort, *ibid.*; date de de son arrivée en Géorgie, 341, 482; son histoire authentique, dans une charte, 487; sa chasse à Chirak, 493.



- Rostom**, d'Iméreth, placé sur le trône, 40; 263; ses guerres contre Suimon Ier, de Karthli, 264; sa mort, 265, 375.  
— frère de Wakhtang VI, sa mort, 116; \*darogha d'Ispahan, 31; maître de Kirman, 33; son mariage, 34; sa mort, 35.  
— fils aîné de Wakhtang VI, 96; fils naturel de Wakhtang VI, 114.
- \*— **Mirza**, fils d'Abdonla-Beg, est arrêté, 195.  
—, pacha d'Akhal-Tzikhé, 230; décapité, 554, 610.
- \*— **Pacha**, gouverneur du Karthli, 44.  
— **Gouriel**, 255; sa fille répudiée par Léwan Ier, dadian, 258; sa mort, 343.  
— éristhaw de Radcha, 239, 242.  
— Saacadzé, général, 58, 64.  
\*— Chalicachwili, 515.
- \***Roudmaïs**, lieu, 22.  
**Rouïs**, ville épiscopale, 479.  
\*— **Pir**, lieu, pillé par les Lesguis, 234.  
**Roukh**, citad. assiégée par les Turks, 285; prise, 302; démolie, 315.  
\***Rouslan** ou Rousis-Chwili, famille, 530.  
\***Rousin**, envoyé russe dans le Cakheth, 335.  
\***Rousis-Chwili**, famille, 514, ses privilèges.  
**Rousoudan**, incertitudes chronologiques de son règne, 3; époques de, 378; Tcherkesse, épouse Wakhtang VI, 23; princesse cabardienne, épouse Wakhtang VI, 95, 96; \*fiancée à Bagrat, 13; puis à Wakhtang VI; la reine, charte de, 508.  
— Charwachidzé, 2<sup>e</sup> épouse de Giorgi II, d'Iméreth, 258; sa mort, 260.  
**Routhaw**, éristhaw du Cakheth, 142.  
— archevêque de, 169.  
**Roustem-Khan** (Rostom, roi), va en Géorgie, 498; son mariage, ibid.; rapports contre Théimouraz Ier, 499.  
\***Route** du Caucase, à ouvrir, 564.  
**Rtchéoulians**, famille du Samtzhé, 220, 357.  
\***Rtichtchef**, 6<sup>e</sup> commandant en chef de Géorgie, 301; son départ, 306.  
\***Russes** (marchands), pillés à Chamakhi, 34; à Akhal-Tzikhé, 219; se retirent, 220; les troupes, sont rappelées de Géorgie, 253, 265; compagnie de chasseurs, détruite à Karel, 276; éléments, dans les rapports sociaux, sous Solomon Ier, 383.
- Saabachio**, dans le Karthli? 804; \*canton, 51; et Satchkhéidzo, districts, 43.  
**Saacadzé**, deux, ont les yeux crevés, 93.  
\***Saam**, soi-disant prince Sofi, 77, 229.  
\*— **Chah**, proclamé, 119.
- Saam Cobias-Dzé**, à la bataille de Bazalet, 59.  
**Saathabago**, nouveau nom du Samtzhé, 208; occupé par Bagrat III, d'Iméreth, 215; les Persans y sont appelés, 216, 217, 218; les Turks en occupent une partie, ibid., puis le tout, 219; guerre intestine, ibid.; l'islamisme s'y répand, 228, 229, 230, 232.  
\***Saba** Mtbéwar, son époque, XVI s., 472.  
\***Sabarathachwilo**, organisation de la bannière du, 500.  
**Sabourdiano**, dans l'éristhaw de l'Aragwi, 67.  
\***Sabouth**, pacha d'Akhal-Tzikhé, 263; destitué, 274.  
**Sacanaphé**, citad., 227.  
\***Sacir**, citad., est prise, 96.  
\***Sacre** de Théimouraz II, 101, 102.  
\***Sadarag**, lieu, 180.  
\***Sadat** ou Zaadit-Khan, général indien, 53, 359.  
**Sadchilao** et Salominao, enlevés au dadian, 318.  
**Sadj**, Sarrazins, 141.  
**Sadjawakho**, canton de, 257; partagé par le dadian et le Gouriel, 344.  
\***Sadger**, lieu, 11; église de, pillée, 49; dévastée par les Turks, 36; église de, ruinée par les Osmanlis, 224.  
**Sadmél**, citad., 316.  
**Safah-Ghirai** et Ghazi-Ghirai, marchent vers le Chirwan, 459.  
\***Safar-Beg**, régent d'Aphkhalie, 291; on Giorgi Charwachidzé, 318.  
\***Sagaredjo**, le, donné à Mtzkhétha, 491.  
\***Sagoubar**, vallée de, 261.  
**Sagoum** ou Chagoum, ville du Cakheth, 417.  
**Sagouramo**, canton du Cakheth, 148.  
\***Sahab-Ikhtlar**, général persan, 210.  
\***Sakacheth**, lieu, pris par les Lesguis, 251.  
\***Sakara**, défaite des Russes à, 295.  
\***Sakarthis-Tzikhé**, 67.  
\***Sakiris-Tzikhé**, citad., prise par les Lesguis, 125.  
\***Sakhokhbé**, forêt de, 492.  
**Sakhoïsta**, lieu, 386.  
**Sakoum**, ville du Cakheth (Zégan?), 61.  
**Sallm**, khan de Cakheth, 65, 73, 168; installé des nomades dans le Cakheth, 173; chassé du Cakheth, 69, 73.  
— pacha d'Akhal-Tzikhé, 233; en Iméreth, 294, 298.  
**Sallpartiano**, canton, 278; donné à Catzia-Tchikoan, 286.  
**Salomon Schweiggers**, cité sur le séjour de l'atabek à C. P., 225

- Samadlo**, bataille de, 353.  
**\*Samatchablo**, district, 43, 72.  
**\*Samatchweth**, lieu, 323, colonie allemande.  
**Samchwildé**, église de, détruite, 36; la ville est reprise par Saimon Ier, 39; \*assiégée par les Lesguis, 44; citad. fortifiée par Abdoulabeg, 118; assiégée en vain, 129.  
**\*Samghéreth**, lieu, 121, 194.  
**\*Samghébro**, impôt, 506.  
**Samikélaou**, canton, 269.  
**\*Samoulof**, général, à Tiflis, 250; revient en Russie, 251.  
**Samouel** Donaour, korévêque de Cakheth, 140.  
**\*Samthawis**, pris par les Persans, 70.  
**Samtouboul**, vallée, 357.  
**Samtouph**, vallée de, 219.  
**Samtzkhé**, expédition des Turks dans le, sous David VIII, de Karthli, 19; occupé par Louarsab Ier, par Chah-Thamaz Ier, 29; ses origines, 199; origines des Bagratides, 200; conquis par les Perses, par les Grecs, 201; résidence des premiers Bagratides, 204; sous David V, de Karthli, 205; premiers atabeks, ibid.; atabeks modernes, 207; guerres civiles du, 356, sqq.  
**\*Sanahin**, contrée de, ravagée par les Lesguis, 75.  
**Sang**, prix du, ce que c'est, 344; \*règlement du, 507.  
**\*Sani Thiknel** ou Thiksinel, sa mort, 257.  
**\*Saphalawandichwilo**, canton, 51, 72.  
**Saphar-Pacha**, 515, 521; rectifications.  
**Saphara**, jeu de mail à, 225.  
**\*Saphitchkhé**, mont, 240.  
**\*Saoubé**, lieu, 227.  
**\*Saoulmobo**, domaine, 479.  
**\*Saqalouthan**, lieu, 185; 194.  
**\*Saqdartha**, bataille à, 45.  
**\*Saqnoulé**, lieu, près de Gareth-Ouban, à Tiflis, 230.  
**Sargis** de Djaq, se révolte contre Giorgi-le-Brillant, 1.  
 — **-Djaqel**, premier dynaste moderne du Samtzkhé, 205.  
 — **-Djaqel II**, maître du Samtzkhé, 206.  
 — **Mkhétzidzé**, 336.  
**\*Saridan**, fils de l'éristhaw de l'Aragwi, 63.  
 \*— **-Brma**, fils de l'éristhaw de l'Aragwi, 93; se rend aux Persans, 94.  
 \*— **Eristhwis-Chwili** (de l'Aragwi), 527.  
**Sarou-Khan** Sahandlou, sa mort, 560.  
 — **-Khodja**, envoyé de Chah-Abaz, 50, 435; va en Iméreth, 477.  
**\*Sarth**, lieu, 88.  
**\*Sarwan**, Sarwanel, 257; 298.  
**\*Satharkhno**, pays, ravagé par les Lesguis, 197.  
**\*Satcherkézo**, propriété du, conférée de nouveau, 511.  
**Satchkhéidzo**, district, 1.  
**Satchino**, lieu en Iméreth, 52, 263.  
**\*Satio**, Kwémo-Satio, lieu, 228.  
**\*Satiwé**, lieu, 43.  
**Satqépéla**, lieu, 259.  
**\*Satsérethlo**, district dans l'Iméreth, 107.  
**Satsiré**, cit. de, 310.  
**Satsouloucidzo**, dans le Radcha, 315.  
**\*Satzkhénis**, cavernes de, 43.  
**\*Sauterelles** en Géorgie, 153; à Gandja, 315; en Géorgie, 317, 321.  
**\*Savin**, ambassadeur russe en Géorgie, 337.  
**Sawakhtango**, district, 536, 541.  
**\*Sawalad** ou Savalan, mont, 327.  
**Sawaneth**, église de, 244, 310.  
**\*Sawarsinidzé**, lieutenant, 5, 575, traducteur d'une chronique.  
**Sazwérel**, majordome de Costantiné II, de Cakheth, 190.  
**Scanda**, citad. en Iméreth, 264.  
**\*Sceau** en amande, 407.  
**\*Sceaux géorgiens**, études sur les, 442, sqq.  
**\*Scra**, lieu, 49.  
**Sébéca**, citad. 263, 318.  
**\*Séfi-Khan-Soulthan**, 51; battu à Tzikhis-Dzir, 51; va à Qandahar, 53.  
**Séphi**, khan de Tiflis, 133.  
**\*Séfi-Mirza**, soi-disant prince Sofi, 77.  
 — **-ed-Din** Abou-Ichak, fondateur des Sofis, 17; cf. Dorn, Das asiatische Museum, p. 346. où il est dit que ce personnage mourut en 1334.  
 — **-Qouli-Khan**, 544.  
**Séid-Abath**, quartier de Tiflis, 120; \*173.  
**Séidmalou** (Signakb), citad. 465, 466.  
**\*Seif-oul-Mouk**, Mirza, 326.  
**\*Seigneurs géorgiens** emmenés à Qandahar, 206.  
**Sekhnia-Tchkhéidzé**, historien, 119; seigneur d'Iméreth, 281, 284; \*notice, 1.  
 — **Tzitzichwili**, en otage, sa mort, 106.  
**\*Sélim**, III, sa mort, 289.  
 \*— **-Khan**, premier ministre en Perse, 139.  
 — **khan** de Cakheth, 499.  
 \*— **Khimchiachwili**, pacha d'Adjara, 280.  
**\*Séminaire** ecclésiastique, à Tiflis, 307.  
**\*Senenberg**, major, sa bravoure, 251.  
**\*Sérapiou** Matsuouérel, 472.  
**\*Serment** au sujet des limites, 471, 474, 475, 492, 496.

- \***Serfs** géorgiens, affranchis, dans l'éristhawat du Ksan, 241.
- \***Serf**, libéré par sa captivité chez les Lesguis, 542.
- Sergi-Galtzin**, chez Théimouraz II, 194.
- Séwa**, dans le Radcha, 315.
- \***Séwrel**, lieu ? 227.
- Siamaradis-Chwili**, donne son cheval au roi, 124.
- Siaoch-Khan**, 524, 525.  
— Barathachwili, 537.
- \***Siatha**, citad. sur le Liakhwi, 246.
- \***Sidamonidzé**, le prêtre, 557.
- Signakh**, signification du mot, 484; \*en Siounie, 145, 148.
- Sikhon**, pays, 407.
- \***Siméon Tchkhétidzé**, catholicos d'Aphkhalie, 438.
- Simon Ier**, de Karthli, livre bataille à Alexandre II, de Cakheth, 365; aux Turks, à Lilo, ibid.; à Goris-Djouar, 372; pris à Saghirachen, 373; sa mort, 374.  
— **Khan**, 422, suiv.; v. Simon Ier de Karthli; otages qu'il donne aux Persans, 423; son corps est porté en Perse, 429; roi, 453; cf. Suimon Ier.  
— (Simon Ier), pris par les Persans, 454; délivré, 455; son histoire, par Jean de Dzara, ib.; nommé Sultan-Mahmoud, 456; fidèle aux Persans, 457; sa fille demandée pour le chah, 459; date de sa mort, 470, 477.  
— (Simon II) gouverne la Géorgie, 489; son mariage, 444.  
— roi d'Iméreth, sa mort, 97.  
\*— Kouthathel, 480.
- Sinan-Pacha**, 261; en Géorgie, 417.
- \***Sipiagin**, général, 328.
- \***Sir-Hind**, ville, 358.
- \***Sirikhnef**, colonel, vient en Géorgie, avec des troupes russes, 263.
- \***Sistan** ou Sedjestan, pays, 19.  
— **-Daredjan**, 285; v. Kéthéwan, petite-fille de Théimouraz Ier; soi-disant mariée à Bagrat IV, d'Iméreth.
- Sitziwé** (Satzitziano ?), 347.
- Sizi** (Tzitzichwili), accusé de commerce avec la fiancée du prince Artchil, 75.
- Skhal-Tba**, localité, 93.
- Skherta**, forêt de, 46.
- Skhowa**, dans le Radcha, 306.
- \***Skhwilo**, bataille à, 70; cit. fortifiée par Giw Amilakhor, 79.
- Sofis** de Perse, leurs origines, 17; leurs successions, 367.
- \***Soghanloukh**, deux, 260.
- Sokholsta**, lieu du Basian, 215; bataille de, 257; 341; cf. Sakhoïsta.
- \***Solagh**, ou Solakh, lieu du Daghistan septentrional, 41.
- Solak**, citad. 125; est abandonnée, 130.
- Solaghachwili**, les, défendent Cojor, 328.
- \***Solaghas** et Photzkh-Beg, officiers turks, 96.
- \***Solalac**, Persans battus à, 230.
- \***Soliman**, pacha d'Akhal-Tzikhé, fait la paix avec Eréclé II, 253.
- \***Sollogoub**, comte, écrit la Biographie de Kotliarefski, 334.
- \***Solomon Ier**, d'Iméreth, attaqué par Léwan Abachidzé, 169; bat les Turks, 201; secourt les Géorgiens, 235; expulsé, 239; secouru par la Russie; rentre en Iméreth, 243; envoie Bessarion en Perse, 247; expédition à Zougdid, 248; sa mort, 249; vient secourir Théimouraz II, 217; lettres à Guldensädt et à Reinegg, 380; époque de sa mort, 394; en mésintelligence avec Eréclé II, 573; date de sa mort, 574.  
\*— II, neveu de Solomon Ier, va dans l'Odich, 254; son mariage, 255; son avènement; auxiliaire d'Eréclé II, 260; tue Sabouth-Pacha, 275; promet fidélité aux Russes, 276, 278; se détache de la Russie, 291; fait attaquer les Russes à Lomsiat-Khew, 292; s'abouche avec Tormasof, 293; son arrestation, 294; il rentre en Iméreth, 297; sa mort, 295, 305.  
\*— fils de Théimouraz II, sa naissance, 119; sa mort, 133.  
\*— Léonidzé, envoyé en Russie, 278.
- \***Solthwis**, lieu inconnu, 221.
- Somaneth**, forêt de, 542.
- \***Somi**, qu'est-ce, 468.
- \***Sonnenfeld**, auteur allemand cité, 387.
- \***Sophron** Nicortsmidel, 255; 311.  
— Génathel, 283.
- \***Sora**, vill. 198.
- Sorciers** et sorcières en Géorgie, 556.
- Souaz**, ou Siwas, 215.
- Souanes**, leur indépendance de l'Iméreth, 245.
- Souaneth**, éristbawat, 241.
- \***Souhqoulian**, lieu, 218.
- \***Soukhotin**, général russe, en Iméreth, 241.
- \***Soukhoum-Kalé**, pris par les Russes, 291.
- Souléïman**, sultan, engage les rois géorgiens à délivrer Jérusalem, 25; ses guerres en Perse, 26.  
\*— djartchi-bachi, se révolte, 71, 72.  
\*— **-Pacha**, séraskier d'Erzroum, 221; ses intrigues, 225.  
\*— pacha d'Akhal-Tzikhé, 243.

- \*Souléïman Khimchiachwili**, pacha d'Adchara, 278.
- \*Soulèvement** en Iméreth, 314; en Géorgie, 332.
- Soukhan** ou Sourkhaw, chef des Lesguis, 114, 192.
- \*— Orbélian, 109, 110, 122.
- **-Saba**, vient en Europe, 109; ses récits au sujet du roi lésé, 111.
- Barathachwili, ses exploits, 14.
- \*Souloukh**, lieu inconnu, 48.
- Soulthan** et soltan, 360.
- **-Mourad**, expédition en Perse, 35.
- **-Souléïman**, en guerre avec la Perse, 346.
- \*Soubatis-Chwill**, histoire des, 483.
- \*Soubatof**, leurs droits sur Nawthlough, 557.
- Souna**, religion des Turks, 20.
- \*Soundja**, forteresse de, attaquée par les Tchetchenses, 308, 310.
- \*— **Souphan Werdi-Beg**, sultan de Qazakh, 100; revient d'Akhal-Tzikhé, 113.
- \*Souphlis**, bataille de, 296.
- \*Souram**, citad. pillée par les Lesguis, 43; entourée d'une circonvallation, 96; prise et démolie, 97; prise par le tsarévitch David, 268.
- \*Sourkhaï** ou Sourkhaw, battu par le général Madatof, 316; pille Chamakhi, 35; chef lesgui, conquiert le Chirwan, 46; sa défaite, 47.
- Sper**, pays, conquis par les Grecs, 201.
- \*Stahl**, le général, est battu, 310.
- \*Stéphané** Paghouchwili, 386.
- \*— tanouter, 393.
- Sulmon** ou Simon Thkhétidzé, catholicos d'Aphkhaïeth, 282.
- \*— Chémokmédel, 311.
- Kouthathel, 265, 293, 336.
- Génathel, 270.
- (Ier) de Karthli, dates de son règne, 4; son avènement, 31; détrôné par les Persans, 32, 33; fait prisonnier 33, délivré, 34, 35; prend les cavernes de Loré, 38; la citadelle, 39; expédition dans le Samtzhé et dans l'Iméreth, 40; prend Kouthathis, 41; prend Loré, ibid.; est surnommé l'insensé, 42; pris par les Turks, date de sa mort, ibid.; ses fils, 43; épouse la fille de Léwan II, de Cakheth, 153; guerroye en Iméreth, 261 — 224; son avènement, 350; ses guerres, 351 — 353; pris par les Persans, 354; part de Perse, 362; feint de se soumettre aux Turks, 367; prend Kouthais, 370; résumé de son règne, 419; cf. Simon Ier.
- II, de Karthli, épouse la petite-fille de Chéhabaz Ier, 53; sa mort, 167.
- Sulmon**, d'Iméreth, installé par Salim-Pacha, 234; roi d'Iméreth, 299; ses mariages, 300; sa mort.
- **-Gouriel**, épouse Mariam, 267; son avènement, 268; est dépossédé, aveuglé, ib. 269.
- vice-roi de Karthli, 32.
- \*— frère de Wakhtang VI, administrateur du Karthli, 110; son mariage, ibid.; perd sa femme, 114; défend mal le pont de Tiflis, 121; détails sur, 599.
- Abachidzé, 309, 313; \*tue Giorgi VI, roi d'Iméreth, 34.
- \*— Maqachwili, envoyé en Russie, 186.
- Solaghachwili, le général, 305.
- \*Sulmonitch**, le colonel, 277; général, à Kouthais, 293.
- Sultans turks**, leur généalogie, 302.
- Sultan-Mourad**, envoie des troupes en Géorgie, 498.
- Syméon**, évêque de Tbeth, 327.
- \*Swéti-Tzkhowéli**, sépulture des rois de Cakheth, 474.
- Swer**, citad. du Karthli, 127; citad. en Iméreth, 264; \*43.
- Swimoneth**, bataille de, 311.
- Tabakhméla**, lieu touchant Tiflis, 33, 119; bataille de, 366.
- Tables** généalogiques de toutes les dynasties géorgiennes, 615 — 654.
- \*Tachir**, district, 118.
- Talawer**, bataille de, 93.
- \*Talizin**, le général, 281.
- \*Tanakhtchi**, lieu, 166.
- Tao**, Clardjeth, Samtzhé, résidences des premiers Bagratides de Géorgie, 204; subjugué par les Turks, 340, 342.
- \*Taphanis-Tzikhé**, 123.
- \*Tariel** Tazichwili, tue le catholicos Nicolaoz Kherkhéoulidzé, 228.
- Tatars** établis dans le Cakheth, 504, 544.
- \*Tatichtchef**, ambassadeur russe en Géorgie, 338.
- Tauriz**, pris par Sultan-Souléïman, 25; pris par les Turks, 35.
- \*Taxe** tatare, 501.
- \*Tbis**, les Barathians sont vaincus à, 129.
- Tahmouraz**, roi de Cakheth, cérémonies de son avènement, 468; refuse de suivre le chah, 474; rentre dans le Cakheth, 482; se brouille avec le mouraw, 95, 96; se réconcilie avec les Persans, 497; se révoque, 499; envoie son petit-fils en Russie, 503; revient de Russie, 506; va en Perse; cf. Théimouraz Ier, Thamraz.

- Tchadiwar**, district du Cakheth, 142.  
**\*Tchakhikhwatha**, lieu, 122.  
**Tchalabout**, lieu, 226; vill. donné à Manoutchar II, de Samtzhé, 366.  
**Tchalaghan** ou Tchalian, lieu, 249.  
**Tchaldiran**, bataille de, entre Chah-Ismaïl et Sultan-Sélim, 22.  
**\*Tchandoul-Bachi**, emploi, 95.  
**\*Tchangi-Qala**, partie de Qandahar, 25.  
**Tchardakh**, lieu du Lesguistan, 182.  
**Tchechmeh-Kouh** (Roushaw), lieu, 500.  
**\*Tché nab**, fleuve, 357.  
**\*Tcherk** ou Tchérakéni, lieu, 326.  
**Tcherkez-Chamkhal**, 353.  
 \*— alliés des Géorgiens, 153; enrôlés par les rois de Géorgie, 160; — et Osses, auxiliaires des Géorgiens, 170; —, kalmoucs et autres auxiliaires géorgiens, 190; enrôlés par Eréclé II, 233.  
 — **-Batoni**, ses alliances dans l'Iméreth et le Gouria, 344; princesse, mère de Chah-Abaz II, 562.  
**\*Tcherkez-Batoni**, famille, 512.  
**\*Tcherkézichwili**, dans le Cakheth, 512.  
**\*Tché tchenses**, refusent de se soumettre, 309.  
**Tchidjawadzé**, tue Baadour, éristhaw de l'Aragwi, 52.  
**Tchikhs**, v. Djikhs.  
**Tchikha**, éristhawat, 242.  
**Tchikhor**, bataille de, 147, 250; marchands arméniens de, 269; \*bataille à, 45.  
**Tchikoans**, famille des dadians modernes, leur origine, 286.  
**Tchikoan** Dchqondidel, 286, 278.  
**\*Tchintchakhour**, village, 116.  
**Tchildir**, bataille de, 360, 457.  
**Tchkhar**, marchands arméniens de, 269; bataille de, 284, 307; croix de, à Atotz, 309, 310.  
**Tchkhéidzé**, princes, en Karthli, 515, 516; \*notice sur, 1; v. Sekhnia Tchkéidzé, 31.  
**\*Tchkher**, fort de, 296.  
**Tchoghour-Saad** (Phoso-Sakhli), canton, 457.  
**Tcholaqachwili**, un, mauvais conseil qu'il donne, 355.  
**\*Tcholak**, rivière, bataille sur le, 296.  
**\*Tchontchol-Mousa**, chef lesgui, 217, 235.  
**\*Tchoumathéleth**, lieu, 44.  
**\*Terki**, ville, à l'embouchure du Térék, 337.  
**Téthiel**, lis. Gouriél, 159.  
**\*Tézer**, lieu, 44; Lesguis battus à, 236.  
**Tédzer**, citad. 319.  
**Thabor**, la forteresse d'en-bas, de Tiflis, 54.  
**Thabor**, mont, au S. de Tiflis, 119; \*citad. à Tiflis, 49; rebâtie par ordre de Nadir, 78; assiégée par Eréclé II, 130; prise, 132.  
**Thaboun**, 408.  
**\*Thadia** Tcholaqachwili, 69, sa mort.  
**\*Thalals**, peuplade lesguie, 415.  
**Thamar**, femme de Costantiné III, de Karthli, 18.  
 — soeur de Dimitri, d'Iméreth, épouse Alexandré, de Karthli, 249.  
 — épouse de David VIII, 24, dite aussi Nestan-Djavar, Miraingoul.  
 — mère du roi Louarsab II, 50; v. Mariam Lipartian.  
 — épouse de Louarsab, fils adoptif du roi Rostom, 537.  
 — femme de Giorgi XI, 80; sa mort, 84; \*10.  
 — fille de Wakhtang VI, mariée à Théimouraz II, de Cakheth, 109; \*35; va près de Nadir, 70; sa mort, 107; — la reine et Anouca, filles de Wakhtang VI, leur mort, 429.  
 — épouse d'Alexandré II, d'Iméreth, 253.  
 — Abachidzé, veuve d'Alexandré IV, épouse un certain Giorgi, 297; ses intrigues, 299; épouse Giorgi Lipartian, 300; sa mort, 304.  
 — femme de Giorgi VI, d'Iméreth, sa mort, 310.  
 — fille de Mamia III, 314.  
 — fille de Chah-Nawaz Ier, mariée à Giw-Amilakhor, 77.  
 — princesse de Moukhran, épouse Léwan III, dadian, 77; nièce de Wakhtang V, épouse Léwan III, dadian, 277; puis Bagrat IV, d'Iméreth, 281; rendue à Léwan, 286.  
 — épouse de Mamia III, Gouriél, 306.  
 — épouse du Gouriél Wakhtang Ier, 262, 268.  
 \*— soeur de Giorgi XI, 12.  
 \*— fille d'Eréclé II, sa naissance, 127, 232.  
**\*Thamarof**, colonel, porteur du traité entre la Russie et Eréclé II, 567.  
**Thamaz-Khan**, 126; v. Nadir-Chah.  
 — Qouli-Khan, v. Nadir-Chah.  
 \*— **-Khan** ou Nadir-Chah, se révolte contre le chah, 46; reprend Chamakhia, 47; va à Qars, 48; à Tiflis, 49; dépeuple le Cakheth, 50; va à Qandahar, 52; dans l'Inde, 53; diminue l'impôt de la Géorgie, 60; prescrit de respecter la Souna et les Sounites, 63; fin de sa campagne dans le Daghistan, assiege Qars, 89; lève le siège, 91; va en Géorgie, 98; sa mort, 119; \*vient à Gandja, 205; bat les Turks à Démour-Tach, 206; sa mort, 210.  
 \*— moouraw de Kisiq, bat les Lesguis, 112, 126; blessé, 195.  
 — Qaphlanichwili, général. 80; \*11, 13; envoyé en Perse, 14; musulman, 16.

- Thamaza** Thourkistanis-Chwili, 78.  
— frère de la mère de Giorgi XI, 86.
- Thamraz** (Théimouraz Ier), envoyé en Perse, 425; roi, 426; tentative d'assassinat contre lui, 441.
- \***Thaqa** Arghouthachwili, 387.
- Tharaghay** (Thorgha) citad. 477.
- \***Thariman** Bostachwili, sauve Eréclé II, après la bataille d'Agris, 527.
- Thathar-Khan**, son expédition dans la Géorgie, 45; vient à Derbend, 132, 194; pris et tué, 363; sa mort, 415; \*battu à Mougham, 50.
- \***Thawads** géorgiens en Sibérie, grâciés, 309.
- \***Thawbéra**, se met au service de la Russie, 287.
- Thawrich-Gilak-Thémour** ou Darwich-Thimour, 147.
- \***Thèbes** (Thébel), peuplade lesquie, 78, 107, 529; sont-ce les habitants de Téboulo, village kiste?
- \***Thédiachwili**, citad. de 44.
- Thédo-Tsmida**, village, 125; bataille de, 135.
- \***Tédzan** et Odzis, ravagés par les Lesguis, 43.
- \***Théimouraz**, v. Antoni Ier; — ou Artchil, nom séculier d'Antoni Ier, 62.  
— Ier, épouse la soeur de Louarsab II, 49; s'empare du Caketh, 55; à la bataille de Bazalet, 59; s'empare du Karthli et du Caketh, 60, 63; son expédition dans le Qarabagh, 63, 64; s'enfuit en Iméreth, 65; battu à Oughlis, 72; se rend à Chah-Nawaz Ier, 76; ses commencements, 157; son avènement, 159; son mariage et ses fils, 160; passe en Iméreth, 162; revient dans le Caketh, 163; va en Turquie, 164; ses fils sont mutilés, 165; revient dans le Caketh, 166; s'empare du Karthli, 167; ses expéditions dans le Daghistan et au-delà de l'Araxe, 168; vient dans le Karthli, 169, 170; va en Mingrèlie, 171; en Russie, 172; réside à Scanda, 174; se livre au chah, sa mort, 175; se réfugie en Iméreth, 266, 267; 272; \*ses rapports avec la Russie, 340; chronologie, 343; ses rapports avec le roi Rostom, 490 — 492; refuse de s'entendre avec le roi Rostom, 527; va en Iméreth, 528; refuse le dadianat, 535; va en Perse, 546; sa mort, 547; cf. Tahmouraz.  
— II, roi de Karthli, 136; sa naissance, 504; roi de Caketh, son divorce et son second mariage, 183; son avènement, 193; va en Perse, 194; arrêté à Gori, 195; participe à l'expédition dans le Daghistan, 196; se révolte, 197; reçoit le Karthli, 198; \*va près de Thamaz-Khan, 49; chargé de l'administration du Karthli, 82, 86; se fait sacrer, 101; se révolte contre Nadir, 115; va en Perse, 116; renvoyé dans le Karthli, 141; général de l'Iraq et de l'Aderbidjan, 158; battu par Adji-Tchalabi, 159; expédition vers Erivan, 161, 2; battu aux environs de Gandja, 167; roi de Caketh, 205, 6; est pris par les Persans; revient de Perse, 211; va en Russie, 218; revient de Perse, 231; va en Russie, 235; sa mort, 236; \*administre le Caketh, 513; roi, 518, 519.
- \***Théimouraz**, roi d'Iméreth, 239.  
— frère de Wakhtang VI, sa mort, 106.  
\*— le tsarévitch, va en Perse, 276, 281; se rend à Tormasof, 298; invite son beau-père à se soumettre à la Russie, 559.  
— prince d'Iméreth, 263.  
— prince de Moukhran, tué, 56; cousin de Giorgi XI, 86, sa mort.  
— **Mirza**, père de Louarsab adopté par le roi Rostom, 518.  
— prince de Moukhran, 518, 520, 532; cf. 539.  
— fils d'Ison, éristhaw de l'Aragwi, 92, 125.  
— Matchabel, 127, 595; \*43.  
\*— **Tchkhéidzé**, 14.
- Thek** Thourmanidzé, 48.
- \***Thélath-Gor**, Lesguis battus à, 79.
- Thélaw**, assiégé par les Lesguis, 191; \*fortifié par Eréclé II, 179.
- Théodoré**, prêtre, se fait tuer pour sauver Louarsab II, 46.
- \***Théodore**, S., semaine de, 42.
- Théodosé** Ier, d'Aphkhazeth, 241.  
— II, d'Aphkhazeth, est déposé et remplacé par Bagrat III, de Karthli, 244.
- \***Théophylacte**, archevêque de Géorgie, 307; ses actes, 311; sa mort, 307, 315.
- Théthri-Tzikhé**, 220, 358.
- \***Thewdoré**, catholicos, son époque, 465, 6.
- \***Thianeth**, résidence de Cuiricé III, 143; canton du Caketh, 142, 148; \*lieu, 12.
- \***Thighwa**, citad. assiégée par les Lesguis, 171; attaquée par les Lesguis, 215.
- Thinathin**, soeur de Louarsab II, donnée à Chah-Abaz, 45, 430, 433; écrit à son frère, 50, 51.  
— ou Thithia, nièce de Wakhtang V, mariée à Bagrat IV, ses aventures, 281.  
— épouse de Léwan II, de Caketh, 150.  
— mère } d'Alexandré II, de Caketh, 153.  
— femme }  
— fille de Théimouraz Ier, envoyée au chah, 68, 497, 499.  
— épouse du roi Rostom, d'Iméreth, 264; sa mort, 266.

- \***Thinathin** Awalichwili, femme du prince Léwan, 12.
- \***Thirmanchal**, étoffe de cachemire, 305.
- Tiflis**, livré à Ouzoun-Hasan, 13; assiégé par les Tartares, 15; livré à Chah-Ismaïl, 23; repris par David VIII, 24; brûlé par Chah-Thamaz Ier, 27; repris par Louarsab Ier, 28, puis par Chah-Thamaz Ier; repris par Suimon Ier, 39; restauré par le roi Rostom, 66; environné d'un mur, 80; assiégé par Giorgi XI, 90; garnison persane renouvelée, 93; garnison persane permanente, 96; la garnison persane tire sur la ville, 105; pris par Chah-Thamaz, 152; pris par Chah-Ismaïl, 337; évacué par Daouth-Khan, 361; pris par les Persans, 348; repris par Suimon Ier, 365, 367; traditions turques sur, 414; \*enlevé aux Turks, 48; occupé par Thamaz-Khan, 206; occupé par Agha-Mahmad-Khan, 261; ses diverses magistrats, 476; préparatifs pour défendre, 550.
- \***Timothe** Kouthathel, 63.
- Tin**, route de, 86; \*mont, 11.
- Tinen**, éristhaw de Tchikha, 242.
- Tiris-Monaster**, 114.
- \***Titre** de propriété renouvelé, 484, 495; de donation renouvelé, 536.
- Thkhiltha-Tsqaro**, 307.
- Thkhmélis-Tzikhé**, citad. construite par Isaq-Pacha, 234, 313.
- Thmogwi**, est ravagé, 220; citad. prise par Dédis-Imédi, 222; cédée aux Osmanlis, 223.
- Thwal-Chwénier**, prince de la famille des atabeks, 222; est arrêté, 224; est délivré, 226; va dans le Khorasan; 227, 359; arrive de Perse, ses aventures, 361, 863.
- **-Damtswrichwili**, famille, 331.
- **-Damtswrians**, leur histoire, 573.
- Thokhtchi**, lieu en Perse, 87.
- \***Thomas** Barathachwili, va en Russie; revient, 186; est rappelé en Russie, 188.
- \***Thoma** Gerséwanachwili, directeur du séminaire de Se-Nino, 245.
- Thophantchi-Agha** (commandant des fusiliers), 96.
- Thor**, montagne de, 95.
- \***Thoouz**, lieu, 215.
- Thorgha**, cit. du Cakheth, 157; bataille de, 364.
- Thouches**, Pchaws, Khewours, non soumis au Cakheth, 148; soumis par Léwan II, 151; résistent à David III, de Cakheth, 186; se battent pour Eréclé Ier, 611; non soumis aux Persans, 505; \*les, font une incursion dans le Cakheth, 536; et Antsoukhs, règlement qui les concerne, 538.
- Thoukharel**, Thoukharlians, gens de Thoukhars, 220; 357.
- \***Thoula**, lieu, 151.
- \***Thoukkitapha**, bataille à, 233.
- \***Thoumanichwili**, secrétaires royaux héréditaires, 556.
- \***Thouktchi-Aghas**, emploi, 90.
- Thourdo**, vallée de la, 143.
- Thourmanidzé** Soulkhan, gouverneur de Gori, 36.
- \***Thoursi**, canton, 109.
- Thoutha**, épouse Léwan, fils de Chah-Nawaz Ier, 80; sa mort, 85.
- \***Thouthoubo**, vill. 471.
- Tokhma-Khan**, général persan, 412.
- Tolotchano**f et lévlef, envoyés russes en Iméreth, 272.
- Tolstoï** (Ivan Andréévitch), en Géorgie, 580, 582, suiv.; ses Relations, 583, suiv.
- Tomanos** (Dmanis), cit. 468, 9.
- \***Topal**, v. Osman-Pacha, 46.
- Tophal-Pacha** en Géorgie, 128; est battu: anachronisme, 131.
- \***Tormasof**, 4e commandant-en-chef de Géorgie, 291; fait arrêter Solomon II, 293; assiège Akhal-Tzikhé, 299.
- \***Tottleben**, le comte, en Géorgie, 203, 219; envoyé en Iméreth, 239; abandonne Eréclé II, 240; 373, 374.
- Touman**, monnaie, sa valeur, 43, 69; \*15.
- Toura** Ramazachwili, 184.
- \***Tourkmantchaï**, traité de, 328.
- \***Tours** en Géorgie, 56.
- \***Traité** de la Russie avec Eréclé II, signé, 570.
- \***Transfert** de propriétés, 526, 530; 533, 534, 537.
- \***Transmission** d'un droit, 522.
- \***Traversay**, l'amiral de, 291.
- Tréblsonde**, alliance des souverains de, 205.
- Tremblement** de terre, 197; à Tzaïch, 267; \*à Tiflis, 284, 310, 330; à Alawerd, 67; en Syrie, 321.
- \***Trésorier** en chef héréditaire, 515.
- \***Tribus** nomades restituées au roi de Géorgie, 195; tatars, les, refusent de rentrer en Géorgie, 198; d'autres consentent, 201; s'enfuient de Géorgie, 217.
- \***Troïtzkaya**, citad., sa fondation, 308.
- Tsakhwa**, ou Tsoukheth? 168.
- Tsakouidj**, cit. 609.
- \***Tsalca**, fort, occupé par les Lesguis, 185.
- Tsalendjikha**, tombe de Léwan II à, 273.

- \***Tsarasqour**, fort, 180; au pays de Bortchalou, 188.
- \***Tsérakwi**, donation du village de, 479, 485.
- \***Tséréthels**, fidèles à Solomon II, 258; origine des, 296.
- \***Tsétsia**, lieu, 45.
- \***Tsikor**, citad. sur le Ksan, 80.
- Tsilcan**, place forte, 123.
- Tsintsala**, lieu du Samtzhké, 223.
- Tsin-Tsqaro**, haras royal à, 189; \*pillé par les Cakhes, 37; 65.
- \***Tsipa**, localité, 14; mont de, 44.
- Tsitsamour**, lieu dans le Karthli, 56; bataille de, 163.
- \***Tsnis**, vill. 472.
- Tsoucoutan**, vill. en Mingrèlie, 171.
- Tsouketh**, pays, 65; mourawat de, 148.  
— Ali-Beg, sultan de, 167, sa mort.
- Tsoutsca**, v. Paata Tsouloucidzé.  
— seigneur imère en Mingrèlie, 172.
- \***Tsrom**, lieu, 44.
- \***Tswer**, lieu, 45; fort de, 74.
- Turks**, leurs expéditions contre la Perse, sous Chah-Thamaz Ier; résumé, 29; leurs rapports avec la Géorgie, au commencement du XVII<sup>e</sup> s., 61; administrateurs divers dans le Samtzhké, 231; dans le Karthli, 334; dans le Samtzhké, 340; viennent en Perse, 360; leur campagne en Géorgie, fin du XVI<sup>e</sup> s., 411, sqq.; leur expédition en Géorgie, sous Saïmon Ier, 455, sqq.; s'emparent de Tiflis, 137; s'entendent avec Pierre-le-Grand: \*les, font une invasion dans le Karthli, 19; les, viennent à Samchwildé, 99.
- Typographie** à Tiflis, 101.
- Tzandia-Inal**, Tcherkesse, 339.
- Tzetzkhilis-Djouar**, bataille de, 212.
- \***Tzikhé-Cidé**, cit. 201.  
— **-Did**, bataille de, 351; \*et Dzégwi, soumis à Mtzkhétha, 479, 480.  
\*— **-Kwab**, assiégé par les Turks, 81; par les Lesquis, 74; pris par les Lesquis, 122.
- \***Tzikhis-Dzir**, lieu, 51; pris par Séfi-Khan, 52.  
— ou Tzikhé Mtcourisa, 332.
- Tzkhemnar**, dans le Souaneth, 250.
- Tzkhom**, éristhawat, 241, 245.
- \***Tzkhra-Dzma**, lieu, 57.
- Tzkhwilo**, citad. rasée par le roi Rostom, 70.
- Tzitzl** Tzitzichwili, sa mort, 83, 93; se bat contre Qouarqouaré III, 212.  
— **Tzitzianof**, 2<sup>e</sup> commandant-en-chef de Géorgie, 275; bâtit le fort de Tsalca, 277; prend Gandja, 279; assiège Erivan, 280, sqq.; va à Noukha, 286; sa mort, 286.
- Tzoutzkhwath**, citad., 313.
- \***Valérien** Zoubof, vient au secours de la Géorgie, 553.
- \***Vallée** de Cakheth, Simon Maqachwili, chef de la, 532.
- \***Véllaminof**, le gén., en Iméreth, 314, 315.
- Vendange**, mois de la, 358, 362.
- \***Vêtement** des Awgans, 58.
- Vin** d'Aténi, 93.
- Volkonski**, Féodoul, ses rapports avec le roi Artchil, 83; 93; en Perse, 113.  
\*— ambassade d'un prince, en Perse, 281; en Géorgie, 342; 349.
- \***Vorontzof**, le prince, 12<sup>e</sup> commandant en chef de Géorgie, 333.
- \***Vsévolodski**, ambassadeur russe en Géorgie, 337.
- Wachlowan**, canton du Samtzhké, 213, 351.
- \***Wacléman** Dalakichwili, trouble l'Iméreth, 258.
- Wahrad-Pacha**, en Géorgie, 226.
- Wakkan**, citad., 319; \*dans le Haut-Karthli, 49; assiégée par Omar-Khan, 226.
- Wakhoucht**, fils naturel de Wakhtang VI, ses commencements, 114, 115, 116; son expédition dans le Bortchalou, 120; à Martqoph, 121; nommé Gouchtasp, 122; détails sur lui, 584; \*charte de, 509.  
\*— Abachidzé, se révolte contre Nadir, 50, 51; est grâcié, 63; épouse la fille de Wakhtang VI, 305; à Tédzer dans le Karthli, 319; est pris et délivré.
- Wakhtang-Gourgasal** donne aux Grecs le pays au-delà de l'Egris, 240.  
— (IV), de Karthli, année de sa mort, 4; durée de son règne, 6.  
\*— V, Chah-Nawaz Ier, son avènement, 8; s'empare du Cakheth, 10; sa mort: prince de Moukhran, adhérent du roi Rostom, 71, 72; adopté par lui, 73; épouse la reine Mariam, 74; ses fils, 75; conquiert l'Iméreth, 76; son éloge, 79; construit le mur de Tiflis, 80; part pour la Perse, meurt, 81; occupe l'Iméreth, 277.  
— VI, reçoit l'ordre de détruire les Lesquis, 187; nommé général de l'Aderbidjan, 188; (Onsein Qouli-Khan), ses premières armes, 93, 94; épouse Rousoudan, 95, 96; est rapelé dans le Karthli, 98; administrateur du Karthli, 99; ses oeuvres, 101; ses occupations, 106; sa campagne dans l'Oseth, 108; roi de



- Karthli, 109; traduit le livre d'astronomie Zidj, 111; va en Perse, *ibid.*; envoyé à Kirman, 112; se fait musulman, 109, 112; vient dans le Karthli, 114; entrevue avec Imam-Qoulikhan, 115; son expédition contre les Lesguis, 115, 116; appelé au secours du chah, 117; ses rapports avec Pierre-le-Grand, *ibid.*; prend parti pour les Russes, 118; quitte Tiflis, 121; réclame la protection de la Russie, 122; va dans le Radcha, 124; passe en Russie, 12; envoyé dans le Gilan, 126, 136; à Derbend, 129; sa mort, 132; son histoire d'après Krusinski, 136; les trois dernières années de son règne, 577—601; écrit à Pierre-le-Grand, 578, 580; expulsé, 586, *suiv.*; va en Russie, 589, *suiv.*; son arrivée, 592, *suiv.*; sa suite, 596, 597; détails sur ce prince, 598; vient à S.-Petersbourg, 600.
- \***Wakhtang VI**, administrateur du Karthli, 23, 25; va en Perse, 31; envoyé à Kirman, 32; se fait musulman; roi de Karthli, 33; marche contre les Lesguis, 35; sardar, appelé au secours d'Isphahan, 36; chassé de Tiflis, 37; s'abouche avec les Turks, 39; va dans le Radcha et chez Qoulchouq, 40; à Astrakhan, 41; sa pension, en Russie, 41; envoyé dans le Gilan, 42, 48; fils de Léwan, ses commencements, 90; \*sa mort, le 25 mars, 1737, 53; Hist. du Karthli, le 26 mars; Dates, le 27; en 1735, Requête de Wakhoucht.
- \*— **Gouriel**, ses aventures, 278, 280.  
— 1er, Gouriel, 261.  
— fils de Léwan II, de Cakheth, 151, 154.
- \*— fils d'Eréclé II, installé dans l'éristhawat de l'Aragwi, 168, 175.
- \*— naïb de Tiflis, 180; sa mort, 234; sa généalogie, 235.
- \*— fils d'Eréclé II, du premier lit, 526, 529; et de Daredjan, 235; notice sur, 393.
- frère de Bagrat III, d'Iméreth, 253, 254, 259; ses ruses, 343.
- éristhaw du Radcha, 321.
- cousin du roi Rostom, qui veut l'adopter, 539, 540.
- 2e prince de Moukhran, 27; administrateur du Karthli, 35; pris par Suimon 1er, 36; sa mort, 37; 361; prisonnier à Cékhi, 363; sa mort, 364.
- Dchondchounachwili, roi d'Iméreth, 276; sa mort, 282, 283.
- Qaphlanichwili, sa fille; mariée à Eréclé II, répudiée, 196.
- fils du moonraw, Giorgi Saacadzé, 53.
- \***Walowan**, lieu, 99.
- Walé**, citad. perdue par Béka, 225; inscription de, 361.
- Wamiq 1er**, dadian, fait une incursion dans l'Iméreth, 12, 13; 247; son incursion dans le Djiketh, 249.  
— II, dadian, 250.  
— III, dadian, 274, 275; son avènement, 73; partage l'Iméreth avec Chah-Nawaz 1er, 75, 277; refuse sa fille au prince Artchil, 76; sa mort, 278, 508; notices sur, 279.  
— et Eléné, leur sort, 608; 534.
- Wan**, cavernes de, 220; \*ou Wanath? 222; pris par un chef lesgui, 215.
- Wanath**, citad. prise par Nougzar, 48; assiégée, 127; \*43, 53.
- Warad-Pacha**, construit Akhal-Tzikhé, 366; dans le Samtzhé, 226; cf. Wahrad-Pacha.
- Waraza**, seigneur du Samtzhé, 154; fils d'Othar Chalicachwili, 218, 219; 355; sa mort, 356.  
— Dchiladzé, 259.
- Wardanis-Dzé**, famille de l'ancien éristhaw des Souanes, 252.
- \***Wardis-Tzikhé**, cit. 57.
- Wardzia**, ruinée par les Persans, 449, 450; \*clergé de, 472.
- Warentha**, citad. 221.
- \***Warlaam**, métropolitain de Géorgie, 298; révoqué, 307.
- Wartzikhé**, incendié, 320.
- Warza-Bacour**, fils du second Gouram, 202.
- Wasili**, catholicos, sous David VIII, de Karthli, 22.
- Watché Koboulis-Dzé**, korévêque, 140.
- Wedjin**, éristhawat du Cakheth, 143; citad. évacuée par le roi des Aphkhaz, 144.
- Wéll**, cit. 222.
- \***Wepkhhis-Tzikhé**, cit. 532.
- Wéré**, citad. prise par Chah-Thamaz 1er, 29; 347.
- Wézan**, éristhaw persan, 201.
- \***Wircha**, convent de, 465, 469.
- \***Witsen**, ses rapports avec le roi Artchil, 351.
- Zaal et Bidzina**, leur martyre, 505.  
— éristhaw de l'Aragwi, s'entend avec Théimouraz 1er, 67; va en Perse, 71; en mésintelligence avec Chah-Nawaz 1er, 73, 74; sa mort, 75; se soumet au roi Rostom, 170; possessionné dans le Cakheth, 171; attaque les nomades à Bakthrian, 173; va en Perse, 502, 503; se fait musulman, 504; ses actes, 505, 507; s'unit à Nodar Tzitzichwili, 516; résiste à Rostom, 518; va en Perse . . . 523, 524;

- et Iotham Amilakhor, en Perse, 524, 526; refuse de se soumettre à Wakhtang V, 543; va en Perse, 544.
- \*Zaal** Awalichwili, prend Pétrès-Tzikhé, 66.  
— Kherkhéoulidzé, 92.
- \*Z** Orbélian, va en Russie, 203, 242; assiège Poti, 292; 385.  
— Phkhéidzé, sa fille épouse Eréclé II, 196; \*95.  
\*— Phalawandichwili, sa mort, 95.
- Zagem** ou Zégan, lieu du Cakbeth, 157.
- Zakam** (Zégan?), 465, 480, 486.
- \*Zakaria**, catholicos, 479, 480.  
— Kwarian, catholicos d'Aphkhazeth, 279; \*438.  
— Khonel, 265.  
\*— Djapharidzé, moine, 289.
- \*Zakatala**, bataille de, 280.
- Zakir**, tue Louarsab Ier, 349; v. Zirak.
- Zakoum** ou Zakam, lieu, 58.
- \*Zarichad**, citad., 110, prise par les Géorgiens.
- \*Zasékin** et Chékofski, leurs campagnes contre les Daghistaniens, 337.  
\*— ambassadeur russe en Perse, 338.
- \*Zawalichin**, le général, son expédition en Gilan, 285.
- Zaza**, général géorgien, 87.  
\*— Gabachwili, plénipotentiaire d'Eréclé II, 570.  
— Phanasc'étel, fondateur des Tzitzichwili, 208.  
\*— Tharkhnis-Chwili, 222, 224.  
— Tzitzichwili, ses exploits, 46, 78; sa mort, 80.
- \*Zéba**, lieu, 303.
- \*Zébégour**, lieu, 33.
- Zébil**, défilé de, 106.
- Zédadzen**, cit. de, prise par David-le-Réparateur, 144.
- Zéda-Qel**, lieu, 348.  
— **-Thmogwi**, 357.
- Zédawéla**, bataille de, 125; \*Lesguis battus à, 256.
- \*Zéiba** ou Zéiban, lieu, 253.
- \*Zéid-Ah**, khan d'Erivan, 174.
- Zghouder**, lieu du Samtzhé, 222, 225.
- \*Zikéria**, général indien, 357.
- Zicilia**, bloqué par le pacha d'Akhal-Tzikhé, 89.
- \*Zinzéli**, expédition à, 285, 287.
- Zirak**, Persan, tue Louarsab Ier, 31; cf. Zakir.
- \*Zoreth**, bataille à, 255.
- \*Zobéid-Aia**, chef lesqui, 128, 170.
- \*Zoubof**, Yalérien, prend Derbend, 263.
- Zougdid**, étymologie, 345.
- Zouphou**, en Aphkhazeth, 293.
- Zourab**, éristhaw de l'Aragwi, partisan du grand-mouraw, 58; tue le roi Saimon II, 61; tue le sultan de Tsouketh, 63; sa mort, ibid.; gendre de Théimouraz Ier, en mésintelligence avec lui, 167; sa mort, 168.  
— fils de Zaal, éristhaw de l'Aragwi, fiancé à la fille de Chah-Nawaz Ier, 73.  
\*— fils de Zourab, 16, 20.  
— frère de Baadour, éristhaw de l'Aragwi, 52; vient dans le Karthli, 53.  
— Abachidzé, 306, 307, 310, 316; \*chasse Alexandre V, d'Iméreth, 60.  
\*— le méithar, ses actes, 115; sa mort, 136.  
\*— Saacadzé, vizir d'Adil-Chah, 229.  
\*— Tséréthel, est arrêté, 314; grand-maitre du palais, en Iméreth, 293, 296.
- Zowreth**, assiégé par Rostom, 518.
- \*Zvénigorodski**, son ambassade dans le Cakbeth, 337.

Omis en son lieu :

**Pharsadan** Giorgidjanidzé, cité sur la mort de Qartchi-Khan, 54; sur un combat à Cojor, 55; sur l'origine de la femme d'Isa-Khan, 56; sur les différends entre les seigneurs géorgiens, 58; sur la bataille de Bazaleth, 59; sur le meurtre de Zourab, éristhaw de l'Aragwi, 63; sur l'expédition de Théimouraz Ier dans le Qarabagh, 64; sur l'expédition de Rostom dans l'éristhaw de l'Aragwi, 67, sur le mariage du roi Rostom, 69.

INDEX DES MOTS GÉORGIENS

EXPLIQUÉS DANS LES NOTES DE L'HISTOIRE MODERNE.

Un \* devant le mot, indique la seconde livraison.

\*აჯარკი, 121.  
\*აჯარუქი, 32.  
\*აჯარუნი სიისა, 25.  
\*ამაღა, 98; 244.  
\*ამილბარსპასუქი, 7.  
\*ამსაღა, 73.  
აბათუ, აბამედ, 5.  
\*აბა მისაბონ, 455.  
\*აბა, 31.  
\*აუზობრდენ და გაბედითონ, 455.  
\*აღოქმისა ეპისტოლე, 103.  
აშლა 359.  
  
ბანნი, 102.  
\*ბანოვანი, 111.  
ბანი, ვავე, 316.  
ბანხანა, 524.  
ბანტამის ჩიმიანი, 529.  
ბედი, 240.  
\*ბეჯადი, 21.  
ბერი, 360.  
\*ბეჯითობა, 93.  
\*ბიდაბალი, 355.  
\*ბიბანი, 19.  
\*ბინა, 356.  
ბიძაშვილი, 40.  
  
გათაფებოდა, 354.  
განჩისებული მეფე მიუხდათ, 84.  
განბეგისა, 377.  
გაუთუხებლივ, 520.  
გაუძღვარა სვილო ტასტითა, 374.

ბენეციალე, lis. ბენეციალო, 159.  
\*ბერი, 236.  
ბეჯი, 427.  
\*ბომბი, გომბი, 64.  
ბომბი-თან, 143.  
ბონი, 298.  
ბუმბი, 542.  
  
დაითეს, 154.  
დაიჭირა აბგეთი, 262.  
\*დალიჭი, 173.  
\*დარბა, un volet, 27.  
დარჯა, 348.  
\*დასათუბული, 101.  
დასვეს ვითარცა მეფე, 147.  
\*დასტა, 357.  
დაუგდებ, 329.  
დაღდასმული, 556.  
დახირა, 359.  
დაჭრეს, 339.  
დაჭრა, დაპრა, 266.  
დიდმოურავიანი, ouvrage en vers, Vie du grand-mouraw, 47.  
\*დინ თასლობა, 216, 226.  
დედაწულითურთ, 32.  
დედანი, 549.  
დედისანცვალი, 96.  
დედინაცვალი, 290.  
\*დოსტობა, 548.  
  
ქეცო, 385.  
\*ქვესი ტანი ფარჩა, 531.

- \*ექტიბარი, 95.
- ვიშ ვაზ, 524.  
ვაჩქმსა, 21.
- ზაფთი აქნევენიეო, 552.  
\*ზამბურაგი, 150.  
\*ზარბაბი, 23.  
\*ზარქაში, 452.  
\*ზერდაგი, 58.
- თაბუნი, 644; \*90.  
\*თადარიგი, 75.  
\*თაფურაფანი, 68.  
\*თათბირი, 177.  
\*თაღარი, 24.  
თანა, 248.  
\*თანბა უყაყ, 69.  
\*თარაფი, 13, 116.  
\*თარქში, 51.  
\*თასარუფი, 414.  
\*თასი, 31.  
\*თასხირი, 56.  
\*თაჯი, 22.  
\*თიფი, 355.  
თოფი, 328.  
\*თოფრა, 132.  
თომარი, 530; \*diplome royal, 33.  
თქვენ იცით და მან, 376.
- \*იტარილობა, 60.  
იგრძნა უპატრო ეოფა თხსი, 30.  
\*იერიში, 35.  
\*იერისა, pour იოლისა, 160.  
იკლო რამე, 254.  
ილეით, 546.  
ილღარი, 519.  
\*ინამი, 18.  
ისიძა, 276.  
იცვალა ნასამალი..., 202.  
იწეს სპათა, 296.
- კარი, 218.  
კვეთებული, 231.  
კუდიანი, 556.
- \*კურგა, გურგა, 59.  
კურტაგი, 275.
- \*ლაფაში, 25.  
ლანძ, 78.  
ლასტინჯინ, 523.  
\*ლასტის ხიდი, 357.  
ლაფშა, 271.  
\*ლასქარი, 7.
- მაზი, 559.  
\*მალუჯათი, 67.  
მამიდა-შული, 40.  
მანდილოსანი, 534.  
\*მანსულა, 86.  
\*მანდილი, 29, 354.  
\*მარასათი, 362.  
მართლად არ დამებარგა, 174.  
\*მარა, 544.  
\*მამიას განდა, 526.  
\*მამული 355.  
\*მამა, 19.  
\*მეკომურნი, 225.  
მეტოქი, 120.  
მეფისა, 240.  
\*მეფლისი, 22.  
მთავრობდა, 301.  
\*მინარა, 22.  
მიჯრის ქამს, 517.  
\*მოაბა, 221.  
მოაბრეს, 7.  
მოსპარეზე, 79.  
მოქსეფეს, 339.  
\*მოიმკრო, მოიკმო, 40.  
\*მოლოცვა, 128.  
\*მოსაკარგე, 457.  
მოსაკიდელთა, 47.  
\*მოუფულუფი, 421.  
მოუფასი, 346.  
\*მოჯრა, 414.  
\*მოულათი, 69.  
\*მოუმიზი, 64.  
\*მუნასიბი, 86.  
\*მუნასისი, 58, 157.  
მუნადია, ნუსადია, 261.

- \*მუქარა, 67.  
 მუჭაღა, 544.  
 მწყემსი, 162.
- \*ნადიმი, 23.  
 \*ნასადი, 27.  
 \*ნასოფლარი, 57.  
 ნადლი ჯინსი, 552.  
 \*ნადმი, 94.  
 ნაცოლარი, 281, 290, 309.  
 ნაწყვეტი, 15.  
 ნახატი, 340.  
 ნიშანი, 428.  
 \*ნუქარი, 50.
- ოჩაგული, 332.
- ჟამი დიდი, 297.
- \*რამი, 10.  
 \*რახტი, 51.  
 \*რძალი, 371.
- პატარა ქალი, 281.
- \*საბაბი, 371.  
 \*საბნელო, 108.  
 \*საიბისტიარი, 130.  
 საილათოდ, საღალატოდ, 359.  
 \*სამლოთო მადლი, 105.  
 სამშობლო, 354.  
 \*სანატრელი, 371, 2.  
 \*სანგარი, 66.  
 \*სანდალი, 41.  
 \*სანთლის გაყოფა, 102.  
 \*სანი, 176.  
 \*საოფლე, 222.  
 \*სარათები, 97.  
 \*სარდასტა, rangée de boutiques, 27.  
 სარმუზა, 266.  
 \*სარქარდა, 61.  
 სასახლე ხელოვანი, 143.  
 \*საფადარი, 7.  
 საფარნი, საფრები, 121.  
 \*საფარი, საფრები, 233.
- \*საქონელი, 132.  
 საღოთ, 325.  
 \*სახელოს წიგნი, 551.  
 სასტიანი, 172.  
 \*საჭრათები, 417, 425.  
 \*სეფანი, 25, 102.  
 სენი განუსვენებლობისა, 85.  
 \*სეფე, 102.  
 სიკეთე, 200.  
 \*სიქა, 140.  
 სიძე, 86; \*34.  
 \*სიჯალათი, 363, ou ხიჯალათი, 371.  
 \*სპონდიო, 462.  
 \*სუბად, 118.  
 \*სურსათი, ულუფა, 61, 149.  
 სძალი ou რძალი, 344.  
 სწორსახედ, 523.
- ტერტრა, 46.  
 ტუფები, 148.
- უბეთუ არა სცხო მირონს..., 300.  
 \*ულუფა, 15.  
 ურა, 212.  
 უწოდეს კრმალი, 230.  
 უემლო კაცი, 174.
- \*ფაღა, 89.  
 \*ფარხათა ხევა, 32.  
 ფარქუთ, 32.  
 ფარქუმი, lis. თარქუმი., 347.  
 \*ფიანდაზი, 49.  
 \*ფილაქანი, 30.  
 \*ფიშხანა, 361.  
 ფუმი, 530.
- ქარაფინდა, 355.  
 ქართლის სომხითიდამ, 211.  
 \*ქარქაში, 20.  
 \*ქარქაშხილოფითა, 101.  
 \*ქეთხუდა, 86.  
 \*ქომაგი, 422.  
 ქორიანი, 80.  
 \*ქელფათი, 30.  
 \*ქურქი, 46.

- ქუთაისი, 51.  
\*ქუჭაბოჭი, 92.
- ღვინობის-თვეს, ივანობის-თვეს, 364.
- \*ყაბული, 50.  
\*ყაბანის სროლა, 22.  
\*ყადაღა, 358.  
\*ყაენი, 8.  
\*ყადაბანდი, 134.  
ყაღბინანდი, lis. ჭაღბინანდი, 365.  
\*ყაუყი, 39.  
\*ყეისარი, grande place, couverte d'une coupole, au centre d'un marché, 27.  
\*ყიყინა, 50.  
\*ყოღბეგი, 65, 91.  
ყოფილი, 357.
- \*შადღუნი, 131.  
შეგვა ირემისა, 202.  
შენი ჭირიმე, 159.  
\*შილინგით, 360.  
\*შულაგათი, 82.  
შუმპარა, 558.
- ჩათრეულს ჩაყოლილი აჭობინა, 519.  
\*ჩარდახი, 49.  
ჩარუხი, 266.  
ჩაუღვა, 346.  
\*ჩაფულები, 215.
- \*ცოლ-შული, 61, 147.
- ცოლ-შულითა სულად, 87.  
ცხენოსან-ვიროსანი, 348.
- წაღდი, 266.
- ხანო, 526.  
\*ხარბად, p. ღარბად, 73.  
ხეიბარი, 298.  
\*ხვარცხანგი, 146.  
\*ხიფათი, 397.  
\*ხინათად, 397.  
\*ხვარცხანგითა, 162.  
ხონსრისა მალეუჭათი..., 559.  
ხონსრუნი, 266.  
\*ხოჭა, 138.  
ხრო, 266.
- კელის თოფი ეტა, 536.
- \*ჭანისინობა, 11.  
\*ჭანყი, 77.  
\*ჭარი, 24.  
\*ჭარჯითა, 183.  
\*ჭაშუმი, 117.  
\*ჭილა მურასა, 10.  
\*ჭეცარიხი, 359.  
\*ჭელვა, 29, 113.  
ჭერვა, 536.  
\*ჭისირი, 357.
- ჭაკადრად, 553.  
ჭეცოვანი, ჭეცოვნება, 7.

F I N.

**Kandjar**, der Index des. Herausgegeben von der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften und bevoorwortet von I. J. Schmidt. 4. 1845. (Lithographie.) 1 rbl. 80 cop. = 2 Thlr.

**Klaproth**, Julius v. Archiv für asiatische Literatur, Geschichte und Sprachkunde. Erster Band. 1810. 80 cop. = 26 Ngr.

**Lersch**, P. Forschungen über die Kurden und die iranischen Nordchaldäer.  
 1te Abtheilung. Kurdische Texte mit deutscher Uebersetzung. 1857. 45 cop. = 13 Ngr.  
 2te Abtheilung. Kurdische Glossare mit einer literarhistorischen Einleitung. 1858. 60 cop. = 20 Ngr.

**MahAjannasutra**, das ehrwürdige. (Lithographirter Abdruck, besorgt durch den Baron Schilling von Canstadt.) 1843. 25 Bl. in-fol. 85 cop. = 27 Ngr.

**Mélanges Asiatiques tirés du Bulletin historico-philologique de l'Académie Impériale des sciences de St.-Petersbourg.**  
 Tome I. (En 5 livraisons. 1849—1852.) 2 rbl. 65 cop. = 2 Thlr. 29 Ngr.  
 Tome II. (En 6 livraisons. 1852—1856.) 2 rbl. 75 cop. = 3 Thlr. 2 Ngr.  
 \* Chaque livraison se vend séparément.

**Pallas**, P. Sammlungen historischer Nachrichten über die Mongolischen Völkerschaften. Erster Theil. 1776. Mit 8 Tafeln. Zweiter Theil. 1801. Mit 23 Tafeln. 3 rbl. 35 cop. = 3 Thlr. 22 Ngr.

**Quellen**, Muhammedanische, zur Geschichte der südlichen Küstländer des Kaspischen Meeres, herausgegeben, übersetzt und erläutert von B. Dorn.  
 Erster Theil. Schir-Eddin's Geschichte von Tabaristan, Ruján und Masanderán. Persischer Text. 1830. 4 rbl. 50 cop. = 5 Thlr.  
 Zweiter Theil. Aly Ben Schems-Eddin's Chanisches Geschichtswerk, oder Geschichte von Gilán in den Jahren 880 (= 1475) bis 920 (= 1514). Persischer Text. 1837. 2 rbl. = 2 Thlr. 7 Ngr.  
 Dritter Theil. 'Abdu'l-Fattáh Fomeny's Geschichte von Gilán in den Jahren 923 (= 1517) bis 1038 (= 1628). Persischer Text. 1838. 1 rbl. 35 cop. = 1 Thlr. 13 Ngr.

**Пашеходца В. Барскаго**, уроженца Киевскаго, монаха Антиохійскаго, путешествіе къ святымъ мѣстамъ, въ Европѣ, Азіи и Африкѣ находящимся, предпріятое въ 1723, и окончанное въ 1747 году, имъ самимъ писанное. Изданное шестымъ тысячіемъ. 2 части. 1819.  
 Часть первая, содержащая въ себѣ странствованіе его съ 1723 по 1735 годъ [и біографическій очеркъ Барскаго, наиславный издатель, В. Рубановъ].  
 Часть вторая, содержащая въ себѣ странствованіе его съ 1735 по 1747 годъ. 1 руб. 30 коп. сер.

**Буддизмъ**, его догматы, исторія и литература. Часть первая. Общее обозрѣніе. Сочиненіе В. Васильева, 1×57. 1 руб. 50 коп.

**Опытъ Грамматикъ алеутско-лисеяскаго языка**. Священника И. Шеміашкина, въ Уналашкѣ. 1846. Съ 2 таблицами. 70 коп.

**Замѣчанія о Колошескомъ и Кадьякомъ языкахъ и отчасти о прочихъ Россійско-американскихъ, съ присовокупленіемъ Россійско-колошескаго словаря, содержащаго болѣе 1000 словъ, изъ коихъ на нѣкоторыя сдѣланы поясненія**. Составилъ Иванъ Шеміашкинъ, въ Ситкѣ. 1846. 30 коп.

**Географическое и статистическое описаніе Грузіи и Кавказа, изъ путешествія И. А. Гильденштедта чрезъ Россію и по Кавказскимъ горамъ, въ 1770, 71, 72 и 73 годахъ**. 1808. 2 руб.

**Занисси**, Ученый, Императорской Академіи Наукъ по I и III Отдѣленіямъ Т. I—III. 1833—1835. Цѣна за томъ 2 руб.

**Исторія о Кавказскомъ Царствѣ неважнѣнаго сочинителя XVI столѣтія по двумъ стариннымъ спискамъ**. [Издана и снабжена прилѣжаніями Э. С., въ Москвѣ]. 1791. 1 руб.

**Каталогъ Китайскимъ и Японскимъ книгамъ, въ Библиотекѣ Императорской Академіи Наукъ хранящихся, вновь сдѣланный П. Каменскимъ и С. Липовцовымъ**. 80 коп.

**Каталогъ книгамъ Эчмядинской библиотекы**. (На русскомъ и французскомъ). 1840. 20 коп.

**Наслѣдованія объ иранскихъ Курдахъ и ихъ предкахъ, сѣверныхъ Халдеяхъ**. Сочиненіе Петра Лерха.  
 Кн. I. Введеніе и подробное исчисленіе курдскихъ племенъ. 1856. 30 коп.  
 Кн. II. Тексты на курдскихъ нарѣчіяхъ Куринджи и Заза съ русскимъ переводомъ. 1857. 50 коп.  
 Кн. III. Словари и историко-литературное Введеніе. 1858. 30 коп.

**Описаніе Кавказа съ краткимъ историческимъ и статистическимъ описаніемъ Грузіи**. Переводъ съ Французскаго. 1803. 60 коп.

**Вierter Theil**. Auszüge aus muhammedanischen Schriftstellern, betreffend die Geschichte und Geographie der südlichen Küstländer des Kaspischen Meeres, nebst einer kurzen Geschichte der Chane von Scheki. Arabische, Persische und Türkische Texte. 1858. 3 rbl. 60 cop. = 4 Thlr.

**Schleifner**, A. Ergänzungen und Berichtigungen zu Schmidt's Ausgabe des Dsanglun. 1852. 1 rbl. 20 cop. = 1 Thlr. 10 Ngr.  
 — Versuch über die Thusch-Sprache oder die khistische Mundart in Thuschelten. Aus den Mém. de l'Acad. 1856. 1 rbl. 75 cop. = 1 Thlr. 28 Ngr.

**Schmidt**, I. J. Grammatik der Mongolischen Sprache. Mit einer lith. Tafel. 1831. 1 rbl. 70 cop. = 1 Thlr. 26 Ngr.  
 — Mongolisch-deutsch-russisches Wörterbuch, nebst einem deutschen und einem russischen Wortregister. — Монгольско-Нѣмецко-Россійскій Словарь и проч. 1835. 2 rbl. 70 cop. = 3 Thlr.  
 — Grammatik der Tibetischen Sprache. 1839. 3 rbl. 50 cop. = 3 Thlr. 26 Ngr.  
 — Tibetisch-deutsches Wörterbuch. 1841. 7 rbl. 20 cop. = 8 Thlr.

**Sjögren**, A. Ossetische Sprachlehre, nebst kurzem ossetisch-deutschen und deutsch-ossetischen Wörterbuche. 1844. 2 rbl. 70 cop. = 3 Thlr.

**Tchoubatouf**, D. Dictionnaire géorgien-russe-français. (Avec une préface de M. Brosset et un abrégé de la grammaire géorgienne.) 1840. 3 rbl. 40 cop. = 6 Thlr.

**Thaten**, die. Bogda Gesser Chan's. Eine ostasiatische Heldensage, aus dem Mongolischen übersetzt von I. J. Schmidt. 1839. 1 rbl. 20 cop. = 1 Thlr. 10 Ngr.

**Verzeichnis** der tibetischen Handschriften und Holzdrucke im asiatischen Museum der Kaiserl. Akad. der Wissenschaften. Verfasst von J. Schmidt u. O. Boehlingk. Aus dem Bulletin histor.-philolog. 30 cop. = 10 Ngr.

**Vopadeva's Mugdhâbôdha**. Herausgegeben und erklärt von O. Boehlingk. 1847. 2 rbl. 70 cop. = 3 Thlr.

**(Wakhoucht.) Description géographique de la Géorgie**, publiée d'après l'original autographe, par M. Brosset. 1842. Texte géorgien et traduction française. Avec 6 cartes. 2 rbl. 70 cop. = 3 Thlr.

**Описание**, кратчайшее, городамъ, доходамъ и прочему Китайскаго государства, а при томъ и всемъ государствамъ, королевствамъ и княжествамъ, кои Китайцамъ свѣдомы. Выбранное изъ Китайской государственной географіи, коя напечатана въ Пекинѣ на Китайскомъ языкѣ при нынѣшнемъ Хаѣ Кянь Лунѣ, Секретаремъ Леонтьевымъ. 1778. 80 коп.

**Краткое Физическое и Топографическое описаніе Таврической Области**, сочиненное П. Шаласомъ, и переведенное И. Рижскимъ. 1798. 1 руб.

**Сангюгамъ**. Тянь цинь ко, то есть ангельская бесѣда. Перевелъ съ Китайскаго Алексій Леонтьевъ. 1781. 1 руб.

**Подвиги героя Богды Гессеръ Хана** Геройское преданіе Монголовъ, съ напечатаннаго въ Пекинѣ виземплара вновь изданное и живденіемъ И. Академіи Наукъ, подъ наблюденіемъ Я. Шмидта. 1836. 2 руб. 70 коп.

**Тайцзингъ гурумъ и Ухери колд**, то есть всѣ законы и установленія Китайскаго [а нынѣ Манжурскаго] правительства. Томъ первый. Перевелъ съ Манжурскаго А. Леонтьевъ. 1781. 1 руб.

**Монеты Хановъ Улуса Джучиева или Золотой Орды, съ монетами разныхъ мнѣхъ Мухаммеданскихъ династій въ прибавленіи; изъ прежняго собранія К. Фухса въ Казани. Съ краткими объясненіями и указаніями Х. М. Фрема. Съ восемнадцатую [17 грам.] таблицами и четырьмя выньетами**. 1832. 2 руб.

**О Китайскихъ садахъ**. Переводъ изъ книги сочиненной Г. Чамберсомъ. 1771. 20 коп.

**Грузинско-Русско-Французской словарь**. Составленный Давидомъ Чубиневымъ. 1840. 3 руб. 40 коп.

**Осетинская Грамматика съ краткимъ словаремъ Осетинско-Россійскимъ и Россійско-Осетинскимъ**. Сочиненіе Андрея Шёгрема. 2 Части. 1844. 1 руб.

**Грамматика Монгольскаго языка, сочиненная Я. Шмидтомъ**. Переводъ съ Нѣмецкаго. 1832. 60 коп.

**Монгольско-Нѣмецко-Россійскій Словарь, съ присовокупленіемъ Нѣмецкаго и Русскаго алфавитныхъ списковъ**. Составленный Я. Шмидтомъ. 1833. 2 руб. 70 коп.

**Грамматика Тибетскаго языка, сочиненная Я. Шмидтомъ**. 1839. 1 руб.

**Тибетско-Русскій словарь, съ присовокупленіемъ алфавитнаго списка**. Составленный Я. Шмидтомъ. 1843. 2 руб.

## HISTOIRE DE LA GÉORGIE

DÉPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

I<sup>re</sup> Partie, ou Histoire ancienne de la Géorgie, jusqu'en 1469 de J.-C.:

texte géorgien des Grandes-Annales, en deux livraisons, 1849;

5 rbl. 50 cop. arg. = 6 Thlr. 3 Ngr.

traduction française, en deux livraisons, 1849;

8 rbl. 50 cop. = 9 Thlr. 13 Ngr.

Additions et éclaircissements à l'Histoire de la Géorgie depuis  
l'antiquité jusqu'en 1469 de J.-C., 1851;

5 rbl. = 5 Thlr. 17 Ngr.

II<sup>e</sup> Partie, ou Histoire moderne:

texte géorgien, publié par M. Tchoubinof, 1854;

4 rbl. = 4 Thlr. 13 Ngr.

traduction française, I<sup>re</sup> livraison, 1856;

4 rbl. = 4 Thlr. 13 Ngr.

» » II<sup>e</sup> » 1857;

2 rbl. 50 cop. = 2 Thlr. 23 Ngr.

Introduction générale et Tables des matières, 1858;

1 rbl. = 1 Thlr. 3 Ngr.

*La Traduction avec les Additions et les Tables,*

*prises ensemble, 15 rbl. = 16 Thlr. 20 Ngr.*





15. 007



